

START

*ARCHIVES
OF THE
ARCHDIOCESE
OF NOUMEA*

*filmed for
ompa suva*

OMPA 210

A.A.N. 31.3

CONTINUES.

Les Bèlèp le 21 novembre 1954.

Monsieur.

C'est mon devoir de vous avertir que je suis devenu, le 3 octobre, membre de la Commission Régionale de Bèlèp, et, le 1^{er} novembre, vice-président de celle-ci. Je ne crois pas que ce soit opposé à la lettre du Canon 139 § 3, mais je n'ignore pas que ce n'est pas très conforme à l'esprit du droit canonique.

Mais je n'ai pas pu faire autrement, et je ne vois pas, aujourd'hui encore, que je puisse alors éviter ce que j'ai accepté pour le bien du prochain. Pour vous expliquer, comme il faudrait mes raisons, il faudrait employer toute l'encre de l'encrier. Je pense que vous accorderez bientôt votre visite à Bèlèp — il y a plus de trois ans que nous ne l'avons eue — et alors je pourrais mieux m'expliquer. Toutefois voici quelques brèves explications.

D'abord, pour l'élection du 3 octobre, j'ai eu du R. P. Soury Laverque la permission de me présenter. Me trouvant à Nouméa juste avant ces élections, et prévoyant que la tribune ne s'en occuperait pas, étant, moi, le président du Bureau de vote (avec votre approbation de 1951), j'ai consulté l'administration pour savoir ce que j'aurais à faire si nul ne se présentait à ces élections. On m'a alors demandé de faire l'impossible pour arriver à ce que les élections aient lieu le jour fixé, et dans les conditions normales. Je suis revenu à Bèlèp le 1^{er} octobre à 20 heures. Le 2 octobre à 14 heures, il n'y avait absolument rien de fait en vue des élections du lendemain. J'ai donc réuni le grand chef, et quelques indigènes les plus importants parmi ceux qui se trouvaient à Wala et nous avons formé une liste de candidats. Raphaël n'a pas accepté d'y figurer. Ses agissements

cette année n'ont d'ailleurs pas été au-dessus de tout reproche. Il y a lieu cependant d'espérer mieux depuis le 3 octobre, car ce jour-là il a accepté mes avances en vue d'une meilleure entente. Le 3 octobre la liste où je figurais a eu toutes les voix.

À la veille de former le bureau de la Commission Régionale, j'ai appris que les autres conseillers se mettaient d'accord pour m'en confier la présidence. J'ai donc fait savoir par le catéchiste Grégori que je ne pouvais accepter cette charge sans recourir à mes supérieurs, ce qui était désormais impossible. J'ai conseillé de voter pour le Grand chef, bien qu'il soit illettré, afin de ménager les susceptibilités d'un homme assez bon. De cette façon, j'ai pu éviter d'être élu (j'ai quand même eu trois voix sur huit); mais je n'ai pas évité la vice-présidence de la Commission régionale. Il fallait se prononcer sans délai, afin de rédiger séance tenante le procès-verbal de l'élection, l'expédier par bateau le lendemain et en faire passer l'essentiel en message par T. S. F. Si j'avais refusé, j'aurais mécontenté les autres, et les aurais mis dans l'embarras, eux et le Grand chef, car il est très clair qu'à Bélep il n'y a personne qui soit à même de remplir les fonctions dont il s'agit. Je n'en donnerai pour preuve que la quantité déjà énorme de papiers reçus, circulaires et arrêtés à commander et comprendre malgré leur style abstrait, lettres reçues et auxquelles il faut répondre, radiomessages démesurés. Sans mon acceptation, il fallait s'attendre à ce que le Gouverneur, comme c'est prévu par la loi, nomme d'office une personne capable, qui ne peut être que moi à Bélep. À moins que, sous aucun titre, mais pour venir en aide, j'en vienne à me mêler de tout, ce qui n'aurait pas passé inaperçu à Nouméa et aurait fait accuser d'usurpation de pouvoir le missionnaire. En acceptant le poste d'adjoint, je peux, avec le moins d'inconvénients possible, pourvoir au bien de Bélep, mais je n'endosse pas les responsabilités dont le canon 139 veut préserver les clercs, lesquelles, selon la loi française, vont au seul président ou maire.

Voilà, bien raccourci malgré sa longueur apparente, l'essentiel des motifs qui m'ont fait agir. Ils m'engagent d'ailleurs que l'avenir immédiat. Je pense que dans six ans, quand on renouvellera les Commissions régionales, le missionnaire pourra se retirer. Et même auparavant, vous êtes toujours libre de déposer de moi. Je croirais pourtant qu'il ne serait pas sage de me demander de

Démissionner de ma charge sans avoir étudié cette affaire
ici-même, sur place, mieux que dans ces quelques lignes.

Quant au surcroît de travail qui s'impose à moi,
je crois pouvoir m'en tirer de cette façon: Le secrétaire
de la Commission Régionale est le catéchiste Joachim
frère de Grégori. Il sera payé, et bien payé, je crois. Mais
comme je serai obligé de faire une importante partie
de son travail, il est entendu qu'il ne dédommagera
en différents travaux matériels pour la mission
travaux que bien souvent jusqu'ici; hélas, j'ai dû
accomplir moi-même.

Daignez agréer, Monseigneur, l'expression
de mes respectueux hommages.

P. J. J. J.
+ s. 7.

P. S. Un groupe de paroisses du diocèse de La Rochelle
(une paroisse natale et celles qui l'entourent), ont lancé un
Bulletin paroissial tout récemment. Leurs curés, que je connais
presque tous, le doyen notamment, me demandent d'envoyer
de temps en temps un article. Puis-je répondre à leur désir
et envoyer des articles... Des articles signés? Il va sans dire que
le Bulletin paroissial est en règle avec l'autorité diocésaine. De plus
la mission Bélep est redevable à ces paroisses d'un bel ornement blanc
reçu cette année.

Hes Bèlep le 18 décembre 1954.

Monsieur.

Je vous prie de m'excuser de n'avoir pas répondu plus tôt à votre lettre du 27 novembre. Je n'ai eu pour cela qu'une seule occasion, mais on ne me donnait que quelques instants: devant alors écrire au Père Procureur pour notre indispensable ravitaillement, je lui ai demandé de vous donner l'essentiel de ma réponse: "J'ai refusé l'accepter un mariage parce qu'il y avait contrainte à l'égard de la future." Je suppose que ma commission vous a été faite.

Voici maintenant l'exposé de cette affaire. Vers le 20 octobre, Patrice Poitilly s'est présentée à moi, accompagnant son frère David dont il est le tuteur depuis la mort de leur père. Il m'a demandé de faire les annonces de mariage entre David ^(22 ans) et une fille de l'école, Candide Chale (16 ans $\frac{1}{2}$). J'ai accepté avec une joie non dissimulée les mariages étant, hélas, assez rares, et celui-ci semblant assez bien assorti. Mais, selon que je fais chaque fois, j'ai voulu connaître auparavant la volonté des futurs et leur ai posé quelques questions à ce sujet, à chacun d'eux, séparément. David m'a bien affirmé son désir très clair d'épouser Candide. Mais celle-ci m'a dit «non, je ne veux pas». Je lui avais d'abord demandé si son père Hyacinthe, qui était absent, était au courant et consentait au mariage, et alors ^{elle} avait répondu affirmativement. Puis elle m'a dit qu'elle ne voulait pas. J'ai donc averti Patrice de ce refus.

Il est à noter que Patrice et Hyacinthe sont beaux-frères, ayant épousé deux sœurs. Cela explique comment ils ont pu décider entre eux et selon la coutume péruvienne d'autrefois le mariage de Candide sans lui donner le temps de réfléchir, ni même sans lui demander son avis.

Deux ou trois jours plus tard, trouvant David, je lui ai donné le conseil de temporiser. Et comme il m'affirmait n'avoir jamais parlé à Candide, je lui ^{ai} conseillé de la voir parfois, mais pas en cachette, soit chez ses parents soit à l'école, de lui parler et d'étudier ainsi les possibilités d'un mariage. Je lui ai dit mon avis que le refus de Candide venait sans doute de ce qu'elle n'a pas eu le temps de réfléchir. J'ai parlé dans le même sens à Patrice, mais ils n'ont pas voulu m'écouter, tant ils sont persuadés qu'une fille ne peut qu'obéir.

On a au contraire voulu brusquer les choses et forcer Candide à dire oui. Mais on ne voulait pas que je lui parle sans leur présence.

Le 24 octobre, d'abord Candide a été conduite à la mission par sa mère Euphémie (qui longuement jadis a eu une conduite incestueuse avec Patrice, d'où bagarres dans la tribu). Euphémie m'a annoncé que Candide voulait le mariage et qu'elle avait eu peur de me dire oui auparavant. J'ai demandé à Euphémie de s'éloigner, ce qui ne fut pas pour lui plaire, et devant moi, Candide a fait la moue et n'a pas voulu répondre, malgré mon insistance, malgré que je lui aie exposé succinctement les devoirs des curés et aussi des futurs au sujet de l'enquête prématrimoniale.

Il est à noter aussi que quand Candide

ni avait dit non, la première fois, elle l'avait fait sans hésitation, librement, trompant complètement mon attente: En la questionnant je pensais bien n'accomplir qu'une formalité et je m'attendais à l'acceptation et non pas au refus.

Ensuite, le 30 octobre, la nuit étant déjà venue Patrice, David, Hyacinthe et Candide sont venus me voir. Hyacinthe arrivait tout juste de la Grande Terre, ce qui prouve avec quelle empressement on a voulu régler l'affaire. Hyacinthe m'a dit «Vite Candide qui vient pour dire oui.» J'ai dit que je n'avais rien à dire à Patrice ni à David et j'ai fait descendre Candide à l'école. J'ai parlé à Hyacinthe pour le mettre au courant. Il m'a dit que'il acceptait, lui, le mariage. Mais comme je lui annonçais que je parlerais à Candide le lendemain, il m'a dit son désir d'assister à cet entretien. Comme je refusais, affirmant qu'à l'école, s'il n'y avait personne pour nous entendre il y aurait beaucoup de témoins pour nous voir, il s'emporta, devint arrogant: "Qui commande ici?" disait-il. ---

Le 31 octobre, à l'école, j'ai vu pour la troisième fois Candide qui, plus que la deuxième fois, s'est enfermée dans son mutisme, contrastant avec la liberté de ses réponses du premier entretien comme aussi d'ailleurs avec sa manière d'agir ordinaire soit avec les Sœurs soit avec moi-même.

Dans ces conditions j'ai averti les intéressés que je ne pouvais faire les annonces de ce mariage, et que je n'accepterais même pas qu'on m'en reparle avant quelques mois.

Depuis, le catéchète Grégori m'a affirmé que Hyacinthe a subi d'assez durs reproches de son père et de sa mère pour avoir voulu «marier sa fille sans lui laisser son libre consentement ~~et~~ ~~le~~ temps de réfléchir.» Eux-mêmes sans doute

1
n'avaient pas été mis au courant de ce qui a été
résolu entre Patrice, David et Hyacinthe, eux seuls.

Dans ces conditions, Monseigneur, je vous
demande ce que je devrai faire si l'affaire
revient sur le tapis (c'est assez probable) et que
Candido accepte enfin le mariage avec
David. Car cette acceptation pourra être ou bien
1°) sincère et de plein gré, 2°) sincère encore
mais avec répugnance, 3°) ni de plein gré ni
même sincère malgré le serment émis, par
crainte grave des parents, entraînant l'invalidité
du mariage.

Je ne crois pas manquer au secret en vous
affirmant - à vous seul - que la deuxième
alternative s'est produite à Bélep. Une jeune
fille, qui avait refusé le mariage un an plus tôt,
a accepté ^{avec le même garçon} un an plus tard, et m'a dit: « C'est
tel catéchiste qui a décidé cela avec mon tuteur et
mon futur époux. Je n'ai eu rien à dire. Cependant
j'accepte aujourd'hui sincèrement et je dirai
oui sincèrement. » Belle-ci était assez évoluée
pour comprendre quelle différence existe entre une
acceptation sincère et de plein gré et une accep-
tation sincère encore mais avec répugnance ou
"ad duritiam cordis".

C'est bien difficile dans cette tribu arriérée
de Bélep de faire entrer dans les mœurs la liberté
de choisir un conjoint selon son gré. Les femmes
gens eux-mêmes attendent qu'on décide pour eux,
et en attendant se conduisent mal. Il en résulte
bien des misères, qui motivent les plaintes portées
contre eux chaque dimanche aux Notables. Ceux-
ci, fatigués des histoires, ne voient plus qu'un seul
remède: « On va les marier ». Et on les marie
en effet. La majorité des mariages contractés
viennent de l'initiative des notables, dont la
bonne intention d'ailleurs est certaine. Mais
enfin, le cas se reproduisant en novembre dernier

J'ai relu votre lettre pastorale de 1947 aux
notables. Je leur ai fait remarquer qu'ils
pourraient encore user de leur autorité en
insistant auprès des grands garçons pour
qu'ils se marient, auprès de leurs parents pour
qu'ils donnent le même conseil, mais sans
intervenir dans le choix même du conjoint.
Je ne serais pas surpris qu'après cette intervention
les mariages se raréfient encore.

Les Soeurs, les catéchistes, nos autres auxi-
liaires, les Bébépins, et moi-même, nous vous
remercions de la Bénédiction Apostolique que
vous nous apportez.

Ayant reçu votre lettre le 3 décembre
seulement, je n'ai pu qu'improviser la célébra-
tion de clôture de l'Année Mariale. Ce fut
pourtant une journée très consolante et dont
les fruits semblent devoir persister, journée
qu'il faudra marquer d'un caillou blanc
car l'année a été excessivement dure et pénible
en général, très que pourvue de quelques bons
résultats. Le 8 décembre donc il y eut messe
de communion, réunion à l'église des différents
groupes de la population pendant toute la journée,
puis la nuit étant venue on a repris la procession
à La Salette, laquelle n'avait pas eu lieu parait-il
depuis l'exil à Balade, c'est à dire depuis 1892.
Ensuite messe chantée à 8 heures.

Voici Noël, avec auparavant la retraite
des grands et grandes qui vont quitter défini-
tivement l'école, la retraite (différente) des

petits qui feront leur première communion.
Puis les sœurs vont se réparer: Deux feront leur
retraite à Boudé, leur Marthe ira à Vouméa
consulter le Docteur, et Sœur Pascal préférée,
je crois, rester ici.

Je ne vous donne pas d'autres nouvelles,
parce que j'espère que vous viendrez bientôt
à Bélep, et que vous y reviendrez aussi dans un
an, le 10 janvier 1956, pour le Centenaire de
la mission.

Avec l'expression de mes respectueux hommages,
je vous prie d'agréer aussi, Monseigneur, mes
meilleurs vœux de Nouvel An.

J. J. J.
+ S. 7.

Nouvelle-Calédonie
et
Dépendances

Service de l'Elevage
et des
Industries animales

PROCES VERBAL de la réunion de la Commission
chargée de se rendre à l'Ile Pott et Art, Archi-
pel des Bélep, pour effectuer une enquête au
sujet des demandes formulées d'une part par
M. Cyriaque Mary et d'autre part par les Indi-
gènes des Bélep, tendant à obtenir du terrain
sur l'Ile Pott.

29-01-55

MINUTE

La Commission chargée de se rendre à l'Ile Pott pour
effectuer une enquête au sujet des demandes formulées d'une
part par M. Cyriaque Mary, et d'autre part par les Indigènes
des Bélep, tendant à obtenir du terrain sur l'Ile Pott, s'est
réunie à Pott, le Samedi 29 Janvier 1955 pour effectuer la dite
enquête.

Etaient présents :

MM. Verges, Chef du Service de l'Elevage - Président

Bordes - Président de la Chambre d'Agriculture

Mariotti - Chef du Service du Domaine

Maylié - Chef du Service des Affaires Autochtones

Rock Pidjot - Conseiller Général

Goyetche - Géomètre, désigné par le Chef du Service
Topographique

Absent excusé :

M. d'Ausbourg - Chef du Service de l'Agriculture.

Le Grand Chef Wahoulou, et M. le Conseiller
Général Raphaël Bouanaoué, ont été convoqués par télégramme
N° 15 du 25 Janvier 1955.

Seul, le Grand Chef Wahoulou s'est rendu à cette
convocation, assisté d'un Ancien de la Tribu de Bélep, Michéli.

°
°

La Commission a procédé à un examen de la situation
générale de l'Ile.

L'Ile Pott, était autrefois, occupée par des indigènes
relevant de l'autorité du Grand Chef des Iles Bélep. Quel-
ques familles issues de ces indigènes existent encore sur
l'Ile Art, et ont le légitime désir de retourner cultiver les
terres de leurs Pères.

Par vente de gré à gré (acte du 24 Mai 1899), les
lots N° 1 de 52 Ha. et N° 2 de 57 Ha, ont été vendus à M.

.....

James Lind. Ces lots sont passés successivement, en toute propriété, à M. Mortensen, à M. Pagnotte, à la Société Agricole et Commerciale de l'Ile Pott, puis enfin, à l'heure actuelle, à M. Cyriaque Mary qui a racheté les parts de ses co-associés. Les indigènes de l'Ile Pott se sont retirés sur l'Ile Art. Le Grand Chef de la Tribu des Bélep ayant, par déclaration en date du 23 décembre 1913, abandonné tous droits sur l'Ile Pott; l'Ile Art leur a été rendue et affectée en entier.

A l'heure actuelle, il n'existe donc sur l'Ile Pott, un seul occupant, M. Cyriaque Mary.

L'Ile Pott a une superficie de 1.184 ha. 45 a. y compris les petits ilots voisins, et la zone maritime. Sur ces 1.184 ha. 45 a, M. Mary possède :

1°/ - En toute propriété : 109 Ha.

2°/ - En location

a/ - la zone maritime comprise aux droits des lots N° 1 et 2 qu'il est impossible de lui retirer pour la concéder à d'autre; cette zone maritime a une superficie de 99 ha. 40

b/ - en location à titre précaire et révocable, 15 lots d'une superficie de 52 ha.60 a.

soit en définitive, 152 ha. en location, dont 99 Ha. ne pouvant être concédés qu'au propriétaire des lots N° 1 et 2.

Les Indigènes demandent les locations disponibles de l'Ile Pott, mais ce qui pourrait leur être concédé, ce n'est qu'une superficie de 52 ha.60, divisée en 15 petits lots représentant chacun un petit bouquet de cocotiers et dont le terrain propice à la culture est de très petite superficie.

En réalité les indigènes entendent bien obtenir, tôt ou tard, la totalité des terrains de l'Ile. C'est expressément ce que le Grand Chef présent, et par la voix de son représentant Mickaéli, nous a nettement laissé entendre.

D'autre part M. Mary demande à son tour en location,

.....
* LA TOTALITÉ des terrains de l'Ile; Les surfaces susceptibles d'être cultivées trouvant en majeure partie sur les propriétés de M. Cy. Mary. C'est expressément
.....

la totalité des terrains disponibles et donne pour motif essentiel, l'importance de son cheptel qui nécessite, en raison de la pauvreté du pâturage, des surfaces importantes.

Si donc l'on concède aux indigènes les locations à titre précaire et révocable, précédemment accordées à M. Cyrriaque Mary, ces locations seraient nettement insuffisantes pour permettre d'y procéder à l'élevage des bovins. Cet élevage est considéré par M. Mary, comme indispensable à l'entretien des cocoteraies.;

M. Mary, serait alors dans l'obligation d'entourer 12 des 15 lots, de barrières suffisamment solides pour être efficaces, et ceci serait une dépense exorbitante. Il perdrait également le bénéfice de la plupart des terres sur lesquelles le bétail pâture et peut trouver sa nourriture.

La solution qui consisterait à donner les lots disponibles en location à des indigènes ne répondrait certainement pas à leurs aspirations. Elle comporterait des inconvénients graves pour M. Mary. Le conflit qui existe déjà ne fera que s'aggraver jusqu'à ce qu'on soit obligé d'y porter remède.

Compte tenu de toutes ces considérations, la Commission a été amenée à rechercher un accord acceptable pour les parties en présence. Elle a estimé :

1°/ - Etant donné le désir nettement exprimé par le Grand Chef et son adjoint, Mickaéli, de réoccuper, tôt ou tard, la totalité des terrains de l'Ile Pott, qu'ils estiment légitime de se voir à nouveau concédés.

2°/ - Les difficultés et les conflits qui ne manqueraient pas de se produire entre M. Mary ou son personnel, et les indigènes installés sur les locations de l'Ile Pott, conflits qui naîtront fatalement du fait que les indigènes refusent systématiquement de se rendre acquéreur de tout ou partie du cheptel de M. Mary, que d'autre part l'obligation qui serait faite à M. Mary d'entourer les cultures des indigènes installés sur

3°/ - suppression pure et simple de ces locations.....

l'Ile Pott, ruinerait totalement son élevage, élevage estimé par ailleurs indispensable pour l'entretien des cocoteraies et le ravitaillement en viande fraîche du personnel ou des contracteurs de M. Mary.

3°/ - que la co-existence sur une Ile aussi petite et aussi pauvre d'une entreprise mixte agricole et pastorale appartenant à une Société et des plantations indigènes, est pour le moins indésirable, sinon impossible.

La commission émet le vœu :

A/ - que le Territoire étudie la possibilité de se rendre acquéreur des lots N° 1 et 2 appartenant à M. Mary, ainsi que de la conduite d'eau. Cette acquisition pourrait faire l'objet d'une estimation préalable. M. Mary - qui estime sa propriété à 3.270.000 Frs, calculé sur la base de 100 cocotiers à l'Ha. au lieu de 144, et de 300 Frs. le pied, prix fixé par arrêté N° 437 du 29 Mars 1954, pour paiement au propriétaire des cocotiers abattus pour cause d'utilité publique - serait disposé à vendre sa propriété pour la somme de 2.500.000 Frs.

B/ - qu'en raison du préjudice certain qui serait occasionné à M. Mary

a/ - par le retrait de toutes les locations à titre précaire et révocable sur lesquelles existe en grande majorité des cocotiers assez jeunes, plantés par M. Mary ou ses prédécesseurs, ou poussés spontanément

b/ - l'obligation qui lui serait faite d'évacuer son bétail, avec les frais et pertes que cela comporterait, et de détruire à coups de fusils les bêtes qu'il lui serait impossible de capturer.

C/ - l'évacuation du matériel qui n'intéresserait nullement les indigènes, évacuation qui serait grevée de frais de transport importants

D/ - suppression pure et simple du commerce qu'il exerce

sur l'Ile Pott

des propriétés de la réserve soient estimés assez largement.

4°/ - que ces terrains soient concédés à la tribu de Bélep en agrandissement de la réserve pour y installer les

familles autrefois déplacées, et réinstallées sur l'Ile Art

ou tout autre groupement désigné par le Grand Chef et son Conseil

5°/ - que les indigènes achètent :

a/ - à la Colonie les portions de zone ~~maritime~~ sur lesquelles existent les constructions appartenant à M. Mary, ou que la Colonie consente aux indigènes une affectation de longue durée moyennant une location de principe de 1 franc par an, par exemple.

b/ - à la Société Agricole Cyriaque Mary, les constructions édifiées sur les lot N° 2, et éventuellement le matériel d'exploitation. A titre d'indication, le chiffre articulé par la Commission pour procéder à cette acquisition est de 1.500.000 Frs. et a été approuvé par le Grand Chef et son délégué, comme étant dans les possibilités de la collectivité Indigène des Bélep.

6°/ - que pour la réalisation de cet achat, pour le cas où les indigènes ne posséderaient pas les fonds nécessaires, le Crédit Agricole intervienne pour leur accorder une aide financière sous forme de prêts à moyen terme et à court terme. Le Grand Chef questionné estime que l'effort qui pourrait être actuellement effectué par la collectivité indigène pour faire face aux remboursements de ces frais serait de l'ordre de 500 à 800.000 Francs par an. Les prêts qui pourraient leur être accordés, seraient récupérés en 2 à 3 ans, ~~pe~~ peut être même par anticipation, puisque les ressources des indigènes s'augmenteraient automatiquement du profit qu'ils retireront de l'exploitation des cocoteraies de l'Ile Pott, qui produisent 80 à 100 tonnes de coprah par an.

7°/ - que M. Mary évacue, à ses frais, le matériel flottant, le mobilier, le matériel d'exploitation, les marchandises dont les indigènes n'ont pas besoin, et surtout le cheptel

bovin de l'Ile Pott. L'évacuation du bétail étant terminée, les indigènes ne rendraient nullement responsable M. Mary des dégâts qui pourraient être occasionnés par le bétail sauvage dont la capture aurait été impossible, M. Mary s'engageant à laisser gratuitement ces animaux aux indigènes à charge par eux de les abattre. Cette condition a été formellement acceptée par le Grand Chef et son adjoint.

8°/ - que les tombes des colons de l'Ile Pott soient respectées et entretenues par les indigènes nouvellement occupants du sol./.

Nouméa, le 1er février 1955.

Le Chef du Service,

Les Membres de la
Commission,

réunion de la Commission chargée de se rendre à l'île POTT et à l'île ART, Archipel des BÉLÉP, pour effectuer une enquête au sujet des demandes formulées d'une part par M. Cyrisque Mary et d'autre part par les Indigènes des BÉLÉP, tendant à obtenir du terrain sur l'île POTT.

La susdite Commission s'est réunie à POTT le samedi 29 - 1 - 1955. pour effectuer l'enquête.

Étaient présents :

- M. M. Vergès, Chef du Service de l'Élevage, Président
- Bordes - Président de la Chambre d'Agriculture
- Mariotti - Chef du Service du Domaine,
- MAYLIE - Chef du Service des Aff. ^{Ind.} Autochtones.
- Roche Pidjot - Conseiller Général.
- Joyetche - Géomètre.

Le grand chef Abraham O W. akoulo, couronné s'est rendu à la réunion de la Commission à POTT, assisté de Michaël ancien de la tribu.

Historique. - L'île de POTT était occupée autrefois par des indigènes relevant de l'autorité du 5^e chef des BÉLÉP. Q. q. familles de ces indigènes existent encore à ART et ont le légitime désir de retourner cultiver les terres de leurs pères.

Par vente de gré à gré (acte du 24 mai, 1899) les lots n^{os} 1 de 52 H^{as}. et n^o 2, de 51 H^{as} ont été vendus à M^r James Lind. Ces lots ont par la suite successivement été propriété à M. Montesson, à M. Pagnotte, à la Soc. Agricole et Commerciale de l'île POTT, et enfin à M^r Cyrisque Mary qui a acheté les parts de ses co-associés.

Bournaoie Raphaël
La Grandeur Monsieur Besson -

Belép le 17 Avril 1955

La Grandeur!

Il me s'embble que peut-être jus qu'ici
vous avait entendu qu'un seul son
de cloche sur mon différend avec
le Père prout. L'année dernière au
Sujét de la Radio de Belép -
Une la gravité des gestes du Père à mon
égard. Je ne suis tux. Connaissant
bien son tempérament et sa maladie.
Il vous diras peut-être qu'il ne connais
pas mon brusque changement vis à vis
de lui.

Le motif de
si/ Voici pourquoi ce brusque changement
En 53 lorsque mon cousin Mikhaïl a
demandé au Grand Chef et son Conseil
de punir fortement l'adultère pour
sauvegarder la sainteté du mariage.
Le Père était de son avis. Mais à notre
retour de Honnea après le Centenaire.
Le Père changea d'avis. Il empêcha
le grand chef et son Conseil de juger
les coupable leur disant que ce n'est
point de leur ressort - quel c'est à dire

seul à connaître les péchés des gens -
Toutant les missionnaires qui l'ont posé -
Célestiens ont toujours Conseillers aux
Grands Chefs et leurs Conseillers l'être
ferme et sévère sur ce point, afin de sau-
vegarder la sainteté du mariage -
Par la suite j'ai vu qu'il parlait ainsi
Car Jean Baptiste Cambouène fils de
Benone, ad eut un enfant adultère
avec sa belle sœur Emilienne Bouang
fille de Labas.

Jean Baptiste est son bras droit en même
temps que son Conseiller. Comme je vous
l'ai déjà signalé au paravant - Il a
du menacer le Père de l'abandonner s'il
soutenait le délégué Mikael et le Grand
Chef -

2) Il nous traita les Bouanaoue, des gens
spécrites et menteurs -

3) Le jour où il est venu s'imposer à la
Cabine Radiophonique - Il a pénétré
sans me demander l'Autorisation en
faisant irruption pour saisir le micro
alors que je venais de commencer
ma vacation avec Toum. Ce qui
occasionna mon emportement -

Je lui ai simplement demandé de quel
a-t-il pénétré dans la Cabine sans me
demander l'autorisation? Il m'a répon-
du, de personne, mais il l'a prend de
lui-même. Jour ne pas aller plus
loin je lui cède le micro - Alors ce sont
des échanges de paroles aigre entre lui et
le Gérant de Toum. Après avoir terminé
avec le Gérant, le Toum. Il m'entreprend
dans ma chambre. Me demandant pourquoi
ce brusque attitude. Je lui ai répondu, que
par ce qu'il nous a traité les Bouanaoue
d'ipocrites et des menteurs. Voulaient à tout
prix savoir par qui, et où qu'il nous a tra-
cés! Je lui ai répondu qu'il n'a qu'à réfléchir
cher - C'est à ce moment là qu'étant
hors de lui-même, me traita de malhonneté,
Sal Cochon ~~et~~ crachant en ma direction
sur ma table. Et se levant est venu
à quelques centimètres de moi pour me gifler
avec une ^{petite} feuille de papier qu'il tenait dans sa
main - Avant de partir, il me posa la
question, pour qui a ton fait des démarches
au Conseil Général pour passer les frais
de transport des marchandises venues par
Camion Molédon - Je lui ai répondu que

C'est pour son Commerce.

4) ~~Donner~~ la Commission Régionale. D'accord avec le Catechiste et Menou. Ils a demandé aux Candidats Choisis par Grégori qu'ils s'élisent à la Commission Régionale Comme membre - Et m'elimine ~~est~~ de la Commission - ainsi que le délégué Mikhaël.

Il a dit à la population que les Conseillers Du Chef, les membres des Commissions Régionale ont les pouvoirs et prérogatives de Chef. Quant à moi je ne suis que le représentant de pouvoir législative et non le pouvoir exécutive.

Je vous prie Monsieur Monseigneur que le Père ^{Mom} le Catechiste Grégori et une partie de la population, c'est-à-dire les Jeamboussones vont vous demander le maintient du Père Yvon à Pélép. Ne les écoutez - pas mais agissez suivant votre ligne de conduite avec le concours de la grâce de l'Esprit Saint Et pour le bien de la tribu.

Je vous prie Monseigneur de prier beaucoup pour Pélép, car le mariage n'a plus son caractère Sacramentel: Votre devoto fils en D.S. J.C. Raphael Noumoua

De la
part
R. I. y voir

La Cathédrale le 24 avril 1955

Compte rendu succinct sur la
conduite de Raphaël Bonanaoué à
mon égard depuis un an.

Cause essentielle: Au début de 1954, il s'entend
avec M^{me} Mary pour acheter Tott. La tribu
payerait 4.500.000 francs et Raphaël aurait
la part du lion sans bourse délier (cf. le
bureau des A. I. — Rock Pidyo — Tous les Belépinié)

Causes secondaires: 1^o) Complexe d'infériorité: Il voudrait
jouer un grand rôle et ne s'en sent pas capable.
2^o) J'ai dû le traiter avec trop de considération
et aussi avec trop de familiarité, étant sans
méfiance à son égard.

(En tout cas pendant sept ans il a reçu de moi les
services les plus fréquents et les plus importants)

Début: Prévoyant mon opposition à son projet, Raphaël
a pris les devants. J'ai été totalement surpris:
a) Dénonciation pour être entré dans son "bureau
de poste" (où tout le monde rentre, et où moi-
même je l'avais officiellement remplacé pendant
près d'un an)

b). Reproches injurieux les plus blessants alors que
je lui demandais de se ressaisir.

Mais ce n'est qu'en juillet que j'ai pu savoir
qu'il avait traité avec M^{me} Mary et que c'était
sérieux.

Le contrat avec M^r Mary.

Il serait trop long d'en dire toutes les péripéties. Il doit y avoir aussi des dessous que j'ignore. En bref: La tribu n'a pas marché: 40 signatures sur 130 environ au début, suivies de nombreuses retractsations (avant même que je sois au courant). Les familles les plus intéressées à l'île Pott étaient opposées. Raphaël disait que'il m'avait parlé, que j'approuvais.

Le grand chef fut très ennuyé et hésitant. M^r Mary poussait à la discrétion et à la rapidité. Il vint pour passer le contrat à Bélep le 19 septembre. Le grand chef réclama ma présence. Raphaël et Mary se recréèrent. Rien ne fut fait, heureusement.

Ensuite: Venir à Nouméa à la fin de septembre, j'ai fait reprendre l'affaire de Pott là où elle en était avant ce qui vient d'être dit.

Entre temps Raphaël 1^o) subit un échec aux élections de délégué ICALO 2^o) Obtient du grand chef qu'il renonce à demander Pott.

Les élections municipales du 3 octobre.

a) A Nouméa j'avais reçu l'ordre de tout mettre en œuvre pour procurer des élections valides, et si possible dès le premier tour.

b) Retour à Bélep le 1^{er} octobre. Le 2 à midi rien n'avait été préparé par le Chef.

J'ai donc réuni le Chef, Grégori et Mikael, qui m'ont donné leur appui. Nous avons tout d'abord demandé à Raphaël de se présenter avec nous. Il a refusé, a posé (seul) sa candidature contre nous, a réclame du papier blanc pour faire ses bulletins, et comme je n'en avais pas à lui fournir, s'est emporté.

c) Le jour des élections il a exigé selon son droit de faire partie du bureau. Je l'ai donc eu près de moi toute la journée. Aux instances de Mikael, j'ai fait les avances d'une réconciliation, malgré les plus violents reproches encore subis ce jour-là ("Je n'avais donné que 1.200 F^{ms} pour ton bateau qui reconduisait à la Grande Terre Sœur Anna sa sœur - venue voir les siens). Prenant donc l'occasion d'une parole véhément dite un jour - le seul reproche que je puisse me faire - j'ai présenté des excuses. Lui, Raphaël, n'en a présentée aucune. Mais il a cette de me faire ouvertement la guerre

Depuis: Je lui ai rendu toutes marques de considération et d'amitié, de collaboration aussi sur certains points, mais non celles de confiance totale et de familiarité.

En janvier j'apprends qu'il a dénoncé la "Mission de Bélep" (sans préciser qui) de faire de la médecine et de lui enlever ses clients, et que le Docteur Gabriel de Koumac va venir enquêter. Mettant loyalement Raphaël au courant de cette affaire pour qu'il puisse se défendre d'une telle accusation il nie et fait l'éboumé. Réflexion du Docteur au R.P. Perret après sa venue à Bélep: "Je n'ai jamais vu un homme aussi faux que Raphaël".

En ce 24 avril, j'apprends que Raphaël m'a de nouveau dénoncé à mon évêque. J'ignore encore de quoi

il peut s'agir.

Mais ce qui est certain c'est qu'il n'est pas
de bonne foi.

La réflexion du Docteur Galien aussi est très
juste. Car le lundi de Pâques encore Raphaël se
montrait plein d'amabilité et de courtoisie,
lors de la bénédiction de la nouvelle école, alors
que déjà il méditait de me diffamer encore.

P. P. P.
18.7.

HL/AM

Nouméa, le 7 Mai 1955.

SECRETARIAT GENERAL

le BUREAU

N° 1704/S.G.1

Le Secrétaire Général du Gouvernement,

à Monsieur le Révérend Père Y V O N

Missionnaire à

BÉLEP.

Objet : Démission.

Référence : Votre lettre du 31 Avril 1955.

Révérend Père,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre citée en référence, par laquelle vous donnez votre démission, pour compter du 30 Mai courant de vos fonctions d'Officier d'état-civil et d'adjoint de la Commission Régionale de Bélep, et de vous en donner acte.

Il pourra être pourvu à votre remplacement en qualité d'adjoint dans un délai de quinzaine à compter du 30 Mai et à l'occasion de la session ordinaire de Mai dans les conditions et les formes prévues aux articles 48 et suivants de l'arrêté N° 1288 du 18 Octobre 1947 portant organisation de Commissions régionales et fixant leurs attributions (pages 46 et suivantes de la documentation générale en votre possession).

En ce qui concerne les fonctions d'officier d'état-civil qui vous avaient été dévolues par arrêté N° 487/A.I. du 5 Avril 1947, je suis d'accord pour qu'elles soient assurées par le Révérend Père TAVERNIER, dès installation à Bélep, une décision sera prise dans ce sens.

Quant aux fonctions de Président de bureau de vote dont vous avez été jusqu'ici chargé à l'occasion des élections, elles ne peuvent être attribuées à l'avance, étant occasionnelles. Il est cependant pris note de ce que, en cas de besoin, le Révérend Père TAVERNIER accepterait d'assurer de telles fonctions.

Je vous prie d'agréer, Révérend Père, l'assurance de ma considération distinguée.

Signé : M. BIROS -

1 Copie à Municipalité de Bélep.

1 Copie à Affaires Autochtones -

(Pour préparation de la décision d'officier d'état-civil).

5-7-55
Dammann
Lamy

DECISION nommant le R.P. TAVERNIER, Officier
d'Etat-Civil des citoyens de statut civil
particulier de la circonscription de BELEP.-

Le Conseiller d'Etat
Haut-Commissaire de la République dans l'Océan Pacifique
et aux Nouvelles-Hébrides
Gouverneur de la Nouvelle-Calédonie et Dépendances
Commandeur de la Légion d'Honneur,

N° 739

Ampliations :
Cabinet 1
S.G.L.A. 3
Intéressés 2
C.R. Bélep 1
Sec Judic. 1
J.O.N.C. 1

VU le décret du 12 Décembre 1874 et les autres
actes sur le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et Dépen-
dances ;

VU l'arrêté N° 631 du 21 Juin 1954, modifié par
arrêté N° 1195 du 26 août 1954, relatif à l'état civil des
citoyens de statut civil particulier ;

VU la lettre du R.P. YVON, Officier d'état-civil
des citoyens de statut civil particulier de la circonscrip-
tion de Bélep, en date du 31 avril 1955 ;

VU les nécessités du service ;

D E C I D E :

ARTICLE 1er - La décision N° 487/AI du 5 avril 1947, nom-
mant le R.P. YVON Officier d'Etat-Civil des citoyens de statut
civil particulier est rapportée.-

ARTICLE 2 - Le R.P. TAVERNIER est nommé Officier d'Etat-
Civil des citoyens de statut civil particulier de la circonscrip-
tion de Bélep, pour compter du 30 Mai 1955.-

ARTICLE 3 - La présente décision sera enregistrée et
publiée au Journal Officiel de la Colonie.-

Nouméa, le 26 MAI 1955

Le Chef du Service
Judiciaire,

Le Chef du Bureau d'Administration
Générale et des Affaires Autochtones,

R. MAYLIE

Pour ampliation
Le Directeur de Cabinet,

POUR LE HAUT-COMMISSAIRE,
GOUVERNEUR DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE
ET DÉPENDANCES
ET PAR DÉLÉGATION.

LE SECRETAIRE GÉNÉRAL
M. BIRGÈS

Bélep 19 Mai 55

+

Ascension

Monseigneur

Je viens vous demander dispense des formalités de l'installation canonique suivant le N° 216 du Directoire. En effet il nous a été impossible de faire cette cérémonie, comme ^{voilà} l'avis dit au P. Yvon, étant donné que nous n'avions pas de lettre de nomination officielle "seule cérémonie essentielle" (254).

Je pense toutefois, du fait de votre intention et du sens de la lettre que vous m'avez envoyée à Bourail, votre juridiction, à tout le moins après le départ du P. Yvon.

Je ne puis vous parler ni de ma santé, ni de ce que j'en pense de cette Mission car il faut l'épreuve du temps. Je ~~ai~~ ^{ai} déjà pris ~~les~~ ^{quatre} heures de classes quotidiennes à l'école des garçons et j'ai l'intention d'essayer de me débarrasser du travail de la boulangerie à la Mission, qui est pénible pour moi. La question du commerce me tracasse un peu. C'est un ^{grand} service social grâce auquel les Bélep sont un ^{niveau} ~~niveau~~ de vie matérielle relativement haut; il faut donc continuer à aider; mais cela compromet certainement pas mal la Mission aux yeux des européens et même de quelques indigènes, n'y aurait-il pas intérêt à le mettre le plus tôt possible au nom de Bononi malgré la petite dette qu'il a encore -

Je vous prie Monseigneur de croire à mon dévouement et à mes prières pour que Dieu comble vos déficiences et répare les ennuis que nous souffrons tous ensemble.

~~Tavernier~~

Je ne permets de vous renvoyer ci-joint quelques documents sur Mare qui il serait bon de conserver et

notamment que j'avais reçu d'occupant des indigènes à Noumea

travaux en phonétique métrique et de notation, les copies de
de l'histoire de la langue - ~~de l'histoire de la langue~~
Lecture, notant les faits de la langue, les erreurs et les
- les notations de l'écriture de la langue en son état actuel

(125) "Histoire de la langue" etc
de la notation de la langue, les erreurs et les
noter, l'histoire de la langue en son état actuel

noter, l'histoire de la langue en son état actuel
de la notation de la langue, les erreurs et les

de la notation de la langue, les erreurs et les
noter, l'histoire de la langue en son état actuel

noter, l'histoire de la langue en son état actuel
de la notation de la langue, les erreurs et les

de la notation de la langue, les erreurs et les

Nouméa, le 13 Juin 1955

N° 590/AA

NOTE à Monsieur l'Officier
de l'Etat-Civil

à BELEP

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, par ce même courrier, les fournitures suivantes :

- 2 paquets d'enveloppes
- 2 stylos à bille
- 1 gomme
- 1/2 rame de papier à machine
du papier carbone

En faisant *observer* que deux fois par an - au moment de l'envoi des fournitures de bureau aux Syndics de l'intérieur - il est envoyé des fournitures à l'Officier de l'Etat-Civil de Bélep.

Le Chef du Bureau d'Administration
Générale et des Affaires Autochtones,


R. MAYLIE

mise faite le 2/7-55

- Et R.P. Yvon n'a jamais reçu aucun envoi de fournitures de Nouméa - Une ou 2 fois à l'occasion de son passage à Nouméa M^r Sellier lui a remis qqes petites choses seulement -

Bélep 2 Août 55

+

R
17-8-55

Monseigneur

Nous avons bien reçu votre lettre au sujet des infirmiers indigènes et comme ~~je~~ ~~avons~~ déjà parlé de cette question à la Tribu elle a porté beaucoup mieux. En effet à Bélep cette question est importante, Raphaël n'a plus que 2 ans avant sa retraite et de plus il est actuellement couché depuis son retour du conseil général pour ~~une~~ ~~maladie~~ (c'est moi qui lui fait des piqûres intra veineuses). Donc, infirmier, chefferie et missionnaire nous avons tous parlé et la seule solution acceptable est celle-ci :

Théophile **MOUFAOU** fils de **Modeste** (actuellement au village à Nounou) **Eugénie BELEP**
n^e 4-7-37
d'une famille pauvre ~~en~~ terrain, il est actuellement moniteur auxiliaire à l'école en même temps qu'il profite des cours de la 1^{ère} Division - Garçon timide, tranquille, travailleur; il est à peu près du niveau du cours Moyen supérieure et aura à l'avantage d'espérer son instruction toute proche.

Nous lui avons parlé, il accepte, je pense qu'il a toutes les chances pour être infirmier auxiliaire et qu'il faut aussi le présenter comme candidat au mois de mars pour le stage d'infirmerie supérieure. En réalité c'est avec regret que je me suis décidé à cette solution car il n'aiderait bien, surtout pour la discipline.

Je viens aussi vous soumettre une question de justice pour le traitement de notre moniteur de la 2^e classe: DONAT TEAMBOU FONE. Jusqu'ici le Père Yvon le payait 3.500 tous les mois et demi (soit environ 9382 par mois, non nourri). Mais il n'avait que 17 garçons en 1954 et n'a que 15 en 1955. Je ne sais pas le taux par élève mais crois que cette paye dépasse ses droits. Il faut savoir de plus qu'il n'a que ses classes à assurer (ou à peu près). Dans ces conditions que dois-je faire pour son allocation supplémentaire de 8.400^{fr} pour 1954 (marié et 1 enfant)? Je pense qu'il faudrait établir dorénavant pour lui un tarif par élève ce qui le pousserait à accepter plus d'élèves en 1956.

ce que lui avait fait refuser sa timidité. Je compte sur vos indications et conseils pour régler cette question.

Je vous signale aussi que nous avons entrepris quelques petits travaux: refaire en ciment la buanderie (qui tombe en ruine) et un abri pour motrice électrique, douche, etc pour le Père. Tout cela est certainement d'accord avec vous, puisque préparé par le R.P. Mon dont j'assume l'intérim. (Vous pour installation électrique puisque le motrice est à l'huile)

Je viens enfin vous demander la faveur de participer à la retraite de septembre puisque je ne suis pas dans la liste et étant donné que je n'aurais eu depuis avril qu'une seule occasion de me confesser ~~et que~~ plus trois de nos anciens élèves recevront l'ordination.

Nous comptons évidemment sur vous pour conférer le sacrement de confirmation au moment des fêtes de centenaire de la Mission à Bely à partir du 10 Janvier 1956 -

Je vous prie, Monseigneur, de croire à nos prières et d'être fermement de mon religieux dévouement.

Fauveuil

Je me suis obligé de reprendre ma lettre car, à la suite de nouvelles consultations et après l'accord de tous encore, une jeune femme mariée sans enfant, fait aussi sa demande pour le stage d'infirmière auxiliaire et surtout ^{si possible} pour être sage-femme, latérale ayant pensé que l'on doit pouvoir obtenir une place ^{au moins par naissance} rémunérée pour Bely où il y a près de 20 naissances par semaine, et cela en plus de l'infirmière. Ce serait plus conforme à la mentalité indigène;

Antonia TEAMBOUEON née le 19 Août 1932
mariée le 19 Juillet 1952 à Stéphane POITHOU

fille de Ferdinand et Valentine MOULOU

elle est la sœur de notre moniteur Donat, de famille assez intelligente mais sans doute pas très poussée au point de vue intellectuel (s. Mathurine) et ayant quitté l'école depuis 7 ans.

Elle vit à Nominia avec son mari, évidemment.

voir les lettres de
Théophile Moulin
à la
Antonia
Es. Fossies
Bouvier de
Sante

NOUVELLE-CALÉDONIE

ET HL/PK
DEPENDANCES

Nouméa le 24 Août 1955

Le Secrétaire Général du Gouvernement

SECRETARIAT GÉNÉRAL

1er Bureau

à Monsieur l'Officier d'Etat Civil

N° 2879/S.G.I

de B E L E P

Objet : s/s fonction d'officier d'état civil
Référence: votre lettre du 29 Juillet 1955

Révérend Père,

En réponse à votre lettre citée en référence, j'ai l'honneur de vous faire connaître, qu'il ne me paraît pas possible de vous décharger de vos fonctions d'officier d'état civil, qui étaient assurées jusqu'ici par votre prédécesseur, car il serait à l'heure actuelle impossible de vous remplacer sans préjudices graves pour la collectivité.

Je me permets donc de faire appel à votre sens de l'intérêt général pour vous prier avec insistance de bien vouloir continuer à assurer ces fonctions et je vous remercie d'avance de votre collaboration.

Je vous prie d'agréer, Révérend Père, l'assurance de ma considération très distinguée.

Mimpey

Infirmier Bonnavoue Raphaël
à sa Grandeur Monseigneur
Bresson

Belep le 24 Septembre 1955

Vénéré Monseigneur!

Vous m'excuserez de vous importuner encore une fois par cette lettre.

S'achant l'intérêt avec laquelle vous teniez avec le Médecin Chef à la présence, d'Infirmier Catholique dans un Dispensaire d'un centre ou tribu catholique. Je tiens à vous signaler en temps qu'Infirmier catholique, des fait qui se produit ici à Belep. Pendant l'absence du missionnaire. Qui vous fera juger dans quel état d'esprit avec lesquels ils ont été exécutés.

Le 29 Août c'est-à-dire au lendemain du passage de Rosalie. — Un foot baleur, s'est fracturer le tibia. Ses camarades, au lieu de me l'emmener pour l'examiner, au cas s'il y a lieu de faire des soins sur place ou l'évacuer sur le Dispensaire de Koumou.

Ils ont préféré l'emmener chez lui dans le but de le soigner à leur guise.

Dans le but de me vexer. Ils ont envoyé à plusieurs reprises des Commissionnaires pour me demander la gouttière du Dispensaire. Je leur ai répondu, que le matériel du Dispensaire n'est pas à prêter et n'importe qui. J'ai simplement prêté 2 bandes et un paquet de coton pour ne pas les vexer. Je leur ai fait dire par les Commissionnaires de faire évacuer le blessé sur Koumou.

jusqu'ici il n'y a point de réponse.

Le 13 septembre Marguerite Boinou la femme de Benoni de Mondegeonde, l'ex veuve de Fideli, récemment mariée avec Ferdinand le frère de Benoni, ont accouché la femme de Célestins, fils de Marguerite Boinou et Benoni, chez eux. Elle n'a pas voulu l'emmener au Dispensaire. Je ne sais pourquoi? Tout tant au Dispensaire. Mon épouse que j'ai initié pour m'aider les fait très bien. Sous mon contrôle.

Le 19 septembre Madame Michael Biello: fille de Ferdinand Tiambouéou. S'achève bien qu'elle ^{est} à terme ce mois-ci. Est allé se faire accoucher à Wea, pour ne pas venir au Dispensaire. D'après son mari, Il lui a conseillé de rester à la mission; mais elle n'a pas voulu suivre les conseils de son mari.

Tout récemment. Le 20 septembre. Mondegeonde et Marguerite Boinou ont accouché Agrippine la femme de Michel Tiambouéou fils de Ferdinand. Malgré que je leur ai fait dire par ma nièce Regina de la faire transporter au Dispensaire, pour que je vais l'accoucher suivant les règles d'hygiène.

Vous voyez bien maintenant venir Mondegeonde. Combien cette famille me nuit sans mon rôle d'hygiène.

En donnant pour leur exemple le scandale à toute la tribu. Ce n'est pas leur début de bry.
Presque la totalité de leur famille, font leur
accouchement chez eux.

- Marguerite Boisson, qui se ^{voit} la plus sava
de la tribu et la gouvernante. Par ce qu'elle
est la femme du magasinier du Père, qui
a actuellement un fils au séminaire de
Laita qui paraît - il est le premier en sa
classe, qu'étant apparenté à Roch Pidjot
de la conception. Président de S. U. C. A. L. D.
N'hésite plus à faire ses caprices ici. Comptez
bien que s'il lui arrive quelque chose. La
ministre, son fils et Roch sont là pour
le défendre.

Monsieur Vénéré Monsieur! je suis décidé à en
référer à mes supérieurs et à l'Administration
afin de mettre un terme à ces anomalies qui
n'ont que trop durées.

Croyez-moi Vénéré Monsieur! que ce n'est
point pour haine ni vengeance, que j'agis
de cette façon. C'est uniquement pour empêcher
l'extension des pratiques superstitieuses dans
la tribu.

En vous priant bien aimé Pasteur
de m'excuser encore une fois. Je vous prie
de bien vouloir me donner votre sainte Béni-
diction.

Je suis votre et dévoué serviteur.

Raphaël Bouamane

Infirmerie.

Bélep 10 octobre

55

Monsieur

Je crois bien que ma lettre aura deux ou trois jours de retard pour vous apporter vos vœux de bonne fête. Du moins nos prières pour vous les auront précédés. Cette année surtout elles seront plus nombreuses et ferventes étant donné ce que vous avez laissé entendre après la retraite. Avec beaucoup de confiances je crois, je souhaiterais que vous puissiez rester encore pour que Dieu puisse vous donner un successeur qui soit votre frère comme vous l'êtes.

Voilà Bélep rien de bien nouveau : la commission Régionale société des travaux pour le bien de tous ; l'affaire de Pott avancée de plus en plus mais elle est jamais tranchée ! il y a pas mal de vaisselures mais déjà en moins trois d'illégitimes. J'ai simplifié un peu les comptes entre la Mission et le magasin diminuant ainsi mon travail. Le jour où il y aura un moniteur à l'école des garçons, Bélep deviendra un poste de repos. Ça commença des sœurs et sœur Pascal. Ça a l'air d'aller -

Ces catéchistes et la chrétienté de Bélep s'essaient à moi pour vous assurer de leur filiale affection, de leurs respects et surtout de leurs prières.

Par amitié -

BELEP 1er Novembre 1955

Le RP. TAVERNIER officier d'état civil de BELEP
à MONSIEUR LE CHEF des AFFAIRES AUTOCHTONES 1er Bureau NOUMEA

MONSIEUR,

En réponse à votre lettre du 24 aout
N°2879 SG. I j'ai l'honneur de vous faire savoir que je conti-
nuerai jusqu'en fin d'année 1955 à remplir les fonctions d'of-
ficier d'état civil de BELEP.

J'insiste cependant pour que vous me déchargiez de cette
fonction à compter du 1er Janvier 1956. Il y a sur place des in-
digènes capables de remplir cette fonction si elle leur est sim-
plifiée par des imprimés à remplir; je puis même les diriger un
peu au début. Si vous jugez cette solution impossible peut-être
le syndic de POUM pourrait-il remplir cette fonction en venant
à chaque courrier maritime.

Dans l'espérance d'une réponse favorable je vous
prie, Monsieur, d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à BELEP le 1er Novembre 1955

L'officier d'état civil

Bélep 8 Novembre

+

Reçu le 15/11/55 au soir.

16/11/55

Monsieur

Je vous envoie ce petit mot pour vous donner quelques nouvelles de Bélep.

Il n'y a rien de bien spécial.

Dans les écoles cela va à peu près.

A savoir dire les enfants ont très peu la notion de la discipline sans avoir mauvais esprit. Cela vient du long miné-téne du Père Queck et aussi de l'esprit mauvais de la tribu. Je n'ai jamais vu

des garçons se tenir mal et parler à l'église comme ici. Une raison spéciale c'est qu'ils n'ont pas de surveillant

presque le Père qui est directeur de l'école
est si gentil. Donat ne fait pas de
surveillance en semaine. Jusqu'en
avril Théophile me rendait service
pour cela. Je n'ai fait le sacrifice
pour la place d'infirmière ; en réalité
je n'ai qu'un peu avancé ce départ
car je sentais bien que ses parents
et lui-même ne voudraient pas qu'il res-
te dans cette situation. Quoiqu'il en
soit la situation est difficile pour moi
actuellement et je me fatigue. Je puis
bien faire la classe mais ne puis pas
surveiller la discipline ^{surtout} le soir pendant que
je mange, surtout leur récréation et
au dîner. Bien que je fasse ce que

puis pour cela actuellement et que j'ai l'im-
pression de finir l'année ainsi il faudra une
autre solution pour l'année prochain. Sans sur-
veillance trop souvent les enfants risquent fort
de tomber dans le désordre. Si donc je ne trouve
pas un demi moniteur (comme Théophile) je pense
être obligé de changer le règlement : faire coucher
les enfants au village où ils partent déjà tous
leurs repas ; qu'ils aient la prière du soir
à l'école des garçons et à demander l'assistance
à 2 messes en semaine par exemple. L'envoi
de cette solution c'est le chapellet et prière du soir
à l'église qui sera atteint et surtout tout de diffé-
rences avec le règlement de l'école des filles
qui sont Tenues même le dimanche.

A la Mission cela va à peu près.
Il y a bien eu quelques saouleries...
L'affaire de Pott semble en bonne voie. Les
Béliers doivent racheter les installations
pour 1.200.000 (le gouvernement demandait 2000.000)
On leur demande de Tenues tout de suite 600.000

Bien que la Mission se s'entre dans cette
question qui à titre de conseiller j'ai dit
qu'avec votre approbation la Mission
pourrait donner 1000 frs pour chaque
école, soit 2000 en tout. Ils ont déjà ma-
nuscrit 78.000 déposés chez moi. Je pense
donc que votre réponse sera favorable.

Je vous quitte et vous es-
sente, Monsieur, de tout mon res-
pect et de mes prières.

L'abbé
Lassermière

Bilep 20 Février 56

~~P. 3-56~~

16

Monsieur

Je tiens tout d'abord à vous remercier de votre lettre paternelle et de bien recevoir votre lettre paternelle.

Je vous ai soulevé vous écrire depuis long-temps pour vous donner quelques précisions des fêtes du centre-
(chinois 30 jours et 38 fêtes)

naire de Bilep et de la Confirmation mais nous attendons encore les dates des voyages de Havannah faisant le service et de ce fait nous beaucoup de difficultés actuellement pour le réajustement.

Nous voudrions faire monter le ^{des jours} Roalie à Bilep qui mènerait sous doute une centaine d'indigènes du Nord et littoral Samah les redescendrait 8 jours après. Nous tâcherions de faire venir quelques officiers durant 2 jours dans cette huitaine. Nous voudrions vous avoir à Bilep 2 ou 3 jours avant l'arrivée de tout ce monde pour faire la fête religieuse : Confirmation et purification de la mer. Ces jours officiels seront occupés par une messe

ses de bateaux, une visite d'une petite exposition de tableaux et objets,
un, deux ou 3 matches de foot, un film, concours et jeux divers, peut-
être un petit jeu scénique, un feu d'artifice.

Tous fixerez vous-même la date de votre départ ~~à~~ votre ex-
périence à Lyon un soir nous prendra sur télégramme. Ne serait-il
pas possible d'avoir les G. Quach et Jon ? Si le R.P. Guéneau avait
été disponible et avait pu nous amener un cinéma et quelques beaux
films, j'aurait été un événement extraordinaire pour Dolep.

Nous nous apprêtons à servir nos écoles. Pour les gars
je doute fort d'avoir un surveillant de doctoir et estime donc que
s'il doit y avoir du désordre il vaut mieux qu'il se produise
au village qu'au doctoir sous surveillance et tous ensemble.

De plus les conditions de vie ont bien changés avec celles du temps
de G. Quach et l'école des Filles exigera je crois quelques élargisse-
ments de régime si non les indigènes nous feraient un fou la

Plus grande accusation: celle de l'absence d'isolement
Je vous quitte. Ne m'écrivez en nous j'ai écrit de croire
à une possible flexibilité et à un développement
de vos pures réflexions sur le caractère
de vos devoirs. Tous les jours
de vos devoirs.

Bélep 18 Mars 56

+

Reçu
le 29/3/56

Rép. le 2/4/56

Monsieur

Je vous envoie ci-joint la déclaration des écoles de Bélep.

Comme je vous l'ai dit, d'accord avec l'abbé M. Pascal nous avons modifié le règlement des filles qui, partant le samedi matin, ne rentrent que le lundi pour la classe; cela reposera nos sœurs et surtout la mentalité de cette école ^{pourra} devienir un peu moins caserne. Tous les garçons Grégori m'aident pour le moment de sorte qu'ils continuent à coucher au dortoir mais au moment des trois-ces je serai certainement seul!

Notre monitrice Donat vient d'avoir un 2^e enfant. Dois-je lui donner 3.600 fcs en plus pour l'année?

Je suis un peu fatigué: mes jambes ont parfois peine à me porter ^{seulement il y a de la douleur de circulation} le matin surtout; pourquoi que l'origine n'est pas la colonne vertébrale encore. Mais il n'y a pas à s'inquiéter pour le moment; je ne vous le dis que par esprit filial.

C'est ce matin que j'ai pu parler des prières de la Chrétienté pour Pie XII car les lettres mettent longtemps pour nous arriver! Nous regrettons aussi d'être privés de la grâce de la nouvelle liturgie de l'abbé Pascal, de moins ferons-nous la Vigile inconnue encore ici. J'ai établi aussi les Vespres ^{en latin} tous les 15 jours et messes avec encensements pour les fêtes.

Le Père Le Roy a pu venir me voir au début du mois j'en ai été heureuse car depuis novembre je n'avais pas vu de confrère et je n'en espère guère avant nos fêtes de Juin! Je vois que vous avez continué à mettre le P. Pontisso pour venir à Bélep. Je serais très heureux de sa venue mais étant donné ses occupations et les difficultés de voyages je m'estimerai heureux s'il vient une seule fois dans l'année. De combien qui nous des-

sont tant celui de la côte est, le G. Be Roy au contraire a plus de possibilités. Vous ne dites bien de sortir mais tant donné ma fatigue, tant donné surtout la date très problématique de retour et les frais d'un voyage spécial. Je n'ai pas pu le faire.

Je vous envoie ci-joint un programme des fêtes de Bilep avec quelques précisions de dates maintenant que nous connaissons la date du Hadamah. Nous ne pouvons pas compter sur le Rosalie comme nous l'avions d'abord pensé. Ce programme a été tracé d'accord avec le G. Be Roy qui en tiendra compte pour nous proposer un plan général pour votre tournée dans le Nord. Si ce n'est pas lui qui vous amène avec sa pitrolette je vous ferai prendre par un collègue sur un télégramme de votre part.

Notre fête est plutôt réjouissances que fête religieuse: les Bilep sont beaucoup plus que les G. Be Roy dans une ambiance religieuse et les besoins ne sont pas les mêmes. J'essaie par cette organisation de leur donner un peu d'esprit d'initiative et d'obtenir des réalisations sociales. Je pense que les G. Be Roy du Nord viendront. Hurriez-vous l'obligeance - si c'est possible - d'inviter de la part de leurs enfants les R. P. Grech et Yvon. Si le P. Guéneau avait pu venir avec un film et l'appareil de cinéma de la cathédrale ça aurait été sensationnel à Bilep. Je vous demande de ne pas faire venir d'autres Frères étant donné le minimum de commodités de la Mission. Actuellement il n'y a même plus de WC pour le Père! D'après le Père Guéneau que nous avons été touchés sérieusement par les pluies.

Je vous quitte Monseigneur en vous assurant de mon affection et de mes prières surtout en ce moment où nous savons officiellement votre décision.

Staveeney

Belp 20 Avril

56 ?

Monseigneur

Je vous envoie ci-joint (en 2 ex) ma
réponse à M^r le Secrétaire Général comptant sur votre appui sur
les points de ma santé personnelle et de Donat ne prenant pas la surveillance
de l'internat -

J'ai même abandonné 2 heures de catéchismes aux petits garçons
et petites filles, ainsi que la moitié du travail de boulangerie et du magasin.
Je n'ai cependant pas uniquement fait que du rigotif puisque j'ai établi
les Vêpres chantées en latin tous les 15 jours et messes solennelles aux fêtes. La
Vigile Pascal bien expliquée et préparée a été une très belle réussite.
Je ne veux pas lâcher ^(des instructions hebdomadaires aux devoirs) l'instruction des enfants qui me semble d'autant
plus nécessaire que je vois beau nombre de jeunes des dix dernières années
de P. Puch tellement ignorants qu'il faut leur refuser le droit de vote !!

Je tâcherais de garder encore les gars au dortoir même après le départ de Grigori non pas pour la raison de risque de désordre au village où ils seraient seuls (ce qui ne correspond pas du tout à la réalité) mais parce qu'ils ont plus qu'ailleurs besoin d'esprit de discipline et que la vie au village est mauvaise à ce point de vue.

Le nouveau règlement des filles a mis bien meilleur esprit mais il y a encore à faire pour qu'elles aiment leur école!

Pour les fêtes des centaines c'est entendu comme cela. On vous demande d'inviter tous les officiers qui seraient sans doute avec le Tiari, le Gouverneur semblant vouloir profiter de l'occasion pour une visite. Je tâche de faire faire le plus de choses par les Bêlemes eux-mêmes même si c'est moins bien. D'autres choses prévues (comme la bénédiction du Christ sont supprimées).

Je vous prie Monseigneur de croire à mon dévouement et à mes sentiments

Il y aura à peu près 38 filles et 29 gars à confier.

Bélep 13 Mai 56

Monseigneur

Je vous écrit dès maintenant car le radio ne marche plus, donc plus de possibilité de télégramme. Je crois que le Havannah n'arrivera que le samedi 16 Juin à Bélep (départ de Noumea samedi 3). Je me demande s'il ne serait pas un peu tôt pour vous d'arriver le dimanche 10 comme vous me l'annoncez, ce qui vous obligerait à une longue perte de temps. Il faudrait en effet compter la fête si le Havannah arrive à la date indiquée:
dimanche 17 - messe solennelle à l'emplacement des 4 ers missionnaires - feu historique
lundi 18 - journée de la mer
mardi 19 - jeux - Foot -
mercredi 20 - pique-nique à Fort.

Je pense donc qu'il suffirait que vous arriviez à Porem le mercredi 23 de l'autre côté.

Rien de spécial ici, sinon que je me ne suis pas senti le courage d'assurer seul la surveillance des gars le soir et les ai renvoyés au vil.

lage. Je fais avec moi la prière du soir - ce qui m'ait à la prière de com-
mémorante. Je serais bien heureux si j'arrivais à obtenir que les garçons
viennent régulièrement aux 3 messes obligatoires pour eux (mardi-
vendredi - samedi). Ce nouveau règlement des filles semble très opportun.
Je vous prie Monseigneur de croire à mon dévouement
et à mes prières.

Genève XXII, 8
«Deus providet»

Etienne

Bélép 12 Octobre 56
S. Edouard

Monseigneur

Ma lettre et mes vœux de bon-
ne fête ne risquent pas de vous arriver à temps mais les pri-
ères et les prières de toute la Mission de Bélép étaient pour vous en
cette journée et tout particulièrement en cette année de votre change-
ment. J'avais manqué le couronnement de Hooamah et je devais attendre
trois semaines pour pouvoir vous exprimer nos sentiments respec-
tueux et filiaux, je le fais cependant de tout cœur.

Nous revenons d'une magnifique sortie à Lott: quin-
ze voiliers et 350 personnes. Messe chantée à S. Michel sur les pierres
même de l'autel de la chapelle démolie vers 1832 (date du départ de Bélép
et Lott). Nous avons pratiquement eu l'unanimité pour cette petite
fête comme pour la fête du Centenaire. Plusieurs des récalcitrants
pour l'affaire Lott, sont complètement revenus. Tous les autres
ont participé et semblent revenir aussi. La patience en cette affai-
re semble encore une fois l'emporter. On est resté 4 jours à la

6/XI/56

station, jours de nie au grand air, pique-nique, pêche, vacances. Grande
cité qui me met tout à fait à la portée des indigènes (je couchais moi aussi
sur une natte car il n'y a pas encore de lit). A vrai dire on n'a pas réussi
à chasser dans le nord le bétail du sud malgré 2 jours de chasse
mais les Bêlép ne sont pas là dans leur dévot et la bonne volonté
n'a pas suffi! On a cependant fermé d'une barrière la ceinture
du J. qui fait l'île. Tout le monde est rentré content.

Nous sommes en correspondance avec les Sœurs du Nord
pour organiser la retraite des Sœurs à Pouébo (P. Perret) et sans
doute une retraite des catéchistes à Bêlép par moi-même.

À la Mission rien de nouveau sinon énormément
de décès de petits bébés qui n'ont pu être soignés en l'absence ou la
maladie de notre infirmier. Chez les Sœurs, une foulure à la main
pour S. Pascal et une fatigue de S. Augustin. Pour moi, sans être
bien brillante la santé peut faire.

Je vous quitte Monseigneur en vous renouvel-
lant l'expression sincère des vœux et des prières de toute la Mis-
sion.

P. Caveruier

Bêlép.

Question officier d'Etat-Civil.

J. O. N. C. n° 4708 - du 27/2/1956 p. 128

18 février - Décision n° 344 nommant un
officier d'Etat-Civil à Bêlép

Lettre de M^r le Sec^r. Général du 22 mars
à M^r Brenou

Lettre de M^r le Sec^r. Gén. du 23 mars au
P. Caveruier.

Lettre de M^r K. Brenou du 25 mars au
P. Caveruier. - - et du 27 mars à M^r le
Sec^r. Gén.

Lettre du P. Caveruier du 20 avril à M^r le
Sec^r. Gén.

BELLEP - J.O.N.C. et Dépendances.

du 4-2-1957. page 57

Actes du Gouvernement local.

24 janvier, 1957.

Décision, n°127, rattachant l'état civil de Bellep à la circonscription d'état civil de POUM.

La décision 334, du 18 février 1956, nommant M. BEAMBOUFON Donat officier d'état civil des citoyens de statut civil particulier de la circonscription de Bellep étant rapportée à compter du

1^{er} janvier, 1957. - - -
et la circonscription d'état civil des citoyens de statut civil particulier de Bellep étant supprimée à compter du 1-1-1957.

Bely 29 Mai

- 2 57⁺

R. / 57-

Monsieur

Je ne suis pas bien sûr de l'adresse que je dois mettre sur mon enveloppe étant tellement privé de toutes nouvelles, cette année plus que jamais. J'en ai en aucune ~~visite~~ de confrères depuis septembre et n'ayant pas en la courrière depuis 19 Mars vous n'avez ni farine, sucre, pétrole; mais je ne me plains pas et suis heureuse où je suis, avec les indigènes. Je vis davantage leur vie.

Je vous envoie, en m'excusant de l'immense retard, deux photos du centre. une de Bely, sans doute une de vos dévotions tournées pastorales. Ces chrétiens de Bely avec ces photos ^{meclapent} de vous assure de leurs souvenirs et de leurs prières: Ils garderont dans leur cœur le souvenir de votre dévouement et de votre bonté et comptent sur l'aide de vos prières. Leur missionnaire est

évidemment avec eux dans l'expression
de ces sentiments.

Stouvenier

1

Tribu des Iles Bélep
Anciens Combattants.

- Wahoulo Abraham 14-18 grand Chef: { 5 enfants vivants
et 5 neveux orphelins à sa charge
- Bouanaoué Raphaël 14-18. Infirmier. Délégué. ICALO: 1 enfant
- Bouédaou Mikael 14-18. Délégué ICALO: 7 enfants.
- Qualairi Noël 14-18
- Mouéaou Adolphe 39-45: 1 enfant de sa femme adoptée par lui.
- Téayouen Joseph 14-18: (mort en 45) 9 enfants
- Pithily Alban 14-18: (mort en 31-naufrage) 3 enfants

(Plusieurs autres combattants de 14-18 sont morts sans laisser d'enfants - L'un d'entre eux est venu mourir des suites de la guerre - gaze - à Bélep).

ILE POTT

Propriété de la Société Agricole et Commerciale de Pott-
lots 1 et 2 de 109 hectares.

Location à la Société Agricole et Commerciale de Pott-
5 parcelles = 16 hectares 70
et ilôts pour 5 hectares
2 parcelles de zone = 49 hectares 70.

La surface disponible mesure 913 hectares 50 dont 87 hectares 50
de zone, elle a fait l'objet d'une demande de location de la Société
Agricole et Commerciale de Pott.

Par arrêté 290, du 31 mars 1919, -J.O. du 14 avril 1919, p.108 -,
les indigènes de l'Ile Belep abandonnent tous droits sur l'île Pott.

Cet arrêté spécifie que la Réserve Indigène de belep comprend:
Ile Art ou Belep de 3320 hectares,
Ile Néniamé de 245 hectares 60
et les Iles Dao de 55 hectares, soit un total de 3620 hectares 60.

Réserve Indigène de UNIA
Lot 1 de Ounia de 238 hectares 70,- instituée par arrêté en date
du 26 janvier 1900.

population: 380 habitants
population en rapide
progrès numérique.

A. A. N. 31. 4.

Rip
6-2-43
Un permis de circuler
et de résider - signé du chef
de P. le G. G. le 4-2-43 - est
envoyé au P. Dubois pour le
catech. Grégori - par "loyauté"
du 7-2-43

Bilé 5 janvier 1943

Monsieur

Le P. Puclet vient de recevoir de P. Luceau une lettre l'avertissant que le catechiste Grégori va revenir à Bilé par la première occasion. Nous sommes en pour parler avec Haho, colon de Pouri, pour lui prêter un terrain à Gandé. Mais même avant d'avoir sa réponse, je vous prie de demander au Gouverneur Montchany l'autorisation pour le catechiste de circuler et de résider dans la réserve indigène des Néméma pour les besoins de son ministère. Cette autorisation éliminera ensuite bien des difficultés. Nous avons 4 familles ou plutôt 4 ménages catholiques chez les Néméma: deux à Gandé, deux à Tanbo. Je ne puis les visiter que tous les deux mois. D'autre part, soit dit entre nous, Grégori aura du succès parce qu'il est apparenté à Dick, petit chef de Gandé, que le pasteur indigène, un Néré d'Eni, essaie d'accaparer.

Voici l'état civil de Grégori:

Grégori Thalié, né à ~~Bilé~~ Balade, lors du transfert de la tribu de Bilé,
le 26 avril 1926
père Basile Thalié, mère Catherine Goc
marié à Thédia Djoucaru, père de neuf vivants.

Je n'ai pu faire ce que je vous avais dit au sujet de Guillaume Achilli. Celui-ci est parti à Nouméa, à l'hôpital avec sa femme. J'ai écrit au P. Noblet pour qu'il fasse le nécessaire.

Vous prie, Monsieur, avec mes vœux de bonne année l'assurance de mes sentiments filiaux.

M. J. Dubois

Noumea - le 6 - 2 - 1943.

Au R. P. G. J. Dubois, S. M.
miss. à Belep.

Mon bien cher Père,

Suivant la demande exposée dans votre lettre du 5 janvier, je vous envoie pour le Catechiste Grégori un permis de circuler et de résider dans la réserve des Nénéma pour les besoins de son ministère, - permis signé par le Chef des Aff. indigènes le 4 février courant.

Je garde à l'évêché le duplicata de ce permis. Vous pourrez en prendre copie avant de donner l'original à Grégori qui devra toujours l'avoir avec lui dans ses voyages, afin de pouvoir le présenter aux autorités locales ou autres en cas de besoin. Qu'il le mette en lieu sûr pour ne pas l'égarer.

M. Guillaume est toujours à l'hôpital colonial, à Noumea, attendant avec impatience le moment où il lui sera possible d'entrer chez les P. D. S. Pauvres. Celles-ci lui ouvriront toutes grandes leurs portes.

Quand vous retournerez à Boué, venez-y

trouverez quelques changements nécessaires par
les circonstances. Nous vivons à une époque
d'instabilité. Mais ne nous plaignons pas.

D'autres vicariats sont autrement éprouvés
que le nôtre. Remercions la divine Providence
de nous avoir si maternellement protégés au
cours de la guerre mondiale, jusqu'à présent.

Que Dieu vous garde en bonne santé
et bénisse tous vos voyages apostoliques à
travers les îlots des Nénéma et les centres si
dispersés du Nord Calédonien !

Agitez, mon bien cher Père, l'assurance
de mon religieux et affectueux dévouement en

N. J.

+ Edouard Bresson *sus*

v.a.

N° 3071ad

PERMIS DE CIRCULER

L'indigène GREGORI THALE, de la tribu de Bélèp, catéchiste mandaté par Monseigneur EDOUARD BRESSON, Vicaire Apostolique de la Nouvell-Calédonie, est autorisé à circuler et à résider pour les besoins de son ministère dans la réserve indigène des Nénémas,, (circonscription de Poum)

Nouméa, le 4 février 1943

Le Lt de Gendarmerie
chef du service des Affaires indigènes

Mas

pour copie conforme:

M. J. Dubois

Bélier le 4 Janvier 1943

à l'heure présente, le terrain de la ferme, pour
quelques hectares, est à la disposition de son propriétaire, mais
doivent demeurer à l'état, et le point de vue principal de la
propre le Domaine de la ferme de Bélier, dont les deux hectares
et le reste sont occupés par les (maisons) et les champs, qui la propriété
de l'église, et est à la disposition de la paroisse; deux catholiques de la paroisse
de Bélier ont également deux hectares de terre, et les autres, dont
je parle, sont occupés par la paroisse, et les autres, dont je parle, sont occupés
par la paroisse, et les autres, dont je parle, sont occupés par la paroisse.

Monseigneur

le fait que le catéchiste Grégori Thalé va revenir bientôt,
nous obligent, le P. Pouch et moi, à agir promptement. Haura sans doute
un terrain provisoire à Gandé. Mais il faut une situation stable.
J'ai demandé un terrain au petit Chef Dick de Gandé, son parent.

Celui-ci bien que sympathique aux Béliers, mais intimidé par le pasteur
de Mari, me l'a refusé. Le refus a eu lieu le 4 janvier 43, à la maison de
mère où Dick s'était réfugié quand j'ai averti que je voulais le voir.
L'administration pourrait répondre: « que les catholiques Nééréma demandent
un terrain à leur catéchiste ». Mais c'est que précisément la décision
du procureur Trognon de 1940 a pratiquement exproprié tous les catholiques
Nééréma:

Léon Borou, fils adoptif de Pierre Dolé, avait hérité d'un terrain
à Colando (Gandé), très fertile. Ce terrain réclamé par l'évêque Kolombat

à titre de parenté excessivement éloignée que je n'ai pu me faire préciser, personne ne s'en souvenant, lui a été adjugé. Léon et son frère Joseph, tous deux mariés, doivent demeurer à Tanlo, îlot dont la partie la plus fertile est louée par le service du Domaine à un colon Makhy Mémouer, soit les deux tiers de l'île, et le reste aux trois quarts inculte (marais ou rocher) n'est propre qu'à la production du coprah, et est à partager entre 4 familles: deux catholiques et deux protestantes, soit environ deux hectares de terres cultivables ou plantables par famille, alors qu'il y a d'immenses terrains vacants à Gandé. Remarque qu'il n'y a pas d'eau douce à Tanlo. Les gens prennent de l'eau dans un marais d'eau saumâtre au centre de l'île, eau noirâtre et nauséabonde.

D'autre part on a laissé à Bernard Daïé de Gandé, un terrain fait surtout de corail roulé d'environ un hectare de superficie au lieu dit Poné, terrain propre uniquement aux cocotiers, le manioc lui-même n'y vient pas bien. D'ailleurs comme ce coin était infertile, ce terrain n'a jamais été mis en valeur, et bon nombre de cocotiers sont actuellement trop jeunes pour rapporter. Or ce Bernard vit avec sa femme, sa fille qui vient d'être mère, ses deux grands fils, et une petite fille adoptée par eux, soient 7 personnes. Bernard a 3 filles mariées qui si elles devenaient veuves devraient avoir pour vivre une part sur le terrain de leur père. Elles n'auraient ainsi que quelques mètres carrés à leurs dispositions. D'ailleurs ce Bernard pour ne pas mourir de faim, fait de longs séjours à Béléj, pays de sa femme.

Bernard Daïé avait un père Marius, mort quand Bernard est revenu s'installer à Gandé. Le Marius a laissé huit enfants actuellement vivants qui normalement sont de la tribu des Méméona par leur père, et il n'y a

3
quintacte de sectarisme religieux qui puissent les en chasser. Les enfants sont mineurs
et sont à Béalé, à l'école ou avec leur mère, une femme de Béalé, Alphonsine Werno.
Seuls les deux aînés sont majeurs: la première, Séraphine Dac, est mariée à Béalé,
mais garde d'après la coutume indigène un droit sur le terrain de son père. Le deuxième,
Marc, était à Yamé lors de l'échauffourée du 14 avril 1960 et vivait avec Bernard.
S'il est actuellement à Béalé, c'est qu'il a été complètement dépossédé de tous ses
droits à l'héritage paternel ainsi que ses frères et sœurs.

Pour montrer que cette affaire de terrain est devenue un acte de sectarisme
religieux de la part de certains protestants, il suffit de faire connaître que les deux
hommes bénéficiaires indirects de la décision du procureur Frognon, Kavène et Kalombat,
ont chacun donné au pasteur naebien Sama, un terrain pour le remercier des services
rendus dans cette affaire; à savoir: don de Kalombat, le terrain de Monié, mère de
Kavène, à Colando, et don de Kavène, le terrain appelé Nihanguém, au rivage de Thambé;
ce sont des dons à la manière indigène, faits en faveur de la mission protestante.

La décision du procureur Frognon me semble basée sur le rapport du gendarme
Batoche. Or Batoche avait pris comme interprète un nommé Abel, apostat de
Fiambouène, qui vit dans l'orbite du chef français, très sectaire. que valent
alors les dépositions des catholiques qui y ont été traduites? Je pourrais vous en dire très
longs là dessus. Je poursuis mon enquête.

Quand ce sera fini, je descendrai à Nouméa, pourvu des délégations
nécessaires, pour essayer de réviser le procès, si c'est possible, ou du moins, ce qui
est beaucoup plus rapide, demander à l'Administration de donner du terrain
aux catholiques des Néoméa, injustement dépossédés.

Ne vous étonnez donc pas si vous ne voyez apparaître d'ici deux ou trois mois
ou même avant. De vive voix je pourrai vous fournir bien plus de renseignements.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mon religieux dévouement.

M. J. Dubon

BÉLÈP

Appel de Bernard Daié
de Marco Daié, de Léon
Porou contre la décision
administrative de M.
Trognon, faite à Yandé
en juin 1940.

1943
cf 1940

avec copie de dossier de 1928

Les indigènes Bernard Daié, Marco Daié, et Léon Porou, qui ont donné une procuration pour défendre leurs droits lésés font appel contre la décision administrative de M. le Procureur de la République Trognon, de juin 1940, qui au sujet d'un double litige à propos de terrains à Yandé, a donné contre toute justice, les terrains de ces indigènes à leurs spoliateurs.

1 / Léon Porou, fils de Agapito Moilli de Tanlo, né en sept. 1910 a été adopté tout enfant par Pierre Dolio Oulo de Yandé, puis par son frère Ignace Wombaou Oulo, pour qu'il soit leur héritier, ces hommes n'ayant pas d'enfants.

Le fait de cette adoption a été signalé à M. le Chef du Service des Affaires Indigènes, par lettre du P. Puech datée du 10 août 1928, avant l'existence d'un état-civil des indigènes. A cause de cela, Léon fut inscrit à Colando (Yandé). Mais Kalombat Téarigui, devenu petit chef de Yandé, le fit rayer, parce qu'il convoitait la cocoteraie du terrain de Dolio et de Wombaou. Cependant le fait de cette adoption est public dans tout l'extrême-nord. On verra la déposition du P. Puech, d'indigènes catholiques et protestants, de blancs de la région. Ces témoignages affirment que selon la coutume indigène, Léon devait hériter de ses parents adoptifs.

Par contre Kalombat, ancien combattant, catholique apostat pour suivre ses mauvais instincts, n'est pas un être intéressant; condamné à la prison pour meurtre d'un javanais, il en est à sa quatrième femme du vivant des trois autres. Il ne peut présenter aucun titre pour acquérir cette propriété: Il n'est pas parent des Ouloma; ce terrain lui a été formellement refusé et en public par Wombaou; il dit que ce terrain est vaquant parce qu'il en a chassé les vrais propriétaires; le titre d'ancien combattant lui donne droit à un terrain, mais pas à prendre le bien d'autrui. D'autre part, depuis que Kalombat l'occupe, ce terrain est à l'abandon, tandis que Léon et ses parents sont obligés pour avoir du terrain de plantation, d'en demander à un colon M. Mekky Ménaouer, ou aux Bélèp (plantation de Tia); l'ilôt de Tanlon'étant propre qu'à la plantation des cocotiers.

A remarquer que Wombaou, vieux était aveugle, et a été soigné comme un petit enfant par Léon d'abord, puis quand il est retourné à Tanlo, par ses oncles maternels, Philippe et Hector Thalé. Où était alors Kalombat?

2 / Bernard Daié né le 20 mai 1885, fils de Ianégonne Daié de Thaïlé (Yandé), est le père d'une nombreuse famille, ayant à sa charge les enfants de son frère Marius, mort, dont le grand fils est Marco Daié, né le 23 avril 1922. Il réclame pour lui et sa famille les terrains de son père Ianégonne, de son grand père Vaolo, sis à Thanlé, sur lesquels s'est installé un intrus Kavène, adopté Daié par Thalèp Dié. Mais ce Thalèp n'est pas de la même branche de famille que Bernard.

Bernard né à Bélèp, y a vécu jusqu'en 1933, sans renoncer à son patrimoine, son terrain étant gardé jusque vers 1923 par des parents

De temps en temps, il y a fait du coprah pour se payer son bateau. Il a toléré la présence de ce Kavène, car les indigènes prêtent volontiers leurs terrains quand ils ne l'occupent pas. Bernard a été rappelé en 1933 à Yandé, par ceux-là mêmes qui plus tard voulurent l'expulser, en particulier par Kalombat. Il n'a fait aucun geste correspondant à une donation ou à un abandon de ce terrain.

Kavène qui est un étranger ne peut hériter là. Il n'a jamais fait de demande de cession aux vrais propriétaires. C'est un acquéreur de mauvaise foi, car il savait bien que ces biens n'étaient pas vaquants.

Les titres de propriété de Bernard sont indiscutés dans la tribu. Cf. les dépositions du P. Puech, d'Alèk Smith, de Bwédia Porou (protestante), de Pascal Bouhawé.

Kavène a revendiqué ce terrain, parce que dit-il, il en a planté la plupart des cocotiers. Or cela est faux; le plus grand nombre a été planté avant 1912-13 époque vers laquelle Kavène commença à empiéter sur le terrain de Bernard. Ces cocotiers ont été plantés par des parents de Bernard.

3 / A la base des troubles, il y a la démarche sectaire de l'ex-grand chef François, qui en octobre 1939, somma Bernard de se faire protestant ou de quitter Yandé. Un conflit éclata au sujet d'un vol de cocos fait par Kavène au préjudice de Bernard. Les protestants frappèrent fortement Nérée fils de Bernard, et déclarèrent à ce dernier la guerre à la manière indigène. Les Bélèp étant venus au secours de leurs parents de Yandé qui étaient en danger, donnèrent une correction aux coupables, surtout à Kalombat et à Kavène; mais il n'y eut pas de blessures graves. Catholiques et protestants furent punis en leur temps, sauf Kalombat, et je crois aussi Kavène.

A la suite de l'enquête faite par M. Trognon à Yandé, et sans que la question fut ainsi envisagée par lui, Léon, Bernard et leurs familles furent pratiquement déshérités. On ne laissa en particulier que deux hectares de corail roulé, en un lieu appelé Poné, à Bernard, qui n'a pour ainsi dire plus de terrain de culture et est dans une misère extrême.

Le terrain de Colando fut donné à Kalombat, et ceux de Thanlé à Kavène. Aucun double de la délimitation de terrain n'a été donné à M. Patoche, syndic de Poun, au dire de ce dernier.

La décision prise par M. Trognon a été un scandale parmi les indigènes et les blancs au courant. Il a reconnu devant le P. Ernoult, qu'on pouvait toujours faire appel contre elle.

fait à Nouméa, le 21 février 1943

signature:

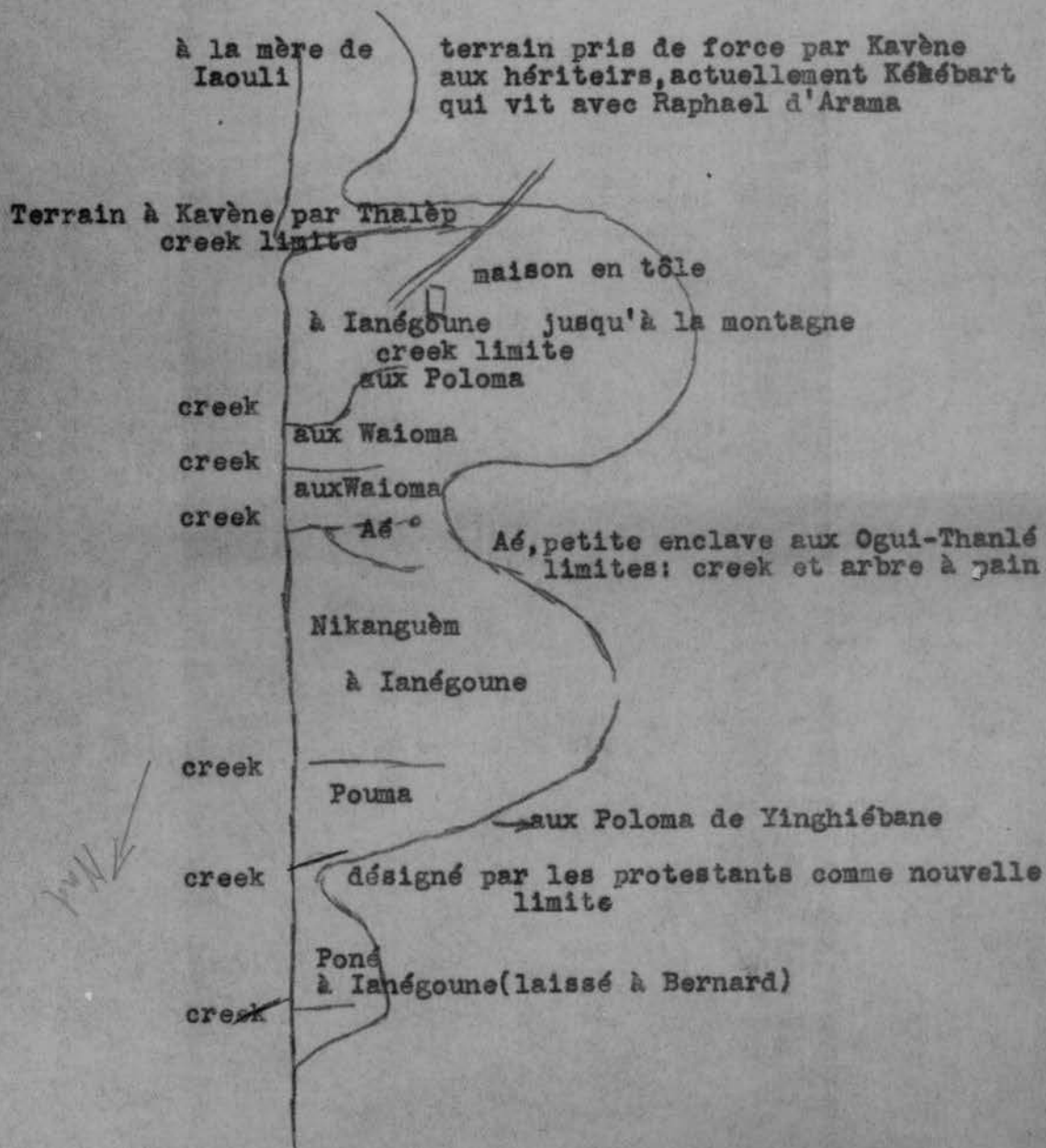
M. Dubois

missionnaire à Bélèp.

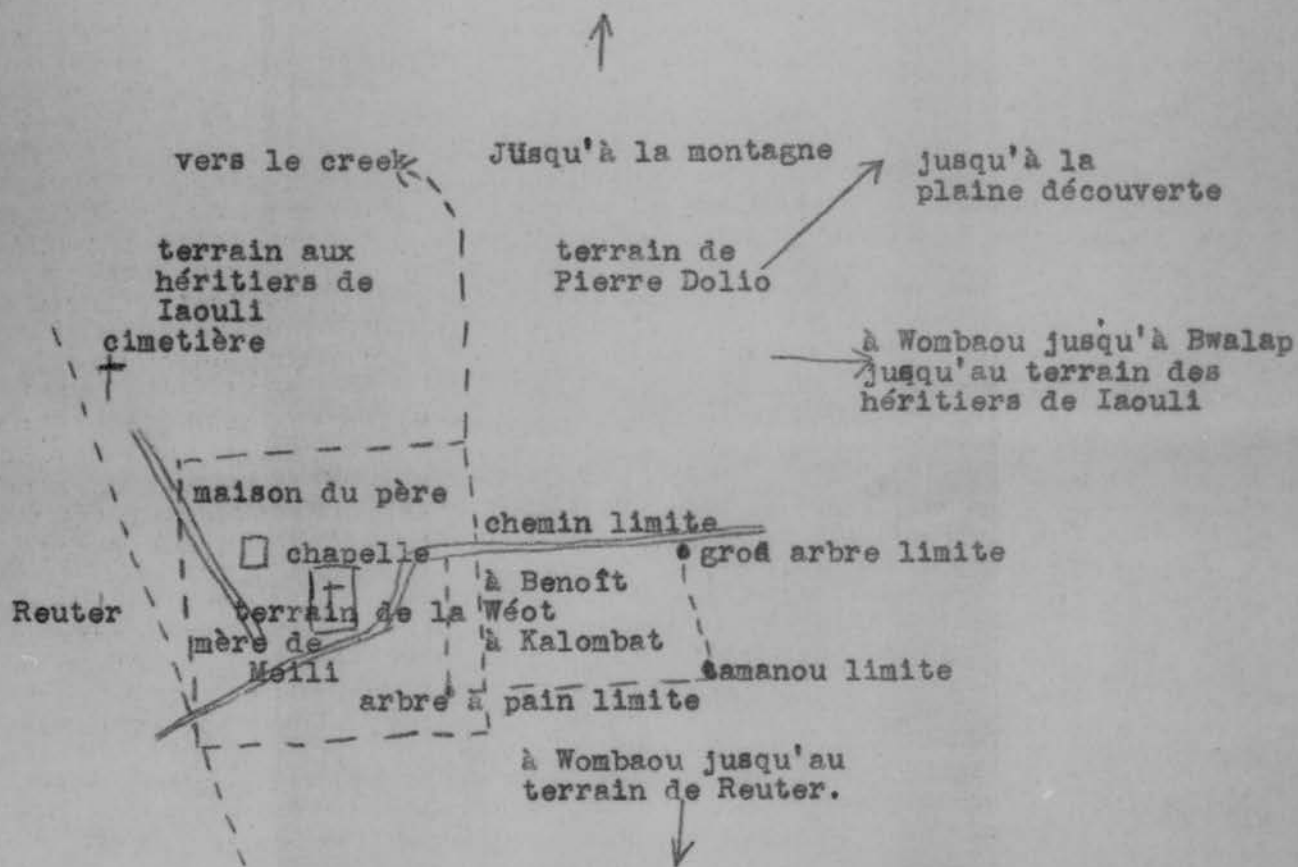
YANDE



SCHEMA APPROXIMATIF DES TERRAINS DE THANLE



SCHEMA APPROXIMATIF DU TERRAIN DES OULOMA
DE COLANDO



Documents présentés:
Dépositions et
Déclarations

DOCUMENTS

- 1/Procuration de Bernard Daié.
- 2/ Procuration de Marco Daié.
- 3/Procuration de Léon Porou.
- 4/Déclaration de Dila Oulo.

Ces documents indiquent que les indigènes frustrés de leurs droits n'admettent pas la décision administrative de M. Trognon. Marco en faisant une procuration spéciale ne se sépare pas de Bernard; il rappelle que lui et ses soeurs ont des droits qui ont été totalement méconnus; qu'en somme il est de la tribu des Nénéma, que s'il est inscrit à Bélép, il n'a fait aucune démarche pour cela, et qu'il n'y est refoulé que pour pouvoir vivre.

5/Déposition sous serment du P. Puech, témoin sérieux de toute l'affaire.

6/Copie de la lettre du Rd. P. Puech au Cdt. Harelle, chef du Service des affaires indigènes, pour la déclaration de l'adoption de Léon par Wombaou, et son inscription à Colando, donc reconnaissance implicite des droits de Léon sur le terrain de Wombaou.

7/Copie du rapport du Rd. P. Puech à M. Patoche, syndic de Poum, pour lui indiquer la piste à suivre pour son enquête. Il ne semble pas en avoir tenu grand compte.

8/Copie d'une lettre du P. Puech à Mgr. Bresson, du 5 mai 1940 pour lui expliquer la situation et accusant formellement l'ex-grand chef François sur sa démarche sectaire auprès de Bernard.

9/Déclaration de Kovéra Daié, frère de Podjine (décédé), petit chef de Yinghiébane, et chef de la famille des Daiéma. Sa déclaration est très importante: c'est un vieux au courant; il représente le témoignage de l'autorité familiale dans un litige de famille, car il pense comme son frère. Or il donne raison à Bernard, et Kovéra est protestant.

La formule est mise au pluriel, car je pensais pouvoir faire signer un grand nombre. La présence de l'ex grand chef François terrorisa les uns; les autres étaient à une noce à Poum. Kovéra a signé parce que je l'ai trouvé seul dans ses plantations. Tout cela s'est fait avec promesse de secret réciproque chez les indigènes, par crainte des représailles.

10/Déclaration sous serment d'Alèk Smith.

11/ Longue déposition du même, très importante, émanant d'un blanc, témoin oculaire, bien informé, et neutre dans le conflit.

12/Déposition de Nérée Daié, contredisant la version du plantation Abel à M. Patoche.

13/Déposition de l'indigène Pascal Bousawé, témoin oculaire de la bataille, et bien informé de ce qui se passe à Yandé, car il y vit depuis plusieurs années.

14/Déposition de Bwédia et de Pimala Porou, protestants. La déposition de Bwédia est très forte, car elle m'a permis de trouver un témoin oculaire de l'arrière grand père de Bernard, occupant les terrains réclamés par celui-ci comme biens de famille. Bwédia avait été adoptée par cet arrière grand père, puis mariée à Colando, où elle a fréquenté Dolio et Wombaou.

15/Déposition d'Anny Frachisse qui donne une limite approximative des terrains de Colando.

16/Déposition de M.A.Haño, de Boum, dont la mère est de Yandé.

17/Déposition de Philippe Porou, protestant, cousin éloigné de Léon, mais qui connaît les affaires de famille.

18/Certificat médical du docteur Vesnat, qui constata les blessures faites par les Bèlèp. Il m'a dit que ^{si} cette rixe s'était passée entre gens de même religion, il n'y aurait pas eut de suite.

19/Sommation envoyée par le chef Waculo à Kavène, d'avoir à supprimer ses plantations de Tia. Le chef Waculo ne voulant pas avoir à ses dépens ce qui a été fait par ce même Kavène à Bernard et à plusieurs protestants.

Procuration
du Ed, P. Dubois
par Bernard Daié

Je soussigné, Bernard Daié, de la tribu des Nénéma, autorise le Révérend Père Dubois Marie-Joseph, à prendre la défense de mes intérêts pour faire reconnaître les droits que je possède par voie d'héritage sur le terrain des Daiéma, sis à Thanlé (Yandé), et de faire les démarches utiles pour arriver à ce but

fait à Bélép, le 5 février 1943

signature: l'intéressé ne sachant ni lire ni écrire, a marqué une croix et le trace de son pouce droit devant les deux témoins soussignés: Michael Bouedou
Balthazar Porthili

après lecture et traduction faite à l'intéressé

signatures des témoins: Michael Bouedou

Balthazar Porthili

Procuration du Rd.P.
Dubois
par Marco Daié

Je soussigné, Marco Daié, deuxième enfant de Marius Daié, originaire de la tribu des Nénéma, autorise le Révérend Père Marie-Joseph Dubois, à prendre la défense de mes intérêts et de ceux de mes frères et soeurs, pour faire reconnaître les droits que nous possédons par voie d'héritage sur le terrain des Daiéma, sis à Thanlé (Yandé), et à faire les démarches utiles pour arriver à ce but

fait à Bélép, le 5 février 1943

signature: *Marco Daié*

Procuration
du Rd. P. Dubois
par Léon Porou

Je soussigné, Léon Porou Moili, de la tribu des Nénéma, autorise le Révérend Père Marie-Joseph Dubois, à prendre la défense de mes intérêts pour faire reconnaître les droits que je possède par voie d'héritage sur le terrain des Oulomasis à Colando (Yandé), et de faire les démarches utiles pour arriver à ce but.

fait à ^{Pour} Taanlo, le 12 février 1943

signature:

Leon Porou

Déclaration
de Dila

Je soussignée, Dila, fille adoptive de Pwanda,
de la famille des Ouloma, déclare être héritière de ma mère adop-
tive Pwanda, d'une portion de terrain de la famille des Ouloma
de Colando, et que j'ai été frustrée de mes droits par
Kalombat.

fait à Paaba le 11 février 1943

signature: l'intéressée ne sachant ni lire ni écrire a
marqué la trace de son pouce droit en présence des témoins:
Harry Smith et Damien Téambwéone, après lecture et traduction
faite de cette déclaration.

trace du pouce droit de Dila

signature des témoins: H. Smith
Damien Téambwéone

pour copie conforme: M. J. Dubois

Déposition du Rd.P,
Puech

Je soussigné Révérend Père Jean-Baptiste Puech,
missionnaire à Bélép depuis 1906 et desservant les catholiques
Nénéma, déclare sous la foi du serment:

1 / Que Bernard et Marius Daié sont par leur grand père
Vaolo, leur père Ianégonne et leur oncle OuWilli, les héritiers
directs du terrain des Daiéma sis à Thanlé (Yandé), dont ils
sont d'après la coutume indigène les légitimes propriétaires,
et qu'en leur absence ils laissaient Kavène travailler sur leur
terrain.

2 / Que Léon Porou, fils adoptif de Pierre Dolio, est le
seul héritier mâle du terrain des Ouloma sis à Colando (Yandé),
appartenant à son père adoptif, et que d'après la coutume indi-
gène il en est le seul propriétaire,
que le chef des affaires indigènes, le capitaine Meunier, avait
reconnu les droits de Léon, et l'avait fait inscrire à Colando.
C'est Kalombat, devenu petit chef de Yandé, et désirant prendre
son terrain, qui le fit rayer de la liste des indigènes de Yandé.

fait à Bélép le 5 février 1943

signature:

J. B. Puech

Le père Puech avait adressé au Commandant Harolle une lettre datée de Bélép du 10 août
1928 et remise quelque temps après de la main à la main au chef des Affaires indigènes à
Nouméa, concernant l'inscription de Léon à Colando. Le père Puech ne se rappelle plus bien
si c'est au commandant Harolle ou au capitaine Meunier qu'il l'a remise. Celui-ci lui répondit
que c'était une affaire réglée.

M. J. Dubois

Copie d'une lettre
du Rd.P.Puech au
commandant Harelle
chef des affaires indigènes
pour l'inscription
de Léon Moilli à
Colando

Bélèp, le 10 août 1928

Monsieur le Commandant

Le service des affaires indigènes a pris récemment la sage mesure d'interdire aux gens de Bélèp d'aller séjourner à Yandé. Plusieurs y allaient sous le prétexte d'aider un de leurs parents nommé Wombaou, homme d'une soixantaine d'années devenu complètement aveugle et qui n'a pas de famille.

En vue d'enlever aux Bélépiens ce prétexte de quitter leur pays et en vue de procurer à cet infirme les secours dont il a besoin, je viens vous prier, Monsieur le Commandant, sur la demande même des intéressés, de vouloir bien faire incorporer dans la tribu de Yandé un jeune indigène que Wombaou a adopté pour son fils. Il se nomme Léon, fils de Moilli de la famille des Ponoumas. C'est un jeune homme d'une vingtaine d'années. Il est porté sur la liste de la petite tribu de Tanlo, île située à quelques milles de Yandé. En étant rayé de cette liste pour être inscrit sur celle de Yandé, cet indigène restera sous l'autorité du même grand chef, celui des Nénémas, de qui dépendent Tanlo et Yandé.

Veuillez agréer.....

signé: *J. Puech*

missionnaire à Bélèp

pour copie conforme: *J. Puech*

Cette lettre fut remise de la main à la main au Chef du Service des affaires indigènes, qui répondit au P. Puech que c'était une affaire réglée.

Copie du rapport du R.P. Puech
au Syndic de Poum au sujet de
l' affaire de Yandé.

Voici ce que je sais au sujet de la bagarre de Yandé: Le Samedi 13 avril (1940) l' indigène de cette tribu Daié Bernard a été injurié et menacé d' un fusil par les nommés Kavène et Esacu auxquels il reprochait un vol de cocos commis à ses préjudices. Le dimanche 14 avril le nommé Kalomba qui vit avec une fille Kavène a frappé un parent de Bernard, nommé Fabien, dont le père Téayouen Ferrand fait le coprah de Mr. Haho à Yandé, et a ameuté ses partisans contre le fils aîné de Bernard, nommé Nérée. Ce jeune homme maladif, a été jeté à terre, piétiné, frappé avec des cocos et laissé sans respiration. À l' approche de Ferrand et de Bernard, venus au secours de leurs enfants, les coupables se sont retirés tout en les provoquant par ces paroles: "si vous avez maintenant quelque chose à dire, venez nous trouver chez nous". Sous le coup de l' émotion, Bernard et Ferrand assisté de plusieurs parents, appelés en toute hâte la nuit de Bélèp et arrivés promptement parce qu' ils les croyaient en danger, ont frappé leurs agresseurs le lundi matin 15 avril. Ce sont les plus responsables qui ont été blessés: Kalomba, Kavène, Esacu.

À notre avis, ce n' est pas là une affaire de tribu à tribu. Le chef de Bélèp n' approuve pas ce qui s' est passé.

Ce n' est pas non plus une affaire de religion. Si dans la bagarre des innocents ont été frappés reçu quelques coups, cela s' est fait accidentellement, non par intention. Le protestant Dick et le catholique Pascal qui se sont trouvés entre les assaillants n' ont été nullement molestés.

C' est une affaire de terrain. Kavène voulait s' emparer d' un terrain qui appartient réellement à Bernard au lieu dit Thanlé, et Kalombat qui vit avec une fille de Kavène voulait prendre un terrain qui appartient réellement à Léon Moilli, gendre de Bernard, au lieu dit Colando.

Le grand chef François qui est très sectaire, voudrait profiter de ce conflit pour faire expulser les catholiques de Yandé. Mais chasser de leur pays Bernard Daié et Léon Moilli serait, dans ces conditions favoriser l' intolérance et le vol. L' administration ne le permettra pas.

J.P. Puech

Copie d'une lettre du
R.P. Puech à Mgr. Bresson

Bélép, 5 mai 1949

J'ajoute quelques mots à ma lettre sur l'affaire de Yandé. La bagarre qui a été provoquée par les protestants a eu lieu à mon insu. Je m'y serais certainement opposé si j'avais été prévenu.

Il n'y a pas eu ~~de blessures graves~~. Le médecin de Koumac appelé à Poug par le gendarme pour le constater a été mécontent d'avoir été dérangé pour si peu de choses.

Depuis mon retour de Poug, j'ai appris que les deux natas avaient reçus quelques taloches. C'est parce que le plus jeune avait insulté les gens de Bélép en langue de Maré, et l'autre, parce que, trompé sans doute par ses coréligionnaires, avait empiété sur la propriété de Bernard Bayé.

Avant mon départ de Poug le 22 avril les batailleurs se sont serrés la main en ma présence et j'espère qu'il n'y aura plus d'autres échauffourées. Mais il est nécessaire que les droits des catholiques Nénémas ~~soient~~ de pratique leur religion et de garder leur propriété soient respectés.

A l'origine des ~~troubles~~ troubles de ces derniers temps, il y a la démarche sectaire du grand chef François, en octobre dernier, à Yanghiébane, en présence de témoins, a sommé Bernard Daié de faire protestant ou de quitter Yandé. Les droits de Bernard Daié sur le terrain de Thanlé et ceux de Léon Moili sur Colando sont incontestables. Tous les européens qui sont quelque temps dans l'île comme la veuve Frachisse, Alexandre Haho, Alek Smith sont unanimes à le reconnaître. Le Capitaine Meunier lui-même mis au courant de la ~~situation~~ situation, il y a plusieurs années, avait fait inscrire Léon Moili sur le registre de Yandé. Mais l'indigène Kambat qui convoitait son bien étant devenu petit chef pendant quelques temps l'avait fait rayé de là sans même le prévenir.

A noter que Bernard Daié ne trouverait pas de place à Bélép. La population qui s'accroît d'année en année, a déjà beaucoup de peines à vivre faute de terre cultivable.

Quant à Léon Moili, s'il était forcé de ~~revenir~~ quitter Colando, il serait obligé d'aller à Wanlo où son frère Joseph, actuellement tirailleur à Nouméa, ne possède qu'un petit coin de terre stérile insuffisant pour deux familles.

Veillez agréer,.....

J.P. Puech

Déposition des
Daiéma de
Yinghiébane

Nous soussignés *Koréva Daié*

membres de la famille de Bernard Daié, certifions sous la
foi du serment, que Bernhard et Marius Daié sont les seuls
héritiers directs légitimes du terrain des Daiéma sis à
Thanlé (Yandé)

fait à Yinghiébane, le ^{*Pacha*} 11 *juin* 1943

signatures:

*Koréva ne sachant pas signer a laissé la trace de son pouce droit devant les témoins
soussignés Damien Tiambouéon et Léopold Tiambouéon
Signatures des témoins:*

*Damien Tiambouéon
Léopold Tiambouéon*

Déclaration
d'Alèk Smith

Je soussigné Alèk Smith ayant vécu plusieurs années chez mon oncle à Yandé, et étant bien au courant des affaires de l'île déclare sous la foi du serment

1 / que le terrain des Daiéma à Thanlé revient par ~~droit~~ droit d'héritage à Bernard et Marius Daié de la tribu des Nénéma.

2 / que le terrain des Ouloma à Colando revient par ~~droit~~ droit d'héritage à Léon Porou Moili de Tanlo, à titre de fils adoptif de Pierre Dolio, propriétaire de ce terrain, mort sans héritiers directs, et sans proche parenté connue

fait à Paaba, le 11 février 1943

signature: Admitte

Déposition de M.
Alèk Smith.

J'ai vécu à Yandé depuis 1889 jusqu'à 1937, à part une absence de 1903 à 1908; et j'ai été de passage lors de la bataille des Bélémas en 1940. Je parle couramment le Nénéma et le Bélép.

1/ Affaire du terrain des Ouloma de Colando: Kalombat est originaire de Nomatche par son père Benoit Wéot. Le terrain de Benoit Wéot à Yandés est trouvé compris dans la location Smith, commencée d'abord par le Capitaine Vincent, père d'Anny Frachisse, à l'exception d'une toute petite enclave à côté de la chapelle, où il avait une case. La plus grande partie du terrain de la chapelle était une propriété Moili, provenant de sa mère. La plus grande partie de Colando était à Dolio, Wombaou, Périk leur frère, à Toou fils de Périk, mort, et qui n'a plus d'héritier. Sont les héritiers de Pwanda, Dolio, et Wombaou: Léon et Dila. Le principal héritier est Léon, qui doit donner selon la coutume indigène un terrain à cette Dila. Kalombat a encore un petit terrain à la pointe de Thangap. S'il veut du terrain, il n'a qu'à en demander à la famille de sa mère, Goa, qui en possède un grand à Niga (Yandé). La raison avancée par Kalombat qu'il est le seul sur le terrain de Colando est absolument fautive.

2/ Affaire du terrain des Daiéma de Thanlé: Kavène est le fils d'un mineur de Cobalt, dont j'ai oublié le nom, et d'une femme indigène de Colando, nommée Monié, qui possède un terrain à Talèk (Colando) hors de la limite de Wombaou et Dolio. On lui a donné le nom de Kavène, corruption de l'anglais "Captain Vincent". Ce capitaine Vincent était un personnage important de Yandé, père d'Anny Frachisse; mais il n'est pas le vrai père, ni le père adoptif de ce Kavène. Il a été adopté par un Daié nommé Bout ou encore Thalèp, dont le terrain est en dehors du terrain à Bernard; que même le terrain où est la maison en tôle de Kavène, appartient à Bernard. Ouvine Daié a fait venir exprès Bernard et Marius de Bélép pour leur dire de faire attention à ~~xx~~ Kavène qui allait prendre leur terrain. Bernard a toujours penser rester le propriétaire de son héritage.

Kavène est donc originaire de Colando; il a un minuscule terrain à côté de la propriété de Bernard à Thanlé. Il ne peut pas réclamer d'autres terrains à cet endroit. La plus grande partie des cocotiers a été plantée par Vaolo, Ianégonne, Diédé, Bwéribou Daié (un cousin de Bernard), Baté fils de Fagoune de la famille Ogui-Thanlé. Ce qu'a pu planter Kavène est de peu d'importance, et ne lui donne pas de droit de propriété.

3/ Affaire de la bataille des Béléma: C'est Kalombat le premier qui a commencé la bataille en frappant Fabiano; Nérée a été très fortement frappé, et est tombé évanoui, et comme il était malade il est resté souffrant assez longtemps.

Poudji, protestant de la tribu de Yandé, ainsi que sa soeur Maria, qui est mariée à Tédou de Paaba maintenant, dirent aux autres protestants: "Vous devriez demander pardon ~~xxxxxxx~~ à Bernard et à Ferrand, car je connais que les Bélépiens vont faire venir du monde"; et les protestants refusèrent.

ALICE SMITH
DÉPOSÉ
1943

déposition de M. Alèk Smith (suite)

Monsieur Patoche au cours de son enquête a pris comme interprète un nommé Abel, apostat de Tiambwène, qui s'aitle Nénéma mais pas le Bèlèp, et a induit ainsi en erreur Monsieur Patoche.

fait à Paaba le 11 février 1943

signature: A Smith

pour copie conforme: *M. J. Dubois*

Déposition
de Nérée Daïé

Je soussigné, Nérée Daïé, déclare:

1/ avoir reçu des femmes de Kavène et Kalombat deux cocos secs et une pierre à four indigène dans le dos, qui m'ont laissé évanoui.

2/ avoir dit cela à Monsieur Patoche en parlant dans la langue de Bèlèp par l'intermédiaire de ma mère, et d'avoir répété la même chose à Abel, planton du syndic, qui servait d'interprète. Abel comprend mal le Bèlèp, et ne le parle pas.

3/ avoir été malade couché une quinzaine de jours par suite des coups reçus. Je me suis levé pour l'enquête de Monsieur Patoche, pour me recoucher après.

fait à Paabale le 11 février 1943

signature l'intéressé ne sachant pas signer, a marqué la trace de son pouce droit en présence des témoins: R.P.M.J. Dubois et Damien Téambwéone, après lecture et traduction faites du présent écrit à l'intéressé.

trace du pouce droit de Nérée Daïé

signature des témoins: M.J. Dubois
Damien Téambwéone

pour copie conforme: *M.J. Dubois*

Déposition de Pascal
Bouanawé

Je soussigné, Pascal Bouanawé, de la tribu des Béléma, demeurant à Yandé, et marié à Marie Bouise Oxi de la tribu des Nénéma, suis témoin que:

1/ tout le monde à Yandé reconnaît que Dolio et Wombaou, de la tribu des Ouloma, avaient adopté Léon Porou de Tanlo, et lui avait donné leur terrain, de la famille des Ouloma à Colando. Les protestants comme les catholiques reconnaissent cela.

2/ tout le monde à Yandé, catholiques comme protestants, reconnaît que Bernard Daié et Marius Daié sont par leur grand père Vaolo leur père Ianégonne et leur oncle Ouvine, les seuls héritiers du terrain de Thanlé.

Kavène a été adopté Daié par Thalép Daié qui possédait un petit rivage à Thanlé, mais pas tout le pays qu'il réclamait pour lui. Il ne peut rien hériter de Ianégonne et d'Ouvine. Kavène a été élevé ~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~ à Yinghiébane, mais chassé par les Daiéma de cette île, il s'installa à Thanlé sur le terrain de Bernard, ce qu'il n'avait pas le droit de faire.

3/ La bataille où Nérée a été frappé a eu lieu près de ma maison, à Ouombwadiém. Nérée était derrière moi quand il a été frappé. Ma femme a vu les femmes de Kalombat et Kavène lancer dans le dos de Nérée une pierre à four et deux cocos secs. Il est tombé évanoui, et est resté malade couché quinze jours, parce qu'il n'est pas fort de santé.

4/ Lorsque les protestants virent Bernard et Ferrand venir au secours de leurs enfants, ils partirent en disant: "Si les deux vieux veulent nous dire quelque chose, qu'ils viennent à Waone" (village protestant où se trouve le temple). Bernard averti, m'expliqua que c'était la manière des vieux de déclarer la guerre

fait à Yandé le 10 février 1943

signature: Pascal Bouanawé

pour copie conforme: *M. J. Dubois*

Déposition de Bwédia Porou
et Pimala Porou de Tanlo

Nous soussignées, Bwédia Porou et Pimala Porou, fille de Magué Porou, notre père, et de Oudinéon ~~Rsr~~ Téian-doune de Colando (Yandé), notre mère, certifions que Léon Porou de Tanlo a été adopté par Dolio et Wombaou, et qu'ils lui avaient donné leur terrain de Colando.

Je soussignée, Bwédia Porou, ai vécu jusqu'à un âge avancé à Colando, et ai entendu moi-même Dolio et Wombaou dire qu'ils adoptaient Léon et qu'ils lui donnaient leur terrain de Colando.

Nous soussignées, Bwédia et Pimala Porou certifions que le terrain des Daiéma de Thanlé revient à Bernard et à sa famille à titre d'héritier de son père Ianégonne et de sa famille

fait à Tanlo le 11 février 1943

signature: les intéressées ne sachant pas signer, ni lire, ni écrire, ont marqué la marque de leur pouce droit après traduction et lecture faites du présent écrit devant les témoins Damien Téambwéone et Jacques Téambwéone.

pour Bwédia Porou: trace de son pouce droit

pour Pimala Porou: trace de son pouce droit

signature des témoins: Damien Téambwéone
Jacques Téambwéone

pour copie conforme: M. Dubois

Déposition de Madame
Anny Frachisse née
Vincent.

Je soussignée, Anny Frachisse, née Vincent, en 1869
à Paaba, déclare:

1/ être venue à Vandé toute petite et y être restée jus-
qu'à l'âge de dix-sept ans, sur la location de mon père William
Vincent, dit le capitaine Vincent.

2/ je connais les limites de la location de mon père, de-
venue location Reuter.

3/ je connaissais à peu près les limites mitoyennes des
indigènes mes voisins, à savoir le père de Iaculi, Benoit Wéot,
Dolio, Wombacou, Galouingne son frère, etc. Benoit Wéot avait un ta-
bou sur les cocotiers, qui ont été compris dans les limites de la
location de mon père. Il avait également une enclave au delà du
terrain de la chapelle, ~~iamtixpesséditixun~~ qui empiétait un peu
sur lui. Du côté du terrain de la montagne, par rapport au terrain
de la chapelle, Iaculi possédait un terrain. Au delà du terrain à
Iaculi par rapport à la ~~xxxxxxx~~ location, était le terrain de
Dolio.

En réalité, mon père avait obtenu du Gouvernement la loca-
tion de ~~tant~~ Colando, jusqu'à chez Pascal Bouanawé. Mais mon père
avait laissé les indigènes sur leur terrain, parce que c'étaient
de braves gens. Ils ne ressemblaient pas à ceux de maintenant.
A sa mort, ces indigènes sont restés là ~~où~~ ils étaient, et leur
terrain est rentré dans la ~~réserve~~ ^{réserve} indigènes.

fait à Poum le 12 février 1943

Monsieur Alexandre Haho a signé à la place de sa belle-
mère empêchée.

signature: A. Haho

pour copie con forme: *M. J. Dubois*

Déposition de M.
Alexandre Haho

Je soussigné, Alexandre Haho, né à Yandé en 1904, fils de Kassin Haho, mon père, et de Adébat, ma mère. J'ai résidé à Yandé sur la propriété de mon oncle, sise à Faba (Colando), en plusieurs séjours, de 1921 à 1923, de 1928 à 1930, en 1931. Je me porte comme témoin que Dolio et Wombaou étaient les principaux propriétaires indigènes de Colando, qu'il est de notoriété publique non seulement à Yandé, mais dans toute la tribu des Nénéma que Dolio et Wombaou avaient adopté Léon Moilli de Tanlo comme fils adoptifs; ils avaient adopté auparavant ma mère, qui héritait cependant après Léon; que d'après la coutume indigène les fils adoptifs certainement héritent du terrain de leur père adoptif en l'absence de fils par le sang, et donc que Léon est l'héritier du terrain des Ouloma de Colando. Kalombat possédait un petit terrain à Talèk et un autre près de la chapelle. Je ne vois pas quel titre de propriété Kalombat peut faire valoir pour la possession du terrain de Dolio et de Wombaou,.

Exemple le grand chef Dagny avait adopté Laya, qui après sa succession, et le titre de grand chef

fait à Poum le 12 février 1943

signature: A. Haho

par copie conforme: M. Dutris

Déclaration de
Philippe Porou

Je soussigné Philippe Porou, son voisin à Tanlo, reconnaît que Léon Porou, fils de Moili Porou a été adopté par Dolio et Wombach Daié, et qu'il tient par héritage le terrain des Ouloma de Colando. Ceci est connu de tout le monde dans la tribu des Nénéma.

fait à Poum le 12 février 1943

signature: Philippe Porou

pour copie conforme: *M. J. Dubois*

Certificat médical
du médecin-capitaine
Vesnat

Je soussigné Docteur Vesnat, médecin capitaine des troupes coloniales, certifie avoir été appelé à examiner et soigner, en avril 1940, quatre indigènes de Yandé, blessés au cours d'une bataille entre tribus.

Comme médecin de la circonscription et sur réquisition de l'officier de Police judiciaire de Poum, j'ai fait à l'époque un rapport sur les blessures présentées par ces indigènes.

Sans pouvoir actuellement me les rappeler exactement, les coups et blessures étaient de peu d'importance et sans aucune gravité.

Nouméa le 17 février 1943

signature: Vesnat

pour copie conforme: *M. J. Hubois*

Ilôt Tia-A

Bélèp, le 7 février 1943

19

Je soussigné, Abraham Waoulo, grand chef de Bélèp,

1 / Suis le seul détenteur de l'ilôt de Tia, détenteur reconnu par l'Administration des affaires indigènes par lettre du 3 mai 1912, n. 1390, de Monsieur Cané, chef des Affaires indigènes, à M. le Délégué de l'Administration de Bélèp.

2 / N'autorise nullement l'indigène Kavène de Yandé à faire des plantations sur le dit ilôt de Tia. Il est mis en demeure d'avoir à faire disparaître les plantations qu'il y a faites sans ma permission.

signature:

A Waoulo

Limites des terrains de
Colando et de Thanlé.

LIMITES DU TERRAIN DES OULOMA DE COLANDO

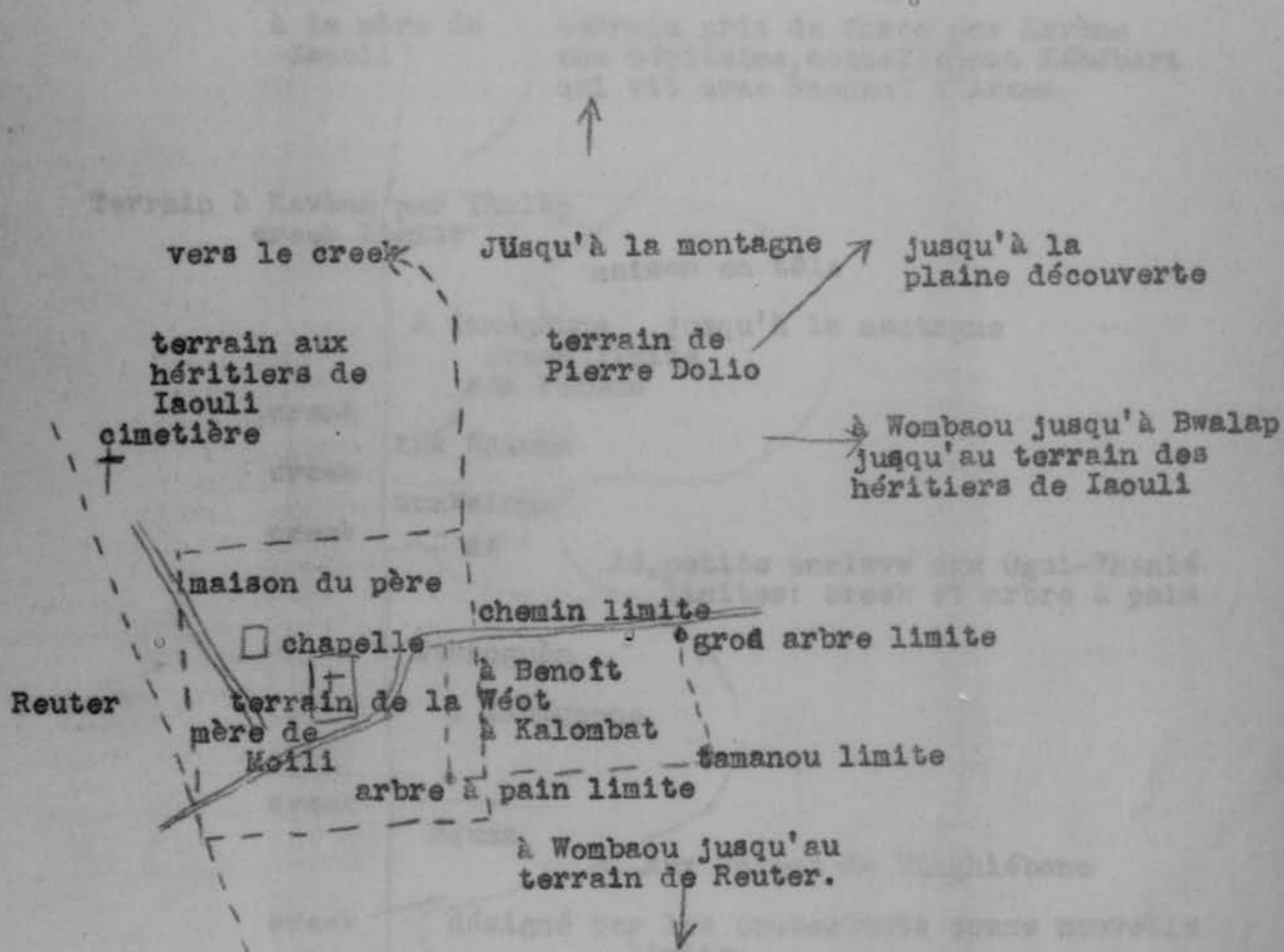
Cf. les dépositions d'Anny Frachisse, Alexandre Haho, Alèk
Smith.

Parmi les indigènes qui connaissent bien les limites, il ya :
Léon Porou
Bernard Daié et Hélène, en voyant les limites que donnaient Dolio
et Wombacou aux catéchistes Roberti et Stanislas (décédés).
Ferrand, surtout sa femme, Hélène Pounivas dont la grand mère p
paternelle était une femme Oulo de Colando.
Pwaoumane, protestant, mais il n'est pas sûr qu'il dise la vérité.

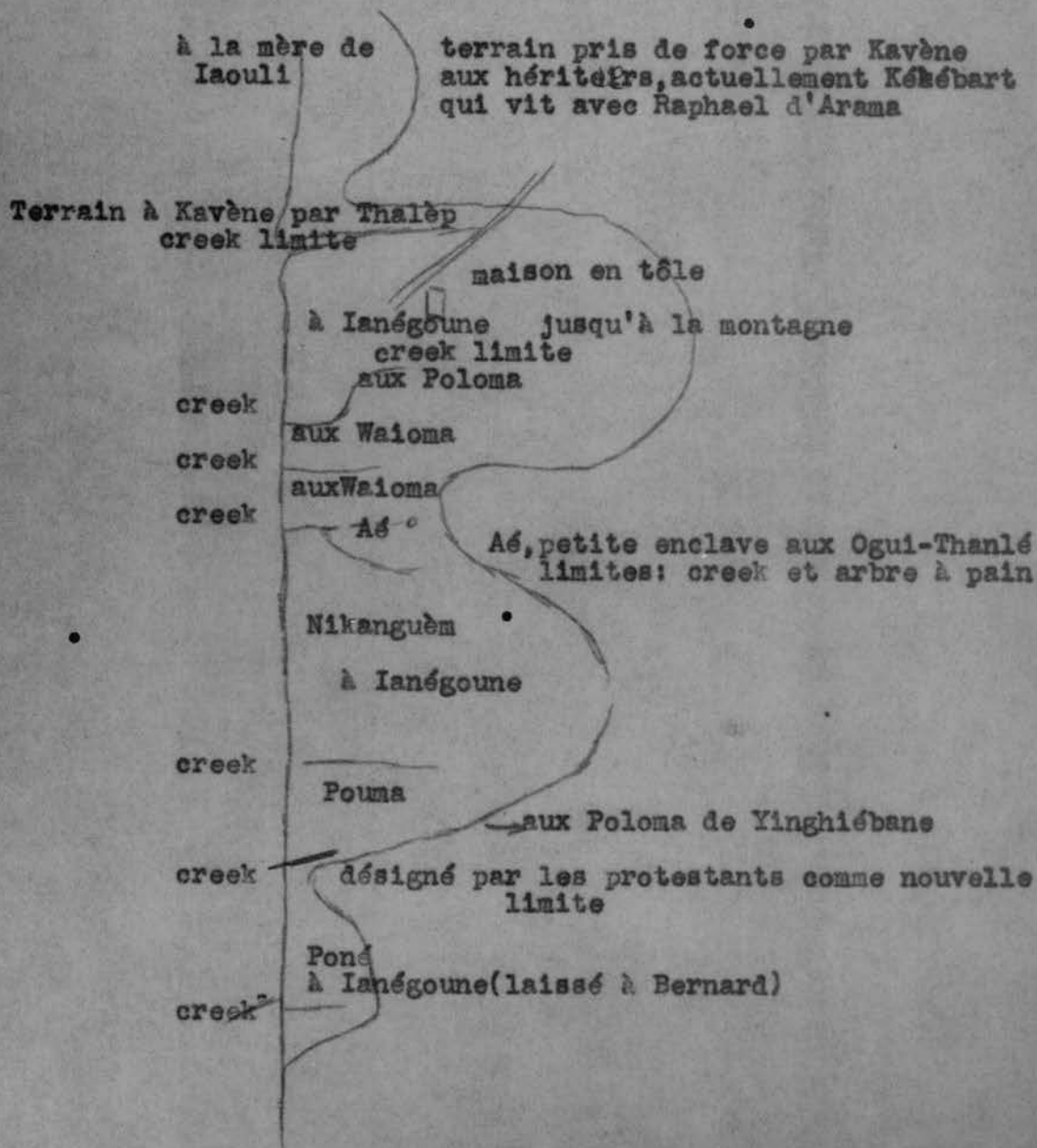
LIMITES DES TERRAINS DES DAIEMA DE THANLE

Connaissent les limites de Thanlé:
Bernard Daié et Hélène
Kovéra Daié,

SCHEMA APPROXIMATIF DU TERRAIN DES OULOMA
DE COLANDO



SCHEMA APPROXIMATIF DES TERRAINS DE THANLE



AFFAIRE DES TERRAINS DES DAIEMA ET DES
OULOMA DE YANDE.

GGG

Deux affaires conjointes, causes de la rixe entre gens de Bélép et gens de Yandé le 15 avril 1940, sanctionnées par décision administrative de M. le Procureur de la République Trognon, en juin 1940:

- 1/ Affaire de l'héritage de Dolio et de Wombaou de la famille des Ouloma au sujet d'un terrain de Colando (Yandé) revenant par droit d'héritage à Léon Porou de Tanlo et réclamé par Kalombat Téarigui.
- 2/ Affaire de l'Héritage de Ianégonne Daié et de sa parenté au sujet de terrains sis à Thanlé (Yandé), revenant par droit d'héritage à Bernard et à Marius Daié et réclamés par Kavène Daié.
- 3/ Rixe du 15 avril 1940, sa sanction par M. Trognon, conséquences de cette décision administrative.

COUTUMES INDIGENES

On ne peut juger et gouverner des indigènes sans tenir compte de leurs coutumes qui leur servent de lois orales. Agir autrement c'est tomber dans l'arbitraire, l'injustice, le désordre.

Une excellente source pour connaître ces moeurs, qui fait autorité, est le livre du P. Lambert "Moeurs et Superstitions des Néocalédoniens", écrit précisément d'après l'observation des tribus du Nord: Béléma et Nénéma.

L'indigène reconnaît le droit de propriété et l'héritage: (p. 82) "p'indigène a compris le droit de propriété. Un sentiment intérieur lui dit que les biens qu'il a reçus de ses pères sont à lui, et qu'il peut à son tour les transmettre à ses descendants..."

(p. 83) "Les chefs comme les simples particuliers, ont leurs propriétés parfaitement délimitées. Dans un massif de cocotiers, ils connaissent exactement l'arbre qui est sur la limite et ils ne se trompent en cueillant les fruits que quand ils le veulent bien. Ces sortes d'erreurs occasionnent de vives disputes."

(id.) "J'ai compris... que pour une vente ou une cession de terrain, on demande l'assentiment de l'homme influent de la famille et du chef. Mais il n'en résulte pas pour cela que l'homme influent ou le chef soient propriétaires. La propriété est tellement sacrée que le chef, malgré tout son prestige, ne saurait entamer celle de ses sujets, ou se l'approprier sans se rendre usurpateur; encore moins pourrait-il en engager la location, la cession, ou la vente, sans l'assentiment des vrais propriétaires. Son rôle en pareil cas se borne à celui d'un intermédiaire obligant ou officiel."

(p.84) "Traiter avec un chef qui par sottise se désintéresse des droits de ses sujets ou par calcul les sacrifie à sa cupidité, c'est aux yeux des indigènes, violer le droit de propriété par une criante injustice et faire jouer au chef un rôle malhonnête."

"La propriété s'acquiert par succession et par donation, rarement par échange et par vente. Les enfants vrais, comme les adoptifs sont les héritiers directs. Remarquons pourtant que la fille qui se marie n'entame ordinairement en rien le domaine paternel; mais si elle se sépare de son mari ou devient veuve, elle garde un droit de retour sur les biens de sa famille."

"Les indigènes prêtent volontiers du terrain pour une récolte" Remarquons cependant que les fils adoptifs n'héritent pas s'il y a de vrais fils; mais ils héritent quand il n'y en a pas, l'adoption ayant pour effet de conserver le terrain au nom de la famille primitive.

(p.117) "L'adoption... réelle... est très sérieuse... L'enfant adopté passe alors dans la famille de l'adoptant, où il prend tous les droits, en contractant tous les devoirs d'un véritable fils" Ceci est d'ailleurs sanctionné par l'Administration Calédonienne par arrêté du 21 juin 1934, art. 22 "l'adoption dans ses formes et effets est régie par la coutume locale."

1 / AFFAIRE DE L'HERITAGE DE WOMBAOU ET DOLIO OULO.

On passera plus vite à cause des détails qui seront repris au deuxième.

Le terrain en litige se trouve près de la location Reuter, à Colando (Yandé). On en verra plus loin le schéma approximatif.

Avant la guerre de 1914, il appartenait sans conteste à un certain Dolio Oulo, devenu catholique sous le nom de Pierre, et par suite des coutumes indigènes à son frère cadet Wombaou, devenu catholique sous le nom d'Ignace.

N'ayant pas d'enfants, Dolio avait adopté un jeune enfant Léon Porou, fils de Moili Porou de Tanlo. Ce Moili était originaire de Yandé par sa mère, et avait hérité d'un terrain sur lequel a été bâtie la chapelle actuelle, après donation régulière faite à la mission à la manière indigène. (Cette donation a été plus tard sanctionnée par l'Administration et ce terrain cédé à la Société Civile de St. Louis, le 23 Novembre 1940).

Pierre Dolio mourut lors d'une terrible épidémie de dysenterie le 29 mai 1924 à Colando. Son frère Ignace Wombaou prit sa succession et comme il n'avait pas non plus d'enfants, il adopta à son tour Léon Porou pour qu'il fut son héritier. Léon enfant vécut longtemps à Colando avec ses parents naturels et adoptifs. On pourra les voir dans un groupe pris en 1913 à Colando, photo du P. Gautret. Wombaou et Dolio avaient eu pour frère Périk qui eut pour fils Toou, mort sans héritier, et pour soeur Pwanda qui n'ayant pas d'enfants, adopta Dila qui vit actuellement avec Harry Smith à Paaba, après être restée avec Kalombat. Donc restaient comme héritiers de la famille Oulo s'éteignant: Léon Porou, qui hérite en premier lieu, et doit donner une part à Dila. Thérèse Pwanda mourut catholique le 19 mai 1924, de la dysenterie. Restait encore Wombaou.

Léon jeune homme resta un an à Nouméa, pour remonter s'établir à Colando où il travaillait sur le terrain de Wombaou, devenu vieillard aveugle et impotent. Wombaou disait à qui voulait l'entendre que son

Toulaou fut pour fille Xavière qui se maria à Pierre Bouvenauwé, fut pour fille Colombe (et Madelaine morte) Bouvenauwé
 Colombe est morte à Bely, pas encore mariée en avril 1943

terrainde Colando était pour Léon et son frère Joseph. Cf. les dépositions de Bwédia et Pimala Porou, deux vieilles protestantes. Cette Bwédia en particulier est témoin oculaire de ces déclarations de la part de Dolio d'abord et de Wombaou ensuite. Cf. aussi les dépositions d'Alèk Smith, d'Alexandre Haho, de ~~Alèk Smith~~ Bouanawé, du protestant Philippe Porou, qui affirment que ces déclarations étaient publiques et que le droit de Léon à l'héritage était indiscuté dans la tribu des Nénéma. Le E. Puech a entendu Wombaou parler de même, et c'est sur la demande de ce dernier qu'il le fit inscrire à Colando, à titre de fils adoptif de Wombaou, par la remise d'une lettre datée du 10 août 1928, et remise sans doute au mois de septembre de la main à la main. Le chef du Service des affaires indigènes, répondit que c'était une affaire réglée. A remarquer que Léon tout en étant de Tanlo peut hériter à Yandé, comme l'avait fait son père. On ne voit pas d'objection à cela, puisque c'est la même tribu. Il est intéressant cependant de constater que l'Administration a enregistré l'adoption de Léon par Wombaou à une époque où l'état civil des indigènes n'était pas encore institué, et qu'elle a en somme reconnu ses droits à l'héritage de Colando.

Léon Porou se maria le 3 janvier 1936 avec Marie Aimée Daié, fille de Bernard Daié.

Le terrain de Wombaou à Kolando est une belle cocoterie qui excita la convoitise d'un certain Antoine Kalombat Téarigui.

Le père De Kalombat, s'appelait Wéot, et était originaire de Nomatche, près de Poum. Son pays fut pris pour faire une petite léproserie, et est occupé maintenant par M. Guérin. Wéot vint se s'établir à Yandé, où il avait un tabou de cocos, qui malheureusement pour lui fut compris dans la location Vincent devenue location Reuter. Il avait également un tout petit terrain près de la chapelle où il se fit une case, car il devint le premier catholique de Yandé en 1906 ce qui lui attira beaucoup d'avatars de la part des protestants (affaires réglées en leur temps).

Son fils Kalombat, né vers 1895, fut baptisé catholique le 8 janvier 1906. Il s'engagea en 1917, et est donc ancien combattant. Le 27 janvier 1920, il se maria avec Olive Walairi de Bélèp. A la suite de disputes continuelles, il abandonna sa femme, qui retourna à Bélèp où elle y vit irréprochable, et il se colla avec Dila surnommée. Vers 1923, Kalombat ivre, tua un javanais d'un coup de bouteille, chez M. Vichard à Paaba, à l'habitation actuelle de M. Mekky Ménaouer. Kalombat fut condamné à plusieurs années de prison, qu'il fit à Poum, où le P. Puech le vit, puis à Nouméa, puis pour finir au phare Amédée. Revenu à Yandé, Kalombat épousa au temple et devant le syndic Lazimi ou Layimi Daié. Ce fut vers cette époque qu'il se fit protestant et qu'il fut nommé petit chef de Yandé. Dès qu'il s'aperçut que Léon était inscrit à Colando, il manœuvra auprès du syndic de Poum, sans doute M. Lefèvre, pour le faire rayer. M. Lefèvre était un homme consciencieux, mais ne devait pas être au courant de la démarche du père Puech à Nouméa. Cela se fit je crois vers 1933-34 car c'est vers cette époque que Léon revint à Tanlo avec ses parents, rappelé d'ailleurs par le petit chef de Tanlo, Péidone, protestant sympathique à Léon qui voulait le soustraire aux vexations de Kalombat. Mais pour soigner Wombaou, Léon envoya Philippe Thalé et Hectoe Thalé ses oncles maternels, pour le remplacer. Où étaient alors les protestants? Cependant Kalombat prenait de l'aplomb. A partir de 1932, il se mit à fendre des cocos pour le coprah sur le terrain de Wombaou. Chaque fois que celui-ci entendait des coups de tamioc, il demandait qui ~~était~~ fendait le coprah. Quand c'était

"Moi moi moi ma ma ma ma re thoulé pour moi moi" parole de Dolio à Hélène Guérolin. Bernard Daié, Philippe (maire) d'Hector (Thalé). - Léon Porou a habité Yandé de 1929 à 1933. Il n'avait pu le faire s'il n'avait eu son terrain à lui.

4

Kalombat, il se fâchait, disant: "Qu'est-ce qu'il vient faire ici? Ne sait-il pas que c'est le terrain de Léon et de Joseph (son frère)?" Hélène, femme de Bernard Daié, m'a rapporté une scène de ce genre. C'était un coup monté chez les protestants, d'en attendre que la mort de Wombaou qui survint le 22^m oct. 1939, pour déposséder définitivement Léon. Wombaou, mourant, fut soigné, pendant son dernier mois par Dila et Hélène, femme de Ferrand Téa-Youène de Bélèp.

A ce moment l'affaire de Léon se trouve en fait liée à celle de Bernard Daié que nous allons examiner.

2 / AFFAIRE DE BERNARD DAIE

Les indigènes de Yandé m'ont raconté qu'à l'origine les Daiéma et les Nénéma étaient deux tribus distinctes. Le terrain propre aux Daiéma était Néba et Thalé (Yandé). Au début du XIX^e siècle, lorsque le chef Waoulo de Bélèp faisait la guerre aux gens d'Arama et de Balabio, il était allié aux Nénéma et surtout aux Daiéma. La rencontre se faisait à Yinghiébane. C'est ainsi que les Daiéma vinrent s'installer dans cette île et au sud de Paaba, où nous les voyons maintenant. Les Daiéma s'unirent aux Nénéma lorsqu'ils tuèrent leur chef Téa-Daié.

Un groupe Daié resta à Thanlé; c'est ainsi que vers 1800 naquit Namwéno Daié qui adopta plus tard une certaine Bwédia Porou, qui très vieille vit encore à Tanlo, et se porte comme témoin que les terrains réclamés par Bernard Daié comme Biens de famille, appartenaient déjà à son arrière grandpère ! Namwéno devint le père de Vaolo qui épousa une femme de Bélèp, Kandoa Téa-Youène, dont ils eurent un fils nommé Ianégoune, vers 1855. Vaolo mort, Kandoa revint avec son fils Ianégoune chez ses parents de Bélèp. Tous deux se firent catholiques, Kandoa sous le nom de Madeleine et Ianégoune sous celui de Vincent. Ianégoune se maria le 14 août 1882 avec Darine Iarik de Bélèp. Il en eut deux fils : Bernard ~~et~~ Marius né le 20 mai 1885 et Marius, né le 16 juillet 1887, Ianégoune mourut à Bélèp le 17 nov. 1887, lors d'une terrible épidémie de dysenterie qui désola l'île. Les deux enfants furent élevés par leur mère, et il se marièrent dans son pays. Pendant leur absence de Yandé, le terrain de leur père à Thanlé était passé selon la coutume indigène à Ouvine Daié cousin (avane) de Ianégoune (fils d'un frère de Vaolo).

A ce moment entre en scène Kavène Daié. Ce Kavène est le fils d'un libéré, mineur de cobalt, et d'une femme de Colando nommée Monié. On lui donna le nom Kavène (du nom de Captain Vincent). Il fut adopté par un certain Thalèp Daié qui possédait un minuscule terrain à côté de celui de Ianégoune à Thanlé. Ce Kavène fut élevé à Yinghiébane chez les Daiéma de cette île, mais vers l'âge de 20 ans il en fut chassé à cause de son inconduite, pour qu'il se rende sur le terrain de sa mère Monié, sis à Talèk (Colando), hors des limites à Dolio et Wombaou. Il ne dut pas y rester longtemps, car à la mort d'Ouvine, il était à Nalou, au Sud de Yandé. Un peu après 1900, Ouvine avait fait venir Bernard de Bélèp, et lui avait dit: "Qu'est-ce que tu fais à Bélèp? Viens ici car Kavène va te voler." Bernard ne le crut pas. Kavène était encore à, je crois, à Yinghiébane. Ouvine dut mourir vers 1911-1912.

Bernard vint faire à Thanlé le repas des morts suivant la coutume indigène. Étaient présents à ce repas: Doly, femme d'Ouvine, Bernard et Marius Daié, Hélène Guéléme, femme de Bernard, Gabriel Guéléme, Etienne Nindé Daié, Guillaume Géléme et sa femme, Laurenti Polo. Ils constatèrent que Kavène n'était pas encore installé à Yanlé Thanlé, et que de jeunes cocotiers poussaient sur le terrain autour des maisons d'Ouvine et de Ianégoûne, plantés par Ouvine. Diédé Daié oncle paternel, donc le "père" de Bernard pour les indigènes, se constitua le gardien de l'héritage de Bernard. Ce Diédé mourut entre 1920 et 1923.

Auparavant, en 1913-1914, Hélène Guéléme, femme de Bernard, fit le catéchisme et l'école aux enfants catholiques de Colando. A cette époque, Do, soeur de Vaolo, grand père de Bernard, fit appeler Bernard par l'intermédiaire de Bène Daié, pour que celui-ci montrât les limites des propriétés de Thanlé. Ce qu'il fit. Ce fut vers cette époque que Kavène s'établit à Thanlé à côté de la maison de Diédé, et fit une maison en tôle à l'emplacement de la maison de Ianégoûne. (Kavène pour faire croire qu'il est l'héritier de Diédé, a appelé un de ses fils Diédé). Bernard ne dit rien, car les indigènes font cela souvent: Quand ils n'occupent pas un terrain, ils en laissent la jouissance momentanée à d'autres, pourvu qu'ils reconnaissent les droits du vrai propriétaire. D'ailleurs Bernard ne renonçait pas à ses droits. A preuve c'est qu'il fit du coprah sur ses trois terrains de Thanlé, d'abord quand il vint au repas des morts d'Ouvine, puis en 1914, et en 1916 pour se payer son bateau "le Noël", à savoir sur Poné, Nikanguém, et le terrain de la maison en tôle. En 1916, Bernard attendant que le Noël fut fini à Mouac, Diédé le fit appeler pour lui rappeler que le pays était à lui. Bernard et sa femme restèrent un mois avec Diédé.

Madeleine grand mère de Bernard mourut à Bélép le 26 juin 1913. Ce ne fut en fait qu'en 1933 que Bernard revint à Yanlé. Il fit des démarches pour se faire inscrire dans sa tribu des Nénéma, et revint chez lui à Nikanguém, laissant Kavène jouir du terrain de la maison en tôle.

Les causes du retour de Bernard à Yanlé sont nombreuses: Lui et son frère Marius étaient devenus pères de deux nombreuses familles. Bernard a eu 9 enfants dont 5 sont encore vivants; Marius, 10 enfants dont 7 sont vivants. Ils n'avaient pas de terre à eux à Bélép. La terre cultivable est de faible étendue dans cette île, et la population commence à y être à l'étroit. D'autre part, Bernard était rappelé à Yanlé par Kalombat, alors petit chef, Tidyine (mort depuis), Andom (Adolphe) Goam, frère du père de Dick (petit chef actuel), Pfoin (mort depuis). Il est possible qu'ils aient eu alors la pensée de le faire apostasier, mais il est également possible que cette idée ne soit venue que plus tard aux chefs Nénéma.

A cette époque Kalombat était l'ennemi de Kavène et l'ami de Bernard. Il lui prêta un terrain afin de se faire une case non loin du temple protestant, pour qu'il fut plus près de la chapelle de Colando qu'à Thanlé. Cette maison était beaucoup plus près du temple de Waone que de la chapelle de Colando. Bernard s'installa là malgré la défense de Wombaou, qui lui prêtait un terrain à Colando.

Marius mourut le 7 sept. 1933 sans avoir eu le temps d'imiter son frère; mais ses enfants sont d'après la coutume indigène les "enfants" de Bernard, à l'exception de deux filles adoptées à Bélép.

En 1933, quand Bernard revint s'installer à Thanlé, Kavène furieux arracha et coupa en trois morceaux une quinzaine de bamaniers que Bernard avait amené de Bélép. Le grand chef François et Kalombat se fâchèrent contre Kavène et chargèrent Bernard de l'expulser de

Kagna n'est pas proprement par la fille de Kavène. Le vireu Diabouane Waio prit pour femme une certaine Pépé. Cette Pépé est de Diabouane (qui fait partie de Kavène). En 1943, car deux jergons étaient morts. (C'est important de la dépendance en 1944 au sold Amour et fut respecté par Diabouane Thale dont le mourir). Pépé abandonna Diabouane pour se coller avec Kavène, à qui elle donna un fils; Diède et grand fille Tomaron. Kavère accueilla Pépé et ses progénitures, mais on s'occupait pas Kavère. Le P. Puech vengut par ces gens des Kavère, crut à cause de cela que ce Kavère avait un nombrat. Diuelli, qui n'est pas.

de Thanlé. En fait Bernard n'osa pas le faire, et s'établit à Nixanguem laissant Kavène sur le terrain de sa maison en tôle, et celui-ci se tint cois quelque temps.

Mais les choses changèrent quand en 1936, Léon Porou épousa la fille de Bernard et devint son gendre, et qu'en 1938, Kalombat abandonnant Lazimi Daié, se collait à Kagna, fille de Kavène. A ce moment Kalombat se fâcha contre Bernard désormais lié au parti de Kavène Léon. Ce fut, je crois, lorsque Kalombat abandonna Lazimi et prit Kagna qu'il fut cassé de son rang de petit chef, pour être remplacé par Thangou.

Dès 1938, les disputes et les menaces augmentèrent.

3 / RIXES DES 14 ET 15 AVRIL 1940.

Au mois d'octobre 1939, Bernard et Hélène étaient allés à Yinghiébane faire soigner leur fils Nérée, malade, à la mode indigène, c'est-à-dire à coup de saignées. Un soir, Hélène était avec Nérée dans une case d'un de leur parent protestant, Nindé Daié, quand Bernard fut appelé pour aller manger avec le chef François, dans une autre case de Nindé. Il trouva François, avec Andom Goa, Nindé (mort), Pwaoumane (père de Nindé), Tambi (nata de Tyé, mort). François dit à Bernard: "fais-tu protestant, et quitte la religion catholique. Si tu te fais protestant on te laissera ton terrain de Thanlé, sinon tu devras quitter la tribu". Bernard répondit simplement: "Anlalith, na pwei a nane" (Impossible, je suis né en elle, la religion catholique). Le chef François n'insista pas. Le père Puech averti, protesta auprès de Mgr. Bresson qui en avertit le Gouverneur Pélissier. La lettre du P. Puech est du 12 déc. 1939.

D'ailleurs Kalombat s'excitait: il réclamait également le terrain où les catholiques venaient de remplacer leur chapelle en paille par une autre en tôle et ciment. Il planta 6 cocotiers et un bananier devant la porte de la chapelle et des caféiers tout autour, et autour de la maison du père, pour indiquer que les catholiques n'avaient qu'à vider les lieux. Or ce terrain avait été autrefois un terrain à la mère de Moili. Il fit cela après une prise de bec entre le grand chef François et le P. Puech à Wone (Yandé), celui-ci reprochant à l'autre de favoriser le vol.

François avait déjà essayé de chasser Bernard de la tribu comme étranger. M. Patoche renseigné à temps par le P. Puech sur la généalogie de cet homme, donna tort à François.

Pour la fête de Noël 1939, Bernard et sa famille allèrent à Bélèp. A leur retour, ils retrouvèrent la porte de leur maison fendue et un coco germé planté devant, pour signifier qu'ils n'avaient qu'à déguerpir. En leur absence Kalombat, propriétaire de ce terrain et en colère contre Bernard qui prenait le parti de Léon, lui signifia son congé en plantant ce cocotier. Un jeune homme protestant, Bwaa, à la fois parent de Bernard et de Kalombat (les pères de Bwaa, Koniamène, et de Kalombat, Wéot, étaient demi frères par leur mère, Antonia Walo, et d'autre part, Koniamène était cousin de Ianégonne) se fâcha de tels procédés, arracha le coco et les rejeta à côté en disant: "Pourquoi planter comme cela un coco devant la porte?". Kalombat voyant son coco arraché, et croyant que c'était l'oeuvre de Bernard, fendit la porte d'un coup de pierre. Ce coco germé, replanté à la même place, fut constaté par M. le gendarme Le fèvre et par M. Trognon, en juin 1940. Bernard

vida les labeurs sans insister.

Quelque temps après, Hélène accompagnée de deux jeunes filles, Elise et Clara, faisait la pêche au trocas au large de Thangap. Pendant ce temps Jonas, Tobie de Bélèp, Marco Daié, fils de Marius, Innocent et Nérée fils de Bernard, tordaient de l'aloès pour faire des frondes à la pointe de Thangap, quand survint une petite pluie. Les garçons se réfugièrent sous la véranda de Kalombat, qui était absent avec Kagna. A son retour, il vit de l'aloès tordu sous sa véranda. Ayant interrogé les garçons il se fâcha contre eux disant: "Qu'est-ce que vous venez faire ici? Ce n'est pas ici que vous restez. Il y a beaucoup d'abris à Colando" Puis il demanda qui avait arraché les cocos plantés devant la chapelle. Marco et Tobie répondirent que c'étaient eux. "Pourquoi allez-vous arracher mes cocos chez moi?" reprit-il. Lui et Kagna avec un sabre d'abattis se mirent à poursuivre les garçons qui s'enfuirent à l'exception de Marco qui resta tranquillement assis. Cette fois il n'y eut que des menaces, pas de coups.

Après cette affaire, sans doute vers janvier-février 1940, Kalombat chargea le petit chef Thangou de dire à Léon et à Bernard que s'il les voyait sur le terrain des Ouloma à Colando, il leur couperait la tête. Thangou ayant convoqué ces deux hommes par Nérée auprès du dock de M. Haho, et leur ayant fait cette commission, Léon se contenta de répondre: "Il va casser la tête de qui? de celui qui n'a pas de main?"

Les esprits étaient donc montés, quand Bernard quitta Yandé à Pâques pour passer la fête à Bélèp, en 1940. Avant de partir, il avait fait un grand tas de cocos secs à Nikanguèm, qu'il pensait fendre à son retour. Quand il revint, ses cocos avaient été fendus, le coprah extirpé, et déposé dans un abri sur le terrain d'un certain aveugle, Diaobwane Waio, père d'Esau Waio (mort depuis à Canala). Bernard mécontent alla trouver Kavène à la maison en tête. Il l'y trouva avec Esau et leur demanda qui avait pris les cocos. Kavène répondit que c'était eux deux, parce qu'il y avait 5 ou 6 pieds de cocotiers à Nikanguèm donnés autrefois par un vieux à Diaobwane, parce que celui-ci avait enterré quelqu'un de sa famille. Quand un indigène sort des prétextes de ce genre, c'est qu'il cherche que relle. C'est ce qui arriva. Bernard qui tenait un panier à la main et n'avait pas d'arme, éleva la voix. Ses jeunes gens qui faisait la pêche à la sagaie accoururent, mais laissèrent leurs sagaies, fichées en terre, à quelque distance. Hélène qui faisait la cuisine, accourut en gardant son couteau de cuisine à la main. Se voyant en minorité, Kavène prit un grand tamboe, Esau un fusil de Kavène, et pour mettre en joue sortit sous la véranda. Hélène fit un geste avec la main qui tenait le couteau, en disant: "Laissez le fusil!" geste qui sera donné au gendarme comme une menace! Marco dit à Esau: "Tire, je suis là!" Il voulut franchir une petite barrière, pour le désarmer, mais Bernard l'en empêcha pour éviter une bagarre. Bernard et sa famille se retirèrent alors. C'était le samedi 13 avril 1940.

Le lendemain, dimanche 14, les catholiques étaient réunis près de la chapelle pour la prière. Voulant boire du thé, et n'ayant pas de sucre, Hélène envoya Philomène Daié, sa fille, et Elise, fille de Ferrand Téa-Youène, qui faisait le coprah de M. Haho. Elles allèrent à Waone et demandèrent 2 kg. de sucre au petit chef Thangou, également commerçant. Celui-ci lui répondit qu'il n'y en avait pas, laissant entendre par là qu'il faisait allusion à la dispute de la veille. En partant, elles furent insultées dans la langue de Maré par Kagna, et une autre femme les en avertit. A leur retour à Colando, les jeunes gens étaient furieux. On but le thé sans sucre, puis on fit la prière à la chapelle. A la sortie, les jeunes gens s'éclipsèrent sans rien dire à leur parents. Ils allèrent demander du sucre à Thangou. C'était Fabien et Tobie, fils de

Les Ferrand, Nérée, Innocent, fils de Bernard, Marco, son neveu, Mikaël Béalo de Bélép, Jonas Téa-Youène, neveu de Ferrand. A Waone, les protestants étaient au temple, à l'exception de Kalombat et de Kagna, qui se trouvaient dans la maison de Kavène. Les jeunes gens demandèrent à Kagna des explications sur ce qu'elle avait dit aux deux jeunes filles. Kalombat sortit disant: "Qu'est-ce que vous dites à ma femme? Ce n'est qu'une femme. Si vous voulez vous battre faites le avec moi qui suis un homme". Et sans attendre de réponse, il envoya un coup de poing dans la figure de Fabien, qui est myope, et Kalombat le voyait bien. Heureusement pour lui, Fabien para le coup, de même un deuxième. Alors les jeunes, sauf Nérée, Innocent et Jonas, se jetèrent sur Kalombat qui tomba à terre. Kagna appela au secours. Les protestants sortirent précipitamment du temple, poursuivant les catholiques qui s'enfuirent par le bord de mer dans la direction de Colando. Ils arrivèrent d'abord à Ouombwadiem devant la maison de Pascal Bouanawé, jeune homme catholique de Bélép, mariée avec une protestante de Yandé, Marie Louise Oxi, belle-soeur du petit chef actuel Dick. Pascal qui berçait son bébé, Sabbas qui était malade, causait avec un autre Bélép, Ambrosi Mwalou, qui souffrant, revenait des prestations, transporté par Alèk Smith, sur le bateau de ce dernier. Entendant les cris des jeunes gens, qui fuyaient, ils les arrêtèrent en disant: "A tha anloma? qu'est-ce qu'il a?" "Il y a les protestants qui nous poursuivent". Ambrosi dit: "Arrêtez-vous on va les voir venir." Les garçons s'arrêtèrent, geste bien tayo. Esau arriva le premier, et sans explication frappa sur la tête Marco qui esquiva le coup, mais Thangou lui envoya dans le ventre un coup de feuille de cocotier. Ambrosi voulut porter secours à ses coréligionnaires. Pascal l'en dissuada, espérant calmer l'affaire. Nérée couvant par le bord de mer, était poursuivi par Kalombat qui courait du côté des bouraoas, lui barra la route. Nérée toujours malade ne pouvait courir vite. Il se cacha derrière Pascal, embarrassé par son bébé. Voyant que Kalombat ne pouvait atteindre Nérée, Kagna et la femme de Kavène lui envoyèrent dans le dos des côtes deux coqs secs et une pierre à four indigène. Kalombat lui donna alors un coup de pied dans le dos. Nérée qui ne tient pas debout, tomba évanoui. Son frère Innocent se cacha dans les mimosas. Les protestants Kavène, Kalombat, Esau, Kanious de Tyéfrappèrent Mikaël et Tobie. Seul Jonas courut jusqu'à Colando où il trouva Bernard, Ferrand, Parié (protestant), Alèk Smith en train de manger sous la véranda de la maison en tête de Smith, et les femmes un peu plus loin en train de jouer aux dominos. Alertés, tous ceux dont les noms suivent coururent au secours des jeunes gens: Bernard, Ferrand, Parié, Barbe femme d'Hector, Thalé de Bélép, Elise Téa-Youène, Philomène Daié, Judith fille d'Hector. C'est Judith, alors âgée de 14 ans qui arriva la première au creek près de la maison de Pascal.

Les catholiques trouvèrent Fabien en train de ranimer Nérée avec l'eau du creek. En les voyant déboucher des mimosas, les protestants se retirèrent, et Kalombat dit à Pascal: "Si les vieux veulent nous dire quelque chose, ils n'ont qu'à venir nous le demander à Waone". Lorsque Pascal transmit cette commission à Bernard, celui-ci lui expliqua que c'était la manière des vieux de déclarer la guerre. Il lui dit: "Ils veulent nous faire venir chez eux parce qu'ils ont là leurs familles, leurs lances, leurs sortilèges, tandis que nos familles sont à Bélép." La guerre étant déclarée, et la disproportion des forces étant trop grande, Bernard envoya son bateau, le "Noël": 1/ pour acheter du sucre; 2/ pour ramener le métis arabe Amar ben Tahar, originaire de Bélép par sa mère; 3/ pour avertir les Béléma des événements de Yandé.

Le Noël arriva à la mission de l'île Art, au moment de la sortie de la prière du soir, vers 17 h. 30. C'était la solennité de la fête de

St. Joseph. Ce fut chez les indigènes de Bèlèp un émoi de voir le Noël voyager un jour de fête. Etaient venus sur le Noël: Amar, Philomène, Elise, Mikael, Innocent. (Nérée était couché très malade). Sans rien dire au P. Puech, plusieurs Bèlèp partirent, tous de la famille de Bernard et de Ferrand. Donc pour les Bèléma, c'est l'affaire famille qui a été envisagée. Sont partis: Strémoni (mort depuis), frère de Ferrand, Germain Tèa-Youène (son cousin germain par les pères), Vincent Tèa-Youène (mort à Canala, fils de Ferrand), Sérapion, fils de Strémoni (ce Sérapion est fou non dangereux; il est resté au garde à vous pendant la bataille), Marius Waulo, marié à Thérèse Daié, donc gendre de Bernard, Roch Bèalo apparenté à Bernard (sa mère Julie Guélemé était cousine germaine par les pères d'Hélène Guélemé, femme de Bernard), Théodore Bèalo, frère de Roch, Zéphirin Wimo (Ferrand est cousin "bégane" de Jean-Marie Wimo, père de Zéphyrin), Maurice Téambwéone de Pairomé, pays des Tèa-Youène, apparenté à eux, Nicolas Téambwéone (id.), Toussaint Thalé (mort depuis) parce que sa ~~mère~~ grand mère maternelle, Catherine Goa était soeur d'Hélène Guélemé (même mère, mais pères différents). Ces parentés peuvent pour la plupart nous paraître éloignées. Il n'en est pas de même pour les indigènes, chez qui la voix du sang domine celle de la raison. Ils partirent le soir même sur le Noël, laissant les filles à Bèlèp. Amar revint avec eux, mais ne prit pas part à la bataille. Il soufflait une petite brise E.N.E. qui leur permit d'atteindre directement Yandé en suivant les Daous.

Pendant ce temps, dimanche soir, à Yandé, un vieux protestant nommé Poudji, ainsi que sa soeur Maria, apparentés par leur mère à des Bèlèp et pour cela leur portant de la sympathie, se mirent à sermonner leurs coréligionnaires disant: "Vous devriez demander pardon aux deux vieux, car je connais les Bèléma; certainement le bateau est parti pour faire venir du monde". (La grand mère de Jonas était une Ogui de la famille de Poudji).

Le Noël, un peu après le lever du soleil, dut tirer une bordée devant la pointe de sable de Thangap. Poudji attendait les Bèlèp; mais impossible de voir leur nombre, ils étaient couchés au fond du bateau, à l'exception de Germain Tèa-Youène qui conduisait. Poudji alerta les protestants, disant: "Je vous l'avais bien dit. Voici les Bèlèp qui viennent." Les protestants apeurés, se réunirent chez les pasteurs.

Les Bèlèp débarquèrent à Colando. Là les protestants ne pouvaient pas les voir. Ils avaient comme armes des sagaies de pêche, des tamiocs, deux ou trois casse-tête. Bernhard et Ferrand leur donnèrent trois bouillottes de thé. La vue de Nérée encore très souffrant les excita. Ils partirent suivis d'Innocent, Fabien, Mikaelé, Marco, Bernard et Ferrand donc en tout environ une quinzaine, car l'aide de Jonas et de Sérapion sera guère efficace. Les catholiques passèrent par l'intérieur, par les fourrés de mimosas. Les protestants désirant connaître leur nombre, envoyèrent Bwas, qui passa par le bord de mer de Thangap, et qui ne vit rien; mais il fut aperçu par Hélène. Les catholiques arrivèrent devant Pascal. Celui-ci leur dit: "Si vous faites la guerre, faites la bien", ce qui voulait dire "ne tuez personne". Bernhard se contenta de lui répondre: "Nous sommes venus sur la parole de Kalombat que tu nous a dites", et il continua sa route. Ils arrivèrent à Waone poussant des cris et des sifflements qui mirent en fuite les femmes et les enfants. Les Bèlèp se jetèrent sur Kalombat qu'ils rouèrent de coups de pied et de coups de poing; puis sur Kavène à qui ils firent la même chose. Esau reprit le fusil de Kavène, et mit les Bèlèp en joue. Ceux-ci ne se laissèrent pas intimidés. Les voyant se ruer sur ~~lui~~ lui, il abandonna son arme et s'enfuit par la fenêtre. Mais Marius lui frôla la tempe de son tamio, ce qui entama l'épiderme. Si Marius avait voulu le frapper, il l'aurait tué net. Il semble qu'il y ait eu maladresse de part et d'autre. Pour

finir, Esau s'enfuit avec un coup de dos de tamioe dans les reins, donné par Roch. Thangou qui couvait, reçut une sagaie à trois pointes dans les fesses, lancée par Maurice; il s'enfuit avec la sagaie figée, mais il n'eut pas de blessures graves. Le vieux pasteur fut battu par Nicodème, Strémoni, Ambrosi, Tobie, Mikael, Germain, Toussaint, Zéphyrin, à coups de pieds et de poings, parce qu'il avait pris des coces chez Bernard. Le jeune pasteur Maréon, Sama, reçut d'Ambrosi un coup de poing sur la bouche, qui le fit tomber à la renverse et rouler le long du tertre de sa maison. Il fut frappé pour avoir insulté les catholiques la veille. Le protestant Dick, prit la défense des deux pasteurs. Les Bélép commencèrent à le battre, mais Pascal son beau-frère, Bernard et Amar son parent, le protégèrent car c'est un homme apparenté aux Bélép et qui leur est sympathique. Poudji pendant ce temps se moquait de ses coréligionnaires disant: "Vous avez demandé la guerre; il faut être courageux." Les Bélép le laissèrent tranquille, à l'exception de Fabiano qui toujours myope, et ne le reconnaissant pas, lui donna un coup de manche de tamioe. Par trois fois, Kalombat le principal coupable, fut rossé, et même frappé légèrement avec un casse-tête. (S'il avait été frappé fort, il aurait été tué). Donc les Bélép ne voulurent lui donner qu'une bonne correction. A la fin Poudji intercédait pour lui, et les Bélép le plongèrent dans un trou d'eau pour le faire revenir à lui, parce qu'il était évanoui. Après cela, pour annoncer la fin de la bataille, les Bélép maîtres du terrain, se mirent à sonner longuement la cloche du temple.

A leur retour à Colando, Bernard envoya les Bélép avec le Noël prendre son coprah chez Diabwane. Ils ne purent en prendre qu'une partie. Bernard en fit le partage, il donna quatre sacs non damés aux Bélép, et en garda trois pour lui.

Les protestants rossés, terrorisés s'enfuirent à Poum sur le bateau de Kalombat "l'Armand Béic", à savoir: Kalombat, Kavène, Thangou, Esau, les deux pasteurs, accompagnés de Kanioua, Parié, Doéka, de femmes et d'enfants. Ils firent constater leurs horions au syndic, M. Patoche qui appela le docteur Vesnat de Koumac. Celui-ci se montra mécontent de n'avoir été dérangé que pour de gros bobos.

Le père Puech n'apprit ce qui s'était passé que le mardi 16. Il se montra très mécontent de ses Bélép, et partit de suite arrêter la bagarre. Il arriva à Yandé le jour même, trouva Nérée "fort mal en point". Il poussa jusqu'à Poum avec Bernard et Ferrand, trouva les "blessés" qui n'en menaient pas large, fit échanger des poignées de main entre anciens belligérants, et revint le vendredi soir à Bélép. Le même jour M. Patoche vint à Yandé faire son enquête.

ENQUETE DE M. PATOCHE A YANDE

Il avait déjà interrogé les Bélép à Poum sur leur part dans la bataille. Cela ne nous intéresse plus.

Pour mes renseignements, je n'ai que les dépositions des indigènes, M. Patoche ayant refusé de me renseigner. Mais les faits suivants sont bien établis.

M. Patoche vint de Poum avec Dick, le pasteur Sama, son planton Abel de Tiambwène. Il a interrogé en premier lieu les protestants sous la maison à toit de paille de Smith. Je ne sais exactement ce qu'ils ont dit. Mais il est revenu aux oreilles du P. Puech que celui-ci aurait excité ses catholiques contre les protestants, au dire de ces derniers. Les Bélép en se retirant auraient dit: "Ce n'est pas

fini; il y encore le père et le chef qui viennent". Or ceci m'a été formellement nié par les Bélèp belligérants. Le père ~~et~~ et le chef ne sont pour rien dans cette rixe, bien que M. le Procureur Trognon l'ait d'abord cru. Ce dernier n'avait pas inventé cette accusation, qui n'est que pure calomnie.

M. Patoche interrogea Ferrand et Marius sur leur part dans la bataille. Je passe. Il interrogea ensuite Nérée sur les coups reçus. Nérée à cette époque ne parlait pas bien le Nánéma, mais le Bélèp seul. Il dit en substance ce qu'il y a dans la déposition signée de lui, par le truchement de sa mère, Hélène. Voulu contrôler les dires d'Hélène, M. Patoche fit répéter Nérée avec Abel comme interprète. Cet Abel est un apostat de Tiambwène par son père, de Pouébo par sa mère Fabiola, également apostate. Il vit à côté de l'ex-grand chef François à Paaba. Il parle le Nénéma; ne comprend presque pas le Bélèp, et ne le parle pas du tout. Sa traduction a dû être plutôt fantaisiste, car lorsque M. Patoche réunit Hélène et Abel, on n'était plus d'accord. Au dire d'Abel, Nérée n'aurait pas été fortement frappé, et en somme c'était Bernard qui cherchait querelle. M. Patoche accusa Hélène de mensonge, accusation qu'il me répéta le 22 nov. 1940. Hélène se défendit vigoureusement, d'où prise de bec. M. Patoche lui demanda si elle avait été là quand on avait frappé Nérée: "Non, dit-elle, mais c'est moi, sa mère, qui l'ai ranimé dans le creek, et j'ai bien vu la trace des coups donnés". Hélène, lors de son premier interrogatoire parla des menaces de Kavène avec son tamioc, et d'Esafu avec ~~XXXXXXXXXXXX~~ le fusil de Kavène. M. Patoche reprocha à Hélène son geste avec le couteau de cuisine! Toujours est-il que M. Patoche n'a pas retiré le permis d'arme de Kavène, malgré les deux menaces réitérées d'Esafu du consentement au moins tacite de Kavène.

Le P. Puech avait envoyé un rapport à M. Patoche pour montrer la question sous son vrai jour: question de terrain, changée en question religieuse par des chefs sectaires. (On peut voir parmi les documents la copie de ce rapport). M. Patoche ne semble pas en avoir tenu compte, car il n'y a pas eu de discussion sur les titres de propriété de Bernard, de Léon, de Kalombat et de Kavène. Cependant on ne ^{peut} passer à pieds joints sur le témoignage du père Puech.

L'enquête de M. Patoche est faussée par la base, puisque dans la défense c'est encore la thèse adverse qui revient. A remarquer que Nérée, levé quelques instants pour l'interrogatoire, s'est recouché pour plus d'une semaine.

Les protestants ayant accusé les catholiques d'avoir ravagé leurs plantations, M. Patoche ne constata que 3 ~~XXXX~~ caféiers coupés à une hauteur d'1 m, 20, et 4 bananiers coupés. Il n'a pas donné suite à cette plainte ridicule, ces plantes par~~aisant~~ du restédans un état parfait d'abandon. Mais devant le P. Puech, M. Trognon paraissait très impressionné. Bernard interrogé à son tour affirma n'avoir ^{eu} d'armes.

Quelque temps après, il y eut grand conseil de famille à Yinghiébane chez les Daiéma pour conseiller Bernard; car sa famille protestante lui ~~était~~ plutôt favorable, sachant bien que Kavène n'avait pas droit au terrain de Bernard, et qu'il convoitait uniquement ses cocotiers. Arabe Daié résuma l'impression générale en disant: "fais-toi protestant et tu seras propriétaire de ton terrain de Thanlé". Etaient présents Podjime Daié, chef de la famille des Daiéma et petit chef de Yinghiébane, mort depuis, Ourip, et Kovéra ses frères (on verra plus loin la déposition de Kovéra), Pwaoumane, etc. tous protestants.

discutèrent ensemble.

D'après ce qui m'est revenu de part ailleurs, on aurait dit

DECISION ADMINISTRATIVE DE M. LE PROCUREUR TROGNON.

M. Trognon vint à Bèlèp sur le Loyauté interroger le P. Puech en juin 1940. Il le considéra d'abord comme coupable, mais finit par reconnaître sa parfaite innocence. Le P. Puech depuis 1906 dans la région, essaya de le mettre au courant des moeurs indigènes et des affaires du pays. Ce fut sans succès. M. Trognon paraissait très impressionné par les coups donnés par les Bèlèp. Il n'y avait cependant rien de grave. On peut lire le certificat du docteur Vesnat. Les catholiques furent punis chacun de 15 jours de prison et de 100 francs d'amende, ainsi que quelques comparses protestants. C'était tout ce que ça méritait. Il n'y avait pas à déshériter Bernard et surtout Léon, totalement innocent, pour des coups et des blessures légères, données par d'autres. Et encore moins donner ces terrains à leurs spoliateurs!

M. Trognon semble n'avoir tenu compte que du rapport de M. Patoche. Il n'a interrogé aucun blanc de la région, surtout M. Alèk Smith, témoin bien informé dont on verra la déposition écrasante.

Lorsque M. Trognon vint à Yandé, avec M. le Chef du Service des Affaires indigènes, dans la première quinzaine de juin 1940, il n'y eut aucune convocation, en particulier pour Léon Porou qui ne fut ni appelé, ni entendu. Ils arrivèrent sur la pétrolette de M. William avec les gendarmes Lefèvre et Patoche, débarquèrent à Colando, trouvèrent Bernard et Hélène dans leur plantation près de la chapelle sur le terrain à Wombaou, se dirigèrent vers Waone avec eux. Chemin faisant, M. Lefèvre ancien syndic de Fom demanda à Hélène: "Qu'est-ce que fait ce coco germé devant la porte de ta maison?" Hélène expliqua ce qui a été dit plus haut. M. Trognon lui dit: "Pourquoi ne retournes-tu pas à Bèlèp? - Parce que je suis mariée ici."

L'interrogatoire eut lieu à la maison du pasteur. Sont là: Bernard, Hélène, Ferrand, Fabien, Innocent, Tobie, (Marco était aux présences), Elise et Philomène. Les protestants furent appelés, mais aucun d'eux n'osait parler. Ils se poussaient les uns les autres: "Parle, Thangou-Non-Toi, Dick-Non-Toi, etc." M. Trognon (je crois que c'est lui) s'impatienta, et leur cria: "Vous êtes tous des sauvages". (Ces mots ne sont pas tombés dans l'oreille de sourds). M. le Chef du Service des Affaires indigènes dit à son tour: "Pourquoi nous avez vous fait venir? Personne parmi vous ne sait le français?" Le jeune pasteur Sama se décida à parler et accusa les catholiques d'avoir commencé les histoires. Hélène ~~dit~~ cloua sur place: "Sama, tu es venu au milieu de la bataille, tu ne connais pas les choses des vieux." Il venait en effet d'arriver dans le courant de mars 1940.

Kavène parla à son tour sur le coprah fendu par lui et Esau. Il ajouta: "A Thanlé, beaucoup petites tribus, tribu Waio, tribu Polo, Tribu Ogui, laissant entendre par là que Bernard réclamait indument pour lui les petites enclaves de ce pays, ce qui est faux. M. Patoche reprocha à Kavène d'avoir coupé et emporté un coprah qui ne lui appartenait certainement pas. On demanda à Ferrand pour quoi il avait fait du coprah à Colando. Il répondit: "C'est Léon qui me l'a dit" - "Pourquoi Léon?" - M. Lefèvre pas assez au courant des affaires du pays dit: "Léon est de Tanlo, qu'il reste à Tanlo." Et on passa outre sans plus approfondir. Aucune question sur les titres de propriété de Léon, de Bernard, ni les limites des terrains. Les juges blancs discutèrent ensemble.

D'après ce qui m'est revenu de part ailleurs, on aurait attri-

bué le terrain de Golando à Kalombat: 1/ parce que'il n'y avait personne d'autres sur ce terrain. Ceci n'est vrai que parce que Kalombat avait fait partir les vrais propriétaires: Léon, son frère Joseph, ses cousins protestants Porou, Dila. 2/ parce que'il était parent de Wombacu et de Dolio Oulo, ce qui est faux. Ce terrain est celui des Ouloma. Kalombat est Téarigui; il n'est donc pas héritier direct, et dans ses conditions, il passe après les adoptés, donc ici Léon. Sa grand mère paternelle était de la famille du grand chef Dagny, dont le pays est à Wone. La mère de Kalombat était Antonia Walo Goa, dont le terrain qu'elle tenait de son père était du côté de Thangap. La mère d'Antonia était une Daié de Thanlé, mais Kalombat, qui aurait plus de titre à hériter là que Kavène, n'y a rien demandé, sachant bien que ses droits passaient loin derrière ceux de Bernard. Donc si Kalombat est parent des Ouloma, il l'est à une façon trop éloignée, et il ne peut hériter en présence d'un fils adoptif. Si l'on dit que Léon comme fils adoptif ne peut hériter, Kavène qui se trouve dans les mêmes conditions, lui n'ont plus rien. 3/ Kalombat aurait droit à un terrain à titre d'ancien combattant. C'est à ma connaissance le seul ancien combattant du Nord à qui une telle faveur a été faite, bien que la plupart en ait fait la demande. Ainsi les Bélèp (une dizaine d'hommes) demandèrent en 1921 un terrain sur la moitié nord de Pott, dont la location arrivait à fin de termex. On leur répondit d'attendre. Ils attendent toujours. On aurait donc pu choisir un sujet plus digne de cette unique faveur. D'autre part, son titre d'ancien combattant lui donne droit à un terrain, mais pas à prendre le bien d'autrui. Or Léon étant adopté Oulo, dont la famille n'a plus d'héritier direct par le sang, hérite d'après la coutume indigène et le droit civil.

Quant à Kavène, on reconnaît qu'il s'est installé sur un terrain qui ne lui appartient pas; cependant il y a planté des cocotiers. Il faut bien le dédommager. C'est ce qu'avait dit M. Patoche à Bernard à Poug. Bernard ne sait pas assez bien le français, et ne put se défendre. Ce raisonnement est faux, car l'occupation de Kavène, tolérée comme occupant, mais contestée comme propriétaire, ne compte pas comme prescription. Kavène est occupant de mauvaise foi; il n'a droit à aucune compensation. D'autre part, le nombre des cocotiers plantés par lui est infime.

Kavène a affirmé lui-même ne pas avoir planté autre fois de cocotiers à Nikanguem. Ceux de cet endroit sont du restetrop grand pour avoir été plantés depuis 1913. Ils ont été plantés par Ianégoûne et Vaalo. C'est surtout Ouvine qui a planté ceux du terrain de la maison en tête, également très grands. Ceux de Poné l'ont été par Marius et un autre Daié; Diédé en a planté aussi, ainsi que les Ogui-Thanlé sur leurs terrains. Il y en a forcément un bon nombre qui ont poussé tout seuls. Ce qu'a pu planter Kavène est insignifiant et ne représente pas un gros travail.

D'ailleurs pour voir la manière de faire de cet homme, il suffit de constater une affaire qui s'amorce actuellement: l'île de Tia est à la jouissance des Béléma. Sans la permission du chef Waoulo de Bélèp, Kavène y a planté des cocotiers. Les Bélèp ne sont pas des catholiques sectaires. Leur chef autorise souvent des protestants à faire du coprah sur cette île; mais il voit venir cet homme, qui va se débrouiller soit lui, soit ses enfants pour les faire expulser. Ne voulant pas avoir le sort de Bernard, il lui a signifié d'avoir à faire disparaître ce qu'il y a planté. On verra un double de cette sommation. M. Patoche a été avisé officiellement.

Après la séance chez le Pasteur, M. Trognon et ses aides sont allés à Thanlé délimiter les terrains. Mais ne s'étant pas mis au courant, ils risquaient de commettre des injustices sans le vouloir, et de faire le jeu des malhonnêtes.

M. Trognon envoya Bernard et Ferrand préparer leur barda pour partir immédiatement en prison, sur leur pétrolette. Les femmes accompagnèrent

leurs maris. Partirent aussi à Thanlé pour voir la délimitation: Sama Kalombat, Kavène, Thangou, etc. mais aucun catholique. Les juges virent un creek qu'ils déclarèrent être la limite, ce qui était au Sud était à Kavène, et au Nord à Bernard. Aucun papier, aucun double de cette décision administrative ne fut laissée à M. Patoche au dire de ce dernier. Comme papier de délimitation il n'y eut que celui de la chapelle fait devant moi, le 22 nov. 1940. Même si le terrain de Nikanguèm était laissé à Bernard, c'était encourager le vol. Quant à Léon il était déshérité sans phrase, et le coprah que Ferrand avait fait pour lui, devait être laissé à Kalombat.

CONSEQUENCES

Quand Bernard eut fini sa prison, M. Patoche lui dit: "Retourne chez toi, tu iras au delà du creek; tout ce qui est en deça est à Kavène; tout ce qui est au delà est à toi." Or, je l'ai constaté moi-même, il n'y a pas un creek à Thanlé, mais sept, qui à cette époque devaient tous être bouchés à cause de la sécheresse, et qui coulent tous maintenant avec les pluies. Il y en a aux extrémités des terrains en litige. (avec sa famille)

Bernard revint à Yandé et s'installa à Nikanguèm dans son ancienne maison. Il fendit du coprah. Au bout de quatre jours, le pasteur Sama vint les voir et leur dit: "Vous ne savez donc pas qu'on a fait la délimitation. Il faut que vous alliez à Poné, et laisser à Kavène le coprah que vous avez fait." Poné est un petit rivage appartenant à Bernard, qui fut un certain temps pris comme léproserie locale. Il y a environ deux hectares de corail roulé, uniquement propres aux cocotiers. Le manioc n'y vient guère. Terrain absolument impropre aux plantations. Bernard et sa famille revinrent à Colando sur le terrain des Ouloma, où ils continuèrent leurs cultures.

Voyant cela, Kavène revint à Poum trouver M. Patoche, qui lui remit un papier daté du 10 août 1940. On y disait que Ferrand et sa famille devaient aller à "Poné" (le nom y était) et que s'ils ne voulaient pas partir, le Gouverneur allait les mettre en prison.

Le 14 août, Ferrand, menacé par le même papier, partait pour Bèlèp, et Bernard à Poné. C'était pour Bernard être condamné à mourir de faim. Il devait abandonner toutes ses plantations à ses spoliateurs, pour venir sur un terrain où il n'y avait rien. Lui et les siens vécutent uniquement de poissons, et la nuit s'abritèrent de la pluie sous un grand tamanou. Le pasteur Sama vint les voir, et bien qu'il fut leur ennemi, eut pitié d'eux. Il dit à Kalombat et à Kavène de ne pas toucher aux plantations de Bernard à Colando, en attendant que celles qu'il ferait à Poné ~~auraient~~ poussées. Mais Bernard s'étant absenté à Bèlèp pour ~~quelques~~ ^{quelques} jours, il constata à son retour que ses taros avaient été arrachés et mangés par ses deux ennemis.

Témoin de sa misère, j'ai dit à Bernard de planter sur le carré de 40 mètres de côté, cédé à la mission. De même, en partant, un Lifou gardien de la location Reuter, laissa Bernard comme gardien, mais il n'y eut pas de papier. Les protestants viennent de le faire partir. Il n'a plus de ressources chez lui, et est obligé de faire des plantations à Bèlèp, où son neveu Marcos est installé ~~chassé~~ ^{chassé} en somme de chez lui par la haine de ses ennemis, qui se croient à l'abri à cause de la décision de M. Trognon. De temps en temps Bernard va partager sa misère avec son gendre Léon, à Tanlo.

Tanlo est un banc de sable avec au centre un marais, et vers le

N.E. une petite butte rocheuse. Le domaine a mis en location, d'abord pour M. Morrisson, puis maintenant pour M. Mekky Ménaouer les 2/3 de l'île, évidemment le meilleur. Les gens de Tanlo expropriés se sont mis en propriété commune. En 1941, c'était la misère avec la sécheresse, la mévente du coprah, seule ressource du pays. Pour avoir un terrain de culture, ils sont obligés d'en demander à M. Mekky Ménaouer, ou aux Bélèp sur Tia (ce qu'ils font volontiers, car ces protestants sont sympathiques). Cette année 1942-43, Léon a fait deux champs à Tanlo, un sur le flanc de la butte peu fertile, l'autre dans le marais desséché. Mais avec les pluies torrentielles, il y a maintenant 1 mètre à 1m,50 d'eau dans ce marais. Quand je l'ai vu au début de février 1943, tout y avait péri à l'exception des bahaniers.

A remarquer qu'il n'y a à boire dans cette île que de l'eau saumâtre, prise dans ce marais. Ces indigènes aiment leur île qui est leur pays. Mais ils auraient plus quelques bonnes terres, ils n'en seraient pas fâchés. On comprend qu'ils ne marchent pas avec l'ex-grand chef François et les nata pour persécuter Léon et Bernard.

D'ailleurs les indigènes craignent Kavène qui est dikone (diacre) et qui abuse de sa position. C'est ainsi qu'en plein temple, il a défendu aux protestants de Yandé de saluer Bernard et sa famille. D'eux-mêmes les Yandés entendraient bien avec lui, Léon et les Bélèp car ils sont tous liés par des unions faites autrefois.

Doivent vivre à Poné: Bernard sa femme Hélène, leurs enfants: Nérée, né le 27 avril 1918,

Innocent, né le 25 août 1920

Philomène, née le 21 oct. 1924, mère d'Henriette née le 11 oct. 1942.

Julie Guéléme, enfant adoptif, née le 23 fév. 1937.

Gardent des droits sur ce terrain, leurs filles:

Thécla Daié, née le 12 nov. 1905, mariée à Balade.

Thérèse Daié, née le 10 juin 1910, mariée à Bélèp.

Marie Aimée, née le 27 avril 1918, mariée à Tanlo. Elles gardent un droit de retour sur le terrain ~~de leur~~ père, car un homme (leur mari) peut toujours travailler sur le terrain de sa femme.

Sont complètement déséparés et pratiquement expulsés de leur tribu, laissés sans terrain les enfants de Marius Daié:

Séraphine Daié, veuve de Victorin Thalé, née le 10 janvier 1914, et qui garde un droit de retour sur le terrain de son père.

Marco né le 23 avril 1922. Il ne reste à Bélèp que parce qu'il n'a plus de quoi vivre à Yandé.

Thérèse née le 31 août 1924

Darrie née le 4 mars 1929

Martha née le 1 juin 1931. Ces enfants vivent à l'école de Bélèp, ou chez leur mère Alphonsine Wimo. Ont été adoptées à Bélèp: Emerence née le 9 oct. ~~1926~~ 1926, et Pascaline née le 5 avril 1934.

Que restera-t-il du mouchoir de poche qu'est Poné quand le partage sera fait?

Cela fait donc 15 personnes dont les droits ont été lésés par cette décision administrative pour le seul terrain de Thanlé. Il y aurait un semblant d'excuse si Kalombat et Kavène étaient des travailleurs. Or cela n'est pas; les terrains spoliés, comme leurs autres terrains sont à l'abandon presque complet. Il est parfois presque impossible de retrouver les chemins.

On m'a fait remarquer que Kavène a pris à leurs propriétaires de gré ou de force presque toute la côte Est de Yandé, sans compter ce qu'il possède de l'autre côté.

En guise de conclusion, faisons la simple remarque suivante: Kavène et Kalombat n'ayant que faibé de tant de terrains donnèrent chacun un terrain à la mission protestante, représentée par le pasteur Sama, pour la remercier de l'assistance de son influence dans cette affaire. Kalombat donna le terrain de la mère de Kavène, Moniè, sis à Talèk (Colando), et Kavène donna Nikanguèm à Thanlé. Ces donations faites à la manière indigène, sont des faits publics à Yandé. Le pasteur y fait du coprah à son compte.

Monsieur Trognon ayant recontré le P. Ernout à Nouméa lui demanda s'il était content de sa décision. Le P. Ernout qui se trouvait à Bélép lors de la bataille, lui répondit qu'il avait jugé à l'encontre de toute justice, en particulier pour Léon. M. Trognon fut troublé et dit: "Ces gens peuvent toujours faire appel contre ma décision". Le père raconta cela à Mgr. Bresson, et l'écrivit au P. Puech. J'ai lu cette lettre.

fait à Nouméa le 22 février 1943

signature: *M. J. Dulac*

missionnaire à Bélép.

Raphaël d'Arma qui est collé avec Véhébart fille de Paouli, est allé trouver M. Patoche à Poun pour lui demander des bons de sucre, et a été ainsi témoin de cette scène. M. Patoche fit lire le 25 mars 1943 à Dick, devant François et les petits chefs Nénéma, un papier où devait se trouver résumer ce qui précède et où se trouvaient la liste de ceux qui avaient signé en faveur de Bernard et de Léon. Dick fut forcé de voir l'affaire revenir, et dit que tout ce qu'il y avait dans ce papier était faux. M. Patoche dit à Dick: "Est-ce vrai que vous laissez Bernard dans les cailloux à Poun? Dick ne répondit rien.

Quand Kalombat revint de la noce de Poun en fin février 1943, il apprit que Pascal avait signé contre lui. Kalombat lui demanda si c'était vrai. Pascal lui dit: "Oui, j'ai dit ce que j'ai vu pour ce qui concerne Nérée." Kalombat répondit: "C'est bon quand on fera le jugement, c'est bon que tu ailles à Bélép, et que tu nous laisses seuls." Pascal répondit: "Mais, je ne suis pas sur un terrain, je suis sur le terrain de ma femme, et je reste ici à cause de ma femme."

Sama interrogé à son tour Pascal, et lui dit qu'il avait raison, que s'il disait le contraire de ce qu'il avait vu, il serait un menteur, qu'heureusement que Bernard était son brave homme qui supportait les avanies faites par la famille de Kavène qui lui volait son maïs, ses pastèques, ses cocos sucrés, même à Poun. Si Bernard avait été comme ses adversaires, il aurait été des histoires continues.

NOUVELLE-CALÉDONIE

et

DÉPENDANCES

N° 524/94

Analyse :

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

Nouméa, le 9 Mars 1943

Le Chef du Service de Affaires Indigènes
à M. le R. P. Pin Dubois
Bellevue

En réponse à votre lettre
demandant à quelle date
j'irai à Yané, je vous prie
de rappeler que je ne puis en
les jours d'aller dans cette
région. Mes nombreuses occupations
ne me permettent pas de disposer
de mon temps comme je le voudrais.

D'autre part, en ce qui concerne
ce voyage, il se peut, qu'à la
suite de cette enquête, j'en
vise sur les lieux ou que j'y sois
adjoint.

Par ailleurs, depuis que j'en suis
venu au fait, j'ai reçu des lettres
de certains indigènes me disant
qu'ils sont les seuls à signer

les dépositions que vous m'avez présentées.

Vous comprendrez parfaitement, que cela
est la vaine critique auxquelles vous vous
livrez contre l'administration, non
mettant dans l'obligation d'agir avec
prudence.

Veuillez agréer mes Paris, l'assurance
de ma considération très distinguée.

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'J. G.' followed by a flourish. The signature is written in a cursive style.

R
17 - 6 - 63

Beauvais le 11 Mars 1963

Monsieur

Je suis à Beauvais de la veille de repartir pour Kébié.
L'État vous a fait de la réaction un peu tôt par ce qu'il ne va pas
bien. Je pense surtout à la culture. Il faut se méfier des très grands
difficultés et ne peut visiter les villages, au village. Je constate que
c'est bon pour la culture, et je suis pour bientôt les complications à sa
pénurie. Je lui demande de se faire des places.

En revenant, je fais de nouvelles cartes de la côte Ouest pour
contourner le pays habité, et j'ai fini par une tournée dans mes
domaines.

Le gouvernement de personnes importantes de l'Etat de Beauvais
est venu à Beauvais. Personne ne sait pourquoi, on le lui se
sente seul en relation avec mon affaire. Tant que les contacts à lui
se faire dans les douglés car l'Etat démissionne et veut donner sa
démission de la gouvernance au nom, à ce qu'il dit.

Je suppose que c'est un certain lieu, partie de l'Etat, nigéri et les
Nouveau, qui a redonné la lettre en accusant d'avoir pour les indigènes
à régler, car il a fait un document complet de. Venant à part de temps
après son passage, ~~un~~ rôle de savoir quel est le rôle de l'Etat
allant prendre. Il a dit voir le chef Koukou qui lui aura parlé de
sa venue à Niabon. Je vais essayer de faire une enquête pour son compte
village et ce que la Nouméa on ne s'attendra pas à régler, affaires indigènes.
Je vous tiendrai au courant de ce qu'il se passe et de ce que je pourrai.

Y'oublie de vous dire que c'est comme cela qu'en 1740, redigea
la plainte des protestants de Gouda contre le d'Espey, plainte qui traversa sans
le événement et qui fut en place comme une pierre par l'admission de l'union.
Je comprends maintenant et les deux faits par l'union d'Espey et à la
mission protestante pour la réunion de son influence sur le d'Espey
de M. Trognon.

Je vous signale le demandeur d'un d'Espey et d'Espey, par
devenir catholique; Alexandre Cheverie, né en 1715, marié
à Jeanne Ouwel. Il a une fille de 4 ans. Le demandeur, il a plus
ses parents, ni ses oncles, et il est le tuteur d'un jeune fils de 10 ans
encore à l'école de Breda, et d'une jeune Marguerite, âgée de 7 ans,
qui est sortie de l'école. Il en veut pas à son enfant, cette jeune fille.
Il parle bien le français, mais il est un catholique, et il ~~est~~ ^{parle avec}
~~un français~~. Il est d'Espey, et il est catholique, et il est d'Espey.

Pourrait-il dans ces conditions aller lande avec sa femme, sa fille et
sa sœur?

Il a également à son autre jeune homme, Dominique (je ne sais pas
noté son nom définitif). Il paraît plus intelligent, plus doux que l'autre.
Le demandeur il n'est pas marié. Le fait est que le père est d'Espey. Mais
il a plusieurs enfants, son d'Espey. Veut-il aller avec son mariage? Il a environ
24-25 ans.

Un autre catholique d'Espey, en ce moment tenant chez un colon de Bourne
a construit une maison et a ⁵ enfants. Le fils jacobin du nom de l'union
avait avec un japonais à Bourne. Il en est 5 japonais. Les japonais
étaient par les japonais, mais ils ne les apprennent les prières, un
peu de cette langue. Le japonais fut arrêté lors de la guerre, et se trouve
actuellement en hospitalité dans un camp de prisonniers. Le d'Espey
de sa jeunesse, le demandeur et de son mariage d'enfants, car il
espère la guerre finie de retrouver avec leurs enfants. Le japonais
avait son rendez-vous aussi à se faire construire, mais il n'est guère

le temps de le faire. Il était convenu que si le mariage n'était pas
catholique. Un jour le gouvernement vint me trouver (je n'étais pas) pour
et me pria de fixer le but en blanc des enfants. Je lui exposai, au cas où
qui n'en avait point de la part du mari, et j'étais engagé à refaire
catholique elle-même. Elle me dit cependant qu'elle le bon vouloir
à l'égard des enfants et est le premier à me proposer de refaire
à mes côtés et tout au. Je lui exposai positivement à ce propos,
dont j'ai eu l'air, pour le demander à l'écrit en tant que
l'aptitude de l'éducation catholique des enfants. Mais j'étais
perplexité pour la suite. Je ne connais pas les conditions de cette proposition
relativement à son état libre. Mais dans l'état de mariage naturel
entre parents, ne pouvant espérer que si le gouvernement se faisait catholique
cogit à cet égard. Dans ces conditions, comme le gouvernement à
la femme est tenue de garder son gouvernement si elle le pourra, et
elle le consulte en son mari, il faudra que je pense plus à fond
mon esprit. Mais si le gouvernement consent, pourrai-je baptiser ces
enfants dans de telles conditions? ~~(c'est tout)~~.

Amilly, après Monseigneur, l'expression de vos sentiments
sincères

M. J. de la Cour

A. M. Patouche
Syndic de Pohni

Bélèp, le 25 avril 1943

Monsieur

1/ Objets repêchés de l'avion américains: Permettez-moi de répondre à la place du chef Abraham, car j'ai été mis en avant dans cette affaire par le commandant Artigue, M. le Gouverneur Montchamp, le général Lincoln. A Nouméa, le Cdt Artigue m'a demandé de faire un rapport sur les objets repêchés. J'ai donné ce rapport le 16 mars 1943 à Monsieur le Gouverneur, qui l'a communiqué aux autorités américaines. Le Général Lincoln par lettre du 26 mars 1943 m'a demandé de garder tels quels ces objets en attendant qu'une commission vienne les examiner. Or le 15 avril 1943, une commission d'officiers américains du dépôt d'aviation de la Tontouta ~~XXXX~~ est venue à Bélèp sur bateau spécial. Ces officiers ont vu les objets, ont pris ceux qui les intéressaient et ont laissé les autres à la disposition des indigènes. Ils ont seulement demandé qu'on leur envoie les pistolets qui restent dans le village. Ils voulaient d'abord emporter la mitrailleuse; mais en fait, ils l'ont laissée. Si vous voulez la prendre elle est dans le dock de Bénoni. Je dirai également aux gens de vous remettre les pistolets. Quant au reste, je ne crois pas qu'il y ait à urger les instructions que vous avez reçues, puisque les Américains ont donné ces objets aux gens d'ici, et ils ne présentent guère d'intérêt.

2/ Affaire des terrains de Yandé Je vous demanderai de ne pas laisser cette affaire pendante trop longtemps, et ceci pour le bien de la paix. Je viens d'apprendre que Kalombat, ayant appris que Pascal Bouanawé avait signé en faveur de Léon et de Bernard, lui a dit: "Quand on fera le jugement, tu feras bien de retourner à Bélèp". Les menaces verbales commencent déjà, et de la part d'un homme qui a déjà des précédents. On voit de quel côté se trouve la violence. Il vaut donc mieux trancher l'affaire le plus tôt possible.

On pourrait dire que Pascal étant de Bélèp, n'a qu'à retourner à Bélèp. Cependant Pascal est un homme paisible; dans les bagarres précédentes, il a été un élément de conciliation. On ne peut lui refuser un droit régi par une coutume indigène indiscutée dans le nord; à savoir le droit pour un homme de travailler sur le terrain de sa femme. C'est ainsi que Bernard de Yandé a fait des plantations à Bélèp. Chasser Pascal de Yandé parce qu'il a signé en faveur de ceux qu'il croit avoir raison, serait un acte de sectarisme. Vous voyez la pression qui s'exerce sur les consciences chez les Nénéma. Kovèra Daié m'a dit lui-même, en présence d'Antoine Bouanou, à Paaba, qu'il craignait les gens de Yandé. Les Nénéma ne peuvent pas dire ce qu'ils pensent sans craindre des représailles.

C'est pour cela, que je vous prie de vous méfier du chef François comme source de renseignements, chef dont le sectarisme est connu. La mise en demeure d'apostasier adressée par lui à Bernard Daié, est un fait public, connu jusque chez les Arama, puisque Alexis Dédane m'a

dit en avoir entendu parler.

Si vous voulez des renseignements sur l'affaire des terrains, je suis tout prêt à vous les fournir.

3/ Grégori Thalé : Je vous avertis, au cas où vous ne le seriez pas, que Grégori Thalé, par permis n. 3071 ad, signé du chef du service des Affaires indigènes Mas, le 4 février 1943, est autorisé à circuler et à résider pour son ministère de catéchiste sur tout le territoire de la réserve indigène des Nénéma.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués

M. Dubois

Béleyn, le 30 avril 1943

Monseigneur

Je vous suis très reconnaissant de la paternelle affection que vous avez la bonté de me témoigner dans vos deux lettres du 9 et du 17 avril. Ma santé s'est très sensiblement améliorée. Il n'y a donc pas lieu pour moi de descendre à la clinique, ni d'ajourner le départ de cher Père Dubois pour son nouveau poste.

Je prie pour que la divine Providence vous soit en aide au milieu des difficultés actuelles.

Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage de mon filial respect en N.S.

J. B. Quast
Pm

Pour les honoraires de messes, je crois qu'il est opportun de les mettre à 20 francs.
J.B.Q.

Bélep 30 avril 1843

Monsieur

C'est au retour d'une tournée à Path que le P. Pucchi m'a communiqué vos lettres. Il manquait cependant celle que vous aviez datée ^{et qui vous m'adressiez} du 9 avril. Vous comprenez la surprise qu'elle nous ont causé. Le Père Pucchi et moi comprenons fort bien la situation du Vicariat. C'est pourquoi après avoir pris et nous être consultés l'un l'autre, nous nous sommes mis d'accord pour ce qui suit: G. P. Pucchi se sent la force de continuer le petit service de Bélep. Il pourra également desservir Yandé et Tando. Mais il faudra que les missionnaires de Bondé reprennent Poum et Arama. Je vous conseille de les envoyer à prendre également Calabro, qui il est facile de desservir d'Arama avec des bateaux indigènes. Les Arama prêtent volontiers leurs bateaux. Je leur donne simplement le nourriture de l'équipage et une petite somme au patron de l'embarcation. Poum reviendrait au P. Barbant. Les pères de Bondé pourraient venir confesser le P. Pucchi en prenant le courrier qui va à Bélep, et repartiraient de la même façon. Comme ce courrier ne touche l'île pratiquement que tous les 4 mois, ils pourraient dans l'intervalle venir sur un petit bateau de Bélep, après entente préalable avec le P. Pucchi, par exemple en prenant le bateau qui va chercher à Poum les marchandises laissées par le courrier. C'est ce que je faisais lorsque j'étais à Bondé. J'en profitais d'ailleurs pour faire une tournée dans les îlots.

Dans ces conditions, et sauf contraire de votre part, je prendrai le prochain courrier qui viendra mouiller à Bélep. Cela fera je pense dans un mois et demi.

24

Pour l'état de santé de P. Puget, il continue à guérir, comme je vous l'ai écrit précédemment. Pendant mon absence, il ne pourrait plus descendre au village, dirait sans cesse avec difficulté la phrase de sa jambe qui me donnait des inquiétudes, n'est maintenant complètement refermée. Je lui ai recommandé de se soigner et rappelle le lui souvent. En particulier je lui ai dit de ne se lever qu'à 5 h du matin et non à 4 h comme parfois il le fait; de se soulever convenablement, pas uniquement d'un bout de main comme il est porté à le faire. Je parlerai à ce sujet aux petites filles de Marie de ne pas l'écouter à ce sujet, mais de lui faire le même régime qu'elles me faisaient; de se reposer, la jambe malade allongée, ce qu'il fait maintenant habituellement. Avec ce train de petite vitesse, le Père pourra tenir le poste de Béloz en attendant le confort.

Veuillez agréer, Monseigneur, l'expression de mes sentiments très dévoués.

M. J. Dubois
son

Répondre à vos deux lettres du 7 et 17 avril.

Bélèp 26 avril 1945

Monseigneur

1/ État de santé du P. Puech: Le P. Puech a été assez fatigué pendant mon absence. Il est menacé d'une gangrène sénile sèche. Le sang circule mal dans sa jambe raide qui est noirâtre, et la peau parcheminée. Il s'était fait en se cognant une plaie qui ne se refermait pas, mais s'entourait d'une zone noire. Actuellement il va mieux, il se repose. Il n'y a qu'un palliatif, le repos, marcher le moins possible. Actuellement ~~il~~ la plaie a tendance à se refermer. Mais la guérison complète de son état est impossible. Cependant il ne faut pas s'affoler, cette maladie est d'évolution lente. Mais je tenais à vous renseigner.

2/ Affaire de Yandé: M. Patoche a avisé les Nénéma de Yandé, qu'il irait les voir, mais jusqu'aux dernières nouvelles reçues il ne l'a pas encore fait. Il a donné à lire au petit chef de Yandé, le protestant Dick, un papier où était résumée l'affaire des terrains, et où se trouvaient les noms de ceux qui avaient signé en faveur de Bernard et de Léon. Dick ne s'est pas montré content de voir cette affaire revenir, et s'est contenté de dire que tout cela était faux. M. Patoche lui aurait demandé s'il était vrai qu'on avait laissé au vieux Bernard que du corail roulé. Dick n'aurait rien répondu à cela.

Peu de temps après mon départ de Poum pour Nouméa, Kalombat a demandé à Pascal Bouanawé si c'était vrai qu'il avait signé en faveur de Léon. Pascal a répondu que oui, qu'il avait signé un papier où il disait ce qu'il avait vu. Kalombat lui a dit alors: "C'est bien, mais quand on fera le jugement, tu feras bien d'aller à Bélèp." Les menaces commencent déjà. On voit donc de quel côté est la violence. Du reste le protestant Kovéra Daié de Pasba, qui a signé en faveur de Bernard, m'a dit personnellement en présence d'Antoine Bouanou de Bélèp, qu'il redoutait les gens de Yandé..

J'ai donc écrit à M. Patoche pour le presser d'arranger l'affaire au plus vite, et ceci dans le bien de la paix; et vous feriez bien de stimuler le Lt. Mas dans ce but.

Quant au papier qui m'accusait d'avoir forcé des indigènes à signer, cela ne vient pas des catholiques. Bernard et Léon interrogés m'ont dit ne pas avoir été inquiétés. Pascal qui l'a été persiste à déclarer ce qu'il a signé, malgré les menaces. Pour les protestants, les gens de Tanlo, Bwédia, Pimala et Philippe Porou n'ont pas eu d'ennuis pour leur signature, et ils ^{ont} tous pour Léon. Je n'en vois qu'un qui ~~à~~ pu se dédire; ce serait Kovéra Daié, bien qu'il m'ait affirmé ne pas avoir envoyé ou fait envoyer de lettre dans ce sens là. Pour

moi, la lettre a dû être rédigée par le grand chef François ou le pasteur Elia, originaire de Poum. Ce pasteur Elia qui réside du côté de Voh, est le même qui a écrit la lettre à l'Administration accusant les catholiques lors des affaires de 1940. Or quelques jours après mon départ pour Nouméa, il est venu faire une tournée chez les Nénémapour voir que le grand chef ces indigènes allaient reprendre. Il faut demander au Lt. Mas de qui est signé ce papier. Kovéra ignore le Français et ne sait pas signer son nom. Il est possible que ce soit Elia, ou François qui ait embobiné Kovéra. Mais il est possible aussi que le rédacteur ait voulu écrire pour Kovéra sans sa délégation; dans ces conditions il a écrit un faux; ou qu'il a écrit en son nom propre, mais comme c'est un adversaire que je n'ai pas interrogé, si son papier ne donne pas de preuves, il n'a aucune valeur.

J'ai reçu le permis de circuler de Grégori. Je le lui ai passé après en avoir pris copie.

Pour l'avion, des officiers américains sont venus, ont pris les objets à leur convenance, ont fait plonger un scaphandrier pour détruire certains appareils. La visite a été très cordiale.

Veillez agréer, Monseigneur, l'expression de mes sentiments filiaux.

M. Dubois

Copie de la lettre
adressée par le P. Dubois
au juge Vergès, de Bourail
au sujet de la saisie de
trocas faite chez Bénoni
Téambouane, à Pélég le
20 déc. 1941

Kouméc, le 30 mai 1943

Monsieur

à la suite de notre entrevue de Voh, j'ai rendu visite à Monsieur Dartnel. Il m'a dit que l'affaire de la saisie de trocas chez le commerçant Bénoni Téambouane devait de toute façon passer en jugement, mais que la réponse que m'avait faite Monsieur le Gouverneur Montchampe, le 20 septembre 1942, signifiait que cette saisie était non motivée, dans ces conditions, vous serez libre de considérer si vous devez condamner ou déclarer un non lieu. Monsieur Dartnel m'a engagé à vous envoyer un double de la note remise à Monsieur le Gouverneur. De son côté, il vous écrira à ce sujet.

Monsieur Dartnel a reconnu l'impossibilité pratique aux gens de Pélég, de venir à Poum pour la déclaration du trocas en temps opportun, et que si « nul n'est censé ignorer la loi », il faut que la loi soit humaine et possible dans son application, car le législateur ne peut pas tout prévoir.

Quant aux 200 kgs achetés ~~ou achetés~~ après que l'on ait appris la fermeture, vous verrez si un acte d'humanité, mérite une condamnation.

En tout cas, Monsieur le Gouverneur Montchampe a réprimé la saisie faite par son représentant, le gendarme Patoche de Poum.

Je vous prierais de prévenir plusieurs mois à l'avance Bénoni, de façon que cet homme soit prévenu à temps pour se rendre à votre prochaine séance forcaine à Kouméc.

ci joint le double de la note remise à Monsieur le Gouverneur Montchampe

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux.

P. Dubois

P. Dubois

Presbytère, le Foa.

P.S. Je suis momentanément à la Foa, en remplacement du P. Jan, gravement malade.

Bélep le 1^{er} octobre 1943

Monsieur,

Depuis plus d'un mois je n'ai pas eu l'occasion de communiquer avec la Grande Terre de là le retard de la note ci-jointe pour compléter le compte rendu que je vous ai adressé de Balade fin de juillet. - Cette difficulté de communication, jointe à mes infirmités ordinaires et aux encombrements actuels de toutes sortes, me porte à vous demander l'autorisation de faire cette année ma retraite en particulier. Je m'unirai par la prière aux confrères qui seront à Nouméa pour les fêtes du centenaire de l'arrivée des Missionnaires. Ici nous remercions Dieu de cet heureux événement pendant la semaine de la Toussaint.

Il y aura malheureusement beaucoup d'absents.
Une cinquantaine de nos chrétiens travaillent
actuellement à Nouria, ou sur les bateaux, ou
sur les routes. Pendant tout le mois de
septembre presque toute la tribu a été éprouvée
par une forte épidémie de grippe. La maladie
tend maintenant à disparaître. Les veufs y ont
échappé. Je n'ai pas été atteint non plus
et ma tante est assez bonne pour le moment.
En l'absence des médecins qui n'ont pas visité
Bélep depuis trois ans, l'infirmier Raphaël rend
bien service à la tribu. Je suis content de lui.

Le catéchiste Grégori est chez les Nénéma
à Danlo. — Je ne vois rien d'autre à signaler.
Mais il me reste à vous offrir mes respectueux
souhaits de bonne fête. Le 13 octobre toute
la mission de Bélep priera Saint Edouard de
vous assister d'une manière toute spéciale
dans l'accomplissement de tous les devoirs de
votre lourde charge. — Daignez agréer,
Monseigneur, l'hommage de mon filial dévouement.
J. L. L.

Bélep, le 26 novembre 1943

Monsieur,

J'espère que vous aurez reçu la lettre où je vous priais de m'autoriser à ne pas descendre à Nouméa pour la retraite. Je serai uni aux confrères par la pensée et par la prière d'abord à l'église et puis, pour les fêtes du centenaire, à Nouméa et dans le Nord. — Le Père Zimmerman se trouvera, je crois, à Touébo à cette occasion. Vous serait-il possible, Monsieur, de me l'envoyer ici tout de suite après Noël? Il me rendrait grand service, car je n'ai vu aucun confrère depuis bientôt quatre mois et il vrait faire du ministère chez les javanais et au camp de Pott. Il retournerait à la Grande Berne par le Loyauté attendu ici dans

la première quinzaine de janvier. Pour venir
de Foueto-Belade à Bélep, il avait à sa
disposition, une embarcation qui doit conduire le
catéchiste Grégori à la retraite de ses collègues
à Foueto.

Clopin clopant tout va à peu près par ici.
Depuis le 1^{er} juillet, 14 naissances, 7 décès, 2 mariages.
Une douzaine de jeunes gens comptent s'engager
prochainement comme soldats avec les Américains --
de la part de la Mission et des indigènes de Bélep
il a été envoyé 1178 francs au Syndic de Fouo
pour aide aux patriotes.

Daignez agréer, Monseigneur, le hommage et mon
filial respect

J. B. Cuesch
Père

R

21-4-44

Bélep, le 21 janvier 1944

Monseigneur

Votre paternelle lettre de Fouebo
et l'agréable visite du Père Zimmerman
m'ont apporté un grand réconfort dont je
vous suis très reconnaissant. Je comptais vous
écrire par le Père, mais son départ a été
si brusque et si précipité que cela m'a été
impossible. Maintenant il est un peu tard
pour que je vous offre mes vœux de bonne
année et ceux de la mission de Bélep. Je
puis du moins vous donner l'assurance que
ces vœux ont été formés à temps et confiés
le jour de Noël à celui qui peut les réaliser.
Souhaitons nous voir cette année la fin de cette
malheureuse guerre, le relèvement de notre pays

et l'arrivée en Calédonie de nombreux missionnaires

Quant à mon isolement, ne vous en inquiétez pas. Je suis habitué à la solitude et il y a la divine Providence dont la miséricordieuse assistance n'est jamais surpassée par nos besoins.

Dès que la date de la retraite des Sœurs des Isles sera fixée, je vous prie de vouloir bien m'en informer. Je suis bien content des trois P.F.M. qui sont ici. Celle de Bondo, F. de V. n'a pas encore été sous la direction de leur européenne et ne connaît que le poste de Bélep dont elle fait la langue. Il lui serait avantageux, je crois, de faire un stage avec une Sœur blanche dans un poste loin du Nord.

Dans la nuit du 17 au 18, nous avons eu de forts coups de vent qui ont complètement ravagé nos tamarecs. Le reste n'a pas trop souffert.

Veuillez, Monsieur, agréer l'hommage de mon fidèle respect.

P. Guet

R
20 - VII - 44

Bélex, le 29 mai 1944

Monsieur

Je viens de recevoir votre lettre du 15 mai. Il me serait bien difficile de répondre à votre paternelle invitation pour les fêtes de Bondé mais je ferai mon possible pour assister à la retraite de St-Louis en septembre.

J'ai eu le plaisir, il y a trois semaines, d'avoir la visite du R.F. Flaut qui est l'amabilité même et qui m'a rendu le grand service de dire la messe à Olone, Paaba, Tanlo, Fourn et Fott. Il a été jadis à Boston, le paroissien d'un de mes amis le R.F. A. Dindet.

Les sœurs Eugène et Athanasie se préparent à partir pour la Grande Terre. Elles pourraient peut-être profiter d'un bateau qui doit, dit-on, venir prochainement pour ravitailler Fott. Elles ont,

toutes les deux, grand besoin de repos. Pour leur
retour, elles pourraient aller passer quelques jours
à Tiacoué et de là s'embarquer à Kono
sur le Phoque qui viendra à Bilep en juillet.
Quissent. Elles amener avec elles le confort qui leur
est nécessaire.

Nous souffrons de la désorganisation de la tribu
causée par d'incessantes réquisitions pour les bateaux,
pour les routes et par les prestations faites à
cent kilomètres d'ici. La tribu est surmenée.
Aussi les décès augmentent et les naissances
diminuent sensiblement. Depuis ces quatre dernières
années, moyenne annuelle des naissances : 14 - des
décès 11 - Les quatre années précédentes, moyenne des
naissances : 15 - des décès : 8.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer l'hommage
de mon filial respect.

45.

G. P. West
Jr.

7 juin. Sœur Athanasie, très fatiguée par une forte grippe ne
peut voyager pour le moment. Elle et sa compagne descendront
à Nouméa dès que ce sera possible.

R
20 - VIII - 44

Bélep, le 9 juin 1944

Monsieur

J'ai la douleur de vous annoncer un second deuil : le décès de la chère sœur Athanasie, survenu hier soir vers neuf heures, des suites d'une forte grippe compliquée de pleurésie. Quand je vous en écrivis avant hier par une lettre partie à l'instant, la sœur ne paraissait pas en danger. Son état s'est aggravé dans la nuit du 7 au 8. Hier matin elle a pu recevoir la sainte communion à laquelle elle s'était préparée la veille. Elle a reçu l'extrême onction et l'indulgence de la bonne mort, ne parlant pas mais ayant toute sa connaissance et manifestant qu'elle faisait siens les actes qui lui étaient suggérés de confiance en la maternelle protection de la très sainte Vierge et

le don total d'elle même à Notre Seigneur.

Cette mort, devant de si près celle de leur Victoire, est une forte épreuve pour nous.

Une pensée cependant adoucit notre affliction : Ces deux Petites Filles de Marie ont travaillé avec dévouement et jusqu'au bout pour l'éducation chrétienne des enfants. Le divin Maître, à qui cette œuvre est si chère, leur aura fait un bon recueil et, d'auprès de Lui, elles nous continueront leur assistance.

Leur Eugénie va descendre à St-Louis le plus tôt possible. Elle a grand besoin de repos. Il est à souhaiter qu'elle puisse revenir ici car elle méritait le bon esprit à l'école. Mais il lui faudrait deux aides très robustes, car il y a beaucoup de travail et nous n'avons pas de médecin : pas de visite médicale depuis quatre ans.

Daignez agréer, Monseigneur, la respectueuse assurance de mon filial attachement en V. S.

J. P. et
M.

Si les sœurs ne peuvent pas venir à Bélep par le prochain Stegna, veuillez me faire savoir et quand les prochaines.

Bélep, le 18 juillet 1944

Monsieur

La grippe continue à sévir
ici : trois décès depuis un mois. Si la
situation ne s'améliore pas, je ne pourrai
aller à St. Louis en septembre que s'il y a
ici un intérimaire. Le Père Birelot ne
serait pas fâché, je crois, de venir passer
quelques semaines à Bélep. Pour le cas
où il serait disponible, je tâcherais d'envoyer
une embarcation dans la région de Foues
vers le 20 août.

Si joint le compte rendu de l'année. Quelques
renseignements devraient y être ajoutés par
les P.P. Zimmerman et Thuet. — J'ai beaucoup à
me louer de l'amabilité des militaires français et
Américains qui partent de Fort.

Saluez agréer, Monsieur, mes respectueux hommages

7 M 7 Belep le 14 Novembre 1944

Monseigneur

C'est avec une réel et sensible plaisir que je viens vous offrir mes vœux de bonne et heureuse fête. Je demande à votre Saint Patron de vous garder encore bien longtemps à notre affection de vous bénir de bénir vos œuvres en un mot de vous accorder toutes les grâces que vous desirez pour vous et les âmes qui vous sont chères. Monseigneur. Ici on nous sonne et loigner de la grand terre et nous n'avons pas souvent d'occasion, et je me profite aujourd'hui de venir de tout cœur vous offrir mes sentiments de reconnaissance et d'affection que je vous dois pour tous vos bontés envers nous tous, surtout un ce moment. Oui! Monseigneur, le jour ou nous sommes arrivés à Pohn avec

le bon Père Robert et les Sœur des Bondé, le
premier nouvelle qu'on nous a dit trois des
nos enfants qui sont morte, sa nous a
faits beaucoup des peine, afin le bon Dieu
a ses desens sur nous tous que sa sainte volonté
sois faite, en attendant notre tour.

Monseigneur je vien de tout cœur vous dire en grand
mercie des nous avoir envoyez notre bon Père Bourlot
pour rester au milieu des nous tous il nous a
fait beaucoup des bien et même les retour des
Mission. Qu'elle belle fête que nous avons faits
ses jours si toutes nos enfants garçon et fille on
fait leur communions solennelle, qu'elle joie pour
toutes H de Bélep et les soir rénovation du promesse
du Bapême, c'été jolie tous avais des courrone
s'été un grand joies pour tous les parents
des voir leurs enfants faire la communions
solennelle et un grand souvenir de notre Mission
Monseigneur, pour toute les trois nous allons
toutes a peu près bien comme senti nous feson
toujour tout nos petite exercice de piété ensemble.
Monseigneur tous nos enfants se joignent a nous pour
vous fêter de tout cœur, Mes sentiments bien reconnaissans
Sœur Eugénie P. F. de Marie

Bélep le 10 décembre 1944

Monseigneur,

J'ai transmis aux sœurs et à la population vos paternels conseils sur sujet de l'hygiène. Puissent-ils être suivis ! Comme mouvement de la population nous avons cette année un triste bilan : depuis le 1^{er} janvier, ici ou en dehors de la tribu, vingt quatre décès et seulement treize naissances. Actuellement la situation s'améliore. Il ne reste plus que deux cas sérieux de grippe. Plusieurs naissances sont attendues et depuis mon retour de Kouméa j'ai béni quatre mariages.

Le séjour du Père Burlot à Bélep a été très bienfaisant. Son dévouement pour les malades, la mission qu'il a prêchée avec tout son cœur pendant la semaine de la Toussaint, la préparation de 70 enfants à une magnifique fête de Communion solennelle ont fortement impressionné nos Beléina. Nous lui restons très reconnaissants de ce qu'il a fait pour nous.

Les P.F.S.M. vont bien pour le moment. S^{rs} Mathurine paraît se fortifier. Sa compagne, S^{re} Jeanne a quelque difficulté pour s'habituer ici. J'espère cependant qu'elle y parviendra. Leurs élèves ont la tête légère, mais bon esprit. - À l'école des garçons, quatre monteurs, dont le catéchiste Gregori, font la classe tout le

samedi, le dimanche après la messe et après la bénédiction, tout le lundi et le mardi jusqu'à midi. Le résultat n'est pas merveilleux, mais cela vaut toujours mieux que rien.

Le moniteur Modesto ne se décide pas à partir pour Banala comme élève catéchiste. J'enverrai probablement à sa place un frère de Gregori, nommé Joachim, âgé de 34 ans, très sérieux, volonté ferme, marié et père d'une petite fille de trois à quatre ans.

Je dis au Père Lawrence d'inscrire 1200 francs comme petite obole ~~par~~ Béleq pour l'œuvre des écoles chrétiennes. Je vous prie, Monseigneur, de bénir les familles qui y ont contribué. Je n'ai pas encore eu la réponse de mes deux voisins (?) de Pott et de Paaba.

Pussions-nous avoir le plus tôt possible à Koumae un personnel chrétien pour tous les enfants du Nord!

Employez-y, Monseigneur, si c'est nécessaire tout l'avoir de la Mission de Béleq. J'ai besoin ici de quelques ressources pour un presbytère et une embarcation, mais cela peut attendre tandis que l'école presse.

Je n'aurai probablement pas l'occasion de communiquer avec la Grande Terre pour la première de l'arr. Aussi je me permets de vous offrir en mon nom, au nom de tout le personnel de la Mission et de toute la chrétienté de Béleq nos plus respectueux et affectueux souhaits de bonne année et je vous prie de nous bénir tous afin que notre volonté cadue, coûte que coûte, avec celle de notre divin Maître.

Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage de mon filial respect en H. S.

Y. P. Oueh
P. Oueh

A.R.N. 31.5

À mes successeurs

R. P. YVON

Notes et renseignements
sur

la Mission des Îles Bélep

(P. Tavernier est loin d'être d'accord sur l'ensemble
des notes)
voir le suivant.

Il faut savoir gré au Père
Yvon de ses notes - sa gérance
et au Père Tavernier, l'habile
~~explorateur~~ - explorateur
des îles Surjrite!

↑
MS du P. Robert.

Avant-propos.

Occasion des
présentes notes

Étant à Koumécá, il y a un mois (avril 1952), Monseigneur m'annonça qu'il désirait me changer de poste. Je lui expliquai que ce changement, souhaitable dans quelques années, était actuellement inopportun, qu'en tout cas, s'il ne désirait pas attendre, il était vraiment nécessaire qu'il me laisse quatre mois pour préparer ce changement de missionnaire, quatre mois que j'utiliserais à rédiger les présentes notes. Je demandai aussi que mon successeur passe avec moi les deux derniers mois.

Nécessité de
ces notes.

À vrai dire, il y a longtemps que je désirais mettre quelque chose par écrit pour mes successeurs. J'en ai été empêché par des occupations multiples, résultant de l'état où j'ai trouvé la Mission en 1947, et dans lesquelles je n'ai pas été aidé. (Peut-être n'ai-je pas su me faire aider ?.....)

Je sais dans quelles difficultés je me suis
trouvé du fait que mes ~~successeurs~~^{prédécesseurs} ne m'ont
laissé aucun renseignement ni par écrit, ni
oralement pendant les deux mois que je fus
avec le R. P. Puech. Seuls les comptes rendus
annuels du 30 juin contiennent quelques
notes; mais elles ont un caractère tout à fait
général. Du côté matériel, également, le ca-
hier des comptes n'apprend pas grand chose.

Il est certain qu'avec plus d'expérience
et davantage de renseignements, j'aurais
évité bien des écueils. Parmi les indigènes,
les plus orgueilleux et surtout les plus cupi-
des ont cherché à profiter de ce fait. Quand
je m'en suis aperçu et ai voulu y remédier,
ils furent mécontents. C'est parce qu'à
Bélep il faut de l'expérience, que j'ai ins-
tamment prié M. l'Onseigneur de ne plus nommer
à ce poste un missionnaire récemment débar-
qué. C'est parce qu'il y faut des renseigne-
ments, que je me hâte de les mettre par
écrit pour mes successeurs.

mois (avril
à qu'il
ste. Je lui
t, souhai-
llement
desirait
saire
préparer
cette mois
tes notes.
leur patte
emps que
e chose
seurs. J'en
s multiples
Mission en
s et aide.
der ?.....)

Particularisme
de la Mission
des Hés Bélep

Ces renseignements sont d'autant plus indispensables que la Mission de Bélep offre un aspect plus particulier. Mon prédécesseur disait: « Bélep est une petite mission. ce n'est pas une mission comme les autres. » La première proposition n'est pas exacte; la seconde est vraie, je crois, mais c'est regrettable. La première raison de ce particularisme vient de l'isolement de la tribu. Notons en passant que cet isolement n'a pas que de bons résultats, tant s'en faut: Il n'empêche plus du tout aujourd'hui la contagion du mal, mais le bon côté de l'évolution, le progrès dans la vraie et chrétienne civilisation en est beaucoup retardé.

La seconde raison de ce particularisme vient de ce que, depuis près de cinquante ans, les missionnaires de Bélep sont nommés à ce poste avant d'avoir acquis sur la Grande Terre l'expérience du ministère auprès des indigènes. Sans pourtant pécher par indépendance, ils ont ~~peut~~ mener leur tâche un

peu
qu
deu
Mac
imp
not

Tou
les
6

Les
pres
Hou
aux
aux

peu à leur guise. Il est tout à fait souhaitable
qu'au plus vite la Mission des Îles Bélep
devienne une mission comme les autres.

Mais puisqu'elle ne l'est pas encore, il est
important que mon successeur trouve ici les
notes qui le mettent au courant.

Toutes les Missions diffèrent
les unes des autres, de sorte
à P. Bureau.

Les indigènes de Bélep sont
très agréables, comparés aux
Hondiolos, aux Thilo aux Kienne
aux Touaourous, aux Conception,
aux Saint-Louis. —

(P. FR. ROBERT)

État général de la Mission

Depuis le mois d'août 1950, où la région de Poum a été rattachée à la Mission de Koumac, la Mission de Bélep comprend, en plus de la région de Bélep, les îles au nord de Poum. Rien n'a été décidé au sujet des deux ou trois familles catholiques (par le baptême, non par la pratique) situées sur la Grande-Terre au nord de Poum.

En fait, en dehors des Îles Bélep, le missionnaire doit surtout visiter, selon les possibilités, la famille Menaouer à Paaba, les Porou catholiques à Carlo, les Dayé et la famille de Pascal Bouanaoué à Yam-dé. Sur cette dernière île il y a une chapelle située au milieu d'un terrain de quarante mètres de côté au lieu dit Colando.

Cribe des
Vénémas

La tribu des Vénémas, jadis amie des Bélémas et aussi nombreuse qu'elle,

6 ne compte pas aujourd'hui plus de deux cents personnes, et n'a plus de relations très amicales avec les gens de Bélep. La cause en est 1°) L'aide que le grand chef de Bélep, Homabili Wahoalo, fut obligé d'apporter aux Français lors de l'expédition punitive qui suivit les massacres des marins français à Yengheban, massacres accomplis par les Venémas (les Dayé notamment) 2°) La mauvaise conduite des Bélémas qui à plusieurs reprises les missionnaires envoyèrent à Yandé pour attirer les Venémas, encore païens, au catholicisme (alcoolisme, inconduite). Ces deux raisons ont fait pencher les Venémas vers le protestantisme. 3°) Une fois protestants, les Venémas ont été excités contre les Bélémas par leurs natas, notamment par Wadourine (cf. documents). 4°) L'apostasie du nénéma Kalombat aboutit à la bagarre de 1940 et au procès qui suivit (cf. documents). 5°) L'affaire de l'îlot Cix en 1949-50 n'a fait qu'aggraver la situation (cf. documents)

tion

où la ré-
chée à la
Mission de
gion de
um. Rien
dus ou trois
ème, non
à Grande-

Bélep, le
e, selon les
er à Paaba,
b, les Dayé
aoué à Yam.
a une cha-
rain de
dit Colando.
s amie des
se qu'elle,

7

Actuellement seuls les Dayé et une partie des Porou sont catholiques. Brimés, les uns et les autres, par les protestants, dépossédés de la plus grande partie de leurs terres par l'injuste sentence de 1942, ils sont très pauvres. La moitié de la famille Dayé a cherché refuge à Bélep (à S.^{te} Anne). Quant aux protestants, ils ont trois notes, trois temples (Poum, Ciabet, Yandé), une école (enseignement officiel) à Ciabet, qui est un peu leur chef-lieu. En général ils se montrent affables envers le missionnaire, à Poum surtout. Cependant quelques-uns sont assez mauvais, surtout Kalombat l'apostat. En 1948, le grand chef nenéma Kawa ne s'est maintenu sur son "trône" que grâce à l'appui du missionnaire, mais il n'a nullement eu de reconnaissance ensuite, lors de l'affaire de Cia.

Je dis la messe à Yandé deux ou trois fois l'an. Il faut apporter tout le nécessaire, y compris la pierre sacrée. A Tanlo je dis la messe dans une case des Porou. (A Paaba,

8

ch
le
inex et
aujourd'hui
d'hui
1957. he
he
l'h

Cribu, des
Bélemas

P. i

un

lie

S. i

le

ac

à

for

rev

me

Elle

car

et une par-
Brimés,
restants,
rtie de leurs
1942, ils
la famille
(à S^{te} Anne).
trois notes,
mandé), une
diabet, qui
néral ils se
onnaire, à
es-uns sont
et l'apostat.
Kawa ne
que grâce
ais il n'a nul
nsuit, lors
de deux ou
ut le nécessaire
lo je dis la
(A Paaba,

chez M^{re} Ménéaouer, c'est rare que je dise
La messe. (On n'y tient pas.) M^{me} Ménéaouer,
inexact
aujourd'hui
qui ne veut pas communier seule, n'a fait
1957. ses Pâques qu'en 1950. Par contre, on est
heureux de voir le missionnaire et d'offrir
l'hospitalité.)

La Mission des Îles Bélep a été fondée
par les R.R.P.P. Montrouzier et Lam-
bert en janvier 1856 (cf. journal du
P. Lambert et registre du P. Guitta). Après
un établissement provisoire à S^{te} Pierre (au
lieu dit One), la mission se transféra à
S^{te} Michel - on en voit les ruines - et, après
le retour de Ballade, à l'emplacement
actuel. La tribu, en effet, vers 1892 dut s'exiler
à Ballade, tandis que l'île Art se trans-
formait en léproserie et pénitencier. Elle
revint quelques années plus tard.

La tribu des Bélemas compte actuelle-
ment cinq cent cinquante personnes environ.
Elle s'accroît rapidement. Elle est entièrement
catholique.

9
Caractère des
Bélémas

Les Bélémas sont avant tout des gens de la mer. Cela ne veut pas dire qu'ils ne travaillent pas la terre : C'est indispensable pour eux. Ils aiment la mer, la navigation à la voile, connaissent bien leur métier de marin, et savent se tirer d'affaire dans les "coups de chien". Depuis cent ans on ne déplore que deux naufrages (1865 et 1931), malgré la fréquence et l'importance des traversées. Ils font eux-mêmes leurs bateaux grâce aux leçons prises jadis à Poum chez Brown Barine.

Ils sont également très fiers de leur passé, soit païen - on les redoutait, surtout à Arama - soit chrétien. Ils sont fiers de leur attachement à la famille de leur grand-chef et aux missionnaires : Il n'y a pas de méercant chez eux. Ils sont fiers de leurs bateaux et de leur vie de marin.

Mais on a peut-être trop entraîné cette fierté, cependant légitime. Ils risquent de "mijotter dans leur jus", s'illusionnant sur leurs qualités, ne voyant pas leurs défauts, se

venir
d'un

10

exagéré

Et très respectueux
Et plus on connaît
autant d'autre tribus indigènes
Ally leur adhésions!

tout des
vent pas
t pas la
ux. Ils ai-
a voile, con-
in, et savent
de chien".
deux nau-
séquence et
ont eux-mê-
no prises
e.
rs de leur
surtout à
s de leur
grand-chef
de mécréant
eaux et de leur
entrepris cette
quent de
onnant sur
s défauts, se

10

laissons distancer par beaucoup d'autres en
vraie civilisation et en véritable esprit chrétien.

exagérée
Iris vague
En Pérou ne connaissent
aucun autre technique - depuis
Ally voir ailleurs !!

En plus des défauts de tous les indigènes,
l'égoïsme et le pharisaïsme sont particulière-
ment ancrés chez eux.

Egoïstes, ils ne font rien pour rien, mal-
gré leurs affirmations de désintéressement. En
1949, il y eut mauvais esprit toute l'année
parce qu'en compensation de services ren-
dus très appréciables, le missionnaire deman-
da qu'on relève l'atelier mis à terre par un
cyclone. En 1952 l'équipe chargée de faire
le réfectoire des filles, travail demandé par
la chefferie seule et rémunéré par 25000[₺],
a mal fait son travail. Les notables, qui
font des réglemens d'ailleurs bons, n'ont
jamais voulu payer de leur personne
pour les faire appliquer, et ont toujours
laissé le chef se tirer d'affaire, s'il le pou-
voit. Nul dévouement pour la cause
commune en s'offrant pour devenir mo-
niteur ou catéchiste, pour s'acquitter de telle
ou telle fonction. Nulle bonne volonté à

11

rendre les menus services, à faire plaisir, même quand la plus élémentaire reconnaissance en fait un devoir: En récompense de la peine qu'il se donne (et elle n'est pas minime) pour procurer, presque toujours à crédit, aux capitaines de bateau le bois et le cuivre, le missionnaire n'a jamais pu obtenir qu'on lui apporte des ^{exagéré} opercules ou des coquillages tant de fois demandés. Les grands garçons, voyant le missionnaire s'adonner à des travaux qui ne lui conviennent pas, souvent trop pénibles, ne souffrent pas pour l'aider, et si on leur demande, ils disparaissent s'ils le peuvent. Il serait facile de prolonger ce réquisitoire.

soit

Pharisiens, ils tiennent beaucoup (jusqu'à nouvel ordre!!!) à la pratique extérieure de la religion, mais ils n'ont pas de piété véritable. Egoïstes vis à vis des hommes, ils le sont également envers Dieu, ne se gênant aucunement pour l'offenser, quitte un moment après, si c'est l'heure, à commencer de longues paternôtres. L'équipe qui travailla à la Dumbéa en 1951, s'est montrée particulièrement odieuse à ce sujet,

12

exact
n'est ce
(pas a)
so
so
d' y
toute d'air

Anti
à Sulp: immortelle
simplifié

Situation
de la t

laisser, même
naissance en
peine qu'il
pour procu-
x capitaines
missionnaire
apporte des
de fois de-
nt le mission
i ne lui con-
bles, ne souffrent
mande, ils
serait facile
aucoup (jus-
que exécutive
de piété véri-
ls le sont égale-
uniquement
après, si c'est
atenôtes. L'é-
à en 1954, s'est
mise à ce sujet,

12

exact
n'est ce
pas à
traces
d'y
traverse
Rue
A. Bely
remarque
amphibolite
amphibolite

aux dires du R. P. Eavernier. Il est remarquable
que chez des gens qui pratiquent si exactement
leur religion, on n'apprend pas aux enfants
leurs prières, on ne leur parle jamais de Dieu,
si bien qu'il soit exceptionnellement diffi-
cile de les préparer à la première communion.
A noter aussi la mauvaise tenue générale à
l'église, et le peu d'empressement de la tribu
à y remédier, nul ne voulant accepter, du
moins en fait et pas seulement en titre, le
rôle de policier, et payer de sa personne.

Situation sanitaire
de la tribu

L'état sanitaire est bon dans la
tribu; et c'est d'autant plus re-
marquable que l'île Art fut
longtemps transformée en léproserie, et que
l'Administration ne prit aucune mesure
d'assainissement. Pourtant à plusieurs reprises
de terribles épidémies firent de grands ravages,
notamment en 1914 et 1924. Depuis que l'infir-
mier Raphaël Bouanaoue est en fonction
la mortalité a bien diminué. C'est une des
tribus les moins atteintes par la lèpre: Cependant
le village de S. Pierre est encore sérieusement

13-20-56
Henri Bonneau d-meurit à Paris, sur
de cise hore du foie, d'Élan, ayant
la paroi de Honoi, d'Élan, ayant
reçu la tuberculose et être la conception
Bonneau d-meurit

13
atteint. Plusieurs familles sont atteintes par
la tuberculose, mais c'est en régression. En
régression aussi la syphilis, mais la ruée vers
Nouméa réservera sans doute des déboires.
La natalité actuelle pourrait bien, de ce chef,
ne pas se maintenir, surtout que les jeunes
hommes ne veulent pas le mariage. L'alco-
olisme ne trouve ici son compte que par occa-
sions exceptionnelles. Cependant, Mary, à Pott,
a pendant plusieurs années abreuvé la
tribu d'alcool. Actuellement on a obtenu
que son compère, Bonnaud, lui fasse des
observations. Mais trois hommes ont bu la
mort à Pott et sont morts de cirrhose alcoolique
(Albert Lidys, Romain Guéléme, Grégoire
Bélep).

Mises à part les ressources minières,
situation économique qui ne sont pas à la portée des
indigènes, et qui jadis procu-
rèrent beaucoup de soucis au missionnaire et
à la chefferie quand elles furent exploitées par
M^r Guhamel, les Hés Bélep ne peuvent nourrir
une tribu si nombreuse. Les récentes démarches

faites auprès de l'Administration pour obvier à la pauvreté qui se transforme le plus souvent en misère, de Noël à Pâques surtout, ont obtenu que le problème soit étudié; mais il n'a pas été résolu. Le Chef des Affaires Indigènes en 1951, un géographe en 1952, ont constaté qu'on ne pouvait augmenter le ^{annuel} ~~actuel~~ revenu de la tribu que de 100.000 francs tout au plus (faire du poisson salé - pas facile à écouler - et produire sur place le café, la viande et le lait que consomme la tribu). Or le revenu annuel actuel, depuis deux ans se trouve aux environs de 1.200.000 francs. Et ce qu'il faudrait à la tribu pour vivre convenablement à la façon indigène, c'est chaque année 7.000.000 de francs, soit 35 francs par jour et par personne, y compris le vêtement, les dépenses de batellerie et le divers, ce qui n'est pas de trop si l'on pense qu'une grande partie de l'année la terre ne donne rien, à part les cocos. Le résultat de cette pauvreté est facile à voir chez les enfants, qui sont maigringres et en retard physiquement et intellectuellement.

intes par
ion. En
la ruée vers
les déboires:
De ce chef,
les jeunes
age. L'alco-
ie par occa-
Mary, à Pât,
brevé la
a obtenu
i fasse des
ont bu la
se alcoolique
Grégoire

ources minières,
la portée des
jadis procu-
sionnaire et
exploitées par
uvent nourrir
les démarches

Les ressources actuelles de la tribu
 Ressources actuelles sont le coprah et le troca. Elle
 exporte environ 80 tonnes de coprah
 par an, mais cette quantité est de beaucoup
 amoindrie pendant deux ans s'il survient un
 cyclone. On ne peut déterminer qu'approximati-
 vement la quantité de troca pêchée chaque
 année, parce qu'elle est vendue sur place à la
 Grande Terre. Elle est d'ailleurs très variable,
 et notamment est en fonction du beau temps, car
 le troca ne se trouvant guère à Bélep il faut
 entreprendre de longs voyages pour des pêches
 importantes. La fixation au 31 octobre, au lieu
 du 31 décembre, de la fermeture de la pêche nuit
 beaucoup aux Bélemas. Ils ne peuvent guère
 pêcher qu'en mai et juin; encore sont-ils con-
 trariés par les nombreuses fêtes liturgiques et
 leur observance religieuse. Puis, jusqu'au 15
 août, le grand alizé d'est les retient dans
 leur île. Ensuite, jusqu'à la Toussaint, ils
 sont retenus par le soin des plantations. Ils
 font aussi un peu de pêche de mer, mais cette pêche
 exige aussi de longs voyages, aux Îles Huon surtout.

La question
 Po

de la tribu
troca. Elle
es de coprah
beaucoup
l'urvent un
approximati-
é chaque
place à la
s variable,
au temps, car
Bélep il faut
des pêches
re, au lieu
la pêche nuit
uvent quere
sont-ils con-
urgiques et
squ'au 15
chent dans
issaint, ils
tations. Ils
mais cette pêche
les Huon surtout.

16 Elle n'est pas toujours rémunératrice. En 1951
Les bateaux sont revenus sans couvrir leurs frais.
Le fait d'avoir enlevé l'île Pott à
La question de l'île Pott. La Réserve indigène accroît beau-
coup la misère dans la tribu.

L'Administration jadis a agi avec une légè-
re sans pareille. Aujourd'hui elle manque
d'autorité pour réparer le mal qu'elle a fait.
Voici les grandes lignes de cette malheureuse
histoire :

Vers 1885 ou 1890 un aventurier - il y
en avait déjà beaucoup dans ces parages et
bien avant cette date - vint à Pott. C'était un
danois, il s'appelait Lyné (orthographe ?). Pour
de l'alcool, il se fit donner par les indigènes
les meilleures terres de l'île, (et même fit gas-
piller à un autre aventurier, un anglais nommé
Sam Miller, grand-père de Raphaël Boua-
naoué, tout le bien qu'il avait acquis à
Liabet depuis vingt ans). Après Lyné, ce qu'il
avait cédé aux indigènes passa à d'autres
par voie de vente. Arriva pour les indigènes
l'exil à Ballade. A leur retour, le Grand-

chef Alphonse se vit refuser par l'Administration l'autorisation de placer à Pott une partie de ses gens. Les aventuriers conservèrent en vraie propriété ce qu'ils avaient acquis, par les moyens qu'on sait, à l'Île Pott. Le reste de l'île et une partie de l'Île Art furent inclus dans le Domaine. Alphonse, pour recouvrer l'île Art en entier, dut renoncer à une importante somme d'argent que la Colonie lui devait. Il a donc racheté en partie Art de ses propres deniers.

En 1947, à la mort de M^{me} Pagnotte, colon de Pott, les propriétés et locations de cette île passèrent aux mains de Lafleur-Bonnaud-Mary, pour 1.500.000 francs. Mary demeura à Pott. L'intention de ces gens était de soutirer à la tribu ses revenus, que la maison Ballande connaissait bien, puisque, par l'intermédiaire du magasin Benoni, tout le commerce se faisait avec elle. Dès mai 1947, André Ballande vint voir. Au début la tribu rendit de grands services à Mary, qui n'eut des Javanais qu'en 1949. Néanmoins les récriminations de la chefferie ne tar-

der
dup
de
fekt
et p
che
gran
mie
jus
épo
mit
L'al
usa
cetes
surve
plac
Cepen
délit
voulu
que
Lepu
que
Dep

durent pas à se faire entendre: Vente d'alcool, duperies dans les contrats, engagement à Pott de femmes indigènes de moralité douteuse, désaffection des contracteurs pour leurs devoirs religieux et pour leurs obligations dans la tribu, reproches véhéments et injustes faits par Bonnaud au Grand-chef en février 1948, débauchage du premier moniteur, Modesto Houéaou, sans préavis juste à la rentrée des classes, en mars 1949. A cette époque les relations de Mary avec la tribu et la mission devinrent définitivement mauvaises. L'alcoolisme fit trois victimes, en 1948, 49 et 50. Mary usa de ses relations pour accomplir des méchantetés incessantes, en 1950 surtout, dénonciations, surveillance des récifs en dehors du temps de pêche, plaintes portées pour des riens ou même injustement. Cependant en mai 1951, Mary fut pris en flagrant délit de vente d'alcool (cf. documents). La chefferie voulut porter plainte; on alla à Nouméa; monseigneur conseilla le contraire. Avec le R.P. Bussy, (qui allait partir en France), on vit Bonnaud qui consentit à faire des remontrances à Mary. Depuis, les derniers contracteurs indigènes ont

quitté Pott.

Entre temps, les Anciens Combattants d'abord, puis la tribu tout entière par l'intermédiaire du Grand Chef et des délégués, demandait le retour à la Réserve de ce qui n'a pas été encore aliéné à Pott. Etant donné l'occupant, l'affaire n'est pas aisée: « Les matins sont de taille à se défendre. » Quand le R.P. Bussy et le missionnaire virent Bonnaud, celui dit et répéta plusieurs fois, en substance, ceci: "Je comprends que les Bélepiens ont besoin de Pott; mais je me défendrai, parce que c'est mes intérêts d'y rester. Je ne veux rien laisser aux indigènes, parce que s'ils avaient un pouce de terrain à Pott, nous n'aurions plus qu'à partir." C'est cependant bien l'intention du Chef des Affaires Indigènes de donner le nord de Pott (Baie d'Amoigne et un peu plus au sud aussi) aux Bélemas. Mais on attend pour cela le résultat des élections de 1952.

La terre de Pott est plus fertile que celle d'Ort; les baies y sont plus profondes. H est vrai que la côle est ne vaut presque rien. Je crois qu'il faut évaluer à plus de deux cents hectares

Organisation

20 l'étendue cultivable. A Art, j'évalue à 365 hectares le total des terres meubles, parfois de très mauvaise fertilité, y compris les cocoteraies. A noter que l'arrêté du Gouverneur du 23 novembre 1897 fixe à un minimum de trois hectares par personne de terre cultivable ce qui doit être laissé à la Réserve des tribus. En somme ce ne serait pas trop pour la tribu d'avoir Art, Pott et même Yandé. Il faudrait que l'Administration ait assez d'autorité pour bouter hors, en les indemnisant, les capitalistes de Pott, et trouver une place dans la région de Poum pour les quelques indigènes de Yandé. A Yandé aussi il y a des propriétés et locations à Reuter et Haho. Elles sont à peine exploitées, et pourtant ce sont de magnifiques palmeraies, que les Belemias regardent parfois d'un œil d'envie.

Comme notre ^{marâtre} ~~mère~~ la République
Organisation tribale la tribu de Bélep est une et indivisible: Il n'y a pas de petits chefs. La chefferie est aux mains de la famille Wahoulo, dont l'ancêtre légendaire fut Léa Bélep (cf. l'ouvrage de R. P. Lambert).

"Mœurs et superstitions calédoniennes". Cet ouvrage a malheureusement disparu de la bibliothèque de la mission depuis le cyclone de 1939). Le chef Wahouls introduisit les missionnaires à Bélep en janvier 1856, fut baptisé en 1859 sous le nom d'Amabili. Depuis, sa descendance garde pour nom de famille son nom de païen, Wahouls. Après la famille Wahouls, la famille Chali viendrait, paraît-il, en second lieu. Le chef Alphonse était de cette famille.

Le Grand Chef est aidé par les Notables, lesquels, depuis quelques années, en principe, sont élus. Les Notables se réunissent chaque dimanche à l'atelier de la mission pour délibérer sur des mesures à prendre ou des sanctions à infliger. Si le missionnaire a besoin de leur parler au sujet de la mission, il se rend à l'atelier. Il est à noter que le Conseil n'aime pas discuter en présence du missionnaire et donne comme prétexte son manque d'aisance à parler français. C'est bien gênant pour le missionnaire, qui doit se retirer et attendre la réponse des Notables sans avoir

pris
La pl
appor
contr
terre
Notab
(affa
sont
une
la
des
à la
sur
la
sue
Apr
Les
donn
des
tout
dit
bon

Cet
de la
cyclone
les mis-
lut bap.
Depuis,
famille
famille
et parait-
ait de cette

ables, les-
he, sont
manche
ur des me-
ger. Si
au sujet
est à noter
présence
tate son
is. C'est bien
et se retirer
us avoir

22 pris part à une discussion où il est intéressé.
La plupart du temps, même, cette réponse est
apportée quand les Notables se sont dispersés. Par
contre il est inopportun que le missionnaire in-
terviene dans les affaires de la tribu; les
Notables n'y tiennent pas, et l'Administration
(Affaires Indigènes de Nouméa, Syndic de Pouri)
sont à l'affût, à Bélep surtout, pour surprendre
une ingérence sacerdotale dans la conduite de
la tribu. Toutefois, il peut arriver qu'une décision
des Notables ne soit pas conforme à la morale,
à la justice en particulier (justice distributive
surtout), et alors il faut bien que le prêtre donne
la lumière et le conseil qu'une autorité civile
ouvertement chrétienne se doit d'accepter.
Après le Conseil, le Grand Chef se rend chez
le Missionnaire, et, la plupart du temps, lui
donne communication des affaires traitées et
des décisions prises. S'il s'agit de questions
touchant la mission, il n'y manque jamais.
À part les Notables, il y a les policiers (on
dit « les polices »). Ils sont chargés de veiller au
bon ordre, surtout le soir et aux premières heures

de la nuit, et notamment aux abords de l'école des filles, souvent visités par les rôdeurs de nuit. Il faut avouer que les policiers, et aussi les Notables en ce qui concerne la mise en exécution de ce qui a été décidé, s'acquittent de leur rôle avec beaucoup de relâchement.

Il y a enfin les deux délégués I.C.A.L.O, qui ont une bonne influence, pas toujours suivie malheureusement.

Le gouvernement de cette grande tribu, où ne se présente aucune autre autorité ^{d'exécution} que celle du Grand-Chef, où ~~peu~~ nul ne veut payer de sa personne, où nulle habitude de règlement, et d'ordre et de discipline ne s'est jamais imposée, du fait de son isolement, est un poids bien lourd pour les faibles épaules du timide Abraham. Il y eut pourtant autrefois des grands-chefs énergiques, Amabili, Alphonse, Samuel.

ou

Le missionn

du
fut

la
de ce

du
rien

pla
tab

le co
reil

la
ou

(ja
com

un
loc

Le ministère des âmes

Moÿse de dimensions très réduites, le missionnaire, dans une mission comme celle de Bélep, partage le prestige du célèbre conducteur et aussi les critiques dont il fut l'objet.

Qu'il ait du prestige, ce n'est pas étonnant dans la situation qui est la sienne. Les critiques viennent de ce qu'il n'est pas seulement le prêtre chargé du soin spirituel des âmes. Il est aussi le supérieur d'écoles, une personnalité de tout premier plan dans la tribu où son influence est inévitable et même capitale, un administrateur pour le côté matériel de la mission où il est obligé de réclamer l'aide, rémunérée ou non, des gens de la tribu (en particulier quand il faut construire ou réparer), un administrateur et comptable (jadis un bénéficiaire, et les gens n'ont pas encore compris la différence) d'un important commerce, un voyageur qui doit compter sur la marine locale, etc. --- A ces divers titres, il lui arrive

26 Breuses, il y a surtout à jouer quel que rôle: Marie Miller, Ambrosia Béambouon et sa sœur Paula, Chérisia Oualairi, Anne-Marie Bély, Aglaé Oumino. Les catéchistes récitent la prière à l'église, font au village le dimanche soir un catéchisme en langue indigène, auquel on assiste de moins en moins. A part cela, ils ne font pas grand chose. Ils hésitent à renseigner le missionnaire sur les habitudes indigènes, qu'il devrait connaître, et surtout sur les désordres d'ordre général qu'il faudrait combattre. D'ailleurs il leur arrive de se faire blâmer quand ils le font. J'ai parlé plusieurs fois d'Action Catholique. C'est bien nouveau pour eux. L'idée pourtant devrait faire son chemin. Mais ce n'est pas forcément sur tous les catéchistes actuels qu'il faudrait compter, ni sur eux seuls.

L'apostolat auprès des enfants. Il sera question plus loin des écoles. L'apostolat exercé par les moniteurs semble nul.

Le missionnaire, lui, est grandement empêché par la langue indigène que, seule, connaissent les petits garçons. J'ai dû préparer les garçons

abri

à la communion privée dans cette langue de
 Bélep que je n'ai pas eu les loisirs d'apprendre
 assez. Pour les raisons que j'exposerai plus
 loin, et qui ont fait que l'école des garçons était
 à peu près tombée à zéro en 1946, les enfants ne
 peuvent pas être admis de manière précoce à
 à la communion, et il est encore difficile de leur
 inculquer les notions qui constituent un mini-
 mum selon le décret de Pie X. Les conditions s'amé-
 liorent pourtant. Mais, mal préparés à la piété,
 peu formés à la pratique des sacrements, les
 garçons devenus grands et changés en hommes ne
 sont guère enclins à écouter leur conscience, à
 aimer Dieu et à chercher à lui plaire.

L'école des filles ayant toujours fonctionné
 normalement, le résultat est meilleur. On peut dès
 la première année d'école préparer les petites
 filles à la Communion privée, en se servant
 du français. Quelques unes pourtant ne savent
 pas encore discerner le pain eucharistique, et
 il faut remettre à plus tard pour elle l'admission
 à la Sainte Table. Il est plus facile d'exercer un
 apostolat sur les filles puisqu'elles savent mieux

le p
 Les
 com
 pu
 Hy
 D'au
 est
 tro
 effe
 po
 pa
 Etat actuel
 pratiques
 à la
 bien
 que
 de
 que
 Les
 se

le français, et sont moins souvent dans leur village. Les veurs aident. Cependant on constate que les communions, à peu près quotidiennes chez les petites, se raréfient beaucoup chez les grandes.

Il y a eu des vocations; mais elles se raréfient aussi. D'ailleurs les recrues de Bélep n'étaient pas très estimées à S^t-Louis. Trois renvois de novices en trois ans semblent avoir eu assez mauvais effet. Chez les garçons, nulle vocation ne se présente pour le moment.

Chez les garçons et chez les filles, il n'y a pas de désordre grave à regretter.

État actuel des pratiques religieuses.

On est très fidèle aux pratiques religieuses collectives (v.g. à la messe dominicale, à une procession, etc...) ou publiques (v.g.

à la communion de temps en temps). Il semble bien qu'on le soit beaucoup moins aux pratiques accomplies en particulier, dans le secret de la maison ou du village (v.g. à la prière quotidienne). La récitation de l'Angelus se raréfie. Les marques de piété des premiers temps, comme se mettre à genoux pour une prière dès que

en route ou sur mer, on s'apercevait l'église, ont à peu près disparu. On ne manque pas la messe sans raison, mais les raisons qu'on se donne pour rester au village sont parfois un peu faibles. Le dimanche soir, on vient à l'église, mais il faut veiller à l'exemple mauvais donné par un petit nombre, qui ne reste pas fidèle à cette pratique; - veiller aussi à ce que les garçons de l'école soient tous présents, car les parents ne s'en préoccupent pas. Chacun fait ses Pâques.

Quand le temps du R. P. Puech, nul ne venait à la prière du soir avec les enfants des écoles, bien qu'on sonnât la cloche, et il n'y avait jamais de bénédiction du saint-sacrement en semaine, sauf les lundis d'octobre, le missionnaire craignant que cela n'empêchât les gens d'aller à leurs plantations. Monseigneur ayant insisté en 1948 et 1951 pour qu'on remédie à cette lacune, je m'y suis employé, avec tout le succès désiré pour le second point, à peu près sans succès pour le premier. En 1952, pour la première fois, le mois du Rosaire a été célébré tous les soirs,

avec
emp
éloy
ont
est
des
par
de
lun
les
resté
sure
hab
aid
gen
aux
cime
de te
Ils
vend
brec
let

avec salut du saint-sacrement : Cela n'a pas empêché les gens d'aller à leurs plantations éloignées ; mais les fidèles présents à Wala ont bien suivi les exercices du Rosaire.

Chaque lundi matin l'assistance à la messe est nombreuse : assez souvent on chante la messe des morts. Après la messe du lundi, on consacre par un pater et un ave et trois fois "Cœur sacré de ---", la semaine au sacré-Cœur. Le premier lundi du mois la messe est dite ou chantée pour les défunts de la mission : Le missionnaire ne restera fidèle à cette pratique que dans la mesure où la tribu lui fournira l'aide matérielle habituelle ; car c'est en récompense de cette aide qu'il dit la messe pour les défunts. Les gens de Bélep ont la renommée d'être très dévots aux âmes du Purgatoire, et de bien tenir leurs cimetières, d'y venir prier au sortir de l'église, de tenir à gagner les indulgences du 2 novembre. Ils ont aussi à cœur de marquer le premier vendredi du mois par des communions nombreuses. Les premiers vendredis de mars, juillet et novembre a lieu l'Adoration Répara.

trée depuis la grand'messe jusqu'à la bénédiction le soir. ~~à la~~ ^{cette} grand'messe, depuis très longtemps certainement, c'est l'habitude de faire la quête pour le luminaire.

Tout au cours de l'année liturgique, on tient beaucoup aux processions des Rameaux, des Rogations, de la Fête-Dieu, de l'Assomption, à la cérémonie des Cendres, aux offices de la Semaine Sainte et aux deux retraites qu'on y préche. Chaque premier dimanche du mois, on fait la procession du Saint-Rosaire autour de l'église.

La médaille du scapulaire est portée par tous. On en porte volontiers plusieurs, ou bien on la remplace par n'importe quelle breloque. Cela montre bien qu'il y a plus de vanité que de ferveur.

Il existe une Confrérie du Saint-Rosaire: Presque tous en font partie, même les moins exemplaires: Ses membres ne donnant pas le bon exemple réclamé d'eux à plusieurs reprises, je m'en occupe de moins en moins: elle est stérile comme le figuier de l'Évangile. Mais il y aurait lieu de la remplacer par autre chose qui ne groupe véritablement que l'élite. La Confrérie du Saint-

Rosaire
Grand

super
de rep
moi
d'octo
bases
la co

L'attirance d

d'abo
empê
lieu
jamais
du co
titues
calv
mém
de la
que

Rosaire récite un chapelet le dimanche après la Grand'messe.

En bref, la piété des Bélépiciens est routinière, superficielle, et peut-être assez fragile. Il y a lieu de repenser tout cela, d'élaguer peut-être (avant moi on récitait quatre fois le chapelet les dimanches d'octobre!) et surtout d'asseoir la piété sur des bases plus solides que celles de la tradition et de la coutume.

L'attrance de Nauméa, et même de quelques centres miniers, ne favorise pas la piété. On a d'abord exercé une très forte pression pour empêcher la jeunesse d'affluer vers le chef-lieu. On peut dire que cette digue, qui ne fut jamais étanche, a été emportée par la violence du courant en 1951. Je n'essaie pas de reconstituer cette digue. D'ailleurs, le flot s'est bien calmé depuis. L'expérience a porté ses fruits, même dans la jeunesse. De simples conseils de la part du missionnaire sont mieux étouffés que les prohibitions absolues d'autrefois. D'ailleurs le cas de conscience n'est pas simple.

à résoudre. L'île Art, à supposer qu'elle le fit
 jadis, ne nourrit plus aujourd'hui sa population
 de façon souhaitable: Elle est plus nombreuse:
 De grandes familles n'ont pas de terres (v.g. les Bealo).
 Elle est surtout plus exigeante et veut un standard
 de vie plus élevé. Il n'y a pas que le mirage des
 amusements qui attire les jeunes à Nouméa; il
 y a aussi le désir de manger à sa faim et d'avoir
 de l'argent de poche. Même des hommes mariés,
 âgés, réputés sérieux, viennent, à la fermeture du
 troca, confier au missionnaire leur désir de
 partir à la Grande-Terre, parce qu'ils sont sans
 ressources pour nourrir leurs enfants. Il vaut mieux
 modérer les désirs de départ par des conseils, que
 d'y opposer une résistance désormais inopérante.
 Il faudrait surtout qu'au point de vue social on
 ne soit pas en retard d'un siècle en N^{elle} Calédonie,
 et que le salarié indigène trouve des conditions
 d'existence favorables à sa santé, à sa foi et à
 la morale.

Mais puisque il n'en est pas ainsi, le
 séjour à Nouméa ou ailleurs est un obstacle au
 maintien des coutumes de piété et au progrès

L'apostolat
 jeunes q

elle le fit
a population
nombreuse:
(v.g. les Bealo)
un standard
virage des
Nouméa; il
in et d'avoir
mes mariés,
ermecture du
leur de
ils sont sans
Il vaut mieux
conseils, que
inopérante.
ue social on
elle Calédonie,
des conditions
a foi et à
s ainsi, le
obstacle au
t au progrès

39

vers une piété plus intérieure et plus solide. On
y côtoie de mauvais exemples, on y entend des
slogans opposés à la religion et même à l'ordre
social. Comme à peu près tous les jeunes passent
par Nouméa, le missionnaire doit s'attendre
à ce que son ministère devienne de moins en
moins facile, l'isolement de Bélep n'étant plus
qu'un vestige historique.

L'apostolat auprès des
jeunes garçons.

La fréquentation de Nouméa par
des garçons qui n'ont pas autant
qu'ailleurs profité de l'école
de la mission, rend le ministère sacerdotal
auprès d'eux particulièrement difficile. Avec
eux plus qu'avec les autres groupes de la tribu
le missionnaire évitera difficilement les querelles.
Leurs incursions à l'école des filles, la nuit
surtout, (on a quelquefois escaladé le mur
du dortoir par l'est), leurs longues attentes
dans la cafécie sous le banyan, ou der-
rière le préau, ou derrière les cabinets (après
la prière du soir), ont fait l'objet de récri-
minations incessantes auprès de l'autorité
tribale. Mais il semble bien qu'enfin on soit

arrive à un bon résultat après cinq ans de querelles. S'il n'y a plus lieu de porter plainte, la confiance des garçons dans le missionnaire sera moins battue en brèche. Pour la conserver aussi il faut leur laisser leur liberté et leur responsabilité. Il faut un temps où l'on se cachait pour se rendre à bord du service côtier et gagner Nouméa: On prenait un canot à S^{te} Chère. Une fois un garçon (Jacques Bealo) porta plainte au gendarme de ce que le missionnaire l'empêchait de partir: C'était faux, mais cela causa des difficultés. La persuasion, même quand elle n'est pas plus efficace que la contrainte, réserve au moins toutes les possibilités désirables pour plus tard. L'apostolat devient possible, alors qu'il ne l'était plus depuis plusieurs années.

La préparation au mariage.

Les mariages ne se font le plus souvent qu'à l'âge de vingt-cinq ans pour les garçons. C'est bien tard.

Surtout qu'en attendant, ils cherchent les occasions de flirt à Bélep, et les amusements à Nouméa. Les filles au contraire se marient parfois à quinze ans, bien que physiquement en retard à

ca
fil
de
La
la
sou
tir
et
ch
l'e
et
so
pa
Les
ha
fo
sta
sa

cause de la sous-alimentation. Ces très jeunes filles sont souvent plus recherchées que les grandes, de vingt ans (ayant quitté l'école depuis deux ans). La liberté du choix du conjoint ne semble pas laisser à désirer. Par contre des mariages sont souvent retardés parce qu'on n'est pas prêt matériellement, la maison surtout n'est pas bâtie, et quand on attend, il peut se passer bien des choses: Plusieurs fois des mariages annoncés à l'église n'ont pu avoir lieu: On avait attendu, et l'un ou l'autre avait changé d'avis. Il est souhaitable que, sans créer de contrainte, les parents s'occupent de marier leurs garçons: Les résultats en ont toujours été bons à Bélep. Des habitudes de flirt ont été presque toujours transformées ^{ainsi} en projets de mariage, et le mariage fut stable (il l'est toujours jusqu'ici à Bélep) et sans histoires (ce qui n'arrive pas aussi régulièrement).

NOTES SUR POTT

Perte de Pott - A l'arrivée du P. Cambert 200 Porama
très superstitieux et un peu séparatistes du g. chef. de Bélep.

La population ayant beaucoup diminué, l'Administration envisagea de réserver Bélep pour pénitencier et léproserie de pénitencier. Pott fut donc abandonné au même temps qu'Art vers 1832. Elle fut donnée à un Norvégien Ogun qui devait fournir le pénitencier en viande ainsi que son successeur et gendre Mortensen.

En 1898 Art est rendue aux Bélines mais non Pott qui reste à ses propriétaires. Comme les Bélines font des incursions dans "leur terre" pour y ramasser des fruits dont les arbres ont été plantés par eux, les propriétaires font crever tous les arbres fruitiers et les chassent sans vergogne.

Ces propriétaires trouvant difficilement de la main d'œuvre pour le coprah attirent des Bélines surtout par l'alcool malgré la répugnance et l'avis de la chefferie.

Nombreuses démarches de l'Union et Benonmond pour rendre Pott à cause de la population ramotée à 600.

En 1955 l'Administration réalise un compromis: A M^r Mary qui avait acheté 1.500.000 à Saffour-Ballande elle propose 600.000 dont la tribu payera la moitié pour "les constructions".

Difficultés intérieures - Maylié vient à Bélep et tous étant d'accord pour récupérer Pott, signent et résignent.

On fait une souscription de 1000 fr par chef de famille pour un versement préliminaire. Presque tous (et Patricia) versent. Une vingtaine n'ayant aucun intérêt à Pott s'acquiescent. La Mission s'élève 2000 (1000 pour chaque école).

- Le gérant de Mary, Surgot, fait dire qu'il a du matériel à vendre avant son départ. Pendant que la tribu se réunit pour décider, Patricia POITHILY fille et achète le tout. Comme il y a du matériel pour faire le coprah (ramiocks) et pour le magasin (banque, rayon, balance) et le four (brûles, pétrin) on lui demande de racheter au prix courant. Il accepte d'abord puis veut faire du chantage sur le prix: on refuse.

Entre temps Surgot est parti, la tribu a désigné M. Baït Bourdaou comme président du Comité Pott et Béon comme gérant. Jimion et Mayse Guélimé, qui malgré la chefferie avaient aidé Surgot les derniers temps pour profiter pour eux de matériel (colonne, meubles, machine à coudre, fil de fer). Etant tout de même partés après 2 semaines ils ont accepté de faire réparation en cédant le fil de fer et brochette quelque temps après. Mais Patricia, qui avait

signé promesse de céder son matériel au prix courant, et avait dit oui au syndic, se rebiffe et va même forcer à serment de Pott pour prendre de force les briques et pétrin qui lui avaient été empruntés la même fois, et cela sous les yeux du gérant.

Patrice, vide du Comité sportif est très humble!!

Le syndic ne répond pas à un télégramme portant plainte provenant de la tribu entière contre Patricia - celui-ci monte la tête à Gimon, Moyse et Emmanuel Quéliné : "le Comité aura (et payera) les constructions nous aurons toute la réserve" "d'ailleurs la S.H.C ne fera crédit j'achèterai moi tout seul". Ces imbéciles marchent avec lui!

Pott au centenaire grand succès et union = 17 coupures dissidents!

Patrice veut qu'on lui rende les 2.200 frs qu'il a versés en souscription. Il fait écrire à Normita par Philippe TEADOUER la vieille Béonida (trai) une lettre au nom des Quélinés disant que c'est avec les 500 frs originaires de Pott et le Comité, les Bélinas qui veulent être prestres. Il fait écrire par Philippe Teadouer une lettre (indéchiffrable!) pour demander qu'on lui rende son versement. Le gendarme Guillet vient enquêter. Patricia est mise dans l'obligation de renoncer à tous ses droits sur Pott et on lui rend sa part. *biç de los Quélinés colle (dic-56)*

Les Quélinés (et Poitihely) qui restent jamais retournés à Pott pour le coprah par moitié avec Comité acceptent de travailler sans donner pour rien le 1^{er} coprah (en réalité Mikail refuse cette clause du syndic)

Le syndic, par sa fille Pauline, comme infirmière Patricia dit des bêtises et accuse la Mission de lui avoir volé des briques (200 frs approx). Le Com. Christ et Mikail très furieux veulent porter plainte. ... cela se passe tout de même et vient à la Mission demander pardon et à que un démenti.

Amélioration

Entre temps le Comité s'est organisé, a racheté tout le matériel nécessaire, a monté sa coopérative, a acheté des cochons, une pompe pour la puit aminagé sa conduite détruite par le cyclone de Mars 56 - En ~~septembre~~ 56 messe solennelle à l'emplacement de l'ancienne chapelle : tout le monde y va et se repose ensuite à la station (Patrice n'est pas à la station). C'est petite fête, solac pour conduire le bétail dans le Nord, reconstruction de la barrière, les Quélinés aident aussi!

En 1956 grâce à l'appoint des fêtes du centenaire 190-200 la tribu paye plus que sa part; une partie de l'impôt pour cyclone ayant été versé

En 1957 joint de brocas, pas d'argent...

Alors 1957 la vieille Béonida poussée par Patricia *solonne* de voir les autres faire de la culture à Pott met le "comet" *sur des cocos* ^{de Mikail}. Elle demande cette année la dette en une certainement pas payée en totalité - *hardon*

Attention à Patricia - (la vocation de Paullette est-elle basée solidement??)

Notes sur Patricia - Ent des histoires graves de femmes au point d'être condamnées à Macornias pour être nées du haut du rocher.
- Écrit à Normita contre le P. Pouch qui défendait les droits de l'ennemi des Quélinés sur le Nord de Dilip que Patricia répète pour lui seul.

A.A.N. 32.1

fol. 3.

ARCHIVES
ARCHIÉPÔQUE

Nous 32/1

Léproserie de Belen.
= Journal =
du
M^r Villard, Curonier,
de la léproserie

Cravant propre:

ARCHIVES
ARCHÉOLOGIE
N° 1000

Cravant 1870 la lèpre était inconnue en Nouvelle-Calédonie. Un Tongien, venu de Comen, vint à Bourail, au village de Houanahia, il avait la figure boursiflée, sans en savoir la cause et sans connaître le nom de cette maladie c'était la lèpre. Les indigènes s'amusèrent de cet homme ainsi défiguré, ils riaient ils plaisantaient avec lui, mangeaient avec lui, le touchaient, le palpaient... Bientôt des Bourillais se firent quelques taches insolites sur le corps. Le médecin N. J. M. employait le soufre contre cet état... le nombre des contaminés allaient en croissant... cette maladie prit le nom de Katia. De Bourail le Katia fut connu à Orama, Tiari... Balade, Nouébo... Ce fut un enfant de l'ende, du nom de Prothen, égaré, qui porta le Katia à Pouébo. Le nommé Prothen est mort à Pouébo cette année 1892 - en juin. Il avait vécu de 17 à 18 ans avec la lèpre.

En 1880 la lèpre s'était fort répandue. 1886-6. Balade était infecté ainsi que Nouébo... cette contagion s'était répandue sur tous les points de la Calédonie...

En 1890 étant à l'île des pins pendant l'absence du Dr Lambert les autorités des Bourillais et de l'île des pins s'occupèrent des lèpreux de cette île. 11 lèpreux, docteur constata 11 contaminés, qui furent envoyés à l'île aux chiens. quelques uns se guérirent... Bientôt l'île aux chiens se peupla de lèpreux... de Nouébo, de St. Louis, de la Croix... metis... une jeune Européenne... de Libères...

Enfin les autorités de la Calédonie décidèrent de prendre les lèpreux en faire une léproserie.

M. Gallet, directeur des affaires indigènes et M. Peraton, Commandant d'ouébo s'y rendirent à Bellep. cette année 1892, en juin.

À son retour le belap et Callet signifièrent aux naturels de Balade de la partie nord de la Chapelle de se transporter sur la partie sud avec indemnité de 1800.

Bientôt ces indigènes de Balade laissèrent le terrain libre pour les Belépiens dont le transfert par l'Alloups se fit le 24 et 25 juillet - indemnité 15000 aux Belépiens 3500.

À Belap restait le N. p. Davrit et 6 indigènes travailleurs et quelques Belépiens bœux.

Les sœurs Marie de la Croix et S. Jean furent destinées à venir soigner les malades - Et je fus nommé ^{à Belap} Commissaire de la léproserie. Villard - Les sœurs sont arrivées le 10 8^{me} par l'Otawa.

Le vapeur "Cécile" se chargea du 1^{er} convoi de lépreux à Belap. Il quitta Nouméa le 6 octobre. se chargeant de contaminés de St Louis de la Conception de l'île au chevre de l'île des pins de Marie de l'île de l'île de Kanala et de Houailou.

Ici commence le journal.

1892

octobre

12

Le 12 octobre le Cécile vint mouiller à Oubathé. je passai passer à bord à 4^h del après midi. le vapeur continua sa route jusqu'à 20^h 1/2 puis mouilla entre proho et Balade. Il y avait à bord 231 passagers plus Cottin ^{le regretté} qui s'embarqua à Oubathé. Au nombre 231 on compte neuf femmes et huit enfants de l'île des pins qui ne sont pas malades. Il y en a aussi de St Louis et de la Conception. Le sort des femmes, hommes, enfants qui suivent ^{les} maris ^{les} femmes ^{les} orphelins...

13

Le Cécile continue sa route. À 11 1/2 on annonce la mort d'un homme d'Houailou. cet homme mort dans la cabine nommée ^{de} ^{la} ^{cabine} ^{de} ^{la} ^{cabine} a été jeté à la mer vers 1^h 1/2 del après midi après avoir passé l'ancre.

À 4^h 1/2 le Cécile mouilla en rade de Belap et au point

octobre

14

19

16

naturels
transportés
terrain
longano
le pieu 390
travailleurs
et destinés
un oncle
par l'œuvre
de lépreux
et des
chères
ité de
parait
pas route
parant
oubliés
ants de
de
s. enfants
mont d'un
omma & boire
passe
- et aupa

Octobre je débarquai... ainsi que les lépreux. D'après les instructions de Monseigneur, je distribuai chaque tribu, dans chaque village... à nuit close je fus libéré je méditais vers l'Eglise... au pied de J.C. je dis de bon cœur:
Latitudo unius clieta sunt mihis! - j'irai à Belap!
 et j'y suis!!! puis souper... avec les barres et prendre le repos de nuit.

17 Dès 6h du matin on fait le déchargement des bagages de chacun... puis le bateau alla plus loin, se laver vers les 3^h = M^r Perrotin commandant, et le Commissaire arrivèrent... je laissai à dessein le Commandant aller venir seul... s'occupant un peu de tout... j'en ai qu'à me louer des procédés de ce Monsieur...

En attendant un directeur spécial de la léproserie j'en remplis les fonctions...

18 Comme hier le Commandant s'occupe de chacun... de tout et de tous... C'est bien... Il me laisse le droit de faire fermer n'importe quelle maison qui vendrait de la bière... Les sœurs sont également contentes de la visite de ce Monsieur. Un lépreux, venu d'Hovaitou, Corretot, est nommé distributeur des vivres... un autre, Cottin de nom, venu de pouto, obtient de tenir un petit magasin. Dans la soirée M^r Luce et une dame ^{Henriette qui a part} sont venus faire visite... parler au commandant.

19 à 6^h du matin, le Commandant et le Commissaire nous dirent adieu pour aller prendre passage à bord du Sés-bis qui revient de son lavage à Oroui.

Le premier dimanche à la Léproserie. Il y a eu elle chante précédée d'un chapelet ^{mystère} le soir. 1^{er} chapelet mystère douloureux - puis Ouverture du tabernacle et un 2nd chapelet mystère glorieux... Le matin à la messe j'ai écrit un petit mot à mon oncle... j'étais heureux d'avoir été choisi... envoi par lettre aux sup...

octobre

- 17 je fais une visite à chaque village... un mot par ci par là... Hier j'avais invité le monde valide à porter les boîtes sur le rivage par l'Obou... Les Hélopiciens, aidant le p. Barriol... refusent... Le père maudit qui ils ne veulent pas se mêler aux fêtes... les maladies valériales commencent à monter le 19 tombe...
- 18 je commence le recensement des Hélopiciens... les valériales continuent à monter le 19 au magasin
- 19 je continue le recensement... et le 19 est porté entièrement p. Barriol... ne fait rien... chaises... Cottin brulé 2 cases & d'un... le 20
- 20 Les sœurs vont visiter les villages... j'ai terminé le recensement... j'ai écrit tous les noms par chaque village... voici le résumé du recensement

Conception	19
S ^t Louis	12
Delep	14
Ile-des-pins	92
Thio	4
Akita	14
de l'île-aux-chevres 2 libérés 8 filles 12 de la foy	18
Kamala - Kuana	37
Houailou	26
Hienghine venant d'Houailou	12
Marie	27
Hébridais venant de l'île-aux-sœurs	6
Européen venant de p. Barriol	1
petites filles de Marie	2
total	<u>246</u>

- 21 Sans l'après midi on annonce le Guillaume Douaré qui vient mouiller vers le 7^h du soir... à demain...

octob

22

23

24

25

26

27

28

29

octobre

22

Le matin à 6^h commence le déchargement du bateau philomène et Maria ^{filles de Maria} envoyés comme les précédentes. ... le condamné Brénon, mis à pied. employé à la mission depuis plusieurs années.

Déchargement d'une quantité de caisses pour moi et pour les indigènes venant de la concession de St Louis. ... des totes. ... des planches. ...

Le soir Benoni ^{de la table} un des principaux ouvriers de p. Barriot vient me voir. et je le sermonne assez vertement. Le lendemain que s'il ne voulait pas travailler, je le ferai avec autrui parta pour balade. que Beley ne teni appartenait plus. ... les Belges avaient reçu 10000 et indemnité. ... je me suis plaint de ce qui au lieu de porter le riz. il avait fait faire du Copra. Et Benoni me dit: Mais ~~C'est~~ le p. Barriot qui nous a envoyés. ... emprunt.

23

Schmit, capitaine du Guillaume Douarre est venu à la messe et a déjeuné avec nous. Les sœurs sont allés voir les villages.

24

Le Guillaume Douarre fait du bois et du lit. ... je vais voir les bœufs. ... Benoni et les autres se remettent à l'ouvrage. ...

25

Brénon est aussitôt employé à réparer la maison des sœurs. Les hommes valides portent l'herbe pour cette maison. ...

26

Le Guillaume Douarre les son avertisse de bons renseignements sur nos lettres. ...

27

Benoni toujours occupé à la maison des sœurs. Le p. Barriot enlève Brénon de son travail pour l'occuper à la maison neuve. ... Les bœufs valides commencent à couvrir la maison des sœurs. ... il y a du mal c'est. ...

28

M^r Bert vient de pami. ...

29

Je prends à M^r Bert une pièce fine un pantalon de l'étoffe en tout pour 10^{fr} 50. ... et ce soir même va charger le copra des indigènes. Le p. Barriot veut employer une femme des hommes

projet
ter les
aisant
ent pas
menant

adieu
te. entame
à donner les bœufs
ici le
village

carre

octobre et leur laisser une semaine libre à faire du copra
... où allons nous? je ne sais...

30 Les filles de Marie vont visiter les malades.
Leon de chant avec Harmonium dans le chœur.
visite, c'est la 5^{me} des 3 libérés travailleurs aux mines.
Gendarmes, poulet cheville...

31 Le 1^{er} barriol fait transporter la toile, laissée sur le rivage,
à la nouvelle maison.

Nota:

1^o Le 19 de ce mois est née une fille dont le père et la mère
viennent de l'île des pins. Le lendemain j'ai ~~glorifié~~
le baptême à cette enfant - Anastasie, la première néo-béligie.

2^o le 26 une femme de Kasala, pourvue de la lèpre,
consentit de bon cœur à être endoctrinée... Elle mourut
le lendemain, je lui conduis son corps au nouveau
cimetière... C'est la 1^{ère} femme payenne ^{tyenne} qui meurt chrétiennement!

3^o Courtot, le distributeur, ne fait rien. S'empêcher
le jour attendant la nuit, et la nuit attendant le jour!
je ne crois pas bon de me mêler de la manière dont
il remplit ses fonctions... j'ai eu bien remarqué
de ses registres tout ce qu'il a reçu, et tout ce qu'il distribue
... ~~il ne fait rien~~...

Cottin... sur 7 jours de la semaine... à un jour de bon
... toujours colère... se plaignant de tout de l'adminis-
tration qui l'a envoyé dans un pays où il fait si chaud!
de M^r Gallet qui l'a envoyé sans rien lui donner...
du directeur qui ne s'occupe pas de le loger, comme il voudrait
En arrivant, je l'avais logé, pris de 2 libérés, il n'y a pas tenu...
il ~~est~~ obtenu du commandant un endroit convenable où il y avait
3 cases... il a mis le feu à deux, et a dit aux indigènes de prendre
le bois de ~~la~~ ^{la} ~~cases~~... il est logé sous de la toile qu'il a prise à la
mission... quelle langue!!!

Nov

Novembre
7

Cottin. Et de colere furieuse il dit qu'un indigene est
venu travailler sur son terrain et que les blancs l'ont
reproche l'indigene a base sa pioche contre lui. que
moi directeur de la leproserie j'ai devais m'occuper de leger
je fais appeler l'indigene qui nie avoir voulu travailler
sur le terrain de Cottin et d'avoir eu la pioche contre
. Cet indigene et d'autres se plainent au contraire et se
insultes par ce Cottin qui veut etendre son terrain
Attendons le Commandant :

8

M^r D'oit est venu achever son chargement de copra puis
il est parti - Cottin est toujours furieux... et voudrait
que je dise aux naturels de travailler pour lui. Ch. me dit non
Le m^r Barriet me dit qu'il a donne a ses Ouvriers Belap
300 - ce n'est pas difficile - ce sont eux qui ont fait le copra
il a ajoute que désormais selon que les naturels
vont les sains sont aller visiter les villages. Ces malades
Une femme de Canala... n'a pas voulu leur parler - et elle
est morte aujourd'hui a 11^h du matin - Ce matin j'ai preche
la 1^{re} communion a 3 heures

9

Demanda, S^t Austromoine - temps sombre pluie continue
nous n'avons pas pu chanter la messe - trop sombre
dans l'Eglise pas moyen de lire. alors messe basse
Renon est occupe a la maison des sours.

6

J. Barriet aide d'un libere du nom de Goulardine commence
a mettre la tole a la toiture de la maison neuve.
Les Belapiens, ouvriers, sicut du bois.

7

8

Le lendemain de la Toussaint, j'ai entrepris d'instruire deux
enfants de Belap restes ici Jean-Baptiste pour qu'ils les
vaches Lazare exuberant ces enfants peuvent de 19 a 20 ans
= ils n'ont pas encore fait leur premiere communion
je les y prepare pour tout - j'eduis tres content de leur
affidite a venir au catechisme chaque jour a 2^h apres midi.

10

11

Novembre

9

9

À 4^h après midi le courrier: f. Otwœ a mouillé dans la rade d'ouala = Le Capitaine est descendu à terre. Nous n'avons rien, absolument rien...
 - Le Capitaine remet des poids de 20 k., de 10. de 5... ces poids supposent une bascule = nous n'avons pas connaissance qu'une bascule ait été débarquée, remise.
 - Les sœurs et moi nous confions au capitaine des lettres faites d'avance. Les sœurs envoient au s. prisonnier une douzaine de bananes pour planter et 3 plants de fruits à pain. ^{Le s. est retourné à l'île}

10

Le capitaine nous dit adieu à 9^h et regagne le bord = Cottin est tout à fait revenu de ses colères...
 L'otwœ est parti pendant la nuit.
 Cottin se montre aimable - cela durera-t'il?
 M^r Linc, colon à part, est en rade depuis avant hier et vient pour ravitailler ses mineurs... il n'est pas venu jusqu'à la colline. Sali

11

Fieroff, capitaine de l'otwœ, en arrivant me dit: quelle odeur infecte sur le rivage! j'ai remarqué c'est l'odeur répandue par les lépreux... il ne pouvait se remettre de cet air nauséabond qu'il avait respiré!!
 Je fais la réflexion suivante: il n'y a que le rivage d'infecté l'infection se répand en mer. que ce serait si ces malheureux les plus infectés étaient dans une infirmerie... iii. loin du rivage? tout le pays serait infecté.
 M^r Linc et une Dame Bernard sont venus le matin: M^r Linc demandait à emprunter 1 sac ^{de farine}: je n'ai pu le satisfaire n'ayant qu'un sac = il en aurait pris à l'administration: sur l'avis du distributeur que leur farine est trop mauvaise il n'a pas voulu en prendre = j'ai pris 2 paquets de bouge -
 il demande qu'un natuel aille avec lui à grand la semaine prochaine
 = la maison des sœurs est prête moins la vaisselle et la cuisine qui

Novembre
12 (bis)

Novembre
12

à faire. Bésion est employé à couvrir la nouvelle maison.
Le p. Barriol dit qu'on peut employer un libéré le preux
maison de son état. à installer une machine pour les soures
et autre chose... Accepté de bon cœur. Le ^{Gallier} magasin com-
mencera lundi 14 à raison de 1^{er} 90. et une bouteille de vin
pour chaque jour. p. Barriol ne veut donner que 2^{es} ^{à titre de} gratification.

Suivant les instructions que j'ai reçues j'écris bon
de faire tuer un boeuf. Les Européens se plaignent trop
de la nourriture =

Le matin p. Barriol a envoyé Bésion et un natuel
prendre les toles qui servent d'abri à Cottin. Sans
se faire Cottin a dit qu'il ne pouvait aujourd'hui donner
ces toles... S'il pleuvait lui et ses étoffe tout risquerait d'être
quelqu'un le 14, et ~~il~~ ^{il} ~~aurait~~ ^{aurait} ces toles. Ensuite Cottin est
venu me prier de dire au père et d'attendre jusqu'à lundi
qu'il viendrait se loger à l'ancienne forge, qui a besoin de
quelques réparations =

Les belgiens s'obstinent à défendre aux lépreux, d'être de
faire du copra... moi je les autorise... et je le dis aux belgiens
Le p. est de mauvaise humeur. Il m'a dit qu'il voulait être extrêmement profitueux
de l'embarcation de St. Luce qui ira à Paris la semaine prochaine =

Le boeuf tué a été livré comme suit: 29 k. aux cordons = 90 à 1 lb. des pins
6 au belgien 11 au Herardier = 18 à St. Louis = 19 à la carapente = 8 à Cottin
12 au magasinier = 28 aux sourds et aveugles = 9 aux libérés = 13 à l'ancien
14 à l'abbé = 10 aux travailleurs et à ceux qui ont eu le boeuf total 206 k
J'ai reçu toute une caisse peut être 30 à 40 ki = plus les St. Gabriel
en tout peut être 700^{gr} = que je donne en le salaire =

13

Ce matin le libéré Gendarme est venu se présenter à l'appel.
Tous les jours passés, les lépreux valides se sont mis à travailler
leurs champs =

Depuis 2 semaines ce sont des lépreux valides qui travaillent.

14

Novembre

12 (bis)

avec le père Daviot et qui servent très bien dans ses travaux
Les Belépiens travailleurs, vont et viennent, j'en suis sûr
... à parement... ils veulent bien faire les maîtres...

J'en ai fait le reproche à Benoni Cottin m'a fait des excuses
Sur la demande de M. Courtot, j'ai adressé ^{sur son envoi de Belépiens} M. Gauthier la
lettre suivante:

Belépiens le 16 novembre 1892

Monsieur le Directeur, J'ai l'honneur de la léproserie de Belépiens,
désirant me faire tout à tous ces pauvres lépreux, j'ai
rendre tous les services dont j'ai été capable, c'est ce qui m'engage
à vous adresser une demande.

M. Courtot, neque surveillant de la ligne télégraphique d'Orléans
me charge de vous prier de vouloir bien ^{officiellement} le titulariser
à la léproserie.

M. Courtot m'a dit qu'on lui a promis verbalement la solde
de surveillant de la ligne télégraphique.

À Belépiens il remplit les fonctions de distributeur des vivres
aux lépreux, et exerce d'plus une certaine police de ménage.

Pour continuer le traitement qu'il suit et pour venir
en aide à sa famille, M. Courtot vous supplie de lui accorder
ce qui lui a été promis.

Comptant sur votre charité et le directeur, Capucien Lépreux
vous prie de faire prévenir la maison Balland, pour
qu'elle tienne la solde chaque mois.

Depuis longtemps il est en compte avec cette maison
qui pourrait lui envoyer ce qui lui est nécessaire, ainsi
qu'à sa famille. Daignez agréer, M. le Directeur, l'assurance
de ma haute estime.

14. La maison Capucien Gallier est employé à continuer les travaux
réparés à la ~~maison~~ de ses sœurs = sœurs est à la maison neuve
= la librairie Jendarme est venue travailler avec le père Daviot
Cottin pour rendre les toles à la maison neuve qu'il a
vient loger provisoirement à la forge = j'ai fourni 3 indigènes
pour l'aider dans son installation nouvelle.

le médecin
de la léproserie
les sœurs
Gallier
son com-
père de vivres
à moi les
gratifications
à son
ment trop
tural
sans
lui donner
l'argent de sa
Cottin est
l'argent
besoin de
M. de
des Belépiens
en profiter
travaux
de des pen
8 à Cottin
= B. à Belépiens
total 206 k
Gallier
à l'appel
travailler
travaillent

Novembre

14 (bis)

Les travailleurs Belges ont après le travail le matin à aider
Brenon et Germaine.

Élevé une chèvre noire du nom de Nigra avec deux petits
Nigra et les petits ^{sont} soignés par les fillettes. Les Sœurs auront
bientôt du lait à leur service.

15

Les 24 toles ~~de~~ l'ancien bûcher fait un abri sont portées
à la maison neuve dont la couverture s'avance.
Le Cottin est tout à fait installé à l'ancienne forge.
Le père Barriot se plaint beaucoup de Brenon qui ne veut faire
que selon sa volonté. travaillant peu.

16

La petite cuisine des Sœurs s'avance.
L'état des lignes est le même. Les valides travaillent à leurs
champs, plantations. Les non valides gardent la case.
prennent patience.

17

Quatrième Anniversaire de la béatification de St Louis de Gonzague
Pierre-Louis Marie Chaval premier martyr de l'Occident
pour honorer ce jour, une petite statue de Saint-Eugène
a été ornée de fleurs. et depuis le matin avec les Sœurs
deux cierges brûlent dans un pied. et on va lui faire une
petite prière.

18

M. Lise et Madame Bernard sont venus de pot pour aller à pain.
M. Lise et Madame Bernard sont venus à la maison de 7^h du matin. Je leur ai
confié lettre à Dafrandeu ainsi que le p. Barriot pour remettre aux
croisés de pain. Gustave un des travailleurs partira avec eux.
Le p. Barriot recommande les 2 travailleurs emmenés par le courrier
lors de l'arrivée des Sœurs. De plus le p. Barriot remet une feuille
de papier à cette dame lui disant: vous lirez ce papier à St Louis
de Gonzague que le p. Barriot conseil à M. Lise de prendre chez
travailleurs à Valade chez les Belges. Si c'est cela gare!
M. Lise et Madame Bernard nous ont quitté vers les 8^h
et Gustave.

Novembre

18 (bis)

19

20

21

Novembre

13

18 (bis)

Vers les 2^h de l'après midi sont venus vers moi des gens de Chéfé. Parmi eux ont dit qu'étant à la première sur le rivage de la partie réservée aux lépreux qui devaient venir, des Belgiques travailleurs leur ont lancé des cailloux de fureur; c'est la 2^{me} pierre lancée. J'ai dit à ces gens de Chéfé que les Belgiques n'ont rien à faire à Belg. qu'à travailler avec le ps. qu'ils pouvaient aller ou ils voulaient. Parmi m'a dit en bon français, tel nous envoyait encore des pierres, nous en prendrions avec des pierres. Les travailleurs avaient dit, oui nous le faisons espérer pour vous défendre de venir par ici. Je conclus de nouveau comme je l'ai écrit à ce moment que il faut que ces Belgiques disparaissent.

19

Hier soir après la prière, les travailleurs présents en présence de témoin, je leur ai envoyé un abattage d'air sur leur conduite. Le matin j'ai demandé à l'apôtre Chéfé que disent les Belgiques. Il m'a répondu qu'ils voulaient leur tout. Puis j'ai vu un homme qui m'a dit que c'était le tout. Bien attention à vous! Hier on fustige activement le plancher du presbytère. Les travailleurs s'occupent activement sur eux.

20

M. Bert et son capitaine sont arrivés à Belg. Hier soir à 10 heures ils étaient à la maison portant lettres journalières poche lettre pour moi = Facture des objets envoyés par l'écuyer le 8 octobre pour grands registres. J'ai invité M. Bert et son capitaine à dîner. On m'a apporté 10 kil. pommes de terre 10 ps oignons 2 d'anneaux de soufre pour le souf et plusieurs articles pour le p. barrial. Un des employés à pain est transféré à port. il est présent à l'ap. et. Après le dîner les Belgiques nous ont quittés.

21

Les lépreux valides s'occupent à leurs plantations = ils font du Copra = Les non valides sont calmes. Le libéré Gendarme va se mettre à faire les portes pour le presbytère.

à aider
 les
 auront
 portées
 pen
 ont faire
 et à leur
 adre
 l'écuyer
 océanique
 cureux
 les éléphants
 re avec
 leurs ai
 l'écuyer
 sus
 maintenant
 une feuille
 et l'écuyer
 des clés
 gare!!!
 les 8^h

Novembre

22

Gendarme commence à débiter le bois pour faire les portes.
Un lycéen de village et une femme Logneuse de Canalo-porton
le nom de Victorine, sont venus demander la médaille.
Celle femme est la mère de celle qui porte Françoise elle a
couru toute la Calédonie on voit chez elle de la fécule prise
de l'ourse tuis. Elle voudrait faire prendre la médaille
à tout son village. elle leur parle en maistrise femme.
Mère commence le respectage du presbytère. Les travailleurs
sont mécontents.

Cottin est revenu à son humeur caustique. On veut
pour faire le respectage du presbytère il faut de l'eau qui vient
par une conduite faite depuis 2 ou 3 mois. Cottin veut avoir de l'eau
et va en prendre à l'usine de cette conduite. Les travailleurs bouillent
de l'eau. Cottin revient. Le p. Barriol m'écrit un mot à Paris
sous forme de requête. Le soir Cottin m'écrit la lettre ci-dessous.

"Belg. 22 novembre 1897 - P. Barriol je prends la liberté de vous écrire
ces quelques mots pour vous exposer les faits suivants. Depuis hier j'ai été
faire venir l'eau dans une conduite à eau huit fois. Je suis allé chez
moi l'eau était détournée par les malins de l'épave Barriol.

"La conduite d'eau qui va au bâtiment veut perd au moins 80
barriques d'eau par heure. Malgré cela en distribuant l'eau on me fait avoir
fait à plusieurs reprises tout le monde était content excepté le p. Barriol
qui veut tout avoir.

"Je vous prie de bien vouloir arranger l'affaire pour le mieux.

J'ai l'honneur de vous saluer
Signé - J. Cottin

Le même soir j'ai fait part au p. Barriol de cette lettre. lui disant qu'il fallait
s'entendre.

23

Ce matin avec M. Corotot j'ai été aller voir la conduite d'eau.

.. Selon le p. Barriol, Cottin peut prendre de l'eau plus bas. Cottin dit
que non. Cottin est venu parler au p. Barriol et il est entendu qu'il va faire
pour le mieux. Cottin remonte. L'eau est arrêtée sur les travailleurs.

23

... qui en viennent à des gros mots contre Cottin... celui-ci meurt
... d'aller prendre son fusil... il en parle au je barriol qui ne bouge pas
... il n'en parle... je vois de l'animation... je monte, plus d'eau...
... est une malice de la part des travailleurs... je le vois... Benoni
... prend un fusil cassé... je lui fais déposer... À Diner j'écrit au je
... qui aurait dû monter s'entendu avec Cottin... au lieu de laisser
... faire les travailleurs...

24

Dans l'après midi Cottin est venant prendre un grand sac
d'hygiène chez les travailleurs... c'est fini pour aujourd'hui...
Le calme est rétabli. Cottin hier soir a distillé l'eau. Il en
a pour tout le monde...
La semaine passée, les saurs ont fait ramasser des coques sèches
par les fillettes. Elles les ont cassés, fait sécher et voilà du cacao
tout prêt...

25

Ce matin à 3^h 1/2 j'entendais des cris. Ils ressemblaient à ceux de la rive. Je
pensais que c'était des enfants de classe. Mais je viens
d'apprendre que les cris des bébés... des jérusais... danses
ont commencé hier soir vers 8^h du côté des Belges, travailleurs...
... puis ils ont gagné en avançant toujours, et toute la nuit...
... chute intolérable... je m'informerais mieux, et ces jeux ne
 recommenceraient pas...
... par la libère Gentarone... M. Lino... dort... Commandant
pour avoir des travailleurs, probablement des Belges de balade...
Si M. Lino obtient, ce sera favorable... je le verrais...
Erreur hier soir vers les 8^h 1/2 les Belges, le Houilleur est petite canote
La foy... se fait mis à faire le pilon... étant appis... frappant sur des bébés
les enfants de Belg... entendant... il y sont venus... en poussant les cri...
... un porte... je viens de lire à M. Courtot, agent de la police de l'île
lire à amarré... que cela ne recommence pas une autre fois...
... autrement ils seront tous punis... Et M. Courtot est allé
remplir sa mission...

Novembre

26

Cottin est encore de mauvaise humeur il croit que les enfants
attachés à la maison ont débarrassé son eau. Je lui fais dire
que non. C'est la peste. Ah il veut en tuer un.

Gallien le libais l'apaise maison à l'arrivée de ces deux
seigneurs, sauf le crinissage et le blanchissage. c'est l'affaire d'un 3 jours
pendant la table est pas sur cette cuisine nous attendons des vis-

27

je barriol d'ornements à faire des p. de France est le samedi cette semaine
Hier soir à 8^h M. Lina revenue de pom. en mouillant à proutoff
nous a envoyé notre courrier. pas une lettre de M. le comte!!!

Gustave qui était avec M. Lina. raconte qu'il est allé à Bostade.

Le p. L'avaissens est le retour à Balade. Des Belges de Balade
refusent de donner leurs enfants aux saurs. qui sont envoie à proutoff
dit-on. qui les nourrissent et soignent. M. Lina a demandé

au commandant des cavaliers belges de Balade. de faire

dans quelques jours de partir en bateau pour proutoff.

le mercredi de M. Lina. le commandant doit venir.

Gregori et Bonaventura belges de Balade. ont pris le mariage

pour se rendre à Charnia sur l'ordre de M. Gallet.

M. Lina et ce Madame Bernard font venir à la maison 2 enfants de son

Elle ne peut pas contentes de correspondants a refusé de prendre

des ouvriers de Balade. et a refusé d'envoyer à Balade

deux hommes cellame par le p. barriol. qui n'est pas content non plus.

Ouverture publique du catéchisme en Français fait

à l'Eglise à la réunion du soir.

pour les vieux et vieilles je ne contenterai de ceux qui savent

leur langue pour les recevoir aux sacrements. Mais je veux

faire les enfants et ceux qui sont susceptibles d'apprendre à lire et à

à savoir le catéchisme en Français, car j'ai à le faire à des gens

d'île des gens de la conception de St Louis de Belge de Balade

de Oragey. Dans chaque village le catéchisme se fera le soir

et le dimanche. réunion à l'Eglise pour tout le monde.

On annonce l'arrivée d'un voyageur le 30 de son pour Balade le mercredi de M. Lina

Novembre

17

28

M. Barriol me dit que le commerçant ne prendra pas le copra des lépreux... je crains que cette nouvelle vienne de lui et de ses ouvriers belgiques pour empêcher les lépreux de faire du copra...

... et de ces travailleurs. au lieu de continuer leur travail vont faire du copra!...

29

Les lépreux valides travaillent activement à leurs plantations...

... à faire du copra = Les moins valides gardent la case. Soignent ceux qui ne peuvent pas se lever de leur famille ou de leurs maîtres...

Il y a un mieux sensible c'est un intermittence l'atmosphère est moins infectée. Les lépreux il y a 8 à 10 jours avaient les jambes tellement pourries en suppuration. La soue leur a donné de l'eau

pténique pour se lever... aujourd'hui quelques uns de eux se voient et viennent affr. librement: intermittence j'ai remarqué que

les boursoufflures des figues ^{des pieds - des mains} augmentent avec le temps à la pluie...

^{nos dignes} Aujourd'hui les illarés ont refusé de prendre la ration de ce... parce que le sac où l'on jure dit avait été un peu mouillé. Le gâté est jeté...

... en cela les autres lépreux ne font pas tout le littement...

30

Gallyer le maçon a entièrement achevé la cuisine des Sœurs.

Blanche comme un cigare. pour devenir rougeâtre puis noire.

Le maçon a employé 19 jours à 2" par jour sans nourriture.

Ceci fait 30" c'est bien travaillé. je voudrais en avoir deux

pareils au presbytère. seulement un peu plus grand et avec un four.

Il y a 10 jours une chèvre grise à nos bas. 3 petits.

Le revêtement de la maison neuve achevé.

6. 18 Décembre

Décembre

6

1

Callier commence les réparations de la veranda de la maison des Sœurs.

On a tué un porc qui ne pouvait être renfermé. Il avait mielleux couru à son aise, faire du dégât.

2

M^r Linc et M^r Bernard nous ont rendu visite.

Brenon a commencé le revêtement des deux autres côtés du presbytère aidé par un travailleur Barnato.

Gendarme monnaie est retourné à la mine.

3

p. Barrié n'est pas content de Brenon. L'ouvrage n'avance pas.

On dit que le chinois a 26 travailleurs d'ici fin de décembre. Le Commandant le voit. Attendant ce qu'il arrivera.

4

Dans la matinée le soleil ardent. Chaleur assez forte.

Les 3^{es} après midi. Les nuages s'amoncellent. Changement de temps peut être les lépreux en rapportent-ils les effets.

M^r Linc et M^r Bernard sont venus dire que des gens de chez qui ont travaillé avec les mineurs de deux bouts, ont fait du tapage la nuit. Ils disent qu'ils ne fournissent pas de liqueur alcoolique à leurs mineurs, qui ont donné à boire à ces gens, mais que ces mineurs se font payer du vin chez le chinois. Je leur ai dit que je compte sur l'arrivée du Commandant pour régler les affaires du chinois et de M^r Linc.

Veret a acheté auprès de gendarme lib. un adouleur 20⁰.

5

Je fais dire à M^r Linc que je pourrais fermer les yeux sur les lépreux allant travailler sur mine, mais qu'aujourd'hui, je dois les ouvrir, et si les lépreux poulet et che... s'acheminent vers à boire, je défendrai le service que les lépreux aillent boire.

Un homme de Corinto, du nom de Jacob, a fuyé un des siens à l'île au nez - aux griffes. Cet homme est venu se réfugier chez la Sœur qui l'a grandie. Il dit que si retourne chez lui on le tuera. Un de M^r Louis, Dubois l'a conduit chez lui, et M^r Courtot dit que cet homme est accusé d'être sorcier. Il est allé au village parler aux gens.

Décembre

19

Ce matin vers les 9^h on a trouvé une grosse vache morte. On ne connaît pas la cause de cet accident. Le berger Robert dit qu'il l'avait vue malade la veille. L'auroit du prévenir. Cette bête est morte hier soir ou dans la nuit. Les fillettes disent qu'il y a 2 jours, deux veaux de l'attelage, le plus jeune a été jeté sur une sarbe, qui était couchée. Est-ce la cause?... Cette bête a été dépeçée. Chaque village est venu pour prendre sa part sans payer. Chacun nous en a même abstenu d'en vendre. Revenons à l'histoire d'hier soir. Qu'un homme de Canala a été frappé pour s'être soigné par ses mercuriels mondes. La sœur de la Croix vivait au milieu des fillettes lépreuses venues de l'île aux Chevreux par le moyen de ces fillettes a découvert la vérité. Cet homme passe pour soigner chez tout le monde. C'est très-fâcheux. J'espère que je pourrai désabuser le monde. Je ne sais si je pourrais laver cet homme de cette tâche!...

J'ai vu la sœur de la Croix se faire un rapport de tout ce qu'elle a appris sur cet homme. La sœur a eu l'obligation de me satisfaire et je me fais un devoir de transcrire son rapport. Rapport de la sœur de la Croix sur le prétendu soigneur:

"Mariti le 2^o jour = Hier vers 8^h du soir un indigène de Canala, un nommé parimoo, se présente à la maison tout ensanglanté. Il avait un coup de hache à la tête, un autre plus petit sur le nez du côté droit, le nez offensivement meurtri ainsi que la bouche et le visage couvert de contusions. J'ai donné les soins nécessaires et lui ai demandé la cause de sa dispute avec Jacob, surnommé le bouc. Il me répond qu'il avait mis dans cet état aide de Boandouboa. Il me répond que depuis samedi ces hommes le disputent au sujet d'Agrippina, fillette lépreuse de Nonsenni, que Jacob veut absolument voir demeurer au village. Désirant que le père Villard constate l'état de parimoo, je le prie de venir chez nous; il s'y rend en compagnie de

6 Décembre

6 (bis) cede M^r Courtot et ce dernier m'apprend que panimwa passe
pour l'empereur de la tribu.

" Ce matin en allant voir une femme malade j'apprends
que panimwa est réputé pour s'être déporté depuis longtemps, qu'à
l'île auachéennes on se demandait battu pour le même sujet,
et que la jalousie pourrait avoir un grand part à toute cette
histoire.

" Monsieur Gallet avait donné la garde des petites filles
envoyées à l'île auachéennes à ce vieux panimwa qui était veuf
et avait lui-même un petit garçon bien malade qui fut parrainé
et baptisé par le P^r Chuvpion, sous le nom de Cloude.

" Agrippina étant la nièce de panimwa et demeurant avec lui.
on comprend que M^r Gallet ait donné la surveillance des autres
jeunes filles à cet homme qui devant le cuisinier de Marie Roblot
et son serviteur devint jusqu'au moment où tous les b^eneux furent
envoyés à Belep. Mais déjà la jalousie fut excitée et par des
motifs aussi bas que l'est cette passion. Les jeunes gens
disaient " Tu es vieux et c'est toi qui gardes les filles!... C'est
un jeune qui doit être là... "

" Marie Roblot, étant riche, son cuisinier avait tout à gagner.
Le bouc fut toujours l'ennemi de la tige.

" Le dernier maladein qui vint à l'île auachéennes fit parler
panimwa, j'ignore pour quelle cause, et mit le vieux bouc de bouc
et sa femme au service de Marie Roblot; dès lors rivales:
panimwa revenait voir les petites filles et le dernier vieux
en murmurait ainsi que la femme.

" Depuis leur arrivée à Belep j'ai toujours entendu dire par tous
les filles venues de l'île auachéennes que Galeb ne voulait pas
qu'Agrippina demeurât avec nous et cherchait noise à son
oncle à tout propos.

" Vendredi soir Agrippina me dit que son oncle malade d'une

Décembre

6 (ter)

Décembre

(ter) a jambe me faisait demander qu'elle allat lui chercher un peu de bois.
 " Elle ajouta: un petit cousin de vous fait lire qu'il ne peut aller
 na la elleffe parcequ'il n'a sui lui qu'un tout petit cheffon et que
 maintenant il peut marcher pour aller a l'Eglise.
 a je répondis: je lui ferai un petit coleron et comme soupière a été
 votre gardien et que vous lui avez leses quelques choses, vous irez
 a table avec philomène (patibé de bellare) demain matin et lui
 apurerez un fojet. Baylus Propuyuna qui me dit que son oncle
 na son drap très sale, prendra un peu de savon et lavera le linge
 de son oncle pendant que philomène continuera la visite des malades
 et tout se fit samedi matin ainsi qu'il était arrêté. Jacob
 ne trouvait la senti que le vieux boarduboo... les filles les
 entendirent murmurer à voix basse. Jacob apostropha philomène,
 avec sa langue lisant: qu'est ce que cette noirceur qui fait comme
 à les dents blanches? ... personne ne répondit.
 " Dans la soirée Jacob rencontre panimoo qui se trainait
 pour chercher de l'eau et l'apostrophe lui disant: tu n'es qu'un
 " sorcier... tu as ramassé les machons de came de clairie chott
 net de Marie pitay pour les engranger comme tu as fait de
 leurs cheveux à l'île aux bisous et etc. panimoo répondit:
 " vous voulez encore me dire de mauvaises choses, je rentre dans
 " ma case.
 " Hier panimoo était couché fumant sa pipe et voit entrer
 des deux hommes qui lui crient: Sort de ta case vite, vite
 " dehors dehors!... panimoo agrec et sort avec sa hache
 " et les deux hommes sautent sur lui, arrachent la trahette
 " et lui en donnant des coups d'abord avec le manche puis avec
 " la lame s'écrient: nous allons voir qui sera le plus fort...
 " panimoo s'échappa de leurs mains où il croyait rester
 " et arriva chez nous dans l'état que j'ai dit."
 " J'ai appelé M. Courtot et Cottin pour leur lire ce récit, afin
 " de certifier leurs idées sur ce malheureux panimoo.

un gros
 apprends
 qu'a
 sujet.
 toute cette
 les filles
 était sans
 fut renoué
 part avec lui.
 des autres
 Marie chott
 le vieux fumé
 et par des
 es gens
 les!... c'est
 tout à gagner.
 il fit partir
 boarduboo
 rivalité:
 un vieux
 dire par terre
 voulait pas
 noie à son
 suite d'une

20 Décembre

7

Les travailleurs belgiens ont quitté l'our roge pour aller aider
un des leurs à travailler son champ - Ce reste le revêtement
part de monter tout d'un coup il faut donner le temps de laisser
secher... La grande de la maison s'avance tout le devant
en ciment - Les bords seront en briques

8

Immaculée Conception! Anniversaire de ma prise de
Soulaine en 1848.

Les travailleurs belgiens vont, je ne sais où: Le p. Barriol
emprunte un indigène à M. Courtot pour servir le magasin
panimoa de cache de Jacob et Bouandoubo qui ont dit qu'il
voulait le tuer.

9

pendant que les travailleurs vont jeter le p. Barriol le fait
il emploie deux gurons de M. Courtot et les 3 enfants à mander
pour l'aider - Ceci ne me va pas ni à M. Courtot.

Le devant de la maison des bords est cimenté - Ce sont mes 3
enfants qui ont fait le sable. Chausse - ce soir

L'otour a monté vers les 4^h après midi. Remise de lettres
debarquement de plusieurs colles et le vapour est reparti - Le Capitaine
un marchand de bois pour manger et un de ses collègues sont venus nous voir
ils nous ont quittés à 8^h 1/2

10

Hier soir 9^h des matelots du Lieutenant de port de pan
ont amené une balisère et ses accessoires. j'ai remis aux matelots
un reçu comme le Lieutenant de port me le demandait.

Ces colis sont portés à leur destination par les travailleurs
belgiens et par quelques hommes valides.

panimoa dont j'ai parlé plus a été trouvé mort pendu dans
la case qu'il habitait depuis 4 jours et Bouandoubo cherchait
à le tuer.

D'après les instructions reçues d'être reversé 80^l par mois comme infirmes
Nagario, de la police, 25 - les 4 autres chacun 10^l par mois.

Décembre

11

12

13

14

Décembre

aller aider
pays
l'effort
devant
secte
riol
monseigneur
dit qu'il
riol le fait
à monseigneur
etot
mes B
Le Roy
le par
malade
elle
la claus
chou
comme infirm
meis

11

Le catechiste Tiercaire clere nommé infirmier de la leproserie à raison de 90 par mois entre en fonctions aujourd'hui.

Muni d'un carnet - il accompagne le baur et le crois et visitant les malades qui ont besoin d'un traitement particulier et chaque jour il aura à les visiter leur porter ce dont ils ont besoin.

12

Gendarme messieur Libes est revenu de la mine. Deux hommes de la police ne font rien et obéissent à cet égard je les destitue et les remplace. La police est donc comme il suit: Nazareo à raison de 98 par mois - Aleryno Di Lima Salati l'ile à raison de 10 par mois.

13

Je ne vois rien de particulier. Les salades travaillent - vont à la pêche... à 8 heures en vapeur à 9 heures et est allé à pot, probablement c'est le vapeur qui attendait. L'île pour prendre son minerai.

14

Bénédictin de la balinière envoyé de pram et ce que le commandant dit son nom est Jean qui rit !!!

Le vapeur qui est allé à pot hier repasse et va se charger de minerai de la mine de Bernard et venant de l'île va à l'île.

Voici une lettre que vient de m'adresser Cottin:

Bahy le 14 Décembre 1892

Monsieur le Directeur de Bahy

Monsieur le Directeur j'ai l'honneur de vous informer que l'ancien commandant nous a promis un bateau pour aller à la pêche, il a été administrativement envoyé une baleinière, je pense que c'est pour nous avoir quelques poissons ou quelques bœufs sauvages, et non pour la mettre entre les mains des belpinois pour aller chercher du copra qui ne leur appartient pas.

Après avoir acheté des marchandises de la Chine, j'avais proposé au commandant de bien vouloir faire mettre à ma disposition la baleinière. Les choses et les vivres pour une demi-journée j'en ai pas besoin de voiles.

En attendant j'ai l'honneur de vous saluer avec respect et Cottin. J'ai répondu au commandant, priant la baleinière avec un grand plaisir et je compte sur vous pour que rien ne se perde. Cordialement et respectueusement.

Nov Décembre

12 (66)

Les réparations de la maison des bœufs et leur cuisine ^{de l'air} achevées
envoier les frais et dépenses

Bienon a raison de 18⁰⁰ par mois ^{de nourriture} et une bouteille de
vin chaque jour à travailé dix jours 9 ..

10 bouteilles de vin à 1⁰⁰ 10 ..

Fourniture de l'herbe et la maison ^{de l'air} 20 tubes 90 19 80

Le libère bœufs Gallyer à raison de 1⁰⁰ 90 par jour plus

une bouteille de vin chaque jour sans nourriture à travailé

19 jours à la construction de la cuisine 22 80

et 18 bouteilles de vin à 1⁰⁰ 18 ..

= 11 ad plus ciment ^{pour} la maison des bœuf en 10 jours 19 ..

plus 10 bouteilles de vin à 1⁰⁰ 10 ..

= Les manœuvres soit pour la maison soit pour la cuisine 2 tubes 13 ..

= 8 toles ^{1/2} pour les vis pour la cuisine 16 ..

= 3 barils de ciment pour le veranda 90 ..

aporté de la cuisine 10

total 226.00

De plus le p^{er} barriol compte 500 briques employées et les estimés 49 ..

les planches et lambourdes d'une chambre ^{de 4⁰⁰ sur 7⁰⁰} dans la maison des bœuf 60

une porte pour les bœuf à la maison 10

fenêtrés et vitres 19

Acquisition de bien pendant 10 jours à 2⁰⁰ 20

total 380

Cujour l'hu Gallyer commence quelques bicoles à la
l'établissement des filles: Il a fait un fourneau dans
la cuisine =

19 Cottin est partie en balassière chez le chinois - et en est revenue
Bersoni refuse de donner sa case (inhabité) à Gallyer qui venait
de réparer, car il est trop long pour aller et venir travailler = Bersoni refuse
parce que Gallyer est lépreux =

16

17

de 2^e main
re-achievée

taille
9 ..
10 ..
14 80
..
22 80
19 ..
18 ..
10 ..
13 ..
16 ..
90 ..
10

226,00

49 ..
60
10
18
20 ..
70 ..

est
et revenue
il venait
devenir refus

16 Hier Cottin en revenant de chez le Kinow a fait porter chez
lui les ² arçons & dunes. ^{Les 2 arçons donnés par le gouvernement du Canada} Cela a fait murmurer le monde
en particulier les Belges travailleurs - est Courtot lui-même
n'est pas content de cette manière de faire - j'ai dit à est Courtot
que demain de garde prendra la balancière et que de bon matin
les rames et les voiles restent dans une maison sur le rive
à la garde des Belges, et que le gouvernail et les dunes seront
j'ai dit à est Courtot que je voulais avoir tout le ^{présentement} le balancière
chez moi. C'est est Courtot, n'a envoyé exp. l'arçon de la balancière et est
chez Cottin, prends les rames & dunes. Cottin n'est pas fier... et Courtot
laquette indigne -

Madame Bernard & 6^{es} du soir est venu me dire que est Léon
est parti pour d'urgence. elle me demandait de lui prêter la balancière
demain pour le conduire à port - je lui ai promis la balancière
17 Vers les 11^{es} du matin La sœur de la cécité ^{partant} se fit sa maison
le bord se trouvant à deux ou 3 port. L'arçon et les voiles sont portés
sur la veranda. Coup de bois d'un côté & d'un autre côté de la
sœur Gallyer accourit une trique à la main et une pelle à la tête
la bonne vint la sœur pour aller à Gallyer. La sœur se sent
mal au côté et au poignet. Effort qu'elle avait fait pour cette balancière
- elle n'a été soufflet lui - nous est il fort à la table. Je lui
- vers 12^{es} Cottin a lui ^{partant} un petit charbon pour qu'il ne soit
un petit charbon, trois ou quatre. J'avais deux ou trois arçons de part
de bois - un petit charbon à est lui - un port en à la sœur, un port en
à Courtot, et une 3^{es} portion pour la maison -
Hier et aujourd'hui Gallyer a fait un petit mur qui abrite ^{les arçons} la maison
des filles.

18 Hier soir Les sœurs ont ébrié leur petite cuisine en y faisant cuire
une bonne partie du cheval tué -
Madame Bernard pour aller à port. prend la balancière et un libé-
le sont les Belges qui le veulent aussi. Ces Belges ne sont pas
contentes de voir que la balancière... j'en ai vu. et n'est pas exclusivement à leur
disposition

Decembre
18 (bis)

Sieur St Jean et les fillettes ayant Jean qui est a leur disposition
et couché par ^{GENOU} sont en jurements dans la bois
jai proué à stadem Bernard 200 boudes vides qu'elle m'avait apporté le
jour le 28 novembre de cette année =

Le libere maren galleye pour n'avoir pas à courir si long pour venir
au travail de ruyards de la mission il est installé dans une petite case
sur la partie est de ^{provisoirement}

2 19 Cottin est furieux ^{de ce que} le sau et la fillette ont fait une
partie de plaisir sur le Jean qui est. Il dit que le bolémien
a échoué deux fois - ce n'est pas ^{grat} - ^{de} ^{certain} ment peut il savoir
dire que le bolémien a échoué - il n'est pas ^{pas} - ^{probablement} elle a échoué entre ses mains le 17. Je n'ai en attendant chez les chinos
ou en revenant = Ce qui est ^{de} ^{ce} ^{est} que la quille est en lambris.
On dit aussi qu'il y a deux boudes et boudes =

Sieur St Jean est malade. probablement coup de soleil dans le bolémien
= Vers la soirée Cottin est plus calme =
Charles Benoni et autre belgionne m'ont dit qu'ils sont allés à pot =

20 Cottin n'est plus colere - Galleye lui fait un fouer
Il n'y a rien de particulier sinon que les boudes qui allaient un peu mieux
Ay a quelques jours ^{de} ^{revenue} ^{intermittente}

21 Deux enfants de beloy restes Jean Baptiste et Lozane entrent en
craide préparateurs à leur première communion le jour de Noël

22 Depuis 2 jours les chaleurs se font fortement sentir de soleil
brulant =

23 M^r Bert est arrivé vers les 9^h après midi - il a porté un
courrier par à jour - Echo mandats à signer
Il m'a proué pour 9^h de tomber pots et 2^h de signer il
demain il doit aller à pot - et revenir pour la messe de minuit =

24 J'ai fait tuer une chevrette pour faire la d'ail
Couton en en 2k Cottin 1k 100 = Galleye 1k 100 = Lozane 1^h les saun et moi le
reste = M^r Bert n'est pas revenu de pot =

Decembre

29

avait. Il pleut le minuit. Communion 997 personnes.
entre autres 2 garçons Jean Baptiste et Lazare que je préparais
depuis le 2 novembre. (Après le St Esprit Courtot et Collin ont
envoyé quelques coups de fusil - et tout le monde est allé prendre
le repas = etc

A 8h^{1/2} de feu d'artifice Harmonium (est aussi bien
qu'on peut le décrire dans une leproserie -

Collin a fait du pain - il m'en a porté 2 - de tout qu'il les avait
fait lui-même - il m'a envoyé chez les sœurs b - et donné une
aux enfants qui m'avaient.

26

Jalger est employé à quelques bricoles dans la maison des sœurs.
Il monte une armoire - il monte un lit - impossible à y faire entrer, courir
à mettre le main - impossible - toutes les pièces du lit ne s'accrochent
pas - c'est à mettre de côté - j'ai prêté à Jean qui est aux gens de la de la pin
Brenon de prestebise me se corrigé pas. Brenon le lit est resté

27

~~27~~ St Jean - Hier on m'a souhaité la fête d'abord les sœurs
petites filles esclaves et les fillettes lepreuses - Le soir vers 7h les
lepreux de la cour continuent Louis - et les belisiers travaillent
M^r Bert revenu hier soir de pot chargé d'un bateau de cognac -
M^r Bert est venu nous voir, j'ai vu M^r Bert 39" - plus il a vu
du cognac fait par les petites lepreux 180 Lit à 0-19" = 27 = j'ai vu de voir 60"

Je lui prai plus il m'a remis 2" - l'heure nous avons 2 heures à attendre fruit
un pot de Caracol - j'ai vu aussi un petit de St Jean - j'ai vu aussi un bon tabac
Les mariés de Caracol font mal à la main ils veulent faire une
à 2 jeunes mineurs - en dit orgie - - - J'espère est revenu travailler

J'ai réglé avec le maître Jalger - je lui dois 29"

28

Bert n'est pas parti - Jean qui est est que j'ai vu plus et resté hier soir
mais ceux qui j'ai aspiré font revenu avec un livre - le livre le prai
de Bert ont fait la rose - le matin et Courtot a vu un pot de Cognac
couché endormi - il est dans une case des sœurs - le livre et allé à la messe
père Bonnet - j'espère plaire des proches au bateau neuf - Brenon
après une nuit hier - - On a taillé le vieux bouc qui est à j'ai par
terre la sœur de la croix - Cette sœur en ayant fuyé, l'opération est faite

1893

janvier

1

Sara semble aller un peu mieux - Les saurs lui ont fait et lui ont porté une poêle.

Je ne vois rien de particulier à mettre dans mon journal = le matin au près de la crosse j'ai dit à mes poissiers que je revenais de ce pays en 1892. J'en avait choisi pour venir - l'un d'eux vers et mourir avec eux.

2

Je ne parle pas des boudoir de bonne amies. Les pas trop bon. Enfin après près d'une quinzaine de jours de chaleur allouant la pluie est arrivée. elle a commencé hier soir vers les 6^h - la pluie dure la nuit et la pluie tout le jour =

3

On dit que des chiens sauvages ont déterré des cadavres - et en ont mangé une partie =

pas de pluie - bécot un peu couvert - le soleil apparaît de temps en temps =

Je ne vois rien de particulier. Cottin est toujours le même, il souffre et fait souffrir les autres. ... est? Courtot n'est et comment se défend d'une parole longue. ... Courtot à deux tabriques à son service et logent au grenier. ... le matin Cottin dit à Courtot que tout le monde dit qu'il ne faut pas que les 2 bœufs logent au grenier - par ainsi ils pourraient tout les vivre - Courtot demande à moi, au p... au / au - deux gens des villets. - personne n'a rien dit de semblable. moi j'en ai de petit -

4

Dégradation du pain des vaches - Ah! pour les chèvres récompense 49 fis. labe 18 piper

Régulation d'un courcier porté par le bateau de Vieux prouba le minerais de St Ligne

5

Cottin est toujours furieux. Hier aujourd'hui hier contre Courtot parce que Courtot n'a pas voulu de son pain d'adit - le gare de Courtot - on dit qu'il prépare une longue lettre - se sont des plaintes

6

deux vaches ont mis bas - Cottin est plus calme = Sara va plus mal depuis avant hier soir =

7

J'ai fait tuer un porc j'en ai donné 78 800 au 4 emgriens brens = Cottin furieux contre Gallyer -

8 Cottin est en busbille avec Gullier. Les murs sont rentrés
du travail des mines aussi que les travaux
9 M. Linc attendant le courrier a donné le matin au p. Daviat. Il a
dîné avec nous.

A 3^h après midi 1^{er} coup de sifflet du courrier. j'ai allé sur le
rivage. Capitaine a débarqué les marchandises un démontable
III a remis les lettres et de quoi y coller pour le service local.
En envoyant lettres j'ai accusé réception de lettres
reçues aujourd'hui de M. de la Rochebeaucourt de p. Vigoureux
et de Capitaine est parti vers 5^h 1/2.

10 Reconnaissance des médicaments reçus hier pour l'otite.

Cottin III a relu la lettre suivante:
à Belap le 10 janvier 1893.

M. le N. père Villard Directeur des îles Belap.
"j'ai l'honneur de vous informer que selon le chef d'avant de p. nous
n'avant son départ de Belap III avait promis de faire plusieurs propositions
pour l'administration et de vous venir en mars après régler toutes les
questions: mais rien de tout cela n'est fait. Vous savez vous-même tout
ce que j'ai écrit que j'ai eu jugé à propos pour le moment pour l'envoi pour
à la conclusion d'eau qui m'a coûté au moins 20 francs et malgré que j'ai dit
à l'eau je ne puis m'en servir longtemps brouillé pour 2 cochons appartenant
aux indigènes.

"c'est à dire que tout cela le moment de faire un jardin
et tout que ces maudites chèvres se ont les cochons dehors le
à faire un jardin sera impossible. Vous me direz Comtet est en l'air, ou
mais lui a deux conques qu'il ne paye pas, et malgré son entourage
met ces deux conques à veille. Les choses sont menées.

"je vous prie de vouloir bien régler ma situation et me permettre
de faire un jardin en faisant garder les cochons pendant le jour et
à les renfermer la nuit. Là-dessus les enfants qui pourvoient faire à
à servir les maîtres les autres. j'ai allé après ennuie pour la maladie

Janvier

10 (bis) et la fourberie de l'administration sous l'ère encore
 après des annuaires. Vous savez comment nous que nous avons
 après vivre que de la viande sales et de la monnaie forius -
 même pas les vivres des forats à la double chaîne. c'est à ne
 pas y croire! Celui qui devrait cela à donner je préférerais pour
 après moi je vais être sans chemise, sans pantalon et sans soulier
 j'ai déjà dépensé annuaires 60 f pour m'acheter un pantalon
 et j'en ai plus continue n'ayant pas les moyens
 je compte sur vous Monsieur le Directeur, pour mettre fin
 à ces mesures en ce qui sera de votre effort de Directeur.
 De mon côté, je fais mon possible pour vous être agréable et plus
 je serai occupé meilleur de régle je serai

« Une terre inculte ne produit que ronces et épines.

« En attendant j'ai l'honneur de vous saluer avec respect.

Signé: « Cottin »

« Les hommes punissent la peine du corps -

« Et Dieu punira la peine de l'âme, le crime invisible

« Les administrateurs de la Colonie ^{ne s'occupent} jamais!

« Je n'ai pas daigné répondre à cette lettre.

« J'ai dit au porteur: « C'est bien... »

11 Comme toute lettre de vos de réponse: voir Monsieur Cottin
 « Belge le 11 Janvier 1899

Monsieur Cottin

« Je vous accuse réception de votre lettre et hier 10 Janvier 1899

« j'ai pris copie de cette lettre et par le prochain courrier je
 vous enverrai pour Monsieur l'Administration sera chargée
 de satisfaire à vos réclamations.

« Quant aux chemises je veillerai à ce qu'elles n'aillent pas
 dans votre jardin -

« J'ai l'honneur de vous saluer

Signé: Villard

en janvier

11 (bis)

Le menuisier Gallyer blanchit le bout du bâtiment des filles. Ce coin y a été servant de dépôt des meubles avant hier, et se sera le lieu de consulte -

12

Les filles sont allées chercher des coques hier le dimanche. Hier dans la soirée, Cottin m'a cherché et m'a trouvé, m'a remis une lettre portant plainte contre Courtot, pour avoir la nuit passée couché avec sa femme par sa fenêtre. Solons un chien sauvage, qui se trouvait avec eux, j'ai vu Cottin... mais avons causé... il a compris que la lettre d'avant hier parvenait lui et m'a dit... il a dit à sa femme, et j'ai dit que la lettre n'est pas à donner -

13

Gallyer continue à blanchir le bâtiment qui habitent les filles. Courtot porte les charnières à une croisée. Les filles portent leurs coques blanches hier sur le rivage. Les deux ont habité leur maison de nuit hier soir. J'ai rendu visite à Cottin. Ayant trouvé de la chaux Gallyer continue à blanchir tout le bâtiment qui habitent les filles -

14

Adolphe Delerieu patron d'un bateau de et Henry ^{lily} ~~et~~ venant nous dire il nous a remis un courrier qui est à donner - Dans la nuit est arrivée un bel esquif de balais, tout sur des botes ^{Epimou} 5th Marie. Il amène beaucoup de charbon par les selles. Ils ont fait - Adolphe Delerieu nous dit que l'Esquif est et est chargé de charbon et que les matelots sont malades.

15

Rien de particulier. J'écris à Charles de la nuit dernière du bateau d'hier qui est allé à port. La pluie vers la 6th du soir.

16

Le temps menace. Il s'est en route nous dit que le baronnet de la nuit et qu'il s'en va pour habiter un hangar ^{avec une perche} pour le bâtiment neuf - C'est un gros temps avec pluie le jour et la nuit. nous touchons à la fin de la lune. C'est l'époque des cyclones. cependant les vents sont réguliers. En dinant le p. bariol me dit, qu'adolphe Delerieu avait rapporté que l'otter avait touché au récif de l'arche d'alliance en 1841 - Qu'en est-il?...

janvier

17

18

19

20

21

janvier

17

Vent et pluie toute la nuit - Eclair... N.E.
même vent. Le barometre ne descendait plus ce matin.
Soleil... Sans pluie... le temps est plus calme... mais non
raffurant... C'est la saison des ouragans cyclones...

18

Vent a change au W... Soleil... chaleur...
j'ai fait tuer une jeune cabri - j'en ai donné aux 4 lieges Européens
Gullig et surtout à Blombris le vieux presbytere

19

Vers les 8^h l'adolescent Felix a envoyé un billet me priant
de remettre au porteur de lettres mes correspondances. Il ne peut descendre
à terre... il craint le temps... il lui tarde d'aller trouver un médecin
sur la grande terre... Jeffé... j'ai aussi écrit à Blombris
pour lui adresser... et surtout une lettre à sa femme et un
télégramme à son père.

A midi l'ouragan a cessé... avec son ombre...
jeté par le vent dans le ball... mat cassé... voiles emportées
bateau dérivé... et de nombreux perdus

La nuit a été aff. Calme... Soleil... vent...
parais... un peu d'ombres... le barometre... est pas revenu...
mardi

20

Temps magnifique.
Dans la nuit précédente est arrivée de Balade une embarcation
S'attaché... elle a été...
L'influenza étant sur la grande terre... à Balade...
de ces delégues... les mêmes pourrions bien nous le communiquer.
Temps magnifique toute la journée...
fait bien chaud

21

Depuis quelques jours... plusieurs jours... il manque une vache...
Temps douteux avec même vent qu hier... petit pluie dans la
matinée... à midi... Les delégues venus de Balade sont allés
hier à pot... en sont revenus aujourd'hui... avec des vires
bananes... L'intervenu le l'ancien presbytere est bien connu un cygne
j'ai fait tuer une jeune chèvre

21 janvier

22. Vent E - Soleil - nuages - chaleur de la saison.

Les Belges de balais devaient repartir aujourd'hui - mais on
renvoyé à demain. ^{ils sont partis} le père de Sara est resté. Il est venu plusieurs
de mes vendeurs... ce va et vient des Belges me fatigue et fatigue
les hommes... et Courtot et Courroye...

23.

La vache qui manquait est retrouvée et rentrée au troupeau -
Les Belges sont partis hier vers midi. Pierre Gregoire un des
travailleurs et sa femme Elizabeth - c'est le père de Sara
Alexis est resté - Hier soir j'ai fait appeler aux hommes de
bonne volonté pour se procurer de l'herbe à recouvrir les
gouttières des bâtiments... je sais que plusieurs sont
partis à cet effet - on a même prit la balenière -

On a tué en pure perte l'apprenti à la mission - mais depuis
longtemps absent impossible de le presser - Samedi soir
il est allé se réfugier dans le parc des chèvres - on l'a prit
et ce matin - il est tué - Sale -

Chaque fois que je fais tuer un éléphant, j'en envoie un morceau
aux Européens lépreux -

24

Les lépreux valides de l'île - les père de St Louis - la corruption
continuent à ravinage de l'herbe - hier la balenière est bien
chargée - beaucoup sont restés - sur les lieux on n'y a de l'herbe
- ce matin la balenière est retournée -

25

Comme hier - Les lépreux valides arrachent de l'herbe - les préposés
- ils restent sur les lieux - la balenière sera bien chargée
et repartira ce matin -

M^r King et M^r Howard abusent de mon autorisation - le 16 - le temps
menaçant - ils m'avaient demandé de leur permettre d'habiter au hangar -
je croyais que cela signifiait qu'ils n'avaient pas de mauvais temps - le mauvais temps
a duré un jour - et M^r Sell^m s'est tenu à terre - que fait-il
- je me abstiens d'aller voir Sara - à cause du voisinage de cette femme
au reste je suis que Sara est guérie - pourrait-elle rester un peu
à l'école - c'est possible -

21 janv

22

23

24

Janvier

26 On continue à préparer de l'herbe pour couvrir les gouttes des 3 bâtiments. ce matin je leur ai donné 31 figues de Liban. Us ont 31 a travailler hommes et femmes = On est pas a tendre pas de que les bœufs valides ne sont pas nombreux -

27 Hier dans la soirée deux hommes (un chetoké & demi l'autre de Canala sont ven medemander la permission d'acheter une baleniere à M. Linsul qui refuse et a écrit par écrit au chef courtol de défendre à M. Linsul le vente des embarcations aux indigènes qui pourraient par ce moyen se procurer la farine de Serader. On a écrit à M. Linsul ce qui suit

"Belg le 26 janvier 1891

"Monsieur Linsul

"Le P. de leur me prie de vous dire de ne pas vendre d'embarcations aux indigènes = Il s'entendrait pour faire ce et ce sera occasionnant beaucoup de désagrement

"Croyez Monsieur mes derniers salutations

Signé Courtol

Voici la réponse de M. Linsul

"Monsieur Courtol

"Je vous envoie ci quelques mots de réponse pour vous appeler que nous n'avons pas l'intention de vendre aucune chose indigènes. On nous a plusieurs fois demandé, mais nous avons toujours répondu que nous ne pouvons pas cela sans nous de demander la permission spéciale à qui est autorité.

"Avec salutations je vous prie

Signé : M. Linsul pour copie conforme Villaur

Il a plu toute la journée par moment gros pluie. L'après midi sans pluie pas de soleil

28 Le temps est court soleil plus.....

On fait encore aujourd'hui un voyage de 12 milles sur le baleniere = Ces bœufs & chèvres ont mangé leur bon esprit toute la semaine = j'ai fait tuer une chèvre malade

Plus toute la matière... ce matin ^{à la messe} pas félicité en
 public les leçons d'arithmétique et de géométrie pour les heures de la
 conception pour avoir employé la semaine précédente à arrêter
 de l'écriture pour combler les journées de l'absence à l'absence
 17 de l'écriture pour l'écriture et 16 de l'écriture ^{pour}
 en tout 31 je le dis à l'écriture 4 figures de base = 124 figures
 et parmi les travailleurs belges au service des postes
 il y a le nommé Donato. C'est un calabrois envoyé en l'or
 de l'insurrection. Souvent le p. s. écrit des plaintes à l'écriture
 qui s'absentent fréquemment sans justification. Il y a 8 jours d'un
 une période il a écrit à jet des lettres et ^{il y a} ^à ^{un} ^{de} ^{quelques} ^{jours}
 revenus quelques uns. Ce jour lui ^{il y a} ^à ^{un} ^{de} ^{quelques} ^{jours}
 jolis lui ayant fait quelques lettres sans autre et ça
 quelques uns à Donato après le filet d'un nommé ^{Belgic}
 Belgicien Lyons. ce filet n'a pas été revu. C'est un est
 allé lui même le chercher. Sur ces lettres ^{il y a} ^à ^{un} ^{de} ^{quelques} ^{jours}
 des experts entre Fidèle et lui a donné son corps de lettre
 Fidèle n'a pas répondu. C'est bon que à Donato
 qu'il a Belgic.

Le soir vers les 9^h. Benoni, comme madit qu'il le libé paret et
 au village... et par plusieurs fois il y est venu. j'ai envoyé Benoni
 dire à poulet de s'en aller bien vite. Le ^{il y a} ^à ^{un} ^{de} ^{quelques} ^{jours}
 à l'instinct et poulet est parti. Et je dis à Benoni. est il
 que fait-il au village. je ne saurais répondre. il va à jet de main.
 Ça n'est pas trop tôt car je réponds. Je dirai à est il que je
 ne suis pas content. Le jour 10 le temps manquant le baromètre descend
 et il y a pas de pluie. Benoni me demande de venir s'abriter dans
 dans un hangar ^{il y a} ^à ^{un} ^{de} ^{quelques} ^{jours}
 de mon entredent. Benoni madit. oui, c'est vrai nous donne
 en voyage... Je pensais qu'aujourd'hui j'aurais écrit.
 En effet Madame Bernant. est venue vers le 8^e de la matinée
 demander raison de mes paroles à Benoni qui avait fait la commission

Fevrier

e. Fevrier

1

pluie le matin - levez probable vers les 8^h les hommes
et les femmes se mettent à l'œuvre soit à porter la paille
du rivoir soit à courir =

l'attin se porte sur le balcon pour aller faire quelques
chose le soir.

Le bâtiment habit par le Sr Curat et son fils les vieilles est
réparé provisoirement c. a. d. les gouttières sont bouchées

2

Les travailleurs lèvent réparant la toiture du bâtiment
des filles =

est tend le fait une tente pour habiter à orala. Et suit et
savait bien qu'il n'aurait le droit d'avoir un pied à terre sur les
parties d'habitation des lèpreux. peut-être l'avis envoyé et l'annonce
le 16 janvier crainte d'un typhus de mouler l'autorité de dépendre
un abri sur cette partie réservée et au grand lui pourquois l'obtention d'un

La baleinière Jean qui est allée à pot prendre les lèpreux combat
et laisse par son ass. et y a pris de 13 jours

3

On continue à boucher les gouttières du bâtiment des
filles - le soir le travail arrêté par la pluie

j'ai donné 31 feques de tabac pour ces jours de travail

4

Le travail au bâtiment des filles achevé

La baleinière Jean averti hier est rentré on n'a personne trouvé à pot -
de la balle de lèpreux acquies au côté pour venir demeurer plus près de

5

On dit que des lèpreux qu'on n'a pas trouvés à pot se trouvent au bord
de l'île est - On ira les faire rentrer - Le Sr Curat est allé lèpreux
à l'île qui il avait à retourner à sa case =

poilet et Chevrie font un - par mon ordre poilet a été envoyé à
pape - celui-ci a confirmé cette défense - petit parapluie et achem

6

Les lèpreux valides travaillant sont allés faire de la paille pour boucher
les gouttières du bâtiment protestants =

Le Sr Curat a été de l'événement et des lèpreux travaillant, mont
une cuisine au bas des protestants =

Fevrier

7

8

9

10

11

12

Fevrier

12 (bis) des gens de l'epete conata... leur envoya des pierres...
comme ce n'est pas la 1^{re} fois que j'avais eu conduite avant de
tenir de la part des Belgiques hier soir. Sachant que Domaso allait
revenir... conata... lui sont allés au devant...
pour lui demander raison de sa conduite... Juste...
et par pressant fait parti de Domaso - A voir la queue allumée -
D'après mes dernières instructions un courrier était venu me voir
j'ai dit que M^r Gallet ne voulait pas que les Belges aillent avec
les mineurs... et qu'il ferait bien d'enjurer M^r Lind.
Le même soir M^r Lind m'a écrit un petit billet pour savoir
la vérité de ce que j'avais dit.

13. Ce matin j'ai été chez M^r Lind pour lui confirmer la vérité de
ce que j'avais dit au marquis - mais il y en a pour quelques jours seulement
j'accorde - puis il m'a demandé si il pourrait avoir les lettres pour
le voyage sans le payer cher. M^r Lind m'a dit que j'ai répondu que
M^r de l'epetation de l'epete. M^r de l'epete par M^r de l'epete
seul. me dira qu'il faut que les Belges quittent l'epete et
s'embarquent sur la première courrice à venir. Ça te va-t-il d'y aller
jamais la paix, la tranquillité - je lui ai répondu que c'était mon
sentiment, me parait... M^r de l'epete et que j'en ai dit dans le...
M^r de l'epete de venir remettre par M^r de l'epete à son domicile...
a été mise en place aujourd'hui - 286. Contre l'epete.

14. Ce matin je me suis présentée chez M^r Lind. il était absent j'ai
à demander Bernard que j'avais demandé à M^r Lind de vouloir
bien me prêter son bateau pour envoyer à peu de lettres pressantes
pour réclamer des vivres à Soume. Cette Dame m'a dit qu'il n'y
avait pas de difficulté et qu'ils viendraient me voir dans l'après-midi.
Il est 9^h M^r Lind ne vient pas attendre à demain.

15. M^r Lind et M^r de l'epete sont venus me voir ce matin à 8^h me
disant qu'ils me prêteront une embarcation pour aller à peu
On choisit le matelot - j'en ai écrit une lettre sur lettre attendre
demain.

Fevrier

16

17

18

19

20

21

22

Février

41

16 M^r Lind a été prêtée son cotre qui est parti à 11^h de matin
4 matelots Benoni, Gustave, Emil, Theophilus plus le père de Sara
Aloysie plus deux livres qui ont quitté le minotier Lind
Selles a Monsieur pour à St Gall et on jure pour eux.

17 Le temps menace de changer.
Nous commençons à soir les exercices du l'honneur de S^t Joseph.

18 Le vent change. - le soir éclair au sud
rien de particulier.

19 Vent régulier fort toute la matinée. Vers 2^h pluie un peu de
calme. Des nuages couvrent le ciel.
rien de particulier.

20 Gallier a repris des travaux: quelques réparations à l'intérieur
du dortoir des batiments des filles. plus il blanchira
l'extérieur de ce bâtiment, ainsi que l'extérieur du bâtiment
prophète = 8 hommes sont allés prendre de la braise sur la colline
et du rive de l'aut portée par le bois à faire de la braise tout le long
de temps comme hier vent assez fort soleil nuages grains.

21 Hier au coucher du soleil éclair terminé pendant un quart de
heure un peu de calme. - la nuit calme le ciel étoilé. - tout la nuit
calme. - la brise régulière et sera vers les 8^h le vent va allant en grossissant
nuages. - temps passable.

J'ai rempli des jeunes gens à une cloche un journal.
Le matin dans une visite j'ai vu dans une case des esclaves
à saut de riz. - et ils revenaient de faire leur provision !!
J'ai fait part à Comtois de la distribution de cette trouille et je l'ai engagé
à faire une visite dans les cases. - Et a fait une tournée. - en revenant il me
dit avoir trouvé près de 900 f. riz.

22 Temps splendide. - Gallier continue à blanchir le dortoir des
batiments des filles.
J'entreprends d'instruire 4 garçons pour les préparer au baptême
et un pour la 1^{re} communion.

Février

- 23 Beau temps. Le vent a passé à l'ouest
Gallyer continue sa besogne de blanchir le bâtiment des filles
24 Beau temps toujours le vent à l'ouest, nous attendons
le côté parti pour partir le 16^e de ce mois
29 Gallyer a terminé les réparations du bâtiment des filles
Blanchissage et resté

On me dit que 2 libérés poulet et chevrier sont nés.
26 Temps splendide. On dit que Courtot est furieux contre moi
parce que il y a 4 jours il a vu des bœufs faire le pain.
Ce n'est pas exact. C'est Jean baptiste de Bély qui n'est pas bœuf
qui faisait le pain. Un nommé Jean le ^{dit} bœuf lui donnait le man
pour le bois. Un autre bœuf passait mis le clouf sur un pain
qui levait. Courtot passait me dit vous ne voyez pas des bœufs
qui manient la pâte.

27 Comme cuisinier je garde Jean-baptiste habitant Bély avec son
je lui donnerai 5^e par mois. plus de tabac de temps en temps
Lazare veut bien devenir mon boulanger. à deux fois
il aura un pain et un tabac.

28 Beau temps. Les vents pluie averse vers 1^h après midi
nous attendons toujours le côté parti pour partir.

28 Beau temps avec forte chaleur. - -
Madame Versard est venue me demander de lui prêter
la balancier pour demain, allent à port et lui donner
des matelots Capable-Accouli.

Mars:

- 1 Les deux libérés poulet et chevrier avec des lettres sur le clouf
ils renvoyés par le Sire le 29. On les croyait partis. ils sont
allés à port puis revenus. ils sont allés sur un îlot d'eau puis
ils sont revenus. voler et dans la nuit précédente poulet est venu
pour enlever Sara. Les hommes Donato, Jean-baptiste et Lazare l'ont
chassé. je suis allé voir Sara dans la nuit même. y a-t-il un nom
Sara m'a dit que poulet autrefois l'avait tué. lui avait écrit.

Stars

1893

43

1 (bis)

Sur ma demande, voulez-vous aller avec poulet? Les jours
 a été... C'est au libéré, non: Madame Bernard qui connaît
 Sara m'a dit ce matin que Sara préférerait un libéré à un
 Canaque... que dire? que faire? Je lui suggère la possibilité de ne
 pas rester seule sur le rivage pendant l'absence de ceux
 qui sont allés à paou... de venir loger près des femmes de la
 Conception. Elles n'ont pas eu l'air de me dire oui, qu'en sera-t-il?
 J'ai rappelé à Sara ses devoirs de chrétienne, des jugements
 de Dieu. Elle m'a écouté d'une manière assez indifférente.

2

Giboulées de Stars... Le cotre envoyé à paou ne revient pas.
 Cependant il y a 18 jours environ hier qui l'est parti...

3

Le temps menace du soleil, grosse pluie, temeur-
 soleil, pluie tourmentelle, temeur...

4

Temps comme hier -
 Enfin le cotre, prêt par M. Lingh, est rentré
 avec ses matelots = 6 jours pour arriver à paou
 ils ont passé 4 jours à Balade - pour revenir temps
 non favorable = Enfin ils sont arrivés - où? 1^{er} J. J. J.!!
 J'avais avoué que notre courrier de paou...
 Une lettre de la part de M. Bert... et 2 lettres de Virginie

5

Le temps menace, ciel couvert, forte brise, grains,
 fréquents... qu'arrivera-t-il?

6

La nuit orageuse, cyclone barométrique perdu... la tenture de la
 veranda du bâtiment neuf emportée loin au large.
 Les bâtiments plus ou moins dérangés de leur couverture. Cependant
 ce n'est rien, si le cyclone se termine vers 9^h c'est tout
 moins fort. Le soleil est nuageux, mais toujours à l'ouest.

7

Le vent toujours à l'ouest, moins fort, soleil
 redoublé, aller faire visiter à M. Lingh le remier de ma voisine, prêt
 son cotre pour aller à paou porter des lettres. On dit que
 poulet et chevriers seraient sur un îlot perdu à la suite
 ... on ne sait et M. Lingh pense aller voir dans quelques jours...

les filles
s'attendent

des filles

peut-être
tu m'as
in.

et pas le genre
et la main
- un pain
les bœufs

Bébé, avec son
yeux en face
le que forme

médi -
m

perles
ouner

à l'air
est. Est tout
facile, puis
poulet est venu
à l'air sont
à l'air commencent
à l'air...

Mars

Mars
13

8. Même vent et même temps qu'hier. Je barriol
consolide la verrouille avant de la coiffer de toile.
9. Aujourd'hui est bien le jour de l'arrivée du courrier,
mais nous pensons que si le gelon du 5 au 6 a été général
l'ordre n'a pas pu partir de Brunswick. Attendons.
Le vent est toujours à l'ouest - mais il a beaucoup diminué
de la force.
10. Beau temps - pas de courrier attendons -
Le libéré Cendamo est venu travailler à la maison -
Aujourd'hui il a remis la toile à la verrouille en portee.
11. Beau temps - pas de courrier attendons -
12. Ce matin vers les 6^h³/₄ Cottin est venu me chercher sous la verrouille
où j'étais. J'ai vu dit-il encore pour la nourriture. Voilà un mois
que nous n'avons pas le viande fraîche. J'ai répondu - je le vois
je suis com me vous. - mais, répondit-il, en exhibant la viande
vous avez tout ce que vous voulez - viande - viande etc.
- j'espère tous les jours - j'ai répondu - du poisson de la viande
- et répondit bien de ce encore quelques autres du poisson
non ce je s'aperçoit vous vous trompez - et répondit rien
ne vous manger. Et ce n'est que à se faire par moi-même
après vous - de la viande n'apporte rien - moi aussi je viendrais
manger à votre table. - que dire?
- Au 9 février lors de l'arrivée du courrier exprès nous du cheval
du râpeur et dit-il nous sommes donc comme les foyers à
la 4^{me} chambre - je voudrais voir le journal de ce jour et j'ai perdu
au sommet de clocher - - Et 3 jours après il vint à Brunswick
disant qu'il voulait de la viande fraîche toute les semaines
de la viande à 1/2 par semaine 48 bouteilles de vin par mois et dit
n'avait pas et demandait de servir en maintenant le vin (je me
le vin) et qui aura la salerelle de la viande en poche -
il n'a rien fait de tout cela - mais il m'en a de faire le page
si le courrier n'apporte rien - ce coup-ci - attendons

Mar

45

13 = Le courrier a mouilli à 4^h $\frac{1}{2}$ de Barquemu. Terminé à 8^h $\frac{1}{2}$ de Barquemu de ré, formé bien vivant et se contentant planches = pas de lettre de Monsieur. Une boîte contenant 750 - Remises p. Barriet. car ce p. s'avait dem. de l'argent - à qui est argent ? pourquoi cet argent - M. Jallet - m'a écrit ce qui suit :

reconnue le 7 Mars 1899.

Je vous prie de faire connaître à Monsieur le Directeur de la Typographie de la Délégation que j'ai en votre possession du papier de la marque de la Délégation et de la couleur de la farine de 1^{re} qualité - je pense que cette affaire mélangée avec la première vous permettra d'être utile à :

« Dans le but de mettre fin aux plaintes relatives aux papiers en vente certains de vous au milieu des typographes - je prie Monsieur le Directeur de la Délégation de diriger ses regards sur le blanc du papier, et d'indiquer l'origine et ceux qui ont été conservés à l'usage de la commission. Ces papiers ont rejoint les autres à la Délégation.

« Je prépare en ce moment un règlement relatif à la typographie qui permettra de punir dans toute la mesure du possible les auteurs de ces méfaits. Je vous prie de m'en tenir au courant.

« Je suis de la partie des affaires indigènes.

Signé : Jallet

Monsieur le Directeur des affaires indigènes et des affaires de la Délégation a pu me le proposer à bord de l'Otway et j'ai vu remis au capitaine le 19 Mars 1899. Monsieur le capitaine de l'Otway.

Monsieur le Directeur des affaires indigènes et des affaires de la Délégation a pu me le proposer à bord de l'Otway et j'ai vu remis au capitaine le 19 Mars 1899. Monsieur le capitaine de l'Otway. Monsieur le Directeur des affaires indigènes et des affaires de la Délégation a pu me le proposer à bord de l'Otway et j'ai vu remis au capitaine le 19 Mars 1899. Monsieur le capitaine de l'Otway. Monsieur le Directeur des affaires indigènes et des affaires de la Délégation a pu me le proposer à bord de l'Otway et j'ai vu remis au capitaine le 19 Mars 1899. Monsieur le capitaine de l'Otway.

Signé Villard

Mars

14.

Les Solems auverns et le p. Sarrist se sont présentés à Combe avec une lettre de dessein. Le capitaine, après le lecture et un pas jugé à propos d'embarquer ces gens - ditant qu'il n'avait pas d'autre de l'occure - L'OTMO est parti vers l'oblaton. Depuis hier les bœufs valent à transporter les cols les uns sur les autres.

Mme Vache depuis avant hier malade hier devant qu'elle va crever ou l'abat - On la dépeut et on lui trouve dans le gosier une grosse orange - pauvre bête ne peut plus respirer elle allait crever - Les M. Coustel en a fait la distribution comme il suit : pour 28K. Sou 23 - de la peau 17 - Hermines 8 - Canots 17 - Chevaux 8 - P. Lou 14 - Corps 20 - Selon 7 - Coltes 14 - Jallies 9 - Moutons 8 - Moutons 12 = 179 - Enfin M. Lind et M. de la Bernard ont qu'ils créala. art ils sont partis pour pot. Le Liban gaulois est occupé à la mission.

J'ai donné 1 K¹/₂ de tabac et un de mes pipes Gumbou pour ceux qui ont transporté les cols =

15

Le libère Goularme commente à déparer la balcinère a grand qu'il deux libères n'ayant rien à manger. Se tant de chez la Chénas. Hotté sont sans prier de leur donner une occupolite & un bon pain pour un peu de nourriture. Dupont entonne pour 8. 5. 29. - et de creux pour 7. 7. 92. - M. Coustel va les employer, jusqu'à la première occasion de trouver pour se rendre en Calédonie. - 20. Les uns nous ont donné du biscuit - viande sale. C'est bon et rig. - M. Coustel va les employer à faire un hangar il lui a révisé pour valider les cols que l'on peut renvoyer les hommes, et de servir de dépôt à l'abri la balcinère pour qui vit.

16

Les deux libères arrivés hier ont mis la main à l'œuvre - Une femme, Angelique, vient de dire que son fils grand, premier l'épave à son a ~~donné~~ de petits vers. hier et aujourd'hui. La saur de la creux est elle voir grand - j'attends les détails de ce fait si singulier

Mars

17

18

19

20

21

Mars

- 17 La sœur de la creix a vu pant. Elle a pu retrouver fete dans le feu un verre d'un 1^{er} de laon. 2^e de 0^{er} ou 3^{me} de laon pour pour la sœur de faire un rapport exact sur cet événement. Aujourd'hui le froid n'a pas rendu de vers.
- 18 La balagniere, genre qui est est reparee, moins le cotta à mettre attendant d'en avoir.
Le batiment neuf est plancheier. - - Germaine va chez lui.
- 19 preparation à la fete de St Joseph Chant préparé à l'Eglise. Rien de particulier.
- 20 Fete de St Joseph renvoyée hier. Sur le dimanche de la paroisse belle fete à l'Eglise. Tous les paroissiens y étaient. - 2^e communément avec la libération. Nourriture.
Anecdote: Il y a 4 jours. Cottin dit à Courtot que Gallier avait pris un sac de riz, (200) - pourquoi cette dévotion ils sont amis. - Courtot est l'abbé de Gallier, est introduit chez lui avec Suzanne. Elle n'est cherché. Bouille partent. Courtot dit à Cottin qu'il n'a rien trouvé. Cottin ne veut pas avoir le desmenti: dit: j'irai et je trouverai dans l'herbe. - Il est allé... rien trouvé. Soutenant toujours le vol commise par Gallier. Le matin vers les 5^h Courtot s'est rendu chez Gallier et lui dit: un canaque m'a dit que vous avez volé un sac de riz - je le sais - Gallier se défend. Ils cherchent tous deux et ne trouvent rien. - Gallier demande, quel est cet canaque qui l'avait accusé. Courtot répondit: c'est un canaque blanc - j'ai compris. - répondit Gallier - Courtot après j'allie de rien dire. - attendant la fin de cette anecdote.
- 21 Hier soir clôture du mois de St Joseph. Consécration de la lingerie à la grand St.
Ce matin j'ai porté la 1^{re} commun à St Joseph, incroyables de venir jusqu'à l'Eglise.
Vers midi à Madame Personel est venu dire qu'elle n'est partant pour gram. J'en ai rien à remettre.

à bon
à l'apogée
vait
l'élévation
le laisse
nt
re lui
bête
ourtot
u 23
4 Comp. 26
74 -
ville
les gendarmes
ombre
jean qui dit
dans l'atta
qui porrigone
- et
mes, jusqu'à
- 74 Sa cour
à l'apogée
à l'apogée
est allé
les

Mars
22

Cottin me demande l'autorisation d'achever et abattre
une maison à moitié détruite, pour se faire une maison
avec les débris de l'ancienne - je lui permets -

23

Rien de particulier - Guillaume affoppi ancien
est venu se promener - il a mangé avec les libérés
qui font le hangar - probablement il n'a rien - il se
raporte vers les 4^h du soir -

24

Rien... Les libérés employés à faire un hangar
ne savent pas travailler -

29

Anniversaire!!! La sœur a fait trois deus coq -
dlevés par elle depuis son arrivée - un a été donné
à nous et l'autre pour les sœurs et les fillettes -

C'est la première fois que nous mangons de leur taille depuis
notre arrivée -

26 -

Cottin est venu demander au p. Barriol de lui prêter des
tabacs - Le père le refuse... et il l'a renvoyé à moi - attendons

27

Ce matin rassemblement des de de p. Hotel Com
devant la maison de Coustet - nous voulons de la
voiture - Coustet me fait appeler - j'arrive, j'ai en
le moule - - - je Barriol - qu'on a avec Brénon -

28

Temps à un plus à cyclone - l'expérimenté est

29

temps à cyclone - j'ai fait tuer les 2 lapins
qui ne font que souffrir -

30 -

Vent - pluie - essai - calme - temps lourd
pas de zéro - pas de zéro - pas de zéro - vu le temps
Cottin me demandant à emprunter 1 k. de tabac - je lui en
réponds je ne veux pas je ne prête pas - je vous fais
la grâce de quelques figues que je lui ai remises -

31

Le temps revient au beau - Cottin a envoyé dire
son linge sale à laver - disant qu'il ne trouvait per-
sonne ni payant 1^{er} -

Avril

1

2

3

Avril

battu
raison
y diem
liera
id est
nyant
ogp
lenné
ville d'Agis
ter du
attendons
tal com
y de la
jeat es per
breion -
bert creve
Lepius
lourd
le temps
lucias
faut
ises
i deux ten
ait persu

- 1 Temps au beau - rien de particulier
Cottin demande de la bougie au p. Sarré
Baptême de 4 garçons et 2 filles au lieu de
à un vieu et 2 fillettes
- 2 Prâques - belle fête à l'Eglise 70 communions - un garçon
et deux fillettes ont fait leur 1^{er} communion - c'est la messe chantée
... l'Honorable sous les doits de son P. Jean a de beaux yeux
rehaussé la fête - les chants m'ont plu P. M. ton Oye
l'Évangile 3 ou 4 fois un petit mot H. a dit quand
C'est beau, j'ai de ces enfants baptisés hier - c'est bien le jour
de un qui pour la 1^{er} fois vont recevoir et s. J. C.
Avant la communion un très petit sermon mot à ces enfants...
Ce soir il y aura rénovations des promesses du baptême et
consécration à la S^{te} Trinité.
Épisode - Hier j'ai fait tuer 2 chevreaux de 9 mois -
Le mortel est lui a été envoyé aux bœufs - le restant j'ai
envoyé le plus gros à Courtlet pour en faire la distribution
aux Européens - Cottin est présent - apporté du charbon
un joli gigot et des cotlette - Cottin dit j'en ai que ça
je n'en veux pas - On m'a rapporté ce qu'il est et
j'ai fait mettre ^{dans} à la machine à vapeur que j'avais achetée
pour la maison - pour Cottin - et avait tout à voir
- Hier sur mon conseil Courtlet a la distribution des
vaches - a ajouté une bête de bœuf bouillie et 2
ou deux morceaux de viande salée
- 3 Evidant, j'ai nécessité de tuer ce quelques têtes de bœuf
j'en ai fait tuer 2 aujourd'hui.
Le matin Cottin est venu me demander une bête pour aller
à titre d'engrais - Non non ai-je dit - Voilà une bête
Le bœuf gardé comme par les fibres le P. Mars est acheté - Les naturels
arrivent à le couvrir =

Avril

4 M^r Lind revenue de nuit - vous parle notre
courrier daté du 4. 9. mars - courrier fort
important - j'aurais bien voulu le belgier courrier
devait quitter déjà par le courrier du 7 Mars -
et n'ayant pas tenu de lettres par ce courrier
c'est renvoyé au courrier prochain.

9 M^r Lind a pris du copie fait des comptes
et est parti pour port - Le j. barriol me laisse 90"
à remettre à Gendarm - 40 pour les matelas envoys
pour à la 10^e rue - et me laisse 50"

6 Julie - font un peu à Paris pour le 30
Les 2 libérés Duford et Descreaux ayant achevé le
hangar - je les emploie à refaire l'épave de l'échouage
qui conduit au cimetière des lépreux.
Cottin dit qu'il a reçu de M^r Perrotin une lettre de
reproches de ce qu'il a abandonné l'emplacement par les indigènes
et les insectes. Nous disons que c'est M^r Perrotin
qui a mis M^r Perrotin au courant de tout ce qui s'est
et entend Cottin dans des moments les mauvais

7 Temps superbe - nous préparons nos correspondances
pour le courrier attendu dans 2 ou 3 jours

8 Les 2 libérés ont fait un joli chemin pour aller au
cimetière - ils ont fait un pont pour passer les rivières

9 M^r Lind revenue de nuit a passé à la maison Croissant qui
le faisait demander - il est parti pour la messe aux troues Gendarm
L'otway a mouillé à 4^h à un débarquement - biaux
vin . . . pas de lettre de M^r Perrotin

10 L'otway à lève l'ancre est allé au moule de M^r Lind. On
emploie le libéré Gendarm pour charger du café
et dire aux Chinois tout se fera pendant la nuit -
Les libérés Duford et Descreaux sont prêts à partir
tout est prêt j. barriol attend l'otway - Les lettres sont
fermées - nous déjeunons à 10^h 1/4 - que le maître de

Avril

10 (6)

11

12

13

avril

51

10 (60)

Le midi de Bober et le Sun Killant ont été enchaînés au rivage
 sur la rive ^{de l'océan} ~~de l'océan~~
 Bonjour - Bonjour - je remets mon courrier et tout
 ce qu'il y a de lettres et en route. Le p. Barriot me vient sachant
 dit Bonjour au sous - je accompagnai l'un - on embarqua
 des malles, ^{de la trouille} paquets des indigènes qui devaient se diriger
 sur Yam - puis quelques jours. Bien en l'air dans
 l'embarquement puis les déjeunés. Denon - Gustave - Louis et
 son fils Jean Baptiste - François et sa femme Elisabeth - Théophile
 Alexandre et sa famille et d'autres et en route - et était une
 heure - et j'ai vu certains indigènes saigner et complier -
 et l'ind et son sang ont pu servir le cobra de l'océan -
 chez les indigènes - et d'autres ~~indigènes~~
 Darnaso s'est abstenu de monter à bord aller
 Chaloupe -

11

Les pièces de vin couvées pour les lépreux de l'océan a été mise en bouteilles
 116 bouteilles chaque bouteille contient 0.23 contient par jour
 chaque semaine à une bouteille tous les trois jours
 Les deux préparations macérées - Etant de la même va bien
 Rien de hind après le cobra préparé pour les indigènes 38"

12

par l'oboy - pas reçu une barrique de vin. mise en bouteilles
 aujourd'hui près de 300 bouteilles - Rien de l'effort de l'océan dans
 la léproserie.

13

Chiquet nous avons tout enlevé ce qui y avait dans la chambre
 de p. le midi - 4 hommes et 9 enfants ont été employés à transporter
 au presbytère tout ce ramassis - et tout ~~le ramassis~~
 Dans la matinée Henri de l'océan est venu me dire qu'un
 homme de l'océan venait de mourir de la peste - et que
 et que déjà un nommé Jérôme - était malade d'un autre - j'ai dit à
 Henri que je ne croyais pas à cela - il me dit qu'il se soulevait devant
 - j'ai laissé faire - vers midi on m'a apporté 3 petits paquets de l'océan
 pour le prélevé de l'océan - mais on dit: on est pas capable il y en a encore
 et ce soulevé est mis à la question - pour lui faire savoir le reste -

14 Hier soir on m'a encore apporté un paquet de Devins; et ce n'est pas fini.

Le matin Reno est venu me dire que le Devins n'avaient qu'il avait encore des paquets; mais qu'il ne voulait pas les donner. Et qu'on allait le lui faire sans manger jusqu'à ce qu'il donne tout.

Vers midi $\frac{1}{2}$ Reno est venu me dire que Faouin était mort - j'ai dit mort de quoi? et Faouin m'a dit que c'était la peste. Je ne crois pas à cette mort si prompte - pour ce que j'ai vu de la peste je n'ai vu qu'on se mourait d'abord et qu'on mourait ensuite.

Enfin le chior est revenu. Ce matin il a emporté à Ouala Cottin est allé à bord. Voilà tout ce que j'ai fait.

15 Le matin on est allé avec toute la meute de prêter la barque pour aller sauver une pirogue traversée d'une femme de Houaiton qui ne pouvait lutter contre le vent trop fort. La barque n'est pas entièrement réparée. Je l'ai prêtée quand même.

16 La barque est prête hier - et l'autre même jour. Soit ce n'est elle même ~~qu'~~ 9 femmes d'Houaiton qui sur une pirogue ne pouvaient résister au vent. La pirogue était rebouchée au bout.

Pendant que le libé est venu je barriolais avec un billot de 50 pour prendre son trait de l'abri par devant qui 10 l'abî à 10 - je lui retient et lui remet 40 - fins un peu plus de l'abri l'infirmier le 11 avril au soir. Il sentit mal à l'œil.

Le lendemain, obligé de se mettre au lit - c'est le tumbou de la jambe gauche qui ne peut se plier - le 12 au soir l'affaire finit. Courtot s'en est mêlé - le mal va en empirant - et hier à 11 heures a quitté la garnison où il logeait - et est allé dans une case chez les fusils - je l'ai vu hier et aujourd'hui - et l'ai vu chez moi un peu plus d'un plus soigné.

Un avion hier a été laissé dans ^{une} pirogue. ^{il y a quelques jours} ~~il y a quelques jours~~ de Houaiton - pirogue et avion - supposés en mer - et qu'on a pu le constater voilà tout.

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

avril

53

17. Le Libéri Gallye seigneur reprend du travail à raison de 1^{er} 90 pt une bouteille de vin par jour = cela se recevra au 1^{er} octobre en 2 fois par semaine = ces 2 jours il sera à 1^{er} 90 = Il ciment le veranda Orvestele, bâtiment neuf il lui est venu à Orvestele chargé son esprit et 1^{er} 90 se rend est venu payer à la fois le argent de la dette 98^{rs} Elle a rapporté avec tout son mandat n'ayant pas de quoi satisfaire
18. Le hangar construit par les Libérés de force et de main est entièrement couvert -- aujourd'hui pour gratification aux travailleurs -- le hangar a donné à chaque village des travailleurs un morceau de viande salée et moi j'ai donné 84 figures de tabac et 18 pipes
19. M^{rs} Lind est venue à Orvestele, elle a demandé à la maison parler d'affaires -- le Libéri Gallye est venu acheter de réparer la balaisière = et m'a demandé 10^{rs} de paiement
20. Gallye ayant terminé de mettre le ciment sur le veranda est occupé à la nouvelle cuisine -- fourneau --
21. Je ne vois rien de particulier -- vent à l'ouest --
22. Niée orage - éclair - tonnerre -- pluie
aujourd'hui beau temps =
Cottin est le même toujours allant - devant partent
23. Beau temps la matinée -- puis sombre --
Les malades suivent le temps -- intermittence --
24. j'ai fait nettoyer le chemin depuis la Eglise jusqu'à la rivière -- une civée impayée = 78 personnes hommes et femmes -- cela fait 78 figures de tabac --
25. La cuisine entièrement terminée -- fourneau cheminée et pétrin ancien transporté --
26. Gallye est employé au bâtiment neuf --
Mouzié fait une petite barrière --
27. On a chauffé le four neuf qui est mal fait

avril

28

Fête du bienheureux Pierre Louis Marie Chou
mon confidant - martyr le 28 avril 1821. Oh quelle
vertu dans ce Confidant. Je l'ai vu présent à mon
esprit depuis hier. Je l'ai vu vague -
Ce matin à la messe on a chanté cantiques en sa hon
Si il nous vienne en aide - j'ai pleine confiance
en ce bienheureux.

Le libère Periquin - l'ancien est employé à un nettoyage
la cour - derrière

29

On a étrenné le four aujourd'hui - 20 pains -
mais ce four n'a pas l'air solide - déjà quelques briques
rennent.

30

beau temps la matinée - pluie à midi -
éclairs tonnerres - dans la soirée - On dit que
le Chinois est parti qu'il se sera. Il y a un malade
est revenu acheter le copra des indigènes -

Mai

1

Fier soir ouverture du mois de Marie
Aujourd'hui sur mon invitation des indigènes ont été
le chemin de la mer à l'établissement des filles - 90 oranges
et 80 figes de tabac j'ai donné

2

Le Chinois est toujours à Oula - faisant son commerce
Gallyer achève de boucher le vide entre les tables et les tables
Norquin achève de nettoyer la cour. Il y a employé 3 jours
A 8^h 1/2 du soir est Lind est arrivé à Oula - il me fait
ramette coprales avant d'emmener un porc - 1000 oranges
à l'abri petit porc

3

Le porc porté hier soir pèse 80 lbs il est tué solidement

4

Gallyer blanchit la chambre qu'habitait les barabes

9

Gallyer prépare l'emplacement d'un hangar que
je veux faire construire tout près du bâtiment neuf

Mai

6

Commencement des travaux pour la construction d'un hangar de dépendance de Sieur Collin m'a écrit me priant de demander à l'administration de lui envoyer un lit complet avec matelas - j'ai satisfait à ses desirs; j'ai écrit =

7

Soleil - petite pluie ensemble - Cependant plus de soleil que de pluie

8

Ce matin le chinois m'a donné un courrier; j'ai pris à paala comme très important. Lettres de l'extérieur mandats à signer

M. Lind et Reverende pot il m'a envoyé par le libéré gendun un beau morceau de bouffe

9

d'ous avons attendu le courrier et le courrier n'est pas arrivé - et

M. Lind et Madame Bernan sont venus faire visite

10

Ce matin vers les 4^h un malade de maie pressé, fatigué par la maladie... de colere... étout couché dans une cote avec sa femme et un garçon... espaya de mettre le feu à la case - Arrêté par la femme et le garçon... il recommença et le feu prit brula la case et une petite maison blanche à côté heureusement il faisait ce feu = elle se fustoya j'ai vu la flamme s'élever et j'ai vu de m'informes. Le feu incanté

~~de folie d'après ses amis... circonstances atténuées =~~

Le Courrier et mes lettres vers les 6^h du soir - lettres de vous - envoyées -

11

L'Otway est parti ce matin à 4^h - nous avons fait monter les colis de crainte de vol

Bention = Vers les 3^h de l'après midi j'ai béni le bâtiment neuf, presbytere! S^t Joseph! il y avait du monde à cette petite cérémonie, le Sieur Couité les Sœurs Louis en robe - Les jeunes gens et les chrétiens, chrétiennes de la Conception, de S^t Louis de 11 villes des jés

Mai

12

J'ai commencé le démenagement du Grand Laton
presbytere pour aller habiter le bâtiment neuf

13

Continuation du démenagement
et construction du terrassement pour niveler le
terrain pour le hangar

14

Rien de particulier = la maladie de la lépre suit son
cours... les plus valables peuvent des jours sans à parer
surtout soies... c'est j'étais plus sain que des habits
tous dans le coin qui leur a été fait...

15

Continuation des démenagements - table de bois
Armoire - portée au bâtiment neuf
Gully travaillé au hangar
Parezee fait un chemin du bâtiment neuf
à l'ancien chemin

16

Rien soir orage - pluie
beau temps continuation des travaux

17

Comme hier = rien de particulier

18

Temps entre deux - Continuation des travaux

19

Jour de pluie

20

pluie tout le jour - avec abondance dans la
matinée

21

gentilote - temps superbe - le démenagement des anciens
presbytere achevé aujourd'hui j'étais venu prendre possession du
nouveau bâtiment.

22

Temps comme hier - aussi les travaux interrompus par les jours
de pluie sont repris

23

La matinée beau temps - le terrassement - nivellement
pour le hangar terminé

24

pluie travaux suspendus - j'ai dit aux indigènes et congères
de me prouver les chevrons nécessaires pour le hangar en construction
ils m'ont oui, attendons

Mai

25

26

27

28

29

30

31

Juin
1

2

Ekori:

- 25 Beau temps travaux repris. on place les premiers poteaux du hangar.
- 26 Beau temps continuation des travaux.
- 27 Une embarcation "S'clément" venant de balade est arrivée dans l'après midi: vingt hommes de belges viennent de la part de chez Olympe membre Farnaso qui a refusé de partir sur l'Okavoy le 10 avril.
- 28 Temps splendide. Des indigènes de la corceptua, S' Louis, de file des pins et d'autres m'ont dit que des d'œuvre ils avaient arrachés, préparés les poteaux pour servir le hangar et que le S'clément irait prendre. Les belges au S'clément m'ont dit qu'ils avaient mis copie des chevrons pour servir hangar, attendent à demain.
- 29 Comme j'ai écrit hier. Les belges ont coupé 20 chevrons une figure de talon chaque. L'épave de la corceptua de S' Louis est de bois pin et sont à arracher la pelle. ils se reviennent qu'après demain à me voir pas le nombre. j'ai donné 20 figure de talon de bois. Le charnier a mouillé hier - que fait il? S'attardé.
- 30 Beau temps jusqu'à 10^h du matin puis soleil pluvieux. Les belges m'ont apporté 28 chevrons.
- 31 Beau temps. Les belges m'ont coupé et porté 36 chevrons.

juin

- 1 Quelques uns d'entre eux réparent leur embarcation j'ai leur ai donné du mastique... On dit qu'il y a beau coup de pain de de préte - lorsque l'embarcation sera prête j'y enverrai elle sera parvenue cette pelle.
- 2 Les belges et S' Louis portent des godillettes Goulette = 11 pages
S' Louis - 9 pages
d'ouïes - prépare pour une bordure de colons et S' Louis.
Deux S' Jean et des fillette plantant - font la bordure de colons
j'épave les Goulette 2 figure de talon le craquet - 150.

3

Les Beligiens portent 12 paquets de gaulettes
Rougies a preparer les trou pour planter des roses -
Gallyer present les chevrons au batiment hongar

4

Dieu de particulier - jour de repos - - -

9

Le temps douteux a 4 ou 5 - les deux embarcations de Belis
ont fait chassa chez voyager de peille
au port des Gaulettes - les femmes ont tresse les feuillade
corotien pour mettre en depeche le peille de Bat en un
M. Lend est arrivè de port - - -

6

Les 2 embarcations de Belis ont fait un voyage de
chaux a S^e Croix - Les femmes de la cuisine de St Louis de la case
portent pris du Hongar Batini la peille portee hier et laisse
au rivage -

7

Envois de la peille de la chaux des gaulettes -
Gallyer a achuis de presser les chevrons a la V. maulle; il
commence a faire les murs, a mettre les gaulettes il est arrivè
a 4^h 1/2 par la pluie 3^e

8

Gallyer pose les gaulettes - temps sombre - gros grain a midi 1/2
- temps sombre - -

9

Le courrier attendu n'est pas arrivè - -
Le batiment est tout prêt a recevoir la couverture

10

arrivè du courrier a 9^h du soir devant partir demain matin a 4^h
Commissaire de police enquete - - -
Lettres - - - mandats - - lettres envoyes
M^r Lend madame Dessard vont a donner par pays ce que
s'ensuivent 78^e - -

11

Les Beligiens se disposent a partir ont envoyes lettres
envoyes par eux a M^r preteur - a M^r Gallet
9 livres d'Hongar sont en viles des petites qui se vendent

12

Les embarcations S^t Clement et S^t Leon - montes de leur matelot
et le fameux Farnoso ont mis a la voile - vent ouest
pour retourner a Bolab. ~~le~~ le 10^e du matin - les indigenes montent de M^r Lend

14

15

16

17

18

quin

1893

59

13

Les Français par ts. évadés avant hier. n'ont pu aller
 bien ils ont failli à se noyer. ils ont eu une très bonne
 une des perques morder de 400 livres et elle à bonne
 l'ont perdue morder de 300 et elle à passer
 j'ai envoyé deux hommes leur donner de la poudre
 Les types valent car achent de l'argent au magasin
 réj. tel //

À dix heures commencent à couvrir le bâtiment
 le couvrir. Surtout les courbes sont nombreuses

Feu à la cuisine = Boulangerie. - pas grave

14

À 11^h matin le bâtiment couvert entièrement

Les matignes dans l'après midi sont à ériger la toiture
 du bâtiment des filles - et le bâtiment magasin

15

On continue à couvrir le bâtiment, magasin

Des deux espèces évadées - une est reculée

l'autre morder de 4 indigenes n'après réj. = 46 sont
 reportés le 15

16

La toiture du bâtiment des filles - bâtiment du magasin achevée

entre le payement de chaque jour pour le bâtiment, magasin

en ériger une de la bonne sorte de mes chabots de 4^h low

de la toiture des filles pour et en ériger une des bâtiments

je donne 2 pi. tabac 10 pi. poudre 1 pi. poudre

Le tiers comté a fait une grande quantité de viande de bœuf

et de bœuf

17

Depuis hier j'ai travaillé au bâtiment pour préparer

pour les murs de etc et de l'érection

deux des derniers travaux à l'érection l'habitation des bœufs

barrière palissade

18

Rien de particulier - - - Visite générale

Le bœuf le plus rouge fusé - beaucoup un indigene voulait se faire

une case à côté de des lui

juin

19

Nierquis colere n'est pas venu certainement se palisser.
- j'ai rangé les affaires posées cela compris de lui. Nierquis
devient = gullys comme le multipey comme de 9^{me} 78.
du latement bange = Nierquis est venu traverser l'ogis
miedi =

20

Continuation des mêmes travaux.
C. Calieu v. Sib. d'ouballe est venu mouiller d
ouala = patron Adolphe Delieu - n'a pas paru
en ce lieu meirou et fait le commerce.

21

Adolphe Delieu est venu me voir il me dit rien de
particulier - les lignes de pouta, qui onclent parfaitement
quels pas un Takata d'ouala. n'est pas parfaitement que
- Est il qu'on en peu = peut être extenué en attention

22

Hier soir ^{originaux} j'ai vu les matelots du Sib. dans leur dévotion
en d'ouala. ~~est~~ j'ai senti tout ce qui onclit de ce Takata
ce n'est pas vrai - les lignes de pouta sont celles de fait tailes
et ils sont revenus comme de devant partie. Les matelots
disent que ce Takata était aller chez le Hienge envoyé à Houaïla
pour se faire traiter par le Takata d'Houaïla. n'étant pas
plus qu'un que les autres. cet homme d'ouala devait s'embarquer
sur le Sib. le 11 octobre 1892. Les lignes amonables de 18 l'esquisse
cet homme d'ouala était de ce nombre. Il était enfui, il était
dehors le fort - se cache dans un rocher - la nuit sans voix mystérie
esprit se fit entendre : que fait tu le 7 jours sur ce rocher pourquoy ?
parce que j'entre dans sans pour ne pas aller à l'ouala. Tu es le ligne
ouï = vient avec moi je vais le guérir = Il fit quelques pas
avec est elle mystère qui aversé dans un arbre le dit. prends le
l'écorce de cet arbre ~~rapporte~~ le royer. prends elle royer avec
de l'eau que tu boiras - puis tu vas encore prendre de l'écorce
de ces autres bois. tu vas en royer. et avec le royer. tu le frotteras
le corps et tu seras guéri.
Qui ne revient pas le Caliedonien. C'est un esprit

juin

21 (bis)

23

24
25

26

27

28

29

30

juin

- 21 (vi) J'ayris ledire des matelots. Le tafaie n'est qu'un charlatan. Le sieur Courtot present à ce que de bien ces matelots. fut d'concerte d'venir d'écire à M^r Gallet pour avoir le moyen de voir le tafaie.

Écrivez que tout ce qui a été dit pour mesurer exciter le tafaie ditpe ait comme une bulle de savon ou une machine de carte
- 22 Le cotre "Lib. patron de l'eglise del rien est revenu à Orvala vers midi et a fait des commens et repails vers 9^h du soir.

J'eviens d'apprendre 1^{er} évènement de 9^h indiqua de Hougou
- 24 La barrière palissade clôture de l'habitation des sours. a été élevée.
- 25 Grande cuisine chez les bryens venus de l'île aux chèvres.

du pain de pain de pain de pain - on dit que c'est une fête en l'honneur des morts - à la table. Le bon de gens d'indes pour de l'huile de l'huile de l'huile - Casale

Le rest dans le cours
- 26 J'ai transporté tout le vin de l'ancien bâtiment au bâtiment chambre ouest - Une grande planche coiffe - plus 180 bouteilles dans une armoire =
- 27 Les bureaux de courtes mesd - on portede de chaux. Le 1^{er} Evénement - rien autre à dire.
- 28 Le sieur Courtot distributeur des vivres a fait mettre en bouteilles la barrique de vin. Ce vin de 10 de canon. Cette barrique a de 100 bouteilles.
- 29 évén. parfaitement établi reprend des fonctions d'infirmerie. Des femmes chrétiennes catholiques payennes ont nettoyé les absentes de l'eglise. Elles ont travaillé hier et ce matin jusqu'à 10^h J'ai distribué 1 lb de tabac et des pipes coffes.
- 30 Changement de temps - J'ai fait l'inventaire de ce qu'il y a dans le magasin des vivres - pour en rendre compte à M^r Gallet

de
 Royce
 1878.
 de l'opie
 id
 arus
 ucle
 temest
 ment qu'en
 thausus
 bot
 tafato
 installe
 elob
 à Houaila
 étant pas
 d'embaryue
 18 l'esquiver
 w. icelle
 ie mystérie
 ouyquis?
 la brye
 es pas
 ceule le
 opus ave
 bours
 frotter

juillet 1893

- 1 j'ai fait tuer un dinde dont le père et la mère s'élevaient de poulets le 21 octobre - le dinde tué a 8 mois - - - - -
- 2 Dans mes visites j'ai constaté que depuis quelques jours il y a forte recrudescence chez les lépreux. Les figures, courbures, les pieds, les jambes... en suppuration... - - -
- 3 hier soir pluie abondante. vent de terre se précipitant le soir plus de l'ouest - aujourd'hui beau temps ouest - chaud - - -
- 4 j'allier à terminer la maçonnerie de l'atelier haut en 12 journées. - hauteur 10 m sur 7-80 - tot d'ouvriers de 3 m - la hauteur 2 m 1 m 50 - de maçon et 40 travailleurs en quinzette - - -
- 5 pluie abondante toute la matinée - à midi vent d'ouest beau soleil
- 6 vent d'ouest temps incertain - - - - -
- rien de particulier on nettoie les avenues - - - - -
- 7 - vent de sud ouest - ouest il fait froid pas de soleil - Doucet fait les portes des barrières entourant l'habitation des saurs et de l'infirmerie - - -
- 8 vent ouest frais, temps agréable - à voir attendons le courrier demain
- 9 le matin à 4 h on entend siffler dans machine à vapeur, c'est le courrier - vite devant vers les 8 h le courrier arrive à pied avec les factures à signer 4 ^h 1/2 ²⁰⁰ - bouteille vides - on s'est mis à l'œuvre - Fermeture pour la lépreux - pour la caisse - courriers - armoires - balais - 2 sacs de farine de porce - peintures diverses. Réveil - Effet pour Gallier - champagne - marchon - chauffeur - 1 pain tout pain rouge il faut se hâter - je signe des factures - et avant 7 h le courrier partait
- 10 Les lépreux valides ont transporté du rivage au magasin de vin 4000 - et une grosse barrique contenant 900 bouteilles vides -

Le 10 et venant de l'ouest d'un rayon de soleil qui lui a servi à se réchauffer - il avait couru de pied - dans l'après-midi j'ai révisé les notes et j'ai écrit quelques pages.

11 Gallyer fait le treillis au bâtiment hangar.
Le E. très fort et froid - beau soleil - après midi un peu sombre
Le sieur Coriotot n'a fait une grande cage pour
Dindeles qui vont bientôt éclore =

12 Le treillis est achevé = Des lépreux valables - m'écrit par
29 jouquet golette = 1^{er} lot

13 Gallyer ^{commence à quitter le bon} fait le treillis au bâtiment
hangar =

14. Interruption des écristages =
Cottin pour célébrer la fête nationale - hier a eu son petit porc
en a fait de charcuterie - deux fermes de porc = Ce matin à 4^h 1/2
il est venu me emprunter la moitié d'un sèdre de farine

Le tout est pour vendre - - -
il est dans une bête de d'acier à Gallyer et un à Rouze
voilà la fête nationale à la Ligerose - - -

15 La pluie a commencé hier soir - puis orage forte pluie de nuit
la nuit - vers les 4^h 1/2 commença un coup de tonnerre violent et éclats
sur la maison - on aurait dit une chebourg à plomb sur la tête
de la grande - pluie torrentielle - - - à 7^h 1/2 un peu ap-
pau la machine - des grains - vers midi - éclair tonnerre
le vent passe à l'ouest et beau soleil se lève et est reparti -

16 Depuis plusieurs mois un gros chat noir matou. vrai
braconnier dévastait tous les porcs - les petits porcs
à plusieurs reprises le sieur Coriotot en a tiré des
mors en grain - notre braconnier semblait sentir la
poudre - Enfin aujourd'hui il a été foudroyé par une
bonne chebourg à plomb - Gallyer l'a pris pour en faire
un bon civet =

17 La première pièce du bâtiment entièrement achevée, c'est le bon
Les lépreux valables m'ont porté 31 de la chaux pressée
et 17 de sable = le tout est beau

à l'annuaire

Sya
brefles
Lait le m
West
2 journées.
L'haute lab 2^{me}
L'ouest
pas de
travail
tous les
si c'est le
travail
médium

le porc
le porc
le porc

le porc
le porc
le porc

juillet

- 18 Courtot appose la première porte du bâtiment
la 2^{me} pièce est achevée & la copie -
- 19 Célébré dans le voisinage: Hier il y a eu un ras de 4-500 personnes
à Paris. On a porté à et conduit un prisonnier et une église.
Le docteur Cottin dit à Gallien qu'il veut lui préparer une
torture & faire de lui dans un grand port par un canon
de bois tout brûlé & brûlé = Gallien, le grand maître
a demandé cette nouvelle à la suite. C'est faux & exagéré.
Les rumeurs ont acheté chez Cottin 4 boîtes - 17"
Courtot veut trouver le moyen de porter des boîtes de
magnésie. Il va au village, il trouve un paysan qui bien
en allant aux vaches, portait une boîte qu'il avait reçue d'un
Cottin, quel mauvais verser! n'aurait-il pas mieux
inventé inventé!!!
= Le bâtiment n'est entièrement achevé - copie blanche
Gallien a travaillé 20 jours à la charpente & 13 à la menuiserie.
- 20 Gallien peint les portes du bâtiment & autres meubles
et de etc. = M. Lind est venu à ouala de charger son ce qu'il faut
et il va prendre son cablot à la mine - pour le retour nous sommes
attendu le courrier.
- 21 Étagères placées dans les 3 ^{pièces} compartiments du bâtiment
Les 3 pièces reçoivent ce qui elles sont destinées. 1^{re} vitre
vire de mess. Rhum blanc & bleu d'Inde
la 2^{me} Sel - Schist - Cableries... Le pain repassé sur une
étagère à pain = 100 en contenant etc: pain cuit & sec
la 3^{me} un établi de menuiserie étagère double pour le sortel
- 22 J'emploie Gallien à me faire venir l'eau passant par un chemin
pour se jeter à l'extérieur côté le long de la grande allée qui conduit
au presbytère.
- 23 Beau temps: Allysie un chef de l'île des pins lépreux est
mort aujourd'hui. Ce qui flemme 43 décès depuis le commencement
de la lépreuse!

juillet

- 18 Courtot a ~~appris~~ la premiere porte du batiment
la 2^{me} piece est achvee & la copie -
- 19 Cete dans le voisinage: Hier il y a eu un mariage - un petit
jeune. On a porte à St Courtot un poisson et une cygnes.
Le sieur Cottin dit a Gallier qu'il veut lui preparer une
tenture, j'ai vu dit il dans un panier porte par un corbeau
de l'huile bouillie & blanche = Gallier, de grand malade
a de maie cette nouvelle de la tenture. (est fous & en quete)
Les voisins ont achete des Cottin 4 boites - 11"
Courtot veut trouver le moyen de porter des boites de
moyens. Il va au village il trouve d'apres, qui hier
en allant aux noes, portait une boite qu'il avoit eue de
Cottin, quel mauvais voisin! n'aurait couru menteur
impertinent inventeur!!!
= Le batiment haut, entierement achvee - copie blanche
Gallier a travaille 20 jours a la charpente, et U. de la menuiserie =
- 20 Gallier peint les portes du batiment et autres meubles -
et de et = M. Lind est venu a ouala de charger son ce fructifrot
et il va prendre son caball - à la mine - pour le retourner sous le hangar
attende le courrier.
- 21 Etageres placees dans les 3 ^{pieces} departement du batiment
les 3 pieces recoivent ce qui elles sont destinees. la 1^{re} vice
sont de melle - kham huit & bleu & blanc
la 2^{me} Sel - schust - kahlarsies - Le pain repasse une
etageres à pied = 2^{me} en carreaux: pour le pain, la
la 3^{me} un etable de menuiserie - etageres de bois pour les outils
- 22 J'emprais Gallier à me faire venir l'eau passant par un chariot
pour se jeter le long de la cote le long de la grande allée qui conduit
au presbytère.
- 23 Beau temps: Olypie un chef de l'ile des pins l'epreuve est
mort aujourd'hui. C'est fleuve 43 dees & depuis le commencement
de la l'epreuve!

juillet

24

25

26

27

28

29

quillet

24 Déménagement complet de la chambre ouest qui avait servi de débarras cave etc - Le vin... vin de messe - huile d'olive - vinaigre - etc. - toutes les liquides ont été mis dans la pièce même du bâtiment de l'ancienne - Le vin - pain - sel - etc. - dans la pièce 2^{me} - Les outils - bois et autres - pointes - charnières - etc. etc dans la pièce 3^{me} -

25 Rouzès est venu continuer l'emballage du dictionnaire du presbytère - Gallix continue la conduite de son qu'on se entopie d'assais -

26 Le cotre "Lib" venant d'oubats, patron Belody de Belerim est arrivé à midi. Le patron est venu faire visite; et a dit que M^r de Lamberte est administrateur de l'Oratoire et que M^r prêtre est en route pour l'Oratoire - l'Oratoire revint des Géloux - plus il m'a dit que parmi les évêques - quelques uns sont allés by romme à Oratoire et ils ont été avales -

27 Le "Lib" est parti ce matin et va à pol. peut il en faire de la biche de mer...

28 Depuis 3 jours le soleil se fait un peu sentir - cependant nous sommes en plein hiver au pays - Hier 1/2 de l'après midi j'ai fait creuser le carré autour du carré, droite en montant à l'angle de l'angle de la coupe. L'eau s'est épanchée à droite et à gauche - de sorte que les 4 cotés du carré ont été arrosés pendant la nuit -

29 L'eau ayant coulé toute la nuit j'ai fait jeter l'eau à l'angle gauche du carré - Les enfants ayant porté beaucoup de plants bordes - etc. et versé - ils ont mis aux trois cotés de l'eau droite en montant - je me suis fait un plaisir de faire au sommet de ce carré un grand carré au milieu - trois Ave - les enfants ont entonné beau de la même plante qu'aux cotés - et ont formé les lettres - de l'Ave - Maria que j'avais tracé -

août

1893

62

6. Temps un peu nuageux vent ouest rien de particulier. à noter - - -
7. La matinée un peu sombre puis beau soleil. vent S.E. nous préparons à recevoir le courrier. Cottin commence à déblayer son emplacement
8. Le matin temps nuageux vers 5^h après midi pluie S.E. les deux contes à gélons des chuelles de courrières sur des celobes mis liés par les autres pour préserver
9. C'est précédente fort vent S.E. - pluie... dans la matinée pluie abondante pas grand - ~~il y a~~ un très beau temps -
Le courrier attendu n'est pas arrivé - attendons de 2^h lieu et arrivés de pot
10. Le courrier a nouvelle arrivée à 7^h 1/4 - Steen 300 briques tabac farine et - et nombre correspondance factures que j'ai signées. Et le courrier est reparti 9^h beau temps = le courrier a refusé de prendre le cobalt il s'agit il n'a pris son cobalt qu'avec mon certificat que le cobalt vient de pot -
11. Cottin voyant que le cobalt ne se prendrait pas à la bryone renonce à l'emploiement qu'il m'avait demandé = Où le loger ? - - - j'ai pu proposer une case blanche il ne l'ont pas
12. Le matin après la 5^{te} elleffe. Je suis allé chez le sieur Cottin lui dire que j'allais faire entrer le soufflet de la forge. Ensuite car la tortille - nous ne pouvons - cela n'adonne occasion de faire une petite visite - - - A été en haut - nous avons parlé de son cobalt, de son logement de sa maladie - il est à plaindre - - - Enfin nous voilà en bon rapport - jusqu'à quand !!
Et les objets de la forge ont été enlevés. au moins en partie - c.à.d. soufflet et endonne -
13. Soleil - vent S.E. depuis hier toute la nuit pluie et aujourd'hui vent très fort et froid = j'ai amené le port vain couriers de N. p. Rougeyron = Dieu! et patrie!

bouff
 le soir
 et tabl
 app'chez
 le bout
 attrib
 entame
 minuit
 S. E. plus
 pape
 billes
 maub
 ments
 tout à l'ouest
 la faire
 ments
 petits
 tout
 le soir
 de 30^h à 80
 ennu

avril

14 vent S.E. dechainé - petits grains - si nous étions
au mois de février nous nous dirions que au cyclon

15 Assomption de la V. S. E. 1100 ft.
Le nuit précédent vent dechainé - aujourd'hui nous font
soleil splendide - Tous les légumes solides, sans les légumes
à l'année, les légumes - et les autres légumes dans le jardin

16 puis les légumes approuvés - et les autres légumes
Gallies et deux manœuvres commencent à travailler, construction
de cabinets - pour terminer le carré latéral

17. Temps splendide. nous nous préparons à recevoir le
M. P. Bernyeyron - un arc de triomphe au voyage
des feuilles, pour ouvrir le presbytère.

18 beau temps bonne brise - Ce matin j'ai planté des laurier
aux deux côtés de la façade du presbytère - rouge, blanc, rouge, blanc
d'un côté - et de l'autre côté idem...

19 S.E. beau temps - brise très forte... autrement rien de
particulier à la livrairie

20 même temps et même vent qu'hier...
Les oiseaux sont accablés de voler des cygnes dans les champs
cela n'est étrange pas!!

21 même temps - la brise un peu moins forte...

Gallies bati les forêts des cabinets

22 Ce matin on aurait dit que le vent devenait faible, presque
calme - puis le même vent fort S.E. repris - les poissons b'faire!!!

23 souscription pour l'achat d'un statut de la N. S. V.
pour l'année jubilaire de la mission sous le règne
21-29 x 60 1843 = à 21-29 x 60 1899.

village de la cerise 70". de l'année 92 = l'édifice 49"

fillette venue de l'île avec 24 = elle se quer voule
bien instruire la personne de la cellule pour servir
= faire planter des fleurs dans deux figures doubles

avril
24

28

26

27

août

28 Les Belégiens qui ont conduit le N^o Rouquin à Beler. sont reparti ce matin. Je leur ai donné comme récompense de leurs bons soins = 60" et 1/2. L'après midi vers 4^h oré midi le porteur a été obligé de revenir en plein de la biche de l'usage. il va prendre le Cobrah de coller. Je lui ai confié un télégramme de M^r Galle demandant de la viande salée.

29 Hier j'ai défriché les deux grands cotés du devant du jardin en y plantant des petits chemins en long et en large. Ce qui me donne 8 petits cotés. Aujourd'hui de la p. Rouquin j'en ai planté à chaque angle de ces petits cotés = des boutures d'arbres à fleurs. et fruitiers. ^{particuliers les de pomebo} attendez de tout pour grand bien raison. nous aurons bientôt un joli jardin. Le Lit. patron a été obligé de partir vers midi.

30 Les Belégiens partis avant hier sont à pareon. ils me font dire que le vent est de bout. ~~forte~~ grosse et le p. Rouquin se continue à embellir le jardin.

31 Nous préparons nos lettres pour le Courrier. Rien de particulier. Tous les Belégiens sont à Houé excepté = une dizaine de personnes.

Septemb

1 La nuit précédente orage. clair. calme. pluie. Aujourd'hui la météo un peu pluvieuse. puis temps couvert. Le matin à 7 heures était allé récupérer à pareon. voir les Belégiens qui ne peuvent marcher. vent de bout très fort. Le matin à 8 heures j'ai dit un sujet de leur conversation avec les Belégiens et j'ai pu être persuadé et Houé. à la fin de la soirée j'ai vu que est parti au gros port et de l'après midi je suis allé à l'école. Je suis en plein qui veut plus tard ou dans un prochain. Ce paquet est venu chez les Belégiens à Houé. il y a 3 feuilles les Belégiens n'en ont pas voulu. Ce paquet est arrivé à Houé le 1^{er} août.

Offrande = C'est un ~~modeste~~ modeste ouvrage belugié pour voir si les Belégiens en ont besoin. Les Belugiés envoient à Houé un paquet de 3 pages seulement de papier et de l'encre. Les Belugiés envoient à Houé un paquet de 3 pages seulement de papier et de l'encre.

Septemb

2

3

4

5

6

7

8

Septembre

71

- 2 Beau temps - mais le vent est le même - moins fort
La prévision semble aller bien - rien de particulier
- 3 Les Beligien sont encore à parcourir, quelques uns sont
devenus à la pelle, les autres sont restés pour prendre leurs
embarcations - j'ai fait donner une ration de 4 pour 6 jours
meilleur je leur ai donné $\frac{1}{2}$ ps tabac. Ils partiront demain
je pense que les Beligien sont partis de par-ci -
- 4 Gallyei commencent à refaire le four - c'est d'ailleurs le four fait pour
prendre les ps de tabac - Le moton vient pour déloger tout le bœuf
au cas des prêtres jusqu'à ce qu'on ait conduit à l'Église -
- 5 Dans la nuit précédente deux indigènes, l'un de Carole, l'autre de
la forey sont morts empoisonnés par des poissons qu'ils ont mangés -
deux autres indigènes - en sont malades - pas gravement - probablement en
ils en ont moins mangés qu'elles deux autres qui ont été empoisonnés
par ailleurs - et que j'ai vu de conduire au cimetière -
- 6 Le matin à 6^h 1/2 c'est venu me faire un saut fur l'oreille
je ne sais pas la cause de cela - plus à dire l'origine de
Empoisonnement - c'est un 1^{er} village - et n'a insulté aucun
- disant que si de plus de 1/2 heure il n'avait pas de monde à sa
pensée il débrancherait tout - il est parti en arrachant quelques
plumes de bœuf - j'en ai fait deux fois un rapport à Gallyei
- plus tôt la journée
à 1^h 1/2 après midi une députée de deux villages est venue me
demander s'il ne pouvoit pas faire de Ciproab -
je n'ai pas de défense - mais que le genre ?
Elle m'a dit de dire à Gallyei qu'il lui en a fait de
à faire de Ciproab et d'être parvenu à vendre Ciproab qui est bien
il paraît que l'administration leur fournira du tabac et de la viande
je leur ai répondu que je ferais tout possible pour eux -
- 7 Beau temps - Gallyei avoue à faire le four -
- 8 M^r Lind est arrivé de gros gros attendre le commandement
deux il est venu faire visite au D. P. Doregeyron -

aque
i don
1 ps tabac
lit
es
let
redige
me
geyron
boute
tout four
na d'été
niel
il me
vie pour
si
Bouie
est lui
L.E.
me
aron
pas
est part
d'été
pas
les
est
est part
est part

Septembre

9 pluie abondante de 4^h du matin jusqu'à 8^h 1/2 =
Gallipoli malgré la pluie est venue - voir le four - presque
= à 7^h 1/2 le four est chaud - le four est entièrement allumé
reste à le chauffer jusqu'à 4 pers. après demain lundi

10 L'Otway est arrivé à 8^h 1/4 du matin. La dépense mardi
pour la brosserie et la miffan = j'ai signé les factures
j'ai signé et envoyé toutes les factures et lettres L'Otway est
parti à 10^h 1/2 =

vers elle et tel que le lundi est venu me voir - sur le
du tabac à aller jeter en l'air 3 kg
Lottin change d'avis et veut faire une case sur le
rivage - mais il a voulu d'ya 1/2 mois - Il écrit à
l'administration pour avoir les bois nécessaires et écrit une
lettre favorable à cet effet. Mais il n'a rien
premier malgré cela pendant 1/2 mois 190⁰ - qu'il lui
avait donné - le 4 oct 1892 - quel dommage !!

11 Gallipoli fait le chauffer le four - fait quelques bécotes
- les marchandises sont portées à 9^h du matin tout
est allumé =

Hier soir deux petites - ébène à l'église de vieux et
de bonne - il vient de petit bois ont j'espère déjà
je n'en ai - 2-3 mois - je les ai chassés - et j'en ai vu
de parties vite quelle belle -

12 Le four a chauffé depuis 7^h du matin jusqu'à
à matin 6^h - chauffé au blanc =
dans l'après midi - Lottin s'est pris un peu de bois - il voudrait
faire le bois - il lui demande de l'aider à le faire sur le rivage
... Cela durera-t-il ! ...

13 On a mis une barrique de vin en bouteille - 297 bouteilles

14 Rien de particulier - beau temps

15 On a mis une 1^{re} barrique en bouteille 299 b.
Lottin est toujours de parti à aller chercher sur le rivage

Septembre
16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Septembre

73

- 16 Temps splendide -- Les Inaleurs commencent à se faire sentir un peu - vent Ouest -
- 17 Demain des indigènes se mettent à terminer les murs à Cottin pour se faire une case sur le rivage
- 18 Les deux, les petites filles de Marie Perie tierce et moi nous entrons en retraite = Cependant moi j'ai commencé hier soir plusieurs indigènes donnent la main à Cottin pour la case -- porter des bois -- préparer des herbes -- Vers les 6^h du soir j'ai reçu un petit courrier, venant de paaba = un avis et cerceement d'Allyet des Libères.
- 19 Depuis hier -- surtout ce soir -- vent du sud avec petite pluie -- il fait frais -- La case de Cottin s'avance = Galligoy est employé
- 20 Beau temps Ouest -- la maison de Cottin s'avance toujours =
- 21 Les indigènes qui terminent le mur à Cottin, ont tout quitté ce matin -- il voulait les obliger à aller à la forêt couper des chevrons -- ils ne peuvent pas -- les pioles plus ou moins avariées -- Donc le code est resté pas fini -- le faitage est posé -- un pauvre homme !! colère !! Et les Ind ont porté des chevrons -- d'anciennes cases -- il ne les vent pas !!
- 22 Reprise du travail de la case de Cottin -- il se contente de chevrons mis à une case -- six indigènes et Galligoy travaillent -- Ah chers -- il !!
- 23 La case de Cottin s'avance -- une bobine de verre de plomb avant hier fait de cerceaux -- achat de cyprès et verre de l'Inde et de l'Inde --
- 24 Cloture de notre retraite = Temps beau -- vent =
- 25 M. Lind arrive hier soir à la nuit -- m'a porté a matin 4^h 1/2 d'un bouf à 1^h 1/4 = et un peu 80^h 1/2 = 92 -- j'ai vu des cils de 10 de verre. 3^h de tabac à 7^h 1/2 = 21 = Donc pour porte de verre et j'ai vu des cils de 10

71

Septembre

26

Cottin. furieux = Les travailleurs de sa case ays.
Il y a eu dispute très forte - gressivité -
menaces... L'un nommé gachet. d'après le dire
Cottin ayant menacé de lui faire gachet. L'après d'une
main à l'épaul - et de la main droite brandissant
un grand couteau - - - - - Quel peu heureux
mieux je lui demandais le travail était arrêté Cottin
avait envoyé Gallip - j'ai envoyé à reprendre
le travail - mais j'ai forcé gachet à partir
de l'habitation et Gallip et les autres de partir avec
à la besogne - - - - - pauvre homme!!!

27

Cottin revient à la maison il corrige les livres Gallip -
Et lit aux travailleurs qu'il viennent la faire parvi à moi -
- il écrit au gouvern au pouvoir de la République
les travailleurs continuent il couvre la maison, il
veulent l'achever - - - - -

28

Il finit et part à moi je pense pour parler
Cottin reprend la maison, on continue de la
couvrir - il a envoyé le sien Courtot me prêter de lui
prêter quelques planches - pour l'achèvement de la porte
et des soliv - je lui prête quelques planches - Courtot
se met à travailler la porte - - - - - Quel homme!!!

29

La case de Cottin Navarre - Gallip ont les querelles
au bas cotes - les indigènes font avec de la paille pour ces
bas cotes - je prête à Cottin une terre - et charnières
Tout semble aller assez bien attendons la fin!!!

30

= Rien de particulier = La case de Cottin
est terminée. moins les bas cotes à garnir
de paille = à la semaine prochaine -

Octobre

1

2

3

4

5

6

7

octobre

75

- 1 S'est ^{tr.} très fort toute la nuit précédente et aujourd'hui
gluie non abondante =
- 2 Gallyer peint le presbytère = Les indigènes travaillent
pour la case de Cottin = beau temps =
M^r Sind est revenu de proba - vers midi -
- 3 Beau temps - bonne brise assez forte =
Gallyer continue à peindre = M^r Sind et porte à manger par pot.
- 4 Les indigènes de l'anne volent qui ont donné la
main à Cottin pour se faire une case ont
terminé leur travail = Cottin se fera portes et
volets -
- 5 Enfin Cottin déménage - il fait transporter
son billot à la maison neuve - près du rivage -
Erreur!! Cottin qui devait déménager aujourd'hui
a renvoyé à demain -
- 6 Dans la matinée Cottin a déménagé complètement
et est allé habiter la case près du rivage - s'il a
remerci Couvrot de lui avoir donné la main!!
- 7 Gallyer est employé à réparer la cheminée de la
cuisine des barus = préfectes et d'objets en sont peints.
Cottin est venu me faire présent de 4 boîtes de
roses rouges - il m'a remercié de lui avoir
régulièrement servi -
- 8 Le temps menace un peu... Cependant il n'y a rien
d'extraordinaire... nuage... soleil de temps en temps...
Aujourd'hui dimanche j'ai fait mes premières courses comme
tous les dimanches - j'ai visité les villages - j'ai fait visite à Cottin
dans sa nouvelle habitation -
- 9 M^r et M^m Sind revenus de pot. m'ont rapporté qu'ils ont
depuis 4 mois 2 embarcations, un canot de 18 baléines et une baléine
menée de 4 libies - poulet chevrier. Les noms des deux au incanté
de piteur ont caché leurs baléines dans les palatins -

octobre

9 (bis)

Elle font du Caprah sur une partie du terrain, accablé
à el Lind... Ces libes montent la tête aux Belges
qui insultent l'administration et le montent arrogant
avec el Lind... el Lind... el Lind...
et l'autre... el Lind... el Lind...
porte les plumes à l'autorité... el Lind...
à el Lind... el Lind... el Lind...

Le courrier est arrivé à 6^h du soir + el Lind...
Administration du 2^o avec el Lind...
enquête sur les Marin - Cottin - Coustot -
Le tout est arrivé à 9^h 1/2 du soir et el Lind...
et part... el Lind... el Lind...
qui y ont déjà... el Lind...

10

L'Otroy... el Lind...
de payer el Lind...
deux libes... el Lind...
bibyens... el Lind...
On a monté les marchandises de la quin...
ont passé la nuit sous le hangar... el Lind...

Le matin étant descendu...
j'ai vu Cottin... el Lind...
du paiement de la... el Lind...
Cottin... el Lind...
proje de la... el Lind...

J'ai conseillé à Cottin...
jeune chargé de... el Lind...
Cottin... el Lind...

11

Le matin les jeunes gens sont allés...
dispute... Cottin...
de l'entendre... Cottin...
avec... Cottin...
il fera faire une fournée de... Cottin...

octobre

11

octobre

18

39^{me} Anniversaire de mon arrivée à St Calixte le 18 Oct 1857 -
 Accident regrettable. Dans la matinée des p. Rouzeyron voulaient
 semer quelques graines près de l'eglise, venue non achevée. mit le feu
 vers l'angle droit en montant, a de petites herbes. Et parait bon brier.
 le feu a gagné a grosse par le petit port de côté - et par venue a
 une petite chapelle de l'est^{est} Vierge, et 1.9. des by te choulucere -
 le feu a pris tout d'ette bras - chapel - la statue ^{capelle} tombée -

19

est brisé. Gallier m'a dit qu'il en avait un port ou en des bonnes, déjà il lui en
 a dit un à B. Régner - j'ai dit de casser les barons ^{tant pour les herbes et pour le port}
 Les chaleurs commencent à se faire sentir. Soleil ardent
 beau temps = Vent S.P. -- Rien de particulier --
 On commence à planter du marion au bas du presbytère -

20

M. Lind arrivé de grot à midi. m'a porté 7 1/2 terran ba
 je l'ai payé 7 1/2

21

Rien - rien est Lind est là - tirant son colbat
 dans lequel il ya beaucoup de cailloux

22

Temps un peu change, un peu de pluie à 7^h am plus fort à 11 - nuages
 M. Lind continue à trier son minerai -

23

une corvée de 33 meubres solide, il y avait 8 meubres et l'autre
 un curé derrière la maison des tours, une 1/2 journée fini
 donne à charbon 2 fuy de la 1 petit brier et le deux leur a cherché ^{de la}

24

je suis venu de St Calixte qui me disaient fatigue de donner de la ^{de la}
 à son père dans lui dire que je le savais ^{quelque fois} j'ai dit
 je mettrai ordre = j'ai vu Régner sous rieur de je va Gallier
 qui me parle de son père = je pense lui a dit que vous m'avez cherché plus
 de bon = non c'est fini = et je m'en ai pas fait part de la disonciation
 de Collin pour éviter tout commérage

25

Les yeux de l'œil - Les chaleurs se font sentir =
 Les valides s'occupent à faire du Coprah =

26

Rien de particulier - Soleil ardent = Le vent a grossi à l'ouest - S. oue

27

Temps et hier - les valides au coprah = à leurs plantations

28

Comme hier = rien de particulier = Les enfants ont planté fessile Cornelo

29

Comme hier = les chaleurs se font sentir =

octobre

79

30 Temps d'hier = nettoyage du chemin de l'Église à la mer - 69 mitras 69 fixures de tabac.

31 Temps d'hier = chaleur forte au soleil et autrement rien.

Novembre

1 Forte chaleur. ouest. S.O.

2 Vent passé au S.E. temps lourd = nuages.

3 petite pluie toute la nuit précédente et la matinée. Les fortes chaleurs ont cessé. pluie arrivée vers 10^h repart à 4^h¹/₂ de la nuit. Le chinois Ha Ho arrivait à Orala vers 10^h¹/₂ le matin. Il s'agit qui s'est allé à paaba le 31 oct. et s'est retournant à pot.

4 Le chinois Ha Ho est allé à pot - Beau temps et il est en.

5 M. Limal est allé à paaba le 31 oct - sont revenus hier soir - Ce matin M. Limal a remis un petit courrier - puis en route pour pot.

6 Est revenue de pot le chinois Ha Ho - Cottin agit chez les chinois différentes marchandises - Cottin devient aimable - il offre ses services - jusqu'à quand ???

7 Hier et aujourd'hui des indigènes de la concession de St Louis et de son ont nettoyé le chemin de la mer au abatement des sables. J'ai donné 4,0 fixures tabac = j'ai fait porter au hangar à Orala les marchandises à l'exception de 1,0 baril de feraille.

8 Le temps paraît chargé et ^{celle} lune. On a vu hier des femmes déclarer rodées chez Peruzis... qu'en est il ???

9 M. Limal arrive hier soir de pot - le matin il s'est en voyé du fait Orala - il est content =

10 "L'Oraya" a mouillé à 6^h du matin - Débarquement de plusieurs colis pour la léguerie et pour la mission - Courrier reçu - notre courrier envoyé l'Oraya est reparti à 8^h - Quelle précipitation!!

1877-
on voudent
mit 6 fix
ut bombes
venu à
ere
tomber
Shi en
d. l'atmosph
gare!!
parelent
bylère
raaba
bat
nuages
out leuait
ed frais
racler de la
des bon
j'ai dit
allure
me plus
linonciation
est S. O.
d'atmosph
Cormel

20 novembre
19

Des belugiens à leur tête Greyou, sont dans ces parages; ils se disent munis d'un billet de l'officier de Lonsland, à la recherche d'une embarcation "Fellichet" qu'ils veulent acheter et pour "Et c'est vrai? j'ai leur demande à voir à l'effet" - ils l'ont loupé sur leur embarcation - plus tard qu'après ils font venir abrite à la messe - j'ai leur avoir qu'après la messe qu'ils demandent oncle ay - Après la messe ils ont fait la cuisine de la soupe et de la viande et de la soupe et de la viande!

À une heure j'ai envoyé tout le monde - j'ai fait un rapport sur l'état des choses - j'ai bien parlé de la santé de Henry et de la santé - c'est le même - j'ai aussi donné une petite lettre

20 On continue à briser des pirogues. j'en retire les débris pour chauffer le feu - les indigènes ont passé toute la nuit à parler en les pirogues, mais de la pirogue volée à deux 1/2 et plusieurs mètres d'étoffe - Hier le commandant est venu me voir et j'ai leur infligé pour jeter leur de mes préparations de la parole pour recevoir la doctrine et de la doctrine et tout a fait en mauvais état -

= Le commandant de parole arrive de l'église sur port -

21 Deux pirogues ont été capotées et les débris pour chauffer le feu - d'une de ces pirogues était à l'abri de l'abri et l'autre à Hovaiton

22 Deux belugiens de la bande d'ay sont venus prendre des débris de cuisine, leur embarcation a touché - ils vont la réparer et continuer leur route à la recherche de "Fellichet"

23 - pluie pendant la nuit. Matinée sombre nuages noirs - à 2 1/2 après midi pluie... Le frère Cottin, M. de la Pitié qui s'occupait aussi à un journal de Sydney, m'a bien envoyé pas de meilleur et vient envoyer la nouvelle relation des vices fournis à l'administration pénitentiaire - voir l'écrit - 28 9 1875

chambres

attenu =

voies

une

au, ont

une

gros

à passer

h

de l'opale

si la pirogue

1900

C'est

20

de sur la

un 10

choisirent -

de l'année ???

de l'année

de l'année

de l'année

de l'année

Novembre

24 Temps Splendide - beau soleil. vent ouest
Ces qui ont tenté de passer continuent à préparer
de la poudre pour recouvrir la sacriste -

25 L'embarcation d'adere arua montée par les Beligres, Chef
Géproi, arrivés le 29, muni d'un "laiffe" passé, à la descente
d'une embarcation "S'elichal" est une 7^{me} ou 5^{me} pivoire égale
à la seule de la même espèce. Ces 3 embarcations ont
arrivé à midi à Ouala =

26 Proins de pluie fréquente pendant la nuit et ce matin. vers
10^h temps splendide. Les Beligres sont toujours gardés à la
voir ailleurs !!

27 Les trois embarcations de Beligres ont mis à la voile
à 9^h ce matin. j'ai fait recouvrir la toiture de
la sacriste avec la poudre préparée par ceux qui ont
tenté de passer le 16^e pour les porter de la grille
jusqu'à l'Alphie et les couvrir par deux 3^e feu de tabac
de façon à avoir une petite tente de sur plus les Beligres
Celolybe le cabotage a passé et allé directement à port

28 ill' Lind et celolybe sont arrivés à Ouala à midi - à Ouaha
j'ai reçu 64 fr. de vivres pour 64 franc
ill' Lind et celolybe sont repartis. Celolybe pas parcouru et
ill' Lind par Haone. comme les autres, qui s'en trouvaient
De l'instant j'ai fait faire la route vers

29 Celolybe de retour est revenu vers midi - Le temps très
pluie. Sous bâche il pleut -

30 pluie toute la nuit précédée petite pluie - la matinée temps sombre
pluie torrentielle de 10^h à 11^h - moins forte devant midi
midi - le soleil venant de monter vers 1^h mais il a débarrassé

Décembre

1 Ce matin de 1^h à 1^h 1/2 comme hier de 10^h à 11^h 1/2 pluie torrentielle -
puis petite pluie le soleil brève un instant - N.E. -

2 Nord-N.E. et - - Ouest - - rien de particulier ill' Lind parti à midi

Décembre

Décembre

83

- 3 Vent. très variable - à matin N.E. - qui Ouest - puis Sud
C'est tout le jour le moment
- 4 Vent d'Est fort - il fait frais -
M. Cotton a tenu 2 entons de têtes de bœuf. Qu'on venait travailler
chez lui = Faire un pain à pain = à matin personne Gallie
représente chez Cotton comme il est retenu par le vin ou aye
= Gallie vers 10 et d'après chez Cotton de la bonne
venant pas - je ne puis travailler tout - l'après-midi
trouvé est 1 bon - qui se cachent - Cependant il est obs
et pour venir travailler -
- 5 Le travail d'être chez Cotton n'est pas certain. Les 2 hommes
ne sont pas venus. L'après-midi : On ne peut pas travailler
avec un tel homme - Le travail attend - Vent S.E.
il fait moins frais qu'hier -
- 6 à matin on pensait qu'il pleuvrait - Soleil vent S.E.
à 9^h qui mène le temps de nuit à la pluie -
- 7 Comme hier - Vents S.E. forte - grand soleil
rien de particulier - Un reproche qu'on a suggéré
chez les établissements des soeurs. trouvé quelques
de plusieurs tâches insolites - la bête ne mangeant
pas - à être lui - Nous pensons que c'est la bête
8 Le porc très bien - on en a fait de la graisse qui
pourra servir aux usages - qui n'ont pas voulu
perdre un brin de la viande qui leur a été distribuée
et nous n'envoyons pas pour la maison
M^{rs} Lind arrivés à Omaha
- 9 Il est 6^h du soir - et le courrier ne paraît pas
beau temps -
- 10 Le courrier arrive à 11^h 1/2 = et repart à midi 1/2 = Libanx perd le vol -
rien lettres - j'ai fait embarquer dix 1/2 colis. 4 colis.
à l'adresse chez Daviot - ce sont des bois préparés par lui
à faire des fauteuils =

Décembre

11

M. L'Inuit est retourné à port -
Heust après midi. Le Cheirois de paabo et avisi
à Oucala - j'ai reçu une lettre demandant s'il
s'il y avait défense de faire de commerce de l'épave
et s'il y avait un canoë - j'ai répondu NON
il n'y a pas de défense -

12

Le Cheirois et hier est reparti pour paabo -
j'ai envoyé Arvis et Comi avec un pass, ont été
scier les deux bouts d'une pirogue à Kovié -
Il y en avait une pirogue pour un ^{canoë} à paabo
appartenant à Alexandre des ^{deux} frères -
Arvis les a cassés - il n'a pas voulu -
aujourd'hui j'en ai envoyé d'autres pour
la casse. Alexandre est tout cela - il me
craint - je fais appeler Alexandre -

13

Le matin le Sieur Corvot, gardien accompagné de Rogée
Félix et Daniel & Philippe sont partis pour aller à paabo
y étant arrivés ils ont brisé la pirogue et abandonné - il y
avait qu'un petit trou à l'entrée - on voulait en frapper
un disant qu'il y avait un grand trou - Cette pirogue après
il est revenu paabo de son lieu où il y avait une autre pirogue
pirogue qui a été cassée - Félix était un des premiers de
la course de la course à paabo de la course - il est tout défait
et jeté à l'eau - On n'a plus entendu d'aller de nouveau
tous ces ont mené Félix, Daniel & Remi et à la tête

14

Fort vent S.E. E - nuage - menace de pluie - temps mauvais

15

Temps bourras - nuage - S.E. -
le soleil a paru un instant avant de se coucher -

16

Le temps se remet au beau - toujours S.E. E.
rien de particulier à signaler -

Décembre

85

- 17 Beau temps - à 6^h $\frac{1}{2}$ du soir pluie
même vent qu'hier
- 18 temps sombre pluie le matin - soleil - pluie torrentielle
de 10^h à 10^h $\frac{1}{2}$ - pluie torrentielle de 3^h à 3^h $\frac{1}{2}$
- 19 Soleil - nuage - il fait assez forte chaleur
à 4^h $\frac{1}{2}$ pluie - temps à l'orage
- 20 Vent - Ouest - forte chaleur
Dispute entre Cottin et Gallys
Gallys travaillait chez Cottin, pour un cuisinier français
- Cottin de malin, 1er fuchs - Gallys a écrit: vous
m'embête - l'autre - allez vous en vieille canaille et etc.
- 21 Le chinois de paube 1er petit canotier à 6^h perdue
d'un petit canot - Lette de M^r Gallys, me disant de
recevoir à la Lyon - une femme Polakof - cette
femme 1er petite, j'ai vu ses fils aux Larm
- et nous y sommes que cette femme est Chaubet, car elle
elle était à Sely, passer les 20 les, puis avec un petit
une de la qu'après la grande terre ou elle a vu la Lyon
la voir de nouveau à Sely - Vent Sud
Le chinois est allé à jet
- 22 Le temps est changé - vent - Ouest S.O.
Le chinois d'hier n'a pas reparu
- 23 - elle le temps d'hier . . . je propose à Gallys d'acheter
un ou deux pour servir les tues et vendre de la canelle
aux indigènes pour les fets de Noël
- 24 Temps douteux - surtout de jour 11^h
Nuit de proterculier - Cottin a vendu des tues et de
vin aux mares et 0.2 indigènes qui en
- 25 Noël !!! beau temps - Belle fête aussi belle
que l'on peut faire avec des Léprens . . .
- 26 Ce matin pluie même abondante - puis soleil vers
9^h - Le sieur Courtot et Bazareu vont de limite
du terrain - pour les indigènes

avisi
et est
quel
sur
bo -
partout
et -
sieur
lui
-
sur
me
de la zone
des opérations
et de la
trouper
noyau de
contingents
requis de
de fait
sur un
la tête
en bureau
Touche -
vers S.E.-E.

Décembre

27

Hier soir les boues et les fillettes seigneur ont voulu
me souhaiter la fête de S^t Joseph. Un bouquet venant
j'ai vraiment été étonné. Comme d'habitude ces petites
voies les yeux remplis de larmes ont un petit bruit de
circonstance. Sans doute les paroles sont de la bouche de l'ère
Quelle délicatesse - et l'écrit à 2 vers pleins - plus
une voix paisible et saine - je ne puis comprendre comment
les boues sont parvenues à ces paroles malades
Vive l'éducation!! Vive l'éducation et vive le
Dieu instant que les villageois de St Louis de la Rivière
de St Louis des plaines. Hommes, femmes et enfants
m'ont souhaité ma fête en me présentant un bouquet.
Les fortes chaleurs se font sentir - peu de vent

28

M^r L'ind est arrivé de nuit sur la balisnière, et m'a
parlé un peu 82k 0000 - 49-20 jours - De plus
M^r L'ind envoie à deux jours deux petits porcs à son
cousin - M^r L'ind arrive à 11^h et repart vers midi 1/2 =
Les horrair ton et les Canala défouillent du terrain
pour se préparer des plantations - C'est bien

29

J'ai fait tirer le porc acheté hier =
Les fortes chaleurs se font sentir - avons bien beau vent
ce matin ouest après midi - est. S. E.

30

Beau temps - S. E. -

31

Temps superbe - S. E.

Ce matin au près de la cloche j'ai rappeli à mon monde
qu'à la fin de l'année nous avions à nous offrir l'un des biens
qu'il nous a accordés pendant cette année 1893 et nous avons
aussi à demander pardon des fautes commises pendant celle-ci
Et demain 1^{er} jour de 1894 nous aurons à offrir à Dieu et à
notre nouvelle année - Et à lui demander les grâces
puis j'ai souhaité la bonne année à tout le monde

Janvier

1894

87

- 1 Hier soir les sœurs, les fillette & quelques femmes des villages nous ont souhaité le bonne année - puis Père et 3 enfants puis une députation d'hommes de chaque village catholique - Le matin à 6^h Le sieur Courtot, Sieur Gallye sont venus souhaiter le bonne année - à 9^h je leur ai rendu visite - de hier Cottin est venu à 10^h, il a fait un vin aux sœurs à qui il avait écrit un joli mot de peu et de chère lettre pour les filles - à 3^h après midi j'ai eu la visite - il paraît bien revenu!
- Hiernais Sébastien, j'ai vu, on a écrit des lettres chez Cottin
- 2 Beau temps vent E. brise assez forte - rien de particulier à signaler - Une fille de Condozie est venue se présenter pour venir avec les sœurs. Elle se dit avoir le nom de Louise Aitot =
- 3 Le temps change... pluie de temps en temps Soleil - nuages - dans l'après midi tenace - temps à l'orage -
- 4 Comme hier temps à l'orage - dans la matinée vent N.E. - N. - à midi Ouest - Sud - N. - N.E. Hier soir on a volé une volaille dans le potager des sœurs
- 5 Temps toujours à l'orage c.à.d. le vent change comme hier - Forte chaleur
- 6 Comme hier temps à l'orage le vent change de direction - des nuages - Soleil - Très chaud
- 7 Forte chaleur - - N. Ouest - -
- 8 Rien de particulier - j'ai fait nettoyer les alentours de l'Eglise - 14 fuy. de tabac - d'huile arrivés il m'a apporté 49 f. bœuf salé =
- 9 Nous apprenons que 3 marins après une dispute entre eux sont allés au bout de la pointe se sont fait un rocher avec des branches ont passé de Conot et sont à jet

Janvier

- 10 L'Atvay a mouillé ce matin à 7^h $\frac{3}{4}$, débarque
à Bouffé - 47 boes de farine - cerises
pour la diffusion vers le nord de l'est - Cerises volumineuses
et l'Atvay repart vers 9^h $\frac{1}{2}$ - est l'indé et allé
à l'Atvay - j'ai donné ordre à l'Atvay de faire
de faire un char de farine - les filles qui ont à pot
11 On a achevé de transporter les marchandises
Les 3 charrettes qui étaient à pot sont entrées
On cherche à faire habiter ensemble l'ancien troupeau
d'ici (8 têtes de bœuf) débarqués hier.
= On a pu trouver 3 têtes de bœuf, et 1 char...
12 On continue les recherches de bétail - 2 charrettes
ont pu se rendre à l'ancien troupeau -
Après midi on a abattu un bœuf (ancien troupeau -
Distribution a été faite aux Européens et aux villageois
Le reste sera mis au sel - il
13 Du bœuf très bien, il y a 77 boes distribués et 227 au sel = 304
1^{er} fournies de pains avec la nouvelle farine
Le pain est bien - On fait une 2^{me} fournée
14 Grande réunion de toute la tribu - j'ai leur
ai parlé de l'entente - à ce sujet le grand chef
à l'Atvay a regardé le bétail -
à se procurer du bœuf pour faire du pain -
femmes à procurer le bois pour le cuire du pain
15 Une barrique de vin mise en bouteilles -
Une fournée de pains pour la tribu -
Les femmes ont fait du bois pour le four - Les hommes
occupés à braver le pays du bétail - Quelques-uns
à la recherche du bétail
16 On continue la réparation du pare - à ramener
le bétail - à faire du pain - Envoi petite ration
de viande aux malades -

Janvier

24

janvier

- 17 Continuation des travaux d'hier.
Temps orageux.
- 18 Temps comme hier orageux... des grains
v. l'air - La nuit dernière pluie continue
pendant la nuit le centre fort de Nord-ouest
de l'Église s'est écroulé.
- 19 Temps à la pluie surtout depuis midi.
- 20 pluie... pluie...
Il n'y a rien de particulier - les malades sont
soignés - les plus malades au nombre de 27. touchent
1780 grammes de viande et aujourd'hui touchent
leur aïoli à l'avenir.
- 21 - comme temps temps et hier...
Cottin n'est pas content - il souhaitait avoir le pain
fait avec la bonne farine. sans laquelle, avec la
farine arrivée de... Cottin est très déçu.
- Il est plaint au lieu de certifier - Espère à tout ce
qu'il ne changera pas. Si Cottin n'est pas content
du pain, qu'il est bon. qu'il s'adresse la section de
bonne farine et qu'il le porte au pain.
- 22 Cottin est venu à matin, me demandant de quelle sa
ration de farine et qu'il fera son pain. A la bonne heure!!!
journée a été bien - mais la pluie est devenue forte
vers les 9^h 1/2 après midi.
- 23 Toujours la pluie... grains - offy forte pour moment...
A 8^h 1/2 ce matin, 4 embarcations de déjeunés revues de port
ne sont pas arrivées à Ouaba...
Cottin a reçu 14 kil. de farine pour faire son pain... par 111000 -
Gallier a emboîté le moule ouaté - de quelle la flûte de 1^{er} pièce
a explosé l'ouaté plus bas.
- 24 Temps à peu près comme hier - moins de pluie - non vent en...
Gallier commence à réparer le centre fort du vent-ouest

argus
Voluciers
6
Gendle
rot
yves
bey
304
rio
mle
lecci
y bar
che
mes
puit
à commens
titis

- 29 Même vent - pas de pluie.
Les indigènes valides font des barrières pour se
préservir du bétail.
- 26 pluie la matinée jusqu'à 9^h 1/2. puis soleil
Gallyci - avait quitté son travail à 8^h 1/2 - et l'aigre
vers une heure après midi.
- 27 Belle journée - petit soleil sans pluie
Aujourd'hui ration de pain 60 - et charbon
pour les plus malades au nombre de 24.
- 28 Temps couvert - sans pluie
Les tibets absent de la nuit.
- 29 Vers les 7^h 1/2 le matin Gallyci obtenait la maxime
du centre fort du roset point de l'épée et tout à coup
l'échaffaudage s'est écroulé... par la pluie - men Gallyci
à terre... tout le monde accourut - la seule fait de venir
à Gallyci une petite du Orquebura... Et voilà alors Gallyci
qui... et ~~les~~ ~~sur~~ ~~quant~~ ~~des~~ ~~conseils~~ ~~donnés~~ ~~de~~ ~~travaux~~
... tout cela vers eux s'éleva et lui a repris le
travail... quel homme!! il a en un peu peu vu là
mais il permettait l'écroulement de la pierre
Gallyci à 11^h le matin avait refait son centre fort
il allait enlever l'échaffaudage... ~~remuer~~ tout
ceux qui s'en étaient écroulés... inutile de
travailler de voir le temps de pluie... pluie
la nuit pluie le jour...
Gallyci n'est pas tombé... il s'est accouché à un poteau
deux jours après il a placé la pierre à l'ouest du roset
- 31 Gallyci a réglé le maître autel - - -
Il a beaucoup travaillé - pour ne rien faire -
cinq journées perdues - ce n'est pas la faute du travail
On ne peut rien faire - sous l'empire de la pluie -

Février

91

- 1 M^{me} Lisel a envoyé son employé Genebrun pour avoir de la farine et du riz. Depuis le 11 jan le chemin de pala lui a porté farine et riz. L'après midi le hangar de pot. Il fait bien chaud. Le Ap. Sempy prend du jour souffre bien avec mal de dent on phlébot. névralgie de tout le maxillaire qui l'empêche de dormir depuis hier il y a eu du pic de la fièvre.
- 2 purification de la T. S. V. le matin Bénédiction des cierges. cérémonie au ~~complet~~. L'ap. Sempy toujours fatigué.
- 3 Le chinois de papa a nouillé à ouata, il a vu Cottin et a continué sa route pour pot.
- 4 Temps variable - moins de chutes de pluie.
- 5 Le matin le sieur Cottin est venu me dire que hier soir il a reçu une pierre à la canche. (la pierre au main) D'où cette pierre peut-elle venir. Le sieur Cottin pense que cela pourrait être un nom de Sébastien. et Sébastien est celle demandée à Sébastien. (1701) - Paul d'après moi, Sébastien, et l'histoire écrite sur celle de Cottin qui a reçu deux coups de poing à la figure. Cottin est entré dans le ~~complet~~ avec Cottin. Sébastien elle a que faire. C'est l'engeance de ce que Sébastien a été surpris, et ce que Sébastien et les autres ont accusé d'attacher les filles quand elle vont se baigner. Et c'est vrai. j'ai fait visite à Cottin.
- 6 Le matin j'ai fait visite à Cottin qui souffre. et m'a dit que Sébastien et Sébastien étaient venus demander pardon. Et pardonner à Sébastien mais non à Sébastien. et dit qu'il viendrait voir pour régler les conditions du pardon.

Fevrier

7

Cottin ne voulait pas parler mes sans un fort tonnerre
200°. On lui a fait comprendre que c'est une méthode
/ huile d'olive.

À 4^h après midi j'ai été allé le soir nous avons causé
longtemps... Il voulait s'en aller - faire j'allais - & l'œuvre
comme un apôtre... j'ai dit que j'allais être
allé j'allais... enfin en ma contribution et en contribution
des bours qui le dirigent... il parlait et me dit
de miter mon rapport à M^r Gallot.

On nous a fait Fête des églises. Tous ensemble
excepté les Maréens.

8. Cottin va beaucoup mieux. Il est allé à la
sœur S^r Jean qui hier il avait entièrement parlé
à Sébastien = Et c'est vrai =

Cottin avait gardé sa blouse ensanglantée; il avait l'in-
tention de l'envoyer à Noem avec attestant, qui on avait
voulu l'apôtre = Le pardon ayant été accordé
il a brûlé cette blouse en compagnie de S^r Jean
et de Philomène.

- 9 Cottin va beaucoup mieux. Il fait beau temps
Attendant le Courrier.

- 10 Le courrier arrive à midi à 8^h 1/2. a débarqué plusieurs
colis... Lettres en un... le courrier à 7 1/2 = le courrier a posé
son pot y dépose. Il s'est levé de Noem
pluie vent fort et... après midi gros temps.

- 11 Toute la nuit précédée gros temps et... fort pluie
pluie = dans la matinée le soleil a paru... puis même
temp gros temps qu'arrivera-t-il = O la providence!!!

- 12 nuit précédente v. et... fort. très fort vent pluie.
Danonier renversés... Le matin... moins fort grand.
le soleil s'est montré à 4^h après midi... temps grand-
qu'arrivera-t-il = O la providence!!!

Fevrier

13

14

15

16

17

18

Fevrier

1894

93

13

Le gros temps est tombé. Le vent a essayé de passer de l'ouest mais il est vite revenu N. N.E. - - - la machine sans pluie - grains après midi. On a abattu un boeuf il a été distribué aux Européens - aux malades - et à ceux qui ont donné la main - 81 k de viande et 176 k au sel - - - On a achève de transporter 20 son fait 24 - J'ai donné 3 figs de tabac à chacun il y en a 39 = 101 figs plus quelques figes aux plus malades, dans les cas - de l'étoffe envoyée par M. Jallet il a été distribué 20'' à ceux de la 18 mai - 8 - de la 8 - Houar 8 - de la 8 - en tout = 98 metre, il en reste 88 en sujet - Cottin toujours le même - Colin - - -

14

pas de pluie - nuages - petit soleil - N.E. - - - Chaleurs - d'orage - - -

15

N.E. - N. N.O. - pluie dans la machine - grains soleil - - - idem après midi -

Le matin j'ai fait planter des boutures de vigne roses Man plus 2 mandariniers - deux pêchers - du coque - le noyer - mangrove - 2 jambons - - 2 lianes tent. et d'orange - - - Rien de St Louis par le chemin courru - - -

16

Soleil - - - S. un instant à N.O. puis N. - - - quelques nuages = deux briques de la porte du feu menacent de tomber - - - Que faire? - - -

17

beau temps - S. N. - N.O. - - - nuages - - -

18

Cottin par l'entremise de Cortot. m'a fait des demandes de lui livrer quelques fi de tabac, envoyé par l'administration, comme dédommagement des dépenses qu'il a faites pour sa case - j'ai fait répondre qu'en conscience j'en puis lui livrer du tabac - - -

Cottin reçoit de ses blessures de G. Va employé à son service. Sébastien, celui qui lui a été rendu par les - que servit-il??

Fevrier

19

Sebastien n'est pas allé travailler chez Cottin.
Le 16. de mois un jeune homme Liem. a fait violence à une femme
qui se plaignit à son mari. Celui-ci se plaignit aux
de village -- Hier soir. Liem a été attrapé par une
bande. Entre autres Sebastien qui s'est servi d'une
bague menottier. Liem a été rossé. -- Les viciy voulant
empêcher... plus ou des a reçu un coup de bague --
voilà etc. des gens en bouboule --

20

estoyer les accents de l'ancien bâtiment
prohiber -- dans certains... On refait la perche
des bœufs -- temps chaud.

21

Sebastien employé chez Cottin.
Le matin Cottin est venu dire que d'après ne fait
pas ses commissions. Il avait demandé de la poudre
Coupure... et d'une lui en pas envoyé... Courtot
Est venu me porter cette plainte -- J'ai envoyé courtot
des informations -- Il est revenu me dire: que c'est
faux -- d'après a dit à la tour que Cottin voulait
de la poudre Coupure... et la tour, interrogée
dit qu'elle a envoyé Philomène porter de la poudre
Coupure à Cottin --

22

Le sieur Courtot a fait un pétrin... l'ancien pétrin
est reporté à l'ancienne cuisine... qui permettra de
faire deux fournées de pain à la fois --

23

... Temps splendide -- V. Ouest --
1^{re} fournée de pain dans le pétrin neuf --
Cottin fait travailler Sebastien et autres dans son
village --

24

Beau temps -- Rien de particulier --
Cottin fait arrêter son ouvrage comme d'habitude --

25

La paix est faite entre Boulougnari et Bourail... devenus colères
au sujet de la bataille du 18 -- au soir --

Fevrier

26

Les deux jours en activité - ce qui fera 40 pains
~~nettoyage~~ aux alentours des bâtiments, on vient presbytere
nettoyage du chemin qui conduit au rivage de borealier

27

temps chargé - - pluie dans la soirée
Les deux ont acheté deux petits poux à deux
9^e pièce = 10^e

28

temps passable - petit soleil - nuages...
vers les 9^h du matin j'ai reçu un petit courrier venant
de paula - port par le chinois qui a nouillé
à boues... j'ai écrit à M^r Lind. lui demandant
à une femme chez vous. baril blanc - et un peu
le matin distribution de 78 pains = et on certifie une
à en faire...

Mars

beau temps bonne brise S.E.

1

Le sieur Ciruelot se plaint... la nuit passée mauvaise
pas de sommeil... fatigué mal au ventre...

2

Le sieur Courtot fatigué de la tête surtout
me met en dépôt son argent 500^e pour le remettre
à sa femme en cas de mort - -

3

Temps à l'orage... toute la nuit précédente clair
aujourd'hui de même

4

Temps magnifique forte chaleur...
rien de particulier

5

grande course de nettoyage du chemin allant au delà de
et tout le devant des bâtiments.

Soleil ardent forte chaleur... vers deux heures soleil
très obscur et clair... vers 4^h le vent passe
à l'ouest

6

M^r Lind arrive vers les 5^h m'apporte 64^e et un baril 61^e

plus une somme de 79 - à - 0 - 00 =	49
plus une facture de M ^r Lind à la S ^r ie Frater...	31 - 80
	payé 137 ^e 80

Mars

7

M^r Lind est à ses affaires attendant le courrier.

Temps passable... Le vent ne souffle pas à l'ouest
toujours de l'est.

8

Temps d'hier =

J'ai fait tous le porc porté par Lind avant hier.

M^r Lind fait son commerce - achète le pain - vend du café

9

Le temps fait mine de se braver.

Surtout d'après midi... grains... le vent N.E.

Souffle assez fort.

10

Hier soir à 9^h le Courrier à merveille à Ouala.

Exception de lettres mandats - factures.

10 barils de charbon - divers marchandises pour

la mission - pour l'été - Galles - Bayards.

M^r Lind a embarqué sur le boat qui depuis l'été

en an état très bon. Le courrier est parti

à 6 heures 1/2 - M^r Lind est retourné à pot.

11

Le temps menaçant ces jours derniers, semble se tenir au

beau =

12

On a transporté les 10 barriques de charbon envoyées par

l'administration par le Courrier du 9 =

13

Le temps menaçant - de pluie - - -

autrement rien.

14

Le temps menaçant toujours - sans trop de soleil.

Chaleur forte = pluie par moments.

15

Le temps est comme hier - le vent se peut se décaler

à l'ouest = dans la nuit une embarcation

européenne à l'ouest se dirigeant sur pot =

16

Hier soir vers 7^h pluie torrentielle.

Aujourd'hui - forte chaleur - - dans l'après midi -

le vent très léger Ouest =

17

Beau temps - chaleur est passée à l'ouest.

18

Beau temps = Les hommes ont travaillé

Mars

19

20

21

22

23

24

25

26

Mars

97

- 24/3
- 19 Temps douteux = On a nettoyé le chemin de l'Eglise à la mer - 40 figes tubus =
- 20 - pluie torrentielle de 7^h à 9^h du matin - pas de vent du soir - puis N.O. - Ouest - pluie devient devenue N.E. - Soleil - grains - Soleil . . .
- 21 Temps très douteux - le vent se fait que tourner de l'est - petite graine - 9 corps de tonnerre . . .
On a fait un petit vesper pour le saint Jemel Saint-
- 22 Jeudi Saint - petite pluie le matin - puis temps passable - pluie arroy de 9 à 10 - à 11^h 1/2 pluie abondante - puis moins forte - tout le soir par N.E. - p. N. - O. - S.O. . . .
Cela n'empêche pas de ne nous fassent rienement - des adoration . . .
- 23 La pluie a cessé - beau temps - on a ramené le bétail pour abattre cette tête demain - on a disposé d'une genisse le 10 Mars - L'ausure du Carem des indigne est de 100^o 90^o
Temps passable - pas de pluie . . .
- 24 On a tué un bœuf qui a été distribué comme suit:
20 k. infirmes - G. f. Coroutot, G. à Cottin - G. à Gallier, G. à Rouze
9 f. à Conala - 4 - à l'île aux herbes = 19 à l'île de ju
8 à Clere - G. à Harouillon - G. à Deloy, 8 - à St Louis
10 à la Corroyen = En tout - . . . 110 k.
Le reste mis au sel 280

390
- Chaque distribue 9 1/2 pains:
- 25 Pâques - Belle fête - temps passable le matin - pluie vers 11^h - puis soleil chaud - pluie . . .
On fait fête dans les villages:
- 26 Temps douteux le matin - puis splendide

Mars

27

Temps magnifique. Sans l'après midi vent
pouffe à l'ouest

Les indigènes de l'île de l'après hier se sont mis
à couper feneche du bois pour le four. et les feneche
portent ce bois = bois de fer

La chery heures après midi M^r Lins est arrivée
à Ouaha sur trois balaines. et a fait plusieurs
achats coprah venant

28

Le matin je suis allé voir et tirer les cerumans
une corale et deux perles -- 4 bouteilles de colter
et quelques boites pour tirer les bouffes - a l'air

M^r Lins est reparti pour port vers 10^h 1/2 heures
La farine charancornie de l'après au grès de la paille
acté transporté dans l'abatement avec un petit train

29

Le Chinois Ho Ho a passé devant une caisse à colter
me montrant un petit cerumans pour M^r Lins et il a conté
la corale

30

Quelques nuages. beau temps. Sans l'après midi
vent ouest

31

Temps magnifique. Beaucoup nuages de chaleur
sans ouest

Avril

1

Temps splendide. Les indigènes charient la balaine
eau qui est de l'île de l'après de la réparation

2

Gully se remet au travail. Réparer ce qui est brulé
de l'île de l'après et l'île. L'administration a envoyé à l'île
de l'après les machines pour le travail de l'après

3

Le travail se continue. beau temps. les chateaux sont
tombés. il fait un vent assez fort et frais

4

Cottin devient aimable. Il m'a rapporté le chateaux
de l'après bien réparés. solides. et l'après à l'après la
balaine

Avril

9

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

Avril

- 9. Je fais porter chez Cottin une meule pour affûter ses outils.
- 6. Une longue flèche... et des outils ont été portés chez Cottin = Gallye termine la réparation du char à cheval = Beau temps hier, avant hier - ce matin - dans l'après midi il y a des nuages.
- 7. Gallye a achevé les réparations urgentes de l'Eglise.
- 8. Beau temps. J. E. bonne brise assez fraîche. Ce matin une embarcation venant du côté de port a jappé devant ouala sans baveter.
- 9. Le sieur Cottin a pris de nouveaux outils et a un homme manoeuvre pour lui donner la main à son ouvrage.
- 10. Brise très forte et fraîche le courrier n'est pas arrivé.
- 11. Botway envoie à 8^h de matin - mouilli - 8^h $\frac{1}{4}$ - cliquerage de marchandises pour le port le soir même Cottin. Courrier ven. Kappier signés - notes l'homme venis tout seriné à 10^h et à 10^h $\frac{1}{2}$ Botway en route pour panna.
- 12. Temps splendide. On transport au magasin le riz débarqué de Botway.
- 13. M. Lind en bouteille une barrique de vin reçue par Botway 400 bouteilles.
- 14. M. Lind est venu sur la balsa vier - prendre ce que Botway lui laisse.
- 15. Beau temps toujours M. Lind est toujours à ouala.
- 16. Ciel nébuleux - petits grains fréquents - M. Lind m'a porté un palan monté 29^m et il est réparé pour prêt. Le chinois moralla ouala.
- 17. Le chinois arrivé hier soir négociant rien à comm. a repris la route de Paraba.

sent
 tout vers
 es ferm
 rille
 comm
 un mail
 tes
 vois
 usis
 poly
 lytes
 l'ur
 tière
 ieli
 balen
 u
 uti
 l'arriv
 en suit
 lieu
 la

avril

18.

Le temps avait menais - mais il est devenu bien
bonne frise S.E.

19

Voilà ce que j'ai appris ce matin - Dimanche après le dîner
vers les 2^h après midi l'intermédiaire fut resté à l'attache.
Rouge. Un grand et beau q. s. arriva au village de
Canale et un transport d'ouvriers. Après avoir
l'ouvrage à un poteau de l'attache de Rouge qui me content
lui intant à venir de l'aller. Le jeune homme lui dit au
... après quelques heures de va-t'en. Les hommes fusant les
Rouges - put un morceau de bois qui se trouvait dans
qui présente au bateau. Les deux vint de briser le morceau
de bois de Rouge. qui s'échappaient fuyant les coups
de point et de coups de pieds. Le jeune homme dit à l'intermédiaire
Rouges put l'attache comme capitaine de Rouge. Le jeune homme
les Rouges. et avec cette comme capitaine Rouge. affaissa un corps
de Rouge. Les Rouges du corps de Rouge qui tomba par terre.
Le jeune homme dit à l'intermédiaire. Le lendemain 16.
vers les 1^h après midi. Le jeune homme de Rouge. arrivèrent chez
Rouges. occupé à son journal. Et lui donneront une
bonne tige. Le Rouge dans son journal. Et le
dit Rouge en apportant une chemise de Rouge.
Rouges mourut de coups de combat. soit soit
l'histoire.

20

Pier soir le Sieur Courtot. gardien a appris
le meuchois de Rouge, volé - et le lui a rendu.

21

Rien de particulier - Gallipoli continue son travail
ambatiement infirmerie.

22

Le Sieur Courtot a appris que les 9 Casella qui ont donné
une frotte à Rouge. veulent en faire autant à Gallipoli.
parcequ'il avait donné l'attache à Rouge del 9.

23

Le Sieur Courtot - chef de Rouge. cette nouvelle attaque
Courtot se brouille avec Alexandre. qui il refuse

avril

27/171

26

29

28

27

28

29

Mai

2

3

avril

101

- 23 Ven. Sa ration comme d'habitude pas de vent & pas
pas de vent cependant - je suis allé de 8 heures
à 10 heures - le vent de mer la nuit voulu
- 24 - En visitant les villages, j'ai été au camp
que s'ils bougent en mer - il se déplace
aucun raison -
M. Lind est venu sur son grand bateau - mouillé à ouest
vers 4^h après midi - il m'a porté un baril de vin - 90 kil
plus 2 boîtes pour manger l'un - je des rondelles - 82-90
- 25 M. Lind en route et l'ouest a fait de l'air
vent - brise forte et fraîche - l'air parti -
- 26 pluie fine toute la journée avec brise
faible - - -
- 27 Comme hier Torneo - pluie qui a cessé après
vers midi - brise fraîche
- 28 - Journée passable même vent - de temps
à autre petite pluie - puis un peu de soleil -
Le chinois venu de paaba a porté un courrier -
ce chinois va à avoir -
- 29 Beau temps - de temps en temps des
nuages - - -
- 30 - Temps passable - quelques nuages sans pluie - soleil -
Cottin est venu prendre pendant dans un panier -
babiniens, il pense pouvoir tenir sous peu -
peut être samedi - Sibi mouillé à ouest
- 1^{er} - J'ai vu le cortège de la fête spirituelle -
j'ai vu les plants autour de la place - à ouest
- 2^e - j'ai acheté plusieurs cannes - 20^e et 8^e pour couler
3^e - pluie toute la nuit - ce matin forte
pluie - va ouest petit - Sibi est parti -

Meri

- 4- Toujours la pluie... le soleil a paru un instant vers 1^h après midi. la pluie... le vent pousse... à l'ouest - revient à S.E. - N.E. -
- 5- L'après midi a été nuageux - soleil - vent ce temps semble à l'usage l'habitude
- 6- plus hier soir - tout la nuit - toute la matinée - vers 11^h le soleil a paru - puis disparu - plus fine...
- 7- ... Vent ouest la pluie a cessé et le soleil attendait
- 8- S. S. E. beau temps soleil... après midi quelques nuages
- 9- Courrier attendu - absent -
beau temps -
ouverture d'une petite retraite préparatoire à la première Communion
- 10- L'otway a mouillé à 9^h après midi - chargé de marchandises - remis au Courrier - et d'Olway - repris - à 9^h - il est allé dormir à deux
- 11- j'ai fait abattre un jeune taureau - à la tombée de la nuit
beau temps - l'otway est parti l'aube vers les 5^h du matin
- 12- Le jeune taureau bien gras a donné environ 89 f. de viande
ou Européen parabolique et un peu à chaque village
= 80 K. mis au sel =
- 13- Pentecôte Belle fête première Communion de 4 garçons 3 filles - 1 vicar - Grand gala au village - M. de Lind arrivé après midi -
- 14- j'ai écrit à Cobham par courrier le 6^h (jour)
j'ai emprunté la ligne de 60 bouteilles
j'ai fait mettre en bouteilles un barrique 300 litres
j'ai fait à ce barrique une bête perdue bleue et cloque

- 19 Hier soir vers 18^h Coventot et Cottin se sont rendus chez Gallier pour expliquer de certains carcan entiers - Cottin et Gallier se sont injuriés !!
Le matin Cottin est venu me faire part de l'affaire
A hier soir chez Gallier = ils ont promis de venir chez eux dans quatre jours et font le bien.
16. Hier soir plusieurs petites lettres sont parties en premier vol pour avoir les 2^{es} de matière -
17. Hier soir et les lettres sont parties hier soir à 4^h 1/4 bonne première vol - Schiweis venant de côté d'acier a passé devant ouala sans danger.
18. Hier soir un grain de pluie - le matin le temps un peu brouillé - puis soleil.
19. Quatre temps = 49^{me} anniversaire de mes parents!!! Qu'il rétribue au Seigneur
Miserere mei Deus secundum magnam misericordiam tuam!!!
20. Trinité! 49^{me} anniversaire de ma présence à la Paroisse! affligé par le Seigneur et servi par le p. D'écally - qu'il rétribue!!!
21. M^r Linc stella sort vers 10h ouala vers midi. Il nous porte au port 1001 S 60 = 60^h x bon collier - 1600 points 4
Cottin voudrait m'empêcher de faire venir des marchandises pour Gallier, autrement il va écrire disant: mentez mentez il en reste toujours quelques-uns que les hypochrites!!!
22. Le matin M^r Linc parti =
Sebastien est venu me prévenir qu'il y a 2 semaines des femmes, étant à parcourir, expérimentent près des cailloux en face de la baie... quelques-unes qui flottent Elles ont dit cela à un vieil. Baël qui cela. semitolaury.

Mai

22 (61)

accosta un petit yoyou muni de 2 dames tuben.
 Baes amura a yoyou a pareramen. Corbe a yoyou.
 Hier Sebastian et d'autres enfants demourerent a
 a vieu de leur luyer pendant a yoyou q'ours m'en
 venir faire la declaration. Baes auroit et
 les enfants ont conduit a yoyou a orala dans
 leur village. Ils disent que le yoyou est au chinou
 de poubo. Le yoyou serait venu de poubo.
 C'est une grave en vison. De tout l'an
 au d'aujourd'hui si le yoyou n'est pas recluse.
 Et appartenant a ce qui l'ont amené.
 On a tué le yoyou apporté bien de profit.

23

beau temps... rien de particulier
 Cotton travaille a reparer la balancier.

24

Le temps change. peu de soleil... pluie
 pluie apres midi, vers 4 à 4 1/2

25

pluie toute la journée. Le temps
 tomme au loin. une troupe
 a mouillé a orala vers midi

26

Ce matin le chinou Afeas est venu medier qu'il venoit
 prendre le yoyou coco, lui appartenant, il devoit perdre
 entre poubo et cande. Il offre 28 au yoyou qui l'ont tué.
 Ceci-ci veut dire (par folie) 200 = je trouve que 28 b est une
 bonne récompense pour a yoyou tiou-le yoyou 3" 28 de
 long sur 1" 10 de large = Sebastian se foule. L'empereur
 Corutit et Nazarie vont pour faire l'avis au chinou a yoyou.
 Afeas le trouvant trop le laisse = je vais sur les yeux
 et faire le premier suivant: il a 2 tamarin. Le chinou Afeas
 a tourné de belle. Le chinou a yoyou se fait un yoyou coco.
 "La roue ne s'étant cassée. Ce yoyou est venu se jeter
 "sur les cailloux enfouie de pareramen de belle.
 "Un vieu Baes, l'ayant vu est allé le prendre et l'a amené

Mai

28 (61)

27

28

29

30

31

2

26 (Gi) à pareonne, de la conduit à ouala. Hier 618 mai
 Lechinov et venu à la recherche de Gouyon. Le voyant
 "troué, incapable d'aller en mer. le laisse définitivement
 au village du Vieux Boès.

Le Directeur de la Guyane Villard
 Belley 618 mai 1894

Signé de Lechinov =

Lechinov a quitté ouala vers 10^h ce matin -
 Soleil la matinée - temp chaud - vent de sud-ouest
 à 9^h après midi pluie.

27 Forte brise ouest pendant la nuit - la matinée
 ... et vers les 9^h du matin - brise forte S.E.
 Soleil - beau temps pour la proceffion !!
 Hélas! pas de proceffion à la Guyane !!

28 Beau temps - un peu froid.
 Gallier - ensemencé mon jardin fleurs

29 Beau temps - rien de particulier -
 même travaux -

30 La bobinière "jean-qui-rit" achevée d'être
 réparée - on la chavirée pour peindre
 l'intérieur.

31 Beau temps - fraîcheur se fait sentir
 rien de particulier

juin 1 on a voulu ramener le bétail pour abattre
 une tête - les bœufs venus d'et aboya ont refusé
 il n'est rentré que le bétail ancien de belley.

2 j'ai fait tuer une génisse pour fournir du lait
 à la préterre. - Quantot en visant la bête, n'a
 pas pris assez de précaution - la balle qui a atteint
 la bête s'est traversée et est allée se loger dans
 le foie - les rognons et une autre génisse qui a été
 à l'instant soignée de pièces.

juin

3

De la premiere geriste abattue hier, elle a été distribue
 cerum fait infirmité 25 + aux 4 Europe **26** + à Carol 131
 de la geriste 18 + de au elev 4 + aller 6 + Honailou 6
 de la geriste 8 + S^t Louis 75 800 + cerum 11 = total 118 + 800
 mis au tel

148
 total deb 263 800

De la geriste tres sbergue-miscantel

299
 total 500 800

Reste au tel

382 800

4

Le temps douteux brise fraiche... peu de
 soleil - rien de particulier

5

Je suis allé voir la babinierie

6

Cottin dit que demain ce sera fini
 Hier soir eclairs ont commencé puis tout à fait
 Ce matin temps local, vers midi tonnerre
 puis le vent d'ouest venu avec la pluie
 qui n'a pas duré vers 3^h après midi temps calme
 un peu de pluie peu de vent

7

Depuis hier soir le vent d. E. d. plus
 pluie ce matin vers midi S.O. O.
 pluie abondante faite
 La babinierie "Jean-qui-rit" entièrement
 réparée - le Sieur Cottin est venu porter
 la facture - 100^{fr} pour les 14 menuis - 20 plan.
 30 peinture métal - 3^{fr} clou et 3^{fr} vis env 180

8

Cottin rend les outils qu'il avait empruntés
 le 6 et le 9 avril pour réparer la babinierie
 Temps at'orage toujours, le vent se fait que tous jours

9

M^{rs} Sigal est venue attendre le courrier

10

pas de courrier encore aujourd'hui -
 aucune pluie depuis 24 heures

juin

11

12

13

14

15

16

17

juin

11

L'otroyon en vue à 8^h $\frac{1}{4}$ - 8^h $\frac{1}{2}$ mouillé, débarque
différentes marchandises. Signes des mouettes
facture du bord à 9^h $\frac{1}{2}$ l'otroyon partant et Lind
passage à bon et allé en vue à jet =

12

M. Lind revenu de port sur le cou
est reparti sur son coté
"Jean-qui-Ride" balancier a été mis
à l'eau ce matin =

13

Temp sombre - pluie toute l'après midi
pluie-vent toute la nuit précédentes
et toute la journée =

14

Grande fête au village de l'île-deux-ris
Sous 1^{er} Jean revenu parents et alexandre
cayen plus =

15

La fête d'hier a continué pendant la nuit
gélou!!!
Aujourd'hui vent fort-frais =

16

Bouama et Hilbitto de l'évêré sont venus me dire
qu'un des leurs, Heretiqua, du nom - Goualimof - appelé
Lavoyle, désire se faire catholique, depuis plusieurs
mois, le jeune homme parle de ce fait catholique -
Avant hier Bouama et Hilbitto sont allés lui
demander - Et a répondu: oui j'en veux me faire
catholique - Et Bouama et Hilbitto ont répondu
C'est bien - Aujourd'hui ils viennent me faire
part de la volonté de Lavoyle et de leur consentement
Je exige d'eux la signature: Bouama Hilbitto
Villars

17

Vent d'Ouest très-fort depuis 3 jours
Lib. patron Adelph. Dillon venant de port s'est
montré à ouala ~~et~~ d'un port nouveau
vent très-fort = il est allé se cacher du côté d'Acoué

jeun

18

"Lib" patron Adolphe Delrieu est rentré à
ouala vers les 9^h, ce matin = il m'a apporté
un baril de viande de la part de l'Etat de 90 kg.

19

Beau temps = bonjour c'est mauvais fort.
Adolphe Delrieu est parti pendant la nuit
à Jeun-qui-rit. a fait 24^h de route. Les deux courtot, et ont
de passage en route naturel. Ils sont allés à pareïma
partir à 8^h du matin et sont rentrés à 4^h 1/2 après-midi.

20

Reunion des Marem et des la coupe d'Al
les moines voudraient aller se fixer à Aou
les autres s'y opposent - que les moines prennent
Bouerobat où ils ont pour volaille -
ils ne veulent pas - ils vont attendre et rester
où ils sont - Le chinois est venu, probable
qu'il ne veut pas de bison -

~~Le chinois est venu, probable~~

21

"Jeun-qui-rit" patron Nazare est en service - est
allé à Aou. prend des marchandises malades qui
ne peuvent venir à port.

22

Jeun-qui-rit, n'est pas en service -
de faire son service = Vent S.E. très fort
froid...

23

Nazare, patron de Jeun-qui-rit, est arrivé sur
une embarcation de 12 kg à 10^h et à port -
il dit que Jeun-qui-rit part avant hier. Le vent
très fort, mauvais malade, aller en bateau -
et il est allé à 10^h port - d'où il ne peut venir
actuellement - mauvais vent, mauvais malade
qui attendent à port un vent meilleur -
Nazare a bien agi d'arriver aujourd'hui;
vous arriverez être très inquiet -

juin

24. Rien de particulier - Beau temps
brise forte fraîche -
25. Comme hier. Beau temps - elles lèvent
valises tout à préparer de la paille pour
quelques batiments -
26. Jean qui rit est rentré à onze heures
et est reparti prendre de la paille -
27. Jean qui rit a fait 3 voyages de paille préparée
pailles indigènes -
28. Comme hier "jean qui rit" chargera de la paille
il en faudra tant -
29. Hier les petites lepreux ~~sur~~ les saeurs ont
souhaité la fête au D. J. d'aujourd'hui
c'est d'aujourd'hui, d'aujourd'hui, d'aujourd'hui
30. J'en ai vu ~~qui~~ ~~comme~~ des préparées
de paille - ils ont beau travail

juillet

1. St Pierre, solennité = 2 Belinois sont venus
à la messe - ils viennent de Bourges où se trouvaient
leur embarcation - après la messe j'ai distribué
à figure de tabac à ceux qui ont travaillé
à arracher de la paille = 61 - et 122 figure
2. Le Caboteur Bert de Paris est arrivé hier soir
à la nuit tombante -
Bert dit que le président de la République
M. Carnot a été assassiné en revenant de
l'exposition de Lyon -
Ses partisans alléguent qu'il a été assassiné
et m'a envoyé un magnifique poisson.
3. Adolphe et Bert sont venus faire visite - la nouvelle
de la mort du président de la Rep est confirmée !!
Jean qui rit est retourné prendre de la paille -

juillet

- 4 Les caboteurs et d'autres de parts
& Jean qui est contenu à porter de la poudre
- 5 Temps splendide. le vent fort et frais est
tombe. journée superbe!
- 6 Jean qui est est allé prendre les malades
du côté d'ouest. Adolphe a passé sous son toit
- 7 Bert a noué à Ouala, il m'a donné 12 bouteilles
de vin. Il me permet un litre de la grande charbon
et un cruchon de Curupou = Bert est parti
- 8 Le bateau d'un chinois a passé -
M. Lind arrive -
- 9 On transporte la quille... on répare la
toiture du bâtiment infirmerie...
Je dépense entre les mains de M^{re} Lind
300 francs confier au capitaine de l'été
= sous chargeant M^{re} Lind, qui va à son
plusieurs petites commissions ailleurs
Cottin accuse Gallon de lui avoir volé
de la Casoumachi: je pense que c'est une
invention de la part de Cottin qui veut
empêcher Gallon de faire un petit commerce
pure jalousie!!!
- 10 Courrier arrive à 9^h après midi
Renvoie à M^{re} Lind qui va à son 300 de
confier au Capitaine pour la provision
de charbon de mercurie - peu
pas de mercurie
- 11 On continue à réparer les toitures de
bâtimens - on transporte les marchandises etc.
- 12 Jean qui est a fait un voyage de quille
le vent contraire -

juillet
13

14

15

16

17

18

19

quittet

111

- 13 Beau temps =
jean qui rit, continue à transporter de
Hapaille
- 14 Jean qui rit est allé à la pêche sur les
récifs... et revenu le soir - beaucoup de poissons
- 15 Le temps menace de changer.
Jour de départ de l'expédition de Voum
pour aller en France j'ai dit la ^{1^{re}} elle est
l'homme souhaitable bon voyage - Le soir
à la réunion j'ai engagé mes amis en
de prier pour sa grand-mère - jusqu'à son
retour nous ajoutons à la prière du soir
les invocations suivantes:
"Cœur sacré de Jésus ayez pitié de nous
"O Marie concevez nous par la prière pour nous
"St Joseph priez pour nous
"Bienheureux Pierre Louis et Marie Chantal priez pour nous
- 16 Des Belges se joignent à nous, Grégor et ceux
ils sont venus hier soir - Le dîner à la maison
il n'ont pu être de petit tabernacle construit
Calice et petite custodie de chancelier en une
caisse renferme ornement d'autel
- 17 Jean qui rit 38 f. lité et 40 f. de viande 21 out. par ^{1/2}
jean qui rit va à terre construire les plus mauvais
aux pieds... pour préparer de la paille à cuire nous
- 18 Jean qui rit continue à transporter
des valises pour préparer de la paille
temps plus doux
- 19 Rien de particulier - les valises sont
à préparer de la paille - Jean qui rit
apporte

juillet

- 20 Jean qui rit toujours en voyage à
porter de la paille
- 21 pluie fine toute la journée, Jean qui rit,
a pris les malades qui ont avoué le pain
- 22 pluie toute la nuit précédant et forte
Ce matin elle a continué jusqu'à 10^h
puis vent affaibli J. R. un peu de soleil
dans l'après midi
- 23 pluie vent tourmentant tout le jour
Ce matin S. R. puis N. N. E.
- 24 Jean qui rit en voyage de paille pour l'école
Jean qui rit va à la paille - il écrit
quelques hommes continuent à réparer la toiture
des bâtiments avec la paille portée par les femmes
- 25 Travail comme les autres - Jean qui rit a fait
un voyage de paille du côté de la gare
il va au soir du côté d'Arce
- 26 pluie fine - il fait frais - Jean qui rit
revient à 11^h d'Arce avec la pluie
- 27 Temps superbe - il fait affaibli
Continuation des travaux en qui rit porte
la paille
- 28 Jean qui rit a fait son dernier chargement
de paille - ce n'est pas trop tôt! il fait de la pluie
- 29 "Jean qui rit" est à ses soins le hangar
il fait de l'eau - par des jointures
- 30 Les indigènes reçoivent le Cortes du bateau
mon habit - avec presbytère
- 31 Achèvement des travaux de l'école
des bâtiments, et l'administrateur
général réorganise le travail en tabac
et hasseur

août

113

- 1 Cotton répare quelques avaries de Jean qui rit
- 2 Vers midi est venu nouvelles à Ouata une embarcation venant de gerabo; remise de journaux de lettres. Cette embarcation va à port, j'ai écrit à M^r Lind lui demandant de m'envoyer un peu vin et du barb
- 3 Hier soir est venu nouvelles à Ouata, une embarcation de M^r "St Pierre" qui a donné des nouvelles assez tristes de Bonulé. Cette embarcation est parti ce matin vers 6^h 1/2
- 4 L'embarcation d'avant hier, allant à port Amoville hier soir à Ouata, et ce matin a levé son ancre pour son retour à port
- 5 Des Belétiens 4 sont venus à la St. messe leur embarcation "St. Clément" est à port
- 6 Les indigènes réunis travaillent champs d'igname.
- 7 Comme hier les indigènes travaillent avec leurs champs tous ensemble
- 8 M^r Lind est arrivé de port vers midi. Il m'a porté un porc de 142 kg, plus 2 boîtes pemtun naturel je l'ai payé 94 francs.
La pluie est arrivée vers les 3^h 1/2 après midi sous de la croix souffante comme depuis avant hier forte neige.
- 9 On a tué le porc apporté hier de port pluie assez forte toute la nuit précéd. Le vent a tourné = pluie toute la matinée. La pluie a cessé vers les 3^h de l'après midi sous de la croix souffante beaucoup. nuit sans sommeil de pluie - chantant et

août

18. Une embarcation, "l'Arche" menée de l'église
belge venant de port, a mouillé à midi
vers midi. V. S. tout à fait debout. Les
belges demandent à rester pour entendre
la messe demain - et partir ensuite.

19. Filles soir encore 2 embarcations de belges
venant de port. (Je pourrais leur dire qu'ils devraient
partir immédiatement fort à l'est de l'île - S. S. 9 heures)

20. Les belges avec vent contraire, ont quitté l'île
dans la nuit. Les indigènes continuent à travailler
aux champs d'igname.

21. Le matin j'ai allé voir Cottin, pour lui demander
à acheter quelques marchandises jusqu'à 100 francs
109" 40 qu'il lui a dit à rembourser de la même
manière par le courrier. Il m'a répondu que tout
qu'il fallait faire de la même il ne peut pas faire
refus net de me rembourser les 109" 40 francs
quelque chose - je lui ai dit: "C'est ce qui est appelé 'olé'
Il veut me forcer à de perdre à just de deux voyages
je lui ai répondu: "je n'en ferai rien!"

22. "af-eou-ko-rit" est allé faire un voyage de l'île
de Bernac à l'île pour les maçons.

23. Temps sombre... un peu de soleil par
intervalles - petite pluie de midi 1/2 à 2 1/2

24. Jean qui est allé à parsons
pour prêtre Sébastien qui a refusé de venir

25. 1er anniversaire de l'arrivée de la royauté
à l'île - je n'en dit est allé à la messe.

26. Le chinon arrive et venant mouiller vers 4" de l'après-midi

27. il est reparti le matin - Grande cérémonie ici pour
travailler le terrain près de l'église de l'île - 1 pond 20" - 8" 60

28. pain - soupe - thé - etc. - il y a un peu de retard de la part de l'île - 181-20-

en
ves
néglige
d'après
thèse!!!
seul
ceci
: lui!!!
urtd.
tue'
lui
Néanmoins
l'île ouala
glaude
savoir:
autr 28.
à 9.
total 198
298
351
stin
lempud
by-fai
une parcelle de

Créat

- 28. M. Linné est parti pour petit ou grand jour. Quelques indigènes n'ont pas beaucoup de débarras. Les bâtiments de l'infirmerie
- 29. Mettons de la route de la mer à l'Eglise -
bon temps -
- 30. Quelques enfants arrivent. rebout des chemises un peu régulières - près de l'établissement -
- 31. Les fillettes apprises commencent à enseigner le champ travaillé le 18 - d'abord en grates -

Septembre

- 1. Jean en route. 11 monts de 12 indigènes, est allé aux grands récifs - grande bonne pêche -
- 2. beau temps - Cœur vertus de notre retraite annuelle
- 3. Temps chargé - S.E. fort - sombre - la pluie menace - se hâtent d'explorer juchés
- 4. temps à l'orage - pluie après bonne de midi à 2^h 1/4 - les fillettes plantent maïs
- 5. beau temps - Jean qui est allé à la pêche les fillettes continuent à enseigner -
- 6. le "lib" patron Adolphe a mouillé à creval vers les 2^h après midi - Adolphe est venu faire visite.
- 7. Ce matin à 9^h lib. levait son ancre et s'est dirigé sur paaba -
- 8. Vent Ouest très fort - la mer grosse - beau soleil -
- 9. Hier par le vent très fort la mer grosse Jean qui est allé à la pêche a été un peu baloté, on l'a ramené à l'éc. mais l'étrappe a disparu - Ce matin on a mis Jean qui est sous le hangar
- 10. Linné est revenu hier soir sans descendre à terre -

Septembre
11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

Septembre

11

Courrier (le courrier) est à 6^h du matin
depuis cloué, est venu faire un cercueil et
débarquement de marchandises et de
de lettres - Le cloué est venu à 8^h
à l'heure à 8^h du matin, et à 11^h par
post.

12

Jalby a réparé jusqu'à l'ouvrage
de 4 heures.

13

pièce de vin, venue avec trois sur en
bouteilles = plus très fine la matière.

14

jean qui rit réparé par Jalby est remis à
l'eau.

15

jean qui rit est allé à la messe, monte pour
plusieurs indigènes.

16

pluie assez bonne toute la nuit précédant
La matière peu, puis point - Soleil 5.3 fort
petit soleil vers 3^h après midi =

formation à l'issue de la messe - population
réunie j'ai fait lecture de l'ordre de direction
de l'intérieur de faire acheter chiens pour volants

17

Le sieur Courtois chargé de faire exécuter est
ordonné à trois chiens - l'un a mangé.

Les chiens ont tué un porc.

18

je suis allé me promener à St Crève
petite promenade de 40 minutes aller et retour en voiture.

19

je suis allé à Boule, parti à 7^h 10 du matin
arrivé à l'endroit - je suis rentré à 9^h 1/2.

20

jean qui rit, mercredi pour le sieur Courtois
et quelques indigènes est allé à la messe pour
trois ou quatre = jean qui rit est revenu bredouille
pas de bœuf tué!!!

Septembre

21 Tout la nuit précipité - et toute la journée
d'aujourd'hui E. S. E. froid et pluie continue

22 - Temps calme - le vent qui brise l'équilibre
le soleil s'est montré - l'après midi fort avec
petits grains

23 pluie toute la nuit précipité... la matinee a été
possible le vent S... beau soleil depuis midi

24 Le vent s'est calmé à 10h petite pluie le soir
temps un peu doux quelques rayons de soleil
le vent S. O. dans l'après midi

25 Jean qui rit est allé à Océan - Courtois et
quelques autres sont pour tuer un bœuf
bœuf gras tué -

26 Le bœuf tué hier a donné 279 kg. de viande
dont: 90 - abaisse 60 carnes, 25000 collas. C. agath. b. rouge 40 800
10000 collas 40000 collas 17000 collas 7000 collas. H. 10000 collas 9 76 19
mis au sel - - - - - 194
Océan 279

27 Une balenière des îles se rend de nuit à proximité des marées
Jean qui rit, a rapporté 4 mûres à bord de son
pour se procurer une tige et les petites corallines
au clair de lune

28 beau temps - mais il tourne - tourne sans cesse

29 Jean qui rit est allé à la pêche près de la pointe
indigènes - Ils sont revenus avec des poissons et des coquilles

30 Le matin à l'issue de la messe - réunion à l'église
Orde de faire rentrer à Océan les détails qui ont été
ou bien Orde de tuer cette balenière. Défense de jamais
rien donner aux indigènes quand ils viennent voler
par là. par la quater, merchie. Si quelqu'un se permet
de leur donner n'importe quel bon village sera puni
d'une ration de riz - au jour suivant les distributions
de riz à Océan a été faite vers les Océan

octobre

117

- 1 Journée d'hiver, pluie la nuit précèdent
pluie tout le jour vent S.E. E. froid, fort
- 2 peu de pluie - vent S.E. moins fort et moins froid qu'hier
temps sombre - le soleil a voulu paraître, mais il n'a pas
pu les nuages - Le chinois opère et venu me lement
l'été est défendu de faire du commerce - en -
- 3 pleine journée d'hiver pluie toute la journée
S.E. E. fort - froid
- 4 ultime vent petits grains - le soleil s'est montré par
moment - vent fort
- 5 Et vers la journée d'hiver - pluie toute la matinée
vent S.E. E. très fort froid - depuis midi la
pluie a cessé - vent -
- 6 Même vent moins fort, fine pluie ce matin -
peu à peu le soleil a gagné - belle soirée
- 7 pluie pendant la nuit précédente - ce matin temps
un peu doux - soirée magnifique
- 8 belle journée - vent S.E. assez fort - beau soleil
rien de particulier - Jean qui rot et la pêche
et l'indul venu de pott - s'apprête à aller le soir de son frère
Gardann - qui n'a pas venir plus tôt
- 10 Le courrier de mouille hier soir à 11^h de la ville on a
puis tout le monde est allé dormir -
le matin à 9^h¹/₂ les marchandises étaient déchargées - sur le
rivage - les affaires se pressent - tout est terminé et le courrier
et parti vers 6^h¹/₂ - et l'indul également est retourné à pott
les indigènes ont leur part des marchandises vers 7^h¹/₂ l'ouvrage
tout a été terminé
- 11 Rien de particulier les indigènes se pressent
leurs plantations -
Le temps est beau - le vent varie - passe vite
du S.E. E. S.

octobre

12

Ce matin à mon lever, 3^h l'air est venu me piquer
 qu'un cariboleur, arrivé hier soir avait vendu
 de l'eau de vie... j'entendais des cris, des chants
 à 6^h après le 1^{er} repas. Sortant de l'église j'ai vu
 un étrange défilé qui sortit aussi et me tint
 à la porte de l'église. Per joni père Villard. Bonjour
 à vous n'avez-vous pas? Votre figure n'en est
 pas inconnue, mais votre nom... Defolin.

«Avez-vous vu joni...» me dit-il de venir. Oui.

«Apportez-le moi» il m'envoya chercher un mobile
 qui l'occupait pendant sa permission de nuit... le lieu
 l'air est présent j'ai vu les mêmes et les mêmes
 je m'en suis rendu compte vers 10^h et j'ai vu de

«C'est tout...» dit-il et j'ai vu que j'étais
 le premier à aller... «C'est à l'église
 - Caboleur Defolin adieu... c'est bien et bien adieu
 party à l'instinct même sans acheter rien

Vous avez vendu de la boisson aux indigènes party -
 M^r Cretot gardien de la police de ce pays...
 ... puis j'ai vu de lui le visage. Defolin parlait
 il voulait faire appeler au d'ici il avait voulu
 j'en donne un peu... Une case à côté de l'église
 un cariboleur, ivre mort... Defolin
 et cela un témoin... aller party et il l'a vu
 l'air... Et j'envoie à police à l'heure et à
 j'ai vu voir si c'est Defolin... j'ai vu
 et de le chasser.

«Éclaircissement» - C'est à l'heure... Hilé et un garçon
 qui vers minuit font aller acheter 3 bouteilles de cognac
 à l'église... Les deux autres y ont donné
 à des fougue dont 3 Sebastian j'en ai vu...
 sont allés acheter un bon... 9^h à l'église

octob

13

14

octobre

119

12

Jean qui est à la pêche - temps assez beau -

14

Grande réunion - les hommes ont tenu à punir les jeunes gens qui se sont enivrés le 12 - Les vieux ont frappé à coup de main et de bâton. Les jeunes gens ont essayé d'opposer à coup de couteau - abouti en l'effrayant - ils sont venus me demander pardon de leur conduite.

19

Ce matin dans ma tournée des écoles, j'ai proposé aux parents de vouloir d'apprendre le catéchisme - ils sont venus une seule réponse: ils veulent bien étudier le catéchisme - mais pas pour être baptisés & de tout à la bonne heure. Quelques uns savent lire et je leur ai donné 2 centes de mon - car un commencement devrait leur être!

16

Voici la lettre que j'adresse à l'administrateur des 5^{es} arrondissement au sujet de l'alcool vendu par D'Agolin aux indigènes le 12 octobre -
à Bèlge le 17 octobre 1894 -

Le Directeur des Bénévoles central de Bèlge
à Monsieur l'administrateur des 5^{es} arrondissement, ouyca
Monsieur l'administrateur,
j'ai l'honneur de vous informer que le 12 octobre
à 3^h du matin l'intervé Nérie, infirmier de la
hôpital est venu me prévenir qu'un caboteur
arrivé la veille au soir et mortel dans le bain
et orala de l'île art Bèlge, ~~il~~ auquel
réserve aux Bèlges, avait vendu de l'alcool aux
indigènes.

Ayant entendu crier, j'ai couru pendant la nuit
j'en fus point surpris de cet excès.

Octobre

16 (bis) « A 6 heures sortant de l'Eglise j'étais devant
après un Evénement étrange, que j'en eus bonne
après tout d'abord: il me déclina son nom à Paris
« Defolin. J'avais été, comme Defolin à procebo
« avant de venir à Paris, je lui demandai des papiers,
« je tinas à me rassurer: Defolin me étant connu
« de réputation très équivoque. Il me présenta
« son permis de mer: Hubertus Bonaillet notre adolph
« Defolin adolph. Bien renseigné je lui signifiai
« d'aller à partir à l'instant, ayant vendu de
« l'absolu aux indigènes pendant la nuit.

« Defolin voulait nier disant qu'il était
« dans son lit, je lui montrai l'infirmerie de Paris
« qui m'avait prouvé. « Alle, pater, et je dis
« au vieux Courtot, gardien de la prison, de le suivre

« Sur le rivage Defolin vient fortement avoir
« vendu de la bière aux indigènes, de lesquels,
« Defolin s'empare: il voulait qu'on lui présentât
« ceux à qui il avait vendu de l'eau de vie. Ceux-ci
« étaient couchés en plein air, à cause l'absolu
« pris en quantité. Dans une case de labric, à proximité
« je trouvais le nomme Etario, ivre mort, impossible
« de le réveiller, je dis à Defolin, vous voulez des
« témoins en voilà un. « partez à l'instant; il
« monta à bord de son cotre et leva l'ancre.

« Après son départ j'appus que Defolin n'avait
« pas lui-même tiré de la bière aux indigènes;
« mais c'était un libéré son associé - celui-ci avait amené

« Et me fallut attendre que ceux qui avaient bu
« furent dégrisés pour savoir comment cette nuit
« d'ivresse s'était passée: on vici ce qui m'a été dit
« raconté par les mêmes actifs.

octob
16 (bis)

octobre

121

16 (ter)

« Le côté ouest, se avait merille le soir le 11.
« tout près de terre, en face du village des Maricent;
« un libéré, est au nom d'Arletyhe, qui avait
« habité dans cent fois, descendit à terre, se présenta
« aux Maricent, avec une bouteille, disant qu'il
« venait acheter porcs et volailles. Hilei, Maricent,
« déplorait que c'était défendu, le libéré offrit à boire
« sans paiement, c'était l'appas, l'amorce. Hilei et
« ses camarades ne se firent pas prier, ils burent...
« et alors commencent à travailler les cerceaux, Hilei
« alla au côté, prit en payant 3 bouteilles de rhum
« et la bouteille... les Maricent burent encore puis
« ils appelèrent des jeunes gens de l'île de l'opium qui
« burent et achetèrent encore 2 bouteilles, en tout
« 5 bouteilles sans compter la première qui avait servi
« d'amorce.

« cette plainte faite et le tout en vous laissant
« le droit de juger si il y a lieu d'appliquer la loi
« contre l'usage d'alcool aux indigènes, je vous
« prie, Monsieur Administrateur, de vouloir
« bien défendre, pour jamais, à Defelin et son associé
« de se diriger sur les îles de l'opium.

« J'ai signé, agréé, Monsieur l'Administrateur,
« et assure de mon profond respect.

Hilei Sébastien Sésario, Gillard

Arrivé d'un chinon chab. cherhan capron.

17

« J'ai remis au dit noir et dit. Evem. 11 la lettre
« ci-dessus = Encore 2 embarcations de l'île de l'opium qui
« se dirigent sur l'île - 10 personnes et un chien
« femme enfant.

Octobre

18

Anniversaire de mon arrivée en Calédonie à Nam
le 18 octobre 1888 - Je commence aujourd'hui mes
quarantième années! Oh! Dieu! Ce matin mon cœur s'est
s'est fait en passant en revue à grand détail les principales
circonstances de la première année de la protection
de la P. V. à mon égard tout ce qui s'est passé
qui s'est véritablement - et mon cœur s'est étonné de ce que je
- puis mes iniquités, mes péchés, mes négligences se sont
montrés devant moi - Dieu Dieu pardonnez moi!!!

19

- Rien de particulier - beau temps - bonne
brise

20

Beau temps - forte brise S.-E. nuit et jour =

21

J'ai convoqué tout le conseil - j'ai dit que les vendeurs
d'alcool avaient à intervenir je me chargeais d'aller
à l'administration - Alex. acheteurs l'achat de la
bouteille 9^e - la doulographie 8^e - Et ceux qui achètent
à bord - négoce des chemins - j'ai parlé ensuite les rôles
de détail etc - puis comme d'habitude j'ai eu
à voir les jeunes gens coupables et comme d'habitude
et les taxés réunis avec les vieux qui avaient pitié - puis
les vieux ont eu des élans - c'est la paix conclue!!!

22

Aujourd'hui j'ai fait signer double
de ma lettre au sujet de Defolin - pour des
témoins actifs de la vente de la maison par
l'associé de Defolin =

23

pendant la nuit très calme - pluie serrée par
intermittence puis ce matin beau

24

Le temps est comme ci comme ça... rien de particulier
à dire...

25

brise Ouest - grand qui est à la pêche et
bonne pêche.

26

Ouest - beau temps - rien de particulier

octobre

123

27

"jean-qui-rit" est à la pêche - - - - -
j'ai ~~fait~~ visité à Cottin - et est malade - il m'a
demandé 1 pain 1 bouteille de vin et j'ai ajouté une
boîte de lait condensé = pauvre homme!!!
= Le chien appelé venant de poche est venu à nous
vers midi il a porté 2 pains de la université mignon collés.

28

Ce matin vers 6^h Rougis est venu dire que Cottin
était très-malade et que ses sœurs s'en allaient
le soir - Alors lui a parti de l'école puis calmé
= ~~Je~~ dit à Rougis qu'il voulait me rendre
les 109[¢] qu'il me doit et qu'il m'a refusé le 21 août
= Et il a ajouté que si la maladie s'aggrave il me
fera appeler = Je lui ai fait visite - et parle
beaucoup - il ne peut rester qu'un peu - il m'a répété
ce que Rougis m'a dit = pauvre homme!!!
Je lui ai suggéré de penser à la St Vierge et à St Joseph
son patron - et m'a répondu qu'il essayerait!

29

= Cottin a passé une mauvaise nuit dans ma visite de
l'après-midi il allait un peu mieux =
Cérémonie générale des indigènes à nettoyer les chemins - -

30

Cottin ne va pas mieux - j'ai trouvé plus abattu
souffrant - moins libre dans son parler -
- bon temps -

31

Cottin va mieux - se parle plus libre =
jean-qui-rit à la pêche = bonne pêche pour mes lapins
= novembre

1

Cottin semble aller mieux - mais il ne peut pas encore
marcher - le plus gros point envia de manger - il mange
quelques morceaux mais c'est tout - dégoût de tout -
Belle fête des saints!!!

2

Cottin est à peu près remis - il se lève va vient -
- cela ne sera qu'un peu -

Novembre

3

Le chinois Afear. se dirigeant sur port,
a mouillé au instant à Orade pour remettre
un petit courrier

Cottin est parfaitement établi - pas un seul
qui le connait et se sent que les malades, n'ont
qu'un remède pour se faire visiter, soigner et
Cottin est capable de cela!!!

4

"Jean qui rit" ayant besoin de réparation
peinture est à sea-

Cottin est furieux il a mis une affiche - sortie
venir à 1^h 30 - Etif à bas prix - Après la nuit
Les indigènes sont allés - voulant entrer pour
voir - et les renvoyer furieux - C'est la manière
de faire - pauvre homme!!!

5

Cottin veut refaire le malade pour se faire visiter
soigner... pauvre homme!!!

6

Gullyer se met à peindre Jean qui rit
Le temps est beau

7

"Jean qui rit" est repeint - non en blanc mais en bleu foncé -
ce bleu nous satisfait - Cottin est toujours le même!!!

8

M. Lind m'a apporté 70^l de viande fraîche payé 70^l
Cottin est toujours le même - pauvre homme!!!

9

Hier soir j'ai fait visite à Cottin - et m'a reçu
assez mal - injure: fou furieux - pauvre homme!
M. Lind est venu me faire faire un certificat
comme quoi le colbat qu'il veut faire embarquer sur l'otawa
a été extrait à port de la transporté à Orade
M. Lind va à Orade - je lui ai remis pour remettre
au capitaine 20^l - est une ceife cartonnée peinte en bleu pour
avec lettre au capitaine.

Novembre

9/64

10

11

12

13

14

15

16

Ostovos

9/6/4

Le La Loyalty est arrivé vers 4^h après midi
Le Commandeur Lucas-pharmacien Secours et
pilote sont venus faire visite - ils sont arrivés
Commissaire - Eugene - Vain la tyrosine -
- à 8^h du matin - est arrivé -

10

Il s'est aperçu de notre courtoisie
Le matin 9^h 1/2 débarquer les marchandises
à 1^h le pharmacien est venu voir toutes
marchandises - après des notes sur chaque
Il bloquer est descendu vers 10^h - Visite
des Européens - Cottin a parlé au pri. 106
après lui elle de peur calomnie
revenir - Les marchandises ont été portés
à la maison des vires.

Jeun de la Croix bien souffrante

11

Temps un peu sombre - Jeun de la Croix a griffé
une très mauvaise nuit - aujourd'hui un peu plus calme

12

Jeun de la Croix va mieux, elle peut vaquer à ses
occupations ordinaires - Cottin m'a remboursé 50^{fr} sur 109^{fr} qu'il m'avait

13

- rapport fait sur la tyrosine pour remettre sur le chemin
à 11^h Lucas commandeur de Loyalty et à 12^h le pharmacien
de Loyalty doit venir demain

14

Le Loyalty attendu n'arrive pas - Le vent est très fort -
Jeun de la Croix va mieux -

15

Le Loyalty se fait désirer - Cottin ne va pas bien - j'ai vu
dans l'après midi - c'est bien souffrant - lui a invité aller chez
prendre étoffe pour son remboursement complet

16

Ce matin j'ai allé chez Cottin j'ai pris d'abord pour 89^{fr} - Et étoffe
ou 11 avait il ne voulait me rembourser 109^{fr}, aujourd'hui est fini - il
m'a porté 50^{fr} sur 109^{fr} de la Croix et 89^{fr} d'étoffe aujourd'hui qu'il
je lui ai celle pour 36 de marchandises et j'ai pris pour 90^{fr} étoffe - très bon

Novembre

17 Cottin est venu se plaindre: ce matin un Harrier de nom
L'Harrier lui a pris quelques oignons (citrouilles). Au moment d'aller
avait volé un papoua - puis l'Harrier qui on lui a volé 2 papoua
et sans les planter. Je lui ai dit que demain (demain) j'irai
de mettre de l'ordre à ces managements - pour le moment!
Le Legathy ne paraît pas!

18 Grande réunion pour grener ceux qui vont
faire de la visite à Cottin - Il a avoué avoir
pris un papoua il y a un mois - c'est tout

19 Les qui ont été grener Courtot, Vapourka et
à Aoreo. ils ont tué une vache

20 La vache tuée hier a donné de la viande comme suit:
Courtot 60k. Cottin 60k. Gallyer 80k. Poupou 80k. infirm 90k.
Cerepou 90k. St Louis 1k. Le despius 14k. Anata 8k.
Houaitou 8k. Le-cay chun 4k. Sely 8k. d'Ala 6k.
au personnel de la mission - 20k. = 190. au 184 = total 284 =

21 Les indigènes, sur mon invitation, me portent des bois chevron
gavettes pour faire une barrière - j'ai donné - 120 figures

22 Nous avons fini... les lignes de la barrière projetée
~~sur les~~ portes ouvertes - 146 figures de donner

23 Sur Jean qui vit. Sa femme est allée
à Aoreo avec les filles - simple grener
- elles ont ramassé des coques - le tout est à l'Harrier

24 On porte des chevrons = 47 fig - plus 8 chevrons
Jean qui vit est à la pêche - pour qu'elle 109 fig

25 Rien de particulier

26 Les indigènes continuent à porter des bois
pour la barrière - j'ai fait 3 voyages sans avoir
bois portés à don 163 figures

27 Continuement la barrière - 140
pour Aoreo. j'ai envoyé un télégramme pour avoir
de la farine

Novembre

127

28 Continuation des travaux de la barrière -
Tous les indigènes montrent une bonne volonté -
j'ai donné - 140 fr

29 La barrière achevée jusqu'à passer la pierre
- halte pour le moment - en 140 fr plus
le regard par bonnet pour gratifier les
bonne volonté

30 Le monde au repos - Jean qui est monté par 8 indiens
est allé à Aoué pour prendre le cocon - ramasse par sa fille le 29.

~~Decembre~~

1 Jean qui est de retour, il a porté 780 cocons
On dit que des Beligiens sont toujours à rocher
sur l'île art

2 Rien de particulier - Les chaleurs commencent
à se faire sentir -

3 Jean qui est, a fait un chargement de paille pour
couvrir une case d'indigènes - Et il peut prendre des
cocons du côté d'Aoué - 790 cocons - et Jean qui est

4 Jean qui est de retour, portait 1030 cocons,
et repart -

5 Jean qui est revient portait 890 cocons
et repart du côté d'Aoué -

6 Jean qui est de retour portait 490 cocons
c'est la fin - la son compte 2990 cocons port -

7 rien beau temps -

8 Jean qui est et allé à la pêche - petite pêche

9 j'ai envoyé chercher à bonne voir un matras
de l'Otvoq a nouille à acheter à 96 de soir

10 marchandises débarquer à 87 du matin - et l'envoi
des courriers et adieu à l'Otvoq à 6 1/2 h

11 mis en bouteilles une pièce de vin ceux hier
2 96 bouteille bon vin -

nomme
il lui
le 29 pour
etaker
well

Suit:
en 30 fr.
la 8 fr.
en 6 fr.
total 284 =
heuron
figues la

aller
à l'Otvoq
brousses
9 fr

avoir

Décembre

12 Jéré a fait une petite réparation à Jean-qui-rit, balenier
Vent toujours très fort.

13 j'ai envoyé Jean-qui-rit, à port; et M^r Lind veut bien
bruler une chaîne neuve à son ancre et à la balenière

14 Jean-qui-rit est de retour à 1^h $\frac{1}{2}$ = mais a été gelé et dit
l'a remarqué sans quoi impossible d'arriver le vent trop fort.
il m'a porté un pou:

15 Le pou porté hier est tué = Crelolphe est venu
me voir hier soir et ce matin =

16 Rien de particulier. Les chaleurs ne se font pas
très sentir =

17 Comme hier = à 8^h du soir Jéré, est allé à souper
coucher un homme =

18 - Rien de particulier. temps favorable

19 M^r Lind est arrivé vers les 3^h $\frac{1}{2}$ après midi me
portant 9 lb viande = il prend le café et dîne tout

20 j'ai été à l'attache 12 boites de viande de 6^{lb} = 72

21 Jean-qui-rit est allé à terre = et revenu à 9^h $\frac{1}{2}$
délivré mes. On a tué la valbe venant d'Orcaeo

22 La valbe tuée hier a donné viande - 280 lb, composée
de 4 Européen 24 lb - et infère 90 = composé 12. S. l'ours 8 lb
de des pins 17 lb. Canale 9 lb. Honorable 9 lb. Hébreu 4 lb
Belge 6 lb. Allari 9 lb. mis au sel 124 lb

23 M^r Lind de retour de son voyage, à proba =

24 M^r Lind est reparti hier soir pour port =

25 Noël!!! Belle magnifique fête
Et anniversaire de la 1^{re} classe célèbre par l'acte
d'Arnette, abalach au village de Marnat

26 Grand repas au village à l'occasion d'un
mort et seigneur d'un homme et puis de lendemain d'abord

27 Fête de Noël - on m'a soustrait ma fête - Jean
et Jean St Jean!!!

Décembre

28.

29

30

31

Janv

2

3

4

5

Décembre

129

- 28. Rien de particulier. Les indigènes sont à faire du coprah.
- 29 La pluie a commencé vers les 6^h 1/2 ce matin, et a continué toute la journée - Cependant le soleil montre.
- 30 Vent d'ouest faible soleil brulant - Chaleur grande - et n'y a rien de surprenant c'est la saison -
- 31 Calme - vent - S.E. - soleil ardent -
Jean qui rit est allé faire un voyage de bois pour le four - pluie très forte vers 3^h 1/2 après midi -

Janvier = 1899 =

- 1 Jean qui rit est allé à la pêche -
Fiers - souhaits de bonne année de la part des indigènes des saous, fillettes -
Ce matin Courtot, Gallier, Rouffier ont souhaité la bonne année - Et je suis allé leur parler et etc.
- 2 Beau temps S.E. - Soleil assez ardent -
Rien de particulier
- 3 Le chi-nois "Okano" est venu mouiller son instant à Ouala - et a continué de se diriger vers Suva port -
- 4 Jean qui rit est allé faire un chargement de paille pour le bien Courtot -
- 5 Le Dr. Rouffeyron depuis plusieurs années ne pouvait tenir la plume - il n'écrivait qu'avec son ongle - Aujourd'hui d'un midi il ne peut pas se servir de ses doigts pour tenir un bâton de feu - c'est obligé de s'en servir de la main gauche et c'est depuis hier que cette infirmité a augmenté

Caléniens
dit
top fort.
seur
mas
souie
e
sur
p-58 = 9
n à 3 1/2
Oualo
commun
8 k
4 k
ki
a
l
er
nat
l'un
le mande de
Jean

Janvier

- 6 Hier à midi Jean-qui est est allé à la poste
il est rentré très tard dans la nuit même
il a porté entre autres personnes une ce. pesant
pres de 50 kg. Aujourd'hui distribution il y en a en
pour tout le monde
- 7 Les indigènes de bonne volonté reprennent les travaux
arrêtés le 24 Nov. - parce qu'ils voulaient terminer leurs
plantations et faire du copak. Aujourd'hui ils
préparent des poteaux pour continuer la grande
barrière et pour faire un poulabes. 13 figures
- 8 Continuation des travaux = distribution
de 6 figures de tabac =
- 9 Les indigènes sont en voyes. attendant le Courrier
Jean-qui est allé à la poste = est et il est
sont venus =
- 10 Hier soir à 11^h 1/2 l'otway a mouillé en rade
d'ouala = le matin 8^h 1/2 de la semaine des
marchandises remises des courriers Artif et papif
à 6^h 1/2 l'otway est reparti = Plus tôt marchan
transportées = 20 sacs et 10 sacs pour plusieurs
cest de l'extrait les femmes s'en étaient mêlées
aussi à 9^h tout était fini
- 11 Grande corvée à copies des goubites à 1000
49 sacs à 3 f. 147 =
- 12 = le matin 18 fig. arrivées pour goubites
portées - Jean-qui est allé à la poste
- 13 Temps à l'orage - pluie à midi - pluie après
midi - après forte depuis 4^h allant en augmentant
avec éclair tonnerre
- 14 pluie éclair tonnerre toute la nuit, pluie et orage
Aujourd'hui pluie = peu intervalle pas de pluie
pluie - pluie -

Janvier

131

- 19 Les travaux arrêtés hier, par le gel
se continuent - chez M. Goulette
liens = 200 figs
- 20 continuations - on pose également les
potences etc - 189 figs
- 21 Comme hier on travaille barrière
portables - 160 figs
- 22 barrière achevée pour les terminés
sans la couverture du puits de la toiture
- 128 figs
- 23 après-midi est allé à la messe - et couché
à 8^h du soir bonne nuit de repos pour
tous nos pauvres lépreux - Des prières !!!
- 24 Repos du dimanche - 8^e anniversaire de Jésus!
rien de particulier
- 25 commencer de l'herbe pour la toiture et
pour les 164 figs
- 26 La toiture des portables terminée ainsi que
la barrière - Fin des travaux - 180 figs plus pour
recompense de la bonne volonté des indigènes - pour
tous ces travaux entrepris antérieurement terminés avec
entrain et avec bon espoir j'ai distribué des clopes pour 124^{fr} et
d'une depuis le 7 janvier j'ai distribué 1321 figs de tabac
à 60 figs le kilo = 22 kilos à 6^{fr} = 132^{fr} plus 124^{fr} d'abonnement 256^{fr}
- 27 8 indigènes passent en revue la barrière - l'inspecteur
pour boucher les trous avec Goulette - Courtot
après une poste = 20^{fr}
- 28 Les messes d'hier sont allés prendre des Goulette
pour continuer à travailler 92^{fr}
- 29 2^{me} poste placée - on continue à boucher les trous
dans la soirée - la volaille est appelée et arrosée
au nouveau pouffelli - l'été est bien poussé - volaille terminée

Janvier

- 26 "jean-qui-rit" part pour la pêche -
pêche magnifique du poisson pour toute la
Cypresse.
- 27 - plus temps sombre - lamer rafale -
j'ai emprunté à la ligne 28k. de riz pour
la volaille enfermée -
= Jean qui rit au des de crainte mauvais temps
28. plus mer houleuse - quelques indigènes
continuent à braver les trous de la barrière
j'empunte à la ligne 28500 de produits = 126
- 29 Continuation et fin des travaux de braver
les trous de la barrière parallèle = 24 figes
- 30 = j'achois - cables pour les percheuses
tout est terminé = 36.
- 31 Les indigènes présents à Orala - reforment
le pont - de la Civiéro = l'ancien pont pourri -
à remettre à neuf en cocotiers -
Atkins agassi il vient à remi un petit courrier
j'ai écrit à M^r Lint pour avoir de la viande

février

- 1 Le pont achevé par le lieu Courtot -
plus temps à l'orage -
- 2 "jean-qui-rit" est allé à la pêche = rentre le soir
avec 8^h bonne pêche - du poisson pour toute la semaine
- 3 Chaleur forte - temps à l'orage - le soleil ardent
rien de particulier.
- 4 Chaleur accablante - Le youyou du village de Courou est
allé à passer en port de Alexandre - le 31 - jami est
allé à l'île aux chèvres prendre une tortue des grande bays.
- 5 "jean-qui-rit" est allé à la pêche - toujours chaleur accablante
temps à l'orage -

Février
6

7.

8

9

10

11

12

6 Jean qui rit fait un chargement de peville à courri
une cote d'indigène

7. Toujours forte chaleur, le soir Eclair
terme

8 On pose une couche de peinture à Jean qui rit
toujours même temps =

9 M^r Lind arrive de nuit à 1^h après midi, il
m'a porté sur madame 1 per. 80k. et 1/2 non bouf

10 pas de Courrier = Chaleur agréable etORAGE
après nuit Eclair terme

11 Le matin à 1^h arrivés à Orvala un bateau à voile
Florence Margiale et Lypin = porteur du bala
terapon = à 6^h du matin j'ai vu descendre on
claque les leviers et leurs voyages = bel et 1^{er} mar
le bateau de la grande traversée la foy = 1 de gemen
On attend au port le Courrier devant nous portés

12^{12^h rien rien} M^r Chouveau arrive dans la nuit avec le docteur
de pain = M^r Chouveau et en service - questions -
Demandes ^{novelle, q. a. d'Orval et Chouveau à Orval} et M^r Chouveau et le docteur font aller Chouveau
à bord de la Florence qui a levé son ancre vers 1^h 1/2 et remonte
beloignant sur port avec le côté de M^r Chouveau
= à 1^h 1/2 après midi l'Orval arrive, nouvelle charge
les marchandises remises les diodes = et à 1^h 1/2 l'Orval
sur paube =

14 M^r Chouveau sur son côté arrive vers 1^h 1/2 du matin
vient prendre le café de la maison - continue les visites
de la Florence apparaît nouvelle vers 10^h = elle est
et le docteur déjeunent avec nous et nous quittons à midi 1/2
et la Florence et elle vient devant l'ancre se dirigeant sur
paube = M^r Lind arrive à 2^h et l'Orval s'en va faire
qu'il y en a 3 indigènes portés pour lui par l'Orval

Février

- 14 (bis) La Florene et le cotre. craignent quoi? j'attendais -
restent à Ouala vers la tombée de la nuit -
- 15 La Florene et le cotre, par vent d'ouest quittent Ouala
vers 7^h du matin. bon voyage - -
- 16 Jean qui est est allé à la pêche - vent trop fort
triste pêche -
- 17 par l'Otway, j'ai vu une plus statue de bois vers
12^h = Vierge mais frotte l'on fait rien - Un chapellet
entoure le grouppe d'Id. du S. S. Claire = cette statue
a été placée le 19. sous Benoit VIII. recouvert d'un voile
Aujourd'hui à la réunion du soir, j'ai fait la benediction
solennelle de cette statue; d. P. du saint Esprit!!!
- 18 Les indigènes se préparent à manger les premiers épis
le mercredi des cendres. ils vont à la pêche - chaque jour
autant que le bon Dieu voudra = Aujourd'hui, Jean qui est
même à la pêche les indigènes de Ouala d'Houatou
je rends à la léproserie 60 bouteilles d'eau, preses
il y a quelques mois = Et j'interprète 40 b. vides
- 19 Courtot met en bouteille le vin rouge = 270 b.
Jean qui fait tuer un des porcs de l'infirmerie
Jean qui est et logier - les indiens -
- 20 Jean qui est à la pêche les indiens des porcs
j'ai participé à la léproserie 1 sac de riz.
- 21 Jean qui est à la pêche = c'est tout - 1^{er} bon d'élus
bonne pêche
- 22 Jean qui est à la pêche - et des pins =
triste pêche. cette nuit le gros temps commence =
- 23 la nuit précédente fort vent = le matin vent S. très fort
temps à Cyclone = après midi le vent retour à l'ouest.
- 24 Le temps est remis = sans pluie = vent tourné =
- 25 le temps un peu nuageux - On fait une fouaie de
pain. préparation pour la fête des ignames -

Février

20

27

20

Ma

Fevrier

26 Les préparatifs se font pour demain fête des
cigames = qui se passe au village de la conception -

27 Fête des cigames = cérémonie solennelle
au village de la conception = tous les premiers reues
j'avais fait faire 2 fournies de pain

Demain j'ai donné 3 lb tabac 90 pipes gembées
= j'ai aussi donné connaissance de la lettre de
M^r Gouverneur pour ce qui les concerne

28 Les indigènes ont nettoyé les chemins publics
ils ont employé le neutrin et une partie
de la poudre = 4 lb et plus de tabac distribué

Mars

1 Rien de particulier. Soleil ardent - Vent
Ouest -

2 Jean qui est à la pêche =
de rente est aux mariages =

3 Annonce de 3 mariages autrement rien de
particulier

4 On fait 2 fournies de pain pour les noces de demain

5 Fête de 3 mariages =

vers 10^h 1/2 du matin on mouille un coté = j'ai
un Européen, après midi, sont présents, j'ai un
Durois (son fils, un "lun" et 2 noirs) nous faisons de la
bêche (c'est pas le darsin) le bon fait les 8 ronds de
noirs donnez vers un fais de l'œuf (étaient plus
près de la oale) = j'avais, sous nous cela, 10 lb de
= j'en ai pas - du pain = j'en ai que deux pas
s'il sentait l'œuf dans à plein nez = nous allons faire
de l'œuf et parts = oui = j'ai annulé le mariage de
parts = et partent vers midi. après avoir acheté
le coprin de Cotton, qui leur donne 2 boîtes de bouf bouilli
= puis à côté avant à la nuit = et il vendra des œufs

Mars
6

Ces Européens ont demandé à acheter de la poudre
... On dit qu'il n'en est pas venu - j'en sais trop ceux de
out fait, leur colie mouille espère bas qu'Orville
- Et est parti le matin d'aujourd'hui

Je me suis et est allé chercher des farfettes à l'écrou
- Sous l'œil de ce voyage pour le destin de

7 Le temps change avec les heures dans le mauvais saison
Cependant pour le moment il n'y a rien à craindre.

Au reste ce que Dieu garde est bien gardé

8 Le vent tourne la mer enflé le vent pousse au Sud
je fais mettre la Jean qui est à l'écrou

9 Le vent d'ouest assez fort - mais beau soleil -
Aujourd'hui attendons le courrier -

L'Otway a mouillé vers 9^h après midi - Debarquement
des marchandises - Courrier a été et posté recueilli
l'Otway en route le cap sur le Nord - vers 6^h

10 - Rien de particulier - beau temps

11 - Quelques indigènes ont transporté à leur lieu les
marchandises, débarquées le soir de l'Otway
= plus tard vers 1^h après midi - et Lind est venu
prendre et porter son courrier et il est reparti aussitôt -

12 = Temps superbe - rien de particulier

13 - J'ai fait de l'écrou et venant demander quelle conduite
devent tenir les Belges qui sont à port et sur les - et
= je lui ai dit que c'est à ce sujet est - Goucheville

14 Vers 9^h du soir est venu mouiller la Florentine
portant 37 Européens - il est très tard; le débarquement
se fera demain -

14 Vers 6^h 1/2 du matin j'étais allé à la Florentine j'ai vu
les hommes des 32 Européens qui ont débarqué - ou les places

15 J'ai fait visite à tous les Européens intéressés
- je leur ai donné deux ou trois pipes de tabac -

Mars

137

- 16 = Hier soir forte pluie - le matin également
peut le temps s'est mis au beau -
un peu qui est allé à la pêche -
Cottin a fait demander les sœurs pour le
pauvre homme est bien malade!!!
17. Le matin orage petite pluie - peut soleil -
Hier. Apeas o gassi - m'a écrit une lettre et le
l'île - les pins - également Gregori de l'île
venant de port, a dépensé 100 offrandes pour
les Beligien qui font à petit bout retourner à Salod.
- 18 Rien de particulier - Cottin est bien pris - des piels
des mains - de la gorge - il est pris 3 fois par jour!
- 19 Beau temps - Cottin est dans le même état -
je suis allé le voir lui souhaiter la fête. S^t Joseph!!!
- 20 Tout comme ci-devant - Cottin est toujours le même!!!
et dans le même état -
- 21 Les nouveaux intèrvis commencent à débroussailler
à la faire un pays nouveau -
- 22 Je suis allé voir les intèrvis à l'ouest de l'île
on commence à travailler - à planter des patates douces
je suis vu Cottin en passant -
- 23 je suis fait visite aux intèrvis côté Est de l'île
je suis qui est allé à la pêche
- 24 pluie toute la nuit précédente, et elle a continué
aujourd'hui sans presque discontinuer -
- 25 Comme hier pluie peu forte mais continue
elle a cessé un peu après midi -
- 26 = Comme hier - pluie continue - tout le jour
elle a cessé vers la soirée -
27. Elle ne pleut pas mais le temps semble nuageux
pluie a recommencé -

Nov
Mars

28

beau temp. - beau soleil - mais le
temp. de l'eau

29

= temp. passable = nuages soleil - vent
tournoyant =

30

vent fort - tournant à l'orage =

Cottin est toujours dans le même état -

31

à 11^h $\frac{1}{2}$ du matin a mouillé la Vierge
petit allé a bord - au convoi de la paille 2 chevreuils
et 9 de bœuf - pluie toute la matinée - la soirée
peu de pluie =

Avril

1

Pluie orage éclairs tonnerre - jusqu'à vers 8 heures
- plus le vent fort S E - E

Quelques intéressés de porcelaine arrivés sont venus
faire visite au D^r, pour que - Soleil - fort vent -

Les gens de la Conception ont porté des vivres
aux nouveaux débarqués -

2

Les gens de St Louis et de St de les premiers ont porté
des vivres aux nouveaux arrivés - et à l'école par exemple
Eux ensemble, ont fait le chemin qui va du
jardin à l'école les porcelains et chez les barreaux
Ces derniers ont travaillé depuis ce matin -
à Croix 9 fin de l'après - au matin de l'après
Le D^r Luit est venu me porter un peu de sel
Coton 63 = 70⁺

3

- Jean qui est venu à avec plusieurs intelligents
de porcelaine pour voir le pays

4

Cottin ne va pas mieux - il me envoie 81 jours
lui faire venir des d'œuvres quelques articles commestibles

9

Les intéressés de porcelaine débrouillent - ils parviennent
contants =

avril

139

6. Jean-qui-rit-cerubut par Nazaro a port des
poules à la pêche. Beau temps = quelques un
se préparent des bois pour se faire une cuisine
7. Sameau - beau temps - beaucoup de monde
à l'office du matin. Les chetebidai veulent
apprendre le caté de la moten et de l'anglais
en disant ainsi qu'ils le savent
8. Temps douteux. Les poules se préparent à
se construire une cuisine case.
9. Nous attendons le courrier - pluie dès le
matin. Et L'ind arrive vers midi
courrier arrive à 9^h du soir débarquement
de nombreux colis - transmission de lettres
actives et papiers
10. L'otwa, parti ce matin vers 7^h - Et L'ind aussi
est reparti pour port = les indiens transportent
les marchandises = chèvres, riz, etc et etc
11. Jeudi saint - tout le monde reste calme
Les célébrations se font bien -
12. 1^{re} distribution des écrits envoyés par la Société
publique de la ville -
13. Distribution à Maguilla d'une chaise
du sucre thé - etc =
14. grâques = 7^{le} fête ^{commémorative} 18^{le} chers ont et deux heures
aucun festin dans tous les villages
15. = temps sombre à la pluie. Cotton dit qu'il se
présentera lui-même = après midi on a ouvert
2 quipps de riz par le charité publique de la ville
tous les effets ont été déposés à l'infirmerie
16. Les four ont fait trier de l'ortie - 100 livres de 4"
plus quelques grandes chaises = 10 meermits = Et l'effe
tabac - ligne de per - hommes ~~les~~ tomates et etc

avril

- 17 Les objets de la table hier ont été distribués
en grande partie. Selon les villages -
le reste est gardé en réserve
18. beau temps -- bateau jette de charge sur le port
- et le vent arrive vers 6^h du soir =
- 19 Pelopée s'élève au soir vers 10^h - et rapporte
à midi vers 6^h - et le vent III rapporte vers 10^h K.
et une tempête de vent 165°
= Gallipoli et de la mer ^{un peu de} est mauvais au large de la
pôle le vent est, dit, vent - même
- 20 Cottin fait appeler les boues qui se ressemblent, il
demande quelques semaines, il veut me voir =
- 21 Je suis allé voir Cottin, qui dit être changé.
moins le arthrite et la corne, il prie un peu
il parle à tous ceux qui lui ont fait quelque tort -
- 22 j'admire de voir malades je vais voir Cottin, qui se
dit changé =
- 23 Cottin est toujours dans de meilleures dispositions
mais il souffre beaucoup.
24. Rougier est bien malade ainsi que Cottin
- ils peuvent me faire appeler au moment !!
- 25 Améthysade de maux de pain et de maux de tête
- je souffre beaucoup. rhumatisme plusieurs jambes
parties fatiguées =
- 26 Je suis toujours dans le même état, sans force
je confie mes malades à la S^{te} Vierge !!
- 27 Clopin de bon avec un bon bateau je vais de faire
un service. Et je suis arrivé 2. 3 fois un instant
pour aller au meeting - mon état ne change pas!
- 28 mon état est le même = sans force
- 29 comme me hier impossible d'aller voir les malades:
- 30 toujours le même, la nuit presque brisée je ne suis pas

Ma

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

Mai

191

1. Mes jambes refusent de me porter le moindre
maître, ni s'astreindre que la volonté de Dieu le fasse —
2. pas de changement — au contraire les pieds les jambes
enflent de plus en plus — par irritation —
3. Comme hier, je fais visiter les malades — et je prie pour
c'est tout ce que je puis faire
4. Remue intérieurement des choses malades, ne peuvent pas aller
le soir est venu à l'église se faire administrer les
sacrements —
5. Un indigène de thyse est mort j'en ai pas pu
faire la signature — le P. P. Sanguin s'en est chargé —
6. Mon état ne change pas mes jambes ne peuvent
me porter — j'ai beau avoir bien et bien dans la rue
7. Je suis le même — pas de changement — qu'arrivera-t-il
à la volonté de Dieu —
8. Je suis allé et elle faire un voyage de bois de la pour
les allures — mon état est pareil
9. Arrivée de M. M. Loub —
à 9^h après midi et d'après en un moment
déchouffe les marchandises — transmission des quelques
actes et papiers — Et tout rentre dans le silence
10. à 6^h matin l'obs. de dix sur 110^h — On transporte
les différents actes... l'obs. — et les lances de pied
est en vue vers les 10^h matin —

Le P. Villard est mort à Nègre le 31 Mai 1899. Et est enterré avec
les livres qu'il a envoyés au ciel avant lui.

... Et cum Layaro quondam paupere eternam
habeas requiem !!!

2
2
juillet, 19 C'est le 9 de ce mois, vers 6 h. Du soir, que je suis arrivé ici à bord du Triado. Je viens remplacer le P. Villard que Dieu a rappelé à lui. J'ai commencé mon ministère par le baptême d'une enfant née à Belap. J'ai déjà enterré 2 personnes. On meurt vite par ici à ce qu'il paraît. Jusqu'à présent je me suis occupé à m'installer et à prendre connaissance de ma nouvelle mission qui est bien triste puisque je n'ai que des lépreux pour paroissiens. Mais qu'importe! Ce sont des hommes qui en valent bien d'autres, puisqu'ils sont enfants de Dieu comme tout le genre humain. En avant donc et vive la besogne du bon Dieu! Il y aura plus de mérites ici que partout ailleurs, dès lors que la nature y trouve moins son compte. Du reste le temps passe si vite, tant le travail abonde pour se mettre au courant de tout ce qui concerne Belap tel qu'il est actuellement.

D. Moris.

27
L'indigène Uta de Mari et protestant n'a dit avant-hier qu'il voulait se faire catholique. J'en ai parlé à Mllein un des chefs de Mari qui consent à la démarche de Uta, et qui donne sa signature ici pour marque de son consentement.

D. Moris, Mllein, Paris.

17
17
J'oublie tous les jours ce pauvre cahier dont le souvenir me revient aujourd'hui, parce que c'est le jour où j'ai dit adieu à mon pays natal, que de morte depuis cette époque dans mon cher Val d'Aoste. Le 10 courant le courrier m'a amené le M. S. Chaboissier qui est resté avec moi près de deux heures. J'en ai deviné, lorsque je venais de baptiser un homme de Noye, grande émotion sur ma route. Nous voyions une grande fumée, et nous entendions des cris. Hélas! pensais-je, le feu brûle la maison de la sœur ou bien celle de ses filles. Non, Dieu merci. Le feu ne brûlait que l'herbe... Comme je vois le feu depuis l'incendie que j'ai vu à Thio au mois d'octobre 1873!

Le vent est bien fort depuis peu d'un mois, et il souffle tout. La pluie nous ferait tant de bien, et je la demande tous les jours au bon Dieu. Toutes les plantations ont soif, et l'eau ne coule plus derrière ma maison.

5 gbm

Hier soir à 11 h. 1/2, je suis réveillé en sursaut par M. Courtot qui me crie: Père, je viens vous dire que Sévère et Séraphin sont nuyés, ainsi que Théophile et Placide de Soube. Dans la soirée j'ai vu arriver ~~gère~~ qui s'était sauvé à la nage. Il pensait que Séraphin et les deux hommes de Soube étaient tous nuyés.

6 gbm

Dans la matinée, on m'a annoncé qu'on voit de la fumée sur une îlot. Serait-ce Séraphin et les deux autres? Vers midi j'ai vu arriver Séraphin qui avait pu aborder sur une île dans la nuit du 4. Hélas! les deux hommes de Soube sont bien définitivement nuyés.

9 xbm

Que Dieu soit béni! Voilà le N. S. Gentla qui arrive!!!

river in
e Dieu a
le baptême
mes. On
je me suis
na nouvelle
lepreux
qui en
reuve tout
ue de
illeurs. Si
rent le
mettre au
t actuellement.
boris;
ant hier
llein un
et qui
usement.
ris.
me revient
pays natal.
Le 10
est resté
ais de
non route.
Des cris. Hélas!
de ses filles.
me je vais
tobre 1873!

M-J.DUBOIS S.M.

ETAT POPULATION DE BELEP

DU DEBUT (1790) à OCTOBRE 1904.

Note de l'auteur:

CE REGISTRE A ETE COPIE SUR UN REGISTRE ECRIT
PAR LE R.P.GUITTA.

LE R.P.GUITTA Y AVAIT REUNI LES NOMS DE TOUS
LES INDIGENES DE BELEP (TRIBU), EN SE SERVANT
DE DIFFERENTS REGISTRES, MEME CEUX DE LA LEPROSERIE.

N ^o du registre	Village	Noms	Epoux ou épouse	Date du mariage	Père et Mère	Enfants	Frères et Sœurs	Nais. même année	Bap. même année	Morts
91	St Pierre	Henri Maonjey, Moue aca	Philomène Oni	avant Baptême	Eldazar Umène —	Gal		1825	15 juillet 1856	20 juillet 1856
2	St Anne	Angèle Kania			Louis Kali Lucia Palmi		Marcelo Paulo	1840	22 mai 1857	6 juin 1857
3	St Marie	Joseph Buak			Hippolyte			1805	26 juin 1857	28 juin 1857
4	St Anne	Moycio Teague			Hippolyte Teague Mariamne Pija		Jeddi Stephanie Louisa	1853	27 janv. 1858	29 janv. 1858
5		Anne Mudinda						27 janv. 1858	27 janv. 1858	29 janv. 1858
ARCHIVES ARCHEVECHE Nominés										
6		Stanislas Dyome						17 fév. 1858	17 fév. 1858	17 fév. 1858
7	St Anne	Paulo Bai	Lucia —		Louis Kali Lucia Palmi		Marcelo Angèle	1835	26 fév. 1858	27 fév. 1858
8	St Anne	Jean Donawet Phale			Philippe Buddile Phale Madeleine Nou		Athamas G Zepherin Eustelle	1 Mars 1858	8 mars 1858	16 mars 1858
9	St Marie	Frédéric Ualath Phale			André Poing Phale Anne Gimbat		Nazari Calonie Maximino	1856	18 avril 1858	18 avril 1858

N°	Village	Noms	Conjoint	Dote Mariage	Parents	Infants	Filles Soeurs	Naissance	Baptême	Mort	N°	Village
10		Elisabeth Kaabomua	Guillaume Pansa	A.B.				20 avril 1838	29 avril 1858	30 avril 1858	20	
11		Pierre Tebat						6 juin 1835	5 juin 1858	6 juin 1858	21	
12	St Anne	Norbert Polo			Joseph Kagaa Agnes Kldindapi		Hermette Eustrope Justine Anthème	juin 1858	6 juin 1858	17 juin 1858	22	
13		Elisabeth Dyagagne						1820	25 juin 1858	26 juin 1858	23	Ste Marie
14		Laurant Dyaline Thale	Buara	A.B.		Julie		1818	6 sept. 1858	7 sept. 1858	24	Ste Marie
15		Alphonse Bulague						1848	19 sept. 1858	21 sept. 1858	25	
16	St Marie	Matthieu Uari Mwéaou	Claudia Duan		Jolor Mwéaou Théodore Thédard	Victorin Utrou Alphonse Adèle Melania		1815	21 sept. 1858	24 sept. 1858	26	
17	St Pierre	Marie Tabuadi			Théodore Korot Rosalie Undie		Martha Anatole	1858	2 oct. 1858	18 1/2 1858	27	
18	St Pierre	Marthe Muan			Théodore Korot Rosalie Undie		Marie Anatole	1858	2 oct. 1858	26 fév. 1859	28	
19	St Pierre	Théodore Korot	Rosalie Undie	A.B.		Marie T. Martha M.		1808	6 oct. 1858	10 oct. 1858	29	

naissance	Baptême	Mort	N°	Village	Noms	Compéint	Date Mariage	Parents	Enfants	Frères Sœurs	Naissance	Baptême	Mort
20 avril 1838	29 avril 1858	30 avril 1858	20		Martin Dywe						1812	28 oct 1858	10 oct 1858
6 juin 1835	5 juin 1858	6 juin 1858	21		Luce Bobonègue						1820	13 oct 1858	13 oct 1858
juin 1858	6 juin 1858	17 juin 1858	22		Augustin Anèk						1813	14 oct 1858	31 déc. 1858
1820	25 juin 1858	26 juin 1858	23	Ste Marie	Marie Nènème	Pierre A.	a. B.				1829	27 janv. 1859	5 déc. 1865
1818	6 sept. 1858	7 sept. 1858	24	Ste Marie	Scolastique Nabugue						1832	10 fév. 1859	27 juill. 1876
1848	19 sept. 1858	21 sept. 1858	25		Martin Fueh						1809	6 mars 1859	7 mars 1859
1815	21 sept. 1858	24 sept. 1858	26		Alphonse Piri						1804	22 mars 1859	25 mars 1859
1858	2 oct. 1858	1874	27		Anne Guimbot	André Pacne Thalé	A.B.		Fradéric		1802	22 mars 1859	24 mars 1859
1858	2 oct. 1858	26 fév. 1859	28		Joseph Bamin						1801	10 avril 1859	10 avril 1859
1808	6 oct. 1858	10 oct. 1858	29		Joachim Nombawé						1799	9 avril 1859	10 avril 1859

N°	Village	Noms	Conjoint	Date Mariage	Parents	Enfants	Grands Sœurs	Naissance	Sept	Mois	N°
30		Jean Ulivera						1840	29 mai	1 juin	40
									1859	1859	
31	Ste Anne	Louis Kali	Lucia Paime	a b		Marcelo Paulo Angela		1817	1 juin	1 juin	41
									1859	1859	
32		Anne Baïudane						1810	2 juin	10 juin	42
									1859	1859	
33		Camille Munda						1808	18 juin	24 juil.	43
									1859	1859	
34		Laurent Tegala						1803	13 août	14 août	44
									1859	1859	
35		Elisabeth Mabeu						1818	17 août	18 août	45
									1859	1859	
36		Abraham Paarabua	Sera N.	a. b				1800	18 août	21 août	46
									1859	1859	
37		Augustin Beli						1830	1 sept.	21 sept.	47
									1859	1859	
38		Marie Dumbuat						1825	22 sept.	25 sept.	48
									1859	1859	
39		Tito Abuaguet						1815	3 oct.	7 oct.	49
									1859	1859	

1850	Sept.	Mort	N°	Valley	Noms	Conjoint	Date Mariage	Parents	Infants	Freres Sœurs	Naissance	Bytème	Mort	t.
840	29 mai 1859	1 juin 1859	40		Jean Nabo						1803	25 nov 1859	25 nov 1859	
814	1 juin 1859	1 juin 1859	41		Joseph Burdawi						1800	15 déc. 1859	18 déc. 1859	
810	2 juin 1859	10 juin 1859	42		Anna Käyep						1790	5 déc. 1859	16 déc. 1859	
808	18 juin 1859	24 juil. 1859	43	Ste Marie	Amabili Wahulo 1 Waculo Mwadau	Eugénie B Anais T Mwadau	a. b. 28 mai 1866	Budone Cely (de Calade)	Eugénie Michel Samuel Hippolyte Marie Eugénie		1815	25 déc. 1859	30 mars 1877	
803	13 août 1859	14 août 1859	44		Joseph Joïdon						1816	25 déc. 1859	13 mars 1861	
818	17 août 1859	18 août 1859	45	Ste Marie	Timothée Wai Bouanawé	Jeanne K Jélicé P Dorothee P.	a. b. a. b. 20 oct 1869		Théotime		1831	25 déc. 1859	14 mai 1877	
800	18 août 1859	21 août 1859	46	Ste Marie	Grégoire Kaba	Rosa P.	a. b.				1819	25 déc. 1859	1 oct. 1864	
830	1 sept. 1859	21 sept. 1859	47	Ste Marie	Petro Wacéwano Wacéwano	Abuak Anna Ela	a. b. a. b.		Octavie P. Sté Clotilde		1827	25 déc. 1859	15 mai 1867	
825	22 sept 1859	25 sept. 1859	48	Ste Marie	Pierre Agna	Marie Némondra	a. b.				1815	25 déc. 1859	22 mars 1863	
815	3 oct 1859	7 oct 1859	49	Ste Marie	Jean Mayawé	Virginie Héquet	a. b.		Donatée Zod		1812	25 déc. 1859	22 nov. 1864	

N°	Village	Noms	Conjoint	date mariage	Parents	Enfants	parents secours	naissance	bapt.	mort	N°	V
50	ste Marie	Boniface Kote	Seraphine Uadyala	a b		Paul Eulalie Thérésia		1809	25 déc 1859	12 août 1865	60	
51		Dominique Unigon	Zette T	4 sept 1862	Joseph Karindan Emilie Maria	Dominique	Camilleo. Théodora	1843	25 déc 1859	16 déc 1869	61	
52		Midora Sileu	Dominilla H. Hermine H.	24 mars 1860 21 sept 1870	Nagui Dard	Lybie Josephine Clotilde		1841	25 déc 1859	31 oct 1876	62	
53		Justin Uabulax	Léocadie	a b.		Louis Eugène		1810	25 déc 1859	29 oct 1873	63	
54		Samuel Bolo Mwéou mort au Nakaya de Tumbili	Marie		Théobouat Mwéou Bualdin		Alphonse Uere	1825	25 déc 1859	5 avril 1875	64	
55 grêches après Amabili	ste Marie	Alphonse Uere Mwéou	Melanie U. Mwéou Lucie	a.b. 31 juil 1865	Jéobouat Mwéou Bualdin		Samuel B	1842	25 déc 1859	19	65	
56		Eugénie Biagogo	Amabili Wahulo Wawulo	a b		Jama (non baptisé)		1825	25 déc 1859	4 mars 1866	66	
57	ste Marie	Melanie Uengue Mwéou	Alphonse Uere Mwéou	a.b.	Mathieu Ueri Mwéou Claudia Dudu		Victorin Alphonse Adèle	1843	25 déc 1859	14 mars 1844	67	
58		Marie Dyugimbrat						1840	1 janv 1860	4 fév 1860	68	
59		Julien Zequi						1830	1 janv 1860	4 fév 1860	69	

naissance	dept.	mort	N°	Village	Noms	Conjoints	date mariage	parents	enfants	petits neveux	naissance	dept.	mort
1809	25 dec 1859	12 août 1865	60		Gilles Tava						1828	4 fév 1860	20 fév 1860
1843	25 dec 1859	16 dec 1869	61		Guillaume Paura	Elisabeth	a. b.				1825	4 fév 1860	20 fév 1860
1841	25 dec 1859	31 oct 1876	62	Ste Marie	Gilles Bordomalat	Maurice J.	a. b.				1823	16 fév 1860	21 fév 1860
1810	25 dec 1859	29 oct 1873	63	.	Stanislas Kalon			Basilie Piero Martha K.		Fé o. Elise Emmanuel	1849	17 fév 1860	22 fév 1860
1825	25 dec 1839	5 avril 1865	64		Anne Paula						1830	19 fév 1860	26 fév 1860
1842	25 dec 1859	19 1863	65	St Joseph	Stanislas Kobica	Angela Tuang	21 mars 1898	Fabiano Moxp seraphine D.	Victoire	Jondez Benoit Beullem André Joseph Bromani Jerrand Stéphane Sophia Ladelle Madeline	1860	22 fév 1860	
1825	25 dec 1859	4 mars 1866	66	Ste Marie	Angela Paula						1819	23 fév 1860	7 mars 1860
1843	25 dec 1859	14 mars 1844	67		Barthélemy Tulangui	Honorine A.	a. b.				1820	23 fév 1860	23 fév 1860
1840	1 janv 1860	4 fév 1860	68		Hyacinthe Malot						1819	25 fév 1860	10 mars 1860
1830	1 janv 1860	4 fév 1860	69		Anselme Bury			Alexis E Christine B.		Cyrille Cétilie Robert	1835	26 fév 1860	28 fév 1860

N°	Village	Noms	Conjoint	date mariage	parents	enfants	frères et sœurs	naiss.	bapt.	mort	N°
70		Bisca Delan						1855	26 fév 1860	10 mars 1860	80
71		Euphrasie Tambua						1859	29 fév 1860	29 fév 1860	81
72		Marguerite Puaricawé						1860	2 mars 1860	3 mars 1860	82
73					Vénée B. Célestine Puaricawé			1855	3 mars 1860	14 janv. 1861	83
74	St Anna	Theodore Mudu						1859	9 mars 1860	18 mars 1860	84
75	St Joseph	Gervais Tan						1856	9 mars 1860	19 juillet 1876	85
76		Abel Tay						1860	9 mars 1860	23 mars 1860	86
77		Catherine Muala						1858	10 mars 1860	11 mars 1860	87
78	St Marie	Isabelle Kaabo	Theodorica Uanoguai	21 mars 1864				1845	10 mars 1860	14 avril 1869	88
79		Odille Gae'a						1849	11 mars 1860	18 mars 1860	89

naiss.	bapt.	mort	N ^o	Village	Noms	Cognat	Date Mariage	Parents	Enfants	frères et sœurs	Naiss.	Bapt.	Mort
1855	26 fév 1860	10 mars 1860	80		Joseph Bualawé						1858	11 mars 1860	18 mars 1860
1859	29 fév 1860	29 fév 1860	81		Augustin Reicat						1859	31 mars 1860	21 avril 1860
1860	2 mars 1860	3 mars 1860	82		Abel Mudao						1860	25 mars 1860	11 avril 1860
1855	3 mars 1860	14 janv. 1861	83	Ste Marie	Angèle Touli	Jean B. Gervais G. Benjamin T.	30 juill 1866 28 juill 1869 27 nov 18	Dang Tirawé	Celestin Jalatas Jalatas Salome Ursule Claire		1848	25 mars 1860	29 août 1904
1859	9 mars 1860	18 mars 1860	84	Ste Anne	Mariette Nobone						1850	25 mars 1860	6 avril 1860
1856	9 mars 1860	19 juillet 1876	85		Lucie Taluá	Colomban a.b. M.					1830	25 mars 1860	28 mars 1860
1860	9 mars 1860	23 mars 1860	86	Ste Marie	Anselme Tot			Hilaire Tot Pauline Téri		Séverie Nicolas Totamillone Boniface gregoire	23 janv. 1859	28 mars 1860	22 oct. 1863
1858	10 mars 1860	11 mars 1860	87	Ste Anne	Joseph Kagdo	Agnes Udi.	a.b.		Eutrope Justine Hermette Norbert Anthelme		1820	8 avril 1860	16 avril 1860
1845	10 mars 1860	14 avril 1869	88	Ste Marie	Philémon Tilawa	Cécile M.		Sérapie Jean de Jules Abel le 10/10/1911	Sérapie veuve de Julio rombica avec Roberte le 10/10/1911		1815	2 avril 1860	8 avril 1860
1849	11 mars 1860	18 mars 1860	89		Bonaventure Uelago						1857	9 avril 1860	19 avril 1860

NB le P. Puchin n'a pas trouvé cette Sérapie sur un registre de baptême

N°	Village	Noms	Epoux	Date Mariage	Parents	Enfants	Paroisse sacree	Nais.	Bapt.	Mort	N°	Village
90		Jednee Baendara	Celestine P	a. b.		Christine		18 1860 12 1860	14 avril 1860	100	St Am	
91		Jacob Bodu						13 avril 1860	14 avril 1860	?	101	
92		Claude Bualap	Daria J.	a. b.		Pie		1824 1860	16 avril 1860	18 avril 1860	102	
93		Judith Kongga	Nicolas T	a. b.				1822 1860	23 avril 1860	25 avril 1860	103	St Ka
94	St Anne	Joseph Jaman	Gertrudag	a. b.				1820 1860	28 avril 1860	29 avril 1860	104	
95		Louis Kaigaya						1840 1860	21 mai 1860	26 mai 1860	105	
96		Colomban Modile	Lucie T.	a. b.				1814 1860	5 mai 1860	19 juin 1860	106	
97		Patrice Bualbat	Martha B.					1811 1860	18 juin 1860	19 juin 1860	107	St Mar
98		Paul Kole			Boniface Serapbanat.			1841 1860	30 juin 1860	31 oct 1866	108	
99		Alfre Gaa						1835 1860	18 juillet 1860	19 juillet 1860	109	

Bapt.	Mort	N.	Village	Noms	Epoux	Date Mort	Parents	Enfants	Pres. et seurs	Nais.	Bapt.	Mort
12 avril 1860	14 avril 1860	100	Ste Anne	Louis Burdycas	Témua Kathalia	a. b. a. b.		Zette T. Judwine Valentin O.		1819	31 juillet 1860	4 avril 1860
14 avril 1860	?	101		Joseph Mualema						1817	26 avril 1860	3 sept 1860
16 avril 1860	18 avril 1860	102		Louise Sabath	Carole D.	a. b.				1813	3 sept 1860	3 sept 1860
23 avril 1860	25 avril 1860	103	Ste Marie	Mariette (Manniguen) Kombelene			Sebas Theotista		Maximien Eldazar	1850	17 sept 1860	18 sept 1863
28 avril 1860	29 avril 1860	104		Eugénie Thimbuas						1812	21 sept 1860	4 oct 1860
21 mai 1860	26 mai 1860	105		Pélagie Mualwai						1804	21 sept 1860	10 oct 1860
5 mai 1860	19 juin 1860	106		Pétronille Poma						1808	6 oct 1860	25 juin 1861
18 juin 1860	19 juin 1860	107	Ste Marie	Scraphine Gorik	Azathon	a. b.				1815	9 oct. 1860	18 oct. 1861
30 juin 1860	31 oct 1866	108		Hippolyte Mualu	Pradimbat Elisabeth	a. b. a. b.		Vidali Stephanie Louisa		1815	1 nov 1860	9 avril 1865
18 juillet 1860	19 juillet 1860	109		Gerard	Victoria H.	a. b.		Gerard		1818	1 nov. 1860	5 avril 1865

N ^o	Village	Noms	Conjoint	Mariage	Parents	Infants	Ann. et ann. nais.	Capt.	mort	N ^o
110	St Joseph	Martial Tualue David Jeanne	Beatrice Stanisla A	a b 8 nov 1881	Nigat Genevieve Tuganon	Donatex. Abel Thrononio. Hippa Blanoit. Jos. p. Rebecca Abel Victoria	1830	1 nov 1860	Janv. 1898	120
111	St Joseph	Medard Bueli	Cecilia Dorothee Joh	a b 21 mai 1868			1818	1 nov 1860	12 Jan 1868	121
112	St Joseph	Laurent Phamuand Tey a over	Aglae p Therese a d	a b 20 mai 1878	Pio Duali Goli	Serene. Pio. Anasthas Lino. Gervais Pio. Jean Paulo. p Seraphina Jean Baptiste	1836	1 nov 1860		122
113	St Marie	Carole Damprier	Louisa d. Pelagie g.	a. b 13 juillet 1861	Abuduan Bolondap	Hubert Carole	1823	1 nov 1860	15 avril 1865	123
114	St Anne	Xaveri Kerawith	Mirellene Alion	a. b.			1828	1 nov 1860	22 juillet 1864	124
115	St Marie	Joachim Pelewit	Blandine H. Jerome m. Caroline	23 sept. 1863 7 jan 1869 8 mai 1881	Net Mauv Jambé	Hector Benjamin Philippe	1839	1 nov 1860	2 sept 1903	125
116	St Marie	André Joan Thale	Saya Gumbat Philomene Oni	a. b. a. b. a. b.	Kagu Thale Paina	Nazari Celine Frederic	1825	1 nov 1860	10 avril 1866	126
117	St Marie	Raphael Uiao Bouvan Bouvan	Phonisia Anna Elisabeth	a. b. 19 sept 1866 18 mai 1875		Maria Emiliana Jelica Sylvie	1839	1 nov 1860	1877	127
118	St Marie	Delphin Jornan Bouvan	Albertine Ludwiga J	a. b. 6 juin 1881	Muelo Jig	Jornan Ludwiga Christine Jean	1840 1840	1 nov 1860	1878 1878	128
119	St Marie	Prosper Aé	Symphorose	11 nov 1861	Muelo Digne	Honorio Euphémie André Christine	1829	1 nov 1860	24 oct 1870	129

apt.	mont
1 nov 1860	Janv. 1878
1 nov 1860	12 fev 1868
1 nov 1860	15 avr 1865
1 nov 1860	22 juillet 1864
1 nov 1860	2 août 1903
1 nov 1860	10 avr 1866
1 nov 1860	1877
1 nov 1860	1878 1878
1 nov 1860	24 oct 1870

N°	Village	Noms	Conjoint	Mariage	Parents	Enfants	Père et mère	née	apt.	mont.
120		Samson Buaibanda	Josephine R.	a b				1826	1 nov 1860	15 avr 1878
121		Bertrand Kaguna	Ngacagnam Christine Agatha Séronia	a b a b 1864 16 nov 1868	Uangui Mudagan	Macaire Antoni Zephyrine Sébas Séna An Arnette		1814	1 nov 1860	20 fev 1870
122		Victor Kéhero	Anais Talaon	a. b.		Claire		1834	1 nov 1860	17 août 1864
123		Etienne Budman	Theodosie Thera	a b	Kondak Zoi	Lucia Eug Marie	Paulin	1826	1 nov 1860	2 déc 1893
124		Romain Zarue Pitili	Juliana B.	a b	Uogada Segunda Barani	Stephano Joseph Paisme Alexandrine Vital Paul Martha	Caroline	1835	1 nov 1860	6 nov 1884
125		François Yano	Alexandrine	a b				1835	1 nov 1860	24 fev 1862
126		Agricola Boudgui	Colombe N.	a b				1820	1 nov 1860	5 juin 1865
127		Mathieu Buawro	Demetria U.	a b				1819	1 nov 1860	7
128	14 Pion	Mathurin Tao	Blandine Shora T Laurell Clementine	11 nov 1864 1867 1 nov 1880 1 oct 1882	Doube Hyacinthe Terandi	Simon	Delphine	1840	1 nov 1860	1872
129		Alban Dolo	Georgetta Radeconde	a b 12 juin 1871	Bérat Ualruath	Dieudonné Cécile Marie-Rose Colomban		1843	1 nov 1860	3 août 1879

N ^o	Village	Noms	Conjoint	Mariage	Parents	Enfants	pre. et ann.	Nais	Dept	Mois
130	St Joseph	Hilarion Binde						1844	1 nov 1860	3 oct août 1862
131		Theophile Haya	Jeanne D	4 oct 1862	Mero Martha Bulei	Victor Rosalie Immanuel Gertrude Victoire Philippe		1830	1 nov 1860	20 sept 1872
132		Stavron Ueu						1807	1 nov 1860	3 oct 1862
133		Amélie Pugo	Hyacinthe Martha Bulei	a b a b				1830	1 nov 1860	7 dec 1863
134	Ste Marie	Maximin Fonda	Eulogie Euphrosine Oraxida	11 jan 1867 28 sept 1868 2 août 1873	Thalo Liza	Clement Clement	Nazari Clemente	1844	1 nov 1860	
135	Ste Marie	Remy Juyet	Adelaide Tain	26 janv 1864	Berni Mariame	Clemente Anselme Ambroise		1826	1 nov 1860	24 sept 1881
136	Ste Anne	Aloysio Joun Jarik (ancien catholiste à Calude)	Candide Pigo	2 janv 1865	Bury Jarik Claudine Quadaem	Polycarpe Philomnie Thomé Immanuel Sera Brigitte Adelpha Gaudonnie	Abel	1844		
137	Ste Anne	Berdinond Kadibo						1813	1 nov 1860	24 août 1865
138	Ste Marie	Victorin Udrou	Sylvia Anais T	at 2 mai 1878	Mathieu Uari Claude Quav	Felix Selicia Mariame Abel Henri Benjamin	Alphonse Malanie Adèle	1840	1 nov 1860	3 nov. 1902
139	Ste Marie	Mabert Tule	Getulie G	31 août 1864				1840	1 nov 1860	6 juillet 1867

1 oct	3 oct
1 nov	20 sept
1 nov	3 oct
1 nov	7 dec
1 nov	24
1 nov	24 sept
1 nov	3 nov
1 nov	juillet

N ^o	Village	Noms	Conjoint	Mariage	Parents	C. d. t.	Pris et	non	haut	mont.
N ^o						Infantes	Pris, d'occur	Nais.	Pris	Mort
140		Elisabeth Kangué	Hippolyte M Raphaëlle	ab 19 sept 1866		Stephanie Louise		1840	1 nov 1860	22 juin 1872
141		Madeleine Jean	Philippo Rosa Jacobo Th	ab 22 sept 1867		Justelle D Zephyrin D Athanasie G Jean D Bernold	Madeline M.	1847	1 nov 1860	16 nov 1863
142		Victoire Uaibi	Gerard Agapito T	ab 22 juil. 1866		Gerard		1846	1 nov 1860	15 août 1866
143		Louise Uaguemagui			Hippolyte M Elisabeth Kangué		Seddi Stephano	1860	1 nov 1860	1 dec 1890
144		Zita Tadya	Dominiquell Macario J.	4 nov 1862 4 oct 1880	Louis Ducyayo Theresa	Dominique Macaria	Ludwina Valentin O	1842	1 nov 1860	20 juin 1895
145		Felicite Puaquia	Timothée Uai Baudanawe	ab				1840	1 nov 1860	16 sept 1868
146		Thérèse Maagala	Raphaël Uedyo	ab	Henri Boniface Julien Antoine	Mercen Emileona Sylerie Belice		1840 1839	1 nov 1860	3 août 1866
147		Scraphine Uadyola	Boniface Kole	ab		Paul Eulalie Theresia		1824	1 nov 1860	24 mai 1867
148		Rose Pueon	Grégoire Anapito Tadalaan	ab 24 sept 1866		Paula M		1838	1 nov 1860	3 fév 1868
149		Margarita Dejan	Wa			Adelaide		1825	1 nov 1860	3 fév 1865

N	Village	Noms	Conjoint	Marriage	Parents	Enfants	frères et sœurs	naiss.	Capt. ms
150		Philomène Oni	Adrien Paen	ab				1825 7 nov 1860	7 mai 1875
151		Alexandrine Uedya	Raymond Kamadé	24 nov 1860	Mande Trat	Odilon		1843 1 nov 1860	18 7
152		Apollonie Karedget	Thomas Imoan	ab		Arsène		1828 1 nov 1860	15 mai 1872
153		Mathilde Dyanu	Buagu Marino	ab 25 sept 1861	Simon Euarat Gornawa	Paschasie Aurelie		1840 1 nov 1860	7 mars 1866
154		Anais Taldon Mwean	Victor Keharo Amabili Uaulo Victorin Mwean	ab 20 mars 1866 20 mai 1878	Bertrand Mwean Gnagnan	Claire, Abel Eugenie Michel Samuel Hyppolite Julie Eugénie Abraham	Antoni Bond Macaire Zephyrin Amalie Sennis	1842 1 nov 1862	7 mars 1873 oct 1877
155		Martine Muyet	Buawa Ligori Buwén	ab 25 juillet 1861	Noyah Bualambot	Abrien M	Albuelo	1826 1 nov 1860	1 nov 1872
156		Raymond Kamadé Wimo	Alexandrine Uedya Hermette Bari	24 nov 1860 15 mars 1878	Alexandre Uedya Wimo Apollonie Domagnie	Odilon Jeanette Marie Fr	Gertrude	1838 1 nov 1860	
157		Théotime Denguen Boudraut	Clementine Haloga	27 juin 1881	Timothée Héi Bouandwi Jeanne Kin	Timothée gregoire Salbas Petro Paul Clementine		1860 26 nov 1860	
158		Hubert Mahu	Marie Uya	1 nov 1891	Carole Dampier Louisa Sabat	Constantin Xavéri Laurence Pétronille	Carole	1860 26 nov 1860	3 janv 1862
159		Emmanuel Puaquen			x Anne Thandut			1860 26 nov 1860	11 mars 1866

apt. mo
 nov 7
 1860
 1875
 1 nov 1872
 1860
 15 mai 1872
 1 nov 7
 1860
 1866
 1 nov 73
 1862
 1897
 1 nov 1
 1860
 1872
 1 nov
 1860
 26 nov 1860
 26 nov 1860
 3 jan 1872
 26 nov 1860
 11 mars 1866

N ^o	Village	Noms	Conjoint	Marig	Parents	Enfants	Pris et jeun	naiss. bapt	mar.
160		Desirée Budgean Dank	Nazari Thaume Thalé	12 juillet 1869	Kelava Tot Pautine Tiri	Elizabeth Melanie Léonelle, Rosa Athanasie, Claire Jeanne, Jeanne Hector, Philippe Saturnin	Anselme Nicolas Potamie Bonifac Georges	1852 nov 1860	26 19 juil. 1895
161		Alphonse Salawa Mweau	Gervasi Kdreb Pwathili	24 nov 1873	Matthieu Clari Mweau Claudia Dudu	François Pierre Rosa Lucia	Victorin Adèle Melanie	1855 nov 1860	26 15 sept 1879
162		Pachasia Regut			Muagui Mathilde Dyann		Herculie	1857 nov 1860	26 24 mai 1865
163		Emilie Tot	Honoré Gévo	a b	Raphael Maya Thérèse Muagala	Alodie	Maria Folice Sylvie	1840 nov 1860	26 2 nov 1872
164		Eustelle Dome Thalé			Philippo Eudile Thalé Madeleine Yvan	Athanasie Zephirin Léonelle Jean D	Athanasie Zephirin Léonelle Jean	1852 nov 1860	26 13 avril 1869
165		Donata Mayawé			Jean Mayawé Verginie Regut		Zoa	1856 nov 1860	26 12 mars 1861
166		Laurontia Uemimun						1849 nov 1860	30 7 janv 1861
167		Benedet Thégomé			Bernardin Thégomé Placide Danguen		Erinague Albertine Clément Félon Perome Rigo bert	1860 déc 1860	2 29 janv 1864 mars 1871
168		Eustache Omague			Sigron Buarat Hélène Uéome		Mathilde Véronique	1860 déc 1860	2 9 janv 1904
169		Cyrille Muado	Perpétue Pido	11 juillet 1911	Alexis Kondamou Christine Dyugabat		Getulie Robert Anselme	1860 déc 1860	2 12

N°	Village	Noms	Conjoint	Marriage	Parents	Infants	Prénoms	naiss.	buft.	mort	N°
170		Onésime Thabat Goreahie stee	Pauline Buerren	22 juin 1885	Antoine Danongo Etodie Dima	Christine Jean Kalmay Euphrasie Apollonie	Victoria	1860	2 dec 1860		180
171		Valentin Airo			Jacobo Thabi Anastasia Aloua		Valentine Adolphe Noemia	1860	2 dec 1860	1 Jan 1867	181
172		Selicioano Ninewé MWAU			Paulin Nauma Henriette Mondé		Pierre Matthieu Thérèse	1860	2 dec 1860	25 août 1863	182
173		Blanche Uéilo			Henri Diniwot Domitilia Dela		Ismaël Pia	1857 1860	2 dec 1860	16 mars 1873	183
174		Ludwine Padyé	Delphin Galawé	6 Jan 1871	Louis Boudgayo Nathalia M.	Selicio Jean	Yette Valentin	1850 1860	2 dec 1860	7 oct 1875	184
175		Augustine Puaïrambat	Alvaro Wekelo	16 mai 1875	Matthieu Tolo Puleherie Uloue	Celso, Veronique Josephine Augustine Antoine Calista Padyé Aloua	Etienne Selronie	1858 1860	2 dec 1860	2 août 1902	185
176		Saline Boya	Antoni Ogui Anatole Zombat	30 juil. 1883 août 1900	Sergio Jal'ai Crescentia Paula	Macaria Philippe Matthieu Barmalie	Lilario Sergio	1859 1860	2 dec 1860		1860
177		Sérapia Dydrond	Anatole Zombat	20 août 1900	Phylémon Thibua Cestia, Mara			1860	2 dec 1860	1878	187
178		Barbara Niang						1860	2 dec 1860	15 Jan 1865	188
179		Roberti Kiru	Intarado Bucagé remarié le 10/10/11	28 nov 1882	Casimir Pua Somy M	Claudine & Ymasan Casimir Paul, Giselle Henriette Martha du Ros. Emort Rosalia		1860	2 dec 1860		189

no	buft.	moist	N°	Village	Noms	Compout	Mariage	Parents	Enfants	Parents deux	nois	buft	moist
860	2 dec 1860		180		Valentin Omuca			Louis Euedyago Nathalia M		Jette Ludwina	1856	9 dec 1860	1881
860	2 dec 1860	1 juin 1867	181		Lubin Théa			Michel Lwen Juliett Jala		Jovita	1860	9 dec 1860	20 juin 1870
860	2 dec 1860	25 août 1863	182	Sto Marie	Maximien Kombust			Sabbas K Theotista P		Mariette Elezae	1860	9 dec 1860	20 juin 1870
857	2 dec 1860	16 mars 1873	183	St Joseph	Simplicia BaThabat			Sto Walaudon Antonia Arson		Anaeline	1857	9 dec 1860	1877
850	2 dec 1860	7 oct 1875	184		Aubin Uaidano			Ignace Nuot Bibiana Ternaru		Ambrosi	1860	9 dec 1860	6 juin 1863
858	2 dec 1860	2 août 1902	185		Colse Tengot			Benoit T Thonille Mue néquet		Serina	1858	9 dec 1860	5 juin 1862
859	2 dec 1860		186	St Joseph	Bonaventure Sando Wimo	Saphrosa u.	27 juin 1881	Luise Blancha Bernardina Die Therese Mariette Jacobo & Gastine	parents: Patrice Adwelle Wimo Brigitte P. [enfants]		1855	9 dec 1860	
860	2 dec 1860	1878	187	Sto Anne	Guillaume Bai			Donato Guamawé Leonie Bari		Radegonda	1860	9 dec 1860	17 oct 1869
860	2 dec 1860	15 juin 1865	188	Sts Anne	Philamon Uega	Eusébia Naného	3 dec 1883	Sebastien Phalaura Joanna		Edmond	1855	9 dec 1860	juin 1895
860	2 dec 1860		189	Sto Anne	Eutrope Thyane			Joseph Thyane Agnis Ud.		Justina Hermette Norbert Anthelme	1860	9 dec 1860	20 juin 1866

N°	Village	Noms	Conjoint	Marriage	Parents	Infants	Freres et sœurs	naiss	bapt	mort	N°
190	Ste Anne	Eugène Alaot			Simon T. Thérèse Jugabat		Toto T.	1854	9 déc 1860	8 août 1867	200
191		Pie Nimaot			Jacques Buelap Marie Imbui			1857	9 déc 1860	18 fév 1867	201
192	St Pierre	Albine Jai			Vital Nané Léonissa P.		Nicolée	1860	9 déc 1860	11 juin 1868	202
193	Ste Anne	Daphrose [Uedya] Mankino	Bonaventura D.	27 juin 1881	Néria Mamino Gabriela P.	Louise Blanche Bernardine Elle Jacobo Marianne Susan Thérèse	Saria Louisa Meldnie	31 août 1859	9 déc 1860		203
194		Etienne Tombo			Mathieu Pulphérie Ulua		Augustine Fébronie	1860	27 déc 1860	14 avril 1866	204
195		Vital Nané	Léonissa P.	a. b.		Albine Nicolée		1842	20 janv. 1861	16 nov 1876	205
196		Denys Boya	Raine U.	a. b.		François Pulhran		1842	20 janv 1861	1872	206
197	Ste Marie	Amand Jambust	Antoinette P.	a. b.	Nailé Guillet Jualé 1863	Gaspard Eugénie		1840	20 janv 1861	3 déc 1903	207
198	St Marie	Aimé Thalruen	Angelica U.	a. b.		Symphorien		1834	20 janv 1861	22 août 1863	208
199		Honorat Péma	Tais Jai	a. b.		Anatolie		1837	20 janv 1861	?	209

bapt	mar	N°	Village	Noms	Conjoint	Mariez	Parents	Enfants	Pres, et seus	naiss	bapt	mort
9 dec 1860	8 août 1867	200	St Pierre	Edouard Fieletot Mwéou	Rosalie U Juliana B	a b 1 doct 1887	Anelo Mwéou Niangoué	Anatole	Ignace N	1836	20 janv 1861	
9 dec 1860	18 fév 1867	201	St Pierre	Gal Ruari Mou ceou	Odile P Jatouli G	27 oct 1862 5 mars 1869	Henri Maoudy G Philomène Oni	Eugène ? David Stephanie		1838	20 janv 1861	12 mai 1881
9 dec 1860	19 juin 1868	202	St Marie	Hilaire Tot	Paulmet	a b		Georges Anacrine Nicola Potamionne Claudine		1838	20 janv 1861	25 fév 1868
9 dec 1860		203	St Marie	Thomas Emoan	Apollonie K Anna G	a b 10 mai 1878	Ague Koloyé	Arséme		1830	20 janv 1861	30 avril 1890
27 dec 1860	14 avril 1866	204	St Marie	Adrien Mabuen	Zol Sélicie Tephyrine	a b 31 dec 1862 12 oct 1876	Bucawa Martine Mueyat	Alain Hilaire Mafost Anna M. Joseph Sélicie		1845	20 janv 1861	
20 janv 1861	16 nov 1876	205	St Marie	Bessie Pucro	Martha K Anna Th	a b 17 doct 1866		Zol ob Stanislav K Elisa		1825	20 janv 1861	27 mai 1870
20 janv 1861	1872	206		Jérôme Duala						1804	20 janv 1861	15 oct 1864
20 janv 1861	3 dec 1903	207		Pauline Tori	Hilaire T Louis B	a b 26 nov 1868		Georges Anacrine Nicola Potamionne Boniface Gregoire ? Claudine		1836	20 janv 1861	12 sept 1875
20 janv 1861	22 août 1863	208		Martha Keou	Bessie P	a b		Zol O Stanislav K Elisa		1836	20 janv 1861	7 juin 1865
20 janv 1861	?	209		Anna Ela Raph	Manina Petrol Wadiri Raphaël U Thomas	a b a b 11 mai 1875 10 mars ?	Dyabot Alibot	Octavie Flora T	Fialy Nab. Hilaire T. Mabuen N. G	1835	20 janv 1861	14 oct 1900

N ^o	Village	Noms	Conjoint	Marier	Parents	Enfants	Freres et sœurs	Nais.	Bapt.	Mort	N ^o
210		Angélica Uwek	Aimé Simon T	a b 19 mars 1865		Symphorien		1839	20 janv 1861	13 mars 1866	220
211		Clara Pigot	Nabor P.	a. b.				1819	20 janv 1861	9 dec 1869	221
212		Reine Ueguimbat	Denys P.	a. b.		François Sulbrand		1835	20 janv 1861	7 oct 1875	222
213		Demetrio Ubaumo	Matthias B	a b				1802	20 janv 1861	19 mars 1863	223
214		Grégoire Ein			Casimir Pucan Tommy Muri		Robert	1849	21 janv 1861	21 janv 1861	224
215	St Marie	Emilie Uirei	Martin M. Benedicto Sabo	a b 6 août 1895	Thébaque Ursula Awarat	Laurentie Roche Julos Zavier Antik Joseph Catherine	Agathon Modeste	1843	22 janv 1861		225
216	St Marie	Laurentie Miauwalingan			Martin M. Emilie U.		Laurentie Cajetan Julos, Roche Zavier Joseph Catherine	1861	24 janv 1861	14 mars 1872	226
217		Serine Buaiba			Benoit Fangot Théonille M		Clse T	24 janv 1861	24 janv 1861	31 janv 1861	227
218	St Marie	Damiao Gomen Bonana ou	Antoinette Poch	17 juin 1891	Delphin Gomen Alberte Kawa	Pierre Denys Babela	Rose Felicite Jean	1861	15 fév 1861	26 août 1893	228
219		Aglai Madya	Laurent Ph	a. b.		Serine Pjo Lino		1839	17 fév 1861	7 janv 1868	229

Nais.	Bapt.	Mort	N°	Village	Noms	Conjoints	Marriage	Parents	Infants	progs. et accus.	Nais	Bapt.	Mort
1839	20 janv 1861	13 mars 1866	220		Véronique Poirua	Louis B	a b		Lutzgarda		1841	4 mars 1861	4 mars 1861
1819	20 janv 1861	9 déc. 1869	221	St Joseph	Stromonio Kanda Tawira	Albertine	7 sept 1880	Martial Tualvui Piatriz Uella	André Jelle Salomon; Zacharie Monica Ursula Martial	Abel 1 Victoria Annie Donato Joi Bernette Rebecca	1857	18 mars 1861	
1835	20 janv 1861	7 oct 1875	222	St Joseph	Lazare Uayéwa	Rebecca P. Melanie P. Victorina P. Comitilla	a b 3 nov 1865 9 juil. 1866 27 oct 1868		Nicla Au		1838	18 mai 1861	21 oct. 1876
1802	20 janv 1861	19 mars 1863	223	.	Antoinette Pimbat	Amand	a b				1831	20 janv 1861	21 nov. 1861
1849	21 janv 1861	21 janv 1861	224	Ste Marie	Gregori Pualabat Muecau	Aurélien P.	16 Fev. 1885	2 Dorothee Pualabat	Luce Thérèse Thomina Marie Monique Guillaume		1861	22 mars 1861	10 mai 1897
1843	22 janv 1861		225	St Joseph	Serine Thamandeh			Laurant Th Aglaé M.		Ulo 2 Jean Lino 17 Anastasie Paulo Séraphin Jean B.	1861	19 avril 1861	3 fév 1865
1861	24 janv 1861	14 mars 1872	226		Valeriane Dali	Jérémie	a b		Mario Victorina		1839	29 avril 1861	24 mars 1866
1861	24 janv 1861	31 janv 1861	227	Ste Marie	Damien Pandop	Germaine B Marcellin Alaon	a b 12 fév 1865	Pualat Pigabo		Philibert Frederic Cyrien Barade	1830	18 mai 1861	9 janv 1893
1861	15 fév 1861	26 avril 1869	228	St Pierre	Macaire Dyala Muecau	Placidia P. Zitte T	a b 4 oct. 1880	Bertrand H Gnagnam	Macaria 2 Matthieu Clementine Cleazar	Antoni Lonez Zaphyrine Annalée Andis Bona	1840	18 mai 1861	24 avril 1865
1839	17 fév 1861	7 janv 1868	229	St Pierre	Pascal Boyet	Pauline M.	21 janv 1862	Nicolas T. Pinda			1835	18 mai 1861	14 avril 1895

N°	Village	Noms	Conjoint	Mariage	Parents	Enfants	Pres. et securo	Nais.	Bapt.	Mont	N°
230	St Joseph	Hubert Koyé						1838	18 mai 1861	16 juin 1868	240
231	St Pierre	Paulin Naumo Mucalon	Henriette M.	a. b.	Kolari Jai	Selciana Pierre Matthieu a. s. s. s. s. Cécile Fustelli	Etienne	1830	18 mai 1861	25 côté 1900	241 Capua
232		Sylvestre Buagolit						1845	18 mai 1861	1 nov. 1863	242
233	Ste Marie	Antoine Tanongo Doudnawi	Elodie Deme	a. b.	Thabat Dalaït	Onésime Victorino		1840	18 mai 1861		243
234		Anicet Farabat	Petronille J.	a. b.		Balbina		1790	18 mai 1861	22 juin 1863	244
235		Norbert Tendan	Claudine P Berthe P	23 sept 1863 25 juil 1866		Abel		1838	18 mai 1861	nov	245
236		Rigobert Dyarabat	Hennagoras P.	a. b.				1827	18 mai 1861	15 oct 1865	246
237		Julien Dolio Oin	Gypiana	6 mars 1864	Madyalau Gundagon	Casimir Antoinette Marguerite Milio Vincent Philippine Zacharie Hippolyte Théodore M. Théodore		1843	18 mai 1861	10 nov 1896	247
238		Theodore Urequei Bialo	Nabelle Julia Thalé	21 mars 1864 30 mai 1870	Goyap Bealo Sara Ninimou	Yvonne B. Ambria Blavien Abel Nicolas Lazara Paul Gabriola		1844	18 mai 1861		248
239		Marcel Kaguen	Pulchérie	a. b.		Joseph		1822		17 juin 1866	249

Ans.	Bapt.	Mort	N°	Village	Noms	Conjoint	Mariage	Parent	Enfants	pos. et socus	Nais	Bapt	Mort
38	18 mai 1861	16 juin 1868	240		Sideli Puatbut			Hippolyte Makab Puatembat		Stephanie Louisa	1840	18 mai 1861	24 juillet 1865
830	18 mai 1861	25 août 1900	241	Kyrene	Nazari Thauna Thali	Desiree P.	12 juillet 1889	Andie Poem Fisole Paya	Elagbath, Jeanette Melanie, Philipp Eustalle Abraham Marceline Jeanne, patermin Rose, pater	Theddrie Catherine Maximin	1850	18 mai 1861	
245	18 mai 1861	1 nov. 1863	242		Arsene Tavro	Zephyrine u.	7 mars 1869	Thomas Z. Apollonie K.	Paulo Therisa Paula		1850	18 mai 1861	12 fév 1874
240	18 mai 1861		243		Zephyrin Dobé Thali			Philippo Dudauli Thali Madeleine Jrean	Alphonse	Alphonse Leigold Jean D. Eustalle	1841	18 mai 1861	12 fév 1874
290	18 mai 1861	22 janv 1863	244		Cyrin Maja	Felicite ua	30 juillet 1869	Uatébua Maïmbué			1850	18 mai 1861	10 janv 1872
838	18 mai 1861	9 nov 9	245		Senes Muagula	Stephanie Getulie J	20 sept 1869 30 mars 1882	Bertrand K Gnagnam	Isabelle Sideli	Zephyrine Madieira Antoni Andie Amelia Bona			
827	18 mai 1861	15 oct 1865	246		Ambrosi Thuma	Beyctua T	1879	Ignace N Biliana Timaré	Simon Ignace Amilia Adolphe Vincent	Aubin	1853	18 mai 1861	29 janv 1893
843	18 mai 1861	10 nov 1896	247		Laurenti Kahin	Gnagnurá Daria	26 mai 1880	Thabat Kain	Agricola Christan Michaela		1848	18 mai 1861	
844	18 mai 1861		248		Nicolas Gungum	Leontia Thimong	24 juin 1901	Vital Nouae Leonissa		Albina	1854	18 mai 1861	
822		17 juin 1866	249		Sébronie Alawé	Polycarpe P Lari K Bertrand K	a b 16 nov 1868	Uagap Thulcherie Aluet	Andole Scolastique Amelia Kedwige	Augustin Etienne	1841	18 mai 1861	

N°	Village	Noms	Conjoints	Marriage	Parents	Enfants	Pres. et sœurs	naiss.	bapt.	mort	N°	Village
250		Virginie Requet	Jean M. Constantin K Mateo B	a b 25 sept 1866 4 nov 1873	Demua Buanaa	Donata Zoa		1836	18 mai 1861	23 dec 1876	260	St Ma
251		Leocadie Moge	Justin Jacobo Th	a b 9 sept 1878	Nobat Aagnon	Louis Eugene		1840	18 mai 1861		261	St Ma
252		Josephine Buayaude	Siméon B	a b	Thodore Adriane		Pranciata A	1835	18 mai 1861	23 avril 1885	262	St Ma
253		Henriette Mouqui	Paulin N.	a b	Mouqui	Séliciana Pierre Matthieu Thérèse		1835	18 mai 1861	27	263	
254		Georgette Huli	Alban D	a b		Dieudonné Cécile			18 mai 1861	10 avril 1870	264	St Ma
255	St Marie	Jovite Piquao			Michel Jost Jutithy Dyala		Lubin		18 mai 1861	3 avril 1866	265	
256		Sophie Tigale			Tégot Antalbrun				18 mai 1861	1877	266	
257	St Marie	Zoé Obaja	Adrien M.	3 dec 1862	Barile N Martha K		Stanislas K Emmanuel Elsa		18 mai 1861	19 oct 1863	267	
258	St Marie	Clotilde Bodamudy Adèle Mweaou	Augustin Th.	6 mai 1866	Matthias Udri Mweaou Claudie Gerou	Cécile Léontide Dachane Radialap Stanislas	Melania Alphonsine Victorin		18 mai 1861	oct 1876	268	
259	St Marie	Clotilde Quarani Walairi	Augustin Th. Bwal	14 avril 1864	Pétro U Walairi Ahuak	Léonia	Octavie Stora		18 mai 1861	janv 1866	269	

	bapt.	mort.	N°	Village	Parents	Conjoints	Marriage	Parents	Infants	freres et soeurs	naiss.	bapt.	mort.
6	18 mai 1861	23 dec 1876	260	Ste Marie	Céline Rocrou Thalé	Robert A.	11 sept 1865	André Coen Thalé Paija	Hélène Cécile Laurence Christine Eugénie Marcelle Jean Monica	Nazari Thalé Maximin	1847	18 mai 1861	
60	18 mai 1861		261	Ste Marie	Adelaide Tain	Rémy Rydyce	26 janv. 1864	Ida Marguerite	Clémentine Arsène Ambrosie		1845	18 mai 1861	1879
35	18 mai 1861	23 avril 1885	262	Ste Marie	Sylvie Ogumé	Victorin Mucou	a b	Raphaël Udo Thérèse M.	Félix Henri	Marcia Félicie Emiliana	1842	18 mai 1861	8 août 1872
35	18 mai 1861	23	263	.	Lucie Muap	Alphonse	31 juillet 1869	Etienne Buarman Théodorie Thamé		Martel	1847	18 mai 1861	19 juillet 1898
	18 mai 1861	10 avril 1870	264	Ste Anne	Stephanie Pueh	Sémis M.	20 sept 1869	Hippolyte M. Eustachie M.	Isabelle	Fidèle Louisa	1851	18 mai 1861	6 sept 1871
	18 mai 1861	3 avril 1866	265	Ste Marie	Félicie Yabo Yonah Mie	Monica A.	5 mars 1869	Raphaël Udo Thérèse M.	Prénée Thomas Héliodore Dominique Raphaël Thérèse Félicie Jeanne Clémentine Gaston Rémy	Marcia Emiliana Sylvie	1848	18 mai 1861	
	18 mai 1861	1877	266		Christine Pualaalat	Bertrand K	a b		Bona		1831	3 juin 1861	20 juin 1861
	18 mai 1861	19 oct 1863	267		Perpétue Niansot						1820	26 juin 1861	15 juillet 1861
	18 mai 1861	oct 1876	268	Ste Marie	Marcia Uayo			Raphaël K Thérèse M.		Félicie Emiliana Sylvie	29 juin 1861	29 juin 1861	15 juillet 1861
	18 mai 1861	janv 1866	269	Ste Marie	Daria Golei						1846	1 août 1861	2 août 1861

N ^o	Village	Noms	Conjoint	Marriage	Parents	Enfants	Pres. et deus	naiss	bapt.	mort	N ^o	Village
270		Océpinien Tomogué			x Hortense Tomogué			4 aout 1861	15 aout 1861	27 mai 1877	280	
271		Symphorien Hileu							23 aout 1841	24 aout 1861	282	St Marie
272	St Joseph	Donata Dualua	Asme G.	mai 1882	7 Martialt Beatrice U.	Angélely	Stromon Joi, Abel Victor, Benoit Rebecca Appia	2 aout 1861	2 sept 1861	19 déc 1885	281	St Marie
273	St Marie	Symphorien Thabuan			Arni Angelica U.			30 aout 1861	2 sept 1861	9 juin 1864	283	
274	St Marie	Gabriel Folemunu						7 sept 1861	9 oct 1861	1 1861	284	St Marie
275	St Anne	Marco Talvodalé	Eugénie		Jérémy Valéria Dali		Victorin	7 oct 1861	8 oct 1861		285	
276		Eleazar Umar Mouérou	Tomwone	a b		Henri Maodiep		1801 oct 1861	16 oct 1861	2 oct. 1861	286	St Joseph
277		Macaria Dyala	Xavier B	1879	Macaria Kavidep		Matthieu Macaria Clementine	21 oct 1861	24 oct 1861	18 mars 1880	287	
278		Matthieu Tombo	Pulchreil a b	1879 u. 1864		Hugustine Ikenne		1833 nov 1861	10 sept 1864	25 1864	288	
279	St Marie	Simon Guarat	Gomawa	a b		Mathilde Sustache Veronique		1816 nov 1861	10 1861	18 mai 1871	289	

bapt. mort	No	Village	Noms	Conjoint	Marriage	Parents	Enfants	Parents noms	naiss.	bapt.	mort
15 27 août mai 1861 1897	280		Ignace Nuat	Bibiane Nathalie Antonia Claudia Sabine	a b 26 mar 1865 4 jan 1866 19 juil 1870 16 mai 75	Anelo Niangié	Ambrosio Albin Véne	Edouard T	1830	10 nov 1861	28 août 1902
23 24 août août 1861	282	St Marie	Ambroise Muelo	Andi Julian	a b 25 déc 1863		Paula Sabina Bononi		1831	10 nov 1861	9 fév 1872
2 19 sept déc 1861 1885	281	St Marie	Vincent Bula	Francisca T	a b				1829	10 nov 1861	9 jan 1868
2 9 sept juin 1861 1864	283	.	Michaël Tinlet	Elisa T	a b	Mendi Garat			1836	10 nov 1861	12 avril 1894
9 1 sept oct 1861 1861	284	St Marie	Martin Muamualigon	Emilie	a b	Bobo Dabat	Laurentia Roch Johanne Julia, Cajetan Xavier, Joseph Catherine	Hubert	1838	10 nov 1861	22 mars 1895
8 oct 1861	285		Paul Rebut	Madeleine	a. b.				1839	10 nov 1861	1878
16 2 oct oct. 1861 1861	286	St Joseph	Abel Thangun						1845	10 nov 1861	14 mars 1864
24 18 oct mars 1861 1880	287		Benoit Langot	Théonille M.	a b.		Celae T Serène B.		1822	10 nov 1861	24 oct 1862
10 25 nov sept 1861 1864	288		Théodora Thamua	Etienne P.	a. b.	Foyeda Palmi	Jucien M Marie B		1828	10 nov 1861	4 sept 1900
10 18 nov mai 1861 1874	289		Théonille Munaga	Benoit P	a b		Celae T Serène B		1832	10 nov 1861	12 nov 1864

N°	Village	Noms	Conjointe	Marriage	Parents	Infants	Proc. et sœurs	naiss.	Sept	mort	N°
290		Pulchérie Uluda	Mayap Matthieut	a b a b		Selronie Augustine Etienne		1824 1861	10 nov	26 juillet 1862	300
291		Beatrix Uala	Martial T	a b		Appia, Donata Stromono, Sai Vitoire Abel, Rebecca Benoite		1835 1861	10 nov	7 oct 1875	301
292	St Joseph	Pelagie Goloyne	Carole D. Taduk	13 juin 1861 15 mai 1866	Pio Duali Malik	Charles D	Laurant Fabiano Marceline Blandine	1840 1861	10 nov	18 mars 1867	302
293		Albert Alawa	Delphine	a b		Damaso Rose		1837 1861	10 nov	2 août 1867	303
294		Fai's Zai	Honore P Ammand Zambuet	a b juil. 1863		Anatolie P Gaspard		1840 1861	10 nov	21 nov 1876	304
295		Domitille Mucmugui	Doroteo Niot	24 nov 1860	Fandjela Niot	Lydie Cotilde		1848 1861	10 nov	25 avril 1869	305
296		Elise Thaibat	Michael T	a. b	Barile Piera Martha	Stanislas Zoe		1834 1864	10 nov	29 mars 1874	306
297		Honorin Agué	Barthelemy Tulongui	a. b				1851 1861	10 nov	12 janv 1865	307
298		Symphorose Néinda	Prospero	11 nov 1861	Iaa Pandyé	Honorio Euphémie André Christine		1834 1861	10 nov		308
299		Germanie Borom						1810 1861	10 nov	26 août 1864	309

apt mort	N°	Village	Noms	Conjointe	Marriage	Parents	Enfants	fois et jours	naiss	apt	mort
24 10 26 nov juillet 1861 1862	300	St Joseph	Blandine Térré	Mathurin T	11 nov 1861	Bod Jan			1833	10 nov 1861	4 janv 1864
35 10 7 nov oct 1861 1875	301	St Marie	Zuzanne Dele	Theophile Tito P	4 nov 1862 23 nov 1874	Pundi Dynamus	Victor, Victoria Rosalie Gonnamuel Prosper Gertrude		1846	10 nov 1861	27 juil 1876
40 10 18 nov mars 1861 1867	302		Félicie Umat	Adrien M	9 fév 1864		Aimé Serdemand Grégoire		1845	10 nov 1861	13 déc 1865
37 10 2 nov août 1861 1867	303	St Marie	Euphrasie Joyaux	Maximin T.	a b.		Clement		1846	10 nov 1861	31 mars 1871
40 10 21 nov nov 1861 1876	304	St Marie	Claudine Puddeon	Bury Norbert	a b 23 sept 1863		Aloysio Abel		1822	10 nov 1861	17 mai 1866
48 10 25 nov avr 1861 1869	305	St Anne	Fabiana Muelo			Ambroise M André	Fabrice Bénoni		20 sept 1861	17 nov 1861	19 déc 1863
34 10 29 nov mars 1864 1894	306	St Marie	Gustave Koboga	Madeleine Téa Jouine	18 août 1914	Cyprien Catherine Amé	Clementine Xavier		15 nov 1861	18 nov 1861	
57 10 12 nov janv 1861 1865	307	St Michel	Joseph Ayé						1862	5 déc 1861	1 déc 186?
34 10 nov 1861	308	St Michel	Marie Jodi						1863	10 déc 1861	17 mars 1862
810 10 26 nov août 1861 1864	309	St Anne	Edmond Kadawae			Sebastien Joanna P.	Phélimon		6 déc 1861	13 déc 1861	11 fév 1863

N°	Village	Noms	Conjoints	Marriage	Parents	Enfants	frères et sœurs	naiss	bapt	mort	N°
310	St Anne	David Pirine						1806	28 janv 1862	31 janv 1862	320
311	St Joseph	Pétronille Démia	Améat	a b		Ballvine		1792	9 fév 1862	6 nov 1862	321
312	St Joseph	Gabriel Kofap	Melanie Thauma	18 sept 1890	Sakumink Noémia Dyeyet	Znévère	Jean B.	7 fév 1862	13 fév 1862		322
313		Adeline Muarap						1853	18 fév 1862	3 mars 1862	323
314	St Marie	Ismaël Démuet			Henri Domitille Dila		Blanche Pier	15 fév 1862	22 fév 1862	16 oct 1872	324
315	St Marie	Elezar Kombuen			Salbas Theatista		Maximien Marcel	7 mars 1862	16 mars 1862	25 août 1862	325
316	St Joseph	Job Arabayon	Philomène Th.	a. b.		Serapion K		1872	25 mars 1862	8 mars 1862	326
317		Alida Kagnawi						1852	25 mars 1862	29 mars 1862	327
318		François Poga			Denys P Reine U		Eulerand	1857	13 avril 1862	14 nov 1867	328
319	St Joseph	Odilon Kamadé			Raymond K Alexandrine U.		Jean-Marie Marie-François	1862	24 avril 1862	22 oct 1865	329

bapt mort	N ^o	Village	Noms	Conjoints	Marriage	Parents	Enfants	frs et sœurs	maï	bapt mort.
28 31 janv janv 1862 1862	320		Anatolie Rémé			Honoré P Fais J)		Gaspard Eugénie	1862	24 13 avril mars 1862 1872
9 6 fév nov 1862 1862	321	Ste Anne	Adria Thogué			Protasi Th Kigabat			10 24 6 avril avril mars 1862 1862 1867	
13 fév 1862	322	Ste Marie	Nicéta Tot			Hildaire T Pauline T		Désirée Angelina Catherine Boniface Grozouigz	20 24 21 avril avril juin 1862 1862 1867	
18 3 fév mars 1862 1862	323	.	Lybie Dilun			Widore D Domitille M			29 30 18 avril avril fév 1862 1862 1868	
22 16 fév oct 1862 1872	324	Ste Anne	Daria Manino Jarik	Jacques Viviane Auguste Th	14 oct 1882 5 fév 1891	Méree M Gabriela N	Cyprien Bernard Marie Agathe Gabriel etc	Saphrose Louise	27 29 20 mars mai sept 1862 1862 1902	
16 25 mars août 1862 1862	325		Alodie Diwo			Honoré D Dorothee J.			27 29 10 mai mai avril 1862 1862 1865	
25 8 mars mai 1862 1862	326		Anatole Fualébat Mwéou	Clemente Dejudye	31 juin 1890	Edouard Mwéou Rosalie Andye		Marthe M Marie T	7 2 juin juin 1862 1862	
25 29 mars mars 1862 1862	327		Marie Budan			Etienne Théodorie Thomé		Lucie M	6 15 10 juin juin juin 1862 1862 1868	
13 14 avril nov 1862 1867	328		Norbert Teyan			Gabriel Thérèse Uogula		François A	15 6 1 mai juin juil 1862 1862 1888	
24 22 avril oct 1862 1865	329		Daniel Dyeula	Colata Pudrama	a b		Protasi Fedan		1877 8 3 juin nov 1862 1876	

N°	Village	Noms	Conjoints	Mariage	Parents	Enfants	Preres et sœurs	naiss.	bapt.	mort	N°	Village
330		Pacôme Mombuen						1837	8 juin 1862	25 mars 1872	340	
331	Ligori Indi		Abuelo Martina Muyat	a b 25 juil 1861	Burée Beata Jai			1836	8 juin 1862	28 juil 1872	341	
332	Carosmir Pucur		Jany Muri	a b		Grégoire Sui. Roberte Kuru		1824	8 juin 1862	14 juil 1863	342	
333	St Joseph Bula Fyashen		Pauline M Rosalie M Pithème Aeron	a b a b 13 juil 1866	Kaffe — odyam	Manne Christinet	Elice etc.	1823	8 juin 1862	20 mai 1885	343	
334	Ste Anne	Polycarpe Péro	Géronie Alawi	a b		Anatole K Sebastique Hedwige		1837 1837	8 juin 1862	7 juin 1867	344	
335	Ste Marie	Alexis Godamwa	Christine Buanda	a b		Grille Gétylle Robert Ansdome		1818	8 juin 1862	8 mars 1868	345	
336	Ste Marie	Barnabé Kaila	Marianne Bidye	a b				1830	8 juin 1862	28 juil 1866	346	
337	Ste Marie	Bernardin Thyéme	Praxide Denguen	a b		Benezet Epinague Albertine Jerome Odilon Rigobert		1838	8 juin 1862	5 juil 1871	347	
338	Ste Marie	Henri Dimiwet	Domitilla Dila	a b		Blanche Ismael Pia		1840	8 juin 1862	2 juin 1868	348	
339	Ste Anne	Marcelo Pualua	Sabine G Elesmore Quirry	a b 24 déc 1864	Louis Kali Juia Poena	Abel Samuel	Angèle Paulo	1838	8 juin 1862	2 oct 1903	349	

l'apt. mort	n°	Village	Noms	Conjoint	Marriage	Parents	Enfants	Père et mère	mar.	bapt	mort
8 juin 1862	25 mars 1872	340	Ste Athanasie Anne Gandé Thalé (un de rang)	Christophe Blœ Hermette Bari	a b 9 dec 1874	Philippe Buddé Thalé Madeleine Iran	Amélie Agnes Basilide Berthe Léontilde Melama	Zéphyrin Dorica Joseph Jean Justelle Sélicé	1838	8 juin 1862	1875
8 juin 1862	28 juin 1872	341	St Joseph Léopold Korien Thalé	Gertrude T	a b	Philippe Buddé Thalé Madeleine Iran	Eve	Athanasie Zéphyrin Jean Justelle Sélicé	1836	8 juin 1862	31 oct 1876
8 juin 1862	14 juil 1863	342	Ste Anne Sélicé Raon Thalé	Berthe P	a b	Philippe Thalé Madeleine Iran		Athanasie Zéphyrin Justelle Jean Léopold	1844	8 juin 1862	5 avril 1865
8 juin 1862	20 mai 1885	343	Georges Pugot	Anselmine	sept 1865	Uade Fidyba	César Georges		1821	8 juin 1862	?
8 juin 1862	7 juin 1867	344	Ste Anne Friederice Tuang	Octavie Dernu	22 juil 1866	Bualag Figabat	Laurence Jean Pierre Thomas Angèle Melanie Martin Fabien	Damien Praxède Cyprien Philibert	1842	8 juin 1862	12 oct 1902
8 juin 1862	8 mars 1868	345	Ste Marie Monique Miaqui	Budquet	a b		Gérardine Dyon.		1824	8 juin 1862	7 août 1889
8 juin 1862	28 juillet 1866	346	Ste Marie Maurg Jambu	Het	a b	Quereie Bakadya	Joaquim P.		1821	8 juin 1862	7 oct 1875
8 juin 1862	5 juin 1871	347	Coleta Ruarama	Daniel Dyocula	a b		Protasi T		1828	8 juin 1862	10 mai 1890
8 juin 1862	2 janv. 1888	348	Rebecca Pindyé	Lazare Uadyewa	a b		Nicetas		1835	8 juin 1862	23 sept 1865
8 juin 1862	2 oct 1903	349	Rosalie Muro	Joseph Bula	a b		Christine		1828	8 juin 1862	17 dec 1865

N°	Village	Noms	Conjoints	Mariage	Parents	Enfants	frères et sœurs	naiss	bapt	mort	N°
350	Ste Marie	Anna Tharaut	Basile Puerca	17 août 1866		Emmanuel		1832 8 juin 1862	15 juil 1872		360
351	St Joseph	Pauline Malé	Joseph Bula		Aradi Pualam	Menna		1830 8 juin 1862	18 fév 1877		361
352	Ste Anne	Claudia Ducan	Matthieu Wari Ignace Naor	a b 4 juil 1870		Alphonse Nole Victorin Melanie		1824 8 juin 1862	8 août 1873		362
353		Placidie Puek.	Macaire)	a b		Macaria Matthieu Clementine		1841 8 juin 1862	12 mars 1871		363
354		Elodie Dima	Antoine) Bonanavie	a b	Clement Tealua Clementia Anguit	Onésime Victoria		1835 8 juin 1862			364
355		Daria Imbu	Claude P.	a. b.		Pia Nimest		1837 8 juin 1862	21 juin 1865		365
356		Gertrude Golowan	Joseph)	a b	Alexandre Uein Apolonie Jamaïque	Raymond		1840 8 juin 1862	16 juillet 1870		366
357		Juliana Bumogon Pitio Bwi	Romain) Edouard T	a b 7 août 1887	Jambie Pitio Bwi Uadad	Stephano Joseph; Vital Désiré, Paul Martha, Alex Andrine		1842 8 juin 1862			367
358		Nona Thadimud	Mathurin Thi Jean M	a b 2 dec 1868				1840 8 juin 1862	6 sept 1869		368
359		Domitille Dela	Henri X Luzere U	a b 25 oct 1868		Blanche Ymael Pia		1841 8 juin 1862	24 fév 1870		369

bapt	mort	N°	Village	Noms	Conjointes	Mariage	Parents	Enfants	parents	mari	bapt	mort
2	8 juin 1862	15 juil 1872	360	Praxède Danguen	Bernardin Théyérme Maximin Tinda	a b 2 sept 1873	Alvée Lawrence Tigaba	Benozet Epimague Alvostine Célestine Odéon, César Rigobert		1838	8 juin 1862	8 déc 1904
9	8 juin 1862	18 fév 1877	361	Blandine Uché	Joachim P.	23 sept 1863	Pio Duali Solik	Hector Benjamin	Laurent Th Pélagie Marcelline Sabiano	1843	8 juin 1862	27 nov 1868
24	8 juin 1862	8 fév 1873	362	St Joseph Candidé Rigot	Royrio Joan	2 juin 1865	Basilide Dédan Annette Phaluc	Polycarpe Lara, Brigitte Philomène Jérôme Agathe Cécile, Anne	Bébéane T	1846	8 juin 1862	
241	8 juin 1862	12 mars 1871	363	Bibiane Timaré	Ignace Noat	a b	Basilide Landon Annette Phaluc	Ambrosi Aubin	Candidé	1842	8 juin 1862	2 déc 1870
235	8 juin 1862		364	Mélanie Pucéla	Lezare	3 nov 1865	Hermann Laly Jai		Maurice Nicodème	1838	8 juin 1862	24 mars 1866
237	8 juin 1862	21 juin 1865	365	Christine Branée	Thoba Aloisly	a b a b	Anselme Gyrelle Robert Gestulie			1804	9 juin 1862	23 juin 1862
240	8 juin 1862	16 juillet 1870	366	St Joseph Christine Fuembrat			Joseph Bula Rosalie Meuro	Anselme Gyrelle Robert Gestulie	Menna	1862	27 juin 1862	17 déc 1865
242	8 juin 1862		367	Abakra Tayp	Louis B	a b				1843	4 juil 1862	1 sept 1862
240	8 juin 1862	6 sept 1869	368	Monique Vim						1832	28 oct 1862	3 oct 1862
241	8 juin 1862	24 fév 1870	369	St Anne Louis Mabula			Justin U. Léocadie Mege		Eugène	27	29 oct 1862	10 fév 1874

N°	Village	Noms	Conjoint	Marriage	Parents	Enfants	Promet ^{seans}	near	best	murt	N°	V
370	St Joseph	Serapion Petro			Adrien Pétronille		Laurent Anastasia	1862	23 dout	30 dout	380	
371	St Anne	Anatole Kalon Jank	Martine Zndagnam Monica Bro	22 mai 1862 13 mai 1907	Golycarpe Babo Jank Sétronie Alam	Agnès Moyrio Jebome Vidore Martha Paci & Ambrozi	Scolarstique Amélie Hedwige	1862	14 sept	1862	381	
372	St Joseph	Jonas Goi Teyagoua	Marys Tédane	6 juil 1892	Sabine Mérig Seraphine Dayan	Germain Joseph Jean Hnéde Lucien	Stanislas Sofie Paulus Simeon André Benoit Madeleine Ladislav	1862	14 sept	1862	382	
373	St Joseph	Niceta Aii			Lazare Uadyawa Zatsecca Oydyé			1862	14 sept	10 juil	383	
374		Aurélié Miaqui			Mario Mathilde Thamu		Petacharia	12 sept	23 sept	13 sept	384	
375	St Marie	Honorio Cé	Monique Dabilo	11 juillet 1911	Prosper Symphonose Wainda		Euphémie André Christine	25 sept	26 sept	1862	385	
376		Joseph Uairu	Eléonore Puitrip	a b		Eléazar Uri		1832	7 oct	14 nov	386	
377		Eléazar Uri			Joseph Uairu Eléonore Puitrip			1860	21 oct	18 janv	387	
378		Liberio Bourup			Sergio Glibai Orescentia Faulu		Sabina P Sergio G	21 oct	22 oct	15 mars	388	
379		Eulalie Ké			Bonifacia K Seraphine Uadyala		Paul Thérésia	oct 1862	30 oct	8 oct	389	

Year	Month	Day	N ^o	Village	Norms	Parents	Marriage	Parents	Infants	Year of	Month	Day	Year
1862	sept	23	380		Celestina Toga					1837	nov	6	1862
1862	sept	14	381		Thérèse Dyugabat	Simon Tuong	ab		Eugénie Toto	1832	nov	22	1862
1862	sept	14	382	Ste	Epimachus Marie Theyeme			Bernardin Praxède Jenquan	Benezet Albertine Clement Edilon Jerome Rigobert	1862	nov	23	1862
1862	sept	14	383	Ste	Zoe Marie Madyawé			Jean M. Virginia Mequet		1862	dec	11	1865
1862	sept	23	384		Kambé			Dandé Vélua		1862	dec	12	1862
1862	sept	26	385		Gabriel Datobua	Hilaria Uarabéiri	ab			1837	dec	15	1862
1862	oct	7	386		Anastasia Daot					1843	dec	25	1862
1862	oct	21	387	St	Valentine Joseph Thambi			Josécho Anastasia	Valentini Adolphe Noémis	1862	dec	26	1868
1862	oct	22	388		Gérardi Phadéd					1846	jan	23	1863
1862	oct	30	389		Tréma Andi	Ambrosia M.	ab		Bémomi	1836	jan	23	1863

N°	Village	Noms	Conjoint	Marriage	Parents	Infants	Parents	nois.	Left	mat	N°	Village
390	Ste Marie	Joseph Tilé			Agapito Fandaba Noemia		Anacleto Benedicto	1859	17 1863	26 1863	400	Ste Marie
391	Ste Marie	Henri Dooa Polo	Berthe Gandé Tale	27 nov 1888	Theodora Kalebora Marie Jeanne Paya	Celestine Jonds Sélicé Victorin	Emilie Etienne Bérard	1863	22 1863	20 mai 1900	401	Ste Marie
392	Ste Marie	Pamphile Bualabusat	Rose Medy	ab				1813	26 1863	17 avril 1863	402	Ste Anne
393	Ste Marie	Madeline x						1813	19 1863	20 avril 1863	403	Ste Anne
394	Ste Marie	Rose Gomen			Delphin Gomen Alberte Alawa		Damaso Sélicé Jean	21 1863	27 avril 1863	6 mars 1865	404	Ste Anne
395	St Joseph	Sophie Maep			Salvane Maep Semplice Sayan		Stanislas Jonds Paulin, Berrand Sranonio André, Benoit Madeline Ladilas	1863	25 1863	16 mars 1879	405	Ste Marie
396	Ste Anne	Amelia Grandé Thalé			Athandai Thalé Suzanne Aloé		Basilde Anne, Marie Berthe Maldanié Leontilde	7 1863	9 mai 1863	28 janv 1870	406	
397		Jean Koa						1820	28 1863	29 mars 1863	407	Ste Marie
398		Francisca Mudéda			Paya Thaloni			1818	20 1863	29 avril 1863	408	
399		Marie Jeanne Payan	Théodore Kalebora	ab		Henri		1841	11 1863	10 nov 1863	409	Ste Marie

		N°	Village	Noms	Conjoint	marriage	Parents	Enfants	leur date	Nais.	Bapt	Mort
17 26			St	Leon	Sany M.	2 mai 1865	Zoa	Calcile			23	14
259	may mars	400	Pierre	Mari Mou a ou	Theotiste P.	11 mai 1875	Badye	Elizgar Gal		1843	mai 1863	mars 1892
22 20			Ste	Robert	Celonia P.	11 sept 1865	Thobu	Rodie, Hopsy Hymé Marysant 2	Getulie Gyrella Anselme		23	
263	mars mai	401	Marie	Aro	Thale		Christine Budané	Horis 2 Jean Monica		1842	mai 1863	
26 17			Ste	Jeanne	Jeromia	6 août 1865		Melanie			23	31
813	mars avril	402	Arme	Uanga	M.					1847	mai 1863	août 1867
19 20			Ste	Ladislav							23	31
873	avril avril	403	Arme	Tere						1815	mai 1863	août 1867
27 6			Ste	Eulalie							23	
863	avril mars	404	Arme	Nori						1820	mai 1863	1878
25 15			Ste	Antoni	Sabine	3 juil 1883	Bertrand K.	Macarid Mathieu Philippe	Macaria Anais Zephyrine Léon Annelie Bona		23	11
863	avril mars	405	Pierre	Claguan	Paye		Ernestin			1848	mai 1863	fév 1892
9 28				Camille	Catherine	4 nov 1871	Joseph Kadrandu	Marie 1 Philomène Marie 2	Dominiq Theodore		23	15
863	mai janv	406		Oguem	D.		Emilie Marie			1846	mai 1863	mars 1879
28 29			St	Delphine	Sisto T	15 janv 1865	Deubé	Felicia 1 Felicia 2 Jean B. Eugénie Nédon Stienne	Mathurin Pierre		23	
820	mars mars	407	Pierre	Maduagn	Menda Vergéni	30 mars 1892	Hyacinthe			1848	mai 1863	
20 29				Leverine							23	
878	avril avril	408		Thabara						1853	mai 1863	1874
11 10			Ste	Getulie	Mobert T	31 août 1864	Alexis	David Stephonie	Robert Gyrella Anselme		23	
841	mai nov	409	Marie	Galoé Bwac	Gal P. Sénis M	5 mars 1869 13 mars 1887	Christina Bwandé	Fideli		1846	mai 1863	

N ^o	Village	Noms	Conjoint	Marq	Parents	Enfants	freres et soeurs	naiss	bapt	mort	N ^o	Village
410		Cypriana Mudénié	Julien Dolio	8 mars 1864	Thodali —	Antoinette Casimir Vincent Smith Sacharie Phénomène Thérèse Agapito M ^{lle} Thérèse		1846	23 mai 1863	18 oct 1890	420	Ma
411		Eudoxie Magawé	Maximien T	14 janvier 1874				1849	23 mai 1863	4 oct 1867	421	J
412	St Joseph	Euphémie Modyé						1857	23 mai 1863	3 nov 1864	422	
413	St Marie	Potamie Tot.			Hilaire Pauline Tiri		Désirée Anselme Nicolas Bonifacio Cyprien 1/2	25 mai 1862	25 mai 1863	7 oct 1874	423	
414		Alexandre Uya	Darié ab					1835	27 mai 1863	28 mai 1863	424	
415	St Marie	Victorine Danongo			Antoine Eloctis Sima		Onésime	1 juin 1863	1 juin 1863	6 juin 186	425	
416	St Marie	Lutgarde Bueyé	Robert	28 nov 1882	Louis Veronica Beadya	Claudine Paul Casimir Giselle Henriette Marie du Rosa	Boniface Grégoire 1/2 Rodrigues Nunacum Kiru Bernard Rosalie	12 juin 1863	13 juin 1863		426	
417		Noemia Tij	Agapito Tadabe	ab		Anacleto Benedicto Joseph		1830	20 juin 1863	26 juin 1868	427	
418	St Michel	Sélicien Dyango						1835	14 juin 1863	27 juin 1863	428	
419	St Marie	Charles Damprier			Carole Pelagie		Hubert	2 juil 1863	6 juil 1863	26 sept 1870	429	

nb	bapt	mort	No	Village	Noms	Conjoint	Mariage	Parents	Infantes	Puere et Jeune	nas.	bapt	mort
46	23 mai 1863	18 oct 1890	420	St Michel	Julie Mayuk	Julie Marie Reine		Silas Belleme Bende	⊕	Odelon Catherine Augustin Benjamin	1861	13 juil 1863	1877
49	23 mai 1863	4 oct 1867	421	St Joseph	Adolphe Tombi			Jacobo Appua		Valentini Valentine Noemie	3 sept 1863	4 sept 1863	14 mars 1866
57	23 mai 1863	3 nov 1864	422		Madeleine Bualdigne						1835	11 sept 1863	10 avril 1864
58	25 mai 1863	7 oct 1874	423		Joseph Kaguan			Marcel Pucherie Aloua			16 sept 1863	17 sept 1863	4 juil 1868
63	27 mai 1863	28 mai 1863	424		Leonie Beri	Donato Damaud				Guillaume Rodegonda	1836	25 sept 1863	20 oct 1863
63	1 juin 1863	6 juin 186	425		Martha Ubowe						1815	28 sept 1863	29 sept 1863
63	13 juin 1863		426	St Marie	Clementine Kaboga	Theotime Derguen Boumaur	17 juin 1881	Cyprien Kaboga Catherine Ame	Timothie Gregoire Salvo Petro Paul Clementia	Guustave Xavier	16 oct 1863	17 oct 1863	29 juin 1901
63	20 juin 1863	26 juin 1868	427	St Anne	Rodegonda Berondya						1820	18 oct 1863	28 juin 1864
63	14 juin 1863	27 juin 1863	428	St Marie	Lentilde Mudud- lingon			Martin Emilia Uirel		Laurenti Roch, Jules Cristian Xavier Joseph Catherine	26 nov 1863	26 nov 1863	16 fev 1871
63	6 juil 1863	26 sept 1870	429	St Marie	Cyprien Kaboga	Catherine Ame	ab	Bualza Laurena Fyaba		Justave Clementine Xavier Dominic Philibert Fredric	1839	8 dec. 1863	7 juin 1903

N°	Village	Noms	Conjoints	Mariage	Parents	Enfants	Mère et père	nais.	bapt	mort	N°	Village
430		Cajetan Uaira	Eléonore Quirip			Cajetan		1842 8 1863	17 juin 1866		440	Joan
431		Abraham Dyanuabat						1828 8 1863	4 oct 1868		441	Joan
432	Sto Anne	Jeremie Tabundali Jarik	Valerie Dali (a donné son nom à Ouanga)	a b	Unbuadili Jarik Pui	Marco Victorine (Jeremie)		1827 8 1863	25 août 1889		442	Ma
433	Sto Anne	Nicolas Tuenola	Pindu Judith	a b a b		Pascal		1815 8 1863	1874		443	Ma
434	Sto Anne	Philippe Buadili Thale	Madeleine Gran	a b	Buadili Thale Jeran		Justelle D Zéphirin D Abraham D Sélice P Jean D Leopold	1812 8 1863	15 avril 1866		444	Joan
435	Sto Marie	Sablas Kobuen	Théotista	a b		Maximien Mariette Eliazar		1821 8 1863	17 nov 1871		445	Ma
436	St Joseph	Taddéo Konian	Electa D Calagie G Rose M	a b 15 mai 1866 15 juillet 1867	Bucam Dyanuabat		1827 8 1863	3 oct 1867		446	Ma	
437	Sto Marie	Jacob Tadamwa						1812 8 1863	23 mai 1867		447	Ma
438	Sto Marie	Clément Teabua	Clémentine Rose M	a b 4 oct 1865	Talon Poboru	Elochie D		1824 8 1863	7 sept 1866		448	Ma
439	St Joseph	Eli Ubilu			Tolie Uayo Awe			1847 8 1863	4 juil 1881		449	Ma

bapt	mort	No	Village	Noms	Congregats	Mariage	Parents	Infants	Pris. et secours	naiss	bapt	mort
8 2 déc 1863	17 juin 1866	440	St Joseph	Valérie Panet	Genevieve T	ab				1820	8 déc 1863	26 déc 1868
8 8 déc 1863	4 oct 1868	441	St Joseph	Patrice Godeville	Brigitte	ab		Bonaventure		1825	8 déc 1863	4 janv 1873
8 17 déc 1863	25 août 1869	442	St Marie	Modesto Kaya	Caroline	ab	Thibagui Ursule A		Emilie Agathon	1840	8 déc 1863	9 oct 1879
8 8 déc 1863	1877	443	St Anne	Joanné Uamo	Muadyé Hilaria A	ab 6 ans 1865				1828	8 oct 1863	22 nov 1864
8 12 déc 1863	15 avril 1866	444	St Joseph	Emilio Dolio	Teambwani mort au village de Tambwani					1820	8 déc 1863	5 avril 1865
8 31 déc 1863	17 nov 1871	445	St Anne	Sébastien Thalaura	Joanné Pétronille Gnagnai	ab 23 mai 1870		Edmond Philémon		1830	8 déc 1863	7 juill 1870
8 27 déc 1863	3 oct 1867	446	St Anne	Donato Ducornal	Léonie B Anatto Th	ab 22 juin 1865	Jean M Virginie Gleguet	Guillaume Paidegonde		1832	8 déc 1863	5 déc 1866
8 2 déc 1863	23 mai 1867	447	St Anne	Nérée Maring	Gabrielle Niagué	ab		Daphrose Darcé Louise Melanie		1826	8 déc 1863	15 juil 1876
8 4 déc 1863	7 sept 1866	448	St Marie	Gerissimo Dyon				Prægat Monica Muaga		1855	8 déc 1863	3 nov 1892
8 12 déc 1863	4 juil 1881	449		Nabore Biebuli	clara P	ab				1818	8 déc 1863	3 mars 1868

N°	Village	Noms	Conjoint	Marriage	Parents	Enfants	Pères et mères	naiss	deput	mort	N°
450		Gervase Kare's Pwathili	Alphonatine & Mucedou	a b	Pégo Pwathili Gundegu	François Pierre Rose Lucie		8 8 1812	8 déc 1863		460
451		Protasi Tendou	Hedwige T	5 août 1867	Daniel Dyocula Coleta Arana	Guillaume Albina Marine Marie-Rose Claude		1840	8 déc 1863	29 oct 1881	461
452		Maurice Bœdya	Leontie U Virginie Anatolie Th	a b 12 oct 1875 24 août 1875	Hermann Galap Jai	Dulce Véronique François	Nicodème	1859	8 déc 1863		462
453	St Marie	Héliodore Koi	Naëmia Zéphyrine U	20 sept 1869 13 mai 1875		Josephine		1845	8 déc 1863	7 oct 1875	463
454	St Marie	Bruno Arièsén						1824	8 déc 1863	5 avril 1865	464
455		Marie Anne Pidyé	Bumi Barnabé Kaïla	a b ab		Rémy Moysie		1820	8 déc 1863	4 mars 1864	465
456	St Joseph	Marcelline Alaon	Damien Bundop	19 fév 1865	Pio Duali Malik		Jabiane Laurent Claudine Pelagie G	1848	8 déc 1863	6 janv 1880	466
457	St Marie	Didaci Garabé						1857	8 déc 1863	1877	467
458	St Anne	Galla Aembat						1855	8 déc 1863	19 nov 1868	468
459	St Marie	Store Tadyén Walairi	Mathurin Tao Bwédaou		Petro Uanowane Walairi Anna Sla	Simon	Octavie Clotilde	1849	8 déc 1863	4 juin 1874	469

bapt mort		N°	Village	Noms	Conjointe	Marriage	Parents	Infants	Parents et sœurs	mais	bapt mort	
8 déc 1863		460		Ambrosia Bucéna						1856	8 déc 1863	26 mai 1871
8 déc 1863	29 oct 1881	461	Ste	Hedwige Anne Taobabiba	Protas Tédan	5 déc 1867	Polycarpe	Guillaume Albina Marie Rose Claude	Amatale Scolastique Amélie	1842	8 déc 1863	1878
8 déc 1863		462		Caroline Uébuca	Bedouane Modeste Joseph Bobauit	a b a b 8 ju 1881	Magola Secunda Baroni		Romden	1840	8 déc 1863	
8 déc 1863	7 oct 1875	463		Catherine Anné	Pyrien	a b		Guustave Clementine Xavier		1844	8 déc 1863	1 juin 1870
8 déc 1863	5 avril 1865	464		Eleonore Puirip	Joseph Mairu Marcelo Pualua	a b 21 déc 1864	Puri Marina Téré	Eliazar K		1840	8 déc 1863	10 déc 1889
8 déc 1863	4 mars 1864	465		Theotiste Pareman	Sabbark Léon M	a b 11 mai 1875		Eliazar K		1838	8 déc 1863	1878
8 déc 1863	6 janv 1880	466		Helène Uéma	Simon B	a b		Eustache Véronique		1822	8 déc 1863	21 juin 1859
8 déc 1863	1877	467	Ste	Octavie Marie Denu Walaivi	Fredéric	22 juil 1866	Petro Karewau Walaivi Anna Ela	Lauroniz Jean Pierre Sebastien Salien Joseph Thomas Martine	Stora Estilde	1847	8 déc 1863	
8 déc 1863	19 nov 1868	468		Véronique Puaadja	Louis B	a b	Paul Koyuk Maotelaime Puaadila	Sutgarde Jacques	Herminie	1845	8 déc 1863	22 mars 1866
8 déc 1863	4 juin 1874	469		Chrysanthie Aloé	Athanasie J			Amélie Agnes Coaria Berthe Mélania Simplice		1866	8 déc 1863	19 sept 1873

N°	Village	Noms	Conjoint	Marriage	Parents	Enfants	frères et sœurs	Nais	bapt	mois	N°
470	Berthe Pucéo	Sélicia P Norbert Tédan	alb	25 juin 1866	Marcello Eve			1844 1863	8 19 dec mai 1863 1868		480
471	Sabine Guéni	Marcelo Quabua	alb					1835	8 20 dec sept 1863 1864		481
472	Lucine Paéni	Louis Tholi			Marcello Angela Paulo			1829	8 2 dec juin 1863 1874		482
473	St Anselme Joseph	Georges Batodymua Bigot	11 sept 1865	Lino Ualédan Arthéma Aeron	César Georges	Simplice		1847	8 26 dec juin 1863 1901		483
474	St Herminia Anne Nugu	Serrand U. Vistore	22 juil 1867	Paulo Vayk	Marie Josephine	Véronique		1851	8 17 dec dec 1863 1871		484
475	St Hilaria Joseph Alun	Joanné U. U.	6 août 1865	Philippe				1846	8 1874 dec 1863		485
476	St Jeromia Joseph	Prénice U. Mayebua Joachim Belawi	6 août 1865 7 sept 1869	Philippe				1846	8 31 dec oct 1863 1876		486
477	Leonissa Pualue	Vital Namaé	alb	Uri Uebu	Alvine Nicolas			1830	8 8 dec mars 1863 1880		487
478	Odila Pui	Gal P.	27 oct 1862	Tabuen Bugué	Eugène			1844	8 21 dec fév 1863 1867		488
479	Zéphyrine Alia	Arsinat Hetiodore Adrien M	5 mars 1869 4 mai 1875 12 oct 1876	Bertrand K Gnagran	Paul Thérèse Marie Hilari Mabart Ysidore Anna	Macaria Antoni Léon Bona André Amélie		1850	8 29 dec dec 1863 1885		489

Naiss	deces	N°	Village	Noms	Conjoint	Marriage Parents	Enfants	Prés. et secours	Nais	deces	mort
8 dec 1863	19 mai 1868	480		Albertine Uddyé				ARCHIVES ARCHEVECHE Nouméa	1815	8 dec 1863	5 dec 1864
8 dec 1863	20 sept 1864	481		Maure Gilles ab Jabuyet Borémolat					1820	8 dec 1863	14 juillet 1865
8 dec 1863	2 juin 1874	482		Ste Macrine Puri Anne Téré				Eléonore	1821	8 dec 1863	31 mars 1866
8 dec 1863	26 juin 1901	483		Ste Zéontie Mauruab Marie Uémuen				Jules Véronique	1846	8 dec 1863	10 dec 1872
8 dec 1863	17 dec 1871	484		Ste Paula Marie Miadydo		Gregoire K. Rosa Puanon			1852	8 dec 1863	26 mars 1866
8 dec 1863	1874	485		Jabiane Séraphine ab Maep Getulie Teyasser	28oct 1879	Pio Duali Malik		Marjale Sophie Jones Serrand Héramon Julien, André Madeleine Zacharie, Benoit	1837	23 juin 1864	
8 dec 1863	31 oct 1876	486		Colomban Claire & ab Zoyali					1828	23 juin 1864	13 mai 1864
8 dec 1863	8 mars 1880	487		St Bernard Victoria ab Joseph Tadat Andaubi		Kawa Deme			1826	23 juin 1864	14 sept 1887
8 dec 1863	21 fév 1867	488		St Barthélemy Thela ab Joseph Uray	23 nov 1874				1849	23 juin 1864	8 mai 9
8 dec 1863	29 dec 1885	489		St Simon Thérèse ab Anne Tuing	19mars 1865			Eugène Fito	1834	23 juin 1864	9 fév 1866

N ^o	Village	Noms	Conjoint	Marriage	Parents	Enfants	frère et sœur	mois	birth	mort	N ^o	Village	Noms
490		Francisca Togabat	Vincent B Agapito Tadalea	B a b 5 mars 1869				23 1838	7 janv	7 nov 1864	500		
491		Arthéma Arion	Lino U Joseph Bula	a b 13 fév 1866		Simplice Anselme		23 1820	16 juillet	16 1876	501		
492		Annette Thabui	Basilides Donato D	a b 22 janv 1865		Candido P Bibiane T		23 1840	29 janv	29 nov 1868	502	St Joseph	
493		Ste Gabriella Armo Niagué	Nérée M. ab			Daphrose Léonie Melanie		23 1837	24 janv	24 juin 1868	503		
494		St Brigitte Joseph Pabap	Patrice W ab			Bonaventure		23 1832	4 janv	4 juin 1867	504		
495		Julie Wani	Agathon B Ambroise M	a b 27 déc 1863		Xavier Silvano		23 1837	12 janv	12 sept 1867	505	Ste Anne	
496		Augustin Tilu			Michel Gabit Adobab	Augusta Colombe		12 1850	12 fév	12 fév 1864	506		
497		Paul Paop			Babilas Catherine Paruelo	Modeste Placidia		15 1862	21 fév	21 fév 1864	507	Ste Marie	
498		Job Dawa						8 1814	3 mars	3 mai 1864	508	Ste Marie	
499		Pierre Naumo MWALU			Paulin Henriette M.	Jeliciama Matthieu Thérese		19 1864	11 mars	11 oct 1864	509	St Joseph	

is bapt	mat	No	Village	Noms	Conjoint	Marriage	Parents	Infants	Précéd. cours	mai	juin	sept
23 28 janv 1864	7 nov 1839	500		Agathe Geo			Charles Marianne M.			1 avril 1864	20 avril 1864	26 avril 1876
23 20 janv 1864	16 juillet 1876	501		Agnès Madédaire	Joseph K	ab		Eustrope Justine Hermette Norbert Anthelme		1830 mai 1864	6 mai 1864	12 mai 1864
23 9/10 janv 1864	29 nov 1868	502	St Joseph	Caroline Bon	Tiero	ab		Jerrand U		1832 mai 1864	6 mai 1864	3 juin 1864
23 37 janv 1864	24 juin 1868	503		Senès Buala	Stora gn	ab		Sorothea		1827 mai 1864	13 mai 1864	13 juin 1864
23 32 janv 1864	4 juin 1867	504		Honorata Uaea	Malasu	ab				1828 mai 1864	13 mai 1864	16 avril 1867
23 837 janv 1864	12 sept 1867	505	St Anne	Protasi Thogué	Kigabat	ab		Adria		1819 mai 1864	14 mai 1864	14 oct 1864
12 50 fév 1864	12 fév 1864	506		Talbian Maré						1857 mars 1864	27 mars 1864	29 avril 1864
15 862 fév 1864	21 fév 1864	507	St Marie	Roch Debat	Ursula A	ab	Madame Ari	Zacharie Laurent		1820 mai 1864	14 mai 1864	14 mars 1866
8 9/4 mars 1864	3 mai 1864	508	St Marie	Michel Diwat	Zitte J	ab		Zubin		1833 mai 1864	14 mai 1864	1878
19 864 mars 1864	11 oct 1876	509	St Joseph	Placide Puelop						1852 mai 1864	14 mai 1864	5 avril 1877

N ^o	Village	Noms	Conjoint	marriage	Parents	enfants	frères et sœurs	naiss	bapt	mort	N ^o	Village
570		Anna Purendan	Pelawes Dua	a b	Buana Dowala	Joaachim		1821	14 mai 1864	1874	520	
511	St Marie	Philibert Dardalawe			Quata Laurentie Tigabo		Damien Praxède Frédéric Cyprien	1850	14 mai 1864		521	
512	St Anne	Zacharie Maabut	Esther		Muama Ari		Roch Lawrence	1817	14 mai 1864	13 avril 1868	522	St Michel
513		Laurentie Tigabot	Alced Quola	a b a b	Muama Ari	Praxède Cyprien Damien Frédéric Philibert		1820	14 mai 1864	19 juin 1864	523	St Michel
514	St Marie	Sorothie Quatabat Mouacaci	Timothée U. Bouamandé	20 oct 1869	Bodabé Bacamu	Grégori	Victorin Héthoraine Malanie Adèle	1841	14 mai 1864	3 avril 1872	524	St Michel
515	St Marie	Rufina Dida						1812	14 mai 1864	6 mars 1865	525	
516		Hortense Tonagué			Hom Alaé	Crépinien		1842	14 mai 1864	6 mars 1882	526	
517		Agathe Niga	Budébat Bertrand Rayuno	a b 11 août 1861	Buluman Uongué	Augustin		1817	14 mai 1864	1867	527	
518		Joanna Gunabat	Sebastien Th	a b		Edmond Philémon		1838	14 mai 1864	29 mai 1868	528	St Jean Te
519	St Marie	Anastasie Pulinawe	Hermann D	a b				1830	14 mai 1864	21 déc 1875	529	

no	bapt	mort	no	Village	Noms	Conjoint	marriage	Parents	Enfants	Prarr et seurs	nois	bapt	mort
821	14 mai 1864	1872	520		Hermegoras Queenga	Rigobert D.	a b				1832	14 mai 1864	4 juil 1869
850	14 mai 1864		521		David Uerdon	Sabine P.	a b				1820	14 mai 1864	4 mars 1870
817	14 mai 1864	13 avril 1868	522	St Michel	Mateo Bukwa	Hortense Tigdoat Virginie)	a b 11 nov 1873				1834	14 mai 1864	26 juil 1876
820	14 mai 1864	19 juin 1864	523	St Michel	Athanasi Pauri	Martha D.	a b		Marius Adelaide		1824	14 mai 1864	16 oct 1865
841	14 mai 1864	3 avril 1872	524	St Michel	Andria Alu	Noemia B	a b				1849	14 14 mai 1864	7 oct 1869
812	14 mai 1864	6 mars 1865	525		Theophile Tholemae	Claude B Euzelie Pust	a b 23 nov 1874		Honorine		?	14 mai 1864	?
842	14 mai 1864	6 mars 1887	526		Noemia Bugue	Andria Obu					1845	14 mai 1864	1877
817	14 mai 1864	1867	527		Joseph Karedon	Emilia Maria		Buague Tebue	Dominique Camille Theodore		1818	16 mai 1864	17 mai 1864
838	14 mai 1864	29 mai 1868	528	St Joseph	Soi Tucubie Dawito Tamboue	Sam Miller Theorone Puwaka	5 avril 1888 12 juillet 1915	Martial Beatrix Uadla	Jacqueline Edmond Marie Helene Martin Barbe Rit	Anna Abela Donata Stremonia Benoit Victor Rebecca	1864	26 mai 1864	4 avril 1945
830	14 mai 1864	21 dec 1875	529		Tulerand Paga			Denys Raena Uaquilat		Francois	29 mai 1864	29 mai 1864	31 juillet 1871

N ^o	Village	Noms	Conjoint	Mariage	Parents	Enfants	Prénoms et seurs	naissance	deput	mort	N ^o	Village
530	St Michel	Guillaume Désiré Pierre Koyé	Mélanie Poué	a b	Alban Henri Baptiste		Cécile	11 juin 1864 1825	11 juin 1864	13 juin 1864 1864	540	
531		Marguerite Uagada						1 juin 1864	11 juin 1864	13 juin 1864	541	
532	St Marie	Emerentiana Yagala						1 juin 1864	13 juin 1864	24 juin 1864	542	
533	St Michel	Michel Dabit	Andembat a b			Augustin Augusta P Colombe P		1820	14 juin 1864	25 juin 1864	543	
534	St Michel	Sabine Parua	David Ueran					1825	16 juin 1864	26 juillet 1864	544	
535	St Pierre	Dieudonné Dolo			Alban Georgette Noué		Cécile Marie Rose Colomban	1864	20 juin 1864	13 mars 1867	545	
536	St Joseph	Jean B. Koyap			Saturmin Noémie Oyeyek		Gabriel	1864	24 juin 1864	13 mars 1867	546	
537	St Michel	Dorothea Buata			Senès Flora Gnibeu			1864	29 juin 1864	26 juillet 1864	547	
538	St Michel	Célestine Puarède	Trénée Baendon			Christine Désiré 27 juin 1860 et non inscrite		1840	15 juillet 1864	31 juillet 1864	548	
539	St Michel	Frédéric Dolé			Léonard Francisca Anemue		Sélicite A Julien Michel	1864	16 juillet 1864	20 mars 1886	549	St Michel

Capit	mort	N°	Village	Noms	Conjoint	Marriage	Parents	Enfants	Prere, et sœurs	naiss	Capit	mort
11 juil 1864	13 juin 1864	540		Cyprien Béle			Adrio None Bequeon		Casimir	4 juil 1864	16 juil 1864	4 juin 1867
11 juin 1864	13 juin 1864	541		Louis Yangoi			Galatus Anne Dumbuan		Gerwald René	12 juil 1863	16 juil 1864	22 avril 1876
13 juin 1864	24 juin 1864	542		Sermonique Catherine Pudyeumbu arabue	12 nov 1888		Hilaire Genevieve Obu	Adrien Simon Veronique Rosalie Aurèle Bernard	Mil, Lucie Emilie Joseph Etienne Cécilia Justine	1864	16 juil 1864	
14 juin 1864	25 juin 1864	543		Victor Uadyant			Philippe Bernardine Dila		Saline Bernot Briquette	1864	15 juil 1864	8 mai 1866
16 juin 1864	26 juillet 1864	544		Odilon Mayuk Guelline	17 fév 1889	26 sept 1889	Silas Biblidou Bindeu	Marie Maccire Emmanuel	Marie Korotte Julie Catherine Augustin Benjamin	1864	16 juil 1864	
20 juin 1864	13 mars 1867	545		Marius Pauda			Athandri Martha Gabaat		Alelaide	1864	14 juil 1864	28 mars 1868
24 juin 1864	13 mars 1867	546		Laurent Poén			Adrien Pétronille Masa		Anastasia Serapion	1861	16 juil 1864	7 8 7 4
29 juin 1864	26 juil 1864	547		Seraphine Buaiwada	Romain Uelin Firmin Ko	27 sept 1880 1885	François Gaudentia Uag.	Eulalie Epiphanie		1861	16 juil 1864	
15 juil 1864	31 juil 1864	548		Blandine Pudmon			Germain Germondine Kimon		Monitor Myse Blandine Cécilia Gansois Marie, Sébastien Jean, Lucien Marie Joseph	1863	16 juil 1864	6 oct 1867
16 juil 1864	20 mars 1886	549	St	Barbe Michel Dan			Bruno Véone Pidge		Elisabeth Protésis Perpétua	1864	16 juil 1864	11 mars 1865

N°	Village	Noms	Conjoint	Marriage	Parents	Enfants	frères & sœurs	nais	Capt	mort	N°	Village
550	Ste Marie	Martina Gagnai	Anatole Kalone	22 mai 1882	x Pétronille Gagnai	Hélène Joseph Thérèse Bertha Marie Agnes		1862	16 july 1864	8 janv 1900	560	Ste Marie
551		Aléxis Tidywood						1864	17 july 1864	22 july 1864	561	Ste Marie
552	St Michel	Joseph Karago	Rose Thé	ab				1815	14 août 1864	14 août 1864	562	Ste Marie
553	St Joseph	Pas Duali Teyabou	Doli Malik	ab ab	Maop Mayawé	Blandine Zauront Th Sabrang Marcellin Saligis		1810	6 août 1864	17 août 1864	563	St Joseph
554	St Joseph	Zacharie Gundayun	Marguerite Aïot	ab		Cosme		1818	6 août 1864	1876	564	
555	Ste Anne	Jeto Tudyng	Suzanne Doli	23 nov 1884	Simon Thérèse Tajabat	Prosper	Eugène A	1840	6 août 1864	mai 1879	565	St Joseph Teyabou
556	Ste Anne	Sergio Gabai	Crescence Taulu	ab		Liberio Sabine Sergio		1836	6 août 1864	3 avril 1880	566	
557	Ste Marie	Louis Bueyá	Veronica P Pauline T Radeqondea	ab 26 nov 1868 19 sept 1881	Viguacpi Tajabat	Jutgarde Boniface Grégoire Jacques		1840	6 août 1864		567	
558	St Michel	Sixto Tombuei	Delphine A.	1865	Balu Mabu	Salicie Marie Margnola Salicie, Etienne Eugène, Genevieve Jean Marianne		1845	6 août 1864	28 janv 1893	568	
559	Ste Anne	Benoni Muelo			Ambrosi Sténe Ande		Sabiola Sabiana	1856	6 août 1864	1 mai 1893	569	

Capit mort	No	Village	Noms	Conjoint	Marriage	Parents	Infants	Press et sœurs	mai	Capit mort	
16 juillet 1864	8 janv 1900	560	Ste Silvano Anne Kekels	Augustine Quaradimbat	16 mai 1875	Agathon Bucye Julie Wani	Celso, Carole Josephine Bonifine Augustin's Alister Marie, Veronique Rudegondal	Xavier	1850	6 août 1864	
17 juil. 1864	22 juil. 1864	561	Ste Benjamin Marie Faruagn							8 août 1864	
14 août 1864	14 août 1864	562	Ste Xavier Marie Bilu	Macarus Jala	à Bonds 1879	Agathon Bucye Juli Wani		Silvano	1854	6 août 1864	11 juil 1887
6 août 1864	17 août 1864	563	St Cosme Joseph Gundygn	Donata Tualbué	8 mai 1882	Zacharia Marguerite Wlat	Angela		1855	6 août 1864	
6 août 1864	1876	564	Isaac Usina			Usina Dyala		Christina	1850	6 août 1864	14 juillet 1890
6 août 1864	mai 1879	565	St Monna Joseph Thagun Teyacouen	Eugénie Wahulo	25 sept 1896	Joseph Bilua Pauline Mali	Maria Jeanne	Christine	1854	6 août 1864	8 mai 1899
6 août 1864	3 avril 1880	566	Suther Paula	Zacharia Maalemot	ab				1820	6 août 1864	1879
6 août 1864		567	Anastarie Abua	Jacolo Thali	ab		Valentin Valentin Adolphe Noémie		1838	6 août 1864	10 avril 1867
6 août 1864	28 janv 1893	568	Antonia Baraudn	Louis R Igandev	ab 4 janv 1866		Valentin Irene		1830	6 août 1864	27 dec 1867
6 août 1864	1 mai 1893	569	Genevieve Tugast	Nizat Kitere Nanet	ab ab		Martial		1810	6 août 1864	4 juin 1886

No	Village	Noms	Conjoint	Marriage	Parents	Enfants	Pres et mors	nais	Sept	mors	No	Village	
570	St Joseph	Agathe Puaï	Pucéquet	a b	Suamucgat Uégue	Suzélie N Monica A		1825	6	27 dout 1864	1865	580	St Joseph
571	St Marie	Marguerite Niot	Zacharie Gundyun	a b		Corne		1835	6	26 dout 1864	1870	581	
572		Jeanette Delé						1832	6	26 dout 1864	1872	582	
573		Sara Ninimu	Abraham Paracabat	a b				1817	6	3 dout 1864	1868	583	
574	St Marie	Estélie Niot	Ambroise Muelo Théophile Kalam	6 mars 1869 23 nov 1874	Pucégot Agathe Pucari	Augustin Jarasimoby Monica A.		1841	6	6 dout 1864	1902	584	
575		Colombe Newai	Agricola B	a b				1835	6	dout 1864	1878	585	St Joseph
576		Tecia Figaléda	Basthielmy	a b				1837	6	13 dout 1864	1872	586	St Joseph
577		Jany Muri	Casimir Pucé Leon Mare	a b 7 mai 1865		Grégoire Roberti		1840	6	3 dout 1864	1870	587	St Marie
578		Nathalie Mendi	Louis M Ignace N	a b 26 mars 1865		Valentin		1830	6	25 dout 1864	1866	588	St Anne
579		Eleonore Nenewé	Cajetan 5 Adruo Bole	a b 24 out 1866				1835	6	28 dout 1864	1868	589	

is bapt mort	No	Village	Noms	Compromis	Mariage	Parents	Infants	Pris et reours	naï bapt mort
25 6 27 dout Janv 1864 1865	580	St Joseph	Hortense Mualok						1820 6 dout 1877 1864
35 6 26 dout Fev 1864 1870	581		Seraphine Dayan	Tabiani ab Maep			Stanislas Jondes Sophie		1849 6 dout 1875 1864
32 6 26 dout juillet 1864 1872	582		Electa Dilelé	Tadié K ab					1828 6 dout 1866 1864
27 6 3 dout dec 1864 1868	583		Gode Keris						1830 6 dout 1867 1864
34 6 6 dout oct 1864 1902	584		Prisca Oyeyaba						1817 6 dout 1877 1864
35 6 6 dout 1878 1864	585	St Joseph	Sabiana Alca						1840 6 dout 1866 1864
37 6 13 dout avr. 1864 1872	586	St Joseph	Appia Tualme			Martial Beatrice Usala		Starronis Abel, Victoire Donata, Jai Benoit, Abel Rebecca	1853 6 dout 1866 1864
40 6 3 dout juv 1864 1870	587	St Marie	Monique Anlat	Selie Tabe pomme ouie	6 mai 1869	Préogat Agatha Ruai	Héliodore Timothée Nénie Gornique Raphael Elie, Léona Cyprien, Lucie Paul, Joana	Augustin Eucelia Gardaimo	1848 6 dout 1864 1864
30 6 25 dout avr 1864 1866	588	St Anne	Julie Pudjama Thali	Theodora Uenaguei Bealo	3 mai 1870	Valin Thali Fuera	Jean B. Lavan Blavim, Abel Sabiale, Paul Ambroise Nicolas Eudrin		1846 6 dout 1864 1864
35 6 28 dout juv 1864 1868	589		Noémie Inap	Héliodore K	20 sept 1869				1852 6 dout 1872 1864

No	Village	Noms	Conjoint	Marage	Parents	Enfants	Pres. et leurs	mai	sept	mat	No	Village
590	St	Hermette	Nemési P	4 juillet 1862	Joseph K	Galla 12	Eutrope Justine	1846	6	13	600	St Ma
		Anne Bari	Alphonse J Tal	9 dec 1874	Agnas U.	Basilide Jean Marie	Norberg Anthelme	1846	1864	1878		
591		Claire Kehéro	Raymond Kamae	21 mai 1874	Victor André T		Eugénie Michel Marie Samuel Juppolyte Basilide Sélie Raymond Marjorie Abel	1864	24	28	601	St Ma
									1864	1868		
592	St	Marguerite Michel	Pondimua					1860	24	24	602	St Ann
									1864	1864		
593	St	Alexandre Michel	Apollonie ab Uéora J.			Raymond		1815	30	8	603	St Ma
									1864	1869		
594	St	Basilide Joseph	Annette ab Sendan Th			Candide P Bilibinet		1828	3	4	604	St Ma
									1864	1864		
595		Bérard Uagui						1820	30	10	605	St Joan
									1864	1866		
596		Abdon Buaurale						1848	30	20	606	St Joan
									1864	1870		
597	St	Serapion Joseph	Justine U. Kéla Tea Jouéne	15 juil. 1867	Yola A. Tea Jouéne Philoméne Aloua	Méne		1841	30		607	
									1864			
598	St	Nemési Marie	Hermette B ab Pibi			Galla 2		1846	30	5	608	
									1864	1874		
599		Evariste Puede						1824	30	5	609	St Joan
									1864	1874		

last mat	No	Village	Noms	Conjoint	Marriage	Parents	Infants	Price at 2000	nais	bapt	mort
6 13 dout juin 1864 1868	600	Ste Marie	Constantin Dowick	Uccia	a b				1836	30 dout 1864	21 sept 1864
24 28 dout jan 1864 1868	601	Ste Marie	Augustin Thole Burdac <small>mouffras de Tambeth</small>	Clotilde Adele Marie M <small>mouffras de Tambeth</small>	14 avril 1864 6 mars 1866 5 sep 1891	Quézet Burdac Agathe N.	Stanislas Leonia, Jeanne Cathy, Adeline Zacharie Bruno, Joseph Marguerite Genevieve Marcel		1842	30 dout 1864	
24 24 dout dout 1864 1864	602	Ste Anne	Antheleme Burdacane			Joseph R Agnès U.			1857	30 dout 1864	21 mars 1868
30 8 dout sept 1864 1869	603	Ste Marie	Cyriaque Puedi						1852	30 dout 1864	8 mai 1869
3 4 dout oct 1864 1864	604	Ste Marie	Benedict Salvo	Valrie Emilie	27 juin 1881 6 dout 1895	Agapito T Noemia T.	Antoinette Andre	Amacleto Joseph	1852	30 dout 1864	
30 10 dout avril 1864 1866	605	St Joseph	Cesar Thurguile						1874	30 dout 1864	24 mai 1864
30 20 dout dout 1864 1870	606	St Joseph	Celestin Teru						1851	30 dout 1864	17 sept 1872
30 dout 1864	607		Clemence Anquit	Clement L	a b	Pizau Bundo	Clodie		1815	30 dout 1864	7 juin 1865
30 5 dout avril 1864 1874	608		Hyacinthe Teradi	Daulie Anodie Bugat	a b a b		Mathurin Delphine		1830	30 dout 1864	29 sept 1864
30 5 dout avril 1864 1874	609	St Joseph	Apollonie Bualam						1864	30 dout 1864	4 oct 1864

N ^o	Village	Noms	Conjoint	Noms	Parents	Imprets	Pres. et jours	naï	bapt	mort	N ^o	Village
610		Lucia Pacini	Louis Th	ab	Telop Thabucui	Marcelo Paulo Angèle		1810	30 aout 1864	24 mars 1866	620	St Marie
611		Cunégonde Meulwé						1818	30 aout 1864	20 juin 1871	621	St Joseph
612		Secunda Baroni	Uagada	a b	Umneu Baéque	Romani Caroline		1838	30 aout 1864	21 sept 1883	622	St Joseph
613		Julitte Dyala	Michel Dwat	ab		Lubin Jovita		1832	30 aout 1864	7 nov 1866	623	St Anne
614		Serapia Pudnaga	Azathon B.	ab				1840	30 aout 1864	1 mai 1867	624	St Anne
615		Clémentine Ueba	Matthieu T	25 juin 1864				1844	30 aout 1864	25 aout 1865	625	St Joseph
616		Pulchérie Alamuagne	Marcel K	ab		Joseph		1825	30 aout 1864	7 oct 1875	626	
617		Préne Kengot	Tobie U	ab				1820	30 aout 1864	21 fév 1867	627	St Joseph
618		Rosa Megui	Pamphile Clement T Thada K	ab 4 oct 1865 15 juil 1867	Buagué Jérou		Philippo	1837	30 aout 1864	14 oct 1885	628	
619		Oresence Taulu	Sergio G	ab		Liberio Sabine sergio		1856	1866 30 aout 1864	20 janv 1867	629	

bapt	mar	N ^o	Village	Noms	Conjoint	Marriage	Parents	Enfants	Père, et mère	naiss	bapt	mar
30 aout 1864	24 mars 1866	620	St Marie	Bernardin Talimudra						1851	30 aout 1864	15 avril 1871
30 aout 1864	20 juin 1871	621	St Joseph	Zoe Udrien						1850	30 aout 1864	12 juil 1873
30 aout 1864	21 sept 1883	622	St Joseph	Noemia Puelbuen	Alberta D.	4 nov 1873	Jacobo Th Anastasia A.	Ferdinand Jeronice Blandine Francois Cecile, Mala Noel, Theresia Marie Louise Therese, Olive	Valentin Valentine Adolphe	1848	30 aout 1864	
30 aout 1864	7 nov 1866	623	St Anne	Justine Uernagueta	Serapion Teapouane	5 juil 1869	Joseph K Agnès	Yrene	Euloge Hermette Norbert Anthelme	1853	30 aout 1864	4 sept 1882
30 aout 1864	1 mai 1867	624	St Anne	Radeynde Kiliri	Alban Solo Louis Bueye	12 juin 1871 19 sept 1881	Donato & Jeanie B	Marie Rose Colomban	Guillaume	1855	30 aout 1864	4 mai 1882
30 aout 1864	25 avril 1865	625	St Joseph	Jacqueline Pobuan						1853	30 aout 1864	11 sept 1867
30 aout 1864	7 oct 1875	626		Admimed x						1851	30 aout 1864	15 dec 1871
30 aout 1864	21 fev 1867	627	St Joseph	Victor Uaya			Theophile Suzanne D.		Victoire Rosalie Simonard Fortitude Rosalie Philippe	1864	15 sept 1864	19 sept 1870
30 aout 1864	14 oct 1885	628		Eugene Turi			Gal Odile P		Eugene David Stephanie	1863	15 sept 1864	26 mars 1866
30 aout 1864	20 janv 1867	629		Victorina Tabudali			Jeremie Valeriane D.		Marie	1864	15 sept 1864	2 oct 1864

N°	Village	Noms	Conjoint	Mariage	Parents	Enfants	Prés. et deurs	naiss	Capt	mort	no	Village
630	St Marie	Hector Relevit			Joachim Blandinell.		Benjamin Philippe	sept 1864	16 sept 1864	19 août 1886	640	St Michel
631	St Michel	Antoine Jumébat			Georges Thalonn			1864	16 sept 1864	29 sept 1864	641	St Michel
632		Scolastique Bero			Polycarpe Sétronie A		Anatole Amélie Hedwige	Sept 1864	22 sept 1864	26 juin 1871	642	St Michel
633		Gregorio Ambrô	Virginie A ab Clavie B ab			Gertruda		1823	22 sept 1864	26 sept 1864	643	St Michel
634		Getulie Tabua							24 sept 1864		644	
635		Paulo Thaigu	Madeleine P. ab			Hermine Véronique		1820	27 sept 1864	20 mars 1865	645	
636		Sabine Tijabat							28 sept 1864	2 oct 1864	646	
637		Philoméne Thabuan	Job A. ab		Zovano Bodamudi	Sérapion		1833	30 sept 1864	20 mars 1880	647	
638	St Joseph	Tobie Uayo	Irène N ab					1815	30 sept 1864	22 mai 1866	648	
639	St Pierre	Bona Kayuno			Bertrand K Christine		Macaire Jens André Amélie Antoni Zéphyrine	1864	sept 1864	sept 1864	649	St Marie

no	bapt	mort	no	Village	Noms	Conjoints	Marriage	Parents	Enfants	Prereset years	nois	bapt	mort
864	16 sept 1864	19 août 1886	640	St Michel	Elisabeth Rabop						1820	6 oct 1864	8 oct 1864
864	16 sept 1864	29 sept 1864	641	St Michel	Agapito Kawé	Jeanne P.	a b				1815	11 oct 1864	23 janv 1865
864	22 sept 1864	26 juin 1871	642	St Michel	Catherine Bueda	Monitor M.	a b		Charles germain		1821	12 oct 1864	13 oct 1864
1823	22 sept 1864	26 sept 1864	643	St Michel	Couronne Zab	Guilleumy	a b				1814	16 oct 1864	4 nov 1864
864	24 sept 1864		644		Hilaria Uabéri	Gabriel S.	a b				1842	21 oct 1864	4 dic 1864
820	27 sept 1864	20 mars 1865	645		Leonard Uole	Badara Franca Inema	a b a b		Salvité Frederic		1824	4 mars 1864	5 mars 1864
864	28 sept 1864	2 oct 1864	646		Charles Joce	Mariam M.	a b	Monitor M. Catherine P.	Agathe	Germaine H	1836	5 mars 1864	19 mars 1864
833	30 sept 1864	20 mars 1880	647		Matthieu Dyala			Macair Claude P.	Maccaria Clement Eclair Dominique		1864	6 mars 1864	30 mars 1876
815	30 sept 1864	22 mai 1866	648		Alexandrine Molawé	Benoit M.	a b				1835	7 mars 1864	28 dic 1864
864	29 sept 1864	29 sept 1864	649	St Marie	Honoré Gué	Emiliana S.	a b		Alodie		1832	16 dic 1864	26 dic 1864

N°	Village	Noms	Compins	marriage	Parents	Impacts	frère, et sœurs	naiss.	deces	mort	N°
650	St Michel	Marguerite Kura			x Macaria Kura		Bernin Grégoire	1864	2 juin 1865	15 fév 1867	660
651		Eugène Kogo			Constantin Ara Buayap			1861	6 juin 1865	22 fév 1869	661
652		Ladiklas Dila			x Elisabeth Dila			1864	6 juin 1865	2 fév 1874	662
653		Placidie Paop			Babylas Celémi D.		Paul Modeste	1862	6 juin 1865	1 juin 1874	663
654	St Anne	Sabine Kadgaut			Philippe Bernardin D.			1861	6 juin 1865	27 déc 1865	664
655		Nicéas Paé						1870	11 juin 1865	29 mar 1865	665
656		Hélène Genevieve Rualuarawé du	ab	Kaguin	Aurélien Séronie Lucie Rogat Joseph Nil Rei			1865	14 juin 1865	15 juin 1865	666
657	St Joseph	Bio 1 Pharmaciadek			Laurent Aglaé M.		Sarine, Lino Séraphine Rog, Anastasia Paulo Gervais Jean Louis	1865	18 juin 1865	28 fév 1867	667
658	St Anne	Eugène Uabula			Justin Léocadie M			1865	7 fév 1865	8 juillet 1866	668
659		Aurélien Rualuarawé du Hoch	Gregoire Uaub M. D. W. H.	16 fév 1885	Kilaire Genevieve D.		Lucie Guillaume Stéphane Thomine Marie Monique	1862	7 fév 1865		669

bapt	mort	N ^o	Village	Noms	Congrégats	Monage	Parents	Infants	Pres. et saun	maig	bapt	mort
2 juin 1865	15 fév 1867	660	St Marie	Albertine Pheyerna Wino	Stremonis Kandé	21 sept 1880	Bernardin Wino Francis L.	André, Félix Salomon, 2 Zacharie Monique Prasida Jerome Rigobert	Benozet Epemague Clement Odilon	1863	13 fév 1865	
6 juin 1865	22 fév 1869	661	St Michel	Monitor Mawai	Catherine ab Budea			Germania Charles S		1816	14 fév 1865	15 fév 1865
6 juin 1865	2 fév 1874	662	St Michel	Moyse Guérou Th	Maadaru ab Catherine ab Th			Germain J.		1823	19 fév 1865	9 déc 1876
6 juin 1865	1 juin 1874	663	St Michel	Silas Mayuk Guérou	Biblie ab Bende			Julie Odilon Catherine Guysmin Augustin		1835	19 fév 1865	13 oct 1865
6 juin 1865	27 déc 1865	664	St Michel	Adrie Béle	None B ab Leon N Blanda	23 oct 1866 20 juv 1869				1830	19 fév 1865	17 juin 1880
11 juin 1865	29 mars 1865	665	St Michel	Jonas Kala	Blanda ab Pudalua					1837	19 fév 1865	30 juin 1866
14 juin 1865	15 juin 1865	666	St Michel	Soter Pudalua	Darie ab Pudalua		Matit Guyepom		Adrie P.	1840	19 fév 1865	17 juin 1874
18 juin 1865	28 fév 1867	667		Nicolas Valerna	Anysist ab Flora gn	25 fév 1873	Blaigne Mabu			1834	19 fév 1865	12 mars 1874
7 fév 1865	8 juillet 1866	668	St Michel	Emilie Marie	Joseph ab Cebastin ab			Dominique H. Camillos. Théodore		1823	19 fév 1865	25 mai 1866
17 fév 1865		669		Antoinette Bari	Mucan ab Albert ab Buaré			Marie Jeanne Jules Th		1850	19 fév 1865	8 mars 1870

N°	Village	Noms	Conjoint	Marriage	Parents	Enfants	Prises et jours mois	Age et mort	N°	Village	
670	Hortense	Tigibat	Mateo	ab			1834	19 fév	26 juin	680	
			Buewat					185	?		
671	Blanda	Pualué	Jonas K	ab	Tai		1840	19 fév	21 nov	681	
			Adris B	20 janv 1869	Mueli			1865	1873		
672	None	Bugéon	Adris B	ab		Cyprien Mcassinir	1835	19 fév	18 juil	682	
								1865	1866		
673	Anysie	Taboriet	Micamou	ab			1834	19 fév	20 mai	683	
								1865	1869		
674	Dominica	Buewé	Gregoire	ab	Kagagn.		1838	19 fév	31 oct	684	
								1865	1876		
675	Celerina	Marayat	Simon	ab	U.		1836	19 fév	26 fév	685	
								1865	1868		
676	Clara	Bueyap	Constantin	ab	K	Eugén	1841	19 fév	22 mars	686	
								1865	1861		
677	Pudentienne	Uéabi	Hilarion	ab	Pualá		1843	19 fév	7 oct	687	
			Nastor K	11 mai 1875	Laurence T.			1865	1902		
678	Darie	Buerdan	Soter P	ab			1842	19 fév		688	
								1865	1877		
679	Jules	Bouédja			Maurice					689	
					Léontie	Véronique?	1865	28 fév	9 mars		
					Uémuaïn	François		1865	1870		

N°	Village	Noms	Conjoint	Mariage	Parents	Enfants	frères et sœurs	naiss	dept	mort	N°	Village
690		Elisa Alomagne						1850	19 mai	7 avril 1879	700	St Michel
691	St Anastasie	Michel Galobi			André Poën Petronille Maed			1855	8 avril	13 avril 1865	701	St Michel
692	St Monique	Michel Nori	Manimo M.					1820	12 avril	25 avril 1865	702	St Michel
693	St Maximo	Michel Abuta	Monique N					1815	22 avril	9 mai 1865	703	St Marie
694	St Benoit	Michel Mama	Alexandrine M. Alexandrine B.	ab ab				1828	12 mai	26 mai 1865	704	St Michel
695	St Eulalie	Michel Baëgo						1820	12 mai	12 mai 1865	705	St Anne
696	St Hilarion	Michel Felobat						1855	3 juin	13 juillet 1871	706	
697	St Jules	Michel Thénok	Colombe P.	7 juin 1872	Albert B Antoinette Bari	Antoinette Leontie Billigine Adèle Marguerite		1850	10 juin	10 juin 1880	707	
698	St Abel	Michel Beleri						1830	3 juin	1877	708	St Marie
699	St Anatolie	Michel Trumbat Gélomé	Zephyrin U Maurice B	21 juin 1869 27 juin 1885	Uadap Gélomé Reponata Koyéde	Claire Helena Melanie		1845	3 juin	1865	709	

Age at death	No.	Village	Noms	Conjoint	Marriage	Parents	Infants	Parents & years	naï	Age at death	naï
19 7 mars avril 1865 1879	700	St Madeleine	Michel Maucot	Narat Alban Zabuet	a b 15 dec 1868	Vogalo Alexandrine B.			1854	3 juin 1865	21 avril 1869
8 13 avril avril 1865 1865	701	St Christine	Michel Noquiab	Nil Pai	17 oct 1866		Silas & Jeanne Felicien		1851	? per annua 1868	1 oct 1876
12 25 avril avril 1865 1865	702	St Melanie	Michel Puc	Pierre & Barnabas Kaiin	a b a b				1830	? 1 ^m ann marin 1868	1878
22 9 avril mai 1865 1865	703	St Anne	Maria Aimé Mabuen			Adrien Felicie U.		Ferdinand Gregoire Hilaire Malbert Anna Eudora Marie Joseph	26 juin 1865	27 juin 1865	14 janv 1866
12 26 mai mai 1865 1865	704	St Rufina	Michel Thegamo			Lucien Aglaé U.			20 juillet 1865	21 juillet 1865	16 juillet 1870
12 12 mai mai 1865 1865	705	St Gerard	Anne Bomaga			Gerard Victoire Uouvi			24 juillet 1865	24 juillet 1865	2 fevri 1870
3 13 juin juillet 1865 1871	706		Anna Lambien	Galatas	a b		Louis Gerard père		1842	18 dout 1865	21 dout 1865
10 10 juin juil 1865 1880	707		Pothier Tubud						1846	20 dout 1865	11 mars 1866
3 18 juin 1877	708	St Euphemie	Maria De			Proper Symphose N.		Honorio Andri Christina	30 dout 1865	31 dout 1865	5 mars 1867
3 18 juin 1865	709		Cosimie Bela			Adrien None B		Cyprien	1 sept 1865	1 sept 1865	29 juin 1867

N°	Village	Noms	Coyjoint	Mariage	Parents	Enfants	Freres et sœurs	naiss	bapt	mort	N°	Vill
710	Ste Marie	Agapito Tamodale	Noemia T Victoria U Rosa P. Francisca T	a b 22 juil 1866 24 dec 1866 5 mars 1869	Paga Buraadi	Anacleto Benedicto Joseph		1825	25 sept 1865	2 oct 1903	720	
711	Ste Marie	Anacleto Puaromaduli			Agapito T Noemia Tip		Benedicto Joseph	1845	25 sept 1865	13 juin 1891	721	
712	St Joseph	Jacobo Phali	Anastasia Madeloin Leocadia N	a b 22 sept 1867 9 sept 1878	Ten Mualok	Valentin Valentine Adolphe Noemia P.		1830	25 sept 1865	18 19	722	
713	Marino Mucagui	Mathilde Th	25 sept 1861	August Patebaram	Parhasia Aurèlie			1834	25 sept 1865	5 mars 1885	723	
714	Michael Dwen	Julith Barawi			Kayuk Uajila	Lubin Jovita		1858	25 sept 1865	24 sept 1872	724	
715	Hermann Salap	Jai Anastasia	a b a b		Kabua Tela	Maurice Nicodème		1835	25 sept 1865	24 nov 1879	725	
716	St Joseph	Blaise Ue'a						1806	25 sept 1865	31 oct 1876	726	St Ma
717	St Joseph	Jude Kaye	Louise Sabat	a b				1837	25 sept 1865	17 avril 1866	727	
718	Bonifacio Ualelde	Buclawa Désiré	a b a b		Jaméjan Pueran			1807	25 sept 1865	12 juil 1867	728	S M
719	Nicodème Thulan				Hermann Jai		Maurice	1843	25 sept 1865	1 oct 1892	729	

bapt		mort		N ^o	Village	Nom	Conjoint	Marriage	Parents	Infants	Prin et securs	naiss	bapt	mort
25	2	25	4	720		Victorina Buarro	Lazaro Uayawa	9 juil 1866				1846	25 sept 1865	4 dec 1866
25	13	25	14	721		Martha Bullei	Mero Anzédec Buge	a b a b		Theophib U.		1834	25 sept 1865	14 juin 1866
25		25	#	722		Honorina Nelo			Theophib Koleimosa Taudra			1865	25 sept 1865	1866 1867
25	5	25	18	723		Apollonie Zarmagué	Alexandre Uera	a b		Raymond		1822	25 sept 1865	18 juin 1872
25	24	25	26	724		Claire Dilé	Colomban Doyani	a b				1838	20 sept 1865	26 fév 1868
25	24	25	1	725		Rosalie Andya	Theodore Korat Edouard Tebat	a b a b		Marie Marthe Anatole		1824	25 sept 1865	1 oct 1875
25	31	25	19	726	St Marie	Dorothee Tot	Médard Bueli	19 fév 1865				1845	25 sept 1865	19 juin 1867
25	17	25	15	727		Balbine Dyari	Galatay	a b	Anicet Tarabat Petronille Dyamin			1824	25 sept 1865	15 fév 1879
25	12	25	21	728	St Marie	Petronille Gnagna	Sebastien Th Barthelmy Wrip	23 sept 1870 23 nov 1874	Buera —	Martina		1842	25 sept 1865	21 oct 1879
25	1	25	23	729		Madeleine Bualala	Paulo Kanyuk	a b		Hermine Veronique		1825	25 sept 1865	23 oct 1866

N°	Village	Noms	Conjoint	Marriage	Parents	Infants	Précédent	naiss	deput	mort	N°
730		Victoria Andaubi	Bernard	a b				1830	25 sept 1865	2 juin 1866	740
731	St Michel	Noemie Ayayeh	Saturnin Koyap	a b		Gabriel Jean B.		1836	25 sept 1865	18 sept 1866	741
732		Clementine I						1805	25 sept 1865	1868	741 bis
733		Philippe Uadgout	Bernardin Dila	a b		Victor Sabin Benoit Brigitte		1832	25 sept 1865	9 juil. 1872	742
734		Daniel Puorei	Macarie Kura	a b				1836	25 sept 1865	17 oct 1869	743 7 744
735		Siméon Uagusion	Célerine Mayeret					1832	25 sept 1865	19 mai 1867	745
736		Constantin Kégo	Clara Budy Virginia Haguet	a b 25 sept 1866		Engère		1836	25 sept 1865	1 avril 1872	746
737	St Michel	Babylas Paop	Céline Puaralo Bibiane Pindzé	a b 16 sept 1866		Paul, Placidie Modeste		1837	25 sept 1865	5 juin 1876	747
738	St Joseph	Alberti Guali Walairi na Poth	Thérèse Noemie P	20 juil 1866 4 nov 1873	Uené Walairi Pera	Justin Berdinand Véronique François Blancin Milla, Noemi, Thérèse & 2 Marie Louise		1840	25 sept 1865		748
739		Antoni Obua	Borome Sophie I	a b 2 mai 1874		Catherine		1842	25 sept 1865	1877	749

L'apt mort		No	Village	Noms	Conjoint	Nauges	Parents	Enfants	Prés, et sours	maï	L'apt mort	
25 sept 1865	2 janv 1866	740		Rosa The	Joseph Karego	ab				1820	25 sept 1865	2 janv 1867
25 sept 1865	18 sept 1866	741		Victoire Thagibat	Sidoni Emilianoth Nator Karam	ab ab 8 dent 1872				1834	25 sept 1865	3 juillet 1874
25 sept 1865	1868	741bis		Bonifac Huet	Marianna Maolane	ab				181	25 sept 1865	nov 1884
25 sept 1865	9 juil. 1872	742	St. Michel	Pauline Pucii	Dydaui Lanniano Dyaboe	ab ab				1838	25 sept 1865	20 avril 1866
25 sept 1865	17 oct 1869	743	St Michel	Rosalie Aloca	Germanique Duciga	ab				1836	25 sept 1865	12 juin 1866
25 sept 1865	1869	744	St Marie	Veronique Abua	Arator Arue	ab	Semné Buerost Heterne Uéma	Eustache Mathilde		1864	25 sept 1865	11 avril 1866
25 sept 1865	19 mai 1867	745		Melanie Hege	Jean Moru	ab				1839	25 sept 1865	26 oct 1867
25 sept 1865	1 avril 1872	746		Claudie Buegabue	Theophile Kolomuaia	ab		Honorine		1842	25 sept 1865	19 fév 1874
25 sept 1865	5 janv 1876	747	St Anne	Agnès Gandé			Athanasie Mysanthe Alo	Amélie Berthe Melanie Basilide Garia Leontilde		10 sept 1865	30 sept 1865	14 janv 1866
25 sept 1865	1865	748	St Anne	Eve Rdom			Selie Berthe Pucée			12 oct 1865	12 oct 1865	3 avril 1866
25 sept 1865	1877	749		Rebecca Nai						1803	15 oct 1865	10 juil 1867

No	Village	Noms	Conjoints	Marriage	Parents	Enfants	Freres et Sœurs	naiss	apt	mort	N°	Village
750	Ste Marie	Thérésia Kolé			Boniface K Seraphine Uakala		Paul Zulalie	18 oct 1865	19 oct 1865	24 juil 1870	760	
751	Ste Marie	Antoinette Golis Wimo			Julien Cypriane Bucosé		Cesimir Vincent Guilia Marguerite Zéphirine Philomène Thérèse, Joseph M. Thérèse	20 oct 1865	21 oct 1865	18 dec 1867	761	
752		Abel Samuel Pualua			Marcelo CHARLES Eleonore Puisiré PWACILI NA WEA			30 1000 1865	30 oct 1865	13 juin 1866	762	
753		Leonie Thabé			Augustin Clotilde Suzenni		Cécile, Bruno Zacharie Rosalie Stéphanie Rachtha, Pansier Marguerite, Jérôme	1865	15 nov 1865	22 fév 1870	763	
754		Jovita Diruat			Michel Julitta Zala			1 nov 1865	25 nov 1865	26 juil 1866	764	
755	Ste Marie	Abel Fondan			Norbert Claudine P.		Aloyse	1 dec 1865	3 dec 1865	18 dec 1865	765	
756		Jean More	Melanie U None Thadimua	ab 2 dec 1868				1835	8 dec 1865	4 fév 1873	766	
757		Honorat Mugnato	Rosalie Cawi	ab				1841	8 dec 1865	12 mars 1876	767	
758		Stavie Bardani	Gregorio Ambo	ab		Gertruda		1828	8 dec 1865	13 nov 1871	768	
759		Germond Kimon	Germond Pusanon Serdinand Guei	ab 1874	Monite Mouel Catherine Pidea	Blandine Monite, Jean Monsieur, Marie Lucien, Marie Philomène Cécile, Calajie Marie Joseph	Charles				769	

no	sept	mort	N ^o	Village	Noms	Compante	Mort	Parents	Enfants	Preux et sœurs	nois	sept	mort
965	19	24	760		Félicité Uagelano	Cyrin Mouya	3 juin 1869	Leonard Hole Bédaga	Alphonse	Frederic A	1850	8 dec 1865	1872
965	21	18	761		Joseph Ué	Anastasia Thermei	6 mort 1888	Emilio Anthonia Boboru		Victor Cyrilho	4 dec 1865	14 dec 1865	juin 1896
965	30	13	762	St Michel	Elodie Thom	Alexandre Lama	ab				1840	7 juin 1866	7 juin 1866
965	15	22	763		Bornalicy Kai	Mélanie Pui	ab				1832	11 mars 1866	20 avril 1866
965	25	26	764		Claude Teyo	Beata Kai	ab				1831	11 mars 1866	3 juil 1869
965	3	18	765		Theodore Kelepora	Marie Jeanne Peyon Glarie Bobola Jenarive	ab ab ab	Joseph Karedon Emilie Marie	Henri Kierme Berard Emilie	Dominique Camille	1835	11 mars 1866	2 sept 1873
935	8	4	766		Jean B. Tuya	Angela Fambri	3 juil 1866	Acoud Jacobot	laire		1850	11 mars 1866	1 mars 1868
841	8	12	767		Justine Dyem	Romdin Uelin	ab				1846	11 mars 1866	28 avril 1868
228	8	13	768		Theresta Uagulu	Gabriel Teyan	ab		Norbert Fransquiff		1836	11 mars 1866	7 nov 1871
			769		Bernardine Gela	Philippe Uadyant	ab		Victor Sabine Benoit Brigitte		1839	11 mars 1866	6 sept 1874

N ^o	Village	Noms	Conjoint	Mariage	Parents	Enfants	preco et securo	naiss	deput	mort	No	Ville	
770		Léocadie Thémud	Nestor Karon	ab				1840 1866	11 mars	24 de 1869	780	St M...	
771	St Michel	Ananie Sye						1808 1866	14 avril	20 avril 1866	781	St M...	
772		Caroline Paya						1805 1866	18 avril	18 avril 1866	782	St M...	
773		Mélanie Manimo			Nérée Gabriela Niague			1848 1866	Daphrose Daria Louise	20 avril 1866	21 avril 1866	783	
774	St Michel	Brigitte Filiot	Selie Ahuin	ab				1848 1866	20 avril	21 avril 1866	784	St M...	
775		Louise Meli	Joseph Boyet	ab		Dol		1844 1866	21 avril	21 avril 1866	785	St M...	
776		Ondéme Puaën						1854 1866	23 avril	1 avril 1867	786	St M...	
777	St Michel	Elisabeth Dela	L.			Ladislav		1841 1866	5 mai	6 mai 1866	787	St M...	
778		Brigitte Uadyaut			Philippe Bernardine Dela	Philippe Bernardine Dela	Victor Sabine Benoit	10 mai 1866	14 mai 1866	23 sept 1872	788	St M...	
779	St Michel	Albert Buaik	Antoinette Bari	ab	Jalvi Padydon	Maria Jeanne Julien Phénoc		1824 1866	19 mars	7 mars 1869	789	St M...	

Capt	most	No	Village	Noms	Conjoint	Mariage	Parents	Enfants	Ann. et noms	mai	Capt	most
11 mars 1866	24 dec 1869	780	St Michel	François Bucibinda	Juditha Magibat Stora Zineba	a b 11 sept 1869	Tombo Uedut	Seraphine		1826 1886	19 mai 1886	22 janv 1871
14 avril 1866	20 avril 1866	781	St Michel	Boniface Aust	Marianna Madlan	a b	Dagui Genevieve Mabu			1834 1866	19 mai 1866	9 dec 1884
18 avril 1866	18 avril 1866	782	St Michel	Victorin Buala Thermond	Amo M Eusebie P. François Ma 6 juin 1881	a b 27 nov 1876	Ueli Uirei	Vincost Simon Anastasia Michel Alphonse Stephanie Marianne		1844	19 mai 1866	
20 avril 1866	21 avril 1866	783		Mathurin Thama	Nona Thadimua	2 sept 1866	Daddan Uebua			1835	19 mai 1866	28 sept 1867
20 avril 1866	21 avril 1866	784	St Michel	Anatole Zombat Walaire	Modeste Guenda Sabina P.	a b à Bonda on 1876 1879	Benoit Momat Walaire Alexandrine Abeloua			1854	19 mai 1866	
21 avril 1866	21 avril 1866	785	St Michel	Melas Uené	Honorata Uasa	a b				1825	19 mai 1866	24 oct 1866
23 avril 1866	1 sept 1867	786	St Michel	Dorothee Thaile						1826	19 mai 1866	12 nov 1876
5 mai 1866	6 mai 1866	787	St Michel	Virginie Zomba	Gregorio Ambu	a b				1828	19 mai 1866	25 juillet 1876
14 mai 1866	23 sept 1872	788	St Michel	Katharina Themui	Moyse Guéaru	a b				1822	19 mai 1866	31 janvier 1867
19 mars 1866	7 mars 1869	789	St Michel	Béata Zai	Burei Claude Teyo Nestor K	a b a b 1 ^{er} fév 1871	Vuubi Zigori Bouibuan			1836	19 mai 1866	17 sept 1871

N°	Village	Noms	Conjoint	Marriage	Parents	Infants	présentés	naï	bapt	mois	N°	Village	
790	St Michel	Celerine Barado	Beebylas Paop	a b		Paul Placidie Modeste		1840	19 mai 1866	17 sept 1871	800	St Michel	
791	St Michel	Gaudontia Uagibut	François Buwabada	a b		Seraphine		1838	19 mai 1866	27 juin 1868	801		
792	St Michel	Thérèse Taep	Alberti Duali	3 juil 1866	Jalatas Jangai Anna Dumbluan	Justin		1857	19 mai 1866	13 mai 1871	802	St Michel	
793		Cyrénia Bobolo	Theodore Kelelora	a b				1855	19 mai 1866	19 juin 1869	803		
794	St Michel	Monitor Budmon Malari	Bernadette Wemo	2 ans 1967	Germain Germaine Kimon	Blandine Jean, Lucille Frédéric, Marie Marie, Delagie Lucien Marie Joseph Philomène			30 mai 1866	30 mai 1866	804	St Michel	
795	St Michel	Sélicien Telep						1810	30 mai 1866	1 juin 1866	805		
796		Matthieu Naumo Mwalu			Paulin Henriette Mandeb	Séliciano Pierre Thérèse		1866	4 juin 1866	12 fév 1867	806		
797		Clotilde Gileu			Zidore Domitille Mucumagué			1866	6 juin 1866	1878	807		
798	St Pierre	Stephano Tareu Pwathili	Emilienna Dumbo Buedat	24 sept 1889	Romain Ja. Juliana B.	Guillaume Daniel Josephine Leonta Victoria	Joseph R Palome Berthe Vital Paul Alexandre		1866	9 juin 1866		808	
799	St Michel	Biblisie Bindu	Silas Mayuk Babylas Paop	a b 16 aout 1866		Julie Odilon Catherine & Bonjamin Augustin		1838	14 juin 1866	1 oct 1869	809		

bapt	mois	n°	Village	Noms	Conjoint	Mariage	Parents	Infants	Pères et mères	nés	bapt	mois
19 mai 1866	17 sept 1871	800	St Michel	Emiliano Phuro	Victoire Thajibat	a b				1818	7 juillet 1866	17 juin 1871
19 mai 1866	27 juin 1868	801		Eugène Eudrie 2			Gal Otila		Eugène David Stéphanie	1 1 1866	1 août 1866	4 fév 1867
19 mai 1866	13 mai 1871	802	St Michel	Julien Homa Onc Laiti	Philomène Dolio Clara Thaurina	14 mars 1896 27 juillet 1907	Alexandre Francisca Anemue	Alexandre Beata Monegonda	Frederica	1839	12 août 1866	
19 mai 1866	19 juin 1869	803		Maur Faren			Pierre Candide Ondim		Damien Madeleine	30 août 1866	30 août 1866	1 nov 1876
30 mai 1866		804	St Marie	Sergio Gabai 2			Sergio Crescentina Taulu		Liborio Sabina	1866	29 sept 1866	28 juin 1867
30 mai 1866	1 juin 1866	805		Celestino Taranaut						1810	29 sept 1866	16 juillet 1870
4 juin 1866	12 fév 1867	806		Nestor Karem	Leocadie Thomua Beata Jai Victoria C Pudentienne	a b 1 fév 1871 5 août 1872 11 avril 1875	Badaat Fuariri			1836	29 sept 1866	1886
6 juin 1866	1878	807		Joseph Boyet	Suet Louis M Pebarata Monica	a b a b 1 fév 1880	Dangui Genevieve Obu	Marie Dol Bernadab Romain Marie	Murèle Césarine Lucia Thame Berard Emilie Mie	1844	29 sept 1866	16 déc 1899
9 juin 1866		808		Nil Pei Grie	Christine Voguide Sophie Dysson	11 oct 1866 à Bondi 1877	Dangui Genevieve Obu	Silva Françoise Jésus Rosa Théodora Thérèse Helen	Emilia Césarine Aurèle Bisanel Stomna Lucie Joseph	1844	29 sept 1866	25 nov 1902
14 juin 1866	1 oct 1869	809		Romain Uelin	Justine Pelagia M Julia M Seraphina	a b 11 nov 1869 2 nov 1877 27 sept 1886	Gnada Udawe	Eulalie Rosalie Euphrasia Euphrasia		1844	26 sept 1866	oct 1874

No	Village	Noms	Conjoints	Marriage	Parents	Enfants	jours et semaines	mois	l'apt	mort	No
810	St	Helena Michel Ueika						1812	29 sept 1866	28 dec 1866	820
811		Anthia Roboru	Emilio Ue	ab		Joseph Victor		1852	29 sept 1866	2 juin 1870	821
812		Delagie Muagon	Romain Uelin	10 nov 1869	Emiliano Phuro Victoria Toibret	Rosalie Euphrasie		1851	29 sept 1866	21 nov 1871	822
813	St	Sylvie Michel Phabat						189	20 dec 1866	21 ?	823
814		9							20 dec 1866		824
815		Felix Muin Fokli	Brigitte Tallut Dominica Batha	ab 2 fév 1880	Kari — Modyei	Angèle Victoria Thérèse Alban		1852	20 dec 1866	28 avril 1893	825
816		Cajetan Daira ?			Cajetan Eleanora Ninew			1866	1866	9 fév 1874	826
817	Avé	Georges Miller			Sam Miller Marie Zaptagal		Henri, Anne, Sue Jean, Charles Edouard, Rosa Elsa, Georges Martin, Marie Helene	1867	1 janv. 1867	1886	827
818	Avé	Henri Miller			Sam Miller Marie Zaptagal		Georges 2 Ue comme dessus	1867	1 janv. 1867	1 aquette tot Bely	828
819	St	Victoria Joseph Tuabua			Martial Bathia Ueabua		Dorata, Benoit, Yromoni Abel, Dor Rebecca, Abel Appia	dec. 1876	1 janv. 1867	29 juin 1885	829

l'apt	mort	No	Village	Noms	Conjoints	Marriage	Parents	Enfants	Filles et sœurs	naï	l'apt	mort
29 sept 1866	28 dec 1866	820	St Michel	Rosalie Dan						1867	2 janv 1867	21 janv 1871
29 sept 1866	2 juin 1870	821		Claudine Tot			Hilaire Pauterie Tire		Désirée Amelone Nicetas Potamienne Bonifacia Gregoire	1867	4 juin 1867	5 juin 1867
29 sept 1866	21 nov 1871	822	St Michel	Lucien Thegamo	Aglaé Dabulo	ab		Justine Veronique		1838	20 janv 1867	29 sept 1873
20 dec 1866	21 9	823	St Michel	Germain Pudron Walsire	Germaine Kimone	ab	Uani Para	Blondine Francis Monite, Jean Moyse, Cecilia Marie Gélie François	Allerte	1836	20 janv 1867	7 mai 1873
20 dec 1866		824	St Michel	Agnès Kuali						1824	20 janv 1867	14 nov 1871
20 dec 1866	28 avril 1893	825	St Michel	Geneviève Obu	Denque Hilaire Guilbudaunk Thésodora Kalebora	ab ab — ab		Emilie Aurèle Caronique Joseph Gaston Berard, Lucie Nil.		1837	20 janv 1867	22 mai 1872
1866	9 juin 1874	826	St Michel	Yvonne Pidyé	Bruno Dan	ab		Barbe Disabeth Protas Berpetua		1842	20 janv 1867	8 juil 1870
1 janv. 1867	1886	827		Eusébie Pawi	Honorat Mucagnado Victorin Burdaltheinden	ab 27 nov 1876				1845	20 janv 1867	1877
1 janv 1867	27 juillet 1867	828		Helene Galob	Arator Amo Martin Blut	ab — 4 nov 1870		Therese Sélicite Bruno 1		1840	20 juin 1867	18 avril 1872
1 janv 1867	29 juin 1885	829		Rosa Nigah	Joyo	ab				1854	20 janv 1867	29 mars 1868

N°	Village	Noms	Conjoints	Marage	Parents	Enfants	Freres et sœurs	naiss	bapt	mort	No	Vill
830		Ferdinand Mabœen			Adrien Sélicie Umat		Aimé Géorgie Hélène Théobert Anna, Sidore Marie Joseph	1867	1867	1867	840	St Michel
831	St Anne	David Gandé			Athanasie Gandé Chrysantla Aloé		Amélie, Anna Basile, Karthe Sontaldé Melanie	12 fév 1867	13 fév 1867	18 mar 1867	841	St Michel
832								12 22 1867	22 fév 1867	23	842	St Michel
833	St Marie	Benjamin Peleuist			Joachim Blandine Uamé		Hector Philippe	1867	19 mar 1867	1872	843	
834		Guillaume Büddandé	Corona Tot	ab				1808	3 avril 1867	16 nov 1868	844	
835	St Michel	Véronique Phégamo			Lucien Aglaie Gabuilo		Rufine	1867	4 avril 1867	15 oct 1875	845	St Joseph
836		Bruno Dan	Buaráida Vrene Pidyé	ab ab		Charles Charlotte Rotan Perpétue		1841	4 avril 1867	21 nov 1873	846	
837	St Michel	Xavier Belep	Sara Tikwé	ab		Wariste		1844	7 avril 1867	1 janv 1871	847	
838	St Michel	Ismael Quémégat	Tāburewa	ab				1837	7 avril 1867	9 janv 1874	848	
839	St Michel	René Tangoi (Dornua)			Galatas Tangoi Anna Dumbuan		Louis Gervais	1857	7 avril 1867	25 janv 1872	849	

apt	mort	n ^o	Village	Noms	Conjoints	Mariage	Parents	Enfants	Pris et saurs	naiss	apt	mort
1867	1867	840	St Michel	Aglaié Dubuclo	Lucien Thegamo	a b		Rufine Veronique		1845	7 avril 1867	28 oct 1869
13 fév 1867	18 nov 1867	841	St Michel	Francine Andryes	Joaquim Ruaron	a b	Gabriel Teyan Ruado	Pauline Fortunat	Warbert	1850	7 avril 1867	13 sept 1872
22 fév 1867	23	842	St Michel	Gertrude Dindyo	Honoré Kawé	15 fév 1871	Gregorio Ambo Flavie Barawi	Genevieve x Kawé Damiank		1851	7 avril 1867	27 juill. 1876
19 mar 1867	1872	843		Mélanie Uango			Grâce Jeromia Maïmbué			1867	26 avril 1867	26 mars 1868
3 avril 1867	16 nov 1868	844		Madeleine Pucrip						1835	4 mai 1867	1878
4 avril 1867	15 oct 1875	845	St Joseph	Victoire Uaya			Theophile Suzanne Lelé	Victor Rosalie Emmanuel Gertrude Prosper Philippe		1867	5 mai 1867	16 avril 1873
4 avril 1867	21 nov 1873	846		Félicie Tombue			Sixto Estherine Houdign	Agricola Félicie Joseph Jean-B, Pierre Stom Amand		1867	21 mai 1867	17 janv 1868
7 avril 1867	1 janv 1891	847		Irène Nuat			Ignace Antonia			1867	21 mai 1867	15 fév 1868
7 avril 1867	9 janv 1874	848		César Pugot			Georges Anastasia Podimua	Georges		1867	22 mai 1867	5 sept 1887
7 avril 1867	25 janv 1872	849		Clementine Dyala			Macaire Placidie Pruik	Macarie 1,2 Matthew		1867	7 juin 1867	15 nov 1868

N ^o	Village	Noms	Conjoints	Marriage	Parents	Enfants	frères et sœurs	naï	bapt	mort	N ^o	Vil
850	Ste Marie	Casimir Golio Osimé	Claire Ukalua Bonédiana	21 août 1870	Julien — Cypriano Muamé	Marie Germaine Aglaé Alphonse	Antoinette Vincent Emilio Zacharie	1867	10 juin 1867		860	
851		Stephanie Nulu						1860	22 juin 1867	3 juillet 1867	861	
852		Jacques Buyé			Louis Véronique Boudya		Lutgarde Boniface Gregoire, 2	1867	28 juin 1867	25 avril 1871	862	
853	Ste Marie	Laurence 1 Tuany			Fredérie Octavie Lamu		Jean Pierre Laurence 2 Thomas Angela Madame, Martine Salvator Sebastien	1867	29 juin 1867	22 mars 1872	863	
854		Cécile Tholé			Augustin Adèle Kodama		Zacharie Pacolas Stanislas, dem. à Léonie, et à Janvier, Epim Merquante Préome	1869	7 juillet 1867	8 août 1867	864	
855		Claire Tuya			Jean B. Angela Tab.		Celestin Ursule Galatas, 2 Salome	1867	3 août 1867	6 août 1870	865	
856		Martha Suluat	Athanasie Pauri	ab		Marius Adelaide		1867	15 août 1867	10 août 1870	866	
857	Ste Marie	Eugénie 1 Uakulo			Amabile Anais Talaon		Michel Hy. Samuel Hippolyte Eugénie 2 Marie	1867	10 sept 1867	30 oct 1867	867	
858	St Joseph	Lino Pharmicdak			Laurent Aglaé Muadya		Serena, Pios Seraphine Jean-B. Anastasia Paulo, Germain Jean	1867	7 oct 1867		868	
859		Orator Arno	Thawet Hélène Galobi	ab ab				1830	20 oct 1867	21 oct 1867	869	

apt	mort	N.	Village	Noms	Conjoints	Marriage	Parents	Enfants	Freres, et soeurs	naiss	bapt	mort
10 juin 1867		860		Emilie Welborn			Theodore Genevieve Ola		Emilie Serendique Aurèle Eugène Lucie Henri, Joseph Nil	1867	22 oct	17 fév 1870
22 juin 1867	3 juillet 1867	861		Rigobert Théré			Bernardin Théophile Pascale Séguen		Clément Bénazet Yvonne Albertine Jérôme Odilon	1867	30 oct	6 juin 1868
28 juin 1867	25 avril 1871	862		Cécile Solo			Alban Georgette Nelli		Dieudonné Marie Rose Colomban	1867	8 nov	19 sept 1870
29 juin 1867	22 mars 1872	863		Sabine Narda	Toruna Sandra Nust	a b 16 mai 1875	Thurora —			1830	10 nov	1877 1867
7 juillet 1867	8 août 1867	864		Christina Diniwet			Henri Domitille Sonowet			1867	22 nov	17 fév 1880
3 août 1867	6 août 1870	865		Flora Gnigniboe	Senis, Bual François Mianor U Agathon B	a b 17 août 1869 25 fév 1873 13 oct 77	Ué Ueluh	Dorothee		1841	10 nov	10 juin 1876
15 août 1867	10 août 1870	866		(Emma) Anna Budin Teambuone	Slawind Martin Flut	a b 19 nov 1887	x Agneu Teambuone	Emilie Annie Blacide Rosalie, Juliana Thérèse Bruno 1, 2, 3 Albert		1851	10 nov	1867
10 sept 1867	30 oct 1867	867		Albino Poro						1858	25 nov	30 nov 1867
7 oct 1867		868		Alodie Aro			Robert Clara Paerdau		Agnès, Annie Cecilia Chrysantère Bernard ?	10 déc	23 déc	18 août 1868
20 oct 1867	21 oct 1867	869		André Oé								

No	Village	Noms	Conjoint	Marriage	Parents	Enfants	Pres. et sœur	mais bapt	mort	N°	
870		Thérèse Noumo			Paulin Henriette Mendé		Félicien Pierre Mathieu	fév 1 1868	23 fév 1868	880	
871		Simon Tao Bouédou Preparata Kayédi	Martha Pothé 1896	27 juin 1896	Mathurin Stora Fagon	Michel Suzanne Marcelline Clotilde		3 mars 1868		881	
872			Thomas ab			Helène Anatoliet		15 mars 1868	21 mars 1868	882	
873		Xavier Kaboga			Cyprien Catherine Ana		Gustave Clementine	mars 19 1868	7 mars 1870	883	
874		Pauline Bouaren Cualai Blandine Puanon	Ondsiome Thabat Bouacore	22 jan 1885	Joachim François Andyet	Christine Jean Antoine Euphrasie Romny Apollonie	Fortunat Jean Marie Rose Laura Alexandre Laurence Joachim	8 avril 1868	15 avril 1868	884	
875					Germain Germaine Véron		Blandine Monica, François Maire, Jean Lucien, Cecilia Thérèse, 1, 2 Philomène Marie	1868	15 avril 1868	4 oct 1871	885
876		Louise Manino			Nérée Gabriela Mangé		Daphnée Daria Melanie	26 avril 1868		1878	886
877		Félix Udréu Mweaou			Victorin Mweaou Sylvie Oguem		Henri, Félicé Benjamin Marceline Hél	28 avril 1868		1877	887
878		Polycarpe Jaun			Aloysio Candida Dugot		Sara Brigitte Philomène Jérémie Agathe Romainuel Dileudome	11 1868	2 mai 1869		888
879		Sam Meller (aquette Fort Bébir)			Sam Meller Marie Daptagal		Henri, Edouard Anne, 1, Georges, 1, 2 Blanche, Marie Rose, Charles Marie Hélène	juin 13 1868		juin 1868	889

Age	Month	N ^o	Valley	Noms	Conjoint	Marriage	Parents	Enfants	Parents	maï	Age	Month	Year
1	23	880		Michel			Alexandra		Julien	13	27	juin	1869
1	23			Hema			Francisca Anema			1868	1869	nov	1869
3	mars	881		Zaccharie			Augustin		Cécile, Léon Ladislav Druy Léonie Jeanne Hanna Hanka Marguerite Léonie	1868	19	juillet	1868
3	mars			Tholé			Adèle Béda mudi				1868	11	avril
15	21	882	St Marie	Hubert	1	juil	Fernand Yoa	Constantin Xavier	Josephine	13	14	sept	1868
3	mars			Joseph	Uya		1871	Hermine Kuzn	Laurence Petronille		1868	1868	sept
19	7	883	St	Justin			Alberte		Ferdinand Jeremie François Blondine Melas Nél Marie Theresia?	1868	17	sept	1868
3	mars			Joseph	Duali			Therese Taej			1868	24	mai
15	1	884	Sto	Berthe	Hemi	27	Athanasie	Celestine	Amelia	17	19	sept	1868
9	1868			Arme	Gandé	Edod	nov	Christiane Alok	Jonas Felicie Victorin	Agnes Barva Melanie Barilide Léontide	1868	1868	sept
15	4	885	Tuo	François			Julien			1868	19	nov	1868
15	4			Julien				Léonnie			1868	1868	nov
26	26	886		Silas			Nél		Silas François Felicie Lucine Laurentie Guillemin Hélène Kondho	1868	1	oct	1868
8	1868			Pei				Christiane Noquale			1868	2	oct
28	28	887	St	Véronique			Maurice		Jules Véronique François	1867	23	oct	1868
8	1868			Joseph	Baidya			Léontie Urmuen			1868	15	nov
11	11	888	Sto	Medel			Amabile		Samuel Hippolyte Léontie Marie Sélie	1868	10	oct	1868
8	1868			Mari	Napoleon			Anais			1868	8	oct
13	13	889	St	Damien	Kadibad	ab		Honoré		1868	1	nov	1868
13	13			Michel	Syalue	Paulin	ab				1868	13	sept

N°	Village	Noms	Conjoint	Mariage	Parents	Enfants	Pres. et deces	naiss	buyet	mort	N°	Village
890	St Germanique	Rosalie Anlca	a b		Honoré			10 oct 1828	1 5 nov 1868	13 sept 1869	900	
891	St Pierre	Candide Amomo			Maure Damion Madeleine			1843	1 nov 1868	28 mai 1896	901	
892	Hilarioné Bilé'amén	Rudontiomé Ué'abi	a b					1833	1 nov 1868	1 jan 1875	902	
894	St Gabriel	Puaro Thérèse Uagulu	a b	Badaot Puari	Norbert Françoise			1823	1 nov 1868	1876	903	St M...
893		Alexandra Herna	Elodie Francisca Anema	a b		Julien Michel		1835	1 nov 1868	7 jan 1875	904	St M...
895	St Gervais	Andyèi Angela Tabé	a b	Galates Yagoi Anna Gulnat	Celestin Galates, 2 Arcole	Louis Reine		1848	1 nov 1868	27 juil 1887	905	St H...
896	St Joachim	Françoise Andyèi Ora	a b	Polowé Anna Puyédan	Pauline Fortunat Laura App, Jean, Paulantie Plandine Joachim			1843	1 nov 1868	1 juin 1872	906	
897	St Zephyrin	Anatolie Taïmbat	21 jan 1869	Aobua Faobat	Claire Hélène			1850	1 nov 1868	30 avril 1883	907	
898	St Alban	Madeleine Miaut	15 dec 1868	Koa Rosa Nedy				1848	1 nov 1868	2 nov 1871	908	St M...
899		Augustin Poren, gué'ene	Julie Miaude	1 juil 1882	Selas Mayuk Pétihane Pende	Husatine Stémontte, Julia Jean, Gabriel Paul Christine	Julia Odilon Catherine Benjamin		1856	1 nov 1868	909	

day et mort	N°	Village	Noms	Conjoint	Mariage	Parents	Enfants	Pris et secours	naï	Legit	mort
13 sept 1868	900		Paul Deman						1855	1 nov 1868	8 sept 1871
1 28 nov 1868	901		Anne Madyawé	Victorin Bualath	ab		Vincent Simon		1848	1 nov 1868	5 juillet 1876
1 nov 1868	902		Alexandrine Bené	Benoit Mama	ab				1828	1 nov 1868	15 avril 1872
1 nov 1868	903	St. Jeanne Michel.	Jeanne Porod.						1818	1 nov 1868	12 juil 1876
1 7 nov 1868	904	St Michel	Francisca Anemé	Leonard Aolé Alexandrie Martial T	ab ab 8 nov 1880	Frédéric Julien Michel →			1836	1 nov 1868	
1 27 nov 1868	905	Ste Anne	Fabiola Terei	Benedicto Jalso	27 juin 1881	Ambroise Muelo André	Antonette André		1856	1 nov 1868	21 sept 1885
1 nov 1868	906		Catherine Jengue	Uegua Camillo Kays Céremique	ab 14 oct 1871 17 juil 1880 19 nov 89	Silas Mayuk Béteana Bendu	Maria 1,2 Philomène, Marguerite Hélène Simon, Adrien Cécile, Lucie Imagel Gabrielle	Julie Gadlon Augustin Benjamin	1855	1 nov 1868	
1 nov 1868	907		Modeste Pouanda	Anatole Zombat	à Bondé 1876	Rabylon Raop Célerine Puardelo		Paul Placidie Rosalie Véronique	1859	1 nov 1868	1876
1 nov 1868	908	Ste Marie	Albina Tendan			Protasi Hedwiga Paulabru		Guillaume Marine Marie Rosa Laurde	1868	27 nov 1868	2 oct 1887
1 nov 1868	909		Lybie Sélon			Isidore Domitille Sila		Josephine	1868	30 nov 1868	17 mars 1870

N ^o	Village	Noms	Conjoint	Mariage	Parents	Enfants	Primo et secus	mois	Sept	Mois	No	Village
910		Benoit Uadyaut	Sara Yaun	27 sept 1894	Philippe Bernardine Sela		Victor Sabine Brigitte	1868	6 dec 1868		920	St Michel L'Espérance
911		Agricola Tombuei			Sisto Stephane Hauagn		Felice et Eugene Jean B, Agnes Stienne Pierre Nicolas	1869	8 janv 1869	11 janv 1869 mai 1873	921	St Michel
912	St Joseph	Abel Tuabia			Martial Beatrice Acala		Strenonio Sai, Donata Benoite Rebecca Victoire	1869	19 mars 1869	4 sept 1869	922	St Michel
913	St Marie	Roch Mudoulla- Lingon			Martin Emilie Ulrici		Laurentie Alexandrine Julie Fajeta, Taren Joseph Catherine	1869	7 avril 1869		923	St Michel
914	St Michel	Galatas Tagoi	Anna Dumbuan	ab		Jouis Gervais Rene			15 mai 1869	10 août 1873	924	St Joseph
915	St Michel	Emilio de Pwathuli	Anthia Roboru Carmantine Nene	ab		Joseph Victor Cypriano		1838	15 mai 1869	18 mai 1882	925	St Marie
916	St Michel	Antonia Kombuet			Sablas Theotista		Marcelle Maximien Edgar	1856	15 mai 1869	20 sept 1869	926	
917	St Michel	Philomène Umbe						1820	15 mai 1869	1878	927	
918	St Michel	Macarie Kura	Rueabila Daniel Dunei	ab ab	Tebuaha Boyap	Marguerite Bernin		1830	15 mai 1869	25 oct 1869	928	St Michel
919	St Michel	Marianne Maalane	Charles Jado Boniface Auet	ab ab	Jaak Doye	Agathe		1839	15 mai 1869	21 fév 1892	929	St Marie

Sept	Mort	No	Village	Noms	Conjoint	Marriage	Parents	Enfants	Fusses et sœurs	naï	Sept	Mort
6 déc 1868		920	St Michel L'Éprouve	Sophie Dyaone Polo	Antoni Nél Paj Guéline	29 nov 1874 2 Bond 1877		Catherine Rosa, Lucie Hyathia, Théodore Gabriel, Guillaume Laurentie Hélène, Gertrude Romano		1857	15 mai 1869	
8 janv 1869	11 mai 1873	921	St Michel	Victor He Pwathiki	Blandine Quali Waldawi Pauline Teb Zoudra	20 août 1860 626 mai 1920	Emilio Pwathiki Antilia Polora	Marguerite Victorina	Joseph Gyrisno	1869	1 juin 1869	
19 mars 1869	4 sept 1869	922	St Michel	Elisabeth Dan			Bruno Jean Pidyé		Protais Barles Perpétue	1869	19 jan 1869	4 avril 1869
7 avril 1869		923	St Michel	Protas Dan			Bruno Yrene		Elisabeth Barlie Perpétue	1869	19 juillet 1869	26 juillet 1870
15 mai 1869	10 août 1873	924	St Joseph	Pio 1 Thamua -duk	Rosa Kareo	9 juil 1900	Saurant Aglaé Mudaga	Adelaide Tobie	Serena, Pior Jean B, Lino Martha Paulo, Gerwa Jean	1869	16 juil 1869	16 juil 1869
15 mai 1869	18 mai 1882	925	Ste Marie	Clement Tinda			Maximin Euphrasie Bidyawi		Clement 2	1869	17 juil 1869	17 fév 1882
15 mai 1869	20 sept 1869	926	Sabien Dumbo	Aeva Budine	16		Muagui Uadyo	Emilie Alberti Françoise Claudie Roselie Juliana		1869 1834	20 juillet 1869	1887
15 mai 1869	1878	927		Jérôme Thoymie			Bernardin Praxide Genguen		Albertina Benozet Simone Céline Clement 2 Rigabert	1869	23 juil 1869	23 juil 1869
15 mai 1869	25 oct 1869	928	St Michel	Suzanne Thégamo			Lucien Aglaé Dabulo			1869	2 août 1869	10 avril 1870
15 mai 1869	21 fév 1892	929	St Marie	Vincent Golio			Julien Appriana Pudébonie		Casimir, Antonette Emilie Zacharie Thérèse Agapito M. Thérèse + etc.	1869	6 août 1869	26 déc 1895

No	Village	Noms	Conjoints	Marriage	Parents	Enfants	Pres et noms	naissance	dece	dece	No	Village
930		Etienne Kelebora			Theodore Genevieve Oliv		Ceremique Murelie Joseph, Lucie Berard, Nil Henri, Emile	1869	17 dout	21 juil 1870	940	
931		Joseph Tareu			Romano Juliana Bumagen		Stephano Pacoma Martha Vital Paul Alexandrine	1869	18 dout	16 avril 1874	941	
932	Ste Marie	Boniface Boiege Louise Boua	Isabelle Madgulu Josephine Boua	26 sept 1887 22 juil 1910	Louis Pauline Siri	Ambroise Paulo, Paul Benoni Eulalie Ferdinand Bernitilla Agrippine Sordabon	Le sire Anselme Nicetas Jusamienne Luzgarde Fregoire 1, 2 Jeleques	1869	22 sept	1869	942	
933		Vincent Bualathe- maen			Victorin Anne Medyawe		Simon Anastasia Michel Stephanie Mahyenne Alphonse	1869	14 sept	12 juin 1873	943	
934		Gregoire Mabuen			Adrien Jelice Umet		Annie Ferdinand Helaire Mabert Anne midre Marie-Josyph	1869	14 sept	30 nov 1870	944	St M...
935		Damien Taren			Pierre Candide Anomo		Mauve Madelaine	1869	27 sept	27 sept 1869	945	
936	Ste Marie	Alexis 1 Aro			Robert Celenie Paerou		Hedie, Jean Leonie, Alexis Laurentie Chrysanthus 1, 2	1869	16 oct	4 dec 1874	946	
937		Silas 1 Rei			Nil Christine Kogucold		Silas 2, Lucie Gabriel, Theodor Francoise Felicie, Rose Agathe, Helene Theodor, Pauline Jentaud	1869	11 nov	12 may 1871	947	St M...
938		Clementia Guedye	Anatole	31 juil 1890	Remy Holelaide Jene		Romano Anselme Ambroise	1869	13 nov	1869	948	
939		Marie Thombagn	Walo	ab		Virginie		1869	23 nov 1869	28 nov 1869	949	St M...

Capt	mort	N°	Village	Noms	Conjoints	Marriage	Parents	Infants	Parents et sœurs	naiss	Capt	mort
17 dout 1869	21 juil 1870	940		Eleazar Dyala			Macaire Placidie		Macaria 1,2 Mathurin Dominique 2	1869	25 nov 1869	15 oct 1870
18 dout 1874	16 avril 1874	941		Dominique Uingona			Dominique Zitte Fadya		Macaria Eleazar Mathurin	1869	19 dec 1869	7 oct 1873
22 sept 1869		942		Joanné Fuali						1853	19 dec 1869	7 juillet 1876
12 sept 1869	12 juin 1873	943		Auguste Li	Marie Jeanne Newai	17 juil 1872	Michel Sabit Andébat		Augustin Colombe	1853	19 dec 1869	10 janv 1874
14 sept 1869	30 nov 1870	944	St Michel	Martin Hest Pidoie	Hélène Galoli Anna Bucine	4 nov 1870 19 nov 1888	Dyawei Pauline Pudi	Thérèse Bruno 1,2,3 Félicité Perpetue		1874	19 dec 1869	5 juil 1903
27 sept 1869	27 sept 1869	945		Alour Mucnéquet	Elodie Théma	ab				1836	19 dec 1869	1878
16 oct 1869	4 dec 1874	946		Benjamin Thinombat	Angela Fabi	27 nov 1888	Silas Muguchi Biliane Bindu		Julie Odilon Catherine Augustin	1854	19 dec 1869	26 dout 1883
11 nov 1869	12 mars 1871	947	St Michel	Hilaire Karé						1858	19 dec 1869	31 oct 1876
13 nov 1869		948		Meliton Thimawé						1861	19 dec 1869	5 mars 1871
23 nov 1869	28 nov 1869	949	St Michel	Colombe Bucyatan	Jules Thémok	17 juillet 1872	Michel Fabet Andébat	Antoinette Leontie Biliane Adèle Marguerite	Augustin Auguste	1856	19 dec 1869	1 oct 1883

N ^o	Village	Nom	Conjoint	Mariage	Parents	Enfants	frères et sœurs	naissance	dece	mort	N ^o	Village
950	St Michel	Marie Jeanne Weivai	Auguste Li	17 juil 1872	Albert Beath Antoinette Bari		Jules Th.	1856	19 dec 1869	22 mars 1873	960	
951	St Joseph	Rosalie Uaya			Theophile Suzanne Dale		Victor Victoria Emmanuel Gertrude Prosper Philippe	1870	10 janv 1870	3 mai 1873	961	
952	Auvé	Edouard Miller	Sara Jaun	23 dec 1872	Sam Miller Marie Taptagal		Henri, Martin Georges, 2 sarah, Charles Elisa, Rose Anna Eve Marie Helene	1870	20 fev 1870	1872	962	
953	St Marie	Samuel Uahulo	Caroline Nepune	25 janv 1875	Amabile Anais Taldon	Amabile Gaspard	Claire Augustine 1, 2 Mabel Napoleon Hippolyte, Marie Jelicia, Alid Emmanuel Mehemine	1870	11 dec 1870	11 avril 1870	963	
954	St Michel	Gol Boyet			Joseph Louise Meeli	Daria Barnabas Marie ?	Marie Daria Barnabas	1870	25 mars 1870	27 mars 1870	964	
955	St Michel	Jean Pudinon Guei			Germain Germaine Kimora		Blandine 1, 2 Monter Yvanis Marie, Moise Cecile, Lucien Pelagie	1870	30 mars 1870	1870 1878	965	
956		Brigitte						1870	1 avril 1870	18 nov 1870	966	
957		Helena Ue'abua			Zephyrin Anatolie Taimbat		Claire	1870	8 avril 1870	9 avril 1870	967	
958		Benoite Tuabue			Martial Bestria Ue'ala		Anna, Helge Stornio Dorato, Sai Victoria Rebecca	1870	6 juillet 1870	25 fev 1879	968	
959		Jean Pierre Juang			Fredaric Octavia Demu		Laurence 1, 2 Thomas Angela Melanie Martine Sebastien Fabien	1870	10 juillet 1870	12 avril 1873	969	

Sept	mort	N°	Village	Noms	Conjoint	Marriage	Parents	Infants	Pres et secours	Naiss	Sept	Mort
19	22	960		Christine			Prosper		Honorio	1870	23	12
dec	mars			Oé			Symphorosa		Euphémie		juil	avril
1869	1873						Néronde		André	1870	1870	1883
10	3	961		Amélie			Bertrand		André, Séver	1870	24	1
janv	mai			Kayano			Petronie		Antoin		juillet	nov
1870	1873						Aloué		Zephyrien	1870	1870	1887
									Macieira			
									Antoinette			
									Anna, Valérie			
									Paula, Rapha			
20		962		Paul			Arène		Paul, Anna	1870	30	7
juin				Jauroni			Zephyrien		Thérèse		juil	sept
1870	1892						Aloué		Marie	1870	1870	1872
									Hilare			
									Hubert			
									Isidore			
11		963		Anastasia			Adrien		Laurent	1870	10	16
avril				Poren			Petronille		Stéphane		avril	juin
1870										1870	1870	1880
25	27	964		Odilon			Bernardin		Albertine	1870	14	22
mars	mars			Thézémé			Praxède		Jerome		sept	juin
1870	1870								Ermenegue	1870	1870	1872
									Barazot			
									Armand			
30		965		Célestin			Gervais		Lucie	1870	16	24
mars				Gobai			Angèle		Gilbert, e		sept	mars
1870	1878								Joseph	1870	1870	1894
									Isidore			
1	18	966		Sara	Edouard	23 dec	Alayrio		Polycarpe	1870	17	
avril	nov			Jauron	Müller	1892			Béatrice		sept	
1870	1870				Benoit	27 sept	Candide		Philomène	1870	1870	
					Wadyaet	1894	Pizot		Jeremie			
									Mathie			
									Benjamin			
									André			
8	9	967		Henri			Victorin	♂	Salix, Felice	1870	2	5
avril	avril			Uarcé			Muricaou		Benjamin		oct	nov
1870	1870				Muricaou				Maurime	1870	1870	1872
									Abel			
6	25	968		Mabelle	Boniface	24	Séver		Sidali	1870	19	7
juillet	juin			Muagula	Rabé	sept			Stéphane		oct	nov
1870	1879					1889	Pauch		Benjamin	1870	1870	1902
									Josephine			
									Joseph, Paula			
									Donation			
10	12	969		Serdinand	Germanie	17	Moise		Marie	1846	1870	12
juillet	avril			Guéi	Kimon	avril		Guadalupe			Pauline	juin
1870	1873					1874	Arada		Marie, Lucien	1870	1870	1892
									Cécile			
									Marie Joseph			
									Philomène			
											23 oct.	97

N°	Village Noms	Conjoint	Mariage	Parents	Enfants	Parents	Enfants	Parents	Enfants	N°
970	Cyprien Dolio							1850	23 oct 1870 12 juillet 1876	980
971	Sideli Thebault							1858	23 oct 1870 13 juillet 1876	981
972	Sara Tilawa	Kambié x	ab					1835	23 oct 1870 6 nov 1876	982
		Xavier Belep	ab							
973	Euphrasie (Mundu) Wéline			Romain Belagie		Rosalie Eulalie Euphémie		1860 1870	23 oct 1870 12 mars 1872	983
974	Lucie Uayo	Romain Wéline	2 nov 1874	Hilaire Pualucarawi Genevieve Obu	Philippe	Aurélien P. Catherine P. Joseph B Stienne Edmond Emilie, Val		1855	23 oct 1870 1872	984
975	Alphonse Maya			Cyrin Stéphanie Pucage				nov 1870	24 nov 1870 25 nov 1871	985
976	Yvonne Kéla			Serapion Justine Uemagibee				1870	9 nov 1870 21 avril 1871	986
977	Fortunat Bucaren			Jocelin François Andryet		Pauline Laura Jean-Marie Rosa Joachim		dec 1870	17 nov 1870 21 avril 1873	987
978	Emilie Dumbo	Stephano Jarue	24 sept 1889	Sabien Anne Bouina	Guillaume Daniel Lionel Josephine Victoria	Rosalie Angnie Clacine Juliana Victoria Albert Bruno, Perpetue		janv 1870	5 dec 1870	988
979	Galla Néline			Nemasi Hermette Bari		Galla Barilide Jean Marie Marie François		janv 1871	5 janv 1871 15 janv 1872	989

naissance	deces	N.	Village	Noms	Conjoint	Marriage	Parents	Enfants	Parents et soeurs	naissance	deces
1850	23 oct 1870	12 juillet 1876	980	Honoré Kawé	Gertrud Dindyo	15 Piv 1871	Dambano Jabue Kadumbat	Jenevieve & Kawé 1 & Kawé 2 Dambian		1854	29 janv 1878
1858	23 oct 1870	13 juil 1876	981	Jrénée Dyabra	Anne Eve Müller	3 dont 1895	Jelice Monica Anlat	Barthäl Julien Seltzer Rogatien Roland	Jeanne Thée Heliodore Dominique Raphaël Celeste Eudore Agnès <u>Joanne</u>	1871	11 Piv 1871
1835	23 oct 1870	6 nov 1876	982	Ladislav Tholé			Augustin Adèle Bédmudi	Cécile Zacharie Ladislav Stanislas	Cécile Jeanne Tholé Zacharie Stanislas	1871	11 Piv 1871
1860	23 oct 1870	12 mars 1872	983	Guillaume Jendan			Protasi Hedwige Taubabu	<u>Agathe Marguerite Jérôme</u>	Albina Marine Marie R. Claude	1871	11 Piv 1871
1855	23 oct 1870	1872	984	Rosalie Uelin			Romaine Pelagie Madagan		Eulalie Euphane Euphrasie	1871	11 mars 1871
1870	24 nov 1870	25 nov 1871	985	Véronique Bédya			Maurice Léonie Uémuan		Jules Veronique Françoise	1871	29 mars 1871
1870	9 nov 1870	21 avril 1871	986	Grégoire Kagagn	Dominica Ruawé	ab	Busebila Macarie Kura		Firmin Ko Marguerite	1836	28 mai 1871
1870	17 dec 1870	21 avril 1873	987	Firmin Ko	Seraphine Bédya	16 nov 1885	Busebila Macarie Kura		Marguerite Grégoire	1862	28 mai 1871
1870	5 janv 1870	1870	988	Cécile Demala						1853	28 mai 1871
1871	5 janv 1871	15 juin 1872	989	Leontilde Gande			Athandri Chrysantille Alé		Daria, Honilla Ana Melania Basileide Bertha	1871	7 janv 1871

N ^o	Village	Noms	Conjoints	Naiss.	Parents	Enfants	Frères et sœurs	naiss	Capt	mort	N ^o	Village
990		Gaspard Zambuet			Amand Tais Tai		Anatolie Eugénie	1871	25 juin	13 sept 1871	1000	
991		Jean B. Méneguei			Théodore Julie Ruayama		Abraham David, Léon Rayar, Paul Ambroise Sabine Beatrice Nicolas	1871	25 juin	25 sept 1871	1001	
992		David Ruari			Gal Gétulie Galawé		Eugénie Stéphanie Toléli	1871	15 juillet	25 juil 1871	1002	
993		Claire Uéabua	Capinier Solis	21 sept 1890	Zéphyrin Anatolie Taimbat Guéline	Maria Gomm Aglaé Alphonse Blanche Marcelline Alex Valentin	Helena	1871	12 sept	1871	1003	
994		Berard Kélebora			Theodore Genevieve Obe		Céronique Aurèle Joseph Lucie Etienne Mile Henri, Vil	1871	25 sept	1871	1004	
995		Josephine Dilun			Victore Hermine Hugu		Zyrie Maria	1871	4 sept	1871	1005	
996		Hypolyte Uahulo	Jeromia Duclic	13 juin 1874	Amabili Anais Faldon	Louis Abraham Salomé Denyse	Michel, Napoléon Samuel Eugénie 1, 2 Marie, Claire Tobri, Benjamin Marianne, Abel, Jean	1871	6 sept	1871	1006	
997		Sélicie 2 Tombuei	Odilon Mayuk	26 sept 1889	Sisto Séraphine Haudap	Marie P. Macarie	Sélicie 1 Eugénie 1, 2 Auricola Agnès etc	1871	13 sept	1871	1007	
998		Madeleine Taren			Pierre Candida Omaïno		Damien Maura	1871	17 sept	16 mars 1871	1008	
999		Samson Quala- Themaen			Victorini Aimé Mayawa		Vincent Anastasia Michel Stéphanie Marianne Alphonse				1009	

No	Village	Noms	Conjoints	Marriage	Parents	Enfants	Pres et Socors	naiss	bapt	mort	No	Vo
1010		Marthe Bulebo						1839	20 avril 1872	7 mai 1872	1020	
1011		Josephine Koe			Hélodora Noemia Maya			1872	26 avril 1872	5 mai 1872	1021	
1012		Elisabeth Thauma	Grégoire Bulab	12 fév 1889	Nazari		Suzette, Claire Milania Athanasie Marcellina Rosa etc	1872	8 déc 1872	8 déc 1902	1022	
1014		Flora Candida Ombino	Pierre Taron	ab		Maure Danien Madelaine		1879	4 mars 1872	30 mai 1872	1023	
1013		Candida Thérèse Tavro			Arasua Zephyrine Ulud		Paul, 2 Marie Joseph Milaine, Sabot Anna Victoire				1024	
1015		Eugénie Virginie Dila	Matrice Dalap	12 oct 1875	Wado Martha Thibay	François		1856	30 juin 1872	5 juil 1882	1025	
1016		Abraham Ueréguei			Théodore Julie Ruayama		Jean-B, Flavien Abel, Lazare, Ambroise, Paul Fabrice, Beatrix Nicolas	1872	18 juillet 1872	6 oct 1873	1026	
1017		Elisa Meller			Sam Marie Taptagale		Georges, 2, Sam Martin, Rosa Edouard, Charles Anne Eve, Henri Marie Hélène	1872	4 sept 1872		1027	
1018		Abel Tuabue 2			Martial Beatrix Ueala		Appia, Stomario Dondia, Jui Abel, Victoire Bernadette Rebecca	1872	13 sept 1872	12 mars 1874	1028	
1019		François Ruamon			Germain Germane Kimon		Blardine, 2 Monica, Noie Lucien, Cecilia, Jean, Maria Delagie Philomène Marie Joseph				1029	

nais	bapt	mort	No	Village	Noms	Conjoints	Marier	Parents	Infants	Pres. et recurs	nais	bapt	mort
839	20 avril 1872	7 mai 1872	1020		Adrien Roen Poren	Petronille Mala	ab		Laurent Anastase Serapion		1835	1 nov 1872	1878
1872	26 avril 1872	5 mai 1872	1021		Emile Marnot			Andoy Paparata Koyade			1862	1 nov 1872	14 mars 1883
1872	8 dec 1871	8 dec 1902	1022		Jedore Thabobot						1830	1 nov 1872	1877
1879	4 mai 1872	30 mai 1872	1023		Petronille Maba	Adrien Poen	ab	Dagot Tia	Laurent Anastase Serapion		1835	1 nov 1872	9 dout 1880
			1024		Adèle Kapita						1825	1 nov 1872	1878
1856	30 juin 1872	5 juil 1882	1025		Berpetue Toda	Ambrosi Thumu	à Bonda 1879	Bruno Vrene Bendyl	Simeon 1,2 Emilie Ignace Adolphe Vincent	Barie Elisabeth Protas	1861	1 nov 1872	26 janv 1893
1872	18 juillet 1872	6 oct 1873	1026		Galla 2 Pibi			Nemesi Fermette Bari		Galla 1 Basilde Jean-Marie Marie Françoise	1872	28 nov 1872	1877
1872	4 sept 1872		1027		Brigitta Jaun			Moyso Candide Pigot		Polycarpe Lra Philomane Fidemie Hatha Eudome Emmanuel	1872	7 dec 1872	1878
1872	13 sept 1872	12 mars 1874	1028		Melania Gandé			Athanasie Meynthe Aloe		Daria Annie Anstee Bertha Basilde Leontide	1872	11 dec 1872	2 juillet 1873
			1029		Jules Myamud Lignon			Martin Emilie Uerei		Leurantie Leontide Roch Joseph Cajetan Catherine	1872	25 mars 1873	16 juillet 1876

N°	Village	Noms	Conjoints	Marriage	Parents	Enfants	freres et sœurs	Nais	Capt	mat	N°	Village
1030		Gertrude Uaya			Theophile Suzanna Dile		Victor, Victoria Rosalie Emmanuel Prospere Philippe	1873	1 mai 1873	1 mars 1880	1040	
1031		Claude Tendan			Protasi Hedwige Taulobu		Alvine Guillaume Marine Marie Rose	1873	mai 1873	5 mai 1873	1041	
1032		Paul Touro ₂			Araene Zephyrine Ulua		Paul, Theresia Helena, Malart Anna, Dorothea Marie Joseph	1873	22 mai 1873	23 sept 1874	1042	
1033		Marie Uakulu			Amabile Anais Falcon		Claira, Melonie Eugenie, 1, 2 Michel Samuel Hippolyte Edouard, Benjamin et	1873	6 juin 1873	1873	1043	
1034		Marie Oquem			Camille Catherine Dagueon		Thelmonne Marie Helene Marquise Luce, Samuel Simon, Helene Jules, Lucie Rosalia, Veronique	1873	6 juin 1873	1877	1044	
1035		Laurence Tudang			Fredere Octavie Deme		Laurence Jean Pierre Thomas Angela Melanie Martine, Babou Eustache	1873	14 juin 1873	31 mars 1881	1045	
1036		Kawé x n.1 x n.2			Honore Gertrude Dindyo		Genevieve Damian	1873	2 juil 1873	2 juil 1873	1046	
1037		Laurentie Aro			Robert Cecilia Buerdu		Blodie Alexis, 1, 2 Aime Chrysanthie Laurentie Bernadette Thompson	1874	22 fev 1874	1877	1047	
1038		Thimothée Saboe			Yvelce Bourasse Monica Anlat		Yvonne, Heliodor Dominique Yaphaël, Sébastien Julien, Clémence Leonie, Benjamin Yvonne	1873	19 juil 1873	22 avril 1876	1048	
1039		Stephanie Ruari			Gal Gatule Galawé		Eugene, 1, 2 David Fideli	1873	26 juil 1873	3 mars 1876	1049	

No	Village	Noms	Compatriotes	Mariage	Parents	Infants	Père et mère	naiss	deput	mort
1040		Antoinette Therese	1) Damasso Gomen 2) Meliodore Bousmaire	17 juin 1890	Jules Colombe Lucyade	Pierre Denys Bedaile	Leontie Adèle Biblicane Marguerite	1873	6 dout 1873	
1041		Armanie Dumbo			Jabien Anna Budina		Emilie Blacidie Koslie Juliana Albert Bruno 1, 2 Perpétue	1873	9 dout 1873	1878
1042		Sélicite' Gomen			Delphine Ludwine Quadye		Jean Damasso Rose	1873	26 sept 1873	3 mars 1880
1043		Ambrosie Dyadye			Romy Adelaide Taine		Anselme Clémentine	1873	3 oct 1873	27 janv 1876
1044		Bruno Tholé			Augustin Adèle Bodamide		Cécile Stanisla Zacharie Adèle Leontie, Kémi Agathe, Joseph Marguerite Genevieve	1873	17 nov 1873	1877
1045		Stanislas Tholé			Augustin Adèle Bodamide		Cécile Bruno " etc " 1044	1873	19 nov 1873	11 dec 1897
1046		Eugénie Fombuei			Sisto Delphine Ududy		Agriola Salvator, 2, Eugénie Jean-B. Honoré, Gene Nicolas Stienne	1874	28 fév 1874	1874
1047		Marine Fendan	Jonas Goori	6 juillet 1892	Protasi Hedwige Jambéba	Germain Joseph Jean Armande	Guillaume Albino Claude Marie Rose	1874	4 mai 1874	
1048		Melanie Thauna	Gabriel Goyas	18 sept 1890	Nazari Désirée Quaguen	Genarivie	Elisabeth Eustelle Athanasie Marcelline Jeanne, Clém Rosa, Hector Philippe, Jeanette Catherine	1874	7 mai 1874	
1049		Philippe Udyo Béap	Rose Bucaren Walaivi	19 sept 1898	Lucie Uadyo	Louisa Mathieu Polycarpe Molice-Serrette		1874	27 mai 1874	

N ^o	Village	Noms	Conjoint	Marriage	Parents	Enfants	Freres et sœurs	naiss	Bapt	mort	N ^o	Village
1050		Jélicien Péi			Nil Christine Kôquialé		Silvestre 1,2 Homano, Agathe Roz, Lucie Théodore, Laurentie Helene, Gabriel Julienne Gertrude	1874	27 juin 1874	dout 1884	1060	
1051		Galatas Gabai 1			Gerwedis Angela Tosi		Claire Galatas 2 Ursula Celestine Salomé	1874	16 juil. 1874	1878	1061	
1052		Laurentie Aro 1			Robert Célinie Paerau		Flodie Alexis 1,2 Aimie Christiane Laurentie 2 Bernard	1874	22 fév. 1874	1877	1062	
1053		Geneviève Kawé			Honoré Geneviève Dondyda		2 Kawé 1,2 Damien	1874	18 juil. 1874	1877	1063	
1054		Clément Tinda			Maximin Praxède Léguen		Clément 1 Benezet Eymaquer Alexandrine Roberbert Jérôme Odilon	1874	26 juil. 1874	5 déc. 1877	1064	
1055		Slavien Uenequai			Théodore Julie Pucayama		Jean-B. Abraham Abel, Ambroise Zazara, Paul Antoine, Beatrix Nicolas	1874	21 août 1874		1065	
1056		Abel Uenequet			Theodore Julie Pucayama		Jean-B. Abraham Slavien, Paul Zazara Ambroise Zazara, Beatrix Nicolas	1874	21 dout 1874	26 sept. 1877	1066	
1057		Zacharie Dolio			Julien Cypriana Pucayama		Antoinette Capimir Vincent Julio, Marguerite Philomane Thérèse, Napeto Th. Thérèse	1874	22 dout 1874	1877	1067	
1058		Martin Milla (agutte tot Bélep)			Sam Marie Zaptagale		George 1,2 Sam Mansi, Edouard Clara, Martin Amélie, Rosa Charles, Marie, Helène	1874	13 sept. 1874		1068	
1059		Bruno Hut 1			Martin Hélang Galoli		Bruno 2,3 Thérèse Jélicie Perpétua	1874	29 sept. 1874	31 oct. 1876	1069	

No	Village	Noms	Conjoint	Marriage	Parents	Enfants	Parents	Enfants	Parents	Enfants	Parents	Enfants
1060		Eugénie Akhulo 2	Manna Thégin Marie Abundali Benoit West	25 mars 1896 8 mai 1861 14 fév 1911	Amabile Anais Talaon	Marie Jean -nette	Eugénie Eliane, Michel Samuel Hippolyte Séver, Abel Benjamin Marianne	1874	20 oct 1874			
1061		Grégoire Bucyé 2			Louis Pauline Tire		Luitgarde Gabrielle Anselme Médias Estamienne Boniface grégor Théodora	1874	4 nov 1874	1878		
1062		François Karé			Jervasi Alphonse Dallout		Pierre Rosa Lucia	1874	9 déc 1874	27 sept 1876		
1063		Bertrand Ducoli Walaïri	Amis Kalane Martha Zariki	20 août 1900 13 sept 1912	Albert Noemia Pucélsen	Horstine	Justin Faronis Gersonis Blandine Céleste, Mathis Noël, Olive Marie Louise Thérèse 12	1874	12 déc 1874	22 janv. 1950		
1064		Marie Rose Golo			Alban Radegonde		Dieudonné Aigle Colomban	1875	2 mai 1875	1877		
1065		Leontie Thénik	Nicolas Gandy Paul Rwathule	24 juin 1901 juin 1916	Jules Colombe Pucyade	Calistin	Antoinette Belleline Adèle Marguerite	1875	2 mai 1875	9 octobre 1940		
1066		Martha Zarua Poiké Boue Doue	Simon Tasio	27 juin 1896	Romain Julienne Pucyade	Michel Suzanne Marcelle Clotilde	Stéphane Joseph Belome Vital Paul Alexandrine	1875	2 mai 1875	25 mars 1946		
1067		Cajetan Abusma -lingon			Martin Emilie Virei		Laurentie Lambille Roch, Jules Xavier, Joseph Catherine	1875	2 mai 1875	1877		
1068		Jean Goman			Deffina Ludvine Thodje		Félicite Damaso Rose	1875	2 mai 1875	1878		
1069		Dieudonné Piru						1875	7 oct 1875	7 oct 1875		

N°	Village	Noms	Conjoints	Mariage	Parents	Enfants	Prénoms et surnoms	naissance	dece	dece	N°	Village
1070	Ste Marie	Héliodore Dalbre	Agnès Tomboué	15 nov 1898	Jelid Lucienne	Beata	Véronique Thérèse Bernadette Raphaël Nicolas Jelid, Clémence Jeanne, Crépinien Jocanné, Paul	10 oct 1875			1080	
1071		Véronica x	Lucine Bai Petronille Miller Antoinette Puathé Anastasia Puathé	5 nov 1900 13 janv 1909 191 1925	Monica Anlat			7 7 oct 1875		7 oct 1875	1081	
1072		Prosper Thadap			Toto Suzanne Seli		Victor, Victoria Prosper Gertraude Philippe	10 oct 1875		31 oct 1876	1082	
1073		Jean x n.1						10 oct 1875		10 oct 1875	1083	
1074		Catherine Obua	Basileide Zandé Tall	23 janv 1875	Antoni Sophie Bydon	Gregoire Théophile Athanasie Thérèse Hilaria	Rosa Lucina Agathe, Gabriel Théodore Guillaume Laurentia Hélène, Gertrude Romano	10 oct 1875			1084	
1075		Jean x n.2						10 oct 1875		10 oct 1875	1085	
1076		Philomène Oguém			Camille Catherine Reyan		Marie M. Marguerite Hélène, Lucie Amiel, Simon Adrien, Gertrude Cécile Rosalie Victorine	10 oct 1875		24 fév 1876	1086	
1077		Marie Guéi			Berdinand Germaine Véron		Blandine M. Jean, Blanche, 1875 François, Marie Cécile, Lucien Pélagie, Marie Joseph	10 oct 1875		31 oct 1876	1087	
1078		Eugénie Pambuet			Amand Fais Jai		Anastolie Gaspard	10 oct 1875		24 janv 1876	1088	Ste Marie
1079		Rebecca Tuabue			Martial Beatrix Uéala		Stéphanie Donata Dor, Appia Victoria, Healer Bonnet	10 oct 1875		7 janv 1876	1089	Ste Marie

Year	Day	Month	No.	Village	Name	Conjoints	Marriage	Parents	Infants	Place of Occurrence	Age	Day	Month	Year
1875	10	oct	1080	Basilide	Catherine	23	1895	Athandai	Gregori	Jarac, Agnos	22	16	dec	1950
1875	7	oct	1081	Chrysanthe	Pro			Hermette	Theophile	Melanie, Gertrude	31	15	dec	1876
1875	7	oct	1082	Thomas	Treng			Bare	Athandai	Jean Marie	28	31	oct	1897
1875	10	oct	1083	Placidie	Dumbo	25	1897	Sabien	Michel	Jeanne, Suzanne	4	nov	1876	
1875	10	oct	1084	Eustelle	Thauma			Anna	Nazari	Elisabeth	15	avril	1878	
1875	10	oct	1085	Philippe	Peleut			Jeromie	Joachim	Hector	8	31	oct	1876
1875	10	oct	1086	Leontilde	Thole			Augustin	Adela	Cecile, Leonie	4	juillet	1877	
1875	10	oct	1087	Anastasia	Buata			Victorin	Anne	Vincent	21	juillet	1876	
1875	10	oct	1088	Ste Marguerite	Marie			Julien	Yvonne	Antoinette	21	juillet	1877	
1875	10	oct	1089	Ste Helaire	Marie			Adrien	Zephyrine	Beaulieu, Theres	1	nov	1887	

No	Village	Noms	Conjoints	Mariage	Parents	Enfants	Prima et secons	Devi	Capit	naiss	No
1090		Marie Rose Tendan			Protasi Hedwige Taubabu		Albina Guillaume Marine Claude	1876	1 nov	12 oct 1882	1100
1091		Carole Nekalo			Silvano Augustine Thudicibat		Celso, Carole Josephine Leolita Augustine, 2 Alexis, Valonique Radeconde Calista	1876	25 dec	1878	1101
1092		Colomban Dolo			Alban Radeconde Dudamali		Siendonie Cécile Marie-Rose	1877	19 mai	8 juil 1876	1102
1093		Mayse Guki	Stephanie Bualath	24 juin 1901	Serdinand Germanina Kimon		Blandine 12 Marcelle Monica Lucien, Marie Jean, Valage Philomène Marie Joseph	1877	19 mai	1878	1103
1094		Anselme Gyudyu			Remy Adelaide Telin		Ambrosia Clementia	1877	19 mai	1879	1104
1095		Pierre Koreo			Gerwadi Alphonsine Goldwa		François Rosa Lucia	1877	19 mai	16 sept 1881	1105
1096		Jean-B Tombuei	Josephine Ukalo	3 juin 1903	Sisto Séraphine Uauap	Brigitte	Elicie 1, 2 Nriala Eugene 1, 2 Alphonse Mecamor Rene	1878	19 mai	1878	1106
1097		Dominique Dyaboe	Victoire Mwin Perpetua Padio	18 juin 1904 22 juillet 1914	Elie Monica Anlen		Yvonne, Timothee Hélène, Raphael Elie, Eudora Clémence Léonie, Paul Cyprien Joanna	1878	19 mai	1878	1107
1098		Lazare Leméquei Bialo	Julie Bren	28 juil 1908	Theodore Julie Poutyama		Jean-B Abraham Cléon, Abel Paul, Ambrose Salvata Eugénie Nicolas Laurantje Hortense Roch, Jules Cyprien Joseph Catherine	1878	19 mai	1878	1108
1099		Xavier Muamma- Lingon			Martini Emilie Araei		Laurantje Hortense Roch, Jules Cyprien Joseph Catherine	1877	19 mai	4 sept 1880	1109

Année	Mois	jour	No	Village	Noms	Conjoints	Mariage	Parents	enfants	Précédents	naiss	Age	mort
1876	1 ^{er}	12	1100		Athanasie Thauma			Nagari Esirée Budegen		Eloabeth Melanie Marcelle Jeanne, Agathe Hector Philippe Jeanette Saturnin	1877 mai 1878	19	14 dec 1880
1876	25	1878	1101		Chrysantho Pro			Robert Catherine Paerou		Alodie, Alexis, 1, 2 Alcine, Chrysantho Jean, Laurent Bernadette Monica	1878 mai 1878	19	1879
1877	19	8	1102		Bibiana Thénok			Jules Blanche Rucyade		Antoinette Leontie Adèle Marguerite	dont 1877 mai 1878	19	5 dec 1899
1877	19	mai	1103		Jeromia Duali.	Hippolyte Wadoua	13 juin 1874	Alberti Noemie Buechuen	Louis Abraham Salomé Genys	Justin, Ferdinand Jean-Joie, Clota Alexandre Melis, Noël, Maggi, Louis Thérèse, Olive	1877 mai 1878	19	mai 1878
1877	19	juin	1104		Marie Oguem			Camille Catherine Dequen		Marie Philomène Marguerite Hélène, Suzanne Ismael, Simon Adrien, Estelle Cécilia	1877 mai 1878	19	1879
1877	19	16	1105		Philomène Jaun			Mayso Cécile Piaot		Polycarpe Edsa, Brigitte Noëtha Emmanuel Jeremie Secoudoms	dec 1877 mai 1878	19	17 oct 188
1878	19	mai	1106		Thérèse Daldawé	Laurent Thammadik	20 mai 1878	Buequet	Scrappine Jean-B Anastasia Gerwald Jean Pro Paul		1845 mai 1878	21	22 dout 1890
1878	19	mai	1107		Madalaine Kadoc Tea Jouen	Udolo Jade (de Yandé)	ab	x Wandoc	Vincout Jan		1840 mai 1878	21	26 juin 1913
1878	19	mai	1108		Elisa Alomudgn	Koi (de Pouleo)	ab	Kayé Jaïn	Kagnibat	Joseph B	1835 mai 1878	21	2 avril 1889
1877	19	4	1109		Emilie Boroto			Dygarabat Tereath			1830 mai 1878	21	14 dec 1882

No	Village	Noms	Compaint	Mariage	Parents	Enfants	présent dans	naïs	bapt	mort	No
1110		Mabert Mabuen			Adrien Zephyrine Ulud		Paul 1,2 Thérese Helene Anna, Sidore Marie Joseph Anne, Ferdinand Gregoire	sept 1878	9 sept 1878	any 1885	1120
1111		Rosalie Dumbo			Tabien Anna Eudine		Emilemma Agnès Clacidie Juliana Albert Bruno 1,2 Argentine	août 1878	9 sept 1878	1879	1121
1112		Rosa Pei			Nil Sophie Dydon		Sido 1,2 Felicie, Lucie Hedra, Gabriel Théodore Helene, Guillema Laurentie Gertrude Romano, Catherine	juil 1878	9 sept 1878	26 mars 1874	1122
1113		Vital Jarua			Romani Juliana Bumagan		Stephane Joseph Hedra Martha Paul Alexandrine	août 1878	9 sept 1878		1123
1114		Phéoméne Dolio	Julien Klenda		Julien Cypriana Rucione	Réata Alexandra Monegonda	Antoinette Cesimir Vincent Emilie Zachara Marquétte Thérese Argentine M. Thérèse	août 1878	9 sept 1878	14 juin 1904	1124
1115		Félicité Plut	Jean B Thérese	19 sept 1876	Martin Hélène Galadi	Valentin Alaine Modesto	Bruno 1,2,3 Thérese Félicité Berthe	dic 1878	1 dic 1878		1125
1116		Félicité Hareu Mwison			Victorin Mwison Anais		Claire Eugénie 1,2 Michel Samuel Hypolyte Marie, Benjamin Marthe, Hubert	août 1878	5 août 1879	7 oct 1903	1126
1117		Ursule Gabaï			Gerwaï Angela Tovi		Claire Celestin Galatas 1,2 Salomé	août 1879	5 août 1879	28 oct 1884	1127
1118		Seraphine Thammuduk			Laurant Thérese Daldawé		Serine Sido 1,2; Leno Berthe, Jean B Anastase Jean Gerwaï	mai 1879	5 août 1879	22 juin 1886	1128
1119		François Duali	Emilie Thérèse	9 août 1904	Alberti Néemia Oué'Brien		Jerolmond Justin Naromia Blanche Clot, Marie Noël, Marie Thérèse, Clot	1879	5 août 1879		1129

N°	Village	Nom	Conjoint	Marriage	Parents	Enfants	Pres et nais	naiss	bapt	mort	N°	Village
1130		Anneve Miller	Jrénie Jabo Bouana 1875	3 aout 1875	Scam Marie Japtogab	Raphaël Sylvie Rogation Roland	Georges, 12, Sam Henri, Adouard Elixa, Martin Rose, Charles Marie, Hélène	fév 1880	1 mai 1880		1140	
1131		Cecilia Zubi			Serdinand Germaine Woron		Blondina, 12 Jean, Honoré François, Marie Moyse, Eugén Pélage, Philomine Marie Joseph	avril 1880	16 mai 1880	mai 1886	1141	
1132		Marcellin Thaun			Nazari Adriane Juaquan		Elizabeth Makama Estelle Mhandji Marmie, Georges Rose, Philyppe Hector, Yanketto Laurin	juin 1880	2 juin 1880	14 juin 1882	1142	
1133		Bernadette Aro.			Robert Catherine Suaerdou		Flodie, Hénry Doris Chrysanthé Jean Catherine, 12 Monica	juin 1880	11 juin 1880	10 mars 1881	1143	
1134		Joséphine Guineura						1840	15 jan 1880	20 jan 1880	1144	ad par Sain mus
1135		Pauline Maep	Emilio Golis	17 aout 1878	Fabiana Gétulie Théni	Beatrice	Stanislas Jonas, Sophie Joseph, Germain Benoit Magneis Andréas Madeleine	1 juin 1880	22 juin 1880		1145	
1136		Pauline Neomud						1880	30 juin 1880	4 sept 1880	1147	
1137		Ambroise Venagui			Theodore Julia Bueyema		Jean B. Abraham Léon, Abel Léopold, Paul Félicie Beatrice Nicolas	1880	29 juil 1880	9 mai 1881	1146	
1138		Agnès Tombuei			Sixto Delphine Haudagn		Agricola Félicie, 12 Eugène, 12 Jean B. Etienne Vicente Pierre	aout 1880	15 aout 1880	31 oct 1881	1148	
1139		Agatha Pei			Nil Sophie Jador		Séverin, 2 Catherine Dorcas Félicie, Dora Gabriel, Hélène Lucine, Guillaume Léopold, Théodore Gertrude, Romano	1880	15 aout 1880	24 juin 1881	1149	

no	Age	Month	No.	Village	Woman	Conjoint	Marriage	Parents	Infants	Pres et surs	no	Age	Month
1880	1	mai	1140		Celso Kehelo			Silvano Augustine Picalakula		Jeanne Charlotte Augustine, Carole, Marie Veronique Radebonde Callista	1880	20	21 sept juillet 1880 1902
1880	16	mai	1141		Joseph Mudama -Lignon			Martin Emilie Ulrei		Leurantie Konstela Roch, Jules Catherine Kawer Catherine	1880	9	1 sept mars 1880 1881
1880	2	juin	1142		Anna Mabron			Adrien Zephyrin Ulria		Paul, 12 Therese, Hilari Mabert, Midoce Marie, Anne Ferdinand Gregoire	1880	21	sept sept 1880 1880
1880	11	juin	1143		Siméon Thume n 1.			Ambrosi Replakua Tou		Sinson Ignace Thalphe Virchapt Emilie	1880	30	6 sept juil. 1880 1882
1880	15	jan	1144	adopté par Séné Mueau	Honoré Bouguit Mueau (par adoption)	Sabrele Uenequei Bédo	9 juil 1900	Hilarion Branant (de Feau) Laurie Hobert (de Feau)	Hortense		1880	15	15 oct mars 1880 1880 Feau
1880	1	juin	1145		Pierre x n. 1						1880	16	17 oct oct 1880 1880
1880	30	juin	1147		Joseph Tuanque						1880	21	22 oct oct 1880 1880
1880	29	juil	1146		Cécile Mare	Caledida, Pivata		Léon Alphonsine Zapari		Jal Eclair	1880	18	18 oct 1880
1880	15	août	1148		Raphaël Gyabae			Télicé Boikoué Monica Anlat		Mélie Thomase Hélodora Dominique Eudonie Catherine Catherine, Paul Edouard	1880	24	1 oct fév 1880 1881
1880	15	août	1149		Caroline Miaénon (aquité la tribu depuis longtemps)			x Miaénon			1880	3	3 nov 1880 1880

No	Village	Noms	Conjoint	Marier	Parents	Enfants	Pres et sœurs	naï	Capit	mort	No	Vill
1150		Marie Mandmay						1880	8 nov 1880	4 nov 1880	1160	
1151		Sélicite Merimao Jaquitta la tribu			Laurent Perpétue Manipa			1880	11 nov 1880		1161	
1152		Clément Thalé			Thalé Marie Mari			1880	22 nov 1880	4 juin 1881	1162	
1153		Maria Mairi	Thalé	ab		Clément		1847	7 dec 1880	8 dec 1881	1163	
1154		Marie Neoremud						1848	18 nov 1880	18 nov 1880	1164	
1155		Nicolas Pucita			Theodore Françoise Ma	Joseph Marsette Adélaïde		1880	10 dec 1880	7 avril 1880	1165	
1156		Rosa Karéó	Sig Thamudé	9 juil 1900	Genesé Alphonse Alawa	Adélaïde Tobie	François Pierre Lucia	1880	14 dec 1880		1166	
1157		Maria Kombua						1835	18 dec 1880	19 dec 1880	1167	
1158		Etienne Apréimo	Jucie	ab		Parnys Veronique		1830	28 dec 1880	29 janv 1881	1168	
1159		Maria Antomuañ						1839	29 dec 1880	28 janv 1881	1169	

an	apt	mois	N°	Village	Noms	Conjoint	Marriage	Parents	Enfants	Preces et sœurs	naiss	apt	mois
1880	3 nov	4 nov	1160		Benjamin Udreu Mwacou			Victorin Mwacou Anais Taldon		Clair, Eugénie, Michel, Bernard, Marie, Hippolyte, Jalès, Abel Benjamin Marionne	21 janv 1880	1 mars 1904	
1880	11 nov		1161		Seraphine Achou			Achou Shikaku- sala			24 juil 1880	26 fév 1881	
1880	22 nov	4 janv	1162		Marguerite Kaye			Kaye Catherine Dégouon		Marie, Hélène, Philomène, Marguerite, Julia Jésus, Simon Adrien, Estelle Cécile, Rosalie Véronique	27 fév 1881	7 mai 1886	
1847	7 déc	8 déc	1163		Eulalie Uélin			Romain Seraphine Palaibada		Euphrasie Rosalie Sophonie	27 sept 1880	avril 1886	
1848	18 nov	18 nov	1164		Jean M. Quaron			Joachim Estabette Puceton		Pauline Fortunat Leure, Rose Alexandre Léon Joachim	1 fév 1881	23 sept 1900	
1880	10 déc	7 avril	1165		Hélène Thémok			Jules Cotombe Quayade		Antoinette Biblisime Leontine Marguerite	1 fév 1881	23 avril 1882	
1880	14 déc		1166		Paul Jarie	Leontine Parathile	6 juin 1916	Romain Juliana Bumagan		Stéphane Joseph Palome Mathie Vital Alexandrine	3 mars 1881	3 mars 1881	
1835	18 déc	19 déc	1167		x Kandoa			x Madeleine Kandoa			1 avril 1881	5 avril 1881	
1830	28 déc	29 janv	1168	Oui	Marcel Kacha						2 avril 1881	3 mai 1881	
1839	29 déc	28 janv	1169		Joseph Pucita			Theodore Françoise Ma		Nicolas Marianne Adelaïde	8 avril 1881	9 avril 1881	

N ^o	Village	Noms	Compromis	Marriage	Parents	Infants	Primes of years	mai	juin	juillet	août	sept	oct	N ^o	Village
1170		Monica			Thiquenime	Nequi		mai	6					1180	
		Thiquenime						1881	mai	absent					
1171		Angela			Selia Pwathile	Victoria		mai	31	28				1181	
		Muin			Sognemia	Therese		1881	mai	nov					
		Pwathile			Botha	Amabile			1881	1881					
						Alban				1881					
1172		André	Marie Monique 4/5	1913	Strenonio Dawilo	Selia		nov	6					1182	
		Kandé	Mwesson		Albertine	Salomon 1,2		1881	nov	1881					
		Dawilo			Theymé	Zacharie									
						Monica									
						Ursula									
1173		x								1	8			1183	
		Punsiano						1881	juillet	juillet					
										1881	1881				
1174		Martin								12	14			1184	
		Guabue						1872	nov	nov					
										1881	1881				
1175		x								9	10			1185	
		Kalinó						1858	juillet	juillet					
										1881	1881				
1176		Pontian								19	19			1186	
		Bordino						1859	nov	nov					
										1881	1881				
1177		x								5	5			1187	
		Amérie						1857	sept	sept					
										1881	1881				
1178		Macharia			Maddin					5	13			1188	
		Jala q			Zitto			1881	dec	juin					
					Tadya					1881	1883				
1179		x								11	juin			1189	
		Kamaguino						1874	juin	1882					

6 mai 1881
 31 mai 1881
 6 nov 1881
 1 juil 1881
 12 nov 1881
 9 juil 1881
 19 nov 1881
 5 sept 1881
 5 dec 1881
 11 jan 1882

N°	Village	Noms	Conjoint	Mariage	Parents	Enfants	Prés et sans	naiss	deces	mort
1180		Athamusa	X		Bucali			21 jan 1882	21 jan 1882	
1181		Agnès Uathengue (a quité la tribu)			Uathengue Jaté			21 jan 1882		
1182		François Baendya	Jucia Longuen 1904	3 nov 1904	Mauricia Virginie Hila		Jules Veronique	29 jan 1882		
1183		Laure Uamé						1 fév 1882	10 fév 1880	
1184		Darie Boyet			Joseph Dole Barnabas Marie Monica Vébarata		Dol Barnabas Masia	8 fév 1882	8 fév 1882	
1185		Sophie Maep n. 2			Fabiane Getulie Thérèse		Stanislas Jana, Joseph Berrand Ladysla Madeline Kremowicz Bernat, Pauline Andrea	4 mars 1882	4 mars 1882	
1186		Euphemie Vogua (a quité la tribu)			Nogua Neyaine			4 mars 1882		
1187		Jucio Vogua			Alphonse Therese Fucyag		Jucine Valentin Camille	5 mars 1882	25 avril 1881	
1188		Blandine Gualé Wabari	Victor Oué	20 sept 1900	Alberti Noemia Puisben		Marguerite Victorine Noël, Olive Mariadonise Thérèse, 2	18 mars 1882		
1189		Louise Dando			Bonaventure Suzanne Wadya		Juanita Gerardina Therese, Clé Francine, Melan Marie Sr. Bernardine Elie, Geratin Jaide Therese Blanche	13 avril 1882	3 oct 1882	

N°	Village	Noms	Conjoint	Marriage	Parents	Enfants	Années	mois	Days	N°	
1190	Paul	Meneguzzi	Ambrosia Bussé	25 janv 1909	Theodore	Julia Rugama	Jean B Algerham Stavim, Hel Lazara, Sabide Ambroise Beatrice Nicolas	avril	28	1200	
1191	Ignace Thuma				Ambrosi	Perpetue Toda	Siméon, 2 Adolphe Vincent Emilio	25 avril	28 1882	1 mai 1889	1201
1192	Antoinette Jabo				Benedicto	Fabiola Torai		mai	2	11	1202
1193	Melanie Tuing	Bernard Jangun		21 avril 1903	Frédéric Innocent	Octavie Denu	Laurence, 2 Jean, Pierre Thompo Angela, Nalme Marjane Julien Sébastien	mai	4	1882	1203
1194	Agriola Kahin				Laurenti	Jaria Gnagnura	Michael Capitan	mai	7	15 oct	1204
1195	Anselmo Coren				Augustin	Julia Muade	Etienne Jean Paul Christine Julie Gabriel	mai	22	2 mai 1889	1205
1196	Juliana Dumbo				Sablon	Anna Cudine	Emilie Anani Blaidie Rosalia Bruno 2, 3 Perpetue	mai	22	mai 1887	1206
1197	Timothée Denguen	Alexime Gaod		4 sept 1907	Theodore Clementine Naboga	Gregoire, Sablon Petro Paul Clementia	mai	30	mai 1882	1207	
1198	Donato Mabino				Etienne Mabino	Gertrude Neore	Jean B. Claire Pierre Anna	5 juin 1882	1882	1882	1208
1199	Celso Teyo				(absent depuis longtemps)			1 juil.	5 juil.	1882	1209

N ^o	Village Nom	Conjoint	Marriage	Parents	Parents	Parents	Parents	Parents	N ^o	V ^o
1210	Isidore Mabuen			Adrien	Zephyrine Uluc	Paul 12 Theresa, Helene Mabuel, Anna Marie Joseph Anne Gregoire	1882	31 dec 1882	15 ans 1888	1220
1211	Jean B Thamucadah			Laurent	Therese Galawe	Serime, Diez Lino, Paulo Jean-B. Anastasia Gervais Seraphine	1882	6 juin 1883	5 ans 1890	1221
1212	Jeanne Thauna Tale	Murali	8 sept 1904	Nazari	Desiree Quagen	Elizabeth Melanie, Rose Eustelle, Clara Athanasi Marcellina Jasminette Philippe Catherine	1883	6 juin 1883		1222
1213	Hilarion Buarator			Leon	Lucie Duermud			6 juin 1883		1223
1214	Cyrilho Ole	Hytha Dawn	5 mars 1900	Emilio	Polycarpe Lucien	Josepho Victor	1883	6 juin 1883		1224
1215	Lucien Guei			Jerdinand	Germaine Kimora	Blandine, 2 Monica, Jean Prenson, Maria Noyse, Cecilio Blanche, Marie Joseph Philomina	1883	8 juin 1883	1 sept 1887	1225
1216	Marquerite Phenok			Jules	Colombe Paayade	Antoinette Leontine Bibliciana Adèle	1883	8 juin 1883	4 mars 1887	1226
1217	Rode Buaron Mabairi	Philippe Uadayo Belif	19 sept 1898	Joachim	Louise Estherbeth Rastou	Louise Matthieu Polycarpe Marie Pierrette	1883	8 juin 1883		1227
1218	Helene Waye Poumivas	Jerrand Maep	10 mars 1904	Vincent	Estromette Catherine Dequan	Paulin Fortunat Jeanette Joseph Alexandre Lawrence Joachim Marie, 2 Philomina Marguerite Joaquiel, Gerice Simon, Adrien Gabrielle, Cecilia Moralis, Valerique	1883	8 juin 1883		1228
1219	Hortense Neikamon (a quitta la tribu)			Neikaino	Atharsia		1883	27 mars 1883		1229

bapt mort		N°	Village	Nom	Conjoint	Marig	Parents	Infants	Pris et Zouers	naï	bapt	mort
31 déc 1882	15 août 1888	1220		Félicité Dyaboe			Félicé Monica Hnlat		Vénée, Eudoxie Thérèse Hélodora Dominique Raphaël Thérèse Léonie, Crapoulon Paul, Idem	1883	14 août 1883	14 oct 1887
6 fév 1883	5 août 1890	1221		Joseph Nomboué						1883	22 mai 1883	22 mai 1883
6 fév 1883		1222		Charles Thitthimou (aquitté la tribu)			Stanislas Madeleine Hubert		Marie Marguerite Léonor Edelmo Longen	1883	24 mai 1883	
6 fév 1883		1223		Agnès Kalone Jaruk	Terdinand Suati	20 août 1900	Anatole Jaruk Martina Guagnam	Florantine	Prosper Jerome Isidore Ambrise Marthe Marie & c.	1883	fév 1883	
6 fév 1883		1224		Alexandrine Jarua Pwathili	Odilon Majuk Guillem	3 fév 1903	Romain Pwathili Juliana Bumagan		Stephano Joseph Palome Martha Vital Paul	1883	24 mai 1883	
8 fév 1883	1 sept 1887	1225		Bernabos Boyet			Joseph Monica Belarata	Sol Daria Marie	Sol Daria Marie	1883	29 mai 1883	15 oct 1887
8 fév 1883	4 nov 1887	1226		Sylvia Uathengai			Uathengai Tate			1883	8 mai 1883	absente
8 fév 1883		1227		Lucia Kareo			Gerwasi Alphonse Hawe		François Pierre Rosa	1883	18 juin 1883	22 août 1884
8 fév 1883		1228		Gal Maré Mwéacou	Palazie Gué	11 janv 1904	Leon Alphonse Kuparé		Cécile Eléazar	1883	28 juil 1883	
27 mars 1883		1229		Victor Uerimao	Elise Kamoa (à St Louis)	8 fév 1911	Laurant Thérèse Managa			1883	1 août 1883	absent

N ^o	Village	Noms	Conjoint	Mariage Parents	Enfants	Graves	mois	Sept	mois	N ^o
1230		x Thayako					1840	1 juil	2 juil	1240
								1883	1883	
1231		Nétaimon x					1860	1 aout	1 aout	1241
								1883	1883	
1232		x Tagnon					1862	1 aout	1 aout	1242
								1883	1883	
1233		x Mazbure					1852	1 aout	1 aout	1243
								1883	1883	
1234		x Tea					1853	1 aout	1 aout	1244
								1883	1883	
1235		Augustin Mabut					1883	10 sept	16 sept	1245
								1883	1883	
1236		Claudine Kiru		Roberti		Paul Casimir 2 jumedeun Mariady Rosen Ernest Rosette	1883	11 sept	19 oct	1246
								1883	1883	
1237		Cyprien Taneun		Vincent		Bernard Maris, Agathe Janvier, Cyprien Marguerite Jeremie	1883	17 sept	24 sept	1247
				Roberti Baria Marino				1883	1883	
1238		Secunda Pekarimo		Henri		Laurence Genevieve Gabriel Kilarton	1883	30 sept	16 nov	1248
				Helene Todaé				1883	1883	
1239		Pierre x n.2					nov 1883	15 nov	5 oct	1249
							1883	1883	1883	

	N ^o	Village	Noms	Conjoint	Mariage	Parents	Infants	Prés	naiss	Bapt	mort
2 juil 1883	1240		Athanase Apeino			Talon n.n.t			1843	3 dic 1883	2 dic 1883
1 sept 1883	1241		Epiphane Uelin			Romain Sézaphum Quaibada		Eugénie Rosalie Eulalie	1884	6 juin 1884	avril 1886
1 sept 1883	1242		Serrand Maep	Helene Kaije	10 mai 1904	Salvane Gabylie Thiri	Stemette	Stanislas Jenny, Sophie Pauline, Bernot Stemoni Madeleine Ladislao Andree	1884	8 juin 1884	
1 sept 1883	1243		Catharina Muamualongon			Martini Emilie Uerei		Laurentia Jeanne Roch, Jules d'aver, Joseph Capetan	1884	26 juin 1884	6 sept 1887
1 sept 1883	1244		Jedn Aro			Robert Elenie Paardou		Alodie Alexis 1, 2 Fern, Christanne Laurentie 1, 2 Bernadette Monica	1884	18 avril 1884	15 oct 1887
16 sept 1883	1245		Françoise Jala						1845	3 dic 1883	5 dic 1883
19 oct 1887	1246		Grégoire Arelé			Aime Marie D Dyocoué			1878	12 avril 1884	16 avril 1884
14 nov 1886	1247		Selix Kanaé	Clara Thauna	18 juin 1904	Arenonio Albertine Théyomé		André Gilson 1, 2 Zacharie Monica Uraute	1884	juin 1884	8 mai 1884
30 sept 1883	1248		Jabiol Uenéguei	Honoré Quaquié	9 juil 1900	Théodée Julia Puayama	Hortense	Jean B Alexandrine Flavien Paul, Paul Zacore Hilbrisse Georges Nicolas	1884	juin 1884	7 juin 1884
15 nov 1883	1249		Aloysio Kalone			Anatole Sotie Martine Gnagnam		Jerome Fredora Amérose Martha	1884	juin 1884	15 juin 1884

N°	Village	Noms	Conjoints	Marriage	Parents	Enfants	Proces	naiss	Legit	mort	N°
1250		Angèle Wundjuna			Cosme Donata Tualbé			juin 1884	14 juin 1884	14 fév 1894	1260
1251		Jean B Mabino			Etienne Gertraude Dyore		Donata Claire Pierre Anna	juin 1884	29 juin 1884	21 déc 1886	1261
1252		Simeon Madyepa	Laurence Pai	27 Sara Jaru 27 avril 1920				1875 juin 1884	29 juin 1884		1262
1253		Thimothée Nakamino						1875 juin 1884	29 juin 1884	absent	1263
1254		Remy Fabinua			Etienne Lucie Dyocemus		Veronique Marge Rose Hilarion	1873 juin 1884	29 juin 1884	absent	1264
1255		Hilarion Peharino			Henri Hélène Taddé		Secunda Louisa Genevieve Gabriel	1872 juin 1884	29 juin 1884	absent	1265
1256		Daniel Nadaino						1870 juin 1884	29 juin 1884	absent	1266
1257		Grégoire Denguen			Théotime Clementine Naboga		Thimothée Sébas Patri Paul Clementia	1884 juin 1884	8 mai 1884	9 fév 1885	1267
1258		François Nondat			Mobato Zephyrin Thoneno			1869 mai 1884	29 mai 1884	absent	1268
1259		Pierre Nadairien						1867 mai 1884	29 mai 1884	4 sept 1887	1269

day	month	No	Village	Name	Conjoints	Marriage	Parents	Enfants	Filles	ma	day	month
14	14	1260		Moïse	Moïnaï		Abazis		Veronique	1863	29	absent
juin	juin										mai	1884
1884	1884											
29	21	1261		Gregoire	Elisabeth	P. P.	Thauna	1887		1864	29	4
juin	dec										mai	mai
1884	1886											
29		1262		Hilarion	Lauria	a b	Buceng	Honore		1845	29	2
juin											mai	juil
1884												
29		1263		Stienne	Gertrude	a b	Tilom	Jean-B	Donato	1840	29	absent
juin	absent										mai	1884
1884												
29		1264		Leon	Lucie	a b	Wekoué	Hilarion	Veronique	1840	29	6
juin	absent										mai	dent
1884												
29		1265		Marcel	Koyopinun		Gyadu	Justin		1838	29	absent
juin	absent										mai	1884
1884												
29		1266		Theodore	Françoise	a b	Quand	Nicolas	Joseph	1839	29	absent
juin	absent										mai	1884
1884												
29		1267		Gabriel	Perpetue	a b	Ahoué	Wi		1860	29	22
mai	juin										juin	juin
1884	1885											
29		1268		Reina	Karimassi					1862	29	absent
mai	absent										juin	1884
1884												
29		1269		Vincent	Mobino		Boigue	Zephyrine	Honono	1861	29	1885
mai	dent										juin	1884
1884	1887											

N ^o	Village	Noms	Conjoint	Marriage	Parents	Infants	Primo	nais	bapt	mort	N ^o
1270		Lucien Puendi						1865	29 juin 1884	absent	1280
1271		Michel Buoro						1868	29 juin 1884	absent	1281
1272		David Dyachka	Berthe Gandé	24 juin 1901				1868	29 juin 1884		1282
1273		Theophile Kaguere- -Anua						1863	29 juin 1884	absent	1283
1274		Victorin Nayunata	Lucie Dyocemua	16 oct 1889	Alexis Guillaume Thékuro			1859	29 juin 1884	absent	1284
1275		Hélène Sirené						1862	29 juin 1884	fév de Mars	1285
1276		Radegonde Arilo	Camille Odémua	7 jan 1889	Naumo Ghonimeno			1870	29 juin 1884	1 fév 1891	1286
1277		Virginie Goromua			Alexis Marie Nuché		Moïse	1869	29 juin 1884	29 juin 1889	1287
1278		Caroline Nihai						1870	29 juin 1884	8 nov 1884	1288
1279		Francoise Ma	Théodore Puaïta	ab	Juël Uarinag	Nicolas Joseph Margitte Adélaïde		1855	29 juin 1884	absent	1289

N°	Village	Noms	Conjoints	Marriage	Parents	Enfants	Pères et mères	naiss	deces	mar	N°
1290		Marc Joseph Mabuen			Adrien	Zephyrine Alida	Paul 1, 2 Théodore, Hilaire Walter, Anna Vadere, Anna Ferdinand Yegouira	1884	1884	1889	1300
1291		Simeon Thumu			Ambrose	Perpetue Foa	Simeon Adolphe Yahwee Vinant Emilia	1894	1884	1894	1301
1292		Marie Renouise Dando			Bonaventure	Daphrose Uadga	Louise Bernardine Ede, Justine Jaques Blanche Theophile	1884	1884	1885	1302
1293		Matharie Ogui			Antoni	Sabine Paye	Matthieu 1, 2 Philippe Baronabe	1884	1884	1885	1303
1294 Cipressa		Abel Udreu Mwéaou			Victorin Mwéaou Anais Faldon		Claire, Michel Eugenie 1, 2 Michael, Samuel Hippolyte, Marie Julia Benjamin Maridanna	1884	1884		1304
1295		Jacqueline Bualue			x Foi		Réard Marie Helene Martin Berthe	1884	1884	1894	1305
1296		Guillaume Kanglono	Perpetue Mayya					1838	1884	1884	1306
1297		Lucina Péi	Héliodore Jabo	5 nov 1900	Nil	Beata Sophie Lydon	Silas, Françoise Sélicien, Rosa Agathe, Gabriel Théodore, Hélène Guillaume Guiraudie Yerhaude Rogano Catherine	1884	1884	1884	1307
1298		Claire Thauma	Selina Kandé Julien, Dema	Janv 1904 28 juillet 1908	Nazari Désirée Duaquon		Guadalupe Marcelline 1, 2 Mireille Athanasie, Rosa Beanne Philippe, Yvonne Laurin	1884	1884		1308
1299		Stéphanette Poron (Mayuk)			Augustin Julie Mwadu		Proactone Jean, Paul Christine Julia, Gabriel	1884	1884	1885	1309

Sept	mart	N°	Village	Noms	Compinto	Marage	Parents	Enfants	Preres et sœurs	mais	Sept	mart	
18	7	1300		Agapito Dolio			Julien Cyriana		Antonette, Galonie Vincent, Smilla Zacharie, Marguerite Philomène Therese M. Thérèse	Janv 1885	20	9 oct 1885	
21	4	1301		André Zabo Boumandé			Benedict Bollanauk Fabiole			Janv 1885	5	21 fév 1885	
4	28	1302		Martine Tuanj			Frédéric Octavie Demu		Laurance, 2 Jean Pierre Thomas Ange Marianne Julien Sébastien	Janv 1885	30	15 juillet 1885	
5	20	1303		Eudoxie Zabo			Jelice Monica Anlay		Vina Timothée Hélène Constance Pachail, Jélie Bernice, Léonie Josephine, Paul Jeanne	1885	15	25 fév 1885	
28	28	1304		Modeste Nondet	Zéphirine ab Thonono		Zobé	François Jean-B			1885	20	21 avril 1885
5	18	1305		Laurent Erendo	Barpétou Mayapa		Victor Jélie	Victor Jélicite			1885	21	28 avril 1885
17	18	1306		Alphonsine Kuparé	Léon Mare	23 nov 1879		Victoire Cécile gal			1881	2	avril 1889
1	1	1307		Elisabeth Quateu	Joachim Boudren	1 fév 1880		Rose, Jélicite Jean Marie Lawrence Alexandre Joachim			1864	30	29 mai 1888
1	1	1308		Monica Rebarata	Joseph Boyot	1 fév 1880		Jaria Darnales Marie			1864	30	29 mai 1886
26	2	1309		Julia Muadeu	Augustin Poren Gracine	1 fév 1880		Anselme Etiennette Jean Paul Christine Julie Gabriel			1864	30	29 mai 1886

No	Village	Noms	Conjoints	Mariage	Parents	Enfant	Père et mère	naï	Age	mort	No
1310		Dominica Bateya	Selie Muin	1 fév 1880		Angela Victoire Thérèse Amabile Alban		1850	30 mai 1886	absente	1320
1311		Vincent Kaye	Catherine Séquan	14 mai 1880		Marquerite Kélen		1858	ondoyé 1884	1884	1321
1312		Marie Gnagnara	Laurent Kahin	26 mai 1880		Agriola Léon Michael		1863	30 mai 1886		1322
1313		Vincent Jaogun Dail	Garca Marrino Jank	14 sept 1882	Wadolo Madeleine Kandoa	Agriem Bernard Maris		1855	9 juin 1887	17 nov 1887	1323
1314		Françoise Mou	Victorin Eualathe maen	1 nov 1881		Michel Stéphanie Marjonne Alphonse		1865	30 mai 1886	1 avril 1890	1324
1315		Eusebia Nenejo	Philémon Uega	3 sept 1883				1863	27 sept 1888	30 sept 1888	1325
1316		Anastasia Kémouédak Téa Jouvène			Laurent Téa Jouvène Thérèse Salawé		Servin, Piol, Lino, Paulo Seraphine Jean B Gervais Jean	1885	27 avril 1885	avril 1885	1326
1317		Zephyrine Meno	Modesto Nodet		Néku Sada	Vincent François Jean B.		1840	17 fév 1889		1327
1318		Perpétue Mayga	Erena Aur Bruno Pawimane Gal	5 janv 1886	Meibori Uano			1852	2 fév 1889		1328
1319		Pélagie Guei	Jal Mare	11 janv 1904	Ferdinand Germondine Kémone		Blondine, L. Monitor Jean, François Marie, Mayga Lucien, Cécile Pélagie Marie Joseph Philomène	1885	10 mai 1885		1329

Sept mois	No	Village	Noms	Conjoints	Marriage	Parents	Enfants	Procs	nais	Sept mois	
30 absent mai 1886	1320		Victoire Mucin	Dominique Paulo	18 19 Janv	Telira Dominica Baths		Angèle Theresa Amalili Alban	1885	10 mai 1885	
ondoy 1884	1321		Bernard Janegun	Melanie Tucang Hélène Gélatine	24 1903 22 fév 1910	Vincent Daria Manimo	Innocent	Yvonne Theresa Hélène Paula Marguerite Jérémie	1885	20 mai 1885	
30 mai 1886	1322		Albert Dumbo			Jabien Anna Bucine		Emilie Andrie Clacdie Rosalie Juliana Bruno 1,2 Perpetue	1885	22 mai 1885	23 juin 1899
9 juin 1887	1323		Lucine Nonguia	Victor (à St. Louis)	8 fév 1911	Alphonse Thérèse Puyag		Lucie Valentin Camille	1885	14 juin 1885	absente
30 mai 1886	1324		Alphonse Nonguia	Thérèse Puyag	ab	Diba Josephine Thobruity	Lucie Lucine Valentin Camille		1887	9 juin 1887	12 sept 1891
27 sept 1888	1325		Thérèse Puyag	Alphonse Huguia Matthieu Mucay	ab 15 juin 1892	Pouéde Mouime	Lucie Lucine Valentin Camille		1887	9 juin 1887	absente
27 avril 1885	1326		Paul Wiru			Roberti Lutgarde Bicéyé		Claudine Carimir Jeselle 2 jumadun Henriette Marie de Bonaparte Imenah, Rosalie	1885	13 sept 1885	11 oct 1887
17 fév 1889	1327		Stanislas Thithimua	Madeleine Dyolbi		Pohon Dyuna	Charles, Marie Marguerite Longin Dydomo		1889	2 fév 1889	absent
2 fév 1889	1328		Madeleine Dyolait	Stanislas Thithimua	ab		Charles Marie Marguerite Longin Dydomo		1889	2 fév 1889	absente
10 mai 1885	1329		Marie Thithimua			Stanislas Madeleine Dyolait		Charles Marguerite Longin Dydomo	1885	13 sept 1885	23 oct 1889

N ^o	Village	Noms	Conjoints	Mariage	Parents	Enfants	Filles	naï	Exp ^t	mort	N ^o
1330		Jean-Marie Kernac	Maria Anna Bualathema	3 nov 1904	Raymond Hermette Bari		Galla 1,2 Basileta Marie R. Odilon	1885	15 sept 1885		1340
1331		Josephine Thebuilique				Alphonse Noguea		1830	17 sept 1885	19 sept 1885	1341
1332		Emmanuel Jocun			Aloysio Candide Pigot		Polycarpe Sera, Brigitte Philomène Agathe Zeremie Baudouin	22 oct 1885	23 oct 1885	16 juin 1886	1342
1333		Stromoni Maep 1			Sabiana Gathulee Thini		Stanislas Jenny, Sophie Gerrond, Baudouin Stromoni 2, Pauline Benoit Madeleine Madrid	6 nov 1885	8 nov 1885	23 juin 1886	1343
1334		Augustin Nekalo n.2			Silvano Augustino Buaraimbat		Calce Carole Josephine Augustin Josephine, Alexis Veronique Radebonde Caliste	8 nov 1885	9 nov 1885	10 1885	1344
1335		Sablas Dengun	Christine Poren	24 nov 1908	Theotime Clementine Kaboga		Timothée Gregoire Alberto, Paul Clement	1 dec 1885	2 dec 1885		1345
1336		Stephanie Bualathe -maen	Moyse Guehi	24 juin 1901	Victorin Françoise Ma		Vincent Simon Anastase Michel Marianne Alphonse		25 nov 1885	dic 1885	1346
1337		Alexis Moinnei	Marie Nusche	ab	Dai Bui	Moyse Virginie Daniel		1835	9 jan 1887	26 juin 1889	1347
1338		Bruno Kiboué	Perpetue Mayepa	5 juin 1886				1845	26 dec 1886	29 dec 1886	1348
1339		Cyprien Thebuimoua	Serottie Bege	ab				1835	9 jan 1887	abst	1349

Sept	mort	No	Village	Noms	Conjoint	Marriage	Parents	Enfants	Pères	naï	Sept	mort
15 sept 1885		1340		Dorothee Bague	Cyprien Thodiamua	ab				1842	Janu	absente 1887
17 sept 1885	19 sept 1885	1341		Hilaire Eledible						1855	Janu	absent 1887
23 oct 1885	16 Jan 1886	1342		Henri Pekamino	Quero Helene Toda	ab — ab		Secunda Laurence Genevieve Gabriel		1837	Janu	absent 1887
8 nov 1885	23 Jan 1886	1343		Helene Tondae	Henri Pekamino	ab		Secunda Laurence Genevieve Gabriel		1849	Janu	absente 1887
9 nov 1885		1344		Victoria Muanhi			Leon Marie Alphonse Kupare		Cecile Jal Beazar	1878	19 mars	absente 1888
2 dec 1885		1345		Fermin Bawi, Mouea	Elizabeth Thauna	6 mars 1897				1860	28 juin 1899	16 Fev 1899
25 dec 1885		1346		Zephyrin Thodya	Noydine			Euphemie		1850	today oct 1885	1885
9 Jan 1887	26 Jan 1887	1347		Amie Abete	Marie R. Dyoue	ab	Mathu Nague	Gregoire		1852	Janu	absent 1887
26 dec 1886	29 dec 1886	1348		Laurence Pekamino			Henri Helene Toda	Secunda Genevieve Gabriel		1857	11 Janu	absent 1887
9 Jan 1887	absent	1349		Lucie Doemua	Leon Pucito Victorin Koyomua	ab — 16 oct 1889	Foa — Pora	Kemys Veronique Helarion Marie Rose		1857	9 Janu	absent 1887

No	Village	Noms	Conjoint	Marriage	Parents	Enfants	Sexes	naiss	Age	mort	No
1350		Justin Kayapimua			Marc Moine			1861	11 jeun	2 nov 1887	1360
1351		Valentin Noguis	Agnes Marie Alexandrine Safio	2 cont 1917	Alphonse Therese Jugay		Lucie Dezire Camille	1880	11 jeun	absent 1887	1361
1352		Veronique Abimoi			Etienne Lucie Dyocemua		Remy Marie R. Hilarion	1880	11 jeun	absent 1887	1362
1353		Patrice Cigno	Monique Korono	ab				1833	9 jeun	absent 1887	1363
1354		Monique Korono	Patrice Cigno	ab	Uadyli Tono			1837	9 jeun	absent 1887	1364
1355		Marie Noushe	Alexis Mutanici		Pole — d l	Daniel		184	9 jeun	23 1887	1365
1356		Anna Bouriko	Martin Dieta	ab	Ubuwala Angaya			1841	19 jeun	absent 1887	1366
1357		Znaca Wahaini	Maequla	ab	Ubuwala Angaya			1827	9 jeun	absent 1887	1367
1358	me en la zone adapte pour Pacome Mwalou	Jean B. Thetsi Mwalou	Selcité Hest	19 sept 1898	Maria R. Dyone	Valentina Albine Modesto		1878	2 fev	1889	1368
1359		Zephyrin Thandei						1840	17 fev	absent 1889	1369

Age	Month	No	Village	Name	Conjunct	Marriage	Parents	Infants	Preres	maie	Age	Month
11	7 nov 1887	1360		Mateo Thardo						1833	2 Feb 1889	absent
11	absent 1887	1361		Joseph Kuereamua	Josephine Muamadaï	ab		Elisabeth Julien Virginia		1848	2 Jan 1887	14 Jan 1887
11	absent 1887	1362		Josephine Muamadaï	Joseph Kuereamua	ab	Paguime Boutine	Elisabeth Julien Virginia François		1858	2 Feb 1889	absent
9	31 1887	1363		Julien Kuereamoi			Joseph Josephine Muamadaï		Elisabeth François Virginia	1881	11 Jan 1887	absent
9	1887	1364		Robert Kuereamoi			Joseph Josephine Muamadaï		Elisabeth Julien Virginia	1883	11 Jan 1887	absent
9	23 1887	1365		Celestine Kuakuing			Robert Gnare			1872	3 Nov 1888	absent
19	1887	1366		Maries Tanagun Dau	Alphonaine Vimo	13 sept 1912	Vincent Daria Manino Joakim		Ypprien Bernard Hauthe Paul Marguerite Jephema	16 jul 1887	19 jul 1887	17 sept 1933
9	1887	1367		Maurice Ubaruna						1826	16 Feb 1889	15 sept 1889
2	1889	1368		Marguerite Angole Thithimua			Stanislas Madeleine Dyolait		Charles Longin Marie Beata Didymo	1878	21 Nov 1887	absent
17	1889	1369		Longin Thithimua	21 Marippine 1d (separi)		Stanislas Madeleine Dyolait		Marguerite Charles Marie Beata Didymo	1880	11 Jan 1887	absent Louis 137

No	Village	Noms	Conjoints	Mariage	Parents	Enfants	Pres	mois	jour	mois	No
1370		Nicanor Tombucui			Sixto		Amélie Jean B Henri, Pierre Eugène 1,2 Estienne Félicite	20 nov	10	1 janv mar	1380
1371		Christine Thalbet			Onésime		Artoime 1,2 Jean Suzanne Christine Bernes Célestine Apol	17 avril	18	18 avril mar	1381
1372		Jean Poren Gabriele	Marié Sam 2 août 1907		Augustin		Amélie Estienne Julie Gabrielle	20 juin	29	avril	1382
1373		Lucie Gonguen	François Baadynk		x Catherine Dejean		Maria 1,2 Philomène Marguerite Hélène, Aimé Jeron, Adrien Gabrielle, Lucie Rosalie, Veronique	2 juin	21	mai 1886	1383
1374		Marié Rose Eyouvé	Amict Abère	ab		Jean B Gregoire		1856	11	avril 7 mai 1886	1384
1375		Gervais Thamuiaduk			Laurant		Serim, Pio 1,2 Reno, Paul Stephane Jean B, Jean Anastasia	24 mai	2	juin 1886	1385
1376		Mathieu Ogui			Antoni		Mazaria Philippe Barnabe	15 juin	17	25 juin mar	1386
1377		Theodore Bei			Nil		Silas 1,2 Françoise, Rose Agnès, Lucien Hélène, Guillaume Laurentie, Gertrude Jules, Romano Catherine	11 juin	15	mai juillet 1887	1387
1378		Virginie Kueremua			Joseph		Estienne Lucien François	11 juillet	12	juillet 1886	1388
1379		Athanasie Uareu			Victorin		Jules, Henri Julie Benjamin Marianne Ael	10 juillet	14	5 avril 1886	1389

day month	No	Village	Wife	Conjoints	Marriage	Parents	Enfants	jours	naï	day month
10 1 juin mars 1886 1894	1380		Philomène Uilemon						1888	1 oct 3 oct 1886 1886
18 18 avril mars 1886 1894	1381		Jabrien Tuang			Frédéric Octavie Genevieve			20 24 1886 1886	24 10 oct 1887
29 avril 1886	1382		Sebastien Tuang			Frédéric Octavie Genevieve			20 24 1886 1886	24 26 oct 1890
21 mars 1886	1383		Salomon Kanaé 1			Stromonio Albertine Fugénie			18 24 1886 1886	24 10 oct 1887
7 mai 1886	1384		Beatrix Uénéguéi			Theodore Justie Budyama			8 oct 14 1886 1886	14 15 oct 1894
2 juin 1886	1385		Blanche Dando			Bonaventura Daphné Manino			26 1 1886 1886	1 25 nov 1887
17 25 juin mars 1886 1894	1386		Michelle Kachin			Laurentie Daria Jugravée			nov 8 1886 1886	8 15 nov 1891
15 juillet 1886	1387		Marie Boyet			Joseph Monica Rebarata			nov 12 1886 1886	12 nov 1886
12 juillet 1886	1388		Jérôme Kalone			Anatole Jarie Martin Gnagnan			29 29 1886 1886	29 4 nov 1902
14 5 juillet 1886 1894	1389		Françoise Dyozé Auno			Agopuru Buch Pole			1868	3 4 avril 1888 1889

N ^o	Village	Noms	Conjoint	Noms	Parents	Infants	freres	mar	Sept	mort	N ^o	Village
1390		Hippolyte Athère			Pollé Pupané			1848	9 1887	Janv absent	1400	
1391		André Jon	Pélagie Nini	ab	Tuvé Uarino			1866	9 1887	21 Janv 1887	1401	
1392		Pierre Guénu	Laurentine Uayuit	ab	Kôla Onied			1857	9 1887	Janv absent	1402	
1393		Marie Thérèse Jolis			Julien Cypriane Rucémia		Antoinette Casimir Vincent Suzette, Marguerite Johanne, Jérôme Thérèse, Adolphe M. Thérèse	11 1886	12 1886	20 sept 1902	1403	
1394		Martin Diehti	Anna Buriho		Alou Tchékuro			1843	9 1887	Janv absent	1404	
1395		Emerence Yagale	Koi	ab	Anni Yabuaré			1843	9 1887	Janv absent	1405	
1396		Raphaël Anno	Françoise Dyozé	27 nov 1888	Pindi Yate			1865	9 1887	Janv absent	1406	
1397		Norbert Abéré			Pokone Dyoni			1865	9 1887	Janv absent	1407	
1398		Samuel Browitus			Omami Bicady			1864	9 1887	Janv absent	1408	
1399		Paul Adygné	Pélagie Nini	14 mars 1887	Buisa Thayuné	Joanné		1865	9 1887	Janv absent	1409	

apt mort	No	Village	Noms	Conjoint	Marig	Parents	Enfants	Preus	naï	apt	mort
9 janv absent 1887	1400		Camille Windymua	Radeyona Alibo	14 mars 1887	Ruapueru Vuetua			1864	9 janv 1887	absent
9 janv 21 1887 1887	1401		Pélagie Nini	André Dain Paul Andignou	a b 14 mars 1887	Rudroué Madegabuet	Josmine		1859	2 juin 1889	absent
9 janv absent 1887	1402		Damasi Bogne						1860	2 juin 1889	absent
12 20 le apt 1886 1902	1403		Philippo Dyaria (Be)	Ruehua Josephina Mudemadde	ab Sept 1889	ganai Noiné	François		1825	2 juin 1889	8 avril 1892
9 janv absent 1887	1404		Josmine Kobako	Uno Albersta Tio	ab	Nepakio Bakdan			1855	2 juin 1889	8 mars 1891
9 janv absent 1887	1405		Jean B. Tasé			Madeste Nodet Zephyrin Uronono		François Vincent	1863	1 mars 1889	20 juin 1890
9 janv absent 1887	1406		François Ninemo	Nainago	ab	Ruapueru Kaeatuka	Appoline		844	2 juin 1889	absent
9 janv absent 1887	1407		Fidèle Achéria	Ruakugo	ab	Ruandona Ruaki			1859	2 juin 1889	absent
9 janv absent 1887	1408		Comille Rualomda	Pugo	ab	Moya Namat			1839	14 juin 1889	absent
9 janv absent 1887	1409		Martha Boita						1838	4 janv 1889	31 janv 1889

N ^o	Village	Nom	Conjoint	Mother Parents	Infants	Pres	rais	longt mort	N ^o	V ^o
1410		Honorat Beli	Claudine Pusi	a b	Jerome Antoine Emmanuel Pascale		1847 2 ju 1889	22 mar 1891	1420	
1411		Matthias Oreca		Guchipa Buaru			1870 2 ju 1889	13 mar 1891	1421	
1412		Epimague Kondamu					1869 2 ju 1889	about	1422	
1413		Alexandre Tiwano		Ahegopuru Buh			1875 2 ju 1889	about	1423	
1414		Isaac Mucadyo		Ahegopuru Buh			1874 2 ju 1889	22 dic 1889	1424	
1415		Adolphe Thume		Ambrosi Perpetue Foa	Simeon Ignace Vincent Emilie	9 mar 1887	17 mar 1887	17 mar 1903	1425	
1416		Theophile Pasho		Pudava Uchgalu			1854 2 ju 1889	about	1426	
1417		Valentin Arabi					1879 3 avril 1888	28 mar 1881	1427 1427 bis	
1418		Melas Quaki	Leonida Pwathili	26 mai 1913	Alberti Cava Noemia Sudbuon Sivamo	Justin Ferdinand Jerome Ignace, Noel Clota, Marie Joseph Theres 12, cleve	19 20 2 ju 1887	20 mar 1887	1428	
1419		Appollonie Nemano		Francis Navago			1880 11 juin 1887	about	1429	

Impit	mort	N°	Village	Noms	Compagnons	Mariage	Parents	Enfants	Preres	mai	bapt	mort
2 ^e fév	22 nov	1420		Marie Elisabeth Kueromua ou gnomua			Joseph Josephine Mudmaddi		Lucien Virginie François	1880	28 sept 1887	absente
2 ^e fév	13 mars	1421		Emilie Kolara			Guénopie Nita			1874	2 ^e fév 1889	absente
2 ^e fév	absent	1422		Clément Uucano			Gumen Thoi			1876	2 ^e fév 1889	absente
2 ^e fév	absent	1423		Jean Aine			Tahakoi Gudgoi			1873	2 ^e fév 1889	absent
2 ^e fév	22 dec	1424		Laurent Poniti			Muadu Machot			1874	2 ^e fév 1889	26 mai 1889
17 mars	17 mars	1425		Seraphim Dyuumuano			Sirmen Média			1872	20 nov 1887	27 nov 1887
2 ^e fév	absent	1426		Eduard Uucano						1865	1 ^e mars 1889	26 mai 1892
3 avril	28 mai	1427		Louis Gui			Buad Tsetkoi			1839	2 ^e fév 1889	25 fév 1892
		1427 bis		Caroline Selu	Samuel Uucilo		Alme Marie	Amatibi Gaspard		1882	2 ^e fév 1889	25 fév 1892
20 mars		1428		Alexandre Buadin			Josephin Stéphanette Buaten		Pauline Gortanet Jean M. Roge, Laura Laurence Josephin	1887	31 mai 1889	31 mai 1894
11 janv	absent	1429		Silas Tebau						1874	17 fév 1889	absent

N°	Village Noms	Conjoint	Mariage	Parents	Enfants	Preres	naiss	luyt	mort	N°
1430	Simone Gomen	Apollonie Doo	a b		Monter Elisa Eva		1850	2 fév 1889	absent	1440
1431	Adolphe Thamekemi						1839	2 fév 1889	absent	1442
1432	Maximin Athure						1829	1 mars 1889	21 sept 1889	1441
1433	César Galatas Gabrai			Gervais Angela Tovi	Caire Célestin Galatas Marguerite Salomé		28 fév 1894	21 juin 1887		1443
1434	Claire Mabino			Stienne Gertrude Gywie	Donato Jean-B Pierre Anna		23 juin 1887	31 juin 1887	absent	1444
1435	Lucia Uahulo	Annabili Debu	à Balade	Gregori Aurèlie Puaবাদে	Guillaume Staphanie Thomina Marie Monique		19 fév 1887	20 fév 1887		1445
1436	Rose Miller			Sam Marie Septagale	Georges, 2 Sgh, Henri Edouard, Elise Martin, Amélie Karl, Marie Helène		25 juin 1887	4 août 1904		1446
1437	Rose Thauna			Nazari Jésirée Quaguen	Elizabeth Melania Catala Amanssi Marcelline Pamé, Claire Victor, Philippe Jeanette Sethurman		16 mars 1887	28 mars 1887	28 sept 1887	1447
1438	Zephyrin Pua						1844	2 fév 1887	absent	1448
1439	Jean B. Puanapua						1853	17 fév 1887	absent	1449

Age at death	No	Village	Name	Conjunct	Marriage	Parents	Infants	Prices	Year	Age at death
2 fév 1889	1440		Vincent Siéro						1832	25 janv 1887
2 fév 1889	1442		Javier Téin			Joachim Kamai Onguen			1866	27 nov 1891
1 mars 1889	1441		Jules Bawi Moussacou	Aglai Dolio	3 fév 1909	Fermin Koik'a	Modeste		1889	3 juin 1890
21 juin 1887	1443		Joachim Thaméi	Phguén	ab.		Javier		1834	10 juin 1889
31 juin 1887	1444		Tidéli Muingula			Séris Gertlie Galawé		Davel Stephanie Isabelle	15 mai 1887	18 mars 1887
20 fév 1887	1445		Marie Rose Puerto			Leon Lucie Gyocemua		Remy Veronique Helarion	27 déc 1887	31 déc 1887
25 déc 1887	1446		Benedicto Bo						1845	11 avril 1888
28 mars 1887	1447		Hector Neremua						1858	28 fév 1889
2 fév 1887	1448		Pierre Tombucéi			Sexto Dethine Uluagn		Agicola Belicia Eugène Jean-B. Bagné Stienne Vicent	15 mai 1887	30 avril 1887
17 fév 1887	1449		Geneviève Péhanino			Henri Hélène Todde		Securda Gabriel Laurence	9 avril 1887	17 sept 1887

N ^o	Village	Noms	Conjoint	Mariage	Parents	Enfants	Pres	nais	Sept	mar	N ^o
1450		Mari Tr. Kamde			Raymond Henriette Bari		Basilide Galla 62 Jean Marie Odilon	6 sept 1887	6 sept 1887	3 oct 1887	1460
1451		Jérôme Bili			Honorat Claudine Pussi		Antoine Emmanuel Pacôme	3 sept 1887	18 sept 1887	24 oct 1887	1461
1452		Monitor Gomen			Simone Apollonie Doo		Elise Eva	1880	9 oct 1887	absent	1462
1453		Elise Gomen			Simone Apollonie Doo		Monitor Eva	4 sept 1887	23 oct 1887	30 mars 1889	1463
1454		Claudine Pussi	Honorat Bili	a b	Komise Zai	Jérôme Antoine Emmanuel Pacôme		1850	17 fév 1889	absent	1464
1455		Thérèse Maïn			Telie Dominica Batha		Angèle Victoria Amabili Alban	28 sept 1887	27 mars 1887	18 sept 1887	1465
1456		Léontine Nekelo			Silvano Augustine Dialvarade		Célio, Carole, Josephine Augustine Alexis, Veronique Radeyonde Callista	17 juillet 1888	8 juillet 1888		1466
1457		Clémence Dyaboe			Delice Bouanaw		Thérèse Vince, Hebe Dominique Raphaël, Sébastien Ludovic, Louise Cyprien Paul, Joanné	14 oct 1888	15 oct 1888	25 mars 1894	1467
1458		Antoine Thabat			Onésime Pauline Blaizem		Christine, Jean Euphrasie Christine Antoine, Remy Apollonie Claudine	5 fév 1888	7 fév 1888	13 mars 1894	1468
1459		Amabili Auida kwathili	Komise Dyaboe Bouanaw	26 sept 1904	x Dominica Batha kwathili		Angèle Victoria Thérèse	1888	2 fév 1889		1469

apt mort	No	Village	Noms	Conjoint	Marriage	Parents	Enfants	Pères	naï	apt mort
3 sept oct 1887 1887	1460		Charles Miller			Sam Marie Josephine		Georges, Sam Henri, Edouard Elsa, Marie Rose, Anne E Marie Helene	oct 25 dec 1899 1882 1887	
18 24 sept oct 1887 1887	1461		Georges Miller 2			Sam Marie Josephine		Georges Charles id	25 1887 dec 1887	
9 oct absent 1887	1462		Marie Joseph Guei			Ferdinand Germaine Kimonore		Blandine Monique Jean, François Marie, Marie Cecilia, Lucien Vélagie Philomène	5 10 11 dec dec dec 1887 1887 1887	
23 oct 30 1887 mars 1889	1463		Emmanuel Bili			Honorat Claudine Pucci		Jerôme Antoine Pascale	1 17 janv janv absent 1887 1887	
17 fév absent 1889	1464		Antoine Bili			Honorat Claudine Pucci		Emmanuel Jerôme Pascale	1 17 janv janv absent 1887 1887	
27 march sept 1887 1887	1465		Mathieu Meup	Thérèse Puyg	15 janv 1892	Nickora Dyanura			20 fév absent 1835 1889	
8 juillet 1888	1466		Casimir Kire			Robert Jutgarde Bubeje		Claudine Paul, jumedeun Grille Hermette Meride, Rom Ernest Rosalie	10 17 mars mars 1888 1888	
15 oct 25 1888 mars 1894	1467		Beata Thithimua			Stanislas Matalaine Goleit		Charles Marie Marguerite Lorin Beata Dielmo	absente	
7 juin 19 1888 mars 1894	1468		Eleazar Mara	Rosalie Puvattuli Victoria Féa Douine	25 nov 1912 30 nov 1915	Leon Thérèse Vupare		Cécile gal	18 1 avril mai 1888 1888	
2 fév 1889	1469		Philippe Ogui			Antoni Sabine Pagu		Macarie Mathieu Barnabé	25 1 mars mai 1888 1888	

N°	Village	Noms	Conjoints	Marriage	Parents	Infants	Preses	nais.	Sept	mort	N°
1470		Pradensteine Aguépidavé						14 1840	few	about 1889	1480
1471		Caroline Bualharé						17 1837	20 few	about 1889	1481
1472		Strémonio Maép			Silviane Gathalie Théri		Stenias Jonas, Sophie Pauline, Fernand Benoit, Adolphe Médalaine, André	8 mai 12 1888	10 mai	17 juil 1888	1482
1473		Salomon Kandé			Strémonio Albertine Thyéomé		André Félix Salomon Zacharie Monica Marsule Martial	17 mai 1888	23 mai	3 mars 1888	1483
1474		Petro Senguen	Justina 11 sept 1911		Theotima Clementine Kaboga		Fimothée Grégoire Salbas Répro, Paul Clementia	1 juil 1888	2 juil 1888		1484
1475		Marie Taptagal (NooHelredain)	Sam Miller 5 juillet 1888		Georges, Sam Henri, Edouard Elsa, Martin Anne, Eve Rose Charles			5 juil 1888	6 juil 1888		1485
1476		Dieudonné Zaun			Aloysio Candide Pigot		Polycarpe Sara Brigitte Philomène Jeatha Thérèse, Emmanuel	6 juil 1888	8 juil 1888	28 juil 1888	1486
1477		Camille Nogua			Alphonse Thérèse Bujag		Lucie Lucine Valentin	8 juillet 1888	8 juillet 1888	about	1487
1478		Anastasia Thermin (à Tanlo)	Joseph Alo 6 août 1888		Magie Unduei			22 juillet 1888	22 sept 1888		1488
1479		Hortense Béép	Balibus		Thadyolu Pulive			17 1839	13 oct 1889		1489

Left most	No	Village	Noms	Conjoint	Marriage	Parents	Enfants	Pres	mis	Left most
17 fév absent 1889	1480		Césimir Meynono						1833	7 mars absent 1889
17 20 fév absent 1889 1889	1481		Apollonie Doo	Simone Gomen	ab	Thadée	Monitor Elixe Eve		1849	14 fév absente 1889
10 17 mai juillet 1888 1912	1482		Josnel Dengen				2 Catherine Dengen		1888	10 29 sept mars 1888 1894
23 3 mai mars 1888 1894	1483		Paul Poren	Gezelle Kerou	2 dout 1907	Augustin Julie Maude			1888	26 10 dout sept 1888 1888
2 juil 1888	1484		Guillaume Péi	Germaine Dolio	2 dout 1907	Nil Sophie Diane			1888	10 sept dout 1888 1888
5 6 juil 1888 1888	1485		Mariamne Buala- Thermodem	Jean M Karnadé	3 nov 1904	Victoria Françoise Nu			1888	2 10 sept sept 1888 1888
8 28 juil fév 1888 1894	1486		Bérard Tualuë Teambwens	Stéphanie Waculo	3 fév 1909	2 dout par Georges Teambwens Foi			1888	16 23 sept sept 1888 1888
8 juillet absent 1888	1487		Bernardine Dando	Monitor Walaire (Pouansa)	2 dout 1907	Ronaventure Daphrose Marino			1888	24 25 sept sept 1888 1888
22 sept juillet 1888	1488		Hector Thauna	Cécile Pivathile	10 oct 1911	Nazai Denrei			1888	13 14 oct oct 1888 1888
17 13 fév oct 1889 1902	1489	Calidimimé	Eoa Kai Gomen	Guillaume Phag (né à Lib. des Pim nov 1887)	26 juin 1919	Simone Apollonie Doo			1889	13 14 fév fév absente 1889 1889

N°	Village	Noms	Compromis	Marriage	Parents	Enfants	Prises	naiss	bapt	mort	N°
1490		Guillaume Uahulo			Gregori Huretic Bucyabuarawé		Lucie Stéphanie Thoméine Marie Monique	16 fév 1889	12 fév 1889	19 avril 1889	1500
1491	Calédonia	Pierre Mabino			Stienne Gertrude Dyore		Donato Jean B. Claire Anna	5 mars 1889	7 mars 1889		1501
1492	Calédonia	Pacôme Bili			Honoré Claudine Pussi		Emmanuel Jérôme Antoine	12 avril 1889	14 avril 1889		1502
1493	Bélep	Georges Rigot (fils) Toukhoure			Georges Jean Lucien Anselmine		César	19 avril 1889	19 avril 1889	19 avril 1889	1503
1494	Calédonia	Gabriel Pekarino Gudramwa			Henri Hélène Todaé		Secunda Geneviève Laurenta	9 mai 1889	11 mai 1889	absent	1504
1495	Bélep	Jean Thamuaduk			Laurent Thérèse Dalawé		Serina, Pipo, Paulo, Lino, Juliette Seraphine Jean B. Gerodis Anastasia	6 juillet 1889	9 juillet 1889	15 nov 1890	1505
1496	Bélep	Jacobo Kahi			Laurent Garia Znagnuré		Agricola Capitan	17 juin 1889	9 juillet 1889	30 mars 1894	1506
1497	Bélep	Bruno Hut n.2			Martin Anna Bucine		Emilie Bronie Blacidia Rosalie, Albert Juliana, Bronos Carpéna	24 juin 1889	9 juillet 1889	28 juillet 1889	1507
1498	Calédonia	Mariette Quaita Leontine	Paul Cironi (à St-Joseph)	8 fév 1911	Theodore Francisco Ma		Nicolaé Joseph Adelaïde	17 juillet 1889	18 juillet 1889	absent	1508
1499	Bélep	Emilia Thumu	François Guali	Jaout 1904	Ambrose Perpétue Toa						1509

date	month	No.	Village	Noms	Conjoints	Marriage	Parents	Enfants	Prées	nais	Expit	mort
17	19	1500	Béty	Noel Ducali Walaire na Polh (ancien combattant de 14-18)	Victoria	6 sept 1910	Alberti Nolmie Pucabuen		Justin Ferdinand Jeromia Françoise Blanchine, Céleste Malas, Mariette Thérèse 1, 2 Oléa	18 dec 1889	25 dec 1889	
2	mars	1501	Béty	Salomé Thimombat			Benjamin Angele Fovi		Cher Celestin Galates 1, 2 Orsule	1 dec 1889	25 dec 1889	
4	avril	1502	Béty	Laurence Buaron			Joachim Elizabeth Pucabuen		Pauline, Fortunat Jean M. Rose Laura Alexandre Joachim	oct 1889	25 dec 1889	25 juin 1898
19	19	1503	Béty	Jean Thabat	Célie Polé	14 nov 1910	Onesime Pauline Buaron		Christine Antoine Eugénie Christine Antoine Rymess Apollonie	7 juin 1890	8 juin 1890	
11	mai	1504	Béty	Christine Doo	Finnathie Denguen	4 sept 1907	Henri Berthe Gande		Jonas Célie Victorin	10 juin 1890	11 juin 1890	
9	15	1505	Béty	Phibmène Guei	Jal Marie	28 mai 1907	Ferdinand Germaine Kimone		Blanchine 1, 2 Monitor, Jean Françoise Marie, Moya Cécile Augustin Blanche Marie Joseph	26 dec 1889	18 juin 1890	
9	30	1506	Béty	Andrea Maey Tea Jouvène			Fabiane Tea Jouvène Getulie Thini		Stanislas Jonas, Sophie Pauline Ferdinand, Benoit Strenqui Madeleine Sideste	16 mars 1890	19 mars 1890	
9	28	1507	Calémin	Michel Wadymua			Camille Radegonde Abito			24 mars 1890	30 mars 1890	
18	avril	1508	Béty	Isidore Kalon			Anatole Martina Guagnam		Agnes, Aloysis Féronle Ambrose Martha Isaac	6 avril 1890	7 avril 1890	
		1509	Béty	Marie Miller	Jean Poren	2 avril 1907	Sam Foi Tuabua		George 1, 2 Sam, Henri Edouard, Elise Martine, Anne E. Rose, Charles Hélène, Jacques Edouard, Martin Barbe	1 mai 1890	4 mai 1890	

N°	Village	Noms	Conjoint	Marriage	Parents	Infants	Prés	naiss	bapt	mort	N°
1510	Béty	Paula Manino			x Marie Manino		Bernard Cyprien Marius, Marguerite ?	5 juillet 1890	6 juillet 1890	28 août 1890	1520
1511	Béty	Bruno Nest n.3	Gertrude Gell'me	10 janv 1911	Martin Anne Lucienne		Emilie Annie Lucie Kodice Juliana William, Theres Joseph, Bruno Joseph	14 juin 1890	21 juillet 1890		1521
1512	Béty	Romain Boyet			Joseph Monica Rebarata		Jary Sol Marie Bernabey	5 juillet 1890	20 juillet 1890	29 mars 1894	1522
1513	Béty	Alphonse Bucalatho -man			Victorin Françoise Mfu		Vincent, Simon Anastasia Michel Stephanie Marianna	16 juillet 1890	20 juillet 1890	1 sept 1890	1523
1514	Béty	Guillaume Jorue Pawakili	Theresia Walairi	10 janvier 1911	Stephano Emilie Dumbo		Daniel Josephine Leonie Victoria	21 juillet 1890	22 juillet 1890		1524
1515		Calista Nekelo			Silvano Augustine Buaraimbat		Caro, Carole Josephine Augustine Augustine 1,2 Calista Alexandre Veronique Radebondé	19 juillet 1890	22 juillet 1890		1525
1516		Leonie Gyaboe	Annabille	26 sept 1904	Falici Monica Ailat		Leonie Viviane, Jenothie Hilodore, dominique Raphael, Germain Elycie, Paulo, Indonee, Joseph Clémence	27 juillet 1890	27 juillet 1890		1526
1517		Stephanie Uahulo	Berard Tualwe	3 Pev 1909	Gregori Furelie P.		Jucie Guillaume Thomine Marie Blonque	30 juillet 1890	3 août 1890		1527
1518	Calédonia	Françoise Gyaria	Charles (a St Louis)	9 août 1908	Philippe Josephine Miamadadi		Jules Virginie Elizabeth	27 août 1890	28 août 1890	absent août absent	1528
1519	Béty	Monica Aro	Anatole Kalona	13 mai 1907	Robert Cécilia Paerau		Aladia, Florante Annie, Laurence Thyrsanthie Bernadette Monica	3 sept 1890	3 sept 1890		1529

Age	Month	N°	Village	Noms	Compagnons	Marriage	Parents	Enfants	Pres.	mar.	Age	Month
6	28 sept 1890	1520	Bely	Marie- Pierrette Mayuk			Odilon Cecilia Folauéi		Macarie Emmanuel	25 dout 1890	7 sept 1890	18 dec 1900
21	juillet 1890	1521	Bely	Alban Musin Pivathili ma Poth (ancien en lactant de 14-18)	Joanna Teia-Jouane	6 juin 1916	Felia Pivathili Dominica Batha		Angela Victoria Therese Mabert	14 sept 1890	29 sept 1890	
20	29 mars 1890	1522	Bely	Simon Puaabuarawe	Marcelline Boudaou	29 sept 1917	Cardenique Catherine Séguen		Maria ^{1,2} Philomène Marguerite Hélène, Maria Adrien, Gertrude Cécile, Rosalie Véronique	28 juillet 1890	29 sept 1890	
20	1 sept 1890	1523	Bely	Adrien Puaabuarawe			Cérenique Catherine Séguen		Simon id.	28 juillet 1890	29 juillet 1890	19 mars 1894
22	juillet 1890	1524	Bely	Nicolas Wenaguei			Théodore Julie Puaagema		Jean-B. Abraham Flavien, Paul Abel, Ambroise Nazare Gabrielle Beatrice	15 nov 1890	24 oct 1890	
22	juillet 1890	1525	Bely	Zacharie Kandé	Sylvie Bouanawe	juin 1913	Stremonio Albertine Theyema		André Salise Salomon, ² Monica Criselle	15 nov 1890	25 nov 1890	
27	juillet 1890	1526	Bely	Elie Dando			Bonaventure Daphrose Manino		Louise Marie, Paoli Blanche Bernardine Théophile Jacoba Justin	14 nov 1890	29 dec 1890	
3	dout 1890	1527	Bely	Ambrosia Bueyé Tearbweana	Augustin Nikalo Paul Wenaguei	25 janv 1909	Boniface Tearbweana Trabelle Puaagulu		Paula Rayoni Eulalie Arbinmond Agrippina Donatino Domitile	27 dec 1890	1 janv 1891	
28	dout 1890	1528	Bely	Cypelle (ou Hyacinthe Niru) (Karu)	Paul Bonon	2 dout 1907	Roberte Lustgarda Bueyé		Claudine Paul Casimir Jean-Jacques Félicité Marie du Ros. Grosat Rosalie	1 janv 1891	5 janv 1891	
3	sept 1890	1529	Calidoman	Didymo Thithimo			Stanislas Madeleine Dyolaët		Charles, Marie Marguerite Louquin Beata	7 mars 1891	10 mars 1891	absent

N ^o	Village	Noms	Conjoints	Marriage	Parents	Enfants	peres	naiss	bapt	mort	N ^o
1530	Bélig	Christine Poren	Sabas Denguen	24 nov 1908	Augustin Julie Muada		Arselme Stornette Jean Paul Julie Galeric	4 mars 1891	4 avril 1891		1540
1531	Bélig	Julie Poren	Lazara Wéraguei	28 juil. 1908	Augustin Julie Muada		Arselme Etienne Jean Paul Christine Galeric	4 mars 1891	4 avril 1891		1541
1532	Bélig	Paul Denguen <small>nomade</small>			Theotime Clementine Kaboga		Timothée Gregoire Sabbas Petro Clementia	1 mai 1891	6 mai 1891		1542
1533	Bélig	Jonds Goda			Henri Berthe Gandé Thalé		Célestine Félice Victorin	1 juillet 1891	2 juillet 1891	6 juillet 1891	1543
1534	Bélig	Philippe Thauna Thalé <small>(mariage combiné)</small>	Ursule Gaurlo	25 nov 1912	Nazare Thalé Josée Quanguin		Elisabeth Melania Eustelle Abraham Marcelline Jeanne, Claire Rose, Yvonne Jeanette, Séverin	29 juin 1891	30 juin 1891		1544
1535		Hélène Patronille Miller	Héliodora Zabac	18 janv. 1909	Sam Joi Tuabue		Georges 1, 2 Sant, Henri Edouard, Elina Martin, Rose Anne, Yvonne Charles, Martin Berthe	5 mai 1891	5 juillet 1891		1545
1536		Marie Germaine Dolio	Guillaume Kéi	2 sept 1907	Camille Aïce Uadawa		Alge, Ephraïme Blanche Marcelline Adèle Valentin	16 sept 1891	23 sept 1891		1546
1537		Anna Mabino			Stienne Gertrude Dyore		Donato Jean B Claire Pierre	2 nov 1891	9 nov 1891	dece	1547
1538		Agatha Tholé			Augustin Jaria Manino		Cécile, Léonia Zacharie Jadialé Francis, Adonide Cyrille, Barnabé Aula, Jaurien Marguerite Jeanne, Bruno	16 nov 1891	23 nov 1891	12 juillet 1902	1548
1539		Daniel Jarué			Stephano Emilieenne Dumbo		Guillaume Léonia Josephine Victoria	22 nov 1891	23 nov 1891		1549

Age	Month	No	Village	Noms	Compagnie	Marriage	Parents	Enfants	Pères	naï	Age	Month
4	avril	1540		Gelase Téa-Ombat Thalé	Christina Boucnawé	11 juillet 1911	x Angela Téa-ombat		Paulo	27 déc 1891	28 déc 1891	
4	avril	1541		Laurentia Péi			Nil Sophie Gydon		Jules, François Félix, Rosa Agathe, Lucine Féodore Guillaume Hélène, Gertrude Gabriel, Romano Catherine	1 sept 1891	11 janv 1892	
6	mai	1542		Vincens Thurne			Ambrose Pérestine Toda		Simon, 1, 2 Jaque Hodolhe Emilia	20 janv 1892	22 janv 1892	
2	juillet	1543		Paula Buegé	Gaston Rob	2 dout 1907	Boniface Isabelle Magule		Ambrosia Bénon Valka Geroldmand Harigene Obhaton Lomerville	22 mars 1892	23 mars 1892	
30	juin	1544		Adelaide Pudita			Theodora Françoise Ma		Nicolas Joseph Mariette	22 avril 1892	23 avril 1892	absent
5	juillet	1545		Joanna Andigne			Paul Pelagie Nini			11 fév 1892	11 mai 1892	absent
23	dout	1546		Constantin Mahy Téa			Hubert Marie Uya		Xavier Lawrence Petronille	25 mai 1892	26 mai 1892	
9	nov	1547		Pierre Gomon	Xavier Mudou	11 juillet 1911	Damaso Antoinette Thémok		Dorisy Bakile	26 mai 1892	26 mai 1892	
23	nov	1548		Marie- Euphrasie Thabat	Louis Georg	25 janv 1919	Onésime Pauline Buarom		Kristine Antoinette Jean, Euphrasie Christine Kamro Arlonnie Claude, Basile	3 juin 1892	3 juin 1892	
23	nov	1549		Geneviève Koyap			Gabriel Mélanie Thauna			3 juillet 1892	3 juillet 1892	

N°	Village	Noms	Conjoints	Marriage	Parents	Enfants	Preres	naiss	deces	mar	N°
1550		Alexis Nekelo Bwde			Silvano Bwde Augustine Puaraimbat		Carole, Carole Josephine Augustin 1, 2 Calista, Veronique deontine Radegonde	16 juillet 1892	17 juillet 1892		1560
1551		Madeleine Maip	Gustave Teambwese	18 dout 1914	Salviane Gétilie Thérèse		Stanjalas Sophie Jonds, Bernard Pauline, Bernat Thomom, Adeline Andree	18 juillet 1892	21 juillet 1892		1561
1552		Eugène Tumbo			Sixto Delphine Uauagn		Selcie 1, 2 vicenor, Agnola Eugène, Pierre Jean-B Agnes Sticome	19 dout 1892	29 dout 1892		1562
1553		Joachim Buaron Oxalig			Joachim Elisabeth Puatou		Pauline Fortunat Jean Rose, Laura Alexandre Laurence	20 dout 1892	3 sept 1892	23 dec 1895	1563
1554		Marie Louise Guale			Alberte Noemy Puelwese		Justin, Germain Germaine Jeanne, Melas Blanchine Noël, Olive Therese 1, 2	11 sept 1892	17 sept 1892		1564
1555		Thomine Uaulo			Gregori Aurétie Puarardavé		Lucie Guillaume Stephanie Marie Monique	5 sept 1892	22 sept 1892		1565
1556		Théophile Fando			Bonaventura Daphrose Manino		Justine Marie Sr. Blanche Bonardine Elie Jacobo Justine	15 dec 1892	15 dec 1892	31 dec 1892	1566
1557		Radegonde Nekelo			Silvano Augustine Puaraimbat		Carole, Carole Josephine Augustin 1, 2 deontine Calista Alexis Veronique	1 nov 1892	2 nov 1892		1567 1566 bis
1558		Hélène Sei	Bernard Dayé	22 fév 1910	Nil Sophie Dydon		Elas 1, 2 Nicoise, Felicy Catherine, Rosa Aurore, Radine Théodore Guillaume Gabriel, Laurence Antoine, Romano	20 dec 1892	27 dec 1892		1568
1559		Crépinien Dyabo			Selcie Boumarie Monica Anlat		Micron, Amalthe Hélodora Berninque Selcie, Elodie Clement, Jeanne Paulo, Joanné	1 janv 1893	1 janv 1893	2 juillet 1896	1569

sept	mort	No	Village	Noms	Conjoint	Marie	Parents	Enfants	freres	mais	sept	mort
17	juillet	1560		Macarie Mayuk			Odilon		Marie Pi. Emmanuel	1 1893	12 dec 1893	2 juillet 1896
21	juillet	1561		Jacobo Dando			Bonaventure		Louise, Régis, Elie Blanche Bernardine Théophile Justine	16 1893	20 dec 1893	30 nov 1893
29	août	1562		Getulie Puaucorawe			Cérenique		Marie, P. Philomène Marguerite Hélène, Lucia Gonçal, Simon Adrien, Getulie Cécile, Rosalie Veronique	1 1893	22 mars 1893	
3	23 sept 1892	1563		Monica Kandé	Honorio Thali	11 juillet 1911	Stremonio	Albertine Thayenne	André, Félix Salomon, P. Zacharie Wanda Martine	25 1893	8 mars 1893	8 avril 1893
17	sept	1564		Aglai Solo Wimo	Jules Bawi	3 juin 1909	Casimir Wimo	Claira Phauna	Marie Antonine Blanche Marcelline Adèle Valentin	25 mars 1893	1 mai 1893	
22	sept	1565		Germain Gooi	Adèle Wimo	4 avril 1916	Jons Gooi	Marina Gendin	Joseph jean Amedée Lucien	7 1893	11 mai 1893	
15	31 dec 1892	1566		Leonie Parue	Méles Walaïri	26 mai 1913	Stéphano	Emilieanne Tombeï	Guillaume Daniel Josephine Victoire	23 1893	28 juin 1893	
2	nov	1567		2 jumeaux anonymes Wicu			Roberti	Lutgerde	Claudine, Paul, Jérôme Hélène Henriette	25 mai 1893	25 mai 1893	1 juin 1893
		1566bis		Ambrasi Kallone			Anatole Martine N		Amis, Jérôme Alaïdo, H. Jullera, Martha Janae	5 1894	31 juin 1894	
27	dec	1568		Félicie Doda	Jean Bouandawé	14 nov 1910	Henri	Bertha gandé	Alceste Jonas Victorin Marina Spat Rosalie	15 1893	20 dec 1893	
1	2 juillet 1893	1569		Paulo Dyaboe			Félicie Bouana oué	Monica Anlat	Prénice, Fernthe Hélène, Dominique Raphaël, Félicie Théodore, Clément Léone Cépricien	15 1894	15 juin 1894	157

N°	Village	Noms	Conjoints	Marriage	Parents	Enfants	Pièces	nais	last	mort	n°
1570		Jeanette Thauma	Joseph Mendai	13 sept 1912	Nazari Desirée Fidaguen		Elizabeth Kékama Maurille Abraham Marcelline Lair, Hector Germier	15 jan 1894	16 jan 1894		1580
1571		Xaveri Mabu			Hubert Marie		Guatomban Laurence Petronilla Léonie, Lucile	1 jan 1894	31 jan 1894	2 oct 1898	1581
1571 bis		Marquerite Tholé	François Téamboué	6 mars 1917	Augustin Daria		Zacharie, Adèle Stanislas, Séverine Joseph, Pierre Jeanne, Paula Jérôme	1 sept 1897	25 déc 1897		
1572		Paulo Téambat			x Angèle Téambat		Jélaso	17 mars 1894	19 mars 1894	absente	1582
1573		Gabriel Boron	Suzanne Bwédou	10 oct 1916	Augustin Julie Muadu		Angelma Emmette Paul Jean Christina Julie	3 avril 1894	9 avril 1894		1583
1574		Clementia Denguen			Théotime Clementine Kaloga		Timothée Josephine Salbas Petro Paul	9 avril 1894	18 avril 1894		1584
1575		Benoni Bucyé	Marquarite Rouanou		Boniface Isabelle Muagula		Amélie Paul, Eulalie Jerdinand Appolina Gonhary Gonville	18 mars 1894	26 mars 1894		1585
1576		Cecilia Bwabuarawe	Hector Tholé	10 oct 1916	Céronique Catherine Denguen		Marie Philomène Marquarite, Lucie Yllène, Simon Jmael, Harson Jatulia, Léon Rosalie Veronique	12 15 mars 1894	1 avril 1894		1586
1577		Kristine Thabat	Jélaso Tholé	11 juillet 1911	Onésime Paulina Buarem		Christine Antoine Jean, Antoine Eustasie, Yves Hollonne Claudine	3 déc 1894	16 déc 1894		1587
1578		Jeanvier Tholé			Augustin Daria Manbro		Léon, Simon Zacharie, Adèle Stanislas, Séverine Cyrien, Benoît Marie, Agathe Bruno Marquarite	16 fév 1895	23 fév 1895		1588
1579		Henriette Keru			Robertte Luzarde Bucyé		Claudine Paul, Césonne Isabelle J. Ymouy Marie de Rouan Ernest Rosalie	13 mars 1895	16 mars 1895	14 déc 1895	1589

No	Village	Noms	Couplet	Marriage	Parents	Enfants	Filles	naï	Crut	mort
1580		Martha Kalon	Serdinand Walairi	13 sept 1912	Anatole	Martine Magnan	Agnes Hippolyte Thérèse Aurore Isaac Amelrose	3 avril 1895	8 avril 1895	
1581		Marie Monique Clauilo	André Dawilo	4 fév 1913	Grégory		Juceff Guillaume Stephanne Thomina	30 avril 1895	5 mai 1895	
1582		Joseph Gooi Foa Jovene (ancien combattant de 14-18)	Marie-Pierre Bely	4 janv 1923	Jonas	Marine Tédan	Germain Rucim Jean Amédée	25 juin 1895	2 juillet 1895	
1583		Saturmin Thaund Thalé (ancien combattant de 14-18)			Nazari		Elisabeth Malamin Eugène, Ferny Thomasi Marcelline Jeanne, Clara Georgette, Victor Phéopé	18 juillet 1895	24 juillet 1895	
1584		Véronique Nekelo			Sévano		Carole, Lelso Josephine Augustine Sabrine Cécile Hazel Kadegonde	20 juillet 1895	25 juillet 1895	6 sept 1903
1585		Josephine Jarue			Stephano		Guillaume Daniel Léonie Victoria	5 juin 1895	29 juillet 1895	
1586		Hilarion Péi			2			10 juin 1895	29 juillet 1895	
1587		Gertrude Péi	Bruno Péio	10 juin 1911	Nel	Sophie Gydon	Silas, 2, Rose Françoise Sélicien Agathe, Julien Théodore, Hélène Guillaume Gabriel, Léonette Roméo, Catherine	25 juillet 1895	29 juillet 1895	
1588		Denys Gomen Bouamawé (ancien combattant de 14-18)			Damso		Rose Paula	2 juillet 1895	2 sept 1895	
1589		Rosalie Pugyabwa -lewe	Eliazar Mwéana	25 nov 1912	Célestine	Catherine Daquen	Marie, 2 Philomène Marguerite Hélène, Lucia Jociale, Simon Adrien, Gertrude Cécile Véronique	6 sept 1895	4 sept 1895	

at most
no
2 oct 1898
25
absente
nil
18
1914
16
1914
13
1915
16
1915

N°	Village	Noms	Conjointes	Mariage	Parents	Infants	Preses	nais	Cept	mort	N°
1590		Michal Dumbo			x Placidie Dumbo			20 sept 1895	25 sept 1895		1600
1591		Laurentia Mahu			Hubert Marie Uya		Constantin Xaveri Petronille	15 oct 1895	18 oct 1895		1601
1592		Perpetua Thet	Gyulle Buraé Dominique Bouantawé	11 juillet 22 1914	Martin Anna Buaine		Emilleme Ananie, Placidie Rosalie, Juliana Albert Bruno 1, 2, 3 Sélicie	20 nov 1895	25 nov 1895		1602
1593		Theresia Duali	Guillaume Pwaithule	10 janvier 1911	Alberti Noemia Kueebuan		Justin Berdimond Jeromia, Ceta, det Blandine, Milla Noël, Olive Marie Louise Therese	16 dec 1895	19 dec 1895		1603
1594		Alphonse Dolco Wimo	Marius Daid	13 sept 1912	Casimir Wimo Claire Ueatua		Maria G. Solad Blanche Marcelline Adèle Valentin	16 juin 1896	26 juin 1896		1604
1595		Gregori Gandé Hale			Basilede Catherine Ondyaa		Théophile Athanasie Honorine Hilarie	26 avril 1896	27 avril 1896		1605
1596		Eulalie Bueyé			Boniface Isabelle Muagulu		Ambrosie Paule, Benoni Jerdinand Agrippina Donatien	31 mai 1896	3 juin 1896		1606
1597		Louis Wahulo Wanulo			Hippolyte Wanulo Jeromia Duali		Domitille Abraham Salomé Genevieve	9 juin 1896	9 juin 1896		1607
1598		Benoit Maep	Josephine (de Poumba)	26 juin 1915	Salviané Gatutia Thioni		Stomilas Jonas, Sophie Pauline, Bernard Spermonil Adrielle Madeleine Andrea	6 juin 1896	8 juin 1896		1608
1599		Barnabé Payu			x Sabine Payu		Macdris Mathieu Philippe	26 juin 1896	26 juin 1896		1609

5 sept mort
 15 sept
 18 sept
 25 nov
 19 dec
 26 juv
 27 avril
 3 juin
 9 juin
 8 juin
 26 juin

No	Village	Noms	Conjoints	Marage	Parents	Enfants	freres	mais	Capt	mort
1600		Joanné Gyaboe			Felice Monica Anlat		Jeanne Perrotine Theliodora Romynque Raphaël, Séverin dont Eugénie, Abnie Clémence Josephien Julio	11	13	dont 1896 1896
1601		Mariéda Rosaire Kere			Roberti Jutgarda Bey's		Claudine, Paul Casimir, Gaston Eugénie Henriette Ernest Rosalie	2	5	avril 1896 1896
1602		Victoria Jarié Pwathili			Stephano Emilieanna Dumbo		Guillemine Daniel Leonia Josephine	12	14	oct oct 1896 1896
1603		Beata Nema			Julien Antoinette Solis		Alexandre Margande, Jeano Jeano jeul.	12	14	24 1897 1897 1897
1604		Isaac Kalone			Anatole Martine Gnacrom		Agnes, Alayio Gerome Isidore Ambrosi Martha Isaac 2	17	19	13 dout 1897 1897 1897
1605		Raphaël Gyaboe			Jernée Anne Gye Mellai		Sylvie Kozation Roland	20	22	22 1897 1897
1606		Amabile Uchulo Naoulo ²			Samuel Naoulo Caroline Gebu		Garpard	6	9	8 mars mars juillet 1897 1897 1898
1607		Marie - Jeanette Phangun (dite: Joanna)	Alban Pwathili	6 juin 1916	Moms Eugénie Uchulo			24	27	avril avril 1897 1897
1608		Ursule Kandé	Philippe Thalé	25 nov 1912	Stromonio Albertine Thégomé		André, Felix Ursule Salomon, 2 Monica	10	13	mai mai 1897 1897
1609		Martin Tuabue adopté par Georgette Ambwone			2 Sai Tuabue		Jacqueline Bertrand Mariette, Léline Barthe	16	18	mai mai 1897 1897

at mort
 12
 3
 17
 7
 12
 24
 2
 20

No	Village	Noms	Compents	Marriage	Parents	Enfants	Preres	nais	layt	mort
1620		Blaudie Dolio			Castorie Claire Walava		Maryg. Hilap Alphonsine Marcelline Helle Valentin	20 Jan 1898	20 Feb 1898	
1621		Celestin Thémok			x Leontie Thémok			19 mars 1898	10 avril 1898	
1622		Victoire Wadjo			Stanislas Angela Frany			25 mai 1898	26 juin 1898	
1623		Jean Gooi			Jonas Marino Tedan		Jerman Joseph Amédée Lucine	28 mai 1898	12 juin 1898	24 avril 1900
1624		Theophil Gandé			Basilide Tape Catherine Oliva		Gregori Alphonse Honzine Hilarie	7 sept 1898	14 sept 1898	
1625		Alexandre Gema Walavri			Julian Walavri Théoméne Dolio		Beata Norigonde	15 juin 1898	14 sept 1898	
1626		Victorin Ddoa			Henri Barthe Gandé		Celestine Jonas Sélie	15 juin 1898	14 sept 1898	
1627		Silas Péi			x Françoise Péi			10 juil. 1898	10 oct 1898	
1628		Thérèse Quali Walavri	Walavri		Alberti Néomy Pudelven Véimé		Justin Ferdinand Beronnie, Cléa François, Landine Nélas, Noël Marie Louise Thérèse Oliva	10 mars 1899	27 mars 1899	
1629		Louise Windy Belap			Philippe Rose Quarém		Matthieu Calysarpe Marie Pierrette	24 sept 1899	10 sept 1899	

N°	Village	Noms	Conjoints	Marriage	Conjoints	Infants	Prères	naï	buys	mort	N°	V
1630		Valentine Phetsi Mwalou	Ferdinand Teamlweone 1917	29 dout 1917	Jean-B Mwalou Felicite Huet		Albina Modesto	24 aout 1899	10 sept 1899		1640	
1631		Ladislav Maep			Sabrina Gretulia Thini		Stanislas Jean Sophie Paul, Chronon? Andrea, Ronait Terrand Madeleine	1 aout 1899	4 aout 1899		1641	
1632		Justine Dando			Rosaventura Sephrose Mamino		Louise, Maricla Blanche Bernardine Eli, Theophile Jacobo	16 aout 1899	1 mai 1899		1642	
1633		Abraham # Waulo Waulo (Teamo/Conjoints 1914-18)			Hippolyte Waulo Jeromia Duali		Louis Salome Denyse	14 mai 1899	66 mai 1899		1643	
1634		Ernest Kiru			Roberti Lutzgarde Blucy's		Claudine Ocula, Rosalie Catherine Giselle P. Jungeau Marie de Ros. Henriette	21 mai 1899	23 mai 1899		1644	
1635		Marcelline Dolio			Casimir Claire Ueabua		Mary Garm- Hale Alphonse Blanche Asta Vobertin	28 dout 1899	5 sept 1899		1645	
1636		Remy Thabat			Onésime Pauline Bwaren		Christine Antoine, 12 Jean, Suzanne Christine Apollonie Claudine	28 nov 1899	3 dec 1899	9 jan 1901	1646	
1637		Beatrice Dolio			Smilio Pauline Maep			24 nov 1899	26 nov 1899		1647	
1638		Gaspard Waulo Waulo (grand chef)			Samuel Waulo Caroline Sélu			6 dec 1899	8 dec 1899		1648	
1639		Suzanne Téoo	Gabriel Gelené	10 oct 1916	Simon Martha Jarua		Michel Marcelline	25 juin 1900	29 juin 1900		1649	

dayt	month	No	Valley	Noms	Comments	Marriage	Parents	Infants	Preres	dayt	month
10	sept	1640		Martial Tualue			Stromone Alexandrine Therese			6	11
1899										1900	1900
4	avril	1641		Athansai Gandé			Basilide Catherine Clara		Gregori, Theop Honorena Hilaria	22	avril
1899										1900	1900
1	mai	1642		Jeremie Tholi			Augustin Marie Manino		Léonie, Cecile Zacharie, Bruno Ladislav Léonide Cyprien, Bern Manus, Frank Joseph, Marguerite Jahvier	24	25
1899										avril	avril
16	mai	1643		Donation Bueye			Boniface Mathie Maggule		Ambrosia Paula Benoni Eulalie Ferdinand Marguerite Domitille	16	17
1899										juillet	juillet
23	mai	1644		Amédée Gooi Tea Jouine			Jonas Tea Jouine Marine Tedan		germain Joseph Jean Lucien	8	16
1899										oct	oct
5	sept	1645		Rogation Gyalbo			Yvonne Anna Jue Mellez		Raphaël St. Juvie Rogation Roland	16	19
1899										juin	juin
3	dec	1646		Adèle Golio Wimo			Casimir Wimo Claire Ueabua		Mary G. Joseph Alphonse Blanche Marcelline Valentin	16	19
1899										juin	juin
26	nov	1647		Adelaide Thamuotuh Tea Jouine			Pio Tea Jouine Rosa Kardo Poitili			20	26
1899										mai	mai
8	dec	1648		Olive Gualé			Alberti Cuatairi Naemia Duelben Carine		Justin Ferdinand Jerome Bernegis Isidore Clara, Melas Noel, Hippolyte Marie Louise	3	9
1899										juin	juin
29	juin	1649		Salome Uaulo			Hippolyte Jerome Gualé		Louis Abraham Joseph	11	14
1900										juin	juin

at mort	N ^o	Village	Noms	Conjointes	Mariage Parents	Infants	Preres	naiss	bapt	mort
1660			Marcelline Tado	Simon Pavathule	29 dout 1917	Simon Martha Zanne	Michael Suzanne	3 juin 1902	7 juin 1902	
1661			Joseph Thole			Augustin Marie Mantro	Leonie, Cecile Zacharie Bertrando, Stanislas Leontide, Cyprien Bernardine Marie, Lucie Nothia, Jeanne Marguerite	20 sept 1902	21 sept 1902	
1662			Domitille Budyé			Renfée Gabrielle Maguel	Jerome, Joseph Ambroise Paula Benoni Eulalie Ferdinand Agrippina Domitille	27 sept 1902	27 sept 1902	27 sept 1902
1663			Rosalie Kiru			Robertie Lutgarde Blucyé	Chaudine Paul, Carmina Giselle Léonmaguin Henriette Marie Annie, Rosalie	28 sept 1902	28 sept 1902	
1664			Hortense Buaguit			Honoré Fabrice Ursule Fédale Casimir Clare	Adolphe	2 nov 1902	2 dec 1902	
1665			Valentin Dolio			Clément Alberte Oursaire	Marijean Paul, Antonine Blanche Marcelline Adèle	12 juin 1903	15 juin 1903	
1665 bis			Therese Gualé			Noemie Celine		12 mar 1899	27 juin 1899	
1666			Folie Thamuadek			Pio Trijacoren Rosa Kareo Paitili	Adelaide	5 avril 1903	12 avril 1903	
1667			Modeste Theuri			Jean-B mo-Lau Felicite Huet Piero	Albene Valentin	10 juin 1903	15 juin 1903	27 juin 1904
1668			Jucien Gooi			Jonas Marine Tedan	Germain Joseph Jean Anastie	18 juin 1903	22 juin 1903	
1669			Roland Jabo			Genevieve Anne Eve Mellee	Raphael Sylvie Rogation	30 juillet 1903	2 dout 1903	

No	Village	Noms	Conjoints	Mariage	Parents	Infants	jours	mois	l'ant	mort	No
1670		Polycarpe Mandio			Philippe Rose Euadren		Louise Mathieu Marie Perrette	1 dout 1903	10 aout 1903	14 aout 1903	1680
1671		Denyse Uatulo			Hippolyte Jerome Guale		Louis Abraham Salome Denyse	24 nov 1903	26 nov 1903		1681
1672		Brigitte Tombrui			Jean-B Josephine Nekelo			13 dec 1903	21 dec 1903		1682
1673		Victorine Oue			Victor Poiti E Blandine Guale		Marguerite	14 dec 1903	21 dec 1903		1683
1674		Innocent Tanegune			Bernard Melanie Tudg			24 dec 1903	26 dec 1903		1684
1675		Klara Gande Thale			Basilide Catherine Oua		Gregori Theophile Stphanase Honore	12 janv 1904	14 janv 1904		1685
1676		Polycarpe Oue Bouidant			Cyriako Agatha Jaun		Lucien	23 janv 1904	25 janv 1904		
1677		Emmanuel Mayuk Guilem			Edilon Alexandrine Joue		Marie Pi. Macarie	4 juil 1904	15 juil 1904		
1678		Marie Pierrette Uandgo Belin			Philype Rose Euadren Wairi		Louise Mathieu Polycarpe	3 juillet 1904	4 juillet 1904		
1679		Stiemmette Maep Tayoum			Jerrand Helene Kaya Ponivras			25 juillet 1904	1 juillet 1904		

ent mort	No	Village	Noms	Conjoints	Mariage	Parents	Enfants	Parents	naï	Legit	mort
14 1903	1680		Marguerite Tholé			Augustin Garcia Marino			15 oct 1897	25 dec 1897	
26 1903	1681		Clotilde Taco			Simon Martha Tarué		Michael Suzanne Marcelline	13 sept 1904	19 sept 1904	
1 1903	1682		Claudine Thalot			Onésime Bonaventure Pauline Bwaren		Christine Antoine Eugénie Jean Remy Apollonie	9 oct 1904	13 oct 1904	
1 1903	1683		Adolphe Buetquit Moussé			Honoré Moussé Fabrice Bealo		Hortense	19 oct 1904	30 oct 1904	
26 1903	1684		Ambrose Buégu						1845	23 oct 1904	29 oct 1904
14 1904	1685		Beata Gyabé			Héliodore, Simarouk Lucine Péi			30 oct 1904	31 oct 1904	

Belep, 29 juillet 1942

H.-J. Dubois

Le Gouvernement demanda qu'il y eût un Vicaire à Port de la Rivière.
Le P. Sémon, déjà vieux et infirme, avait également besoin d'un
un aide. Le P. Lambert fut choisi pour ce poste. Le P. Montcaury, ^{son}
à Belop. La Mission alla bien. Il suivit à peu près la marche de son
prédécesseur qui avait suivi la même, en y ajoutant seulement
de temps en temps ce qui pouvait convenir aux nouveaux besoins
de la Christianité. Il donna beaucoup d'importance aux Cérémonies
du Chant et, principalement secondé par le P. Gilibert, qui se trouvait
provisoirement à Port, par attendant qu'on lui confiât une mission
il s'occupa activement des écoles. Il y eut l'instruction religieuse.
On donnait aux enfants des leçons de lecture, d'écriture, de calcul
et de français. Le dimanche on voyait plusieurs naturels, tant
garçons que filles, lire dans leurs cahiers les prières et les Cantiques
qu'ils avaient copiés eux mêmes et l'un ne pouvait faire deux
pas sur le rivage sans voir écrit sur le sable quelque nom.
Les Catechistes étaient enthousiastes et dans leur enthousiasme de
goût ils disaient aux missionnaires: Nos naturels savent tous
le français. Mais la vérité que moitié français, moitié langage
des Indes nos jeunes gens faisaient leur petit commerce eux
mêmes, sans avoir besoin d'interprète.

Le P. Lambert avait baptisé un certain nombre de naturels et
mis quelque temps les autres au Catechisme. Peut être imbu
des idées de Montcaury qui lui avait fait faire les premières années
avait-il poussé un peu loin la crainte d'aller trop vite en
faisant le sacrement. Celui-ci crut qu'on décourageait les
Catechumènes si on prolongeait trop leur temps d'épreuve.
Cependant il fit plusieurs grands baptêmes et plus tard il
ne fut pas à son repentir. Il est certain qu'on ne doit pas administrer
le sacrement de baptême trop vite. Ceux qui objectent l'exemple

Et François Xavier ne songeant pas que ses missions étaient bien extrême-
ordinaires, qu'il avait le don des miracles. Mais après qu'on lui eut
terminé et suffisamment instruit, qu'il commandait et était respecté par
tout le lui chrétienne, outre qu'il y a une espèce d'injustice à le priver
des gloires du baptême, il est à craindre qu'il ne se décontance.
Chez les naturels, il est un autre danger. Admis à l'Eglise, à une foule
d'exercices de piété dont on n'a pas coutume de les exclure, ils finissent
par se regarder comme chrétiens et à ne plus désirer, comme
auparavant, la gloire du sacrement. Il y a en tout cela un
milieu: tenir et ce n'est pas sans beaucoup de tact, de prudence
qu'on le tiendra: Nouvel argument à l'adresse de ceux qui pensent
que pour être envoyé en Mission, il suffit d'être pieux, d'avoir du
zèle - comme bibliothéque est la dernière chose dont un empereur
rien est besoin.

Le P. Lambert était parti. Le P. Montreuil, aide du P. Galichet, con-
duisait la Mission, quand arriva le Gouverneur Guillain à
bord du "Cottégon" commandé par l'enseigne de Vissieu. M. de
Les Pl. se rendirent à bord du Gouverneur les reçut poliment mais
fièrement. On entendit un homme qui chuchotait à l'oreille de
l'autre, pour se mettre en colère: "Vous avez, dit-il aux missionnaires,
vous avez ici de grandes propriétés? - Si M. le Gouverneur vous
fait l'honneur de descendre à terre et de venir nous voir, et
paraitra en gages. Nous avons un jardin, quelques champs sur la
montagne dont le terrain est si mauvais que jamais les natu-
rels n'y ont cultivé et à quelque distance de la baie un petit
terrain qui pourra nourrir deux ou trois vaches - Mais vous
avez acheté toute la baie. - Oui, Gouverneur, mais nous l'avons
rendue aux naturels, et on lui raconte comment s'était faite
la réduction. - En reste, répondit-il, tous ces achats ne signifient rien

ils ont été faits après la prise de possession. Les P. Maudrouzès ne
voulant pas entrer en discussion, mais il eut bien pu dire à M. Guil-
lain qu'on avoit en N. Calédonie des exemples d'achats faits après
la prise de possession et ratifiés par l'administration, tels que celui
de la propriété Pannetier à Kanala, que M. le Gouverneur Du
Boutet avoit reconnu verbalement ceux en question et qu'il
l'on n'avoit pas des pîtes régulières c'est qu'on n'avoit jamais songé
qu'on disputeroit aux missionnaires le pied à terre qu'ils occupent.
Le Gouverneur ajouta: Et on est ce Convent. Le Père répondit
qu'on n'avoit en l'Espoir d'établir une école dirigée par lui et son
deux frères, mais qu'il n'avoit pas encore été réalisé. Mais ce
mot Convent est bien mal choisi, dit-il enfin, ce n'est plus de
notre siècle. Le métrophobe venoit de se demanquer.
Après cela on parla de différentes choses étrangères à la Mission et
les Pères se retirèrent; Mais le Gouverneur les pria de revenir, leur
disant qu'il se sentoit incommodé et que probablement il ne
pourroit descendre à terre. On insista et il promit de venir. Le soir
sans l'après midi ils retournèrent à bord. Cette fois le Convent fut
gracieux. Le Gouverneur prit à part le P. Maudrouzès tandis que
le P. Gilibert s'entretenoit avec M. Matthieu. Il leur parla de ses
démêlés avec le R. P. Runyeyron, lui dit qu'il étoit bien entou-
né à l'égard de la Mission, mais qu'il ne pourroit souffrir, lui
représentant de l'Autorité française, que la Mission se constitua
un état à part et indépendant. Je ne reviens en N. Calédonie que
à quel se fait en France, dit-il plusieurs fois. Cette Convent s'attira
durant plusieurs heures; elle fut assaisonnée de quelques fines
flatteries qui firent plaisir au Père qu'il étoit en face d'un Satan
qui voudroit diviser pour régner. Il se tint sur ses gardes et se
contenta de répondre en général qu'il étoit très étonné de ce que

Tout ceci doit être rapporté plus tard.

103 Dans l'embarras en voyant les visites du Gouvernement à la Mission

entendait et que jamais il n'aurait vu dans les missions de la Nouvelle
rien qui indignât l'intention de S'Isoler du Gouvernement, à plus
forte raison de se mettre en opposition avec lui. Il engagea le Gouverne-
ment à se défier des rapports non seulement des ennemis de la Mission,
Ces qui, comme le disait son prédécesseur, en trouvaient la morale au-
tère, n'ayant pas fait, comme les Pères, Vœu de Chasteté; Ces qui, après
avoir été très contents en arrivant en N. Calédonie de trouver chez
les missionnaires, un gîte, table, abri, conseils, aide plus tard s'apercevant
que leur présence les gênerait, qu'ils rendaient le commerce impos-
sible en faisant connaître aux naturels la valeur de leurs produits,
Mais encore de ces flâneurs, bons à rien, pillers de l'Inde, débiteurs de
tous magasins qui faisaient et se paraient et perpétuaient les
nouvelles. Il lui raconta à l'appui un petit trait personnel. C'était
lors de Port de France, le Père s'aperçut que la loi de la sanctification
en dimanche non seulement ne s'observait pas mais encore était
ouvertement violée. C'était un Capitaine qui imposait à ses soldats
de lui faire un jardin ou de creuser un puits pour ses amis —
C'était un bruit continu de martèlement de S'Isoler dans les ateliers du
Gouvernement. Il crut devoir donner une instruction à cet avis
et comme il se défiait de son zèle qui eût pu l'empêcher d'être
il écrivit et apprit par cœur son sermon. Le Père de la messe et au
veuve et se rendit à la maison du Commandant qui servait de table
pelle et fermant faisant il rencontre des matelots qui vendaient des
bannettes pain faite de l'Inde. La messe finie, le Commandant du
navire dont le Père avait trouvé les matelots, s'approche de lui et
lui demande pourquoi il l'avait ainsi publiquement humilié.
Le Père répondit qu'il ne comprend pas — Eh! bien, dit le Commandant
je vous trouve bien sévère et bien intolérant de nous avoir ainsi
flagellés, parce que mes matelots ont été faire de l'Inde ce matin.
Le Père alors sort son sermon de sa poche et dit en riant: Vous

103 Dans l'embarras en voyant les visites du Gouvernement à la Mission

baptisé comme que plus tard. M. le Gouverneur a pu faire dire à son
journal que "les Missionsnaires avoient introduit un petit nombre
de plantes européennes" et ajouta que c'était à lui qu'on devoit
les autres. Il a introduit la pomme. Mais nous croyons que
c'est faux.

Le Gouverneur se montra satisfait des progrès des enfants. Il en
interrogea plusieurs sur le français. Il demanda qu'ils eussent
à le comprendre. Seulement il allaqua les Missionsnaires sur l'ortho-
graphie adoptée par eux. Nous ne pouvons ici entrer dans des
détails linguistiques. Nous nous contentons de dire que tous les
Missionsnaires, quand ils commencent à apprendre soit à lire soit
à écrire à des naturels, qui n'ont chez eux aucun signe graphique,
se trouvent en face de difficultés insurmontables. Il faut en avoir fait
l'expérience pour savoir tout ce qu'il est coûteux pour leur faire com-
prendre que l'écriture est la parole exposée aux yeux. L'expression
de la pensée traduite par signes. Il n'est donc pas étonnant qu'ils
cherchent à diminuer ces difficultés et un des principaux moyens
est de simplifier l'Orthographe. Or l'Orthographe française
comme l'Anglaise est loin d'être simple. D'une part pour un
même son nous employons plusieurs signes par exemple
O. au. eau et de l'autre selon le voisinage. le même signe
est employé pour rendre plusieurs sons, par exemple. G. got.
Ca. p. t. ce. Dans l'Orthographe admise à Belep on avoit en
vue les deux principes suivans: 1° Qu'une lettre est toujours
le même son. 2° Qu'un son ne fut rendu que par une seule
lettre. Le S. étoit toujours suffisant, le H toujours dur. le L
étoit supprimé et remplacé par le Hs exemple Hsénofon. ou
par le G; exemple Gzamplo. D'ailleurs, cette orthographe a été
soumise à un linguistique distingué le Dr. P. B. Hey et elle a

receu ^{de lui une} son approbation des plus flatteuses. En linguistique l'autorité
de M. Prumes. luy est d'un tout autre poids que celle de M. Guillaume
Moris. M. Guillaume, avant d'être Gouverneur, étoit Capitaine
de Vaisseau et a son bord un Commandant ce peut dire
Ere solo. Sic jubeo sit pro catione voluntas.

N'en est-on pas un un, qui pourtant étoit l'autorité. Amiral
Voulait qu'on luy fit un barometre qui ne fut pas plus long
que son thermometre? Et ces habitudes de despotisme, les uns
ne les apprennent que trop souvent dans leur administration.
On peut en dire autant des militaires et c'est sans doute une
des raisons qui éloignent les colons sérieux, les hommes honorables
des Colonies, au regne l'administration des Sabots.

M. le Gouverneur ne quitta pas l'école sans donner une preuve
de son despotisme. Il dit aux Pères qu'il luy falloit quelques enfans.
Il étoit inutile de résister. Les Pères firent un appel à leurs élèves.
Leurs et ne se préparèrent pas. ~~de l'école~~ M. Guillaume dit
alors nettement: s'ils ne viennent pas de gré, on les prendra
de force. - Il ajouta avec une hypocrisie peu digne d'un pro-
trophobe: Ils auront un Père qui sera chargé de leur instruc-
tion religieuse. ils ne feront que changer de Missionnaire.
Ce missionnaire devoit leur être donné pendant quelque
temps pour être remplacé par un homme de mauvais moeurs,
qui leur enleva leur médaille, leur brisa leur chapelet, les
punit de la prison parce qu'ils refusaient de se baigner nus.
Le Gouverneur eut en ses enfans ^{qu'il apprit de remporter dans} et fit une distribution de
^{deux ans} vêtements à ceux qui avoient le mieux répondu.

De l'école il alla chez le Chef. Celui-ci luy offrit un magnifique
Cadeau de fruits du pays et luy fit un long discours dans lequel
il demandoit instamment qu'on le protégât contre les Anglais.

C'est en effet quelques semaines avant qu'ils eussent de Sydney apparemment de temps en temps et sans prétexte de faire le Commerce, exigeraient que pour des bagatelles, on leur livrât les produits du pays. Refusait-on? ils menaçaient d'aller se plaindre à Numma et les pauvres naturels intimidés donnaient tout ce qu'ils avaient.

Le Gouvernement témoigna plusieurs fois son impatience de la longueur de la baraque. Au sujet des Anglais, il ne répondit pas un mot, mais se montra très satisfait de tout ce que le Chef lui avait dit: Par deux fois il chargea les Pères qui lui servaient d'interprète de dire aux naturels qu'ils étaient très contents de voir un si bon Chef.

Amabilis insista pendant quelques jours à ce qu'il devait tenir à l'égard des Blancs qui viendraient se fixer dans son île. Le Gouvernement répondit qu'il devait exiger d'eux qu'ils lui montrassent leur carte de résidence et se tantumit vers les Pères et les pria d'aider le Chef à résigner ces lettres, les renvoyant au bout de quelques jours, s'ils n'étaient parvenus et dans le cas où ils se conduiraient mal, les arrêter et les conduire au poste de Panela.

Le Chef demanda alors s'il pouvait employer des moyens de coercition, des châtiments comme ceux de ses Sujets qui les mériteraient. Sans doute, répondit le Gouvernement, pourvu qu'ils ne soient pas cruels. Ce dernier mot était à l'adresse des Missionnaires. M. Guillain ne pouvant ni les résultats obtenus par les Pères en N. Calédonie avaient cru devoir les expliquer à sa façon et à l'entendre ces derniers eussent été de vrais inquisiteurs. Quelqu'un a dit: hypocrite, enlevé d'abord la poutre qui est dans ton œil et puis tu songeras à enlever le fétu qui est dans celui de ton frère... Oh! que M. Guillain au lieu de lire et de relire les écrits de son Père, l'Infant, l'...

aurais bien fait de méditer ce passage de l'Evangile! Voici quelques
exemples de la mansuétude de cet homme. - Un Catholique accusé
mais non convaincu d'avoir fait tuer un naturel, qui lui avait
fait une insulte fut mis en prison. Le Supérieur de la Mission
le jour de la fête de l'Empereur demanda sa grâce; elle fut refusée
et le brutal pharisaïque dit: Je l'y laisserai mourir. Le Catho-
lique en est sorti idiot. - Un naturel nommé Curin a été soup-
onné d'avoir tué un blanc. Il n'a pas été jugé. Il est mort en
prison, les mains liées derrière le dos et si étroitement que la
chair vive était mise à nu et que les vers fouaillaient dans
ces plaies! Un anglais qui avait vu le malheureux disait en
le quittant: Pensez vous le torturer ainsi et ne pas le fusiller de
suite! . . . Un chef de poste, choisi par M. Guilhaum, a fait attacher
membres de naturels de Pencho à des buches, les yeux tournés vers
le soleil! . . . Les fers, la prison, les coups ont été, sans sans adminis-
tration, du pain quotidien pour les pauvres naturels de Tute, de
Ouayap, de Xifon, de Pencho.

En quittant le chef, le Gouverneur eut avec les Missionnaires
une petite discussion qui mérite d'être rapportée. - Vous avez
croyé, leur dit-il, mais avouez que vous avez été plus heureux que vous
vous avez tard d'abord prêché la monogamie et l'indissolubilité du
mariage. N'est-il pas été plus prudent de ne prêcher que la plus
mauvaise chose? - c. a. d. ce qu'il y a de pire, la polygamie ^{ou le mariage} ou le divorce.
Malheureusement N. S. ne nous a pas autorisé
à faire comme lui. - On passa de là naturellement à la ques-
tion du divorce et M. Guilhaum en énuméra les avantages et ex-
prima l'espoir de le voir établi. M. Guilhaum, était resté à
bord et n'entendait pas les thèses de son mari. - Un des Pères
indigné d'entendre un tel langage chez un représentant de
la loi Française, répondit: Et moi j'espère bien que nous ne

retourne vers pas au paganisme.

Le Gouvernement était de peine de retour à Noumea qu'il rendit un arrêté par suite duquel les écoles de la Mission étaient fermées. Il a voulu, plus tard, s'en défendre. Quand on lui a fait observer qu'il avait été permis de continuer l'éducation des enfants aux Pères qui la faisaient gratuitement, puis la Confès à des instituteurs laïques, qui se sont fait assez bien reconnaître et dont la capacité et la moralité ont plus d'une fois été à l'épreuve, qu'on n'eût pu se faire présenter en nombre suffisant dans tous les postes, il a répondu que c'étaient les Missionnaires eux-mêmes qui avaient fermé leurs écoles. Ce fait est faux. Un gendarme s'est présenté à Beley chez le P. Mandrouzier et lui a lu l'ordre de ne plus tenir de classe. Le P. a demandé copie de la notification; le bon gendarme a répondu avoir ordre de n'en pas laisser. Mais n'y eût-il pas eu de défense directe d'avoir des écoles, l'arrêté du Gouvernement permettait-il aux Missionnaires d'en tenir? Qu'on en juge par les articles suivants.

Art. 2. porte: l'Etude des idiomes Calédoniens est formellement interdite dans toutes les écoles.

Est évidemment le mot études doit être pris pour celui d'enseignement; car il n'est pas raisonnable de supposer qu'un enfant apprendra aux naturels leur propre langue. et M. Guillain ne l'a pas nie. Il voudrait qu'on prêchât, baptisât, confessât en Français. Mais quand pas alors de demander que la Mission fut confiée à Chatelet. Or, on veut, à la rigueur, ne pas se servir des idiomes indigènes pour apprendre aux naturels les noms français des choses qui tombent sous les sens. On leur montrera un chapeau et on dira: Chapeau. Mais quand il s'agit de leur donner la valeur des mots amour, haine, courroux, susceptibilité, égoïsme, dévouement, quel objet leur montrera-t-on?

Ne s'écrit-on pas souvent l'avis le mot de leur langue et de leur
dire ce que vous appelez ainsi, nous nous lui donnons tel nom.
De fait, parmi les instituteurs laïques qui ont remplacé les
Pères, il s'en est trouvé un belge qui a été chargé d'une école
à Pointe: La plupart de ses élèves étaient anglais ou du moins
parlaient anglais. Qu'a-t-il fait? Il a ouvert son école en
anglais, et il a essayé d'apprendre le français aux enfants et
M. Guillaumin ne s'est pas mêlé de sa méthode. Son article
n'était donc, pour parler le langage vulgaire qui est habituel
entre les cœurs des Missionnaires!

L'art. 13 laisse au Gouvernement le choix des inspecteurs des écoles.
Le choix qu'il a fait des chefs de poste a montré à quel point
on a fait, si l'on veut accepter ce règlement. Et qu'on nous
mandant des loyalistes je suis sûr qu'on me refuse une
fille! Qu'on laisse le village. Voilà comment s'exprime
un de ceux qui s'étaient opposés au choix de M. Guillaumin. En
France ces choses se font à peine, à peine comprises. C'est
qu'en France il y a une morale publique. Nous l'attendrions
ici. Mais elle n'est pas encore en vogue. Et bien voilà les inspec-
teurs qui ont été donnés à nos écoles!

Le P. Montigny parlant un jour avec le Gouvernement, eut le bon-
heur de parler de la loi de 1830. M. Guillaumin lui répondit: en N. Calédo-
nie, il n'y a d'autre loi que l'Instruction qui nous arrive. Et en effet
dans les Colonies les lois de la mère-patrie ne sont en vigueur
qu'autant qu'il plaît au Gouvernement de les promulguer et cela
ne lui plaît pas toujours. Comment cela s'accorde-t-il avec le
principe fondamental de notre Constitution: tous les Français
sont égaux devant la loi. Nous ne le comprenons pas trop.
Le Français en France et le Français en N. Calédoine sont bien
d'avoir les mêmes droits.

Deux mois après le passage du Gouverneur à Ard, arriva un Anglois
qui venait s'établir dans l'île. Il avait ses papiers en règle. Il gou-
verna d'abord, à partir d'un point qui lui était indigne, le terrain
qui lui convenait, sans donner aucun dédommagement aux
natifs. Il avait fait observer qu'il croyait que dans la partie
où on lui permettrait de se fixer, se trouverait une prophétie de la
Mission et il prétendait qu'on lui avait répondu: prenez la,
elle vous convient; s'il y a une case, mettez y le feu. Il
sempara d'une jolie baie et s'appropriâ un certain nombre
de locations. Que tu es heureux, disait le prophète, que nous
soyons chrétiens! Il y a vingt ans, si tu eusses fait ce que tu fais
aujourd'hui nous t'eussions cassé la tête... Cet Anglois, qui du
reste se montra toujours poli envers les P. Mandrilliers, lui disait
un jour: j'ai bien entendu des libellus criés contre les pères,
mais je n'aurais jamais cru un Gouverneur capable de piller
des Missionnaires comme l'as fait devant moi M. Guillain.
Nous regrettons un peu plus nos ministres: Il ne resta pas long
temps dans l'île, n'y faisant pas ses affaires, mais en s'en allant
il emporta un baril d'huile pour le prix duquel il donna im-
mense qui n'a jamais été payé. Voilà les anecdotes à qui le
Gouverneur permettait de bruler la Case du Missionnaire!
J'ai trouvé sa place le récit d'une affaire au l'indien, l'injustice,
le ridicule se disputent la prééminence. Le P. Mandrilliers avait
vendu pour 171^{rs} à l'Anglais, dont il vient d'être parlé, une
certaine quantité de pièces de linceul recueillies sur des navires
perdus. Voici comment ce crime avait été acheté. Quand
les Missionnaires étaient arrivés dans l'île, ils en avaient
trouvé de nombreuses pièces entre les mains des natifs qui
s'en servaient pour des usages. Les natifs les avaient recueillies
sur le rivage à différentes époques et il est certain qu'avant la

la prise de possession, il y avait eu plusieurs mariages. Sur l'avis
des Pères, on venait tout ce qui se portait le venant, quand l'occa-
sion se présenterait. La vente faite, le prix en fut distribué aux
natutels, en présence de l'Anglais, comme celui-ci le déclara
plus tard. Mais à peine était-il arrivé à Nouméa, que le Curé
fut saisi et considéré comme éparé. On ne pouvait prouver
qu'il en eût été recueilli après l'occupation française, mais on
prétendit qu'en cette matière la loi avait des effets rétroactifs
l'Anglais demoura à la mission qui en lui rendit ses 171^{es} C
qui fut fait de Curé fut remis aux enclaves et donné par le P^e
D'après la loi, le tiers ^{seulement} c. à 18^e appartenait aux missionnaires, sept
sentés par la Mission. Mais, M. Guillardin, voulant user de gé-
nérosité et laisser les 2/3^e tout entiers au P. Marthezouzes qui en
en conséquence, à signer plusieurs papiers.

Au mois d'Avril suivant le P. Guillardin fut chargé d'aller prendre tous
les chefs pour les faire assister à la fête de l'Immaculée. Il alla à l'île
et prit Amabili. Quand ce dernier revint il raconta au P^e
les menées du Gouvernement pour le déclin de la Mission, pour en
faire un apostat "à qui venait tu appartenait au Père ou à moi
dit M. Guillardin? Que te donne le Père? des paroles, à quoi te
sert ce qu'il t'enseigne? Il te parle de basie à venir, de vendue
" il pas mieux pour toi, avant des outils, des richesses? Uloguobly
enfants du Père. Il les trompe " Cette épreuve étant terrible
pour un neydyte, il est sous force sur Amabili. Il répondit fort
bien au Gouvernement qu'il ne voyait qu'il fut obligé de choisir
entre le Père et le Gouvernement, que jusqu'à ce jour il avait été l'un
des Missionnaires et des Français, que les Pères prêchaient constan-
ment le respect pour l'administration - Que les Pères avaient
changé sans il eût été. Le Gouvernement, voyant qu'il n'avait
rien gagné et n'aurait pas envenimé à des mesures extrêmes

le traita avec mépris, tandis qu'il affecta de braver les chefs payens ou apostats. - Pendant que le Gouverneur lui-même faisait l'office de l'Évêque prit tentatives auprès d'Amabibi, il le fit avec respect et humilité par un de ses agents. Le gendarme Gachet qui était allé à bord signifier au P. Montrouzier de ne plus venir d'éc. le. avait aussi par un missionnaire venu à Amabibi le fusil dont il a été parlé plus haut. Le Chef n'avait commis aucun délit. On le désarmait, comme les autres chefs chrétiens, par mesure de précaution, d'utilité publique. Dans l'éc. le. l'équité et la loi veulent que la partie lésée reçoive une indemnité: Il n'en fut jamais question.

Le R. P. Poupinel, visiteur des Missions, arriva sur ces entrefaites. Il amena avec lui Amabibi qui le Sultan avait déposé à Panébo après la fête du 15 Août. - À peine était-il à la messe que le Chef qui s'était enroulé des que l'Amabibi avait été déposé, parut avec ses gens: Il déposa son couteau devant le Père et lui fit le discours suivant: Père Poupinel, il m'aurait fallu un peu de temps pour te préparer un cadeau comme tu le vois mais je sais d'une part que vous, Pères, vous ne tenez pas à ces choses et de l'autre je pense que vous êtes impatient de savoir ce que m'a dit le Gouverneur et l'impression que ses paroles ont faite sur moi. Oh! bien, il a bien mal parlé, il a voulu me débiter de vous autres, mais ne craignez rien, je vous serai toujours fidèle, vous êtes mes Pères... et les larmes l'empêchèrent de continuer.

Le R. P. Poupinel amena à Panébo les Pères de Belep pour y faire leur retraite. Avant de retourner dans son île, le P. Montrouzier demanda, par mesure de précaution, au brigadier de gendarmes Bailly, chef du poste, l'autorisation de envoyer des

bois, au cas qu'un coup de vent ou un accident imprévu l'obligeât
à réparer son église ou sa maison. Le brigadier l'autorisa par écrit
à couper des bois jusqu'à concurrence de cinquante et lui dit
qu'il s'en remettait à sa honnêteté pour le solde des droits.
C'était trop de confiance à l'égard d'un missionnaire. Deux mois
après, le brigadier écrivit au Père que le Gouvernement n'avait
pas approuvé sa conduite, qu'il se réservait de jurer pour lui-
même de l'utilité des constructions et d'empêcher le monteur
des prix des pièces abattus. En outre la lettre n'était pas même
honnête par les termes. Le P. était rempli par le Marquis,
la conclusion était faite. Recevez mes salutations. Le pauvre
Baillly voulait son Croix d'honneur. Il se vint le servir à Poncebo
il avait dit au P. Mandrouguel: On me fait jouer un certain rôle.
"Mais à mon âge, au moment d'atteindre ma retraite, je ne
peux embrasser une nouvelle profession. Cet homme peut
m'écarter." - Le P. Mandrouguel n'avait pas fait couper de bois
et ne devait rien. Il ne répondit pas - Nouvelle lettre du briga-
dier - de la part du Père, même silence - Le pauvre Baillly écrit
encore et fait écrire par le P. Villars - Le P. répond à ce dernier
"Je répondrai à M. Baillly, quand ses lettres seront publiées; de
ministère qualifié les missionnaires. Marquis au P. Pélédonier
de P. Pères, un petit brigadier de gendarmerie peut, sans se
deshonorer, user des mêmes formules - Le P. Villars ne voulait
pas se charger de la Commission, mais la lettre s'égarait, fut
transmise par le brigadier qui fit ses plaintes au Gouvernement et
celui-ci lui donna tort - Plus tard le Père se plaignant à M.
Guillain de la révocation d'une autorisation qui lui était
nécessaire, puisqu'il était dans une île assez éloignée du port.

il ne pouvait pas toujours aller au voyage à Poncho y avait de-
mandé la permission de voyager en bois, ce dernier après embarras
d'obtenir la question, me rappela la correspondance de
Bailey, dont il se moqua et s'amusa sur le compte des gendur-
mes dont il lui montra des rapports d'un style incroyable.
Voilà comment il les récompensait de leur soumission à ses
Ordres!

Amabilis avait dit vrai en affirmant que les paroles du serpent ne
l'avaient pas ébranlé. Cette même année, la Mission prit tout à
fait les allures d'une vieille Chétienne. On fit les Cérémonies
de la Semaine Sainte, les processions des rogations, de S. Marc,
de la Bête-Dieu, de l'Assomption avec une parade à laquelle
bien des paroisses de Campagne en France eussent pu se joindre
et quand le R. P. Rougeyron vint donner la Confirmation à
la presque totalité de la population, on lui fit presque tous
les honneurs qu'on eût faits à un évêque.

À cette époque le P. Maudrouzel fut remplacé momentanément
par le P. Thomassin. Il allait fonder la mission de
Paita. Au bout d'un an il revint par ses chers Ariamas.
Il était là fort tranquille, quand un anglais nommé Mac
Gregor lui apporta la nouvelle du massacre de Bailey et de
quelques blancs... Plus tard le même Anglais lui dit que le
Chef des postes de Poncho l'avait accablé de questions sur son
Compte et lui avait entre autres adressé celle-ci: - Quand vous
avez annoncé la nouvelle au Père, quelle impression avez-
vous remarquée quelle lui a-t-elle causé? Mac Gregor fut
indigné de cet abus et quand l'affaire lui demanda
de quelle religion il était, afin de le vexer, il regarda

qui est d'abord catholique, qui devient plus protestant ou plutôt méfiant
rien.

Le Chef amérindien fut nommé par le nouveau chef des postes de Pond
M. Bourgey. Il se rendit dès qu'il le vint chercher. Car il est homme
de savoir que Beloy est au S. O. de la grande terre et que les vents
dominans sont le S.-E., le S. et l'E. Quelque temps avant le départ
du P. Mandrouzies pour l'île de St. Pierre, sept naturels arrivèrent à l'île en glaces
par les flots par ce qu'ils avoient vu, conte que conte, aller à
Pond. - M. Bourgey reçut mal Amérindien et le traita brutalement.
Il lui témoigna son déplaisir de ce qu'il portait au coin
Croix et médaille, lui représenta de n'être venu qu'à la troisième
Sommission et comme le Chef lui représenta qu'il n'avoit
aucune des deux premières, qu'aucune personne n'étoit allée
chez lui, que les gens de Pond n'ont pu acquiescer à
la Commission qu'on leur avoit donnée. Il finit par
expliquer que les arguments du long et lui dit: si tu n'as
ton aye, je te mettrais aux fers. Je te fais grâce cette fois, mais
ny reviens pas.

Il est avoué, sous M. Guillain, ont été traités les naturels, les
Français, des injustices, des mauvais traitemens de ce genre. Les
raient l'Opinion publique: Les journaux s'en sont parés et
les exploités. Les, si un Missionnaire écrivit une réclamation
très bien écrite, dit à l'Orléans du Gouvernement. Prenez garde, vos
gens font, sans doute à votre insu, des choses illégales, injustes,
inhumaines; on les appelle un séditieux; Il contrôle l'Adminis-
tration. On a beaucoup crié contre les Conventions des Espagnols
à l'égard des Américains. Nous ne les justifions pas. Mais alors
il n'y avoit pas de danger. Les distances n'étaient pas effacées, com-
me aujourd'hui. . . . alors on donnait aux naturels, des protections
alors l'abolition n'était pas abolie. . . . Ah! les buffes pharaoniques

Le Chef de poste Bourque fut congédié par le Sup. Sans Amabilis fut encore mandé. La communication fut, dit-on, donnée au dit Amabilis qui ne s'en acquiesça pas. M. Cabot fut arrivé à Art et dit au Chef qu'il s'exposait beaucoup s'il allait par de suite à Penebo. Amabilis répondit qu'il irait dès qu'il le voudrait le lui permettant et cependant le P. Mandroux fut couru à son confesseur de Penebo pour le prier d'exposer à M. Sans que le Chef ne pouvait se rendre avec les saints regnans, qu'on ne l'avait pas dit qu'il était mandé &c. &c. M. Sans répondit gracieusement qu'il dispensait le P. Mandroux de servir d'intérieur traire - entre le Chef et lui.

Amabilis se rendit à Penebo. Il ne fut pas très mal reçu mais on lui défendit de profiter de la queue de la Mission qui passait pour se rendre dans son île. Il eut fallu qu'il attendît l'occupation d'une paroisse au dit Cabot. Voilà comment nos autochtones entendent la liberté!

Nous avons exposé de suite la Conscience de M. Guillain à l'égard de Beloy qui est pourtant la mission qui est la dernière en date, afin que le lecteur peut juger des obstacles que la Religion devait trouver chez nos naturels. Dieu leur donna la grâce de les surmonter, que l'Esprit. La Mission sous M. Guillain est de mieux en mieux. Dès l'abord les deux Pères Mandroux et Gilibert se séparèrent. Le P. Gilibert se fixa à Art; le P. Mandroux resta à Art avec le P. Alexandre qui lui rendit de bien grands services. La salle d'école, qui n'avait plus d'usage fut disposée de manière à servir de maison, en face au fil un magasin et atelier, entre de un jardin, entouré d'un mur. L'église fut agrandie, une foule de meubles utiles confectionnés, on s'occupa d'une cuisine pour les religieux d'une étable à porcs, d'un poulailler. Enfin aujourd'hui, au point de vue matériel, Art offre au Missionsnaire sinon du luxe du moins le confort - Au point de vue spirituel, le progrès fut plus en

sensible. On établit peu à peu et selon que l'Occasion s'en présente
la Messe de minuit, l'Administration des quinquans, le Carême, le Chemin de
Croix, diverses congrégations, la parure qu'on se fait au jour
(juin 1864) Voici les noms de la mission à Arctique le monde est
Christien et vient à Quala. La cathédrale est composée de cinq quar-
tiers appelés, S. Marie, S. Joseph, S. Anne, S. Jacobin et S. Pierre. Les
naturels y restent habituellement mais ils vont souvent à leurs
anciens villages où ils ont conservé leurs plantations. Chaque
quartier a deux Catechistes, un pour les hommes, l'autre pour les
femmes. Voici le train ordinaire de la mission. Le dimanche après
la messe il y a une instruction, à midi l'Angelus et le Chapelet,
le soir Catechisme, on se sert de mandats qui ont été distribués de
l'instruction du mortel, salut au Chemin de Croix et prière. Pendant
la messe on chante des cantiques ou la messe indienne. Les jours ordi-
naires, le matin la messe et le soir le Chapelet et la prière au mortel.
On est parfaitement libre. Il y a des écoles pour les garçons, mais les
cours qui n'ont pas été aux plantations sont ^{très rares} les ^{jours} ^{de} ^{la} ^{semaine}. Le
lundi, à la messe, on recite à deux heures le petit Catechisme. - après
la messe il y a catéchisme pour les filles. - le dimanche on chante à la
messe et après la messe il y a Catechisme pour tout le monde, après
midi, Catechisme pour les garçons, le soir exercices et l'honneur
des Saints et invocations de Marie.

Quand un enfant naît, le Missionnaire est appelé et le jour
même l'enfant est baptisé. - Les naturels ne laissent guères se passer
un mois sans se confesser, les plus âgés font la Sainte Communion aux
principales fêtes de l'année. Au certain nombre s'approchent lors
des mois de la Sainte table.

Un naturel est-il en danger de mort, l'on se hâte d'appeler le Père.
Quelques coups de cloche avertissent le peuple qui se rend à l'Eglise.
On porte avec solennité le S. Sacrament à la maison du malade.

Les parents et les amis l'ont porté de leur maison de Chémun à la
bourgeoise et des matras ont été élevés aux armoires de la table. Les
entretiens respirent également un parfum de prière. On suit la
deuxième mortelle du défunt en recouvrant le Chapelot, on plante
une Croix et on sème des fleurs sur la tombe.

Aux grandes fêtes on déploie quelquefois de la magnificence. Dès la
veille la cloche annonce la solennité. L'autel est parsemé de fleurs,
de verdure. Quelques cercles de bois, enveloppés de mousses forment
des lustres qui, sans être riches, ne manquent pas de grâce. Avec
de grands buissons, dans les bois font millant et de l'huile on fait
de belles illuminations. Le jour de la fête on chante la messe et
l'on expose solennellement le C. S. Sacrement.

Trois fois l'année des rejoinsances publiques viennent contribuer
à la splendeur de la fête religieuse. On fait un repas commun
où chacun apporte son écot en ignominie. L'après-midi par le blanc et les
bleus qui sont dans l'air; puis il y a courses, courses aux
jantes etc.

L'exposition des quarante heures, une retraite annuelle, quelques
Catechismes extraordinaires, le service de St. Marc et de St. Joseph,
l'Apostolat, de la prière, quelques congrégations sont les moyens
employés pour entretenir la ferveur.

La propagation de la foi et la St. Enferme en sont les fruits.

On voudrait peut-être que les neophytes fussent un peu plus
laborieux, plus fervents; entreprend plus résolument dans les voies
de la civilisation. Mais cette hardiesse pour un peuple de ce
qui des habitudes, ne doit-on pas considérer non ce qui est à faire
en ce sens aux chrétiens de l'Est, mais ce qu'ils ont déjà fait. Il
sont tous vêtus. Beaucoup ont des maisons en char, bâties à
l'européenne. Il en est peu qui n'aient pas leur maison, une bache
ou un armoire, un paquet de hamacans. Le temps fera le reste.

terminow ce le enyiffe en plous de bien de plus en plus
bon peuple d'art et de conservation enote long temps et inelle
Amabilis qui ad de l'Apote de son pays

CCO

île Pot.

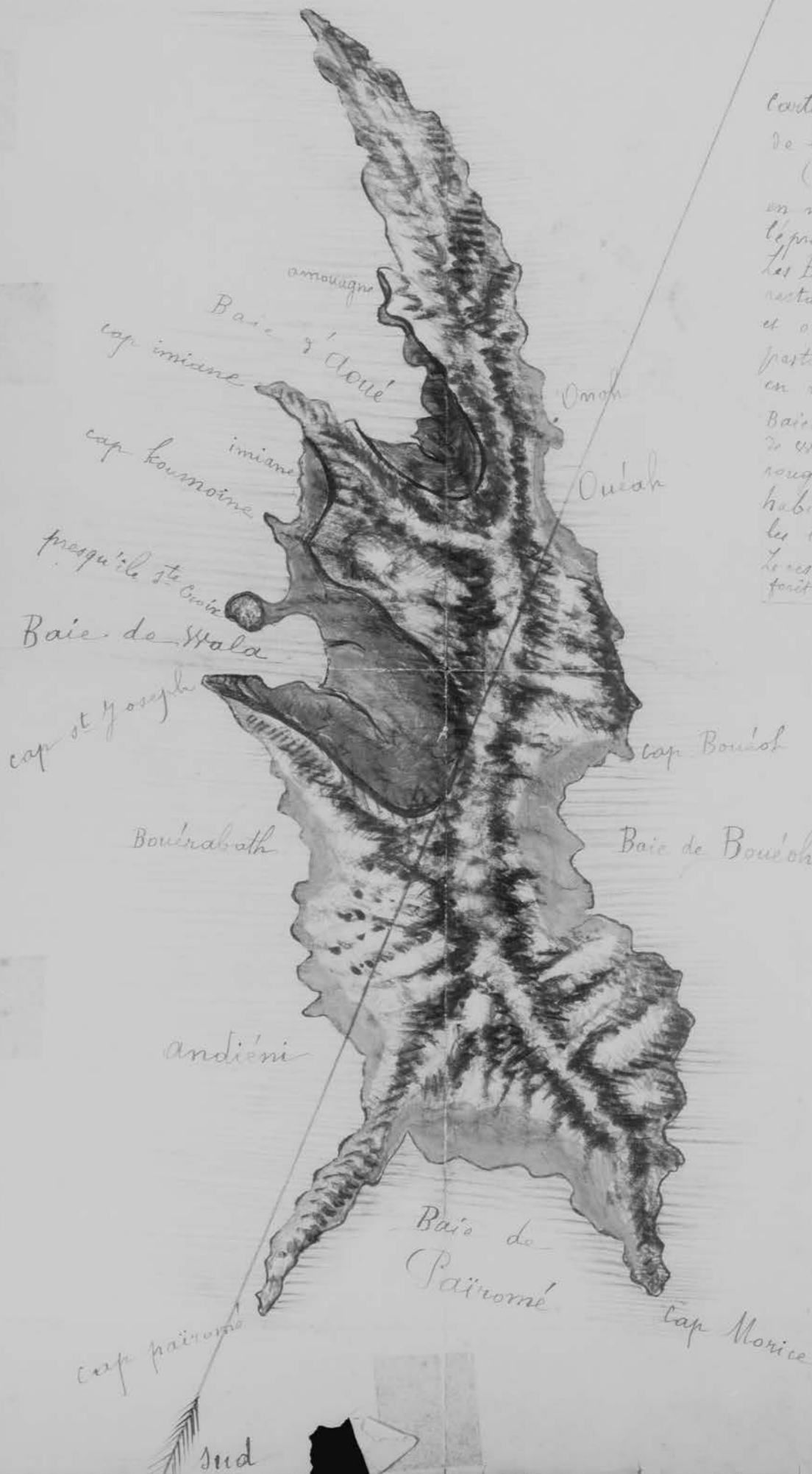
ANN 32/2

nord

cap nord

Carte-schéma
de l'île art
(Bélep)
en vue d'une
léproserie centrale.
Les Bélepiens
restent dans l'île
et occupent les
parties teintées
en vert.

Baies d'Aoué et
de Wala teintées
rouge et jaune
habitées par
les lépreux.
Le reste : rochers, monts et
forêt brune, incolore.



andieni

sud

HISTOIRE DE LA MISSION DE ART. IIIe PARTIE (1863 - 1869) ^{Hawaï}

Le Gouvernement demanda qu'il y eut un vicaire à PORT de FRANCE. Le P. FREMONT, déjà vieux et infirme avait également besoin d'avoir un aide. Le P. LAMBERT fut choisi pour ce poste. Le Père MONTROUZIER se rendit à BELEP. La Mission allait bien. Il suivit à peu près la marche de son prédécesseur qui avait suivi la sienne, en y ajoutant seulement de temps en temps ce qui pouvait convenir aux nouveaux besoins de la Chrétienté. Il donna beaucoup d'importance aux Cérémonies, au Chant et, puissamment secondé par le Père GILIBERT, qui se trouvait provisoirement à ART, en attendant qu'on lui confiât une mission il s'occupa activement des écoles. Avec l'instruction religieuse on donnait aux enfants des leçons de lecture, d'écriture, de calcul et de français. Le Dimanche on voyait plusieurs naturels tant garçons que filles, lire dans leur cahier les prières et les cantiques qu'ils avaient copiés eux-mêmes et l'on ne pouvait faire deux pas sur le rivage sans voir écrit sur le sable quelque nom. Les caboteurs étaient enchantés et dans leur enthousiasme exagéré ils disaient aux Missionnaires : Vos naturels savent tous le français. Mais la vérité que moitié français, moitié langage des signes nos jeunes gens faisaient leur petit commerce eux-mêmes, sans avoir besoin d'interprète.

Le P. LAMBERT avait baptisé un certain nombre de naturels et admis presque tous les autres au Catéchuménat. Peut être imbu des idées du P. MONTROUZIER qui lui avait fait faire ses premières armes avait-il poussé un peu loin la crainte d'aller trop vite en conférant le Sacrement. Celui-ci crut que l'on découragerait les catéchumènes si l'on prolongeait trop leur temps d'épreuve. Coup sur coup il fit plusieurs grands baptêmes et plus tard il n'eut pas à s'en repentir. Il est certain qu'on ne doit pas administrer le sacrement de baptême trop vite. Ceux qui objectant l'exemple de St. FRANCOIS XAVIER ne songent pas que sa mission était tout extraordinaire, qu'il avait le don des miracles. Mais aussi quand un catéchumène est suffisamment instruit, qu'il connaît et est résolu à vivre la loi chrétienne, outre qu'il y a une espèce d'injustice à le priver des grâces du baptême, il est à craindre qu'il ne se décourage. Chez les naturels, il est un autre danger. Admis à l'église, à une foule d'exercices de piété dont on n'a pas coutume de les exclure, ils finissent pas se regarder comme chrétiens et à ne plus désirer, comme auparavant, la grâce du sacrement. Il y a en tout cela un milieu à tenir et ce n'est pas sans beaucoup de tact, de prudence : Nouvel argument à l'adresse de ceux qui pensent que pour être envoyé en Mission, il suffit d'être pieux, d'avoir du zèle, qu'une bibliothèque est la dernière chose dont un Missionnaire ait besoin.

Le P. LAMBERT était parti. Le P. MONTROUZIER, aidé du P. GILIBERT, conduisait la Mission, quand arriva le Gouverneur GUILLAIN, à bord du "Coetlogon" commandé par l'Enseigne de Vaisseau MATTHIEU. Les Pères se rendirent à bord. Le Gouverneur les reçut poliment mais froidement. On eut dit un homme qui cher-

chait à se battre les flancs, pour se mettre en colère. "Vous avez, dit-il aux Missionnaires, vous avez ici de grandes propriétés ? - Si M. le Gouverneur nous fait l'honneur de descendre à terre et de venir nous voir, il pourra en juger. Nous avons un jardin, quelques champs sur la montagne dont le terrain est si mauvais que jamais les naturels n'y ont cultivé et à quelque distance de la baie un petit terrain qui pourra nourrir deux ou trois vaches. - Mais vous avez acheté toute la baie. - Oui, Gouverneur, mais nous l'avons vendue aux naturels", et on lui raconta comment s'était faite la réduction. - "Du reste, reprit-il, tous ces achats ne signifient rien ils ont été faits après la prise de possession". Ici le P. MONTROUZIER ne voulut pas entrer en discussion, mais il eut bien pu dire à M. GUILLAIN qu'on avait en Nouvelle Calédonie des exemples d'achats faits après la prise de possession et ratifiés par l'Administration, tel que celui de la propriété PANNETRAT à CANALA, que M. le Gouverneur DU BOUZET avait reconnu verbalement ceux en question et que si l'on n'avait pas des titres réguliers c'est qu'on n'avait jamais songé qu'on disputerait aux Missionnaires le pied à terre qu'ils occupaient. - Le Gouverneur ajouta : "Et où est ce couvent ?" - Le Père répondit qu'on avait eu l'espoir d'établir une école dirigée par une ou deux sœurs, mais qu'il n'avait pas encore été réalisé. - "Mais ce mot Couvent est bien mal choisi, dit-il enfin, ce n'est plus de notre siècle". Le prêtrephobe venait de se démasquer.

Après cela on parla de différentes choses étrangères à la Mission et les Pères se retirèrent, mais le Gouverneur les pria de revenir, leur disant qu'il se sentait incommodé et que probablement il ne pourrait descendre à terre. On insista et il promit de visiter l'école. Comme on lui demanda comment il voulait être reçu : Tout simplement, répondit-il. Vous n'avez sans doute pas de dais.

Le soir un officier de marine, passager à bord, alla voir les Pères. Il leur dit que le Gouverneur l'avait chargé de les prévenir qu'il ne quitterait pas le "COETLEGON" avant huit heures du matin. Sa commission faite il traça une sorte de dossier dont il gratifia le Gouverneur et dont on trouverait à peine un semblable à Brest ou à Toulon. Les Pères ne revenaient pas de leur ébahissement. Or cet officier n'était qu'un espion. Plus tard on a découvert qu'il faisait le métier d'agent provocateur pour ensuite faire celui de délateur.

Quand une poule se trouve en face d'un renard ou si l'on aime mieux un agneau en face d'un loup, il lui faut être tout yeux, une distraction pourrait lui coûter la vie. C'était la position des Missionnaires en face de l'homme qui avait dit avant de quitter Paris : Avant six mois j'aurai obligé tous les Maristes de la Nouvelle-Calédonie à me demander leur passe-port. Le petit trait suivant montrera avec quelle ruse persévérante les pauvres Missionnaires étaient poursuivis. Un naturel était mort vers midi. On le savait à bord, car on y était allé chercher les Pères. Le soir, selon l'usage, les chrétiens récitèrent le chapelet dans leur vil-

lage. On voulut savoir si le Père MONTROUZIER avait inhumé le défunt avant d'avoir attendu les vingt quatre heures prescrites par la loi. Mais au lieu de le lui demander franchement, on prit le masque de la piété. "Oh! que nous avons été édifiés de la piété de vos naturels qui ont prié si longtemps, quand vous avez fait l'enterrement de votre chrétien". Le Père répondit en disant la vérité que le défunt n'était pas encore inhumé et que les prières que l'on avait entendues étaient le chapelet que les chrétiens récitaient tous les jours. Ceux qui ont de la peine à admettre que l'Esprit du mal se soit présenté à EVÈ sous la forme d'un serpent, devraient bien considérer que lui et les siens en ont du moins l'allure tortueuse.

Les Pères avaient à peine terminé leur Messe qu'on leur annonça le Gouverneur. Ils coururent au devant de lui, il était trop tard, il était déjà à la Mission et cependant le soleil était à peine levé. Avait-il voulu éviter une réception, pour dire ensuite qu'on ne lui avait rendu aucun honneur ?

Les Pères lui offrirent une médaille assez précieuse que les naturels avaient trouvée dans un champ. Elle avait été laissée par COOK, comme souvenir de son passage. Mais COOK était-il venu à ART ou bien avait-elle été apportée de la Grande Terre ? C'est la question. Elle représentait d'un côté GEORGE III roi d'Angleterre et de France et portait de l'autre les noms des deux navires Anglais RESOLUTION et AVENTURE. Le Gouverneur ne fut pas même poli en recevant cette médaille. Il ne daigna pas remercier les Missionnaires qui la lui offraient.

On alla examiner les enfants de l'école. Chacun d'eux déposa devant M. GUILLAIN un gâteau de manioc, car alors et depuis longtemps déjà les Missionnaires avaient introduit ou propagé à part les légumes les plus ordinaires, choux, salades, oresson, haricots, ciboules, tomates, carottes, navets le riz, le manioc, le maïs, le papayer, la patate douce, le bananier de Chine, la vigne, le figuier, l'oranger, le cotonnier etc. Ce n'est qu'en s'inspirant d'une basse jalousie que plus tard M. le Gouverneur a pu faire dire à son journal que "les Missionnaires avaient introduit un petit nombre de plantes européennes" et ajouter que c'était à lui qu'on devait les autres. Il a introduit la pomme-liane, mais nous croyons que c'est tout!

Le Gouverneur se montra satisfait des progrès des enfants. Il en interrogea plusieurs sur le français. Il convint qu'ils commençaient à le comprendre. Seulement il attaqua les Missionnaires sur l'orthographe adoptée par eux. Nous ne pouvons ici entrer dans des détails linguistiques. Nous nous contenterons de dire que tous les Missionnaires, quand ils commencent à apprendre soit à lire soit à écrire à des naturels qui n'ont chez eux aucun signe graphique, se trouvent en face de difficultés incroyables. Il faut en avoir fait l'épreuve pour savoir tout ce qu'il en coûte pour leur faire comprendre que l'écriture est la parole exposée aux yeux, l'expression de la pensée traduite par signes. Il n'est donc pas

étonnant qu'ils cherchent à diminuer les difficultés et un des principaux moyens est de simplifier l'orthographe. Or l'orthographe française comme l'anglaise est loin d'être simple. D'une part pour un même son nous employons plusieurs signes par exemple o au eau et de l'autre selon le voisinage le même signe est employé pour rendre plusieurs sons, par exemple Gi got, ca pri ce. Dans l'orthographe admise à BELEP on avait eu en vue les deux principes suivants : 1^o Qu'une lettre eut toujours le même son - ~~W~~ 2^o Qu'un son ne fut rendu que par une seule lettre. La lettre S était toujours sifflante, le K toujours dur, le X était supprimé et remplacé par KS exemple Ksénofon, ou par le CZ exemple Kzample. Du reste, cette orthographe a été soumise à un linguistique distingué le Dr. PRUNER-BEY et elle a reçu de lui une approbation des plus flatteuses. En linguistique l'autorité du Dr. PRUNER-BEY est d'un tout autre poids que celle de M. GUILLAIN. Mais M. GUILLAIN, avant d'être Gouverneur, était Capitaine de vaisseau et à son bord un Commandant a pour devise

DIC VOLO, SIC JUREO SIT PRO RATIONE VOLONTAS.

N'en a-t-on pas vu un, qui pourtant était contre-amiral vouloir qu'on lui fit un baromètre qui ne fut pas plus long que son thermomètre ? Et ces habitudes de despotisme, les marins ne les apportent que trop souvent dans leur administration. On peut en dire autant des militaires et c'est sans doute une des raisons qui éloignent les colons sérieux, les hommes honorables des Colonies où règne l'administration du sabre.

M. le Gouverneur ne quitta pas l'école sans donner une preuve de son despotisme. Il dit aux Pères qu'il lui fallait quelques enfants. Il était inutile de résister. Les Pères firent un appel à leurs élèves. Ceux-ci ne se pressaient pas de se présenter. M. GUILLAIN dit alors nettement : "s'ils ne viennent pas de gré, on les prendra de force." Il ajouta avec une hypocrisie peu digne d'un prêtrephobe "Ils auront un Père qui sera chargé de leur instruction religieuse, ils ne feront que changer de Missionnaire. Ce Missionnaire devait leur être donné pendant quelque temps pour être remplacé par un homme de mauvaises mœurs qui leur enleva leur médaille, leur brisa leur chapelet, les punit de la prison parce qu'ils refusaient de se baigner nus. Le Gouverneur emmena trois enfants qu'il promit de renvoyer dans deux ans et fit une distribution de vêtements à ceux qui avaient le mieux répondu.

De l'école il alla chez le Chef. Celui-ci lui offrit un magnifique cadeau de fruits du pays et lui fit un long discours dans lequel il demandait instamment qu'on le protégeât contre les Anglais. C'est qu'en effet quelques vaisseaux ~~veaux~~ vauriens venus ou plutôt échappés de Sydney apparaissaient de temps en temps et sous prétexte de faire le commerce exigeaient que pour des bagatelles on leur livrât les produits du pays. Refusaient-on ? ils menaçaient d'aller se plaindre à Nouméa et les pauvres naturels intimidés donnaient tout ce qu'ils avaient.

Le Gouverneur témoigna plusieurs fois son impatience de la longueur de la harangue. Au sujet des anglais, il ne répondit

pas un mot, mais se montra très satisfait de tout ce que le chef lui avait dit. Par deux fois il chargea les Pères qui lui servaient d'interprète de dire aux naturels qu'ils étaient trop heureux d'avoir un si bon Chef.

AMABILI insista pour savoir la conduite qu'il devait tenir à l'égard des blancs qui viendraient se fixer dans son fle. Le Gouverneur répondit qu'il devait exiger d'eux qu'ils lui montrassent leur carte de résidence (et se tournant vers les Pères il les pria d'aider le Chef à vérifier ces titres.) les renvoyer au bout de quelques jours s'ils n'en étaient pourvus et dans le cas où ils se conduiraient mal, les arrêter et les conduire au poste de POUËBO

Le Chef demanda alors s'il pouvait employer des moyens de coaction, des chatiments envers ceux de ses sujets qui les mériteraient. "Sans doute répondit le Gouverneur, pourvu qu'ils ne soient pas cruels." Ce dernier mot était à l'adresse des Missionnaires. M. GUILLAIN ne pouvait nier les résultats obtenus par les Pères en Nouvelle-Calédonie avait cru devoir les expliquer à sa façon et à l'entendre ces derniers eussent été de vrais inquisiteurs. Quelqu'un a dit : "hypocrite, enlève d'abord la poutre qui est dans ton œil et puis tu songeras à enlever le fétu qui est dans celui de ton frère." Oh! que M. GUILLAIN au lieu de lire et de relire les œuvres de son Père ENFANTIN, aurait bien fait de méditer ce passage de l'Évangile! Voici quelques exemples de la mansuétude de cet homme. - Un Catéchiste accusé mais non convaincu d'avoir fait lier un naturel qui lui avait fait une insulte fut mis en prison. Le Supérieur de la Mission le jour de la fête de l'Empereur demanda sa grâce; elle fut refusée et le brutal phalans-térien dit : je l'y laisserai pourrir. Le Catéchiste en est sorti idiot. - Un naturel nommé OUNIN a été soupçonné du meurtre d'un blanc. Il n'a pas été jugé. Il est mort en prison, les mains liées derrière le dos et si étroitement que la chair vive était mise à nu et que les vers fourmillaient dans les plaies! Un anglais qui avait vu le malheureux disait en le quittant : Pourquoi le traiter ainsi et ne pas le fusiller de suite ?... Un chef de poste, choisi par M. GUILLAIN, a fait attacher nombre de naturels de POUËBO à des cocotiers, les yeux tournés vers le soleil!... Les fers, la prison, les coups ont été, sous son administration, du pain quotidien pour les pauvres naturels de YATE, de OUAGAP, de LIFOU, de POUËBO.

En quittant le Chef, le Gouverneur eut avec les Missionnaires une petite discussion qui mérite d'être rapportée. - Vous avez , leur dit-il, mais avouez que vous avez été plus heureux que sages vous avez tout d'abord prêché la monogamie et l'indissolubilité du mariage. N'eut-il pas été plus prudent de ne prêcher que la première chose ? - c'est-à-dire, reprit un des Pères, que nous eussions ~~de~~ ou toléré la polygamie successive ou le divorce. Malheureusement N.S. ne nous a pas autorisés à fractionner sa loi. On passa de là naturellement à la question du divorce et M. GUILLAIN en montra les avantages et exprima l'espoir de le voir rétablir. (Mme GUILLAIN était restée à bord et n'entendait pas les théories de son mari.) - Un des Pères indigné d'entendre un tel langage chez

un représentant de la loi française, répondit : "Et moi j'espère bien que nous ne retournerons pas au paganisme."

Dans l'après midi ils retournèrent à bord. Cette fois l'accueil fut gracieux. Le Gouverneur prit à part le P. MONTROUZIER tandis que le P. GILBERT s'entretenait avec M. MATTHIEU. Il lui parla de ses démêlés avec le P. ROUGEYRON, lui dit qu'il était bien intentionné à l'égard de la Mission, mais qu'il ne pouvait souffrir, lui, représentant de l'autorité française, que la Mission se constituât un état à part et indépendant. "Je ne veux en Nouvelle-Calédonie que ce qui se fait en France, dit-il plusieurs fois." Cette conversation dura plusieurs heures; elle fut assaisonnée de quelques fines flatteries qui firent croire au Père qu'il était en face d'un satan qui voulait diviser pour régner. Il se tint sur ses gardes et se contenta de répondre en général qu'il était très étonné de ce qu'il entendait et que jamais il n'avait vu dans la marche de la Mission rien qui indiquât l'intention de s'isoler du Gouvernement, à plus forte raison de se mettre en opposition avec lui. Il engagea le Gouverneur à se défier des rapports non seulement des ennemis de la Mission, de ceux qui, comme le disaient son prédécesseur, en trouvaient la morale torpé austère, n'ayant pas fait, comme les Pères, vœu de Chasteté, - de ceux qui, après avoir été trop heureux en arrivant en Nouvelle-Calédonie, de trouver chez les Missionnaires, un gîte, table, abri, conseils, aide, plus tard répétaient que leur présence les gênait, qu'ils rendaient le commerce impossible en faisant connaître aux naturels la valeur de leurs produits, mais encore de ces flâneurs, bons à rien, piliers de café, débiteurs de tous magasins qui faisaient, répandaient et perpétuaient les nouvelles. Il lui raconta à l'appui un petit trait personnel. Etant curé de Port-de-France, le Père s'aperçut que la loi de la sanctification du dimanche non seulement ne s'observait pas mais encore était ouvertement violée. C'était un Capitaine qui imposait à ses soldats de lui faire un jardin ou de creuser un puits pour un de ses amis. - C'était un bruit continu de marteaux, de scies dans les ateliers du Gouvernement. Il crut devoir donner une instruction à cet avis et comme il se défiait de son zèle qui eut pu l'emporter trop loin il écrivit et apprit par ceur son sermon. L'heure de la Messe étant venue il se rendit à la maison du Commandant qui servait de chapelle et chemin faisant il rencontra des matelots qui roulaient des barriques pour faire de l'eau. La Messe finie, le Commandant du navire dont le Père avait trouvé les matelots, s'approcha de lui et lui demanda pourquoi il l'avait ainsi publiquement humilié. Le Père répond qu'il ne comprend pas. - Eh! bien, je vous trouve bien sévère et bien intolérant de nous avoir ainsi flagellés, parce que mes matelots ont été faire de l'eau ce matin. Le Père alors sort son sermon de sa poche et dit en riant : Vous voyez que la flagellation avait été préparée avant que j'eusse vu vos hommes. - Le Commandant comprit, s'excusa et tout fut fini. Mais les chroniqueurs ont conservé le fond de l'histoire sans parler de la fin bien entendu.

Enfin les Pères retournèrent à terre : le Gouverneur les accompagna jusqu'à l'escalier, leur donna des plants de la pomme-

liane qu'il alla chercher et emballer lui-même et l'on se fit des adieux en apparence bien cordiaux.

Le Gouverneur était à peine de retour à Nouméa qu'il rendit un arrêté par suite duquel les écoles de la Mission étaient fermées. Il a voulu, plus tard, s'en défendre. Quand on lui a fait observer qu'il avait été peu sage de retirer l'éducation des enfants aux Pères qui la faisaient gratuitement, pour la donner à des instituteurs laïques, qui se sont fait assez bien rétribuer et dont la capacité et la moralité ont plus d'une fois laissé à désirer, qui du reste ne se sont point présentés en nombre suffisant pour remplir tous les postes, il a répondu que c'étaient les Missionnaires eux-mêmes qui avaient fermé leurs écoles. Le fait est faux. Un gendarme s'est présenté à Bélep chez le P. MONTROUZIER et lui a signifié l'ordre de ne plus tenir de classe. Le Père a demandé copie de la notification; le bon gendarme a répondu avoir ordre de n'en pas laisser. Mais n'y eut-il pas eu défense directe d'avoir des écoles, l'arrêté du Gouverneur permettait-il aux Missionnaires d'en tenir ? Qu'on en juge par les articles suivants.

L'Art. 2 porte : L'Etude des idiomes calédoniens est formellement interdite dans toutes les écoles.

Ici évidemment le mot "étude" doit être pris pour celui d'emploi; car il n'est pas raisonnable de supposer qu'on veuille apprendre aux naturels leur propre langue et M. GUILLAIN ne l'a pas nié. Il voulait qu'on prêchât, baptisât, confessât en français. Pourquoi ne pas alors demander que la Mission fut confiée à CHATEL. Or, on peut, à la rigueur, ne pas se servir des idiomes indigènes pour apprendre aux naturels les noms français des choses qui tombent sous les sens. On leur montrera un chapeau et on dira : Chapeau. Mais quand il s'agira de leur donner la valeur des mots amour, haine, reconnaissance, susceptibilité, égoïsme, dévouement, quel objet leur montrera-t-on ? Ne sera-t-on pas heureux d'avoir le mot de leur langue et de leur dire ce que vous appelez ainsi, nous nous lui donnons tel nom ? De fait, parmi les instituteurs laïques qui ont remplacé les Pères, il s'en est trouvé un belge qui a été chargé d'une école à Païta. La plupart de ses élèves étaient anglais ou du moins parlaient anglais. Qu'a-t-il fait ? Il a ouvert son école en anglais, et il a réussi à apprendre le français aux enfants et M. GUILLAIN ne s'est pas mêlé de sa méthode. Son article n'était donc, pour parler le langage vulgaire, qu'un baton jeté entre les roues des Missionnaires.

L'Art. 13 laisse au Gouverneur le choix des inspecteurs des écoles. Le choix qu'il a fait des chefs de poste a montré à qui l'on eut eu à faire, si l'on eut accepté ce règlement. "Eh! quoi, moi Commandant des Loyalty je souffrirais qu'on me refuse une fille! Qu'on cerne le village." Voilà comment s'exprimait un de ceux sur qui s'était arrêté le choix de M. GUILLAIN! En France ces choses seront à peine crues, à peine comprises. C'est qu'en France il y a une morale publique. Nous l'attendons ici. Mais elle n'est pas encore en vue. Eh! bien voilà les inspecteurs qu'on eut donnés à nos écoles!

Le P. MONTROUZIER parlant un jour avec le Gouverneur eut la hardiesse de lui parler de la loi de 1880. M. GUILLAIN lui répondit : "En Nouvelle-Calédonie, il n'y a d'autre loi sur l'instruction que mon arrêté." Et en effet dans les Colonies les lois de la Mère-patrie ne sont en vigueur qu'autant qu'il plaît au Gouverneur de les promulguer et cela ne lui plaît pas toujours. Comment cela s'accorde-t-il avec ce principe fondamental de notre Constitution "Tous les français sont égaux devant la loi" Nous ne le comprenons pas trop. Le français en France et le français en Nouvelle-Calédonie sont loin d'avoir les mêmes droits.

Deux mois après le passage du Gouverneur à Art, arriva un Anglais qui venait s'établir dans l'île. Il avait ses papiers en règle. Il pouvait choisir, à partir d'un point qui lui était indiqué, le terrain qui lui conviendrait, sans donner aucun dédommagement aux naturels. Il avait fait observer qu'il croyait que dans la partie où on lui permettait de se fixer, se trouvait une propriété de la Mission et il prétendait qu'on lui avait répondu : prenez la si elle vous convient; s'il y a une case, mettez-y le feu. Il s'empara d'une jolie baie et s'approprié un certain nombre de cocotiers. "Que tu es heureux, disait le propriétaire, que nous soyons chrétiens! Il y a vingt ans, si tu eusses fait ce que tu fais aujourd'hui nous t'eussions cassé la tête." Cet Anglais, qui du reste se montra toujours poli envers le P. MONTROUZIER, lui disait un jour : "J'ai bien entendu des libertins crier contre les prêtres, mais je n'aurais jamais cru un Gouverneur capable de parler des Missionnaires comme l'a fait devant moi M. GUILLAIN. Nous respectons un peu plus nos ministres." Il ne resta pas longtemps dans l'île, n'y faisant pas ses affaires, mais en s'en allant il emporta un baril d'huile pour le prix duquel il donna une traite qui n'a jamais été payée. Voilà les aventuriers à qui le Gouverneur permettait de brûler la case des Missionnaires! Ici trou sa place le récit d'une affaire où l'odieux, l'injustice, le ridicule se disputent la prééminence. Le P. MONTROUZIER qui avait vendu pour 171 H à l'anglais, dont il vient d'être parlé, une certaine quantité de pièces de cuivre recueillies sur des navires perdus. Voici comment ce cuivre avait été acheté. Quand les Missionnaires étaient arrivés dans l'île, ils en avaient trouvé de nombreuses pièces entre les mains des naturels qui s'en servaient pour défricher. Les naturels les avaient recueillies sur le récif à différentes époques et il est certain qu'avant la prise de possession, il y avait eu plusieurs naufrages. Sur l'avis des Pères, on réunit tout ce cuivre pour le vendre, quand l'occasion se présenterait. La vente faite, le prix en fut distribué aux naturels, en présence de l'anglais, comme celui-ci le déclara plus tard. Mais à peine était-il arrivé à Nouméa que le cuivre fut saisi et considéré comme épave. On ne pouvait prouver qu'il eut été recueilli après l'occupation française mais on prétendit qu'en cette matière la loi avait des effets rétroactifs. L'anglais demanda à la Mission qu'on lui rendit ses 171 H ce qui fut fait. Le cuivre fut mis aux enchères et donné pour 45 H. D'après la loi, le tiers seulement c.à.d. 15 appartenait aux inventeurs représentés par la Mission, mais M. GUILLAIN voulut user de générosité et laisser les 45 H tout

entiers au P. MONTROUZIER qui eut en conséquence, à signer plusieurs paperasses.

Au mois d'aout suivant le "FULTON" fut chargé d'aller prendre tous les Chefs pour les faire assister à la fête de l'Empereur. Il alla à Art et prit AMABILI. Quand celui-ci revint il raconta au Père les menées du Gouverneur pour le détacher de la Mission, pour en faire un apostat. - "A qui veux-tu appartenir au Père ou à moi dit M. GUILLAIN ? Que te donne le Père ? des paroles. A quoi te sert ce qu'il t'enseigne ? Il te parle de la vie à venir. Ne vaudrait-il pas mieux pour toi avoir des outils, des richesses ? Eloigne les enfants du Père. Il les trompe." Cette épreuve vraiment terrible pour un néophyte, fut sans force sur AMABILI. Il répondit fort bien au Gouverneur qu'il ne voyait pas qu'il fut obligé de choisir entre le Père et le Gouverneur, que jusqu'à ce jour il avait été l'aide des Missionnaires et des Français, que les Pères prêchaient constamment le respect pour l'Administration, que les Pères avaient changé leur île, etc...etc... Le Gouverneur, voyant qu'il n'avait rien gagné et n'osant pas encore en venir à des mesures extrêmes le traita avec mépris, tandis qu'il affecta d'honorer les Chefs païens ou apostats. Pendant que le Gouverneur lui-même faisait l'office de l'Esprit tentateur auprès d'AMABILI, il le faisait vexer et humilier par un de ses agents. Le gendarme GACHET qui était allé à Art signifier au P. MONTROUZIER de ne plus tenir d'école avait aussi pour mission d'enlever à AMABILI le fusil dont il a été parlé plus haut. Le Chef n'avait commis aucun délit. On le désarmait, comme les autres Chefs chrétiens, par mesure dite de prudence, d'utilité publique. Dans ce cas l'équité et la loi veulent que la partie lésée reçoive une indemnité; il n'en fut pas question.

Le R.P. POUPINEL, Visiteur des Missions, arriva sur ces entrefaites. Il amenait avec lui AMABILI que le "FULTON" avait déposé à Pouébo après la fête du 15 août. - A peine était-il à la Mission que le Chef qui s'était esquivé dès que l'ancre avait été jetée, revint avec ses gens : Il déposa son cadeau devant le Père et lui fit le discours suivant : "Père POUPINEL, il m'avait fallu un peu de temps pour te préparer un cadeau convenable mais je sais d'une part que vous, Pères vous ne tenez pas à ces choses et de l'autre je pense que vous êtes impatients de savoir ce que m'a dit le Gouverneur et l'impression que ses paroles ont faite sur moi. Eh! bien, il a bien mal parlé, il a voulu me détacher de vous autres, mais ne craignez rien, je vous serai toujours fidèle, vous êtes mes Pères..." Et les larmes l'empêchèrent de continuer.

Le R.P. POUPINEL amena à Pouébo les Pères de Bélep pour y faire leur retraite. Avant de retourner dans son île, le Père MONTROUZIER demanda, par mesure de précaution, au brigadier de gendarmerie BAILLY, chef du poste, l'autorisation de couper des bois, au cas qu'un coup de vent ou un accident imprévu l'obligeât à réparer son église ou sa maison. Le brigadier l'autorisa par écrit à couper des bois jusqu'à concurrence de cinquante et lui dit qu'il s'en remettait à sa bonne foi pour la solde des droits. C'était trop de confiance à l'égard d'un Missionnaire Deux mois après, le

brigadier écrivit au Père que le Gouverneur n'avait pas approuvé sa conduite, qu'il se réservait de juger par lui-même de l'utilité des constructions et d'envoyer le montant des prix des pieds abattus. En outre la lettre n'était pas même honnête par les formes. Le R.P. était remplacé par le Monsieur, la conclusion était fière : "recevez mes salutations." Le pauvre BAILLY voulait la croix d'honneur. Il suivait le vent. A Pouébo il avait dit au P. MONTROUZIER : "On me fait jouer un vilain rôle, mais à mon âge, au moment d'atteindre ma retraite, je ne puis embrasser une nouvelle profession. Cet homme peut m'écraser." - Le P. MONTROUZIER n'avait pas fait couper de bois il ne devait rien. Il ne répondit pas. - Nouvelle lettre du Brigadier : de la part du Père, même silence. - Le pauvre BAILLY écrit encore et fait écrire par le R.P. VILLARS. - Le Père répond à ce dernier : "Je répondrai à M. BAILLY quand ses lettres seront polies; le ministre qualifie les Missionnaires Maristes en Nouvelle-Calédonie de R. Pères, un petit brigadier de gendarmerie peut, sans se déshonorer, user des mêmes formules." - Le P. VILLARS ne voulut pas se charger de la commission, mais la lettre s'égara, fut trouvée par le brigadier qui fit ses plaintes au Gouverneur et celui-ci lui donna tort. - Plus tard le Père se plaignant à M. GUILLAIN de la révocation d'une autorisation qui lui était nécessaire puisqu'étant dans une île assez éloignée du poste il ne pouvait pas toujours aller ou envoyer à Pouébo pour demander la permission de couper un bois, ce dernier assez embarrassé détourna la question, ne rappela la correspondance de BAILLY, dont il se moqua et s'amusa sur le compte des gendarmes dont il ne montra des rapports d'un style incroyable. Voilà comment il les récompensait de leur soumission à ses ordres!

AMABILI avait dit vrai en assurant que les paroles du serpent ne l'avaient pas ébranlé. Cette même année, la Mission prit tout à fait les allures d'une vieille chrétienté. On fit les cérémonies de la Semaine Sainte, les processions des Rogations, de Saint Marc, de la Fête-Dieu, de l'Assomption avec une pompe à laquelle bien des paroisses de campagne en France eussent porté envie et quand le R.P. ROUGEYRON vint donner la Confirmation à la presque totalité de la population, on lui fit presque tous les honneurs qu'on eut faits à un évêque.

A cette époque le P. MONTROUZIER fut remplacé momentanément par le P. THOMASSIN. Il allait fonder la Mission de Païta. Au bout d'un an il revint parmi ses chers . Il était là fort tranquille, quand un anglais nommé MAC'GREGOR lui apporta la nouvelle du massacre de BAILLY et de quelques blancs. Plus tard le même anglais lui dit que le Chef du poste de Pouébo l'avait accablé de questions sur son compte et entr'autres adressé celle-ci : "Quand vous avez annoncé la nouvelle au Père, quelle impression avez-vous remarqué qu'elle lui ait causé ?" MAC'GREGOR fut si indigné de cet acharnement que quand l'officier lui demanda de quelle religion il était, afin de le vexer, il répondit qu'il était Catholique quoiqu'il fut protestant ou plutôt ne fut rien.

Le Chef AMABILI fut mandé par le nouveau chef du poste de Pouébo M. BOURGEY. Il se rendit dès que le vent le lui permit car il est bon de savoir que Bélep est au N.O. de la Grande Terre et que les vents dominant sont le S.-E., le S. et l'E. Quelque temps avant le départ du P. MONTROUZIER pour Païta sept naturels avaient été engloutis par les flots parce qu'ils avaient voulu, coûte que coûte, aller à Pouébo. - M. BOURGEY reçut mal AMABILI et le traita brutalement. Il lui témoigna son déplaisir de ce qu'il portait au cou croix et médaille, lui reprocha de n'être venu qu'à la troisième sommation et comme le Chef lui répondait qu'il n'avait reçu aucune des deux premières, qu'aucune pirogue n'était allée chez lui, que les gens de Nénéma ne s'étaient pas acquittés de la commission qu'on lisait leur avoir donnée, l'officier ne sut employer que les arguments du loup et lui dit : "Si ce n'était ton âge, je te mettrais aux fers. Je te fais grâce cette fois mais n'y reviens pas."

Voilà comment, sous M. GUILLAIN, ont été traités des naturels. En France, des injustices, des mauvais traitements de ce genre soulevaient l'opinion publique. Les journaux s'en emparaient, les exploiteraient. Ici, si un Missionnaire élève une réclamation bien discrète, dit à l'oreille du Gouverneur : Prenez garde, vos gens, font, sans doute à votre insu, des choses illégales, injustes, inhumaines; on l'appelle un séditieux; il contrôle l'Administration. On a beaucoup crié contre la conduite des Espagnols à l'égard des Américains. Nous ne les justifierons pas. Mais alors il n'y avait pas de vapeur. Les distances n'étaient pas effacées comme aujourd'hui... Alors on donnait aux naturels des protecteurs. Alors l'esclavage n'était pas aboli. Ah! tartufes philanthropes.

Le chef de poste BOURGEY fut remplacé par le Cap. PONS. AMABILI fut encore mandé. La commission fut, dit-on, donnée aux Nénéma qui ne s'en acquittèrent pas. Un caboteur arriva à Art et dit au Chef qu'il s'exposait beaucoup s'il n'allait pas de suite à Pouébo. AMABILI répondit qu'il irait dès que le vent le lui permettrait et cependant le P. MONTROUZIER écrivit à son confrère de Pouébo pour le prier d'exposer à M. PONS que le Chef ne pouvait se rendre avec les vents régnant, qu'on ne lui avait pas dit qu'il était mandé. M. PONS répondit gracieusement qu'il dispensait le P. MONTROUZIER de servir d'intermédiaire entre le Chef et lui. AMABILI se rendit à Pouébo. Il ne fut pas trop mal reçu mais on lui défendit de profiter de la goëlette de la Mission qui passait pour se rendre dans son île. Il eut fallu qu'il attendit l'occasion d'une pirogue ou d'un caboteur. Voilà comment nos autocrates entendent la liberté!

Nous avons exposé de suite la conduite de M. GUILLAIN à l'égard de Bélep qui est pourtant la Mission qu'il a le moins maltraitée, afin que le lecteur put juger des obstacles que la religion devait trouver chez nos naturels. Dieu leur donna la grâce d'être plus forts que l'épreuve. La Mission sous M. GUILLAIN alla de mieux en mieux. Dès l'abord les deux Pères MONTROUZIER et

CILIBERT se séparèrent. Le P. CILIBERT se fixa à Pot; le Père MONTROUZIER resta à Art avec le Fr. ALEXANDRE qui lui rendit de bien grands services. La salle d'école, qui n'avait plus d'usage, fut disposée de manière à servir de maison, en face on fit un magasin et atelier, entre deux un jardin, entouré d'un mur. L'église se fut agrandie, une foule de meubles utiles confectionnés, on s'occupa d'une écurie pour les vaches, d'une étable à porcs, d'un poulailler. Enfin, aujourd'hui, au point de vue matériel, Art offre au Missionnaire sinon du luxe au moins le confort. - Au point de vue spirituel, le progrès fut plus sensible encore. On établit peu à peu et selon que l'occasion s'en présentait la Messe de minuit, l'adoration des quarante heures, le Chemin de Croix, diverses congrégations, la Propagation de la Foi. Aujourd'hui (juin 1869) voici où en est la Mission à Art. Tout le monde est chrétien et réuni à Ouala. La réduction est composée de cinq quartiers appelés Sainte Marie, Saint Joseph, Sainte Anne, Saint Joachim et Saint Pierre. Les naturels y restent habituellement mais ils vont souvent à leurs anciens villages où ils ont conservé leurs plantations. Chaque quartier a deux catéchistes, un pour les hommes, un pour les femmes. Voici le train ordinaire de la Mission : Le dimanche après la messe il y a une instruction, à midi l'Angelus et le chapelet, le soir catéchisme, où le Père demande qu'on lui rende compte de l'instruction du matin, Salut ou Chemin de Croix et prière. Pendant la messe on chante des cantiques en langue indigène. Les jours ordinaires, le matin la messe et le soir le chapelet et la prière en commun. On est parfaitement libre d'y assister ou de ne pas y assister mais tous ceux qui n'ont pas été aux plantations tachent de s'y trouver. Le lundi, à la messe, on récite à deux chœurs le Petit Catéchisme, - après la messe il y a catéchisme pour les filles. - Le samedi on chante à la messe et après la messe il y a catéchisme pour tout le monde, après midi, catéchisme pour les garçons, le soir exercice en l'honneur du Saint et Immaculé Cœur de Marie.

Quand un enfant naît, le Missionnaire est aussitôt averti et le jour même l'enfant est baptisé. - Les naturels ne laissent guère passer un mois sans se confesser, la plupart font la sainte Communion aux principales fêtes de l'année. Un certain nombre s'approchent tous les mois de la Sainte Table.

Un naturel est-il en danger de mort, l'on se hâte d'appeler le Père. Quelques coups de cloche avertissent le peuple qui se rend à l'église. On porte avec solennité le Saint Viatique à la maison du malade. Les parents et les amis l'ont paré de leur mieux. Le chemin a été balayé et des nattes ont été étendues aux abords de la case. Les enterrements respirent également un parfum de piété. On suit la dépouille mortelle du défunt en récitant le chapelet, on plante une croix et on sème des fleurs sur sa tombe.

Aux grandes fêtes on déploie presque de la magnificence. Dès la veille la cloche annonce la solennité. L'autel est paré de fleurs, de verdure. Quelques cercles de baril, enveloppés de mousse forment des lustres qui, sans être riches, ne manquent pas de

grâce. Avec de grands *bulime*, dont les bois fourmillent et de l'huile on fait de belles illuminations. Le jour de la fête on chante la messe et l'on expose solennellement le T.S. Sacrement

Trois fois l'année, des réjouissances publiques viennent contribuer à la splendeur de la fête religieuse. On fait un repas commun ou chacun apporte son écot en ignames, taros, cannes à sucre, poissons, tortues et quelquefois porcs. On n'oublie pas le Père et les blancs qui sont dans l'île; puis il y a courses, courses au sac, joutes, etc.

L'Exposition des quarante-heures, une retraite annuelle, quelques catéchismes extraordinaires, les mois de Marie et de Saint Joseph, l'Apostolat de la Prière, quelques Congrégations sont les moyens employés pour entretenir le ferveur.

La Propagation de la Foi et la Sainte Enfance en sont les fruits.

L'on voudrait peut-être que les néophytes fussent un peu plus laborieux, prévoyants, entrassent plus résolument dans les voies de la civilisation. Mais outre la difficulté pour un peuple de changer ses habitudes, ne doit on pas considérer non ce qui reste à faire en ce sens aux chrétiens d'Art, mais ce qu'ils ont déjà fait. Ils sont tous vêtus. Beaucoup ont des maisons en cheux, bâties à l'europpéenne. Il en est peu qui n'aient pas leur hache, une bêche, une marmite, un paquet de hameçons. Le temps fera le reste.

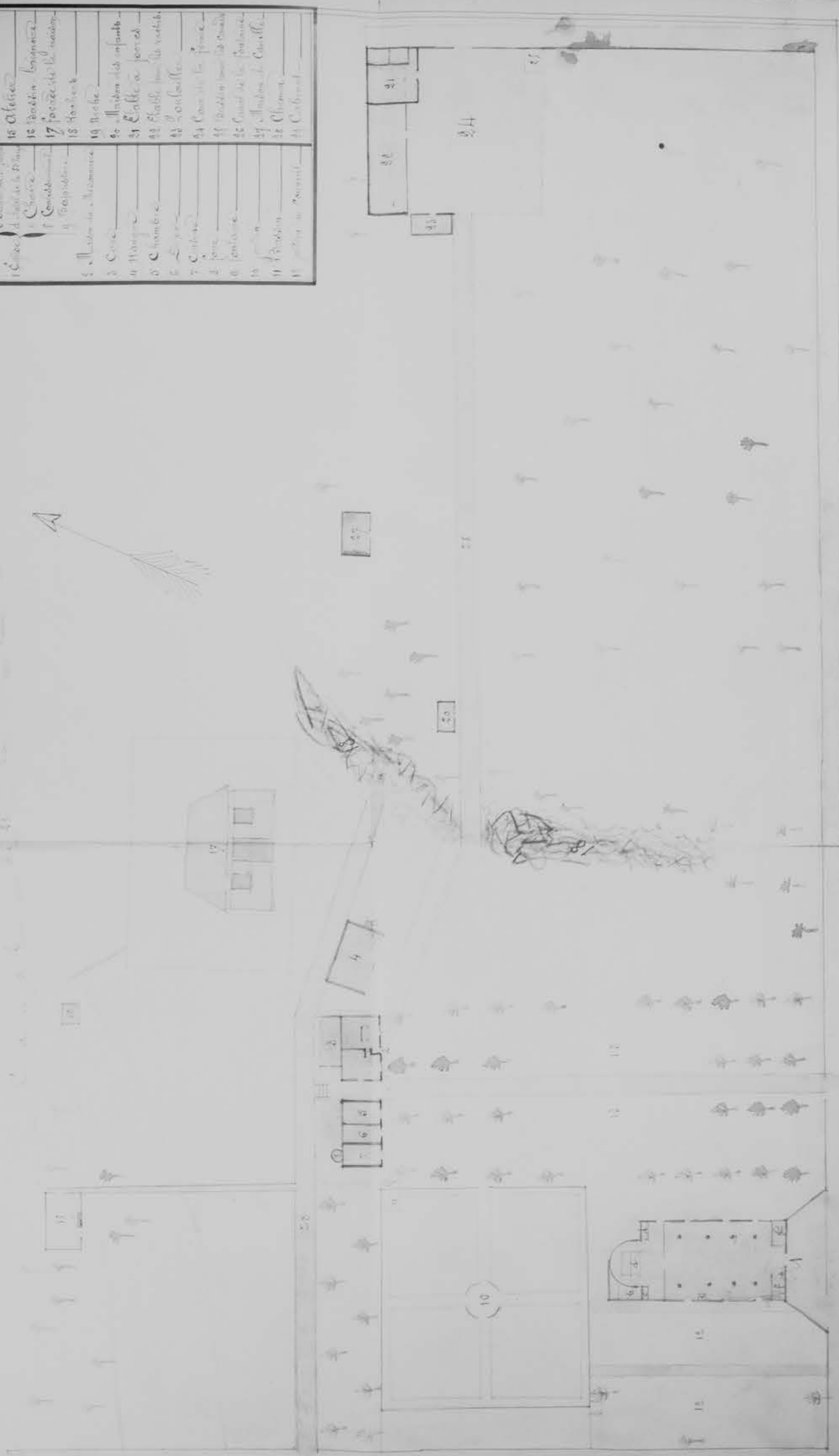
Terminons cette esquisse en priant Dieu de bénir de plus en plus ce bon peuple d'Art et de lui conserver encore longtemps cet excellent AMABILI qui a été l'Apôtre de son pays.

Mission

- 10. Adultes
- 11. Enfants
- 12. École
- 13. Église
- 14. Cure
- 15. Maison de l'Église
- 16. École des enfants
- 17. École de filles
- 18. École de garçons
- 19. École de jeunes gens
- 20. École de jeunes filles
- 21. École de vieillards
- 22. École de sourds-muets
- 23. École de aveugles
- 24. École de paralytiques
- 25. École de fous
- 26. École de lépreux
- 27. École de muets
- 28. École de sourds
- 29. École de aveugles
- 30. École de paralytiques
- 31. École de fous
- 32. École de lépreux
- 33. École de muets
- 34. École de sourds
- 35. École de aveugles
- 36. École de paralytiques
- 37. École de fous
- 38. École de lépreux
- 39. École de muets
- 40. École de sourds
- 41. École de aveugles
- 42. École de paralytiques
- 43. École de fous
- 44. École de lépreux
- 45. École de muets
- 46. École de sourds
- 47. École de aveugles
- 48. École de paralytiques
- 49. École de fous
- 50. École de lépreux
- 51. École de muets
- 52. École de sourds
- 53. École de aveugles
- 54. École de paralytiques
- 55. École de fous
- 56. École de lépreux
- 57. École de muets
- 58. École de sourds
- 59. École de aveugles
- 60. École de paralytiques
- 61. École de fous
- 62. École de lépreux
- 63. École de muets
- 64. École de sourds
- 65. École de aveugles
- 66. École de paralytiques
- 67. École de fous
- 68. École de lépreux
- 69. École de muets
- 70. École de sourds
- 71. École de aveugles
- 72. École de paralytiques
- 73. École de fous
- 74. École de lépreux
- 75. École de muets
- 76. École de sourds
- 77. École de aveugles
- 78. École de paralytiques
- 79. École de fous
- 80. École de lépreux
- 81. École de muets
- 82. École de sourds
- 83. École de aveugles
- 84. École de paralytiques
- 85. École de fous
- 86. École de lépreux
- 87. École de muets
- 88. École de sourds
- 89. École de aveugles
- 90. École de paralytiques
- 91. École de fous
- 92. École de lépreux
- 93. École de muets
- 94. École de sourds
- 95. École de aveugles
- 96. École de paralytiques
- 97. École de fous
- 98. École de lépreux
- 99. École de muets
- 100. École de sourds

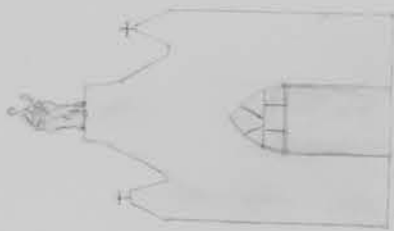
707

Handwritten notes in French, including "Mission" and "707".

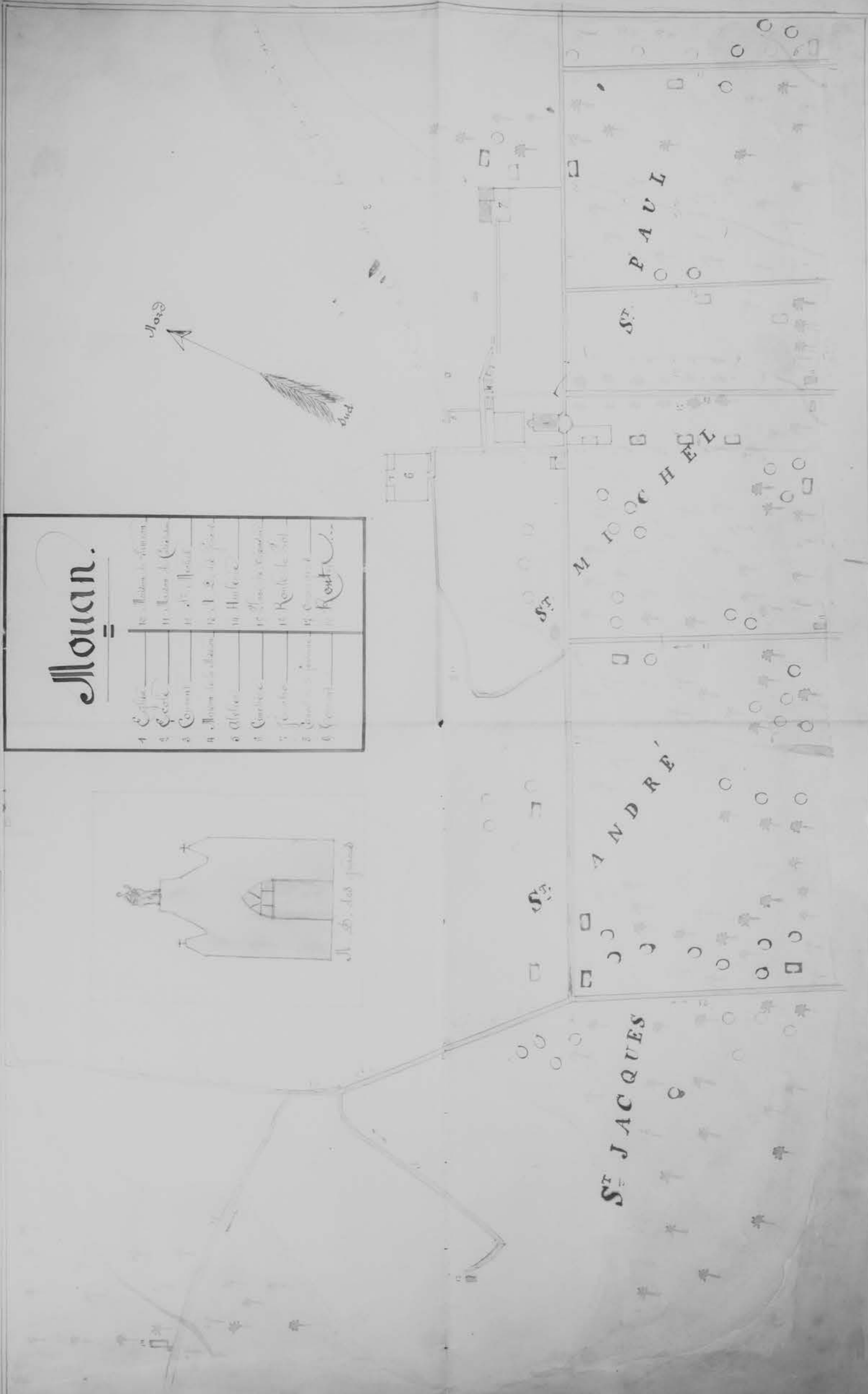


Mouan.

1	Eglise	10	Maison de l'Annon.
2	Ecole	11	Maison de l'Annon.
3	Convent	12	St. Joseph
4	Maison de l'Annon.	13	St. Joseph
5	Maison	14	Habit.
6	Maison	15	Maison de l'Annon.
7	Maison	16	Rent. de l'Annon.
8	Maison de l'Annon.	17	Convent
9	Convent	18	Rent.



St. des saints



Notice sur l'Îlot¹¹

Notions préliminaires

L'Îlot, est la dernière des îles habitées du groupe Caledonien au N. O. Elle doit être à peu près par 161° 18' longitude orientale, et 19° 45' latitude sud.

La longueur du N. O. au S. E. est d'environ cinq milles ou 8 kilomètres, et sa largeur au S. E. est d'environ 2 kilom.

Avec l'île Art, dont elle est séparée par un Canal qui peut avoir 1 mille 1/2, elle forme la tribu de Boleps (ou l'Île Boleps). La langue qui porte le même nom que la tribu (ou l'Île Boleps), est la même pour le génie et le fond que la Nielaïou, langue d'Arana. Mais elle en diffère pour l'accent, pour une foule de mots et de déclinaisons ou dérivances.

Les croyances, les mœurs, les usages, etc etc, étant les mêmes autrefois qu'à Art, île principale, je n'ai pas à en parler ici. Je dirai seulement qu'ayant de connaître

¹¹ pour noter la t.

la vraie religion, les naturels de Tselep. Comme ceux des îles Nénemas et des tribus du Nord de la Calédonie jusqu'à Huenghene, plaçaient le paradis ou séjour des âmes après la mort, à l'extrémité N.O. de l'île Loté, dans un lieu d'eau marine⁽¹⁾ situé sous les deux rochers appelés Caamamale (les deux femmes), à une petite distance de Echaboumbout. (voir la Carte de l'île.)

Premiers rapports avec les Missionnaires.

Durant les premières années que les missionnaires furent établis à Art, on résidait le chef. C'est-à-dire depuis le commencement de 1856 à 1860, les naturels de Lot ne se décidèrent jamais définitivement à renoncer à leurs anciens usages, à leurs cérémonies païennes. Jamais ils ne se déclarèrent franchement pour la religion Chrétienne, et ne demandèrent à être reçus Catechumènes.

À partir du 27 Août 1856, le P. Lambert alla passer à Loté 15 jours chaque mois, jusqu'au 12 février 1857. À cette époque il fut volé, et resta définitivement à Art.

En juin 1861, le Chef Amabili obligea les naturels qui restaient dans des villages éloignés à venir se fixer à Mouan⁽²⁾ (prononcez l'ou) pour qu'ils fussent plus à portée de s'instruire s'ils le désiraient. Mouan, est le premier village de l'île du Côté d'Art, et qui fut choisi plus tard pour

(1) prononcez l'ou

(2) Leur paradis portait le nom de Echaboumbout.

d'établir la mission. Là, les naturels apprirent quelques mots de Catechisme. Malgré une certaine résistance qui, sans être formelle n'en était pas moins tenace, on put obtenir qu'ils allassent avec le P. Lambert à Art quand ils avaient un malade, afin qu'il vint le baptiser. En pareil cas, il arrivait assez souvent que le Père était retenu à Lot par le vent contraire durant plusieurs jours de suite. Alors il faisait un peu de Catechisme aux naturels, et pouvait même dire la messe sur deux planches dans une Chapelle recouverte en feuilles de Cocotiers, construite vers 1861.

Commencement de la Mission.

Les Chinois en étaient encore là, lorsque dans les premiers jours de janvier 1860, le P. Lambert fit un voyage à Lot pour se faire donner des renseignements sur les différents usages des naturels, ce qui l'occupait beaucoup à cette époque. Or, pendant qu'il était là, vint que pendant la nuit du 9 au 10 janvier, les vœux de l'île couchés comme d'habitude à l'huile, se mettent à cauder ensemble. Ce qui leur arriva souvent après avoir dormi un bon coup. « *Gia lia?* dit l'un d'eux (quoi nous autres?) C'est-à-dire: Que faisons-nous? » « *Touta* que ceux d'Art écoutent la parole de Dieu, obéissent au missionnaire, demandent le Coteur (la médaille de la Vierge qu'on suspend au cou des Catechumènes quand on les reçoit)

" Pourquoi ne faisons-nous pas comme eux ? Alendrou dit : c'est vrai, mais, ajoutent-ils, que le P. Lambert est ici, nous pouvons demander le Collège, l'école, etc. Et les voilà partis pour aller réfléchir le P. Lambert et lui demander ce Collège. Ils insistèrent tant que le Père de décider à rester encore deux ou trois jours pour les préparer un peu, et le 14 Janvier il donne la médaille à 23 naturels : onze hommes et douze femmes. Le P. Lambert rentra à Art où je me trouvais depuis l'espace d'un an, et il nous apporta avec bonheur ce premier résultat.

Un mois après, 14 février arriva la lettre par laquelle le P. Lambert était appelé à Nouméa. Je devais être chargé de Lot. Nous y sommes allés le 18 mercredi des Cendres, avec le Père, afin qu'il put me mettre un peu au courant de tout.

Le lendemain, 19, les naturels nous conduisirent une Case que j'habitai environ quinze mois et qui devint ensuite d'atelier.

Cependant d'autres naturels avaient demandé la médaille. Le P. Lambert les prépara un peu à la hâte, et le premier dimanche de Carême, 22 février, je fis à Lot, mes premières fonctions de missionnaire en donnant la médaille à quarante naturels, 19 hommes et 21 femmes que je reçus catéchumènes avant la messe. Le 28 samedi j'accompagnai le P. Lambert jusqu'à Arama, d'où j'emmenai un bouc et une chèvre qui ont été l'origine du troupeau qui parcourt encore les montagnes de Lot.

Premiers travaux.

A partir de ce moment jusqu'au milieu d'octobre, sans être définitivement fixé à Lot, j'y passais la majeure partie de mon temps. Je commençai à faire d'une manière à peu près régulière les mêmes exercices qui avaient lieu à Art. C'est-à-dire le Catechisme toutes les semaines et l'instruction du dimanche. Je faisais aussi l'école aux enfants et aux filles que je réunissais tous les jours sur le gazon à l'ombre d'un arbre à pain.

Ce fut le 9 mars, à mon retour d'Arama, que j'allai commencer cette vie de solitaire. Le lendemain 10, je fis Convoie devant la porte de ma Case, l'acte que j'organisai beaucoup mieux plus tard. J'étais retourné à Art, lorsque le 28 on vint m'appeler pour baptiser un enfant d'environ 14 ans qui se mourait. Après l'avoir un peu préparé, je le baptisai le soir même, veille des Rameaux. Le lendemain il était mort. Ce fut le premier que je baptisai à Lot, et je lui donnai le nom de mon frère aîné.

Le 16 Avril, je remplaçai par une table d'autel et un gradin que j'avais préparés à Art les deux planches sur lesquelles on disait la messe.

Comme il n'y avait pas de Chrétiens à Lot, j'avais avec moi pour me servir la messe un enfant d'Art, qui me faisait aussi la cuisine. Durant le mois de mai, nous allions avec lui le soir après dîner, faire le mois de Marie.

au pied d'une petite statue de la ^{S^{te}}ierge placée sur un bout de planche cloué contre une écartine tout près de ma case. Cette statue resta la bien des années ! Quelques femmes venaient y prier de temps en temps.

Nouveaux Catechumènes.

Le 14 juin, je fis 33 nouveaux Catechumènes : 13 hommes et 20 femmes. C'était l'usage à cette époque, qu'avec la médaille on donnait au Catechumène le nom d'un saint. Pour ne pas les contrarier, j'avais l'habitude de les laisser choisir. Mais comment choisir ce qu'on ignore ? Or voici comment je m'y prenais : Une fois que j'avais reçu par mon monde par de nombreux Catechismes, je faisais le jour de réception. La veille je les réunissais sur le gazon tout près de ma case, et là, je leur lisais lentement une longue liste de noms de saints. Chacun choisissait au passage celui qui flattait le mieux son oreille et il s'écriait : *naxan*. (mon nom) j'inscrivais ce nom à côté du sien, et je continuais ma liste qu'il fallait quelquefois recommencer pour les indécis.

✕ Ne me trouvant pas riche en cordons ou lacets pour suspendre la médaille au cou des Catechumènes, j'employais la méthode du P. Lambert. Elle consistait à déchirer un morceau d'indienne en petites lanières qu'on passait dans le trou de la médaille. C'était ordinairement le dimanche

ou dans un exercice public que je recevais les Catechumènes à l'église placés sur deux rangs, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre. À genoux ils recitaient tout ensemble et à haute voix Notre Père et je crois en Dieu dans leur langue. Cela fait, je passais une médaille au cou de chacun.

Appel aux Exercices.

Il va sans dire que je n'avais pas de cloche pour appeler les naturels aux exercices du dimanche. D'abord je me servis comme ailleurs, du triton ou corne. Mais au bout de quelques mois, voulant mettre une distinction entre les exercices du dimanche et les simples Catechismes de tous les jours, j'établis un genre de sonnerie qui me réussit assez bien. A une barre horizontale portée sur deux poteaux, je suspendais avec une ficelle trois cercles de mat de navire treuillés sur les récifs. La dessous, armée de deux chevilles en bois, je battais un magnifique Carillon. J'en ai fait usage de cette sonnerie jusqu'en juin 1865, époque à laquelle je reçus une cloche qui doit être encore suspendue à la hauteur de 9 ou 10 mètres à l'arbre où la place le frère Alexandre le 22 juin.

Lot séparé d'Art.

Arrivé le 15 septembre 1863, pour la visite des missions, le P. Rougjeon décida, le 17 du même mois, que la mission de Lot, et celle d'Art, seraient entièrement séparées et indépendantes

l'une de l'autre, tant pour le spirituel que pour le temporel. Il me chargea définitivement de Lot avec la liberté de m'y fixer définitivement aussitôt que le moment me paraîtrait favorable de tout organiser comme je l'entendrais, et de donner à la station le titulaire que je jugerais à propos. Nous desirions partager à l'amiable le matériel d'Art. Cela se fit avec la plus grande cordialité. Le P. Montrouzier insistait pour me faire préférence beaucoup plus que je ne voulus accepter.

Le 11 octobre, prenant une partie de ces objets, j'allai me fixer définitivement à Lot, dans ma Case en feuilles de Cocotier.

Le Climat de Lot.

Le Climat de Lot n'a jamais été favorable à ma santé. A l'époque des chaleurs, la température est tellement élevée et étouffante, que l'on a peine pour respirer, et celui que l'on respire est brûlant. Aussi, il ne s'est passé aucune année à Lot, sans que j'aie eu à souffrir différentes espèces de maladie ou d'infirmité. Tantôt des abcès ou des ulcères aux jambes; tantôt des gastrites, des suffocations &c &c; et enfin, j'y ai contracté des infirmités qui m'accompagneront à la tombe.

imeliere.

Dès que je fus définitivement fixé à Lot, je me mis

à l'avoir pour tout de bon, soit pour le spirituel, soit pour le matériel. Il y a beaucoup à faire quand on commence. Le 22 octobre je fis construire un hangar pour faire le catéchisme aux enfants. Durant le mois de novembre, je cours d'un bout à l'autre le canal de la fontaine &c.

Jusqu'à là, on allait enterre dans un bois les naturels qui mouraient après avoir été baptisés. Je choisiss un endroit pour faire un cimetière. Il fallut débroussailler, défoncer le terrain et l'enclore d'une clôture. On commença à y travailler le 3 Mars 1864, et, en peu de jours tout fut prêt pour recevoir les morts, qui malheureusement ne firent pas défaut.

Le premier qui alla en prendre possession le 30 Avril, m'avait, sans s'en douter, joué un vilain tour un mois auparavant.

J'étais à Art avec tout mon monde. Nous avions fait tous les offices de la Semaine Sainte. Je devais chanter la grande messe le jour de Raques, et me servir pour la première fois de l'ornement d'or et d'oc que m'avait procuré ma famille. Tout allait bien. On était content, car le Samedi saint on rit d'espoir. Or, ne voilà-t-il pas que le jour de Raques, le 4 Mars à 4 heures du matin, on vint m'appeler de Lot pour un malade qui est très très mal, me dit-on. Il n'y a pas à balancer. Je pars. En arrivant à Lot au soleil levant, je trouve le malade en question assis dehors avec quelques autres, autour d'un petit feu, occupé

à rôtir et à manger du poisson en causant et riant. Il est plus facile de Comprendre que d'exprimer ce qui se passa en moi en ce moment. Toutefois, je m'abstins de le manifester trop ostensiblement. Une sévère réprimande aurait pu être cause que, dans le cas d'un vrai danger, on se serait abstenu de m'assister.

Je m'en allai tristement, il faut l'avouer, dire ma messe à laquelle n'assistait que l'enfant que j'avais amené d'art pour me la servir.

Le 19 Juin, nous plantâmes une grande Croix dans la Curetère qui fut béni par le P. Loupinel, le 30 Août de la même année.

Maison d'habitation.

Une fois maître de la position, je songai à me loger un peu mieux. Le 7 Avril, je posai les fondements d'une petite maison que j'ai habitée pendant plus de neuf ans, et qui doit être encore toute neuve. Deux naturels en firent les murs avec de la terre pétrie mélangée de paille hachée. Je me chargeai de la Charpente, et les naturels couvrirent de paille ce petit palais, dont le prix de revient ne dépassa pas 15 francs.

J'allai m'y établir le 30 août, fête de St Bernard. Ce fut quelques jours avant que je plantai les magnifiques orangers qui se trouvent devant la maison et qui commencent à donner du fruit en 1860.

Dispositions des Naturels.

Dès les premiers temps, les naturels se montrèrent en général bien disposés. Tous, ou à peu près, suivraient les Catechismes qui se faisaient au village par les Catechistes, et assistaient soit aux Catechismes, soit aux instructions que je donnais à l'Eglise. Il y eut de l'entrain et de l'empressement pour demander la médaille et se préparer au Catechuménat. Une fois arrivés là, un certain nombre montrèrent moins d'ardeur à se préparer au baptême. Ils demandaient, il est vrai, et même ils insistèrent beaucoup; mais, la conduite ou les examens qu'on leur faisait subir avant, laissaient à désirer chez quelques-uns. Aujourd'hui est-il qu'aucun ne souhaite mourir sans être baptisé; et il en est très peu qui soient morts sans le baptême. C'est cependant l'ont reçu sous condition ne demandant plus signe de vie. J'étais arrivé trop tard. Quelques-uns l'ont pour ainsi dire solé, voici deux faits en preuve:

Episodes

C'était dans les premiers jours du mois d'Août 1854. Je me trouvais à Art. Je suis arrivé deux naturels de Tot, qui me dirent: « nous venons te Chercher pour une malade - Est-ce Anna? - Ils me répondent affirmativement, ou du moins je le Comprends ainsi. J'avais vu Anna plusieurs fois et elle n'était pas en danger. Je pars quand même à l'instant. Le voyage fut long.

Nous débarquâmes assez loin du village. On vint au devant de moi pour me dire: hale-toi car cela presse. Je passai devant ma maison et devant l'église dans et entré même pour prendre de l'eau baptismale. En traversant le village d'Arca je dis à celui qui me précédait: ou vas-tu donc? - C'est toi? - Oh! non me dit-il, ce n'est pas celle-là - je me trouve déconcerté, mais ne m'arrête pas. Enfin, nous arrivons dans une méchante case cachée dans les brousses. Il était nuit. On alluma une feuille de cocotier, et j'aperçus couchée à terre et dans mouvement, dans parole, une femme que je n'avais jamais vue. Etant infirme, elle ne venait pas à l'église. Près d'elle était une catéchumène intelligente et instruite qui me dit: c'est ma sœur, elle veut être baptisée. Je l'ai instruite. Il n'y avait pas de temps à perdre. Je demandai le coco de l'eau (c'est le rite de la famille) et je baptisai la mourante, je sortis et je revins vers ma demeure par le chemin que je venais et qui n'était peut-être pas le plus court, car en arrivant, je trouve devant chez moi un naturel qui me dit: la femme est morte.

A quelques jours de là, on vint m'appeler pour une autre qui avait tout à coup perdu la parole dans une presque maladie. Cela arriva assez souvent chez les naturels. Cette femme est forcée d'aller au village au village, mais ne venait pas à l'église. Arrivée près d'elle, je lui parle, je l'interroge. Elle me regarde, mais pas un mot, pas un signe qu'elle me comprime.

Après d'inutiles efforts, je la laisse. J'y retourne une seconde fois. Après m'être fatigué à lui faire des questions et des signes, je suis forcé de la laisser de nouveau. Pour la troisième fois dans la même soirée, je me rends près de cette malade sans maladie, toujours même résultat. Il y avait là, plusieurs naturels assis autour, je les fais mettre à genoux. Nous faisons pendant quelque temps; nous récitons en commun les litanies de la S^{te}ierge. Cela fait, je recommence mes questions et mes signes au sujet de la maladie. Tout à coup, elle porte la main à son front pour me faire signe d'y verser l'eau que je tenais toujours à la main. Avec quel bonheur j'ai accueilli ce signe en versant sur le front l'eau régénératrice! Mon cœur a été déchargé d'un poids énorme. La femme est morte deux jours après.

Premiers Chrétiens.

Depuis quelque temps, je préparais au baptême un certain nombre de ceux qui avaient été reçus les premiers catéchumènes. Je crus devoir s'en admettre que six, les autres ne me précédant pas assez instruits - Peut-être serais-je moins exigeant aujourd'hui - je les conduisis à Art, où il devait y avoir un assez nombreux baptême. Et la veille de la Pentecôte, 11 mai, sur l'invitation du P. Montaigne je les baptisai tous. Un de ceux que j'avais ajournés, malgré son désir, s'était rendu à Art, pour la fête. Le mardi, il fit tout à coup le sentiment, se mit à parler en l'ave et à

d'agiter continuellement. On vint m'appeler. Comme j'allais
repartir pour Pot, je n'ai pas pu obtenir de lui des réponses
bien catégoriques, mais des lambeaux de prière et de catéchisme
qu'il répétait à tout bout de champ mêlés à des paroles incohé-
rentes. Connaissant d'avance son desir et ses bonnes dispositions,
je n'hésite pas à le baptiser. Il mourut le soir même. C'était
le frère de Camille et de Cyrina.

Latrons donnés aux Villages.

À la retour de la retraite donnée à Louibo, par le P. Doussin, dans les commencements de Septembre 1864, je suis encore plus au sérieux ma petite mission. Après avoir pris l'avis des naturels, je divisai en quatre villages la baie où se trouve la mission, et qui porte le nom de Mouan.

Le jour de St. Michel 29 septembre, parti du surplis et de l'école et accompagné du frère Alexandre qui portait le bénitier, j'ai parcouru les quatre villages pour leur donner un nom de Saint et les bénir.

Le premier au S. O. reçut le nom de St. Jacques; le suivant qui est le plus considérable celui de St. André. Celui qui vient après reçut le nom de St. Michel; et enfin le dernier au N. E. celui de St. Paul. Ils sont séparés les uns des autres par des chemins qui, partant d'une route centrale qui longe la baie descendent au village. L'endroit même où je restais fut appelé St. Jean Théophraste.

Eglise

Notre Eglise en feuilles de cocotier, ne méritait guère ce nom. Nous l'avons mise sous la protection de St. Michel, désigné pour titulaire; mais elle n'était pas digne de lui. Il s'agissait de la refaire. Après avoir établi deux rangées de colonnes pour remplacer la ligne de Cocotiers sur lesquels reposait le fûtage, nous avons construit les murs en terre sèche comme pour la maison. Une fois secs, ce mur fut crié et blanchi à l'intérieur et à l'extérieur de l'église. Me rappelant quelques principes de dessin linéaire, je fis à l'ocre rouge quelques enjolivures autour du Chœur et sur les Colonnes. Par des lignes horizontales et verticales bien disposées, je simulai sur les murs des assises en pierres de taille. Je construisis un autel en maçonnerie qui, pour être mon coup d'essai, n'en est pas moins solide. J'y célébrai la 1^{re} messe le 20 Novembre.

L'Eglise et l'autel terminés, il manquait encore bien des accessoires que je parvins à y ajouter indistinctement les uns après les autres: tels que: — Confessionnal, — Piscine 18 Janvier 1865. — Table de Communion, 1^{er} Mars. — Tabernacle, 14 Mai. — Fonts baptismaux, 11 juillet. — Chaire 18 Février 1866. — Et enfin un Chemin de la Croix, composé de grandes gravures que j'avais encadrées, 13 Mars 1868.

Epidémie

Sur la fin de 1854, l'épidémie qui avait parcouru la Calédonie nous arriva à Lot, et fit bien des ravages. J'ai eu jusqu'à quatre morts dans les 24 heures. Il fut un moment durant lequel je ne savais plus où donner de la tête. Il fallait courir d'un malade à l'autre la nuit comme le jour; et les pleurs interminables qu'on entendait de tout côté, m'avaient complètement abandonnés. Une fois n'y tenant plus, je fus obligé de les faire taire.

Premier Baptême d'Adultes à Lot.

Après avoir préparé de mon mieux un certain nombre de catéchumènes, j'en baptisai 17 le 10 février 1855. Dès lors, je me trouvais avoir un petit noyau de chrétiens qui formaient un commencement de paroisse. Ce fut aussi vers cette époque que je baptisai une quinzaine d'enfants, dont les plus âgés pouvaient avoir de 6 à 7 ans.

Première Communion.

Durant le mois de juillet et les premiers jours d'août 1855, j'avais préparé à la 1^{re} communion les chrétiens qui avaient reçu le baptême l'année précédente. Le 15 août fête de l'Assomption quatre d'entre eux, car deux étaient déjà morts, s'approchèrent pour la première fois de la sainte Table. Le soir, ils renouvelèrent les promesses du baptême.

À son passage, le P. Rougeron les confirma à Art, le 24 du même mois.

Ornée Générale.

J'avais tout d'abord, comme j'ai dit plus haut, amené l'eau tout près de la maison; mais elle n'était pas abondante. Je découvris plus loin d'autres sources, et je roulais les pierres à la première. Mais cela demandait beaucoup de travail. Or, pour ne pas traîner cet ouvrage en longueur, je demandai une course générale. Le 6 janvier 1856, tous les naturels se rendent à mon appel. Les hommes, armés de biches et de pioches creusent le Canal; et les femmes et les enfants apportent des pierres de tout côté pour le conduire. Tout le monde est gai et content. Mais la joie de cette belle journée fut suivie d'un triste accident. Le soir même, au retour du travail, une femme s'empoisonna en mangeant des tardives. Aucun moyen ne réussit à la faire revivre. Je la disposai de mon mieux au baptême que je lui donnai vers minuit. Trois heures après elle était morte.

Le Couvent.

C'est de cette époque, c'est-à-dire en janvier 1856, que date le Couvent, ou réunion des filles sous la surveillance de l'Union représentant du Chef, et de la femme Joséphine. Elicède en fut fondatrice. L'Union l'ayant condamnée dans son hangar, une ficelle au pied¹⁾ pour une intempérance de langue, elle s'

¹⁾ à Lot comme à Art, la peine de la prison condamnait à Confiner le coupable dans une cage pour un temps plus ou moins long. On nouait au prisonnier de la corde un pied botté d'une longue ficelle et l'on le laissait au pied du prisonnier. Il pouvait faire quelques pas hors de la cage. On lui apportait à manger.

peut peut. Une fois la peigne finie on dévane la paille; mais
Cherchez de trouver bien la. Continue a y restez.

D'autres viennent se joindre a elle. La plupart spontanément
et quelques unes poussées par les parents qui trouvent la un moyen
de s'en débarrasser.

Les circonstances avaient amené ce moyen de surveillance au-
quel je n'avais pas songé. Mais voyant que la chose prenait, je fis con-
struire en terre délavée une maison solide et assez vaste. Iméon ceda
pour cet établissement un assez grand ^{espace} de terrain autour de la
maison. On l'entoura d'une clôture solide; laissant seulement
deux ouvertures, l'une du côté de l'église et l'autre du côté de la
maison de Iméon qui était tout près. Je n'ai eu qu'à me féliciter
de cette mesure dont les résultats ont été très satisfaisants durant les
six années que je passai encore à Lot. Un certain nombre de ces
personnes, surtout les plus jeunes, étant chez leurs parents qui
n'exerçaient aucune espèce de surveillance, passaient la majeure
partie de leur temps à commettre des infamies. Une fois réunies
leur conduite changea complètement sous ce rapport et bien
d'autres encore. En effet, surveillées et dirigées par les plus
grandes dont quelques unes étaient chrétiennes déjà, elles s'occupè-
rent un peu. Or, le travail, est une des meilleures garanties
contre l'inconduite.

Ces jeunes filles, dont le nombre ne dépassa guère
doux au treize, passaient la plus grande partie de la journée

dans la maison ou dans le clos. Aucun homme, si ce n'est
Iméon, n'avait le droit de franchir la barrière. Cette défense
fut respectée d'une manière étonnante et admirable. S'il y avait
une malade, on venait me demander la permission d'aller la soigner.

Occupation des Filles.

L'occupation ordinaire de ces filles était de tresser des
nattes avec de la feuille de pandanus. Elles y travaillaient durant
le jour et parfois aussi le soir au clair de la lune. Bientôt
après on a pu leur procurer des cocos et des embarcations pour faire
de l'huile. Quelquefois elles ont eu de l'huile pour près de 200
francs ce qui était une vraie fortune. Je leur procurai des cocos.
Ils se multiplièrent très vite. On put en rendre bientôt ce qui aug-
menta le revenu du Couvent. Les grandes étant plus fortes, con-
fectionnaient l'huile. Les petites menaient parer les cocos matin
et soir, étant deux ensemble et se remplaçant chaque semaine.

Quelques unes avaient assez bien appris à coudre. Elles
confectionnaient leurs vêtements et ceux de leurs compagnes. Je
leur donnais souvent de l'ouvrage; et très souvent aussi les na-
turels, hommes et femmes, recouraient à leur petit talent pour
confectionner leurs habits.

Il y en avait qui étaient chargées d'entretenir des fleurs à l'autel
et de le décorer selon le degré des fêtes. Je leur avais appris non sans peine
à laver et repasser le linge d'église; voire même à empêcher les

coy. camp. Elles s'en tiraient à merveille

Moyens d'existence.

Lorsqu'il fallait des caboteurs, ils prenaient

1^o Vêtements, avec d'autres denrées & huile et quelques porcs appartenant aux filles, et donnaient en paiement de l'argent ou des étoffes. Quelquefois l'un et l'autre. Par ce moyen, elles avaient de quoi se couvrir et même il leur était facile d'ajouter un peu de luxe à leur toilette. On risait aussi à faire quelques économies. Cette dernière mesure n'était pas trop de leur goût. L'abord, car elle n'entre pas dans les usages des naturels. Elle aurait même tourné à leur détriment si je n'avais pris quelques précautions. En effet, dès qu'on leur avait un peu d'argent, c'était des demandes à n'en plus finir pour avoir un dix sous, un franc, un 5 francs. Or, d'après les usages, elles ne pouvaient refuser.

Lour présence cet abus, après une vente, je partageais la somme au prorata du travail de chacune. Je leur procurais la satisfaction de toucher leur argent, de le prendre dans la main. J'enregistrais sur une liste la somme de chacune en regard et à côté de son nom, et la lui livrais ensuite au fur et à mesure qu'elle voulait acheter quelque chose pour elle ou pour un petit canot raisonnable.

2^o Nourriture. La source d'où elles tiraient leurs vivres, pouvait être multiple, n'en était pas toujours plus abondante. 1^o A

l'époque des travaux on cultivait pour le Couvent, en sorte que chaque fille avait son champ ou sa moitié de champ qui, une fois planté, elle devait soigner elle-même. 2^o Quand elles confectionnaient des vêtements, souvent on les payait en vivres.

3^o Leurs parents leur apportaient de temps en temps la portion qui leur était destinée dans la famille.

4^o Lorsqu'on faisait une grande pêche, il y avait toujours la part du couvent. Il en était de même les jours de fête.

5^o De temps à autre il arrivait aussi quelque chose du côté de la mission, surtout le jour où on tuait un porc.

6^o La pêche à la ligne et aux coquilles ou elles allaient fréquemment, leur était d'un grand secours.

7^o Enfin la grande ressource et la plus ordinaire, était le bon Siméon qui, en sa qualité de père nourricier, avait soin de cultiver en conséquence

Sorties.

Lorsqu'elles quittaient la maison pour aller à la coquille, à la pêche, se baigner, travailler aux champs ou ramasser la feuille de jordanus pour faire la natte. C'était ordinairement en bande ou bien deux ou trois ensemble. Cette mesure les mettait à l'abri du danger.

Conduite

Sous le rapport des mœurs, leur conduite était bonne, à peu près irréprochable. On ne peut attendre mieux de la part de naturels nouvellement convertis. Ce c'était là un grand point.

Cependant, tout n'était pas parfait sous d'autres rapports. On se chamaillait bien quelquefois. Le pasteur si insisté dans les naturels, se mettait aussi de temps en temps de la partie; ce qui leur attirait des observations, des reproches et même des mesures adoussantes. Tantôt c'était de venir présenter la natte une fois par semaine et montrer le nombre de bandes trebbées depuis la dernière fois; tantôt venir chaque dimanche énumérer tous les travaux de la semaine. Il a été même un moment où ce compte rendu avait lieu tous les soirs.

Après le repas du soir, une d'entre elles désignée pour cela faisait ordinairement le Catechisme aux autres, puis on chantait un cantique ou deux.

Organisation des Mariages.

Lorsqu'il s'agissait d'organiser un mariage, la chose était très simple. Le futur époux faisant son choix venait me trouver et, après bien des détours, selon leur usage, il finissait par me dire: - Je voudrais me marier avec une telle. - C'est bien, lui était-il répondu; je la consulterai et je te donnerai réponse.

Si sa proposition était refusée, ce qui arrivait souvent, il n'avait à subir aucune confusion, sa démarche restant ignorée. Si elle était acceptée, on convenait de part et d'autre, puis les choses continuaient leur train ordinaire durant le temps des publications. Au jour fixé pour le mariage, les deux futurs venaient à l'Eglise chacun de son côté: le jeune homme, du village, et la fille, du Courent. Au moment où le pasteur sortait de la sacristie, quittant leur place, ils venaient s'agenouiller à la table de Communion pour recevoir la bénédiction nuptiale. Dans la journée, on faisait le repas de noces chez Simon, où se réunissaient les parents des époux et bon nombre de parades. Le soir, les nouveaux mariés descendaient au village.

Trois morts.

La mort qui exerçait continuellement des ravages parmi cette petite population, ne devait pas faire grâce au Courent. Elle y fit trois victimes.

1^o La petite Albine, âgée d'environ dix ans, fut la première atteinte en 1857. On la soigna d'abord au Courent aussi bien que possible. Ensuite son père la reporta chez lui où il fit tout son possible pour la ramener à la santé. Car il l'aimait beaucoup. Tout fut inutile. La maladie ne cessa pas. Albine n'était pas encore Chrétienne. Je la soignai un peu, et je lui donnai le baptême.

Le lendemain, son père désolé, alla lui-même creuser une fosse au cimetière. Si le baptême a produit ses effets, l'âme d'Albine dut se présenter devant Dieu, parée d'un vêtements sans souillure.

2^e. Sur la fin de la même année, Rose, âgée de 13 à 14 ans, éprouva vers Noël de grands maux de tête. On crut d'abord que ce ne serait rien. La maladie fit des progrès. La douleur se généralisa sur tout le corps. Ses forces diminuaient; et vers le commencement du Carême, 1868, Rose dut garder, non le lit, mais la natte. Dans la journée on la portait dehors et quelquefois au visage pour la distraire.

Précédemment depuis quelque temps, Rose n'avait pas encore fait sa 1^{re} Communion. Elle voulait vivre. La pensée de la mort la résolvait. La souffrance la mettait de très mauvaise humeur. Tout s'exagérait. Quand j'allais la voir, il fallait prendre des précautions pour lui parler de résignation et la préparer à sa 1^{re} Communion. Enfin, il fut convenu entre nous qu'elle la ferait le 28 Mars, fête de l'Annonciation. Mais, de tant plus faible, Rose voulut devancer d'un jour et j'y consentis.

Le 28, on la conduisit ou on l'apporta à l'Eglise, parée de sa belle robe à corset qu'elle ne mettait qu'aux grandes fêtes avant d'être malade. Au moment de la Communion on l'aida à s'agenouiller à la table sainte. Sa figure était rayonnante de joie et de bonheur. Je ne doute pas

qu'elle n'ait fait une excellente première Communion, qu'elle reçut en Tristesse. Sa conduite était non seulement irréprochable, mais servie sous le rapport des mœurs.

Depuis ce moment, Rose ne fut plus la même. La joie, la gaieté, la résignation firent la place de l'aigreur. La mort ne l'épouvantait plus. Elle me fut appelée durant une nuit pour lui donner l'Extrême Onction. Le samedi 18, j'allai la voir encore une fois après la prière du soir, et je lui portai une croix. Avec quel bonheur elle reçut cette petite croix! Elle ne pouvait se lasser de la regarder. Sa figure était toute épanouie. L'abbé Condidier, elle la suspendit à son cou. Après lui avoir suggéré de bonnes pensées et fait quelques exhortations, je la quittai pour aller prendre mon repas du soir.

Elle s'était à peine écoulée une heure et demie, lorsque Daniel, oncle de la malade, vint me dire: Rose est morte. - Mais ce n'est pas possible, je viens de la quitter et elle parlait très bien. - Si, ajouta-t-il; elle est morte, et comme il faisait obscur, nous ne l'avons pas même vu mourir. C'était le samedi avant la Passion. Le lendemain matin je descendis et me fis découvrir la figure de Rose qu'on n'avait pas encore enseveli. On aurait dit qu'elle dormait. Jamais elle n'avait été aussi brillante, aussi expressive. Tous ses parents étant jaunis, elle était elle-même très jaune et avait la chevelure lisse et blonde.

Comme un missionnaire ne peut pas tout faire à la fois.

on avait jusque là laissé les naturels traiter leurs morts comme ils l'entendaient. Or, après les avoir enveloppés d'une natte et ficelés comme un ballot, on se contentait de les déposer dans un coin de la case sans plus s'occuper d'eux, jusqu'au moment où ils les apportaient à l'Eglise. On parlait, on mangeait, on criait à côté du cadavre avec autant de sans gêne que s'il n'y avait pas eu de morts.

L'occasion me parut favorable pour apporter des modifications à cette manière de traiter les morts. Je donnai mes instructions et elles furent non seulement exécutées, mais même dépassées.

Le corps de Rose fut déposé sur une planche placée sur deux tabourets et recouvert d'une belle étoffe. A côté, on plaça une lampe allumée et de l'eau bénite avec un rameau. Le couvent, ou maison des filles, fut tenu d'étoffes à l'intérieur. Autorisés pour cette fois, en les circonstances, à pénétrer jusque dans la maison, les naturels, hommes et femmes, vinrent par bandes toute la journée du dimanche de la Passion, reciter des chapellets au pied du corps.

Dès lors, cet usage se continua généralement, et remplaça ces folies, ces cris sauvages et ridicules qui étouffaient les vivants sans soulager les morts.

3^e Ce fut dans le courant de cette année 1868, que Cyzénia commença à ressentir les premières atteintes de la maladie qui devait l'emporter. C'était la phthisie. Que de fois elle

vint à la fenêtre demander des remèdes pour son mal! Je ne pouvais que la soulager et non la guérir. A force de soins, je prolongai ses jours de sept à huit mois. Je tenais à la sauver. Elle était chargée du chant, de la décoration de l'autel et de la couture. La mort allait faire un vide et m'obliger à en former d'autres moins intelligentes. Sur la fin elle voulut, fantaisie de malade, quitter ses compagnes pour aller au village. On ne s'y opposa pas. La maladie fit des progrès. Le 6 juin, dimanche de l'Octave de la Fête-Dieu, la malade demanda à recevoir les derniers sacrements. Malade moi-même depuis quelques jours, je gardais le lit. Le matin je l'avais quitté pour aller dire la messe, et m'étais couché au retour. On apporte Cyzénia à l'Eglise. Je me lève et j'y descends. Elle demanda à se confesser. Tous les deux nous étions si faibles, qu'il nous était presque impossible d'entendre la voix l'une de l'autre. Je donnai à la malade le saint Piatique l'Extrême-Onction, et j'allai me coucher de nouveau.

Cyzénia vécut encore une quinzaine de jours. Elle était de l'âge de Rose et, comme celle-ci, elle fut portée à l'Eglise et en terre sainte par ses compagnes.

Réunion des Enfants

Quelques mois après avoir réuni les filles, je pris la même mesure pour les enfants. Ils furent réunis et confiés à la garde et surveillance d'un Catechiste. Mais, soit la dissipa-

tion et l'amour de la liberté plus prononcés chez les enfants que chez les filles; soit la négligence ou la faiblesse du surveillant, je m'aperçus bientôt qu'ils avaient plus à perdre qu'à gagner de cette mesure, et ils furent renvoyés chez eux. Il est plus difficile d'occuper des enfants que des filles durant une journée entière. Sans en avoir fait l'expérience, je suis persuadé qu'il en est des blancs comme des noirs.

Quelques Cérémonies.

Après avoir mis notre église dans un état convenable en 1866, je dus songer à relever un peu l'extérieur du culte par quelques Cérémonies Religieuses.

Le 11 Juin, fête de St J^o 13^e, je fis avant la messe l'absolution, qui eut lieu ensuite tous les dimanches.

Le 30 juillet, je bénis à l'église les deux premiers mariages.

Le 11 Septembre, nous avons planté une Croix à la réunion de trois Chemins près du village de St Jacques.

Pres la même époque, nous nous sommes associés à l'archiconfrérie de N. D. des Victoires, et à l'apostolat des poissés.

Le 14 Avril 1867, j'ai fait la bénédiction, la distribution et la procession des Rameaux. Au retour, les enfants et les filles ont chanté alternativement le Gloria Lauds en entier.

En 1868, et les années suivantes, nous avons fait les processions

de St Marc et des Rogations au chant des litanies des saints. Le 2 juillet, le P. Rougeyron donna la Confirmation à Pot à 53 Chrétiens que j'avais préparés d'avance.

Ayant reçu de France deux grandes statues que j'avais demandées, une de la Ste Trise et l'autre de St Michel, le 15 Aout nous avons eu la première avec procession au chant des litanies.

Le 11 8^{me} eut lieu une Cérémonie pareille pour celle de St Michel.

Le 19 Novembre 1^{er} dimanche de l'Avent nous avons chanté les Lépores pour la 1^{re} fois à Pot. Les enfants et les filles alternaient pour les psaumes.

Enfin arriva le jour heureux! L'événement tant désiré et vers lequel je tendais depuis dix ans que j'étais en mission. C'était de célébrer une grande messe chantée par des naturels que j'avais formés. Or, cette satisfaction, ce bonheur me furent accordés la nuit de Noël à Pot, en 1868. Les enfants et les filles assez bien exercés, chantèrent à l'aveu le Kyrie, Gloria, Credo, Sanctus et agnus de la 1^{re} messe de Lumont. L'Introit et l'Offertoire furent chantés comme ils sont notés. Les autres parties sur le ton d'un psaume.

A partir de ce moment nous avons chanté la messe aux grandes fêtes, et même souvent à celles de 1^{re} classe.

Propagation de la Foi.

Nous n'avions pas encore la propagation de la Foi. Je m'occupai une fois au soir à l'église et le jour de la fête de la Croix-

Sainte Trinite 23 mai 1841; je pris les noms de ceux qui voulaient en faire partie. Ce jour la même, 30 se furent inscrits. L'un de jours après j'avais six dizaines. Voilà donc 60 naturels, sur une population de 160 qui, chaque samedi durant quatre ans, donnaient chacun leur sou pour la propagation de la Foi. Dès qu'il en mourait un, ce qui arriva trop souvent, un autre prenait sa place sans que j'eusse à m'en occuper. Le moyen ordinaire de se procurer un sou chaque semaine, pour être simple n'en était pas moins assésidant. Chacun apportait au marché qui avait lieu le samedi, après la messe un Excalat (12 coes). Je lui donnais un sou qui il allait remettre à son dimanche. Celui-ci apportait deux 10 coes venait me les apporter et tout était dit.

Cet argent était mis dans une caisse à part et à la fin de chaque année j'étais bien sûr d'y trouver 160 fr; pas un sou de plus, pas un sou de moins. Je doute qu'il y ait dans l'univers une paroisse qui, relativement, donne autant que donnait Lot, pour l'œuvre de la propagation de la Foi.

N. D. des Grâces.

La statue de la S^{te}ierge que j'avais reçue de France n'avait été posée que provisoirement sur un piedestal à quelque distance de la mission. Mon intention était de lui élever un petit monument. Mais il s'agissait de bien choisir un endroit convenable.

Le 30 Avril 1840, fête de N. D. des Grâces dans la société,

aidé de quelques jeunes gens j'ai posé sur le plateau de la montagne appelée Bouleco la première pierre et les montants de la porte de la petite Chapelle que nous voulions élever à Marie sous le vocable de N. D. des Grâces. Elle devait avoir 11^m 50^c sur 5^m 50^c. On commença les fondements et les choses en restèrent la pour cette année, ma maladie de poulmon et bien d'autres circonstances ne m'ayant pas permis de continuer.

En 1841 les murs furent montés jusqu'à la moitié de la hauteur voulu, et l'ouvrage fut encore interrompu. La mort faisait tant de vides! Et il était si difficile de se procurer des matériaux! En 1842 on y travailla plus sérieusement. La maçonnerie était presque terminée, et on allait monter la toiture lorsqu'en mois de septembre je fus chargé des deux îles ce qui nécessita une nouvelle interruption dans les travaux. Ce ne fut qu'en janvier 1843 que la Chapelle fut couronnée, et le 25 du même mois, nous avons placé la statue de Marie au sommet du pignon ou mur de façade de la Chapelle, et qui a 5 mètres de haut. Cette opération que je redoutais beaucoup, sur les faibles moyens que nous avons à notre disposition réussit parfaitement.

Dès lors, on s'occupa à creuser en dedans, à préparer un autel 16^m 10^c; et le 30 Avril 1843, jour de la fête, j'ai eu la douce satisfaction de dire la 1^{re} messe dans la Chapelle de N. D. des Grâces, sur le Bouleco juste trois ans après en avoir posé les fondements.

Plus tard, j'y ai dit encore deux fois la messe.

De tous les petits travaux que j'ai orientés ou fait exécuter à Pot, durant ces deux années, la Chapelle de N. D. des Grâces est bien sans contredit ce qui nous a coûté le plus de peines et de difficultés. Ces difficultés tenaient à plusieurs causes. La montagne sur laquelle est bâtie la Chapelle plonge de deux côtés dans la mer, et s'élève presque d'aplomb. C'était cependant par cette pente qu'il fallait porter en haut, sur les épaules le corail pour la chaux, le bois pour la cuivre et enfin toutes les pioches fort rares du reste et de si mauvaise qualité, que le moindre coup de marteau les mettait en pièces comme un bloc de sel. Or, c'était toujours à recommencer de nouveaux voyages qui épuisèrent le travailleur et lui déchiraient les épaules. De l'autre côté de la montagne, on portait pour le mortier, le sable dans des corbeilles, et l'eau dans des bouteilles ou des cocos. C'était là le ouvrage des femmes, qui n'étaient pas dispensées de porter du corail et des pierres.

J'ai vu une femme gravir la montagne, le berceau avec l'enfant sur le dos et les trois cocos à la main.

Il est vrai que le Sr. Berge héraud Compté à cet usage gens qui ont travaillé à lui élever ce petit monument, et dont la plupart ne sont plus de ce monde. Mais dis-je, Sr. héraud Compté de leur bonne volonté, ainsi que des nombreuses et pénibles ascensions sur le Bouleau.

Le 11 au 12 Mars 1874, un coup de vent a enlevé en entier et transporté à 10 mètres de la toute la toiture de la Chapelle. La statue n'a pas souffert et j'ai fait reconstruire plus solidement.

Procession du S. S. Sacrement.

Avant 1871, nous allions toutes les années, si le vent le permettait, assister à l'acte de la procession du S. S. Sacrement. Mais tout le monde ne pouvait pas s'y rendre. D'ailleurs, cette belle cérémonie me paraissait le complément de celles que nous avions déjà, et je tenais à l'avoir. En 1870, j'avais reçu de Dijon un magnifique drapeau; il ne fallait pas le laisser gâter dans la poussière. Pour les autres préparatifs, il suffisait d'une bonne volonté, et je l'avais.

En 1871, je pris mon temps et mes mesures pour que tout fut prêt au moment voulu. Tout était à faire. J'en fis un peu et on m'aidera; car on avait compris ma volonté, et on s'y associa de bonne grâce. Charpente pour le reposoir, pour le dais, encensoirs en coco, corbeilles richement pour les enfants, chant, cérémonies, route pour le parcours tout fut préparé d'avance.

Les naturels employèrent une domaine entière à préparer et orner la route. Après l'avoir aplani, ils plantent de chaque côté et dans toute la longueur une solide barrière qu'ils tapissent de feuillage le samedi soir. Les femmes la couvrent d'une couche de sable portée du rivage. Le dimanche avant la messe, on étend sur ce sable une telle quantité de nattes, que la route

en est entièrement courvée de sorte que de l'Église au Reposoire
le pied du porche n'a pas touché la terre. Ce nombre m'a paru
si extraordinaire que j'ai fait compter ces nattes. Il s'en
est trouvé 166, nombre pareil à celui des habitants de l'île¹⁾

Tout avoisé plus d'ordre le lendemain, le samedi soir après la
prière a eu lieu un exercice préparatoire.

Prenant une liste préparée d'avance, je nomme, non seulement
les employés, mais tout le monde, hommes et femmes, désignant à
chacun son emule ou vis-à-vis pour le lendemain. Une fois que
tout le monde est sur les rangs, chacun à sa place, nous allons en
silence au lieu du reposoir, et retournons de même après avoir
fait les évolutions convenables pour repartir.

Le dimanche de grand matin on travailla au reposoir. Il
avait la forme d'une niche ogivale, surmontée d'une croix.
Il fut élégamment orné. Dix rades en porcelaine garnis de fleurs
et un nombre pareil de chandeliers garnissant les gradins et rele-
vaient les décors en étoffes et garnitures.

La procession eut lieu à l'issue de la messe: quinze enfants
étaient habillés pour les cérémonies. D'autres plus grands
étaient chargés du chant. Cérémonies et chants furent
exécutés mieux qu'on avait droit de l'attendre et de le désirer à Lot.

Ce jour-là 11 juin 1871 fut un beau jour pour Lot et son vicin-
sage. Les trois années suivantes, la même procession a eu
lieu, mais l'enthousiasme n'était plus le même. Les Calédoniens

¹⁾ Le chiffre pour l'île de 160 à 165 mètres

n'ont pas reçu la constance en partage.

Faits divers.

Le 21 juillet de cette même année 1871, une bien petite cause me
donna une grande fièvre, et au genou gauche un dépôt qui avorta
pour se changer en affection chronique.

Le 11 novembre, chose inouïe, il a tombé à Lot, dans une partie
de l'île une grêle très abondante. Les plantations en ont été grave-
ment endommagées et la terre courvée. Étonnés de cette pluie
sue, ora caïou, comme ils l'appelaient ils vinrent me demander
des explications. Ils voulaient même m'apporter pour me
les faire voir quelques grêlons, mais ils se fondirent dans leurs mains.

1872

Cette année 1872, la dernière que j'ai passée à Lot, a pro-
prement parlé, a été assez sombre et comme le prélude de 1874.

Le 10 janvier mourut Cyrin, qui m'avait rendu de nombreux
et grands services durant tout le temps de mon séjour à Lot,
mais surtout dans les dernières années. Son enfant était mort
depuis quelques jours, et sa femme mourut au mois de 7^{de} de la même année.

Cérémonie Funèbre.

Après fait esbumer avec autorisation de l'ordonnateur les
restes des chrétiens morts avant que nous eussions un cimetière,

je les fis apporter à l'église le mercredi des cendres, 14 février.
Ce jour-là, je n'ai pas eu à chercher bien loin le sujet d'instruction avant de distribuer les cendres. À l'issue de la messe je fis sur des restes de ces treize Chrétiens, d'ailleurs dont plusieurs avaient été forcés au moment de leur mort. Tout le monde les a accompagnés au cimetière où nous les avons déposés dans une fosse commune.

Tempête.

Les offices de la semaine sainte que nous étions allés célébrer à Art, comme toutes les années, ne furent pas brillants, ni le jour de Pâques. Je n'en vis pas même la fin, car on vint m'appeler de Pôt pour administrer un malade.

Six jours après, 5 avril, nous avons eu une horrible tempête durant la nuit. Elle a fait des ravages incalculables. La plupart des maisons ont été démolies, entre autres celle que j'avais fait construire au village il y avait plus de quatre ans. Elle a été démolie par les vagues que le vent poussait avec une violence inouïe dans les villages et les cocotiers. La statue de N. D. des Grâces, qui se trouvait encore sur un piédestal, fut renversée, et la tête de la statue séparée du tronc. Il me fallut du temps, du courage et de la patience pour la raccommoder. Notre Église elle-même fut inondée par un torrent qui déborda.

Les deux îles.

ne forment plus qu'une Mission

Meduse dévastée.

L'É. Rougeyron ayant besoin du P. Montouzier pour la dépopulation de la presqu'île Lucos, me chargea des deux îles Art et Pôt, le 8 septembre 1872. Cette subite et profonde modification fut dévastatrice pour les naturels des deux îles. Habités depuis leur conversion à avoir continuellement au milieu d'eux et sous les yeux leur missionnaire qui lui-même ne les perdait pas de vue, ils se trouvaient d'abord tout déconcertés et le rétablissement ne tarda pas à se manifester.

Trois mois plus tard, quand je retournai à Pôt, après un voyage à Nouméa pour cause de santé, j'y trouvai un changement bien prononcé et sous plus d'un rapport. Chaque mois, il est vrai, j'allais passer quelques jours à Pôt; mais le reste du temps les naturels forcés de la messe, forcent l'habitude de s'en passer; et, bientôt la plupart d'entre eux ne se dérangeaient même pas pour aller l'entendre à Art lorsque le vent le permettait. Les enfants surtout, qui étaient l'objet de soins plus assidus de la part du missionnaire, se trouvant abandonnés retomberont dans un état déplorable. Les filles, dont quelques-unes continuaient à rester au couvent à la charge de

Imeon, et gardant les porcs et les vaches de la mission, se soulevaient et se Comportaient beaucoup mieux.

Dans les voyages que je faisais à Lot, dans ces deux années je suivais, tout le temps que j'étais là, la même marche et le même ordre à peu près qui auparavant pour tous les exercices ordinaires et extraordinaires. Or, voici à peu près quel était l'ordre ou règlement, tant général que particulier.

Jours de la semaine.

Après l'oraison, je descendais à l'église au petit jour. En passant près de l'arbre qui servait de clocher, je sonnais l'angelus. C'était le signal pour la messe qui avait lieu immédiatement après.

Les naturels présents à Nonan y assistaient habituellement tout du moins dans les premiers temps. Après la messe on faisait la prière en commun.

Après l'action de grâces, je confessais les hommes, mercredis et vendredis. Les veilles de fêtes et le samedi soir cinq coups de cloche étaient le signal de se rendre à l'église pour ceux qui devaient se confesser ce jour-là.

Je faisais tout les jours le Catechisme à la maison d'école; les lundis, mercredis et vendredis aux enfants, et les mardis, jeudis et samedis aux filles de 11 h à 11 h. 1/2. A ce moment, l'enfant qui me faisait la cuisine donnait par un coup de corne le signal de l'examen particulier. Le même

sonnait l'angelus à midi, et j'allais dîner.

Après dîner, si il y avait des malades, j'allais ordinairement les visiter avant de me remettre au travail.

Le soir, on tintait deux fois la cloche pour le Chapelet et la prière qui se récitait en commun à l'église, au coucher du soleil.

Dimanche.

Le dimanche on sonnait deux fois à la volée pour l'exercice du matin, et de même pour celui du soir. Celui du matin commençait à 7 heures. Pendant qu'on récitait la prière et qu'on chantait un Cantique, j'avais l'habitude de me promener lentement de la table de communion à la porte de l'église pour tenir en veille et surveiller la tenue à l'église. Sur la fin du chant je montais en chaire et parlais pendant 3/4 d'heure et quelquefois plus longtemps. Dès que je descendais, les Catechumènes quittaient l'église et pendant que je m'habillais, un Catechiste faisait la quête pour les âmes du purgatoire. Dès qu'il y avait un franc, j'acquittais une messe pour les morts. Plusieurs fois j'en ai acquitté deux dans une semaine. C'était beaucoup pour une si petite population. On se procurait ce petit sou par le même moyen que celui de la propagation de la Foi.

Étant les dimanches, les enfants et les filles chantaient l'aspersion pendant l'aspersion, et le salutaire à l'élevation. Le dimanche on récitait le Chapelet à midi, après l'an

gelus. Aussitôt qu'il était fini, tout le monde se rendait au village, les hommes à un endroit, les femmes à un autre et là, pendant une heure, on repassait l'instruction du matin. J'annonçais la fin de la séance par un coup de corne. Le soir, dès qu'on était rentré à l'église, je récitais au pied de l'autel un Pater et un Ave. On chantait un Cantique ou un hymne, et je montais en chaire où j'interrogeais sur l'instruction du matin. Un grand nombre savaient en rendre compte. Il est étonnant comme quelques-uns savaient répéter presque mot pour mot ce que j'avais dit.

D'outres, au contraire, étaient loin de bien s'en tenir, ce qui parfois leur attirait quelques dégoûtements.

Soit qu'il y eût bénédiction ou non, on terminait toujours par la prière du soir suivie de l'Angelus.

Habituellement au docteur de l'église le soir, Simon parlait aux naturels devant la porte, donnant des avis ou des ordres.

Modestie. Vêtements.

J'insistais pour que les naturels fussent non seulement décents mais habillés surtout pour venir à l'église le dimanche.

Durant l'année 1880, j'exigeai que les femmes fussent entièrement couvertes ce jour-là. Le plus grand nombre l'était depuis longtemps.

En 1870, tout les hommes devaient avoir un pantalon pour le dimanche.

Les reddouces au moyen desquelles ils pouvaient se procurer des vêtements étaient: les Cocos, l'huile, de la rotaille et quelques porcs qu'ils vendaient aux Caboteurs.

Catechisme Général.

Outre le Catechisme des enfants qui avait lieu, comme je l'ai dit, tous les jours: il y avait chaque semaine Catechisme pour tout le monde de la manière suivante. Le Mercredi avant la prière du soir, je réunissais les Catechistes sur le gazon, leur faisais réciter et leur expliquait le Chapitre qu'ils devaient donner aux villageois. Après la prière on se réunissait en quatre groupes pour cet exercice....

Le Samedi après la messe, j'interrogeais à l'église sur le Chapitre en question, et je donnais de nouvelles explications.

Ce même jour, vers 11 heures, avant la prière du soir, à un signal donné, tout le monde se réunissait en un seul groupe dans un lieu convenu, pour se remémorer ce que j'avais dit le matin.

Catechismes Spéciaux.

Il y avait encore à certaines époques des Catechismes spéciaux, qui n'étaient pas les moins abrutissants.

C'étaient les Catechismes préparatoires à la réception d'un sacrement. Lorsque un certain nombre de Catechumènes demandaient à être baptisés, ou des Chrétiens à faire leur 1^{re} Communion, ce qui n'avait pas lieu simultanément, je prenais

leurs noms et pendant deux ou trois fois la semaine avant
la prière du soir pour leur faire le Catechisme. La même
chose avait lieu avant la Confirmation quand on pouvait pré-
voir l'époque.

Examen

Quelque temps avant le jour fixé pour le Bapteme ou la
1^{re} Communion, je faisais subir un examen sur le Catechisme
à tout ceux qui y avaient assisté. Chacun d'eux se présentait seul
à ma fenêtre, et là, il ne pouvait compter que sur lui-même
et sur sa propre science. Je doute que les aspirants au
baccalauréat éprouvent à l'approche de leurs examens des palpita-
tions plus fortes que mes naturels de Tot dans cette circonstance.
À la suite de cette épreuve, bon nombre étaient ajournés
pour n'avoir pas suffisamment répondu. Quelques autres pour
n'avoir pas assez travaillé à reformer leur conduite.

Les amis jubilaient de bonheur. Dans la crainte de
n'avoir pas bien compris, ils venaient m'interroger de nouveau.

Retraite

Après l'examen, ils se préparaient plus spécialement par
une retraite de trois jours, chacun, desquels je leur parlais à
l'église trois et même quatre fois. Pendant le temps libre,
ils se réunissaient au village, les hommes séparés des femmes

et n'avaient de rapports avec personne autre.

J'ai toujours remarqué que ces petites retraites produisaient
un bien extraordinaire.

Il y a eu aussi quatre retraites générales données à tous les Chrétiens.

Fêtes.

Les fêtes ne passaient pas inaperçues à Tot. Nous leur
donnions à l'église toute la solennité que comportaient nos fai-
bles moyens: Autel bien décoré, grand messe avec encensement
quelque fois répété et toujours benédiction le soir. Il va sans
dire qu'on ne les négligeait pas non plus au village; du moins
les principales: telles que Noël, Pâques, Pentecôte, Ascension,
Assomption, St. Michel et Coussaint. Ces jours-là, chacun
apportait des vivres. On en faisait un grand tas. Il y avait là,
ignames, tacco, gros tacco, cannes à sucre, poissons, tortues, porcs,
solles 4^e 4^e. On appelait le missionnaire pour bénir ces vivres,
et aussitôt, après on se mettait en train d'allumer le four.

En attendant l'heure du festin, souvent on organisait quelques
jeux intéressants avec une prime pour les vainqueurs. C'étaient
des régalés, la course au sac, d'autres exercices les yeux bandés. 4^e 4^e.

La St. Jean Baptiste.

La St. Jean B. était encore une fête que les naturels de Tot.
⁽¹⁾ Combien les années nous allions à cet effet pour les offrandes de la domine Sainte et les filles de Saquet.

sojaient venir avec plaisir. Ce jour-là, au dimanche suivant, quand elle tombait dans la semaine, après l'exercice du mois, tout le monde se rendait à la mission (c'est Jean). Assis devant la porte, j'étais près de moi pipes, tabac, quimbou, fil, hameçons, mailles, etc. Chacun venait à bon tour demander ce qu'il préciserait, et je le lui donnais de suite. Tout le monde avait quelque chose, jus-
qu'aux petits enfants. Les filles du Couvent et les enfants qui res-
taient avec moi recevaient, mais à part, pour ne pas exciter la
jalousie, un cadeau fort considérable. Car les uns et les autres
étaient employés à la garde des bêtes.

Outre la jouissance, je trouvais dans cette distribution un
moyen de compenser les petits dégâts que causaient de temps
en temps les animaux, aux plantations des naturels.

Le soir de ce même jour, au sortir de l'église, on faisait
le feu de la St Jean sur le flanc de la montagne où on avait
d'habitude construit un grand bucher. C'était une vraie réjouis-
sance; aussi, il y avait-il presque autant de monde qu'à l'église.

Exercices de Circonstance.

Si nous avons nos jours de fête, nous avons aussi des jours
et des temps plus spécialement consacrés à la prière. Depuis le
commencement de la mission, avaient lieu toutes les années les
exercices du mois de Marie. Ceux du mois de St Joseph
et de l'archiconfrérie dans les dernières années. Et, à partir

de 1867, le chemin de la Croix avec chant et en commun, avait lieu
tous les vendredis du Carême avant la prière du soir. Durant le
Carême, on chantait tous les jours deux fois à la messe à
l'Introit et après la communion.

Chants pour le Carême à la Messe

à l'Introit

Lundi	Quidate fovei dominum.	Mercrès	Creudi propter quod...
Mardi	Custodes hominum...	Jeudrès	Au sang qu'un Dieu m...
Mercrès	Audi benigne Conditor...	Samedrès	Salve regina Mater...

Chants pour l'exercice du mois de Marie.

Avant

Après

Dimanche	Sion de te méloir...	Stanis de la St George...
Lundi	Quidate Maria, dans...	Inviolata...
Mardi	Ma tendre Maria...	Salve Regina...
Mercrès	Receis nos hommages...	Ave Maria Stella...
Jeudi	Ave Maria, car...	Sub tuum...
Vendrès	Berge Maria, qu...	Magnificat...
Samedi	Berge, sainte Mère...	Litanies...

Le Chant

Pourvu qu'on fait de religion, la monotonie favorise les dis-
tractions, amène l'ennui et même le dégoût; voulant d'ailleurs donner

un jeu de rue et d'entraîn aux différents exercices spirituels et cérémonies du culte. Je m'appliquai assez sérieusement et dans un relâche à faire chanter la jeunesse.

Mais ce n'était pas chose facile d'apprendre des mots français et latins et des airs à des Calédoniens qui, d'après ce que m'avaient appris de vieux missionnaires, étaient dans l'impossibilité absolue de prononcer comme nous, et ne pouvaient faire que deux notes usitées dans leurs chants: le sol et le la. Ayant peine à croire à cette impossibilité, je tenais à en faire l'expérience moi-même. Or, elle m'a prouvé qu'on pouvait obtenir davantage, mais il m'en a coûté. Du reste, après être arrivé à les faire prononcer comme nous, et à modifier leur voix, il n'y avait pour ainsi dire rien de fait en pratique. Il fallait apprendre des paroles et des airs. Contre la difficulté consistait dans la première de ces deux choses. La seconde n'est rien. Les naturels baïssaient un air aussi vite que nous autres blancs. Mais leur apprendre, sans qu'ils sachent lire, dans une langue qu'ils ne comprennent pas et qu'ils ont tant de peine à prononcer, une foule de cantiques, d'hymnes, de psaumes, etc. voilà un travail qui demande du temps et de la constance. Or, voici une méthode:

Camille, sacristain et maître de chant, savait lire. Je le lui avais appris avant même d'aller à Tot. Or, je lui indiquais sur le livre le morceau à apprendre, ou bien je l'écrivais moi-même. Il le lisait d'abord et puis, à force de le répéter mot pour mot, syllabe par syllabe, il l'apprenait aux enfants, du moins à quelques-uns.

Mais pour les filles, parmi lesquelles aucune ne savait lire, j'étais obligé de leur apprendre moi-même. Je faisais venir à ma fenêtre celle qui avait moins de peine à prononcer, et là, je lui répétais dix, quinze, vingt fois le même syllabe, lui indiquant la manière de tourner et d'appuyer la langue dans la bouche. Quand elle avait appris quelques mots, quelques lignes, elle allait le répéter aux autres des journées entières. D'autres fois j'en faisais venir plusieurs et apprenais à chacune, soit un verset de psaume, soit un vers d'un cantique qu'elles allaient se communiquer réciproquement à la fois.

C'est par ce moyen, au prix d'un temps et de peines incroyables qui eussent découragé tout autre, que je suis parvenu à apprendre à cette jeunesse les morceaux suivants. Quelques-uns, surtout les filles, étaient en état d'entonner et de chanter imperceptiblement le premier morceau venu. D'autres, moins sûrs de leur coup, étaient en état de suivre de manière à faire un ensemble de voix.

Cantiques divers

Cantiques

- | | |
|---------------------------|----------------------------|
| 1. To. Chardien Diasua | 8. Tenz deva Messia |
| 2. Na Gondio, Maria | 9. Il est né le divin |
| 3. Or le Dia nao M. | 8. Les anges dans |
| 4. Micael Kaboul angeloma | 9. Que j'aime ce divin |
| 5. Dia me mat | 10. Le ciel en est le prix |

- | | |
|-------------------------------|------------------------------|
| 11 Bénédiction à jamais | 20 Au sang du Dieu sa |
| 12 Le roci l'agneau de Dieu | 21 Jésus parait en vainqueur |
| 13 Sur cet autel quel prodige | 22 Vierge Marie, Mère |
| 14 Qu'ils sont aimés | 23 Son de ta mélodie |
| 15 Quelle nouvelle et sainte | 24 Ave Maria, Car vous |
| 16 Armez vous, la voix du S. | 25 Vierge Marie, que chacun |
| 17 Combats à votre salut | 26 Vierge Marie, daigne |
| 18 Ave Jésus c'est le cri | 27 Vierge sainte, Mère |
| 19 Mon Dieu Jésus, enfin | 28 Receis nos hommages en |

Hymnes.

- | | |
|-------------------------|---------------------------|
| 1 Per Creator | 8 Adoro te devote |
| 2 Pange lingua | 9 Ecce splendor et virtus |
| 3 Sacris solemniis | 10 Custodes hominum |
| 4 Salus humanae | 11 Ave maris stella |
| 5 Verbum supernum | 12 Ecce Joseph |
| 6 Audi benigne conditor | 13 Gloria laus et honor |
| 7 Rexilla Regis | 14 Adeste fideles |

antiques

- 1° Benedicite. 2° Magnificat; 3° Nunc dimittis.

Proses.

- 1° Dies irae; 2° Veni sancte spiritus; 3° Motive paschales = A. Inviolata = S. a. filii et filia.

Psalmes

- | | |
|-------------------|------------------------|
| 1 Dixit dominus | 6 Lactatus sum id |
| 2 Confitebor tibi | 7 Miseri dominus |
| 3 Beatus vir qui | 8 Lauda jerusalem |
| 4 Laudate pueri | 9 Credidi propter quod |
| 5 Laudate dominum | 10 Reprofundis |

Antiennes

- | | |
|----------------|----------------------|
| 1 Asperges me | 3 Salve Regina |
| 2 Miseri aquam | 4 Sub humo forcidium |

Messes.

(Introit, Graduel 1^{er} & 2^{es}) de

- | | |
|---------------------------|-----------------------------|
| 1 Noël | 8 la S ^{te} Pierre |
| 2 l'Epiphanie | 9 l'Assomption |
| 3 la Transfiguration | 10 N. P. du Rosaire |
| 4 S ^t Joseph | 11 la Pentecôte |
| 5 l'Ascension | 12 Requiem |
| 6 la Pentecôte | 13 l'Immaculée Conception |
| 7 la S ^{te} Jean | |

Kyrie, Gloria, Credo. 4^{es} & 6^{es}.

- 1^{re} La 1^{re} messe du Pumont; 2^{de} la messe des Anges.

Antienne de la 3^{me} Charge. 5 vers différents.
 Libera me = Parce Domine = Adoramus in eternum

Exercices sur le Chant.

Il va sans dire qu'il ne suffit pas aux naturels tout comme à nous d'avoir une fois appris une chose pour ne plus l'oublier. De là l'obligation d'exercer souvent sur le Chant et surtout aux approches d'une fête. Or dans ces circonstances, comme lorsqu'il s'agissait d'apprendre d'abord, je réunissais ma jeunesse au docteur de la prière du soir, sur le gazon, à quelques pas de ma porte. Les enfants d'un côté, les filles de l'autre et moi entre les deux bandes, nous nous mettions sérieusement à l'œuvre. Quelque fois aussi le dimanche, nous allions chanter à la maison d'école.

Lot reçoit des honorables hôtes.

Cependant, je voyais tous les jours approcher le moment où j'allais quitter Belaflo. Mgr me l'avait dit lors de sa visite le 6 juin de cette année 1844. Aussi, j'avais tout préparé pour mon départ lorsque arriva le Chevalier, bateau de l'Etat, apportant l'amiral Ribouet, et le Gouverneur de la Richécie.

Il était question de mettre à Lot les déportés de la presqu'île et ces Messieurs venaient visiter l'île. Je m'y trouvais alors. C'était le 30 juillet. Je les reçus de mon mieux et les fis dîner à la mission. On visita l'île. On vint à la mer. Tout fut pour le mieux. Ces Messieurs repartirent le soir même pour Belaflo. Jamais Lot n'avait reçu des hôtes aussi illustres. Mgr, m'enga-

geait à rester encore quelques jours à cause des changements auxquels cette visite pouvait donner lieu.

Dernière solennité à Lot.

En suivant l'ordre pour mes voyages à Lot, il arriva que je m'y trouvais le 15 août fête de l'Assomption. Les naturels d'Act y sont venus en très grand nombre. Mes enfants et moi nous avons chanté ensemble la dernière messe, P. de Dumont, comme la première fois à Noël en 1868. A quatre heures a eu lieu la procession. Procession longue et pénible, il faut l'avouer, mais, comme ce devait être la dernière, on aura le temps de se reposer. Nous sommes allés en procession à N. D. des Grâces sur le Boullé. Là, on s'arrête un moment devant la Chapelle et on face de la statue. J'adresse aux assistants quelques mots bien sentis; leur recommandant de recourir à Marie, et de tourner souvent leurs regards vers son image, qui du haut de cette Chapelle, domine la terre et la mer. Au retour à l'église, je fais la bénédiction des Chapelles, et nous terminons la fête par le salut solennel.

Adieu à Lot.

Appelé par Mgr, j'ai fait à Lot un dernier voyage le 11 septembre, pour prendre le reste de mes effets. Le lendemain, après avoir dit une dernière messe sur cet autel élevé par mes mains, et sur lequel j'avais célébré les saints mystères pendant près de dix ans, j'adresse à mes chers paroissiens quelques

mois d'adieu. Ce n'est pas sans émotion que je dis de cette petite Eglise que j'aimais tant, parce qu'elle m'avait demandé beaucoup de travail et procuré quelques consolations.

Bientôt après, le cœur gros et non sans verser quelques larmes qui trouvent bien de l'écho, je quitte cette île chérie et ses naturels que j'avais évangélisés durant l'espace de onze ans et demi. C'était le 13 Septembre 1874, à 9 heures du matin.

Existe dénoiment.

Le P. Gillard, qui était venu me remplacer, resta à Act, où il fit venir toute la jeunesse de Tot, le jour même de mon départ. Etant allé une seule fois à Tot, dans les premiers jours de décembre, il détermina les naturels à aller rester à Act. Peu de temps après, abandonnant leur île, leurs champs et leurs morts, ils vont s'établir à Act, où les naturels leur donnent quelques terres à cultiver.

Mais le mois n'était pas fini qu'ils n'avaient plus de missionnaires les uns vis les autres. Ainsi finit la petite mission de Tot.

Stat et mouvement de la population de Tot.

Lorsque je me trouvai chargé de Tot en Janvier 1869, le nombre des habitants était de 429. 111 hommes et 318 femmes. Durant mon séjour dans cette île il vint s'y en établir 9 d'Act. Il y a eu 57 naissances et 173 morts. Aussi quand j'ai quitté le 13 9bre 1874, il n'y avait plus que

115 habitants: 66 hommes et 49 femmes. De là il est facile de voir les ravages de la mort qui frappait surtout les femmes. Durant ces onze années la population ayant diminué de moitié cette petite mission n'avait plus d'avenir. Il était donc de toute nécessité d'arriver au moyen d'en conserver les restes.

Années	Naissances	Morts	Baptêmes	Mariages bénis
1868		6		
1864	3	24		
1865	5	14		
1866	5	23		
1867	4	14		
1868	6	9	978	24
1869	3	16		
1870	7	14		
1871	7	18		
1872	3	16		
1873	5	11		
1874	4	9		
<u>Total</u>	<u>57</u>	<u>173</u>	<u>978</u>	<u>24</u>

Récapitulation numérique

Habitants	429
Naissances	57
Perus d'Act	9
<u>Ensemble</u>	<u>488</u>
Morts	173
<u>Reste</u>	<u>315</u>

NOTICE sur POT

Notions préliminaires

POT, est la dernière des îles habitées du groupe calédonien au N.O. Elle doit être à peu près par 161°18' longitude orientale et 19°45' latitude Sud.

Sa longueur du N.O. au S.E. est d'environ cinq milles ou 8 kilomètres, et sa largeur au S.E. est d'environ 2 Kilom.

Avec l'île ART, dont elle est séparée par un canal qui peut avoir 1 mille 1/2 elle forme la tribu de BELEP (tea M'Belep). Sa langue qui porte le même nom que la tribu (Poulou M'Belep) est la même pour le génie et le fond que le Niélaïou, langue d'ARAMA. Mais elle en diffère pour l'accent, pour une foule de mots et de déclinaisons ou désinences.

Les croyances, les mœurs, les usages, etc. etc., étant les mêmes autrefois qu'à ART, île principale je n'ai pas à en parler ici. Je dirai seulement qu'avant de connaître la vraie religion, les naturels de BELEP comme ceux des ILES MENEAS et des Tribus du Nord de la Calédonie jusqu'à HIENGHENE plaçaient le paradis ou séjour des âmes après la mort à l'extrémité N.O. de l'île POT, dans un lieu sous marin (leur paradis portait le nom de TCHABILOUN) situé sous les deux rochers appelés TAAMAMALE (les deux femmes) à une petite distance de TCHABOUMBOUT (voir la carte de l'île).

Premiers rapports avec les Missionnaires.

Durant les premières années que les missionnaires furent établis à ART, ou résidait le chef, c'est-à-dire depuis le commencement de 1856 à 1863, les naturels de POT ne se décidèrent jamais sérieusement à renoncer à leurs anciens usages à leurs cérémonies païennes. Jamais ils ne se déclarèrent franchement pour la religion chrétienne et ne demandèrent à être reçus catéchumènes.

A partir du 27 AOUT 1856, le P. LAMBERT alla passer à POT 15 jours chaque mois jusqu'au 12 FEVRIER 1857. A cette époque il fut volé et resta définitivement à ART.

En JUIN 1861 le Chef AMABILI obligea les naturels qui restaient dans des villages éloignés à venir se fixer à MOUAN (prononcer l'n) pour qu'ils fussent plus à portée de s'instruire s'ils le désiraient. MOUAN est le premier village de l'île du côté d'ART et qui fut choisi plus tard pour y établir la mission. Là les naturels apprirent quelques mots de catéchisme. Malgré une certaine résistance qui, sans être formelle n'en était pas moins tenace, on put obtenir qu'ils allassent avertir le P. LAMBERT à ART quand ils auraient un malade, afin qu'il vint le baptiser. En pareil cas, il arrivait assez souvent que le Père était retenu à POT par le vent contraire durant plusieurs jours de suite. Alors il faisait un peu de catéchisme aux naturels, et pouvait même dire la messe sur deux planches dans une chapelle revêtue en feuilles de cocotiers construite vers 1861.

Commencement de la Mission

Les choses en étaient encore là lorsque dans les premiers jours de Janvier 1863 le P. LAMBERT fit un voyage à POT pour se faire donner des renseignements sur les différents usages des naturels, ce qui l'occupait beaucoup à cette époque. Or, pendant qu'il était là, voilà que pendant la nuit du 9 au 10 Janvier, les vieux de l'île couchés comme d'habitude à l'huilerie se mettent à causer ensemble. Ce qui leur arrive souvent après avoir dormi un boup coup "DIA TIA" dit l'un d'eux (quoi nous autres) c'est à dire que faisons nous ?"Voilà que ceux d'ART écoutent la parole de DIEU obéissent au missionnaire demandent le collier (la médaille de la Ste Vierge qu'on suspend .../...

au cou des catéchumènes quand on les reçoit. Pourquoi ne ferions-nous pas comme eux ? ALENDIOU (c'est vrai disent les autres). Voilà, ajoutent-ils que le P. LAMBERT est ici profitons en pour demander le collier. (GADIE allons). Et les voilà partis pour aller réveiller le P. LAMBERT et lui demander ce collier. Ils insistent tant que le Père se décide à rester encore deux ou trois jours pour les préparer un peu et le 14 Janvier il donne la médaille à 23 Naturels (onze hommes et douze femmes). Le P. LAMBERT rentra à ART où je me trouvais depuis près d'un an et il nous apprit avec bonheur ce premier résultat.

Un mois après, 14 Février arriva la lettre par laquelle le P. LAMBERT était appelé à NOUMEA. Je devais être chargé de POT. Nous y sommes allés le 18 Mercredi des Cendres, avec le Père, afin qu'il put me mettre un peu au courant de tout. Le lendemain 19 les naturels construisent une case que j'habitai environ quinze mois et qui servit ensuite d'atelier.

Cependant d'autres naturels avaient demandé la médaille. Le P. LAMBERT les prépara un peu à la hâte et le premier dimanche de Carême 22 Février, je fis à POT mes premières fonctions de missionnaire en donnant la médaille à quarante naturels (19 hommes, 21 femmes) que je reçus catéchumènes avant la messe. Le 28 Samedi j'accompagnai le P. LAMBERT jusqu'à ARAMA d'où j'emmenai un bouc et une chèvre qui ont été l'origine du troupeau qui parcourt encore les montagnes de POT.

Premiers Travaux

A partir de ce moment jusqu'au milieu d'Octobre, sans être définitivement fixé à POT, j'y passais la majeure partie de mon temps. Je commençai à faire d'une manière à peu près régulière les mêmes exercices qui avaient lieu à ART. C'est-à-dire le catéchisme toutes les semaines et l'instruction du dimanche. Je faisais aussi l'école aux enfants et aux filles que je réunissais tous les jours sur le gazon à l'ombre d'un arbre à pain.

Ce fut le 9 Mars à mon retour d'ARAMA que j'allai commencer cette vie de solitaire. Le lendemain 10, je fis conduire devant la porte de ma case, l'eau que j'organisai beaucoup mieux plus tard. J'étais retourné à ART, lorsque le 28 on vint m'appeler pour baptiser un enfant d'environ 14 ans, qui se mourait. Après l'avoir un peu préparé je le baptisai le soir même veille des Rameaux. Le lendemain il était mort. Ce fut le premier que je baptisai à POT, et je lui donnai le nom de mon frère aîné.

Le 16 Avril je remplaçai par une table d'autel et un gradin que j'avais préparés à ART les deux planches sur lesquelles on disait la messe.

Comme il n'y avait pas de Chrétiens à POT, j'avais avec moi pour me servir la messe un enfant d'ART, qui me faisait aussi la cuisine. Durant le mois de Mai, nous allions avec lui le soir après souper, faire le mois de MARIE au pied d'une petite statue de la Ste Vierge placée sur un bout de planche clouée contre une éritrine tout près de ma case. Cette statue resta la bien des années ! Quelques femmes venaient y prier de temps en temps.

Nouveaux Catéchumènes

Le 14 Juin, je fis 33 nouveaux catéchumènes : 13 Hommes, et 20 Femmes. C'était l'usage à cette époque qu'avec la médaille on donnait au catéchumène le nom d'un Saint. Pour ne pas les contrarier j'avais l'habitude de les laisser choisir. Mais comment choisir ce qu'on ignore ? or voici comment je m'y prenais : Une fois que j'avais préparé mon monde par de nombreux catéchismes, je fixais le jour de réception. La veille je les réunissais sur le gazon tout près de ma case, et là, je leur lisais lentement une longue liste de noms de Saints. Chacun choisissait au passage celui qui flattait le mieux son oreille et il s'écriait : NARAN (mon nom) J'inscrivais ce nom à côté du sien et je continuais ma liste qu'il fallait quelquefois recommencer pour les indécis.

Ne me trouvant pas riche en cordons ou lacets pour suspendre la médaille au cou des catéchumènes, j'employais la méthode du P. LAMBERT. Elle consistait à déchirer un morceau d'indienne en petites lanières qu'on passait dans le trou de la médaille. C'était ordinairement le dimanche ou dans un exercice public que je recevais les catéchumènes à l'Eglise, placés sur deux rangs les hommes d'un côté, les femmes de l'autre. A genoux ils récitaient tous ensemble à haute voix Notre Père et je Crois en Dieu dans leur langue. Cela fait, je passais une médaille au cou de chacun.

Appel aux exercices

Il va sans dire que je n'avais pas de cloche pour appeler les naturels aux exercices du dimanche. D'abord je me servis comme ailleurs, du triton ou corne. Mais au bout de quelques mois, voulant mettre une distinction entre les exercices du dimanche et les simples catéchismes de tous les jours, j'établis un genre de sonnerie qui me réussit assez bien. A une barre horizontale portée sur deux piquets, je suspendis avec une ficelle trois cercles de mat de navire trouvés sur les récifs. Là dessus, armé de deux chevilles en bois, je battais un magnifique carillon. J'ai fait usage de cette sonnerie jusqu'en Juin 1865, époque à laquelle je reçus une cloche qui doit être encore suspendue à la hauteur de 9 ou 10 mètres à l'arbre où la plaça le Frère ALEXANDRE le 22 Juin.

POT séparé d'Art

Arrivé le 15 Septembre 1863 pour sa visite des missions, le P. ROUGEYRON décida, le 1er du même mois, que la mission de POT et celle d'Art seraient entièrement séparées et indépendantes l'une de l'autre, tant pour le spirituel que pour le temporel. Il me chargea définitivement de POT avec la liberté de m'y fixer aussitôt que le moment me paraîtrait favorable, de tout organiser comme je l'entendais et de donner à la station le titulaire que je jugerais à propos. Nous devions partager à l'amiable le matériel d'ART. Cela se fit avec la plus grande cordialité. Le P. MONTROUZIER insistait pour me faire prendre beaucoup plus que je ne voulus accepter.

Le 14 Octobre, prenant une partie de ces objets, j'allai me fixer définitivement à POT dans ma case en feuilles de cocotiers.

Le climat de POT

Le climat de POT n'a jamais été favorable à ma santé. A l'époque des chaleurs, la température est tellement élevée et étouffante que l'air manque pour respirer et celui que l'on respire est brûlant. Aussi, il ne s'est passé aucune année à POT sans que j'ai eu à souffrir différentes espèces de maladie ou d'infirmité. Tantôt des abcès ou des ulcères aux jambes, tantôt des gastrites, des suffocations ect ect ; et enfin j'y ai contracté des infirmités qui m'accompagneront à la tombe.

Cimetière

Dès que je fus définitivement fixé à POT je me mis à l'œuvre pour tout de bon, soit pour le spirituel soit pour le matériel. Il y a beaucoup à faire quand on commence. Le 22 Octobre, je fis construire un hangar pour faire le catéchisme aux enfants. Durant le mois de novembre, je couvris d'un bout à l'autre, le canal de la fontaine etc.

Jusqu'à là, en effet on allait enterrer dans un bois les naturels qui mouraient après avoir été baptisés. Je choisis un endroit pour faire un cimetière, Il fallut débroussailler, défoncer le terrain et l'environner d'une clôture. On commença à y travailler le 3 Mars 1864 et en peu de jours tout fut prêt pour recevoir les morts qui malheureusement ne firent pas défaut.

Le premier qui alla en prendre possession le 30 Avril m'avait sans s'en douter joué un vilain tour un mois auparavant.

J'étais à ART avec tout mon monde. Nous avons fait tous les offices de la Semaine Sainte. Je devais chanter la grand messe le jour de Pâques, et me servir pour la première fois de l'ornement drap d'or que m'avait procuré ma famille. Tout allait bien. On était content, car le samedi saint on vit d'espoir. Or ne voilà t-il pas que le jour de Pâques 27 Mars à 4 heures du matin, on vient m'appeler de POT pour un malade qui est très bas, me dit-on. Il n'y a pas à balancer. Je pars. En arrivant à POT au soleil levant, je trouve le malade en question assis dehors avec quelques autres, autour d'un petit feu, occupé à rôtir et à manger du poisson en causant et riant. Il est plus facile de comprendre que d'exprimer ce qui se passa en moi en ce moment. Toutefois, je m'abstins de le manifester trop ostensiblement. Une sévère réprimende aurait pu être cause que, dans le cas d'un vrai danger, on se serait abstenu de m'avertir.

Je m'en allai tristement il faut l'avouer, dire ma messe à laquelle n'assistait que l'enfant que j'avais amené d'ART pour & me servir.

Le 17 Juin, nous plantâmes une grande croix dans le cimetière qui fut béni par le P. POUPINEL le 30 Aout de la même année.

Maison d'habitation

Une fois maître de la position, je songeai à me loger un peu mieux. Le 7 Avril je posai les fondements d'une petite maison que j'ai habitée pendant plus de neuf ans, et qui doit être encore toute neuve. Deux naturels en furent les murs avec de la terre pétrie mêlée de paille hachée. Je me chargeai de la charpente, et les naturels couvrirent de paille ce petit palais, dont le prix de revient ne dépassa pas 15 Francs. J'allai m'y établir le 20 Août fête de St Bernard. Ce fut quelques jours avant que je plantai les magnifiques orangers qui se trouvent devant la maison et qui commencèrent à donner du fruit en 1869.

Dispositions des Naturels

Dès les premiers temps, les naturels se montrèrent en général bien disposés. Tous ou à peu près suivaient les catéchismes qui se faisaient au village par les catéchistes et assistaient soit ~~aux~~ aux catéchismes soit aux instructions que je donnais à l'Eglise. Il y eut de l'entrain et de l'empressement pour demander la médaille et se préparer au catéchuménat. Une fois arrivés là, un certain nombre montrèrent moins d'ardeur à se préparer au baptême. Ils demandaient, il est vrai, et même ils insistaient beaucoup : mais la conduite ou les examens qu'on leur faisait subir avant laissent à désirer chez quelques-uns. Toujours est-il qu'aucun ne voulait mourir sans être baptisé et il en est très peu qui soient morts sans baptême. Trois cependant l'ont reçu sous condition ne demandant plus signe de vie. J'étais arrivé trop tard. Quelques uns l'on pour ainsi dire volé, voici deux faits en preuve :

Episodes

C'était dans les premiers jours du mois d'Août 1864. Je me trouvais à ART. Je vois arriver deux naturels de POT/ qui me disent : nous venons te chercher pour un malade, Est-ce Anna ? Ils me répondent affirmativement, ou du moins je le comprends ainsi. J'avais vu Anna plusieurs fois et elle n'était pas en danger. Je pars quand même à l'instant. Le voyage fut long. Nous débarquâmes assez loin du village. On vint au devant de moi pour me dire hâte toi car cela presse. Je passe devant ma maison et devant l'Eglise sans y entrer même pour prendre de l'eau baptismale. En traversant le village d'ARAMA je dis à celui qui me ~~précédait~~ précédait où vas tu donc ? c'est ici "Oh !

.../...

non me dit-il, ce n'est pas celle-là". Je me trouve déconcerté, mais ne m'arrête pas. Enfin, nous arrivons dans une méchante case cachée dans la brousse. Il était nuit. On allume une feuille de cocotier, et j'aperçois couchée à terre et sans mouvement, sans parole, une femme que je n'avais jamais vue. Etant infirme, elle ne venait pas à l'Eglise. Près d'elle était une catéchumène intelligente et instruite qui me dit : "c'est ma sœur, elle veut être baptisée". Je l'ai instruite. Il n'y avait pas de temps à perdre. Je demande le coco de l'eau (c'est le vase de la famille) et je baptise la mourante. Je sors et je reviens vers ma demeure par le chemin que je rencontre et qui n'était peut être pas le plus court, car en arrivant, je trouve devant moi un naturel qui me dit : "la femme est morte".

A quelques jours de là, on vient m'appeler pour une autre qui avait tout à coup perdu la parole sans être presque malade. Cela arrive assez souvent chez les naturels. Cette femme estropiée suivait un peu le catéchisme au village, mais ne venait pas à l'Eglise. Arrivé près d'elle, je lui parle, je l'interroge. Elle me regarde mais pas un mot, pas un signe qu'elle me comprenne. Après d'inutiles efforts, je la laisse. J'y retourne une seconde fois, après m'être fatigué à lui faire des questions et des signes je suis forcé de la laisser de nouveau. Pour la troisième fois dans la même soirée je me rends près de cette malade sans maladie, toujours même résultat. Il y avait là, plusieurs naturels assis autour. Je les fais mettre à genoux. Nous prions pendant quelques temps : nous récitons en commun les litanies de la Ste Vierge. Cela fait, je recommence mes questions et mes signes auprès de la malade. Tout à coup elle porte la main à son front pour me faire signe d'y verser l'eau que je tenais toujours à la main. Avec quel bonheur j'ai accueilli ce signe en versant sur le front l'eau régénératrice ! Mon cœur a été déchargé d'un poids énorme. La femme est morte peu de jours après.

Premiers Chrêtiens

Depuis quelques temps, je préparais au baptême un certain nombre de ceux qui avaient été reçus les premiers catéchumènes. Je crus devoir m'en admettre que six. Les autres ne me paraissant pas assez instruits. Peut être serais-je moins exigeant aujourd'hui ? Je les conduisis à ART, où il devait y avoir un assez nombreux baptêmes. Et la veille de la Pentecôte, 4 Mai, sur l'invitation de P. MONTROUZIER je les baptisais tous. Un de ceux que j'avais ajournés malgré son désir s'était rendu à ART pour la fête. Le mardi il perd tout à coup le sentiment. Se met à parler en l'air et à s'agiter continuellement. On vient m'appeler comme j'allais repartir pour POT. Je n'ai pas pu obtenir de lui des réponses bien catégoriques, mais des lambeaux de prière et de catéchisme qu'il répétait à tout bout de champ mêlés à des paroles incohérentes. Connaissant d'avance son désir et ses bonnes dispositions je n'hésite pas à le baptiser. Il mourut le soir même. C'était le père de Camille et de Cyria.

Patrons donnés aux Villages

Au retour de la retraite donnée à POUÉBO, par le P. POUPINEL dans les commencements de septembre 1864, je pris encore plus au sérieux ma petite mission. Après avoir pris l'avis des naturels, je divisai en quatre villages la baie où se trouve la mission, et qui porte le nom de Mouan.

Le jour de St MICHEL 19 Septembre, revêtu du surplus et de l'étole et accompagné du frère Alexandre qui portait le bénitier, j'allai parcourir les quatre villages pour leur donner un nom de Saint et les bénir.

Le premier au S.O. reçut le nom de St JACQUES, le suivant qui est le plus considérable celui de St ANDRE. Celui qui vient après reçu le nom de St MICHEL et enfin le dernier au N.E. celui de St PAUL. Ils sont séparés les uns des autres par des chemins qui partant d'une route centrale qui longe la baie descendant au village. L'endroit même où je restais fut appelé St JEAN BAPTISTE.

Eglise

Notre Eglise en feuilles de cocotier ne méritait guère ce nom. Nous l'avions mise sous la protection de St MICHEL désigné pour titulaire, mais elle n'était pas digne de lui. Il s'agissait de la refaire. Après avoir établi deux rangées de colonnes pour remplacer la ligne de cocotiers sur lesquels reposait le fûtage, nous avons construit les murs en terre pétrie comme pour la maison. Une fois sec, ce mur fut crépi et blanchi à l'intérieur et à l'extérieur de l'Eglise me rappelant quelques principes de dessin linéaire, je fis à l'ocre rouge quelques enjolivures autour du chœur et sur les colonnes. Par des lignes horizontales et verticales bien disposées, je simulai sur les murs des assises en pierre de taille. Je construisis un autel en maçonnerie qui, pour être mon coup d'essai, n'en est pas moins solide. J'y célébrai la 1ère messe le 20 Novembre.

L'Eglise et l'Autel terminés, il manquait encore bien des accessoires que je parvins à y ajouter insensiblement les uns après les autres : tels que CONFESSIIONAL PISCINE. 18 Janvier 1865. TABLE DE COMMUNION 15 Mars. TABERNACLE 14 Mai. FONDS BAPTISMAUX 11 Juillet. CHAIRE 18 Février 1866. Et enfin un CHEMIN DE LA CROIX, composé de grandes gravures que j'avais encadrées 13 Mars 1868.

Epidémie

Sur la fin de 1864 l'épidémie qui avait beaucoup parcouru la Calédonie nous arriva à POT et fit bien des ravages. J'ai eu jusqu'à quatre morts dans les 24 Heures. Il fut un moment durant lequel je ne savais plus où donner de la tête. Il fallait courir d'un malade à l'autre la nuit comme le jour et les pleurs interminables qu'on entendait de tout côté m'avaient complètement abassourdi. Une fois n'y tenant plus je fus obligé de les faire taire.

Premier baptême d'adultes à POT

Après avoir préparé de mon mieux un certain nombre de catéchumènes, j'en baptisai 17 le 19 Février 1865. Dès lors, je me trouvais avoir un petit moyau de chrétiens qui formaient un commencement de paroisse. Ce fut aussi vers cette époque que je baptisai une quinzaine d'enfants dont les plus âgés pouvaient avoir de 6 à 7 Ans.

Premières communions

Durant le mois de Juillet et les premiers jours d'Août 1865, j'avais préparé à la 1ère communion les chrétiens qui avaient reçu le baptême l'année précédente. Le 15 Aout fête de l'Assomption quatre d'entre eux car deux étaient déjà morts s'approchèrent pour la première fois de la Sainte Table. Le soir, ils renouvelèrent les promesses du baptême.

A son passage, le P. ROUGEYRON les confirma à ART le 24 du même mois.

Corvée générale.

J'avais tout d'abord, comme je l'ai dit plus haut amené l'eau tout près de la maison, mais elle n'était pas abondante. Je découvris plus loin d'autres sources et je voulais les joindre à la première Mais cela demandait beaucoup de travail. Or, pour ne pas trainer cet ouvrage en longueur je demandai une corvée générale. Le 6 Janvier 1866, tous les naturels se rendent à mon appel. Les hommes armés de bèches et de pioches creusent le canal ; et les femmes et les enfants apportent des pierres de tout côté pour le conduit. Tout le monde est gai et content. Mais la joie de cette belle journée fut suivie d'un triste accident. Le soir même au retour du travail une femme s'empoisonne en mangeant des sardines. Aucun moyen ne réussit à la faire vomir. Je la disposai de mon mieux au baptême que je lui donnai vers minuit. Trois heures après elle était morte;

.../...

Le Couvent

C'est de cette époque c'est-à-dire en Janvier 1866, que date le Couvent ou réunion des filles sous la surveillance de SIMEON représentant du chef et de sa femme JOSEPHINE. THERESE en fut fondatrice. SIMEON l'ayant consignée dans son hangar une ficelle au pied (à POT comme à ART, la peine de la prison consistait à consigner le coupable dans une case pour un temps plus ou moins long. On nouait au pilier de la case un des bouts d'une longue ficelle et l'autre bout au pied du prisonnier. Il pouvait faire quelques pas hors de la case. On lui apportait à manger), pour une intempérance de langue, elle y prit goût. Une fois la peine finie on dénoue la ficelle, mais THERESE se trouvant bien là continue à y rester.

D'autres viennent à se joindre à elle. La plupart spontanément et quelques unes poussées par les parents qui trouvent là un moyen de s'en débarrasser.

Les circonstances avaient amené ce moyen de surveillance auquel je n'avais pas songé. Mais voyant que la chose prenait je fis construire en terre délayée une maison solide et assez vaste. SIMEON ceda pour cet établissement assez grand espace de terrain autour de la maison. On l'entoura d'une clôture solide laissant seulement deux ouvertures, l'une du côté de l'église et l'autre du côté de la maison de SIMEON qui était tout près. Je n'ai eu qu'à me féliciter de cette mesure dont les résultats ont été très satisfaisants durant les six années que je passai encore à POT. Un certain nombre de ces personnes surtout les plus jeunes étant chez leurs parents qui n'exerçaient aucune espèce de surveillance passaient la majeure partie de leur temps à commettre des infamies. Une fois réunies leur conduite changea complètement sous ce rapport et bien d'autres encore. En effet, surveillées et dirigées par les plus grandes dont quelques unes étaient chrétiennes déjà, elles s'occupèrent un peu. Or, le travail, est une des meilleures garanties contre l'inconduite.

Ces jeunes filles, dont le nombre ne dépassa guère douze ou treize, passaient la plus grande partie de la journée dans la maison ou dans le clos. Aucun homme si ce n'est SIMEON n'avait le droit de franchir la barrière. Cette défense fut respectée d'une manière étonnante et admirable. S'il y avait un malade on venait me demander la permission d'aller la voir.

Occupation des Filles

L'occupation ordinaire de ces filles était de tresser des nattes avec de la feuille de pandanus. Elles y travaillaient durant le jour et parfois aussi le soir au clair de la lune. Bientôt après en a pu leur procurer des cocos et des embarcations pour faire de l'huile. Quelques fois elles ont eu de l'huile pour près de 200 Francs ce qui était une vraie fortune. Je leur procurai des porcs, Ils multiplièrent très vite. On put en vendre bientôt ce qui augmenta le revenu du couvent. Les grandes étant plus fortes, confectionnaient l'huile. Les petites menaient paître les porcs matin et soir étant deux ensemble et se remplaçaient chaque semaine.

Quelques unes avaient assez bien appris à coudre. Elles confectionnaient leurs vêtements et ceux de leurs compagnes. Je leur donnais souvent de l'ouvrage et très souvent aussi les naturels, hommes et femmes recouvraient à leur petit talent ou confectionner leurs habits.

Il y en avait qui étaient chargées d'entretenir des fleurs à l'autel et de la décorer selon le degré des fêtes. Je leur avais appris non sans peine, à laver et repasser le linge d'Eglise, voire même à empeser les corporaux. Elles s'en tiraient à merveille.

Moyens d'existence

Lorsqu'il passait des caboteurs ils prenaient 1° vêtements avec d'autres denrées l'huile et quelques porcs appartenant aux filles et donnaient en paiement de l'argent ou des étoffes. Quelques fois l'un et l'autre. Par ce moyen elles avaient de quoi se couvrir et même il leur était facile d'ajouter un peu de luxe à leur toilette. On visait aussi à faire quelques économies. Cette dernière mesure n'était pas trop de leur goût d'abord ; car elle n'entre pas dans les usages des naturels. Elle aurait même tourné à leur détriment si je n'avais pris quelques précautions. En effet, dès qu'on leur savait un peu d'argent, c'était des demandes à n'en plus finir pour avoir un dix sous, un franc, un 5 francs. Or, d'après les usages, elles ne pouvaient refuser

Pour prévenir cet abus, après une vente je partageais la somme au prorata du travail de chacune. Je leur procurais la satisfaction de toucher leur argent, de le prendre dans la main puis je reprenais le tout. J'inscrivais sur une liste la somme de chacune en regard et à côté de son nom, et la lui livrais ensuite au fur et à mesure qu'elle voulait acheter quelque chose pour elle ou pour un petit cadeau raisonnable.

2° Nourriture : La source d'où elles tiraient leurs vivres, pour être multiple, n'en était pas toujours plus abondante 1° à l'époque des travaux on cultivait pour le couvent, en sorte que chaque fille avait son champ ou sa moitié de champ qui, une fois planté elle devait soigner elle-même. 2° Quand elles confectionnaient des vêtements, souvent on les payait en vivres. 3° Leurs parents leur apportaient de temps en temps la portion qui leur était destinée dans la famille. 4° Lorsqu'on faisait une grande pêche, il y avait toujours la part du couvent. Il en était de même les jours de fête. 5° De temps à autre il arrivait aussi quelque chose du côté de la mission, surtout le jour où on tuait un porc. 6° La pêche à la ligne et aux coquillages ou elles allaient fréquemment leur était d'un grand secours. 7° Enfin la grande ressource et la plus ordinaire était le bon SIMEON qui, en sa qualité de Père nourricier avait soin de cultiver en conséquence.

Sorties

Lorsqu'elles quittaient la maison pour aller à la coquille, à la pêche, se baigner, travailler aux champs ou ramasser la feuille de pandanus pour faire la natte, c'était ordinairement en bande ou bien deux ou trois ensemble. Cette mesure les mettait à l'abri du danger.

Conduite

Sous le rapport des mœurs leur conduite était bonne à peu près irréprochable. On ne peut attendre mieux de la part de naturels nouvellement convertis. Or c'était là un grand point.

Cependant, tout n'était pas parfait sous d'autres rapports. On se chamaillait bien quelquefois. La paresse si invétérée dans les naturels se mettait aussi de temps en temps de la partie ; ce qui leur attirait des observations. Les reproches et même des mesures assujettissantes. Tantôt c'était de venir présenter la natte une fois par semaine et montrer le nombre de bandes tressées depuis la dernière fois : tantôt c'était venir chaque samedi énumérer tous les travaux de la semaine. Il a été de même un moment où ce compte rendu avait lieu tous les soirs.

Après le repas du soir, une d'entre elles désignée pour cela faisait ordinairement le catéchisme aux autres, puis en chantait un cantique ou deux.

.../...

Organisation des Mariages

Quand il s'agissait d'organiser un mariage, la chose était très simple. Le prétendant ayant fait son choix venait me trouver et après bien des détours, selon leur usage il finissait par me dire : je voudrais me marier avec une telle. C'est bien lui était il répondu, je la consulterai et je te donnerai réponse. Si sa proposition était refusée, ce qui arrivait souvent, il n'avait à subir aucune confusion, sa démarche restant ignorée. Si elle était acceptée au convenait de part et d'autre, puis les choses continuaient leur train ordinaire durant le temps des publications. Au jour fixé pour le mariage, les deux futurs venaient à l'Eglise chacun de son côté le jeune homme du village, et la fille du couvent. Au moment où le prêtre sortait de la sacristie, quittant leur place, ils venaient s'agenouiller à la table de communion pour recevoir la bénédiction nuptiale. Dans la journée, on faisait le repas de noces chez SIMEON où se réunissaient les parents des époux et bon nombre de parasites. Le soir les nouveaux époux descendaient au village.

Trois morts

La mort qui exerçait continuellement ses ravages parmi cette petite population ne devait pas faire grâce au couvent. Elle y fit trois victimes.

1° La petite ALBINE âgée d'environ dix ans fut la première atteinte en 1867. On la soigna d'abord au couvent aussi bien que possible. Ensuite son Père la reprit chez lui où il fit tout son possible pour la ramener à la santé. Car il l'aimait beaucoup. Tout fut inutile. La maladie ne céda pas. ALBINE n'était pas encore chrétienne. Je la préparai un peu, et je lui donnai le baptême.

Le lendemain, son père désolé alla lui même creuser une fosse au cimetière. Si le baptême a produit ses effets l'âme d'ALBINE fut de présenter devant DIEU parée d'un vêtement sans souillure.

2° Sur la fin de la même année, ROSE âgée de 13 à 14 ans éprouve vers Noël de grands maux de tête. On crut d'abord que ce ne serait rien. La maladie fit des progrès. La douleur se généralisa sur tout le corps. Les forces diminuèrent et vers le commencement du Carême 1868, ROSE dut garder, non le lit, mais la natte. Dans la journée on la portait dehors et quelquefois au rivage pour la distraire.

Chrétienne depuis quelque temps, ROSE n'avait pas encore fait sa 1ère communion. Elle voulait vivre. La pensée de la mort la révoltait. La souffrance la mettait de très mauvaise humeur. Tout l'exaspérait. Quand j'allais la voir, il fallait prendre des précautions pour lui parler de sa résignation et la préparer à sa 1ère communion. Enfin, il fut convenu entre nous qu'elle la ferait le 28 Mars, fête de l'annonciation. Mais se sentant plus faible ROSE voulut devancer d'un jour et j'y consentis.

Le 24 on la conduisit ou on l'apporta à l'Eglise, parée de sa belle robe à corset qu'elle ne mettait qu'aux grandes fêtes avant d'être malade. Au moment de la communion on l'aïda à s'agenouiller à la table Sainte. Sa figure était rayonnante de joie et de bonheur. Je ne doute pas qu'elle n'ait fait une excellente première communion qu'elle reçut en pratique. Sa conduite était non seulement irréprochable mais sévère sous le rapport des mœurs.

Depuis ce moment, ROSE ne fut plus la même. La patience, la gaieté, la résignation prirent la place de l'aigreur. La mort ne l'épouvantait plus. Elle me fit appeler durant une nuit pour lui donner l'Extrême Onction. Le samedi 28 J'allai la voir encore une fois après la prière du soir et je lui portai une croix. Avec quel bonheur elle reçut cette petite croix ! elle ne pouvait se lasser de la regarder. Sa figure était toute épanouie. L'ayant assez considérée, elle la suspendit à son cou. Après lui avoir suggéré de bonnes pensées et fait quelques exhortations, je la quittai pour aller prendre mon repas du soir.

.../...

Il s'était à peine écoulé une heure et demie lorsque DANIEL oncle de la malade vient me dire. ROSE est morte. Mais ce n'est pas possible, je viens de la quitter et elle parlait très bien. Si ajouta t'il : elle est morte, et comme il faisait obscur nous ne l'avons pas même vu mourir. C'était le samedi avant la Passion. Le lendemain matin je descendis et me fis découvrir la figure de ROSE qu'on n'avait pas encore ensevelie. On aurait dit qu'elle dormait. Jamais elle n'avait été aussi brillante, aussi expressive. Tous ses parents étant jaunes, elle était elle même très jaune et avait la chevelure lisse et blonde.

Comme un missionnaire ne peut pas tout faire à la fois on avait jusque là laissé les naturels traiter leurs morts comme ils l'entendaient. Or, après les avoir enveloppés d'une natte et ficelé comme un ballot, on se contentait de les déposer dans un coin de la case sans plus s'occuper d'eux jusqu'au moment où ils les apportaient à l'Eglise. On parlait, on mangeait, on criait à côté du cadavre avec autant de sans gêne que s'il n'y avait pas eu de morts.

L'occasion me parut favorable pour apporter des modifications à cette manière de traiter les morts. Je donnai mes instructions et elles furent non seulement exécutées, mais même dépassées.

Le corps de ROSE fut déposé sur une planche placée sur deux tabourets et recouvert d'une belle étoffe. A côté, on plaça une lampe allumée et de l'eau bénite avec un rameau. Le couvent, ou maison des filles fut tendu d'étoffes à l'intérieur autorisées pour cette fois, vu les circonstances, à pénétrer jusque dans la maison, les naturels, hommes et femmes vinrent par bandes toute la journée du dimanche de la passion réciter des chapelets auprès du corps.

Dès lors, cet usage se continua généralement, et remplaça ces pleurs, ces cris sauvages et ridicules qui étourdissaient les vivants sans soulager les morts.

3° Ce fut dans le courant de cette année 1868, que CYRENIA commença à ressentir les premières atteintes de la maladie qui devait l'emmener. C'était la phtisie. Que de fois elle vint à la fenêtre demander des remèdes pour son mal ! Je ne pouvais que la soulager et non la guérir. A force de soins, je prolongeai ses jours de sept à huit mois. Je tenais à la sauver. Elle était chargée du chant, de la décoration de l'autel et de la couture. Sa mort allait faire un vide et m'obliger à en former d'autres moins intelligentes. Sur la fin elle voulut fantaisie de malade quitter ses compagnes pour aller au village. On ne s'y opposa pas. La maladie fit des progrès. Le 6 Juin, dimanche de l'Octave de la Fête DIEU, la malade demande à recevoir les derniers sacrements. Malade moi même depuis quelques jours, je gardais le lit. Le matin je l'avais quitté pour aller dire la messe, et m'étais couché au retour. On apporte CYRENIA à l'Eglise. Je me lève et j'y descendis. Elle demande à se confesser. Tous les deux nous étions si faibles, qu'il nous était presque impossible d'entendre la voix l'un de l'autre. Je donnai à la malade le Saint Viatique, l'Extrême Onction, et j'allai me coucher de nouveau.

CYRENIA vécut encore une quinzaine de jours. Elle était de l'âge de ROSE et comme celle-ci elle fut portée à l'Eglise et en terre sainte par ses compagnes.

Réunion des Enfants

Quelques mois après avoir réuni les filles, je pris la même mesure pour les enfants. Ils furent réunis et confiés à la garde et surveillance d'un catéchiste. Mais, soit la dissipation et l'amour de la liberté plus prononcés chez les enfants qui chez les filles ; soit la négligence ou la faiblesse du surveillant je m'aperçus bientôt qu'ils avaient plus à perdre qu'à gagner de cette mesure et ils furent renvoyés chez eux. Il est plus difficile d'occuper des enfants que des filles durant une journée entière. Sans en avoir fait l'expérience je suis persuadé qu'il en est des blancs comme des noirs.

Je lui donnai un sou qu'il allait remettre à son douzainier. Celui-ci me les apporter et tout était dit. .../...

Quelques cérémonies

Après avoir mis notre église dans un état convenable en 1866, je dus songer à relever un peu l'extérieur du culte par quelques cérémonies.

Le 24 Juin fête de St Jn Bte je fis avant la messe l'aspersion, qui eut lieu tous les dimanches ensuite.

Le 30 Juillet, je bénis à l'église les deux premiers mariages.

Le 14 Septembre nous avons planté une croix à la réunion de trois chemins près du village de St Jacques.

Vers la même époque nous nous sommes associés à l'archiconfrérie de N. D^e des Victoires et à l'apostolat de la prière.

Le 14 Avril 1867, j'ai fait la bénédiction, la distribution et la procession des Rameaux. Au retour, les enfants et les filles ont chanté alternativement le Gloria Laus en entier.

En 1868, et les années suivantes, nous avons fait les processions de St Marc et des Rogations au chant des litanies des saints.

Le 2 Juillet, le P. ROUGEYRON donna la confirmation à POT à 53 chrétiens que j'avais préparés d'avance.

Ayant reçu de FRANCE deux grandes statuts que j'avais demandés une de la Ste Vierge et l'autre de St Michel, le 15 Août nous avons érigé la première avec procession au chant des litanies.

Le 4 8bre dut lieu une cérémonie pareille pour celle de St Michel.

Le 29 Novembre 1er dimanche de l'Avant, nous avons chanté les ~~Vêpres~~ Vêpres pour la 1ère fois à POT. Les enfants et les filles alternaient pour les psaumes.

Enfin arriva le jour heureux ! l'évènement tant désiré et vers lequel je tendais depuis dix ans que j'étais en mission. C'était de célébrer une grande messe chantée par des naturels que j'aurais formés. Or, cette satisfaction, ce bonheur me furent accordés la nuit de Noël à POT en 1868. Les enfants et les filles assez bien exercés, chantèrent à ravir le KYRIE, GLORIA, CREDO, SANCTUS et AGNUS; de la 2e messe de DUMONT. L'Introït et l'Offertoire furent chantés comme ils sont notés. Les autres parties sur le ton d'un psaume.

A partir de ce moment nous avons chanté la messe aux grandes fêtes et même souvent à celles de 2^e classe.

Propagation de la Foi

Nous n'avions pas encore la propagation de la Foi, j'en parlai une fois ou deux à l'église et le jour de la fête de la Très Sainte Trinité 13 Mai 1869. Je pris les noms de ceux qui voulaient en faire partie. Ce jour là même 39 se firent inscrire. Peu de jours après j'avais six dizaines. Voilà donc 60 naturels, sur une population de 160 qui chaque samedi durant quatre ans, donnaient chacun leur sou pour la propagation de la Foi. Dès qu'il en mourait un ce qui arriva trop souvent, un autre prenait sa place sans que j'eusse à m'en occuper. Le moyen ordinaire de se procurer un sou chacun et chaque semaine pour être simple n'en était pas moins assujettissant. Chacun apportait au jmarket qui avait lieu le samedi après la messe un Tiaolait (un coco). Je lui donnais un sou qu'il allait remettre à son douzainier. Celui ci ayant réuni ses 10 sous venait me les apporter et tout était dit.

.../...

Cet argent était mis dans une caisse à part et à la fin de chaque année j'étais bien sur d'y trouver 156 F ; pas un sou de plus, pas un sou de moins. Je doute qu'il y ait dans l'univers une paroisse qui, relativement, donne autant que donnait POT pour l'œuvre de la propagation de la foi.

N. D. des Grâces

La statue de la Ste Vierge que j'avais reçue de FRANCE n'avait été posée que provisoirement sur un piedestal à quelque distance de la Mission. Mon intention était de lui élever un petit monument. Mais il s'agissait de bien choisir un endroit convenable.

Le 29 Avril 1870, fête de N. D. des Grâces dans la société aidé de quelques jeunes gens j'ai posé sur le plateau de la montagne appelée BOUELEO, la première pierre et les montants de la porte de la petite chapelle que nous voulions élever à MARIE sous le vocable de N. D. des Grâces. Elle devait avoir 4m 50 sur 3m 50 Ø. On creusa les fondements et les choses en restèrent là pour cette année, ma maladie de poumon et bien d'autres circonstances ne m'ayant pas permis de continuer.

En 1871 les murs furent montés jusqu'à la moitié de la hauteur voulue et l'ouvrage fut encore interrompu. La mort faisait tant de vides ! et il était si difficile de se procurer des matériaux. En 1872 on y travailla plus sérieusement ! la maçonnerie était presque terminée et on allait monter la toiture lorsqu'au mois de septembre je fus chargé des deux îles ce qui nécessita une nouvelle interruption dans les travaux ! Ce ne fut qu'en Janvier 1873 que la chapelle fut couverte et le 31 du même mois, nous avons placé la statue de MARIE au sommet du pignon ou mur de façade de la chapelle et qui a 5 mètres de haut. Cette opération que je redoutais beaucoup vu les faibles moyens que nous avions à notre disposition réussit parfaitement.

Dès lors, on s'occupa à crépir en dedans, à préparer un autel etc. etc. et le 29 Avril 1873 jour de la fête, j'ai eu la douce satisfaction de dire la 1ère messe dans la chapelle de N. D. des Grâces sur le BOUELEO juste trois ans après en avoir posé les fondements.

Plus tard, j'y ai dit encore deux fois la messe.

De tous les petits travaux que j'ai exécutés ou fait exécuter à POT durant ces dix années, la chapelle de N. D. des Grâces est bien sans contredit ce qui nous a coûté le plus de prières et de difficultés. Ces difficultés tenaient à plusieurs causes. La montagne sur laquelle est bâtie la chapelle plonge de deux côtés dans la mer et s'élève presque d'aplomb. C'était cependant par cette pente qu'il fallait porter en haut, sur les épaules le corail pour la chaux, le bois pour la cuire et enfin toutes les pierres fort rares du reste et de si mauvaise qualité, que le moindre coup de marteau les mettait en pièces comme un bloc de sel. Or, c'était toujours à recommencer de nouveaux voyages qu'essoufflaient le travailleur et lui déchiraient les épaules. De l'autre côté de la montagne on portait pour le mortier, le sable dans des corbeilles, et l'eau dans des bouteilles ou des cocos. C'était là l'ouvrage des femmes qui n'étaient pas dispensées de porter du corail et des pierres.

J'ai vu une femme gravir la montagne le berceau avec l'enfant sur le dos et les trois cocos à la main.

J'espère que la Ste Vierge tiendra compte à ces braves gens qui ont travaillé à lui élever ce petit monument et dont la plupart ne sont plus de ce monde. MARIE dis je leur tiendra compte de leur bonne volonté ainsi que des nombreuses et pénibles assensions sur le BOUELEO. Dans la nuit du 11 au 12 Mars 1874, un coup de vent a enlevé en entier et transporté à 10 mètres de là toute la toiture de la chapelle. La statue n'a pas souffert et j'ai fait recouvrir plus solidement.

.../...

Procession du T. S. Sacrement

Avant 1871, nous allions toutes les années si le vent le permettait assister à ART à la procession du T. S. Sacrement. Mais tout le monde ne pouvait pas s'y rendre. D'ailleurs cette belle cérémonie me paraissait le complément de celles que nous avions déjà et je tenais à l'avoir. En 1870, j'avais reçu de SYDNEY un magnifique bois, il me fallait pas le laisser gâter dans la poussière. Pour les autres préparatifs il suffisait d'une bonne volonté et je l'avais.

En 1871, je pris mon temps et mes mesures pour que tout fut prêt au moment voulu. Tout était à faire. J'en fis un peu et on m'aida car on avait compris ma volonté et on s'y associa de bonne grâce charpente pour le reposoir pour le bois, encensoirs en coco, corbeilles, vêtements pour les enfants, chant, cérémonies. Toute pour le parcours tout fut préparé d'avance.

Les naturels employèrent une semaine entière à préparer et orner la route. Mais après l'avoir aplanie, ils plantent de chaque côté et dans toute la longueur une solide barrière qu'ils tapissent de feuillage et le samedi soir. Les femmes la couvrent d'une couche de sable porté du rivage. Le dimanche avant la messe en étend sur ce sable une telle quantité de nattes que la route en est entièrement couverte de sorte que de l'Eglise au reposoir le pied du prêtre n'a pas touché la terre. Ce nombre m'a paru si extraordinaire que j'ai fait compter ces nattes. Il s'en est trouvé 166 nombre pareil à celui des habitants de l'Ile.

Pour avoir plus d'ordre le lendemain, le samedi soir après la prière a eu lieu un exercice préparatoire.

Prenant une liste préparée d'avance, je nomme, non seulement les employés mais tout le monde, hommes et femmes désignant à chacun son émule ou vis à vis pour le lendemain. Une fois que tout le monde est sur les rangs chacun à sa place, nous allons en silence au lieu du reposoir et retournons de même après avoir fait les évolutions convenables pour repartir.

Le dimanche de grand matin on travailla au reposoir. Il avait la forme d'une niche agréable, surmonté d'une croix. Il fut élégamment orné. Dix vases en porcelaines garnis de fleurs et un nombre pareil de chandeliers garnissaient les gradins et relevaient les décors en étoffes et garnitures.

La procession eut lieu à l'issue de la messe : quinze enfants étaient habillés pour les cérémonies. D'autres plus grands étaient chargés du chant. Cérémonies et chants furent exécutés mieux qu'on avait droit de l'attendre et de le désirer. à POT.

Ce jour là 11 Juin 1871, fut un beau jour pour POT et son missionnaire. Les trois suivantes la même procession a eu lieu mais l'enthousiasme n'était plus la même. Les calédoniens n'ont pas reçu la constance en partage.

Faits divers

Le 21 Juillet de cette même année 1871, une bien petite cause me donna une grande Pierre, et au genou gauche un dépôt qui avorta pour se changer en affection & vaxi sérieuse.

Le 24 Novembre, chose inouïe, il a tombé à POT dans une partie de l'île une grêle très abondante. Les plantations en ont été gravement endommagées et la terre couverte. Etonnés de cette pluie dure gra caïou Comme ils l'appelaient, ils vinrent me demander des explications. Ils voulurent même m'apporter pour me les faire voir quelques grêlons, mais ils fondaient dans leurs mains.

1872

(été) Cette année= 1872 la dernière que j'ai passée à POT à proprement parler assez sombre et comme le prélude de 1874.

Le 10 Janvier mourut CYRIN qui m'avait rendu de nombreux et grands services durant tout le temps de mon séjour à POT mais surtout dans les dernières années. Son enfant était mort depuis quelques jours et sa femme mourut au mois de 7bre de la même année.

Cérémonie Funèbre

Après avoir fait exhumer avec autorisation de l'Ordonnateur les restes des chrétiens morts avant que nous eussions un cimetière, je les fis apporter à l'église le mercredi des cendres 14 Février. Ce jour là je n'ai pas eu à chercher bien loin le sujet d'instruction avant de distribuer les cendres. A l'issue de la messe je fis sur les restes de ces treize chrétiens l'absoute dont plusieurs avaient été privés au moment de leur mort. Tout le monde les a accompagnés au cimetière où nous les avons déposés dans une fosse commune.

Tempête

Les offices de la semaine sainte que nous étions allés célébrer à ART comme toutes les années, ne furent pas brillantes, ni le jour de Pâques. Je n'en vis pas même la fin car on vint m'appeler de POT pour administrer un malade.

Six jours après, 5 Avril, nous avons eu une horrible tempête durant la nuit. Elle a fait des ravages incalculables. La plupart des maisons ont été détruites entre autres celle que j'avais fait construire au rivage il y avait plus de quatre ans. Elle a été démolie par les vagues que le vent poussait avec une violence inouïe dans les villages et les cocotiers. La statue de N. D. des Grâces qui se trouvait encore sur un piédestal fut renversée et la tête de la statue ~~de~~ séparée du tronc.

Il me fallut du temps, du courage et de la patience pour la raccommoier. Notre Eglise elle-même fut inondée par un torrent qui déborda.

LES DEUX ILES NE FORMENT PLUS QU'UNE MISSION

Mesure désastreuse.

Le P. ROUGEYRON ayant besoin du P. MONTROUZIER pour la déportation de la Presqu'île DUCOS, on me chargea des deux îles ART et POT le 8 septembre 1872. Cette subite et profonde modification fut désastreuse pour les naturels des deux îles habitués habitués depuis leur conversion à avoir continuellement au li milieu d'eux et sous les yeux leur missionnaire qui lui-même ne les perdait pas de vue, ils se trouvèrent d'abord tout déconcertés et le relâchement ne tarda pas à se manifester.

Trois mois plus tard, quand je retournai à POT après un voyage à NOUMEA pour cause de santé, j'y trouvai un changement bien prononcé et sous plus d'un rapport. Chaque mois, il est vrai, j'allais passer quelques jours à POT ; mais le reste du temps les naturels privés de la messe, prirent l'habitude de s'en passer ; et bientôt la plupart d'entre eux ne se dérangeaient même pas pour aller l'entendre à ~~R&X~~ ART lorsque le vent le permettait. Les enfants surtout qui étaient l'objet de soins plus assidus de la part du missionnaire se trouvant abandonnés retombèrent dans un état déplorable. Les filles, dont quelques unes continuaient à rester au couvent à la charge de SIMEON, et gardant les porcs et les vaches de la mission se soutinrent et se conservèrent beaucoup mieux.

Dans les voyages qui je faisais à POT dans ces deux années je suivais, tout le temps que j'étais là, la même marche et le même ordre à peu près qu'auparavant pour tous les exercices ordinaires et extraordinaires. Or, voici à peu près quel était l'ordre ou règlement tant général que particulier.

Jours de la semaine

Après l'oraison je descendais à l'Eglise au petit jour. En passant près de l'arbre qui servait de clocher je sonnais l'angelus, c'était le signal pour la messe qui avait lieu immédiatement après.

Les naturels présents à MOUAN y assistaient habituellement tous du moins dans les premiers temps. Après la messe on faisait la prière en commun.

Après l'action de grâces je confessais les lundis, mercredis et vendredis. Les veilles de fêtes et le samedi soir cinq coups de cloche étaient le signe de se rendre à l'Eglise pour ceux qui désiraient se confesser ce jour là.

Je faisais tous les jours le catéchisme à la maison d'école, les lundis mercredis et vendredis aux enfants, et les mardis, jeudis et samedis aux filles de 11 H à 11 H 45 ; A ce moment l'enfant qui me faisait la cuisine donnait par un coup de corne le signal de l'examen particulier. Le meme sonnait l'Angélus à midi et j'allai dîner.

Après dîner, s'il y avait des malades, j'allais ordinairement les visiter avant de me remettre au travail.

Le soir on tintait deux fois la cloche pour la chapelet et la prière qui se récitait en commun à l'Eglise au coucher du ~~soleil~~ soleil.

Dimanche

Le dimanche on sonnait deux fois à la volée pour l'exercice du matin et de même pour celui du soir. Celui du matin commençait à 7 heures. Pendant qu'on récitait la prière et qu'on chantait un cantique, j'avais l'habitude de me promener lentement de la table de communion à la porte de l'église pour tenir en exil et surveiller la tenue à l'église. Sur la fin du chant je montais en chaire et parlait pendant 3/4 d'heure et quelquefois plus longtemps. Dès que je descendais, les catéchumènes quittaient l'église et pendant que je m'habillais, un catéchiste faisait la quête pour les âmes du purgatoire. Dès qu'il y avait un franc j'acquittais une messe pour les morts. Plusieurs fois j'en ai acquitté deux dans une semaine. C'était beaucoup pour une si petite population. On se procurait ce petit sou par la même moyen que celui de la propagation de la & FOI.

Tous les dimanches, les enfants et les filles chantaient l'asperges pendant l'aspersion et salutaris à l'élévation.

Le dimanche on récitait le chapelet à midi après l'angelus. Aussitôt qu'il était fini, tout le monde se rendait au village. Les hommes à un endroit, les femmes à un autre et là, pendant une heure on repassait l'instruction du matin. J'annonçais la fin de la séance par un coup de corne. Le soir, dès qu'on était rentré à l'Eglise je récitais au pied de l'autel un Peter et un Ave. On chantait un cantique ou un hymne et je montais en chaire où j'interrogeais sur l'instruction du matin. Un grand nombre d'avaient en rendre compte. Il est étonnant comme quelques uns savaient répéter presque mot pour mot ce que j'avais dit.

D'autres, au contraire, étaient loin de bien s'en tirer. Ce qui parfois leur attirait quelques désagréments.

Soit qu'il y eût bénédiction ou non, on terminait toujours par la prière du soir suivie de l'angelus.

Habituellement au sortir de l'église le soir SIMEON parlait aux naturels devant la porte donnant des avis ou des ordres. 2

Modestie . Vetements

J'insistais pour que les naturels fussent non seulement décentes mais habillés surtout pour venir à l'église le dimanche.

Durant l'année 1869, j'exigeai que les femmes fussent entièrement couvertes ce jour là. Le plus grand nombre l'étaient depuis longtemps.

En 1870 tous les hommes durent avoir un pantalon pour le dimanche.

Les ressources ou moyen desquelles ils pouvaient se procurer des vêtements étaient : les cocos, l'huile de la volaille et quelques porcs qu'ils rendaient aux caboteurs.

Catéchisme général

Outre le catéchisme des enfants qui avait lieu comme je l'ai dit, tous les jours il y avait chaque semaine catéchisme pour tout le monde de la manière suivante. Le vendredi avant la prière du soir, je réunissais les catéchistes sur le gazon, leur faisais réciter et leur expliquais le chapitre qu'ils devaient donner aux villages. Après la prière on se réunissait en quatre groupes pour cet exercice

Le samedi après la messe, j'interrogeais à l'église sur le chapitre en question et je donnais de nouvelles explications.

Ce même jour, 45' avant la prière du soir, à un signal donné tout le monde se réunissait en un seul groupe dans un lieu convenu pour se remémorer ce que j'avais dit le matin.

Catéchismes spéciaux

Il y avait encore à certaines époques des catéchismes spéciaux. Qui n'étaient pas les moins assujettissants.

C'étaient les catéchismes préparatoires à la réception d'un sacrement. Lorsqu'un certain nombre de catéchumènes demandaient à être baptisés au des chrétiens à faire leur 1ere communion, ce qui n'avait pas lieu simultanément, je prenais leurs noms et pendant deux quelquefois trois fois la semaine avant la prière du soir pour leur faire le catéchisme. La même chose avait lieu avant la confirmation quand on pouvait prévoir l'époque.

Examens

Quelque temps avant le jour fixé pour le Baptême ou la 1^{ère} communion, je faisais subir un examen sur la catéchisme à tous ceux qui y avaient assisté. Chacun d'eux se présentait seul à ma fenêtre, et là, il ne pouvait compter que sur lui-même et sur sa propre science. Je doute que les aspirants au baccalauréat éprouvent à l'approche de leurs examens des palpitations plus fortes que mes naturels de POT dans cette circonstance.

A la suite de cette épreuve, bon nombre étaient ajournés pour n'avoir pas suffisamment répondu. Quelques autres pour n'avoir pas assez travaillé à réformer leur conduite.

Les admis jubilaient de bonheur. Dans la crainte de n'avoir pas bien compris, ils venaient m'interroger de nouveau.

Retraite :

Après l'examen, ils se préparaient plus spécialement par une retraite de trois jours. Chacun desquels je leur parlait à l'église trois et même quatre fois. Pendant le temps libre, ils se réunissaient au village, les hommes séparés des femmes et n'avaient de rapports avec personne autre.

J'ai toujours remarqué que ces petites retraites produisaient un bien extraordinaire.

Il y a eu aussi quatre retraites générales données à tous les chrétiens.

Fêtes

Les fêtes ne passaient pas inaperçues à POT. Nous leur donnions à l'église toute la solennité que comportaient nos faibles moyens : ~~autel~~ autel bien décoré : grand messe avec encensement. Quelquefois ~~Vêpres~~ Vêpres et toujours bénédiction le soir. Il va sans dire qu'on ne les négligeait pas non plus au village, du moins les principales telles que Noël, Pâques, Pentecôte, Ascension, Assomption, St Michel, et Toussaint. Ces jours là, chacun apportait des vivres. On en faisait un grand tas. Il y avait là ignames, taro, gros taro, cannes à sucre, poissons, tortues, porcs, volailles etc. etc. On appelait le missionnaire pour bénir ces vivres, et aussitôt après on se mettait en train d'allumer le four.

En attendant l'heure du festin, souvent on organisait quelques jeux intéressants avec une prime pour les vainqueurs. C'étaient des régates, la course au sac, d'autres exercices les yeux bandés, etc. etc.

La St Jean Baptiste

La St Jean B. était encore une fête que les naturels de POT voyaient venir avec plaisir. Ce jour là, ou le dimanche suivant quand elle tombait dans la semaine après l'exercice du ~~mar~~ midi, tout le monde se rendait à la ~~mission~~ mission (St Jean) Assis devant la porte, j'étais près de moi pipes, tabac, guimbarde, fil, hameçons médailles etc. etc. Chacun venait à son tour demander ce qu'il préférerait, et je le lui donnais de suite. Tout le monde avait quelque chose jusqu'aux petits enfants. Les filles du couvent et les enfants qui restaient avec moi recevaient, mais à part, pour ne pas exciter la jalousie, un cadeau plus considérable, car les uns et les autres étaient employés à la garde des bêtes.

Outre la jouissance, je trouvais dans cette distribution un moyen de compenser les petits dégâts que causaient de temps en temps les animaux aux plantations des naturels.

Le soir de ce même jour, au sortir de l'église, on faisait le feu de la St Jean sur le flanc de la montagne où on avait d'avance construit un grand bûcher. C'était une vraie réjouissance : aussi y avait-il presque autant de monde qu'à l'Eglise.

Exercices de circonstance

Si nous avions nos jours de fête, nous avions aussi des jours et des temps plus spécialement consacrés à la piété. Depuis le commencement de la mission avaient lieu toutes les années les exercices du mois de MARIE. Ceux du mois de St JOSEPH et de l'Archiconfrérie dans les dernières années. Et, à partir de 1867 le chemin de la croix avec chant et en commun avait lieu tous les vendredis du carême avant la prière du soir. Durant le carême on chantait tous les jours deux fois à la messe à l'Introït et après la communion.

Chants pour le Carême à la Messe à l'Introït

Lundi - Laudate pueri dominum Mercredi - Credidi propter quod...
Mardi - ^xGustades hominum Jeudi - vend. - au sang qu'un Dieu va...
Mercredi - Audi banique conditor... . Samedi - Salve regina Mater...
^x

x CUSTODES
x DENIGNE

Chants pour l'exercice du mois de MARIE

AVANT

Dimanche - Sion de ta mélodie..
Lundi - Tendre Marie, dans..
Mardi - Ma ^xtendio Maria..
Mercredi - Reçois nos hommages..
Jeudi - Ave Maria car..
Vendredi - Vierge Marie que..
Samedi - Vierge Sainte, Mère..

APRES

. Litanies de la Ste Vierge..
. Inviolata..
. ~~Salve~~ Regina..
. Ave Maris Stella..
. Sub tuum..
. Magnificat..
. Litanies

Le Chant

Persuadé qu'en fait de religion, le monotonie favorise les distractions amène l'ennui et même le dégoût : voulant d'ailleurs donner un peu de vie et d'entrain aux différents exercices spirituels et cérémonies du culte, je m'appliquai assez sérieusement et sans relâche à faire chanter la jeunesse.

Mais ce n'était pas chose facile, d'apprendre des mots français et latins et des airs à des calédoniens qui, d'après ce que m'avait appris de vieux missionnaires, étaient dans l'impossibilité de prononcer comme nous, et ne pouvaient faire que deux notes usitées dans leurs chants, le Sol et le La. Ayant peine à croire à cette impossibilité, je tenais à en faire l'expérience moi-même. Or, elle m'a prouvé qu'on pouvait obtenir d'avantage mais il m'en a coûté. Du reste, après être arrivé à les faire prononcer comme nous, et à modifier leur voix, il n'y avait pour ainsi dire rien de fait en pratique. Il fallait apprendre des paroles et des airs. Toute la difficulté consistait dans la première de ces deux choses. La seconde n'est rien. Les naturels saisissent un air aussi vite que nous autres blancs. Mais leur apprendre sans qu'ils sachent lire, dans une langue qu'ils ne comprennent pas et qu'ils ont tant de peine à prononcer, une foule de cantique d'hymnes de psaumes etc. etc.

voilà un travail qui demande du temps et de la constance. Or voici ma méthode :

CAMILLE, sacristain et maître de chant savait lire. Je le lui avais appris avant même d'aller à POT. Or, je lui indiquais sur le livre le morceau à apprendre, ou bien je l'écrivais moi-même. Il le lisait d'abord et puis à force de le répéter mot pour mot, syllabe par syllabe, il l'apprenait aux enfants du moins à quelques-uns.

Mais pour les filles parmi lesquelles aucune ne savait lire j'étais obligé de leur apprendre moi-même. Je faisais venir à ma fenêtre celle qui avait moins de peine à prononcer, et là, je lui répétais dix, quinze, vingt fois la même syllabe, lui indiquant la manière de tourner et d'appuyer la langue dans sa bouche. Quand elle avait appris quelques mots, quelques syllabes, quelques lignes, elle allait le répéter aux autres des journées entières. D'autres fois j'en faisais venir plusieurs et apprenait à chacune, soit un vers de psaume, soit un vers d'un cantique qu'elles allaient se communiquer réciproquement à loisir.

C'est par ce moyen au prix d'un temps et de peines incroyables qui eussent découragé tout autre, que je suis parvenu à apprendre à cette jeunesse les morceaux suivants. Quelques-uns, surtout les filles, étaient en état d'entonner et de chanter imperturbablement le premier morceau venu. D'autres, moins surs de leur coup, étaient en état de suivre de manière à faire un ensemble de voix.

Chants divers ----- Cantiques.-----

- | | |
|-------------------------------------|-----------------------------------|
| 1. Jo, chandien Diaoua | 6. Venez divin Messie.... |
| 2. Na Tondio, Maria | 7. Il est né le divin |
| 3. On ke dia nao M..... | 8. Les anges dans |
| 4. Micael Kaboul angeloma | 9. Que j'aime ce divin |
| 5. Dia me mat | 10. Le ciel en est le prix |
| 11. Bénissons à jamais | 20. Au sang qu'un Dieu sa ... |
| 12. Le voici l'agneau di doux | 21. Jésus parait en vainqueur ... |
| 13. Sur cet Autel quel prodige | 22. Tendre Marie, Mère |
| 14. Qu'ils sont aimés | 23. Sion de ta mélodie |
| 15. Quelle nouvelle et Sainte | 24. Ave Maria car vous |
| 16. Armez-vous, la voix du S.... | 25. Vierge Marie que chacun |
| 17. Travaillez à votre salut | 26. Vierge Marie daigne |
| 18. Vive Jésus c'est le cri | 27. Vierge, Sainte Mère |
| 19. Mon doux Jésus, enfin | 28. Reçois nos hommages en |

HYMNES -----

- | | |
|--------------------------------------|---|
| 1. Veni Creator ... | 8. Adoro te devote ... |
| 2. Lange lingua ... | 9/ Te splendor et virtus |
| 3. Sacris solemnius ... | 10. Gustades hominum ... |
| 4. Salutis humanae ... | 11. Ave maris Et Stella |
| 5. Et Verbum supernum ... | 12. Te Joseph |
| 6. Audi benigne conditor ... | 13. Gloria laus et honor ... |
| 7. Vexilla Regis ... | 14. Adeste fideles |

Cantiques. -----

- | | | |
|-------------------|-------------------|-------------------|
| 1. Benedictus ... | 2. Magnificat ... | 3. Nunc dimittis. |
|-------------------|-------------------|-------------------|

.../...

Proses

1. Dies iræ ... 2. Veni spiritus ... 3. Victime paschalli ...
4. Inviolata ... 5. O filii et filiae ...

Psaumes.

1. Dixit dominus ... 6. Lætatus sum is ...
2. Confitebor tibi ... 7. Misi dominus ...
3. Beatus vir qui ... 8. Lauda Jerusalem ...
4. Laudate pueri ... 9. Credidi propter quod ...
5. Laudate dominum ... 10. Deprofundis ...

Antiennes.

1. Asperges me ... 3. Sabre Regina ...
2. Vidi aquam ... 4. Sub tuum presidium ...

Messes

- (Introït, Graduel etc. etc.) de
1. Noël ... 8. la St Pierre ...
2. L'Épiphanie ... 9. L'Assomption ...
3. la Purification ... 10. N. D. du Rosaire ...
4. St Joseph ... 11. La Toussaint ...
5. L'Ascension ... 12. Requiem ...
6. la Pentecôte ... 13. l'Immaculée Conception ...
7. la St Jean ...

Kyrie, Gloria, Credo. etc. etc.

1. La 2ème messe du Dumont ; 2e. la Messe des Anges,

Litanies de la Ste Vierge (5 airs différents)

Libera me ; adoremus in reternum.

Exercices sur le Chant.

Il va sans dire qu'il me suffit pas aux naturels tout comme à nous d'avoir une fois appris une chose pour ne plus l'oublier. De là, l'obligation d'exercer souvent sur le chant et surtout aux approches d'une fête. Or, dans ces circonstances, comme lorsqu'il s'agissait d'apprendre d'abord, je réunissais ma jeunesse au sortir de la prière du soir, sur le gazon à quelques pas de ma porte. Les enfants d'un côté, les filles de l'autre et moi entre les deux bandes, nous nous mettions sérieusement à l'œuvre. Quelquefois aussi le dimanche, nous allions chanter à la maison d'école. .../...

Pot reçoit d'honorables hôtes.

Cependant je voyais tous les jours approcher le moment où j'allais quitter Belep. Mgr me l'avait dit lors de sa visite le 6 juin de cette année 1874. Aussi, j'avais tout préparé pour mon départ lorsqu'arriva le Cher bateau de l'Etat, apportant l'amiral Ribourt et le Gouverneur de la Richerie.

Il était question de mettre à POT les déportés de la presqu'île et ces Messieurs venaient visiter l'île. Je m'y trouvais alors. C'était le 20 Juillet. Je les reçus de mon mieux et les fis déjeuner à la mission. On visita l'île. On sonda la mer. Tout parut pour le mieux. Ces Messieurs repartirent le soir même pour ART. Jamais POT n'avait reçu des hôtes aussi illustres. Mgr m'engageait à rester encore quelques jours à cause des changements auxquels cette visite pouvait donner lieu.

Dernières solennités à POT

En suivant l'ordre pour mes voyages à POT, il arriva que je m'y trouvai le 15 Aout, fête de l'Assomption. Les naturels d'ART y sont venus en très grand nombre. Mes enfants et moi nous avons chanté ensemble la dernière messe de Dumont, comme la première fois à Noël en 1868. A quatre heures a eu lieu la procession. Procession longue et pénible, il faut l'avouer, mais, comme ce devait être la dernière, on aura le temps de se reposer. Nous sommes allés en procession à N.D. des Grâces sur le BOUELEO. Là on s'arrête un moment devant la chapelle et ~~on~~ en face de la statue. J'adresse aux assistants quelques mots bien sentis : leur recommandant de recouvrir à MARI et de ~~se~~ tourner souvent leur regards vers son image, qui du haut de cette chapelle domine la terre et la mer. Au retour à l'église, je fais la bénédiction des chapelets et nous terminons à la fête pour le salut solennel.

Adieux à POT

Appelé par Mgr je fais à POT un dernier voyage le 11 Septembre, pour prendre le reste de mes effets. Le lendemain, après avoir dit une dernière messe sur cet autel élevé par mes mains, et sur lequel j'avais célébré les saints mystères pendant près de Dix ans, j'adresse à mes chers paroissiens quelques mots d'adieu. Ce n'est pas sans émotion que je sors de cette petite église que j'aimais tant, parce qu'elle m'avait demandé beaucoup de travail et procurée quelques consolations.

Bientôt après, le cœur gros et non sans verser quelques larmes qui trouvent bien de l'écho, je quitte cette île chérie et ces naturels que j'avais évangélisés durant d l'espace de onze ans et demi. C'était le 1er septembre 1874 à 9 heures du matin.

Triste dénouement

Le P. VILLARD qui était venu me remplacer, resta à ART où il fit venir la jeune de POT, le jour même de mon départ. Etant allé une seule fois à POT dans les premiers jours de décembre, il détermina les naturels à aller rester à ART. Peu de temps après, abandonnant leur île, leurs champs et leurs morts, ils vont s'établir à ART, où les naturels leur donnent quelques terres à cultiver.

Mais le mois n'était pas fini, qu'ils n'avaient plus de missionnaire les uns ni les autres. Ainsi finit la petite mission de POT.

.../...

Etat et mouvement de
la population de POT

Lorsque je me trouvai chargé de POT en février 1863, le nombre des habitants était de 222. 111 hommes et 111 femmes. Durant mon séjour dans cette île il vint s'y établir 9 D'ART. Il y a eu 57 naissances et 173 morts. Aussi quand j'ai quitté le 1er novembre 1874, il n'y avait plus que 115 habitants 66 hommes et 49 Femmes. Or là il est facile de voir les ravages de la mort qui frappait surtout les femmes. Durant ces onze années, la population ayant diminué de moitié. Cette petite mission n'avait plus d'avenir. Il était donc de toute nécessité d'arriver au moyen d'en conserver les restes.

ANNEES	NAISSANCES	MORTS	BAPTEMES	MARIAGES BENIS
1863	"	6		
1864	3	24		
1865	5	14		
1866	5	22		
1867	4	14		
1868	5	9	} 278	} 24
1869	3	16		
1870	7	14		
1871	7	18		
1872	3	16		
1873	5	11		
1874	4	9		
TOTAUX	57	173	278	24

RECAPITULATION NUMERIQUE

HABITANTS : 222
 NAISSANCES : 57
 VENUS D'ART/ 9

 Ensemble 288

MORTS 173

 Reste 115

ARCHIVES
 ARCHEVECHE
 Nouméa

A.A.N. 32.3

à roserie

Maistre
de
Sécs

Oruigna

L'an de 1872 et le 26 octobre une femme
lepreuse de par son nom d'Oruigna, ^{act.} veuve
par moi ^{veuve} de la lepreuse, et est décédée le
même jour et le lendemain eue les honneurs de la sépulture
Ecclesiastique

Villard

J. J. J.

L'an de 1872 et le 7 Octobre une femme
de par son nom de Jaima, veuve par moi, est
décédée et a eue les honneurs de la sépulture Ecclesiastique

Villard

Oruigna

L'an de 1872 et le 2 novembre une femme
de par son nom de Jaima, veuve par moi, est
décédée et a eue les honneurs de la sépulture
Ecclesiastique et a été enterrée dans le cimetière

Villard

Bernardette

L'an de 1872 et le 3 Decembre au village de Casala est décédée
une femme de par son nom de Bernardette, veuve par moi, et
a eue les honneurs de la sépulture Ecclesiastique et a été enterrée
dans le cimetière de Casala

Villard

Bonno

L'an de 1872 et le 17 Decembre au village de Casala est décédée
une femme de par son nom de Bonno, veuve par moi, et
a eue les honneurs de la sépulture Ecclesiastique et a été enterrée
dans le cimetière de Casala

Villard

L'an de 1872 et le 24 Decembre au village de Casala est décédée
une femme de par son nom de Bonno, veuve par moi, et
a eue les honneurs de la sépulture Ecclesiastique et a été enterrée
dans le cimetière de Casala

Villard

7 Landeck S. 1892 et le 20 Décembre Edouard Bluteau
travaillant à la mine de Silude a été élu
par un éboulement de la mine de ce bat. et en est mort
à 24 ans midi. les deux sont:

J. Williams

A. G. G. G.

Edouard Bluteau a reçu les honneurs de la sépulture
ecclésiastique ayant eu 29 ans

1893

Touquet à l'angle S. 1893 et le 7 Janvier est décédé au village
père de Touquet un homme Touquet père âgé environ 60 ans
7 (60) jours le 8. Et le 8 a reçu les honneurs de la sépulture eccl.

Sikoussou Landeck S. 1893 et le 20 Janvier est décédé au village
une femme âgée environ 60 ans on l'a enterré le 22 et elle avait
8 elle a reçu les honneurs de la sépulture eccl. le 30.

9 Waal Landeck S. 1893 et le 4 Février une des femmes a été
au village de l'île des pins Waal vers 11 heures
elle avait environ 28 ans

Original
18
11
Domingue
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

10. Orig. L'an de c. S. 1893 et le 8 Mars au village de Houillon
est décédé un homme du nom de arizat get avais sacloye.
le 17 février et a reçu les honneurs de la sepul. Etc.

Billard

11. L'an de c. S. 1893 et le 10 Mars au village de Capata
est décédé un homme du nom de Tibo, et avais get avais
ordoye le 13 décembre 1893.

Billard

12. Dominique L'an de c. S. 1893 et le 22 Mars au village de la
est décédé et a reçu les honneurs de la sepul. Etc. Dominique
ordoye par moi le 18 décembre

Billard

13. L'an de c. S. 1893 et le 28 Mars au village de
est décédé le nom de ¹¹⁴ ordoye par moi le 17
13

Billard

14. L'an de c. S. 1893 et le 1^{er} avril au village
de Canata, ordoye par moi et décédé
du nom de David Honneur de la sepul.

Billard

15. Philippe L'an de c. S. 1893 et le 2nd avril au village de Canata
ordoye par moi; ce jour est décédé un homme du nom
de Philippe Canata il a reçu les honneurs de la sepul. Etc.

Billard

16. L'an de c. S. 1893 et le 7 avril au village de
ordoye par moi ordoye et décédé et le 10
16

Billard

César L'an de N.S. 1895 et le 17^e jour du village de ...
17 On luy par moi amenant et de ... et le ...
à ... les ... de la ... Eglise ...
Eglise

Théorie
pas de
72

d'rouer L'an de N.S. 1895 et le 18^e jour du village de ...
18 On luy par moi ... et de ... et le ...
à ... les ... de la ... Eglise ...

Abbaye
72

19 L'an de N.S. 1895 et le 19^e jour du village de ...
Henri mari des ... et de ... et le ...
de la ... Eglise ...

Ar
pas de
74

Samuel L'an de N.S. 1895 et le 20^e jour du village de ...
20 On luy par moi ... et de ... et le ...
à ... les ... de la ... Eglise ...

Ligne
78

Lobard L'an de N.S. 1895 et le 21^e jour du village de ...
21 On luy par moi ... et de ... et le ...
à ... les ... de la ... Eglise ...

76

Louis L'an de N.S. 1895 et le 22^e jour du village de ...
22 On luy par moi ... et de ... et le ...
à ... les ... de la ... Eglise ...

athalie

72

11.000
L'an de N. S. 1893 et le 13 juin au village d'Heuvelbo-
quaire. Et de cet un indigène nommé ^{63 ans} et son épouse et
le même jour a reçu les honneurs de la sépulture.

Villars

24.000
L'an de N. S. 1893 et le 24 juin au village de Carle-
fondoye par moi le curé et de ce ^{63 ans} et son épouse et
le même jour a reçu les honneurs de la sépulture. Et

Villars

28.000
L'an de N. S. 1893 et le 29 juin au village de l'Église des pieux
munis des sacrements et de ce et le même jour
a reçu les honneurs de la sépulture. Et de ce

Villars

26.000
L'an de N. S. 1893 et le 3 juillet au village de l'Église des pieux
munis des sacrements et de ce et le même jour
a reçu les honneurs de la sépulture. Et

Villars

28.000
L'an de N. S. 1893 et le 6 juillet au village de l'Église des pieux
munis des sacrements et de ce et le même jour
a reçu les honneurs de la sépulture. Et

Villars

28.000
L'an de N. S. 1893 et le 19 juillet au village de l'Église des pieux
munis des sacrements et de ce le même jour a reçu les
honneurs de la sépulture. Et de ce

Villars

Alexis Lande d. S. 1893 et le 15 juillet au village de Bellemun
29 muni des sacrements est décédé. Alexis et Claudine
à reçu les honneurs de la sépulture. Eglise; Villard

Emmanuel Lande d. S. 1893 et le 10 août au village de Bellemun
30 de sacrement est décédé. Emmanuel, de 11 ans et 6 mois
à reçu les honneurs de la sépulture. Eglise Emmanuel

Robert Lande d. S. 1893 et le 10 août, au village de Bellemun
31 muni des sacrements est décédé et le même jour a reçu
les honneurs de la sépulture. Eglise Robert; Villard

Joseph Lande d. S. 1893 et le 4 septembre au village de Carleton
32 de sacrement est décédé. Joseph, de 10 ans et 6 mois
à reçu les honneurs de la sépulture. Eglise Joseph; Villard

Victor Lande d. S. 1893 et le 4 septembre au village de Carleton
34 de sacrement est décédé. Victor, de 10 ans et 6 mois
à reçu les honneurs de la sépulture. Eglise Victor; Villard

Armand Lande d. S. 1893 et le 27 septembre au village de Bellemun
35 de sacrement est décédé. Armand, de 10 ans et 6 mois
à reçu les honneurs de la sépulture. Eglise Armand; Villard

Paul Lande d. S. 1893 et le 7 octobre au village de Carleton
36 de sacrement est décédé. Paul, de 10 ans et 6 mois
à reçu les honneurs de la sépulture. Eglise Paul; Villard

Salabi ^{bruno} L'an de N.S. 1894 et le 17 Decembre au village de Sereu Hebrida. ^{Monnaie}
 est decedee Salabi. ^{Monnaie} il avait ete creege le 7 8
 42. ^{Monnaie} etant il a eu le sergent de ^{Monnaie} extermion = cela
 veu les hommes de la Sepul. ^{Monnaie} Eul. ^{Monnaie} Hebrida ^{Monnaie} de la decedee

1894

Village

Voipouie L'an de N.S. 1894 et le 7 Janvier au village
 Marie d'Acoulon. ^{Monnaie} qui le meme jour ^{Monnaie} decedee ^{Monnaie} un ^{Monnaie}
 43. ^{Monnaie} de non poipouie. Marie et le ^{Monnaie} chima ceu ^{Monnaie} la
 hommes de la Sepul. Eul.

pi des agnes Grande N.S. 1894 et le 22 Janvier au ^{Monnaie}
 44. ^{Monnaie} village de Carola. ^{Monnaie} Creege ^{Monnaie} hier ^{Monnaie} et decedee
 une femme du nom de ^{Monnaie} p. ^{Monnaie} et a eu
 les hommes de la Sepul. Eul.

Marquante L'an de N.S. 1894 et le 9 Ferris au village de Carola
 48. ^{Monnaie} Employee le 7 jour est decedee et le meme jour a eu
 les hommes de la Sepul. Eul. ^{Monnaie} Marquante ^{Monnaie} Serufi

Helena L'an de N.S. 1894 et le 12 Ferris au village de ^{Monnaie}
 46. ^{Monnaie} manie des sacrements est decedee. Helena ^{Monnaie} v. ^{Monnaie} de ^{Monnaie} au
 le meme jour a eu les hommes de la Sepul. Eul.

Felix L'an de N.S. 1894 et le 12 Ferris au village de ^{Monnaie}
 47. ^{Monnaie} est decedee et le meme jour a eu les hommes de la Sepul. Eul.
 Felix ^{Monnaie} age de 3 ans. ^{Monnaie} fil des Nazaris et de ^{Monnaie} la

Cicero L'an de N.S. 1894 et le 22 mai au village de l'abbaye
pauline oncle de la veuve, est décédé Cicero pauline et
94. Le lendemain a reçu les honneurs de la sépulture.

Aléine L'an de N.S. 1894 et le 22 mai au village d'Houillon
pauline oncle de la veuve, est décédé Aléine pauline et le
95. Le lendemain a reçu les honneurs de la sépulture.

Mathieu L'an de N.S. 1894 et le 27 juillet au village de l'abbaye
96. muni des documents est décédé et le lendemain
a reçu les honneurs de la sépulture. Mathieu, Calixte.

Jacob L'an de N.S. 1894 et le 4 août au village de la Foy
97. oncle de la veuve, est décédé et le lendemain
a reçu les honneurs de la sépulture. Jacob.

Victorine L'an de N.S. 1894 et le 17 août au village de la veuve
clare oncle de la veuve, est décédé et le lendemain
98. jour a reçu les honneurs de la sépulture. Victorine.

L'an de N.S. 1894 et le 17 août au village de la veuve
99. oncle de la veuve, est décédé et le lendemain
a reçu les honneurs de la sépulture. Victorine.

Aléine
pauline
94

pauline
95

Delphine
92

Dominique
93

Dominique
94

pauline
95

Village

Village

Village

Village

Village

Village

Blanchette S'arrêta le 1894 et le 19 août, on l'enterra au village d'Horvaise et elle est déçue
62. de la dignité de la femme. Marie-Madeleine

Villard

parait S'arrêta le 1894 et le 21 septembre, on l'enterra le
63. 14 de ce mois, est déçue et le même jour à ceu le
honneur de la dignité de la femme. Marie-Madeleine

Villard

Delphine S'arrêta le 1894 et le 19 octobre au village de
64. Clafely, munie des sacrements est déçue et le lendemain
à ceu les honneurs de la dignité de la femme. Marie-Madeleine

Villard

Samoua S'arrêta le 1894 et le 1 novembre au village de
65. Canala, on l'enterra le 24 de ce mois, est déçue une femme
Samoua S'arrêta le 1894 et le 1 novembre

Villard

Dominique S'arrêta le 1894 et le 19 novembre au village de
66. Ile des pins, est déçue, et le lendemain à ceu les honneurs de la dignité de la femme. Marie-Madeleine
Il se fait de 49 ans, Dominique fils de Bruno et de
Blanchette

Villard

parait S'arrêta le 1894 et le 19 novembre au village de
67. Ile des pins, on l'enterra le 24 de ce mois, est déçue une femme
à ceu les honneurs de la dignité de la femme. Marie-Madeleine

Villard

Raymond L'an de N.S. 1897 et le 29 Décembre au village
66 de Pely, muni des sacrements et de celle
et le lendemain a été inhumé dans le cimetière de la Ligue Eccl.
Raymond - Villard

Catherine L'an de N.S. 1897 et le 30 Décembre au village de Canota
67 ondoyée la veille, est décédée et le lendemain a été inhumé
dans le cimetière de la Ligue Eccl. Catherine Villard

1898
Kanouga L'an de N.S. 1898 et le 11 Janvier au village de Nengou
pierre est décédé à Doua, Kanouga, pierre. Il avait été ondoyé
68 le 17 Décembre 1898 par afflué - Villard

Claude L'an de N.S. 1898 et le 29 Janvier au village de
69 la Foy, à l'âge de quatre ondoyée par les P. Charbon
muni des sacrements tiers est décédé et le lendemain
a été inhumé dans le cimetière de la Ligue Eccl. Claude
Villard

Paul L'an de N.S. 1898 et le 9 Mars au village de P. Lina
70 muni des sacrements et de celle Paul le 9 Mars et a
été inhumé dans le cimetière de la Ligue Eccl. Paul
Villard

Mathias L'an de N.S. 1898 et le 19 Avril au village de P. Lina
71 muni des sacrements et de celle et le lendemain a été inhumé
dans le cimetière de la Ligue Eccl. Mathias
Villard

Thouvenot
pas de
72

Abraham
73

Armand
pas de
74

Léonard
pas de
75

Zénon
76

Atharade

Theona L'année 1899 et le 19 avril, au village
paschal d'Houailon, oneloys hier, et deub eff. men
72 jour a reu les honneur de la tyalle Eub
Theona paschal

Abraham L'année 1899 et le 19 avril, au village de thio
77 muni des sacrement, est deub Abraham et le
le lendemain a reu les honneur de la tyalle Eub

Azi L'année 1899 et le 28 avril, au village de thio Hebrion
74 gunt. oneloys le 14 deub est deub Azi, gunt, et le lendemain
a reu les honneur de la tyalle Eub

Lejour L'année 1899 et le 30 avril, au village de thio Hebrion
78 oneloys le 30 deub, est deub Lejour, et deub
et le lendemain a reu les honneur de la tyalle Eub

Jerome L'année 1899 et le 4 mai, au village de thio, muni
76 des sacrement, est deub et le lendemain a reu les honneur
de la tyalle Eub Jerome

Catherine L'année 1899 et le 12 mai, au village de thio Hebrion, est
79 fielle Hebrion a reu les honneur de la tyalle Eub
Catherine, age de 5 ans, fille de Joseph et de Catherine

iblois
le
u Eub
llard
le Canada
reue le
llard
nd Menga
Eub
llard
age de
rehanon
me jour
llard
llard
llard
illard
gunt
meur

Villard

Villard

Villard

Villard

Villard

Villard

Marie Anne

L'an de N. S. 1895, le 17 mai, est décédée
une heure après son baptême une jeune
indigène originaire de la Foa et le lendemain
a reçu les honneurs de la sépult. ecclési.

L. Rayze

Seo

Joseph Cottin,

L'an de N. S. 1895, le 23 mai, muni
de tous les secours de la 1^{re} Eglise est
décédé Joseph Cottin originaire d'Alsace
et le même jour a reçu les honneurs
de la sépulture ecclésiastique.

L. Rayze

Le Révérend Père

Jean-Marie
Villard

L'an de N. S. 1895, le 31. mai, muni
de tous les secours de la 1^{re} Eglise à
12^h 1/2 est décédé le Rév. Père Villard
prêtre de la Soc. de Marie et le lendemain
a reçu les honneurs de la sépulture ecclésiastique.

L. Rayze

Ambrosi Boué

L'an de N. S. 1895, le 29 juin est décédé
4 jours après son baptême, un indigène originaire
de Baie, âgé d'environ 60 ans et a reçu les
honneurs de la sépulture ecclésiastique.

L. Rayze

Ountepo

L'an de N. S. 1895, le 2 juillet est décédé
deux heures après son baptême une indigène
de Boulouparis (âgée de 60 ans environ)
La Foa et a reçu la sép. ecclési.

L. Rayze

Vincent

Jeanne

L'an de N. S. 1895, le 4 Juillet, est décédée
munie de tous les secours de la St^e Eglise,
Jeanne femme de Didymo; originaire de
St Louis - et le même jour a reçu les honn. de la sep. eccl.

L. Mayeur

Non-Marie

L'an de N. S. 1899 et le 30 juillet j'ai donné
la culture ecclésiastique à une femme du
village de Pouebo appelé Non-Marie. Elle
avait reçu les derniers sacrements.

D. Morris

Henry de Sibite

L'an de N. S. 1899 et le 12 juillet, après avoir
reçu les derniers sacrements, est décédé Henry
habitant le village de Canala; et le lendemain
il a reçu les honneurs de la sépulture ecclési-
astique

D. Morris

Vincent Echeune

L'an de N. S. 1899 et le 9 août, après avoir reçu le
baptême, est décédé Vincent Echeune indigène de
Pounerikouen; et le même jour il a reçu les honneurs
de la sépulture ecclésiastique.

D. Morris

L'an de N. S. 1895 et le 10 ~~juin~~ j'ai donné

Square et
Marie-Blanche la sépulture ecclésiastique, à Square petit enfant né à
Sacheo et âgé d'environ un an, et à Marie-Blanche
Paniamouba jeune femme de Kouaitou que j'avais
baptisé quelques jours auparavant.

D. Morris.

Etienne

L'an de N. S. 1895 et le 11. Août, après avoir reçu les
sacrements de pénitence et de communion ext.
Dieu. Etienne jeune homme de Sibakate; le lendemain
il a reçu les honneurs de la sépulture ecclésiastique.

D. Morris.

Augustine

L'an de N. S. 1895 et le 21 Août, après avoir reçu
les derniers sacrements, est Dieu Augustine Délé
jeune femme de Souché; et le même jour elle
a reçu les honneurs de la sépulture ecclésiastique.

D. Morris.

Suzanne

L'an de N. S. 1895 et le 1. Septembre après avoir reçu les derniers
sacrements, est Dieu Suzanne jeune fille âgée d'environ
16 ans; et le même jour elle a reçu les honneurs de la
sépulture ecclésiastique.

D. Morris.

Laurent

L'an de N. S. 1895 et le 5 Septembre, après avoir reçu le baptême
et les autres sacrements, est Dieu Laurent originaire de la P. O.

et âgé de 50 ans environ. Le lendemain il a reçu les honneurs de
la sépulture ecclésiastique.

D. Morris.

Jean-Baptiste L'an de N. S. 1899 et le 20 septembre, après avoir reçu les
derniers sacrements est décédé Jean-Baptiste jeune homme de
Povail; et le même jour il a reçu les honneurs de
la sépulture ecclésiastique.

D. Morris.

Félix L'an de N. S. 1899 et le 24 septembre est décédé un
indigène de Povail, que j'avais baptisé quelques jours
auparavant sous le nom de Félix; et le même jour
il a reçu les honneurs de la sépulture ecclésiastique.

D. Morris.

Henri L'an de N. S. 1899 et le 25 septembre, après avoir reçu le
baptême, est décédé un mis-hibridais portant le nom de
Henri; et le même jour il a reçu la sépulture chrétienne.

D. Morris.

Suzanne L'an de N. S. 1899 et le 21 octobre, après avoir reçu
le baptême, est décédée une femme de Povail
que j'avais appelée Suzanne; et le même jour elle
a reçu les honneurs de la sépulture ecclésiastique.

D. Morris.

Joseph-Marin L'an de N. S. 1895 et le 23 Octobre, après avoir reçu
les derniers sacrements et deinde Joseph Marin, jeune
homme de Mare; et le même jour il a reçu les honneurs
de la sépulture ecclésiastique.

D. Moris.

Madeline L'an de N. S. 1895 et le 24 Octobre, après avoir reçu le
baptême et deinde Madeline Marin jeune femme de
Pays; et le même jour elle a reçu les honneurs de la
sépulture ecclésiastique.

D. Moris.

Charles L'an de N. S. 1895 et le 4^e Novembre, j'ai donné la sépulture
religieuse à Charles Caiouba - âgé d'environ 9 ans, que
j'avais soigné depuis une dizaine de jours et qui
est mort la nuit dernière.

D. Moris.

Théophile
et Païde Le 6 Novembre 1895 deux hommes de Soubo, Théophile
et Païde, se sont noyés en allant à la pêche. On n'a pu
retrouver leurs cadavres.

D. Moris.

Félicité L'an de N. S. 1895 et le 1^{er} Décembre, j'ai donné la
sépulture ecclésiastique à une vieille femme de

Houailou: morte dans la nuit, et que j'avais
ouï dire sous le nom de Félix.

D. Morris.

Jansin L'an de v. s. 1899 et le 6 Décembre, après avoir reçu
tous les sacrements, est décédé Jansin jeune fils de
le lendemain il a reçu la honneur de la sépulture
ecclésiastique.

D. Morris.

Fernand L'an de v. s. 1899 et le 9 Décembre, après avoir reçu les
derniers sacrements, est décédé Fernand jeune homme de
ville de Suis, et le même jour il a reçu les honneurs
de la sépulture ecclésiastique.

D. Morris.

Victor
et Martha L'an de v. s. 1899 j'ai donné la sépulture ecclésiastique
à Victor Keribogis et à Martha Diana tous les deux
de Houailou et morts le même jour d'aujourd'hui
après avoir reçu le sacrement de baptême. C'était le 15 Décembre.

D. Morris.

Julien L'an de v. s. 1899 et le 16. Décembre Julien Boniche
a reçu la sépulture ecclésiastique. Il avait été baptisé
quelques heures avant sa mort.

D. Morris.

Alphonse L'an de N. S. 1895 et le 22 Décembre j'ai donné la sépulture ecclésiastique à Alphonse Bouruhari de Kouaitou mort la nuit dernière après avoir reçu le baptême.
D. Morris.

Jérôme L'an de N. S. 1895 et le 24 Décembre j'ai donné la sépulture ecclésiastique à Jérôme Lhen de Rays mort le même jour après avoir reçu le baptême.
D. Morris.

Dominique L'an de N. S. 1895 et le 25 Décembre j'ai donné la sépulture ecclésiastique à Chouchou jeune femme de Couala baptisée depuis deux jours sous le nom de Dominique. Il est mort dans la nuit.
D. Morris.

Nicolas et Léopold L'an de N. S. 1895 et le 27 Décembre j'ai donné la sépulture ecclésiastique à Nicolas Kou de Rays et à Léopold Souankouyi de Couala, tous les deux morts dans la journée après avoir reçu le baptême.
D. Morris.

Cité L'an de N. S. 1895 et le 30 Décembre est venue Viti de Kou qui s'est convertie du protestantisme. Elle a reçu le baptême et la communion sous conditions, puis enfin

l'extrême onction. Le même jour il a eu les honneurs
de la sépulture ecclésiastique.

D. Morris.

1896.

Jacques L'an de n. s. 1896 et le 6 janvier, après avoir reçu
le baptême est décédé le vieux Jacques Pita qui,
le même jour, a eu les honneurs de la sépulture
ecclésiastique.

D. Morris.

Joseph L'an de n. s. 1896 et le 7 janvier est décédé un enfant
âgé d'un an appelé Joseph Couche; et le même jour
il a eu les honneurs de la sépulture ecclésiastique.

D. Morris.

Pulchérie L'an de n. s. 1896 et le 21 janvier, après avoir reçu les
derniers sacrements, est décédée Pulchérie jeune femme de
Sakété; et le lendemain elle a eu les honneurs
de la sépulture ecclésiastique.

D. Morris.

Jérôme. L'an de N. S. 1896 et le 6 Mars, après avoir reçu le baptême et deinde Jérôme Oue enfant de Baye; et le même jour il a eu les honneurs de la sépulture ecclésiastique.

D. Morris.

François. L'an de N. S. 1896 et le 8 Mars, après avoir reçu le baptême, est deinde François indigène des Nouvelles-Hébrides; et le même jour il a reçu les honneurs de la sépulture ecclésiastique.

D. Morris.

Humbert. L'an de N. S. 1896 et le 17 Mars, après avoir reçu les derniers sacrements, est deinde Humbert indigène de Bouaï; et le même jour il a reçu les honneurs de la sépulture ecclésiastique.

D. Morris.

Joseph. L'an de N. S. 1896 et le 23 Mars, après avoir reçu le baptême, est deinde Joseph Chikoun de Nouaïlou; et le même jour il a eu les honneurs de la sépulture ecclésiastique.

D. Morris.

Frédéric. L'an de N. S. 1896 et le 9 Avril, est deinde Frédéric.

Gramois indigène de Seketi. Il est mort après avoir reçu
le baptême et l'extrême onction. Le lendemain il a eu
les honneurs de la sépulture ecclésiastique.

D. Morris.

Barnabé L'an de N.S. 1896 et le 11. Juin, après avoir été
baptisé est devenu Barnabé Péan; et le même
jour il a eu les honneurs de la sépulture ecclésiastique.

D. Morris.

Ambroise L'an de N.S. 1896 et le 12 juillet, après avoir reçu les derniers
sacrements, est devenu l'indigène Ambroise; et le même jour
il a eu les honneurs de la sépulture ecclésiastique.

D. Morris.

Valentin L'an de N.S. 1896 et le 17 juillet, après avoir reçu les
derniers sacrements, est devenu Valentin Kâkouéoungnia;
et le lendemain il a eu les honneurs de la sépulture
ecclésiastique.

D. Morris.

Nougis L'an de N.S. 1896 et le 17 août, après avoir reçu les
derniers sacrements, est devenu le libre Nougis. Le même
jour il a eu les honneurs de la sépulture ecclésiastique.

D. Morris.

Gustave. L'an de N. S. 1896 et le 18 septembre, après avoir reçu
les derniers sacrements est décédé Gustave Koué-tan-moi
de la Mission de S. Louis; et le même jour il a eu
les honneurs de la sépulture ecclésiastique.

D. Morris.

Cryphon. L'an de N. S. 1896 et le 10 Octobre, après avoir reçu
les derniers sacrements, est décédé Cryphon Ciagoun de
Souello; et le lendemain il a eu les honneurs de
sépulture ecclésiastique.

D. Morris.

Monique. L'an de N. S. 1896 et le 28 Octobre, je note le décès de
Monique Ouimoude vieille femme de la Foa morte
dans les derniers jours d'août, après avoir été baptisée.

D. Morris.

Marie Anne. L'an de N. S. 1896 et le 29 Octobre, après avoir reçu le
baptême est décédée Anne Marie Marie Anne vieille
femme de Hourait qu'on nommait Angiarone. Le même
jour elle a eu les honneurs de la sépulture ecclésiastique.

D. Morris.

Ursule Veyo. L'an de N. S. 1896 et le 5 novembre, après avoir reçu
les derniers sacrements, est décédée Ursule Veyo, jeune fille

De Kate âgée d'environ 17 ans; et le même jour elle
a eu les honneurs de la sépulture ecclésiastique.

D. Morris.

Clementine. L'an De N. S. 1896 et le 1 Décembre, après avoir reçu les
derniers sacrements, est décédée Clementine jeune fille
de la Conception. Le lendemain elle a eu les honneurs
de la sépulture ecclésiastique.

D. Morris.

François Xavier. L'an De N. S. 1896 et le 6 Décembre est décédé un
homme de Pouchikouen que j'avais baptisé sous
le nom de François Xavier. Le même jour, il a
reçu les honneurs de la sépulture ecclésiastique.

D. Morris.

1897.

Marie Petozzi. L'an De N. S. 1897 et le 3 Janvier, après avoir reçu les
derniers sacrements, est décédée une fille métisse
du nom de Marie Petozzi. Le même jour, dans
la soirée, elle a eu les honneurs de la sépulture
ecclésiastique.

D. Morris.

Germaine L'an de N. S. 1897 et le 17 Janvier, après avoir reçu le
baptême sous le nom de Germaine, et deinde un vint
de Cavala que l'on appela Bourriquet. Le même
jour il a eu les honneurs de la sépulture ecclésiastique.
D. Moris.

Josephine L'an de N. S. 1897 et le 10 Mars, après avoir reçu les
derniers sacrements, est deinde Josephine Bouroua âgée
de 14 ans environ. Le même jour elle a eu les honneurs
de la sépulture ecclésiastique. Aponi!
D. Moris.

Rufina L'an de N. S. 1897 et le 9 Mars, après avoir reçu les derniers
sacrements, est deinde une femme bien âgée qui se
nommait Rufina Gardine. Le même jour elle a eu
les honneurs de la sépulture ecclésiastique.
D. Moris.

Cepinisa L'an de N. S. 1897 et le 27 Mai, après avoir reçu les
derniers sacrements, est deinde l'indigène Cepinisa; et le
lendemain il a eu les honneurs de la sépulture
ecclésiastique.
D. Moris.

Marie Hoblot L'an de N. S. 1897 et le 6 Juin (Pentecôte), après avoir

Marie
Antoinette

Jean
Baptiste

Brigitte

Augustine

reçu les derniers sacrements, est décédée Marie Nablot
jeune fille métisse de Canala; et dans la soirée du
même jour elle a eu les honneurs de la sépulture
ecclésiastique.

D. Moris;

Marie. L'an de v. s. 1897, après avoir reçu les sacrements, est
décédée Marie Nablot métisse de Canala; et le même jour
elle a eu les honneurs de la sépulture ecclésiastique.
C'était le 12 juillet.

D. Moris;

Jean Baptiste. L'an de v. s. 1897 et le 23 juillet, après avoir reçu le baptême,
est décédé le métis-hibridaire Jean Baptiste Capotome. Le
lendemain il a eu les honneurs de la sépulture
ecclésiastique.

D. Moris;

Brigitte. L'an de v. s. 1897 et le 28 juillet après avoir reçu
les sacrements de pénitence et d'extrême-onction, est
décédée Brigitte jeune fille de Poébo; et le lendemain
elle a eu les honneurs de la sépulture ecclésiastique.

D. Moris;

Augustine. L'an de v. s. 1897 et le 3 août, après avoir reçu les
sacrements de pénitence et d'extrême-onction, est

Dieudé Angartien âgé d'environ 9 ans; et le lendemain
il a eu les honneurs de la sépulture eulésantique.

D. Morris.

Stremoni L'an de r. S. 1897 et le 13 Août après avoir reçu les
derniers sacrements, est Dieudé Stremoni de la tribu
de Païbo; et le lendemain il a eu les honneurs de
la sépulture eulésantique.

D. Morris.

Daniel L'an de r. S. 1897 et le 18 Octobre après avoir reçu les
derniers sacrements, est Dieudé un homme de Païbo du
nom de Daniel; et le lendemain il a eu les honneurs
de la sépulture eulésantique.

D. Morris.

Viti L'an de r. S. 1897 et le 27 Octobre après avoir reçu
l'absolution in extremis, est Dieudé Viti originaire de
Païbo; et le lendemain il a eu les honneurs de la sépulture
eulésantique. Il a été la victime d'un bien triste accident.

D. Morris.

Thomas L'an de r. S. 1897 et le 31 Octobre après avoir reçu les
derniers sacrements, est Dieudé Thomas originaire de
Païbo; et le même jour il a eu les honneurs de

la sépulture ecclésiastique.

D. Moris.

1898

Achille L'an De N. S. 1898 et le 4 janvier, après avoir reçu
les derniers sacrements, est décédé Achille jeune homme
de Socho, et le même jour j'ai eu le honneur de la
sépulture ecclésiastique

D. Moris.

François L'an De N. S. 1898 et le 11 janvier après avoir reçu
les derniers sacrements, est décédé François indigène
venant de Kougué; et le même jour j'ai eu le
honneur de la sépulture ecclésiastique

D. Moris.

Sebastien L'an De N. S. 1898 et le 25 janvier, après avoir
reçu le baptême, est décédé Sebastien, homme de
Sommerihoume qui le lendemain a eu le honneur
de la sépulture ecclésiastique

D. Moris.

Engène Joseph L'an De N. S. 1898 et le 30 Mars, après avoir reçu

le baptême est deinde Eugène-Joseph Via, et le lendemain il a eu les honneurs de la sépulture ecclésiastique.

D. Morris.

Louis Dixie l'an de N. S. 1898 et le 11 Mai, après avoir reçu le baptême et l'extrême onction est deinde Louis Dixie; et le même jour il a eu les honneurs de la sépulture ecclésiastique.

D. Morris.

La leproserie de Pelop a fini le 12 Mai 1898. Ce jour-là le "Soyalty" a emporté tous les lèpreux qui restaient encore à Pelop. Le 9 du même mois, dans un premier voyage ce bateau à vapeur avait déjà emporté une partie des malades.

ARCHEVÊQUE

DE

A.A.N. 32

CONTINUES ON

OMPA 211

SOUVENIRS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

A PROPOS DU *Guide de l'Emigrant.*

Lorient, le 21 Février 1885.

Mon cher Secrétaire Général,

Vous m'avez adressé le *Guide de l'Emigrant en Nouvelle-Calédonie*, de M. Pellegrin; je l'ai lu avec d'autant plus d'intérêt que, dès la première page, ce petit ouvrage sort de la théorie, s'impose comme guide pratique, s'appuie sur des renseignements recueillis dans le pays même. Il constitue en quelque sorte le catéchisme de l'émigrant, le prévient des avantages comme des inconvénients, lui indique les voies qu'il doit suivre de préférence. Vous avez bien voulu croire que le long séjour que j'ai fait moi-même en Calédonie, me permettrait d'ajouter quelques observations à ce guide; j'aurais mauvaise grâce, devant votre demande gracieuse, à vous refuser ma bonne volonté, mais je dois vous rappeler que j'ai eu à m'y occuper beaucoup des côtes et des récifs, jamais de questions relatives à la colonisation. Au fur et à mesure de ma lecture, j'ai donc mis en marge quelques notes suggérées par mes souvenirs, encore très-précis, qu'elles soient flatteuses ou non, et je les présente telles quelles à notre Comité, heureux si elles peuvent ajouter une petite pierre à l'édifice ou être d'une utilité quelconque.

Extrait
du Bulletin de la
Société Bretonne
de Géographie
CHAMBEYRON.
(Janvier 1885)

La Nouvelle-Calédonie.

De toutes les colonies que possède actuellement la France, la Nouvelle-Calédonie est peut-être celle qui présente aux émigrants européens les meilleures conditions d'existence immédiate et les plus sûres garanties d'avenir. Riche en productions de toutes sortes, on peut dire cependant que ses merveilleuses richesses sont restées jusqu'à présent à l'état virtuel, et la plupart des objets qu'elle consomme lui viennent du dehors, faute de producteurs. C'est pourquoi nous croyons faire œuvre utile en nous adressant à ceux de nos compatriotes qui cherchent un champ vaste à leur activité hors de la métropole et en leur montrant une région nouvelle où ils trouveront à l'exercer avec une certitude presque absolue de voir leurs efforts largement rémunérés.

Nous rassemblons ici, sous forme de *guide pratique*, des renseignements puisés aux sources les plus sûres et sévèrement contrôlés. Notre but est de faire comprendre, au moyen d'une esquisse rapide, quels avantages sont offerts aux immigrants, non-seulement pour la traversée, mais pour l'installation première, tant par la sollicitude du gouvernement que par la situation exceptionnelle du pays. Un homme de bonne vie et de bon courage peut, sans risques, sans frais, sans aucune mise de fonds, créer, par la seule énergie de sa volonté un établissement qui lui assure une aisance honorable et parfois la fortune.

OBSERVATIONS.

« Dès en entrant en matière, je remarque que la Société Française de colonisation s'appuie sur l'arrêté du 25 mai 1884, dont elle ne donne pas l'origine. C'est cependant un point essentiel. Renseignements pris, j'ai su que c'était un arrêté local, et je puis dire que c'est le résumé exact de tous les arrêtés *libéraux* qui ont été pris successivement par les gouverneurs depuis qu'il est question de colons en Nouvelle-Calédonie. Notre honorable Président pourrait le dire encore avec plus de connaissance de cause que moi.

» Quiconque pensera à émigrer prendra des renseignements et saura d'abord qu'un arrêté local, pris en conseil privé, et

approuvé du Ministre de la Marine, n'a cependant qu'une valeur aléatoire. Il peut être rapporté, sans aucune opposition possible, par le successeur du gouverneur qui l'a pris, par le successeur du Ministre qui l'a approuvé. Voilà pourquoi tous ceux qui ont été pris depuis 1858 n'ont pas produit les bons résultats espérés. Si au contraire l'arrêté du 25 mai 1884 avait été intitulé *décret*, formulé sur la proposition du Ministre de la marine et des colonies, et approuvé par le Président de la République, il aurait une tout autre valeur, tout autre notoriété. Il y a la différence du provisoire au définitif, de la loi qui engage un gouvernement à une décision purement individuelle, gracieuse, qui n'engage même pas son, ou ses auteurs. Le colon doit donc être renseigné d'abord sur la valeur exacte du contrat qu'il accepte, et le jour où on pourra lui dire que l'arrêté qui le protège est passé du registre des délibérations du Conseil privé de Calédonie au Bulletin des lois de France, tout ce qui suivra sera bâti sur le roc au lieu d'être bâti sur le sable.

» L'émigrant, plus défiant en France qu'en aucun autre pays, veut des faits, des garanties. A ce point de vue, il a raison, d'autant plus raison, qu'il est pauvre, qu'il sait qu'il ne trouvera là-bas que des compagnons de misère, en vertu de ce principe passé en axiome indiscutable chez nous, et chez nous seulement, que le pauvre seul est fait pour émigrer, l'homme instruit ou pouvant vivre pour rester en France. Où est non pas le jeune homme aisé, mais le fruit sec de nos écoles qui aura l'énergie d'aller se faire un sort à l'étranger, là où il y a de la place, plutôt que de végéter d'expédients en attendant un moyen d'existence de l'Etat, quelquefois sa vie durant ?

» Quoiqu'à un moindre degré, l'Allemand a été un peu comme nous jusqu'à présent sous ce rapport : aussi ses vues ne sortent pas du terre à terre ; trop souvent il est petit marchand, il lézine, c'est le juif des pays d'au-delà des caps. Il sera curieux dans quelques années d'étudier son développement ou ses transformations, à la suite de l'impulsion très énergique que son gouvernement donne aujourd'hui à la colonisation. Nous l'avons vu jusqu'à présent dans les colonies d'autrui, que sera-t-il dans les siennes ?

» L'Anglais émigre dans toutes les conditions sociales, et voilà pourquoi il a l'empire du monde. Ceci demande peut-être quelques développements. D'abord en quittant son pays, l'Anglais semble y laisser ses passions politiques. Vous voyez aujourd'hui l'Angleterre effrayée devant la dynamite ; en Nouvelle-Zé-

lande, en Australie, colonies peuplées de plus de métropolitains que ne le seront jamais les nôtres, les haines sociales n'existent pas. Le prolétaire y a autant le sentiment de ses droits, et surtout celui de sa dignité personnelle que chez nous, mais il admet la supériorité de l'instruction, de l'intelligence, de la fortune. Se trouvant en contact continu avec les classes élevées, contre lesquelles il n'est pas excité par une haine aveugle, son niveau moral y gagne sous tous les rapports. Dès qu'un centre se forme, la civilisation y arrive en quelque sorte en bloc avec tous ses avantages sérieux. Le capitaliste ou l'industriel, incapable de réussir sans main-d'œuvre, y trouve le manoeuvre, incapable de prospérer sans les capitaux du premier ou la science du second. Toutes les aptitudes s'aident entre elles, et l'on marche dès le début armé de toutes pièces. Au lieu de végéter seul, faute d'une impulsion élevée qu'il ne saurait trouver en lui-même, l'artisan anglais n'est pas jaloux de la prospérité des favoris de la fortune, prospérité qu'il sait devoir faire bientôt la sienne. La hiérarchie sociale est un des éléments de la prospérité des colonies anglaises. Quand le prolétaire regarde le juif allemand, le cabaretier français, il les compare non à lui, mais au riche négociant ou au grand industriel qui a commencé souvent comme lui, dont il sait qu'il peut devenir l'égal à force de travail et de persévérance, par lequel il se sent soutenu parce qu'il ne le considère pas comme un ennemi ; il constate alors une supériorité manifeste, et l'homme énergique bien imbu de sa supériorité ne craint plus la concurrence de personne. Une confiance réciproque existe entre le riche et le pauvre, un égal patriotisme les unit étroitement loin de la Mère-Patrie ; celui-ci sait qu'il trouvera toujours protection et assistance chez celui-là, tandis que l'Allemand ou le Français pauvre trouve le vide et l'isolement autour de lui. L'un fait la force, et par suite le bien-être de tous.

» En même temps, au lieu de passer son temps, comme chez nous, à se plaindre du gouvernement et de l'administration, l'Anglais sait se passer d'eux et poursuit énergiquement son labeur. S'il voit une bonne veine, il sait aventurer ses capitaux et les faire valoir, le Français met ses économies dans un bas et ne pense qu'au retour. Chez les Latins, des paroles ; chez les Saxons, des faits. Depuis que les chemins de fer partant de Sydney et d'Adélaïde ont pénétré dans l'intérieur par dessus les montagnes, des territoires d'une telle étendue ont été consacrés à la culture du blé, que l'Australie, qui il y a 20 ans tirait encore toute sa farine de l'étranger, notamment d'Amérique, se suffit aujourd'hui à elle-

même et exporte en Europe. L'initiative individuelle a tout fait, sans le secours d'aucun prospectus ; quel a été pendant tout ce temps le résultat du labeur incessant de toutes nos Sociétés de Paris et de la province ? Devant les faits, on ne peut qu'admirer le courage de ceux qui ne se fatiguent pas de rouler le rocher de Sisyphe. Nous essayons partout, nous aboutissons en fin de compte à tirer les marrons du feu pour les autres, et nous avons été incontestablement jusqu'en 1870, la puissance continentale la plus riche, la mieux pourvue, la plus industrielle du monde. Trois années ont suffi pour nous relever, plus riches que nos vainqueurs, d'un écrasement auquel tout autre peuple eût succombé ; notre marine n'a rien perdu, ne nous laisse rien à envier à l'Angleterre, et avec tous ces avantages, dès que nous touchons à la colonisation, nous arrivons des derniers, chiffres en main, après des dépenses que nous seuls pouvons supporter.

» Voilà une digression qui nous a bien éloignés de notre sujet ; je reviens donc à notre arrêté fondamental de 1884, qui n'a pas même la sanction du ministre de la marine ; je ne le reconnais efficace qu'à la condition qu'il prenne la forme de loi ou de décret, et je ne raisonnerai plus à son sujet que comme si c'était chose faite.

» On ne saurait lui donner trop de publicité, car la masse de la population apte à émigrer ne connaît peut-être des questions de colonisation que quelques revers publiés avec éclat. Ainsi, bien des hommes énergiques, mais dénués de capitaux, ont pu être effrayés en ne constatant, sans aller au fond des choses, que le résultat de deux tentatives également désastreuses : l'envoi d'Alsaciens-Lorrains ou soi-disant tels à Gomen, en Calédonie, et l'expédition du marquis de Rays.

» On ne saurait accorder, dans un pays où le *go ahead* n'existe encore qu'à l'état de discours, une protection trop libérale à l'émigrant consciencieux, mais pour rendre plus utiles et plus profitables à tous, les grands avantages faits par l'arrêté précité, il me paraîtrait prudent d'ajouter un paragraphe à l'art. 7. Il faut être pratique, et admettre qu'il pourra bien se glisser de l'ivraie dans le bon grain. Le législateur eût pu se réserver, par un juste retour, le droit d'exproprier bien avant le terme de 4 ans tel concessionnaire qui serait dûment convaincu, par la voie de l'enquête, d'être venu pour vivre aux frais de l'Etat et de ne se livrer qu'au vagabondage. Si vous avantagez également le travailleur et le fainéant, ils seront loin de faire le même usage de vos dons ; le premier fera prospérer d'autant votre colonie, mais le second

se multipliera, car le mauvais exemple est contagieux, et l'entreprise finira comme celle de Yaté en 1865. Je ne parlerai pas de l'idée théorique qui avait amené la création de celle-ci, mais dans la pratique jamais colons aux prises avec la misère ne furent plus abondamment outillés. Une indulgence exagérée, fruit d'une philanthropie mal comprise, peut tout perdre. »

Situation. — Aspect.

L'archipel néo-calédonien fait partie de la Mélanésie, une des quatre grandes divisions de l'Océanie. Il comprend divers groupes, notamment les îles Loyalty et l'île des Pins ; mais nous bornerons ici notre étude à la Grande-Terre ou Nouvelle-Calédonie proprement dite.

Mesurant 175 lieues de long sur 13 de large, à vol d'oiseau, c'est-à-dire quatre fois la superficie de la Corse, la Nouvelle-Calédonie s'étend du nord-ouest au sud-est entre 20° 10 et 22° 26 de latitude méridionale, et entre les méridiens 161° et 164° 25 à l'est du méridien de Paris.

L'aspect est accidenté, surtout à l'intérieur, où quelques sommets atteignent 1,200 et 1,500 mètres d'élévation. Une double chaîne, la Chaîne Centrale, embrassant dans la partie nord une étroite vallée intérieure, forme la ligne de partage des eaux et divise l'île, dans sa plus grande longueur, en deux régions désignées sous les noms de Côte Est et Côte Ouest. Du massif montagneux partent des contreforts de hauteur variable, dont la moyenne donne environ 500 mètres. Ils vont s'abaissant vers le littoral, où ils se perdent en ondulations de terrain de 100 à 200 mètres d'élévation.

Sur toutes les faces, des bancs de corail immenses forment à l'île une ceinture, ne laissant pour l'accès que des passes, d'ailleurs en assez grand nombre. Ces récifs, brisant la mer, dessinent entre eux et le rivage un canal d'eaux tranquilles, dont la navigation est sûre pour les caboteurs à voile aussi bien que pour les navires à vapeur, et qui est d'une grande ressource pour mettre en communication les différents points de la colonie.

OBSERVATIONS

« On se ferait une très fausse opinion de l'île en acceptant l'idée d'une chaîne centrale la divisant en deux versants égaux. Vue du large, elle présente une haute crête dentelée ; l'atmosphère est si claire que la plupart des sommets, éloignés de la côte, paraissent sur le même plan. L'observateur superficiel y voit une seule ligne de faite derrière laquelle il se figure une pente symétrique aboutissant au rivage opposé. Telle est la seule raison qui a longtemps accrédité la croyance à une chaîne centrale. Au cap Tuo, l'île a 66 kilomètres de largeur à vol d'oiseau, et la chaîne centrale, vue de un mille au large, est en certains endroits à 4 kilomètres du bord de la mer.

» Le fait d'une double chaîne dans le Nord est vrai sur une longueur de 7 ou 8 lieues. A cette extrémité l'île est étroite, le sol s'y abaisse notablement, et la vallée du Diahot en dessine à peu près l'axe. Mais partout ailleurs le pays est l'image d'un bouleversement complet. En dehors des vallées et des deltas, la côte est bordée tantôt par d'étroites plaines ondulées, appuyées à des mornes secondaires plus ou moins élevés, tantôt par des hautes falaises ou par des montagnes telles que le piton de Panié, qui surgissant presque du bord de la mer, s'élève d'un jet à 1642 mètres de hauteur. Dans l'intérieur, rien ne ressemble à une chaîne continue ; les massifs sont énormes, isolés les uns des autres, c'est un chaos de sommets dans lesquels rien n'indique une ligne de faite. Une chaîne de montagnes suppose des vallées, il n'y a que des ravines sinueuses. A l'exception du Diahot qui se trouve à l'extrême Nord dans des conditions particulières, il n'y a que des torrents tombant dans de petits estuaires. Excepté aux époques de sécheresse, une baleinière peut remonter les plus grands jusqu'à 3 et même 4 kilomètres, et se heurte alors à une interminable succession de cascades, généralement maigres dans le Sud, magnifiques de hauteur et de volume aux environs du cap Colnett, la partie la plus élevée de l'île. Au point de vue de l'aspect, les contreforts de hauteur variable que dépeint si bien l'auteur diffèrent étonnamment du massif montagneux duquel ils partent. Aux géologues de donner l'explication du fait. Ces contreforts sont presque invariablement réguliers, leurs sommets sont arrondis, leurs courbes gracieuses et suivies, leurs pentes modérées ; une longue herbe jaune-clair et les niaoulis au tronc blanc, toujours clairsemés, y dominent presque exclusivement. Parfois un petit bois très serré d'arbres peu élevés, au feuillage

foncé, arrêté sur ses bords aussi nettement que par un trait de faux, fait une tache noire dans ce paysage. La transition est brutale de ces mornes arrondis au massif proprement dit, caractérisé par des escarpements abrupts, un sol rocheux et convulsionné, de noires et compactes forêts d'arbres d'essence souvent très dure, rendues peu praticables par d'épais sous-bois, et sur la teinte foncée desquelles détonne parfois comme une tache blanche quelqu'immense fougère arborescente. Aucune courbe de niveau régulière ne sépare dans la montagne deux terrains aussi essentiellement différents, dont les contours planimétriques sont également irréguliers. C'est ainsi que ceux qui parcourent la route de Nouméa à Païta sont inopinément surpris, au passage d'un torrent vers le 6^e kilomètre, par une pointe d'énorme forêt vierge qui se prolonge dans le ravin, et après laquelle on rencontre subitement dans les pentes douces, l'herbe et les niaoulis. Ces forêts n'existent néanmoins dans toute leur beauté que dans quelques parties bien arrosées du massif central, dans les ravines qui y donnent accès. L'eau courante diminue en Calédonie à mesure qu'on s'avance du N.-O. vers le S.-E., et est plus abondante sur le versant N.-E. que sur le versant S.-O. Il existe dans le N.-O. de l'île une forêt irrégulière, presque d'un seul tenant, de plus de 25 lieues de longueur, le sol y est généralement quartzeux, les sommets ne sont composés que de blocs de trachyte et de diorite à arêtes vives. Le Sud est en grande partie ferrugineux, desséché; aussi sauf quelques heureux cantons tels que le fond de la baie du Sud, la végétation forestière est pauvre et rabougrie. Au-dessus de 13 ou 1400 mètres de hauteur, on ne rencontre plus que des myrtes de plus en plus maigres, taillés par le vent. »

Climat.

Constamment rafraîchi par les brises du large, et notamment par les vents du sud-est, qui règnent la plus grande partie de l'année, le climat de la Nouvelle-Calédonie est pour l'Européen un des plus sains qu'on connaisse. Les chaleurs les plus fortes ne dépassent jamais 33° centigrades, et il faut des temps tout à fait exceptionnels pour que le thermomètre descende au-dessous de 16°. Cette égalité de température fait que les colons peuvent dès l'arrivée se mettre au travail de la terre sans payer le tribut de l'acclimatement. Ils ne risquent qu'un peu d'anémie au bout

d'un certain temps de séjour; aucune fièvre ni maladie n'est particulière au pays. Les enfants y prospèrent.

On doit compter les mois de décembre, janvier, février et une partie de mars pour la saison chaude; ceux de juin, juillet et août pour la saison fraîche; le reste de l'année est intermédiaire.

En janvier et février parfois des cyclones passent sur l'île et causent du ravage dans les plantations; mais leur apparition est périodique et à de longs intervalles; environ tous les quatre ans.

OBSERVATIONS

« Ces observations ont été faites à Nouméa, à l'extrémité d'une presqu'île desséchée que rien ne rafraîchit. La côte Ouest du reste est sujette à plus de calmes et partant plus chaude que la côte Est. Dans les vallées de cette dernière, encaissées parfois jusqu'à la mer par les montagnes, j'ai vu le plus souvent de juin à août, vers 4 heures du matin, grelotter de froid malgré un vêtement de drap complet. Les nuits y sont toujours fraîches, une couverture de laine y est nécessaire en hiver; telle est une des raisons pour lesquelles le climat n'est nullement débilitant pour les Européens.

» Il n'y a rien de régulier dans la force ni dans la périodicité des ouragans. Parfois il y en a deux dans la même année, parfois on reste trois ans sans en ressentir. Ils sont généralement d'assez petit diamètre et peuvent dévaster un bout de l'île sans que l'autre en ait connaissance. Ils sont à craindre depuis la Noël jusqu'aux premiers jours d'avril, et sont accompagnés d'autant plus de pluies qu'ils arrivent plus tard dans cette période.

» A propos du climat, il existe un danger redoutable à signaler aux agriculteurs qui s'établiraient en plaine, surtout au pied des montagnes ou près d'un cours d'eau: c'est celui des inondations, notamment de janvier à avril, et quelquefois en toute saison. J'ai récapitulé en tableaux 17 années d'observations non-interrompues à Nouméa et 16 années à Lorient. J'extraits de ces tableaux les renseignements suivants :

Plus grandes ondées pour chaque mois

18 Janvier 73	161 ^m / ₅	4 Juillet 64	119 ^m / ₄
29 Février 72	132 ^m / ₇	12 Août 72	62 ^m / ₄
4 Mars 65	153 ^m / ₇	18 Septembre 72	69 ^m / ₄
5 Avril 72	242 ^m / ₅	30 Octobre 62	70 ^m / ₂
3 Mai 64	91 ^m / ₇	9 Novembre 71	148 ^m / ₃
7 Juin 69	80 ^m / ₇	10 Décembre 75	64 ^m / ₇

Mois les plus secs

LORIENT

Septembre 65 : 4^{m/m}4 en 3 jours. | Juin 70 : 3^{m/m}4 en 2 jours.

NOUMÉA

Septembre 65 0^{m/m}0 | Janvier 75 0^{m/m}.

Mois les plus humides

LORIENT

Décembre 76 : 224^{m/m}4 en 27 jours. | Novembre 75 : 199^{m/m}0 en 23 jours.

NOUMÉA

Novembre 75 : 484^{m/m}2 en 14 jours. | Janvier 73 : 382^{m/m}5 en 13 jours.

Minimum de la chute annuelle de pluie : NOUMÉA : 0^m749^m LORIENT : 0^m742^m

Maximum id id. 1^m749^m id. 1^m164^m

Moyenne id. id. 1^m152^m id. 0^m884^m

Nombre minimum de jours de pluie. NOUMÉA : 58 LORIENT : 13⁶

id. maximum id id. 132 id. 21⁸

» A Nouméa, juin et août sont les seuls mois qui n'aient pas été à leur tour les plus humides de l'année, tandis qu'à Lorient c'est la période entière d'avril à août inclus. Mais où la différence est considérable, c'est dans la quantité de pluie tombée pour un jour donné. Les observations ont été faites dans de bonnes conditions, pour Nouméa à l'hôpital, pour Lorient à l'observatoire.

» A Lorient, les chutes journalières les plus fortes relevées de 1862 à 1877 inclus sont au nombre de 5; la plus faible est de 28^{m/m}8, la plus forte de 40^{m/m}3, cette dernière le 10 janvier 1866.

» A Nouméa, les chutes journalières supérieures à 50 millimètres sont au nombre de 52, de 1860 à 1876. Sur ce nombre, j'en compte 32 comprises entre 50^{m/m} et 80^{m/m}, 11 entre 80^{m/m} et 100^{m/m}, 8 entre 110^{m/m} et 160^{m/m}, et enfin au passage de l'ouragan du 5 avril 1872, une de 242^{m/m}5. C'est l'année où la chute totale a été de 1749^{m/m}. Ces chiffres nous laissent encore bien loin des pluies du Gange, mais en les comparant aux nôtres, on peut juger des dégâts formidables que peuvent causer les torrents qui se précipitent à la mer parfois de 1200 mètres de hauteur et de la sécheresse qui, par suite d'une aussi forte consommation en quelques heures, désole parfois le pays pendant de longs mois.

» Il n'y a pas encore de longues séries d'observations faites en dehors de Nouméa, mais il est constant que les pluies sont plus abondantes et plus régulières sur la côte Est, notamment dans le Nord et à Kanala. »

Cours d'Eau. — Poisson. — Pêche.

Des massifs montagneux descendent de nombreux cours d'eau, dont quelques-uns, comme le Diahot, qui arrose la vallée centrale, sont aussi larges que la Seine. Mais le plus souvent ils ont une moindre importance, surtout dans les régions hautes, où ils sont coupés de chutes utilisables, soit dit incidemment, comme force motrice, et ils se réunissent seulement à 15 ou 20 kilomètres de la mer pour former des rivières navigables.

Partout vivent des poissons dont la chair est précieuse pour l'alimentation : les anguilles, qui pèsent jusqu'à 12 kilogrammes, le goujon, une variété de carpes, le mulot; la loche d'eau douce, enfin un crustacé présentant des analogies avec la crevette.

La pêche se pratique peu, même sur les côtes, bien que les espèces marines y soient abondamment représentées. Les plus connues et les plus estimées sont la loche, la bonite, le rouget, le bossu, le maquereau, le picot, la dorade, l'éguillette et le tazar.

Plusieurs genres de crabes, dont un de forte dimension, très-recherché des indigènes, habitent les marais salés. Dans les cavités des coraux extérieurs ou grands récifs vivent différentes sortes de langoustes. On trouve aussi des huitres perlières, une éponge fine et des coquillages nacrés dont le prix, selon la qualité, oscille entre 150 et 500 fr. la tonne.

Tous les essais de salaison de poissons qui ont été faits ont pleinement réussi.

Les colons établis sur les bords des rivières ont à se prémunir contre des crues très fortes, qui, en de certaines années, sont provoquées par les pluies d'orage. Le remède contre ce fléau se trouve dans le reboisement des rives.

Près du littoral, la présence des requins rend les bains dangereux.

OBSERVATIONS

« La pêche, qui pourrait être très productive, se pratique peu. Peut-être à cause du nombre encore restreint des consommateurs, les pêcheurs craignent par-dessus tout que l'abondance du poisson sur le marché n'en fasse baisser le prix. C'est ainsi qu'ils pratiquent l'économie politique. La brochure ne parle pas des poissons empoisonnés, qui si peu qu'ils en aient fait ont en-

core fait trop de victimes en Calédonie. A bord du *Catinat*, une partie de l'équipage a été empoisonnée par une espèce de sardine et 3 hommes en sont morts dans la journée. Les espèces qui sont empoisonnées toute l'année, celles qui ne le sont que dans une certaine saison, sont à peu près connues des indigènes et des vieux pratiques du pays; les poissons vénéneux ont habituellement une forme étrange, des couleurs voyantes, mais il arrive parfois que telle espèce, qui paraît orthodoxe, très saine si elle est pêchée dans le canal Woodin, devient vénéneuse si elle est pêchée dans la baie du Sud, dont ce canal est la seule entrée. Les exploiters de bois en ont fait la triste expérience, et les indigènes eux-mêmes s'y trompent quelquefois. Aujourd'hui, une prudence constante met les consommateurs à l'abri de ces empoisonnements, et il est souvent d'usage d'offrir d'abord au chat les intestins, qui sont la partie la plus dangereuse.

» Le moyen indiqué pour se prémunir contre les crues me paraît peu pratique, d'après la force des crues dont on peut juger par le tableau ci-dessus, quand même l'auteur n'aurait en vue que la dégradation des berges, toujours à pic dans la terre meuble et parfois hautes de 3 mètres et plus. »

Forêts. — Bois ouvrables. — Faune.

Environ 200,000 hectares de superficie sont couverts par les bois, dont la moitié en véritables forêts. Des essences d'arbres très-variées la composent. La plus employée est le niaouli (*metaleuca viridiflora*), dont le bois très solide sert aux constructions, l'écorce à la couverture des maisons, et dont les feuilles, très rafraichissantes à mâcher, donnent un extrait auquel sont attribuées des propriétés médicinales.

A côté du niaouli, il convient de citer le kaoris (*dammara moorii*), qu'on a vu parvenir jusqu'à 25 mètres de hauteur sur 3 mètres de diamètre: le tamanou (*callophyllum montanum*); le houp (*montrouziéra cauliflora*); l'acacia, le chêne-gomme, le pin colonnaire (*araucaria intermedia*). La dimension de ces arbres les rend propres à une foule d'usages, à la charpente et à la menuiserie; elle peut être fixée moyennement à 1 mètre de diamètre sur 8 ou 10 mètres de longueur de tronc. Le santal est devenu rare par le trafic exagéré qui en a été fait; une culture intelli-

gente peut le restaurer. On rencontre encore le palétuvier, excellent pour le charronnage, le *milnea* et le bois de rose, pour l'ébénisterie fine.

La faune est riche. Un oiseau spécial au pays, le kagou, se rencontre dans les parties hautes; il est de la grosseur d'une poule, gris, et porte une huppe. Trois espèces de pigeons, le notou, le dago ou collier blanc et le pigeon vert, forment, avec le kagou, des gibiers fort estimés. Il faut y joindre la sarcelle et le canard sauvage, le butor, le pluvier et la bécassine. Nous n'entrerons pas ici dans des détails qui ne seraient que pittoresques. Contentons-nous de constater que les oiseaux sont le grand luxe de la Nouvelle-Calédonie dont ils peuplent et égayent les bois de leur caquetage autant que de leurs vives couleurs; telles la poule sultane, la perruche cornue à bec noir, le siffleur, l'oiseau-mouche et le cardinal à tête et queue écarlates.

Quelques oiseaux de proie font la guerre aux autres, et les volailles doivent être défendues contre eux: l'épervier, le balbusard, le milan, l'aigle marin et le gerfaut.

Les quadrupèdes sont moins nombreux. Le pays lui-même ne produisait qu'un petit rat gris et un chat à robe zébrée qui vit dans l'intérieur. Quant aux porcs sauvages, très-répandus maintenant, et aux chèvres sauvages, ils proviennent d'animaux laissés par les Européens lors des premières explorations et qui sont retournés à l'état de nature. Les lièvres et les cerfs, encore rares, sont d'importation récente. Nous parlerons ailleurs des quadrupèdes domestiques.

Point de serpents; seulement quelques espèces de lézards et une grenouille verte, importée d'Australie pour la destruction des moustiques.

Un seul insecte est venimeux: c'est une araignée noire à points rouges, dont la piqûre donne la fièvre. Mais les moustiques, dans certaines localités, causent, par les chaleurs, un véritable tourment; il est juste d'ajouter qu'à part quelques régions comme Moindou, Pam, le Diahot et Nouméa, les moustiques ne sont incommodes que pendant les mois de la saison la plus chaude.

La présence de ces insectes est largement compensée par celle des abeilles, dont les nids remplissent les bois et peuvent deve-

nir l'objet d'une exploitation fructueuse ; l'industrie ne s'en est point encore emparée.

OBSERVATIONS

» Parmi les nombreuses qualités du niaouli, il faut encore mentionner sa presque incorruptibilité dans l'eau de mer. Ce n'est que par naufrage, négligence ou accident qu'on voit la fin des embarcations et chalans construits avec ce bois. Le pin colonnaire ne donne qu'un bois de médiocre qualité pour tous les usages ; le cœur est spongieux et l'aubier de peu d'épaisseur. Par sa forme bizarre et sa hauteur qui atteint 30 et 40 mètres, cet arbre, assez rare, qui vient de préférence sur le bord même de la mer, constituait d'excellentes marques pour la navigation. L'instinct de destruction, excité par la défense de les abattre, les aura bientôt fait tous disparaître, excepté ceux qui constituent une vraie forêt sur l'île des Pins.

» Toutes les cultures seront plus rémunératrices que celles du sandal.

» Il est peu de pays dont la faune indigène soit plus absolument pauvre que la Calédonie. Pas un seul mammifère qui n'ait été importé, à partir du rat qui, ayant complètement changé de milieu dans les parties inhabitées, depuis Cook peut-être, diffère un peu par ses caractères extérieurs du rat grassement nourri dans une cambuse. Quant aux chats à robe zébrée, ce sont sans plus les arrière petits-fils de chattes domestiques qui, ne trouvant peut-être pas assez calme la maison de quelque colon que la boisson rendait parfois un peu turbulent, sont allées faire leurs petits dans les bois voisins, où ils sont restés. Ces chats, revenus à la vie sauvage, deviennent déjà gênants dans le Nord, se groupant naturellement autour des habitations et des poulaillers. Les oiseaux de proie sont presque tous pêcheurs, ce qui indiquerait la rareté de leur nourriture terrestre habituelle. Le cagou est exclusivement spécial à la Calédonie, la roussette, énorme, est indigène ; le canard sauvage, la perruche, le colibri, nous paraissent douteux, mais quant aux autres oiseaux très nombreux qui égayaient l'habitation de l'homme, ils sont certainement presque tous d'importation récente. La dureté des graines plus encore que la crainte des oiseaux de proie les concentre dans les lieux habités, où leur nourriture est beaucoup plus assurée, mais si l'on quitte la côte pour s'enfoncer dans les forêts, un silence de

mort y règne jour et nuit. A peine, une heure avant le lever du soleil, entend-on par intervalles l'abolement lugubre du notou.

» Les insectes sont certainement indigènes, à en juger par leur nombre et la variété de leurs espèces. Et le pays doit être excellent pour eux, à en juger par ce fait. En 1873, je crois, très loin de tout lieu habité, à 8 ou 900 mètres d'altitude et en plein bois, je m'assois sur un tronc à moitié pourri pour me rendre haleine, et en grattant machinalement le bois, je déterre un œuf de cancrelas de la plus belle venue, et fraîchement pondu. Si les oiseaux viennent à multiplier comme cette horrible bête, la Calédonie ne sera bientôt plus qu'une volière.

» Il y a un petit scorpion gris, très rare, que les indigènes disent n'être pas venimeux, mais il y a deux espèces de serpent d'eau, qui se tiennent souvent la nuit sous les herbes en haut des grèves. Ils fuient l'homme, n'attaquent jamais ; leur bouche est trop petite et leur mâchoire supérieure trop avancée pour qu'ils puissent mordre facilement un doigt, mais ils ont des crochets et des glandes parfaitement développés. J'ai vu un jeune chat, mordu à la langue en jouant sur le pont avec un de ces serpents, faire deux ou trois tours sur lui-même et tomber foudroyé. Jusqu'à cet événement nous avons cru ces reptiles inoffensifs.

» Les moustiques sont beaucoup plus abondants sur la côte O. que sur la côte E. »

Population

La population indigène de la Nouvelle-Calédonie est composée de Canaques, mélange de Malais, de Polynésiens et de nègres. Leur couleur varie entre le cuivré, le marron foncé et le noir. Ils sont en général bien proportionnés, hauts de taille, d'une souplesse, d'une vigueur et d'une agilité extrêmes. Ils vivent nus, hommes et femmes ; ces dernières, généralement décrépites et vieilles d'apparence dès la première grossesse.

Assez intelligents dans leur jeunesse, les Canaques semblent s'abrutir en vieillissant. Sous un air enfantin et câlin, ils recèlent toujours les instincts féroces de leur race sauvage. Ils ne connaissent guère de la civilisation que ses vices : ivrognes, débauchés, fainéants ; ils ignorent à peu près la reconnais-

sance... mais ils tiennent généralement la parole donnée, l'engagement pris; ils évitent de léser le colon qui respecte leurs personnes, leurs usages, leurs biens.

On peut dire, en somme, que les naturels de la Nouvelle-Calédonie ne sont nullement redoutables à ceux qui savent leur imposer par la fermeté et la justice. Sur les points où des Européens sont établis depuis longtemps, ils travaillent volontiers pour eux à la condition d'être bien traités et payés exactement.

Quant aux nombreux soulèvements qui se sont produits après la prise de possession au nom de la France par l'amiral Febvrier-Despointes (24 septembre 1853), et plus récemment encore, jusqu'en 1878, on a cherché à leur donner bien des causes.... les raisons sont toutes inhérentes à l'occupation même. Les Canaques, matés par la répression de 1878, resteront désormais tranquilles, tout porte à le croire.

Actuellement, la population se répartit à peu près comme suit :

Population civile.....	2,500
Officiers, employés et leurs familles.....	1,041
Soldats et marins.....	3,500
Libérés et transportés.....	10,200
	<hr/>
	17,241

Soit, en chiffres ronds, 18,000 Européens.

Le nombre des indigènes est estimé à 25 ou 30,000 pour la Grande-Terre, et 15 ou 20,000 pour les îles environnantes (îles Loyalty). Il décroît rapidement. Il faut y ajouter environ 2,500 manoeuvres néo-hébridais, africains ou asiatiques.

On voit, par ce tableau, que la population européenne, et surtout la population européenne libre, est représentée dans une assez faible proportion. De son développement dépend la richesse du pays dont les ressources naturelles ne sont pas livrées à une exploitation régulière.

OBSERVATIONS

« Je me permettrai ici quelques observations au sujet du caractère des indigènes, que j'ai vu de bien près pendant de longues années, à partir de 1858. Ce n'est qu'à force de vexations, d'ex-

ploiements odieuses, de mauvais traitements, que les anciens colons, je pourrais mieux dire aventuriers, ont amené les indigènes à nous prendre généralement en haine. (*) Et j'aurais dû commencer par dire que je n'ai jamais été négrophile, atteint de cette sentimentalité qui a pris successivement pour objectif le nègre, puis le déporté, aujourd'hui le forçat et demain le récidiviste. D'abord ce n'est pas du premier jour qu'on a pu faire de l'indigène un ivrogne. Les cabaretiers de Nouméa pourraient dire mieux que tous autres combien de temps il leur a fallu pour arriver à émailler les rues de Nouméa de quelques canaques ivres, et encore les mauvaises natures seulement comme il s'en trouve dans toute réunion d'hommes. J'ai vu les cueillir sur la voie publique, et les contraindre à boire gratuitement. C'est ce qui s'appelle semer pour recueillir. Jamais à bord d'un navire ni parmi les tirailleurs indigènes, je n'ai vu un indigène ivre; bien peu acceptaient leur quart de vin. Il en est de leur fainéantise comme de leur ivrognerie. Le Canaque, qui n'a pas besoin de nous, refuse net, ou accepte de travailler pour un temps ou pour une tâche donnée. Dans le premier cas, comme quand il est traité en vraie bête de somme, froissé dans son amour-propre très-développé, pas payé quelquefois, par un colon sans éducation, il n'est pas étonnant qu'il refuse tout service audit colon, et le voilà déclaré paresseux. Dans le second cas, comme le reconnaît l'auteur lui-même, il tient ses engagements avec une fidélité absolue tant que vous les tenez de votre côté. Seulement il est comme le chat, tout à fait incapable de s'attacher, et d'un égoïsme cru. Si, au bout de son engagement, après avoir gagné la somme qu'il avait en vue, vous avez encore un besoin, même urgent de lui, aucune offre ne le retiendra. Il en était du moins encore ainsi il y a quelques années. En ce qui concerne leur débauche, je ne m'en suis jamais enquis, mais n'ai jamais eu lieu de la constater, ni de m'en apercevoir; elle est donc bien secrète. Je crois qu'à Taïti elle est, ainsi que la paresse, un peu plus facile à voir; après cela, il y a plus longtemps que nous sommes en contact permanent avec les Taïtiens. J'ai parlé de leur amour-propre, en voici un échantillon. Je pars un matin du bord, avec trois blancs et trois indigènes de mon bord pour aller faire des observations sur deux mornes éloignés de la côte, très-durs à gravir mais reliés par une longue

(*) A part le très honorable Paddon établi sur l'île Nu, nous avons trouvé l'île exploitée par des caboteurs, renégats australiens connus sous le nom de *bichelamar*, qui n'ont disparu qu'à la longue.

crête facile ; je comptais faire les deux dans la journée. La brume me prend sur le premier jusqu'à 1 heure après-midi ; j'avais remarqué quelque 500 mètres avant un petit village ; vers 3 heures, je renvoie à bord un blanc et un indigène, avec ordre de m'apporter le lendemain matin des vivres sur l'autre morne, et de dire en passant au chef du village que je passerais la nuit chez lui. A 5 heures nous arrivons au village. Je trouve le chef et quelques anciens m'attendant devant un monceau de provisions, ignames, patates, deux ou trois poules et un cochon de lait. Par l'organe de mon interprète, le chef me fit un discours dans lequel il me disait en substance que nous étions les premiers blancs qui vinssent dans sa tribu, qu'il était heureux qu'il y eût un chef parmi eux, qu'ils avaient toujours considéré l'hospitalité comme un devoir sacré, se mettaient à notre disposition et nous offraient à souper. Puis prenant un ton moins cérémonieux, il s'excusa de ne pas nous donner de poisson parce que les tribus de l'intérieur n'avaient pas de pirogues. Comme il y avait là de quoi nourrir 30 hommes, j'eus le tort, après avoir remercié le chef, de vouloir lui faire reprendre une partie de ses dons. Comment l'interprète traduisit-il mes paroles ? Après un moment d'hésitation, le chef répondit : *nous ne reprenons jamais ce que nous avons donné.* Une case nous avait été préparée et ils nous accompagnèrent le lendemain sur l'autre morne. Telle est la manière de faire que j'ai toujours trouvée chez eux, de Yaté aux Bélep, parce que j'étais personnellement connu pour tenir strictement la main à faire respecter leurs propriétés, leurs usages, à ne jamais rien prendre ni demander sans que ce fût payé, quoique d'un prix dérisoire, et à ce qu'on ne s'occupât jamais de leurs horribles femmes. Je dois ajouter que cette conduite les surprenait agréablement, car Dieu sait quel abus il a été fait de tout temps de leur ignorance du français et de l'absence du juge de paix. Je ne prétends pas pour cela que les Calédoniens soient une collection d'anges impeccables, mais le jugement porté sur la masse ne doit s'appliquer en réalité que sur une petite exception. Ils sont un peu pour nous, Européens, ce que nous les avons faits, et il ne faut pas oublier que pendant toute la première moitié du siècle, ils n'ont été visités que par d'abominables pirates, sous couleur de commerce du bois de sandal dont l'île était couverte jadis ; ce n'est pas en un jour que la haine légitime du blanc pouvait s'effacer, et la moindre exaction devait contribuer à l'entretenir. On ne les a pas toujours ménagés, tant s'en faut.

» Contrairement à presque tous les peuples de la Polynésie, la

probité est poussée chez eux à un point excessif. Je pourrais peut-être plutôt dire était, car depuis 20 ans il leur arrive bien des professeurs. Rien n'était précieux pour eux à cette époque comme une hache de charpentier. En rentrant en fin d'année à Nouméa, mes hommes en perdent une à terre et se gardent bien de le dire à leur retour à bord. Au mois de mai suivant, je repasse par la localité ; aussitôt mouillé, elle m'est renvoyée malgré une pluie battante par le chef de la tribu voisine qui l'avait consciencieusement fourbie.

» D'après ce qui précède, il y aurait beaucoup à dire au sujet de tous les soulèvements, depuis le massacre de Devarenne jusqu'à la révolution de 1878 et le beau côté ne serait pas toujours invariablement le nôtre. Mais ce qui est fait est fait, il n'y a pas lieu d'y revenir. Quand le renard tient bien une poule, il peut dire lui aussi, comme la brochure, qu'elle restera désormais tranquille.

» Les transportés, puisque la philanthropie ne veut plus qu'on les appelle forçats, constituent un danger de plus en plus sérieux pour les colons isolés. Chaque année, l'administration pénitentiaire en reçoit de 4 à 500 de la métropole, et lâche dans la colonie à peu près le même nombre de régénérés par le travail. Le colon isolé vit souvent dans des transes ; les horreurs commises par les Chinois sur nos prisonniers, par les indigènes en 1878, n'ont rien à envier à celles que commettent les libérés quand ils attaquent nuitamment l'habitant, ce qui heureusement est encore fort rare ; mais comme on ne meurt pas en Calédonie, leur nombre ira toujours croissant. Comme c'est une question parlementaire et humanitaire, dont la solution demandera beaucoup de temps et d'argent, il se fait temps d'aviser. Le libéré descend du forçat, et le sort de ce dernier a bien changé depuis 40 ans que je connais cet intéressant sujet. A ma dernière campagne, je constatai à mon arrivée que les condamnés travaillant aux chantiers de la ville fréquentaient les cabarets (ils en ont pillé un), et accostaient familièrement les passants pour leur vendre les objets de leur petit commerce. N'accusez pas trop les autorités locales de tout rang. Le gouverneur n'avait droit d'exécution d'un condamné à mort dans aucun cas (et celui-ci est trop sûr d'une commutation de peine, vu la cruauté réelle qu'il y aurait à lui faire attendre la guillotine pendant des mois). Ses pouvoirs discrétionnaires lui permettent d'infliger deux mois de prison sans solde à un militaire ou à un marin, mais il ne pouvait infliger plus de 15 jours de prison à un condamné sans en rendre compte à qui de

droit; la plainte écrite d'un ou de plusieurs condamnés, adressée en bon lieu, suffisait pour faire révoquer un surveillant qui perdait parfois tout espoir d'une retraite, pour maintenir un capitaine dans la colonie et lui faire subir un conseil d'enquête. Et ces dénonciations, calomnieuses et mensongères, n'entraînaient pas de punitions, au moins de punitions graves pour leurs auteurs, s'il m'en souvient bien. Après les excentricités citées plus haut vint une période d'ordre, mais les lettres particulières sont d'accord aujourd'hui pour dire qu'on s'est départi de cette rigueur et que le sort du forçat est devenu bien plus doux.

» Quelques déportés ont préféré rester dans la colonie et y exercent diverses professions. Tous sont conseillers municipaux ou à très peu près, ce qui rachète beaucoup leur peu d'importance numérique; l'un d'eux dirige un journal qui n'est pas absolument clérical ni conciliant. »

Ressources exploitables

L'Européen qui débarque en Nouvelle-Calédonie a le choix entre divers genres d'occupations qui lui sont indiquées par la nature multiple du sol. Les terrains exploitables, en effet, peuvent se diviser en :

- 1° Terrains miniers ;
- 2° Forêts ;
- 3° Alluvions ou terres à culture ;
- 4° Pâturages.

Terrains miniers, mines

Les terrains miniers, d'aspect pauvre, sont recouverts de fougères rabougries et de broussailles; mais ce n'est point à la surface qu'il faut les juger. Ils sont riches en minerais. Jusqu'à ce jour, on a constaté la présence de l'or, du cuivre, de l'antimoine, du nickel, du cobalt, du chrome de fer, du fer et du charbon. Le calcaire existe dans plusieurs parties de l'île, et le gypse en cristaux commence à être exploité. Mais les mines véritablement importantes en cours d'exploitation sont :

Pour le cuivre, au Diahot (nord de l'île);

Pour le nickel, à Thio (côte est);
Pour l'antimoine, à Nakety (côte est);
Pour le chrome de fer et le cobalt, à Canala (côte est), et Plum (région sud).

Le salaire des ouvriers dans ces mines varie de 5 à 15 francs par jour. Le simple manœuvre, sans apprentissage, occupé aux terrassements, fait des journées de 5 à 7 francs.

Plusieurs sociétés sont à la tête de ces exploitations.

Bien que l'industrie soit à ses débuts, elles ont, en 1882, exporté plus de 2 millions de minerai, et environ 3 millions en 1883, sans préjudice de ceux qui sont fondus directement dans les hauts-fourneaux construits pour le nickel à Nouméa et pour l'antimoine à Nakety.

Là encore c'est l'insuffisance de la main-d'œuvre qui limite l'extension du produit. Il y a place pour plusieurs compagnies de la même importance, et l'attention des capitalistes est sérieusement éveillée sur un champ d'action si étendu.

À côté des exploitations déjà entreprises, il convient de signaler une industrie dont s'accommodent fort les esprits aventureux et qui offre des chances de rémunération sans exiger le moindre apport initial. C'est la recherche des gîtes. Moyennant 1 franc de redevance annuelle par hectare, un homme acquiert la faculté de se livrer seul aux recherches, sur une surface par lui désignée, avec brevets lui garantissant la propriété des filons découverts. En maint endroit sont signalés le cobalt, le chrome de fer et même des affleurements de charbon. Jusqu'à ce jour il a été déclaré 1,200 mines, couvrant une surface de 100,000 hectares. Elles sont inexploitées faute de bras et de capitaux.

Tout immigrant qui vient pour travailler aux mines reçoit de l'administration un lot de terrain de 20 ares, dans le village le plus voisin, pour s'y construire une habitation entourée de jardin.

OBSERVATIONS

« L'exploitation du charbon de terre ne pourra jamais être productive, ni encore moins rémunératrice, c'est l'avis de tous les spécialistes désintéressés.

» Sous la direction de compagnies sérieuses et bien organi-

sées, telles que *Le Nickel*, le travail des mines serait une ressource précieuse pour bien des prolétaires qui ne sont pas cultivateurs et craignent, avec raison, de ne pouvoir vivre sûrement d'une profession manuelle dans un pays encore si peu peuplé, où la main-d'œuvre pénitentiaire a le monopole de tous les travaux de terrassement et de confection des routes. Ils cesseraient de végéter misérablement, d'aller grossir peut-être dans les villes l'armée des récidivistes, pour jouir du bien-être, d'un bon climat et du travail assuré. Le travail des mines est là-bas beaucoup moins pénible et moins dangereux que celui de tous nos charbonnages. Il n'y a que le premier pas qui coûte, mais nous sommes ici dans un cercle vicieux. Les capitalistes ne se risquent pas parce qu'ils savent que l'indispensable recrutement des ouvriers est extrêmement difficile et donne de piètres résultats, et le Français sans ressources s'entête à ne pas émigrer parce que son voisin n'a pas émigré avant lui. »

Apiculture

L'apiculture paraît offrir le meilleur avenir dans les régions forestières, à côté de l'exploitation des bois dont nous avons déjà parlé. Sur la superficie totale qui en est couverte, 100,000 hectares, aucune partie n'a été concédée.

Le sol est assez fertile ; mais il est intéressant surtout de remarquer la quantité de nids d'abeilles établis dans tous les arbres creux. Le miel de ces ruches est excellent ; on en fabrique, dans quelques parties de l'île, une boisson rafraîchissante ; personne, jusqu'à présent, ne s'est avisé d'en faire le commerce et de tirer parti de la cire. C'est une industrie qui s'offre à créer.

Agriculture

Les terrains à culture, ou alluvions, présentent une surface de 43,000 hectares, dont 7,500 encore disponibles pour la colonisation. Ils sont revêtus de terre végétale jusqu'à une profondeur de 3 à 6 mètres.

On y cultive principalement le maïs, le café, le riz, le manioc, le tabac, tous les légumes de France, l'ananas et la canne à sucre.

L'agriculture offre cet avantage considérable en Nouvelle-Calédonie, que, sans disposer d'aucun capital, en choisissant judicieusement la branche qu'il veut exploiter, l'immigrant peut s'y adonner dès le lendemain de son débarquement. Il ne lui est même pas indispensable de réserver les économies suffisantes pour attendre la première récolte. L'administration pourvoit à ses besoins sous des conditions dont il sera fait mention plus loin. C'est l'administration encore qui facilite l'écoulement des produits en les appliquant à la subsistance de ses nombreux rationnaires, tant soldats et matelots qu'ouvriers des pénitenciers.

Le maïs donne les résultats les plus rapides ; on en fait deux récoltes par an. D'ailleurs, à quelque spécialité que s'attache le colon, son premier soin devra être de planter du manioc sur une partie de sa concession. Cette racine, obtenue presque sans main-d'œuvre, constitue un des plus précieux agents d'alimentation agricole. Cuite à l'eau, elle peut remplacer le pain ; les bestiaux, vaches, porcs, volailles, s'en nourrissent volontiers, et le cheval s'en accommode. Sa fécule donne le tapioca, qui peut devenir une sorte de gain pour l'exportation. On en tire au besoin de l'alcool.

Voici quelques aperçus du rendement des terres sur les plantations :

Le maïs fournit par hectare, à chaque récolte, dans les terrains neufs, jusqu'à 4 tonnes, dont le prix varie entre 80 francs et 200 francs la tonne, suivant l'état du marché.

Un hectare peut recevoir 2,500 caféiers, qui, une fois en plein rapport, produisent de 500 à 1,000 kilog. de café, au prix de 1 fr. 80 à 2 francs le kilogramme, rendu à Nouméa.

Pour le riz, le prix est, suivant la qualité, de 300 à 400 francs la tonne, décortiqué sur place ; le rendement est d'une tonne et demie ou deux tonnes par hectare.

La canne à sucre, après un temps assez long, puisqu'il faut à la première coupe de 14 à 16 mois pour arriver à la maturité, donne aussi des produits plus rémunérateurs. A Bourail, on retire d'un hectare entre 80 et 130 tonnes de canne, soit de 4 à 6 tonnes de sucre, qui se vend de 400 à 450 francs la tonne. Mais l'absence d'usines dans les centres créés par les immigrants

limite pour eux jusqu'à nouvel ordre l'exploitation de la canne à sucre à la production du rhum. On extrait des sirops 1,000 à 1,500 litres de rhum à 40 ou 50 centimes le litre.

L'ananas, nouvellement essayé, a donné, pour une année, une seule récolte et une demi-récolte, sur le pied, pour la récolte principale, de 15,000 fruits à l'hectare, soit 750 litres d'eau-de-vie à 54 degrés.

On peut donc dire, en thèse générale, que toutes les cultures coloniales tentées à la Nouvelle-Calédonie ont fourni de très-beaux résultats, comme produits marchands. Tous les fruits et légumes d'Europe s'y sont acclimatés sans effort. La culture des céréales en est encore à la période d'essai.

OBSERVATIONS

« On voit par ces chiffres combien la surface de la Calédonie est loin de se composer entièrement de terres cultivables. A l'époque, qui a duré longtemps et qui malheureusement n'est plus, où nos voisins insistaient pour que nous prenions possession des Nouvelles Hébrides, un haut fonctionnaire anglais, compétent dans la question, me disait : vous réussirez bien difficilement à établir convenablement vos colons, pouvoir au besoin leur assurer du travail, sur une terre où les libérés iront toujours croissant en nombre ; réservez donc à ceux-ci la Calédonie, et établissez vos colons aux Hébrides où vous aurez bien plus de bonnes terres pour la culture.

» C'est ici le lieu de parler d'un fléau terrible pour l'agriculture, la sauterelle. Je partis une fois un samedi pour aller passer le dimanche chez un propriétaire ayant une maison de campagne à quelques lieues de Nouméa. De la galerie de sa maison, on dominait un champ de maïs d'un hectare, presque à maturité, qui en était tout près. Les tiges avaient deux mètres de hauteur. Les épis, magnifiques, annonçaient une très-belle récolte. Au coucher du soleil, nous vîmes poindre dans le Nord et venant sur nous un nuage de sauterelles ; un but isolé aussi visible, l'heure avancée, tout les conviait à un festin. Demain matin, me dit tranquillement le colon, vous verrez ici la terre nue. Elles s'abattirent, et le lendemain il ne restait pas même les tiges.

» Avant l'introduction de nos cultures, la sauterelle voyageuse qui est très moutonnière, et s'abat de préférence sur des terrains

de pâture où toute l'armée peut rester compacte, épargnait les petites cultures indigènes et campait dans les plaines d'herbe dont j'ai parlé plus haut. Mais cette herbe dure, coriace, constituait une pauvre nourriture. Elle ne mit pas longtemps à apprécier les produits européens, et toute plantation étendue que fournira une pâture plus tendre que l'herbe calédonienne (qu'elle préfère pourtant de beaucoup au café), sera l'objet constant de ses déprédations. La sauterelle voyageuse, verte ou grise, de 5 à 6 centimètres de longueur, n'est pas encore la plus redoutable. Elle ne séjourne pas ; si elle a respecté cette nuit le champ du voisin, le voisin est à l'abri pour longtemps ; mais quand l'armée trouve un canton favorable, elle pond, et bientôt la terre est couverte de myriades de petits sauteurs noirs, infatigables, sans ailes, trottant partout et trouvant la plus petite culture avec un admirable instinct. Leur croissance est très lente, leur appétit insatiable, et le canton où ils apparaissent est menacé d'une dévastation complète. Autrefois, beaucoup mouraient de faim dans l'herbe indigène, tandis qu'aujourd'hui plus il y aura de grandes cultures, plus il y aura de ces trotteuses. Les merles des Moluques, importés à grands frais et respectés des colons très intéressés à leur conservation, n'ont point accompli leur mission de mangeurs de sauterelles. Devenus plus effrontés que des moineaux, ils nichent chez le colon et se nourrissent de ses vivres ; les bandes de passage se mesurent du reste par centaines d'hectolitres, puis on reste des mois sans en voir. Une prime de 50 centimes par mesure de sauterelles a été offerte aux chasseurs ; les premières récoltes ont été telles que la prime a été abaissée à 10 centimes. Néanmoins les indigènes et quelques besoins ont persévéré, et l'on a dû s'arrêter de peur d'y voir passer le budget local.

» La canne à sucre devait être, entre toutes les plantes, l'objectif de choix de cet animal dévastateur. Lorsque les terrains de culture de la Réunion se trouvèrent épuisés, par suite de la négligence, dit-on, dans l'amendement du sol, un délégué fut envoyé en Calédonie pour y essayer la culture de la canne. Jamais tentative n'a été plus sérieuse, plus entourée de chances de succès. Je n'ai pas à faire ici l'éloge du délégué ; il est tellement connu que ce serait de la superfétation. Son expérience et son zèle étaient hors ligne, les capitaux étaient inépuisables, l'expérience était trop intéressante pour que l'administration ne l'entourât pas de toute sa sollicitude, et les travailleurs ne manqueraient pas. Dans cette terre vierge, les deux ou trois premières an-

nées furent des plus heureuses, mais ensuite les sauterelles vinrent à bout de tous les efforts, et après plusieurs années désastreuses l'exploitation dut être abandonnée. Tout autre que son bailleur de fonds y eût été ruiné. Au sujet de Bourail, les renseignements que je trouve dans la brochure me semblent incomplets. Je m'en rapporte aux documents officiels relativement aux ravages énormes que la sauterelle y a toujours fait, et il est de notoriété publique en Calédonie que les dépenses y ont toujours considérablement excédé les recettes.

» La sauterelle respecte l'ananas et l'oranger autant que le café, mais l'oranger rentre jusqu'à présent dans la petite culture. J'ai vu des particuliers cultiver, toujours avec succès, la vigne, le poirier, le pommier ; l'un d'eux avait l'art il y a trois ans de manger des fraises toute l'année ; eh bien l'initiative manque au point que la Calédonie est tributaire de l'Australie pour tous les fruits d'Europe, qu'elle reçoit il est vrai par le paquebot. Sur la grande route même et à 10 kilomètres de Nouméa, j'ai vu un hectare de terre absolument couvert par les oranges tombées des arbres et pourries sur place, parce que le propriétaire ne pensait pas pouvoir les vendre assez cher en ville. Les maraichers des environs sont tous plus actifs que ce philosophe, mais ils ne voient encore que trop souvent leurs pauvres légumes anéantis par les sauterelles trotteuses. »

Elevage

Le gros bétail réussit admirablement, d'autant mieux que les plaines de la côte occidentale peuvent être transformées en prairies et former des bassins aux surfaces onduleuses, coupées de nombreux ruisseaux. La grande vallée du Diahot contient de gras pâturages et la plaine de Rouni n'est pas moins fertile ; les troupeaux s'y trouvent dans les meilleures conditions de prospérité.

Les bœufs ont été jusqu'à ce jour la principale source de bénéfices. Mais l'élevage, pratiqué en grand et au hasard par des hommes qui n'en avaient pas une connaissance suffisante, a amené en même temps qu'un excès d'abondance, une dégénérescence des races, à laquelle il est urgent de remédier, si on veut demander à l'exportation les ressources que la consommation locale n'offre plus, par suite de l'encombrement du

marché. Les pâturages ont été imprudemment épuisés. En outre l'accroissement de la population agricole et la mise en valeur progressive des terres a changé peu à peu la condition de l'éleveur, puisqu'il faut une moyenne de quatre hectares par tête, en herbages naturels, pour que le bétail se conserve en bon état. C'est donc une industrie à transformer.

Les prix des bêtes à cornes sont très-variables. La principale consommation est celle des rationnaires.

Le climat et les herbes conviennent admirablement au cheval dont les produits sont vigoureux et résistants, quoique rares encore. Les chevaux de 4 à 5 ans, de taille moyenne, valent de 700 à 1,200 francs. On peut avoir des chevaux de Norfolk à 100, 150 et 200 francs par tête à Nouméa. Une commission administrative est chargée de faire chez les éleveurs locaux la remonte de la troupe et les achats destinés à pourvoir les services publics.

Les moutons sont sujets aux maladies ; ils valent de 25 à 30 francs par tête ; les chèvres n'ont point de valeur marchande ; les porcs se multiplient aisément et partout ; la viande de porc se paye, sur pied, de 55 à 75 centimes le kilogramme, pris chez les colons.

On nourrit sans difficulté lapins, poules, canards, dindons, pigeons, en général, tous les animaux de basse-cour. L'abondance du maïs offrirait une précieuse ressource à qui voudrait faire en grand l'éleveur de la volaille.

OBSERVATIONS

« Malgré l'encombrement du marché, et le prix de location très bas des pâturages, prix qui ne pourra que s'élever comme le fait observer l'auteur, il est regrettable que le prix de la viande de boucherie soit infiniment supérieur à celui de Sydney ou de Melbourne. C'est une lourde charge pour l'émigrant pauvre. Quant à l'exportation, je crains que le voisinage de l'Australie ne la rende bien difficile. Cette immense contrée, qui n'est qu'à 300 lieues de la Calédonie, sera sans doute un débouché inépuisable pour tous ceux de nos produits qui lui manquent et qu'elle tire de l'étranger, mais en compensation nous ne pouvons lutter avec bénéfice contre aucun de ceux qu'elle trouve en abondance chez elle. Nos pâturages sont limités, les siens ne le sont pas.

» Le mouton est attaqué surtout par une graine noire, ronde, épineuse, très-répan due dans les pâturages vierges. Cette graine s'accroche à la laine, arrive à la peau et l'ulcère profondément. La longue présence du bétail sur le même sol en modifiera probablement la nature et les productions, et cette cause d'amaigrissement et de mortalité disparaîtra. Je citerai comme exemple la butte du sémaphore à Nouméa. En dehors du beau jardin créé par M^{me} Guillain, elle n'a jamais été l'objet d'aucun soin, d'aucune culture : seulement il y a en permanence dessus, de rares chevaux ou moutons au piquet. En 1868 elle était entièrement couverte de la grande herbe du pays, qui a totalement disparu aujourd'hui, et est remplacée par d'autres plantes que ne dédaigne pas le bétail.

» Les poules, pour une cause que j'ignore, sont sujettes à une grande mortalité par épidémies ; en outre, leur nourriture y est encore très-chère. Aussi est-il impossible aux éleveurs de livrer les œufs à un prix abordable pour tous. Les belles volailles sont très-rares. »

Centres agricoles. — Administration pénitentiaire

Les terres sont cultivées par des colons libres ou par les transportés.

De grands centres se sont formés, dont les plus importants sont Bourail, la Foa, Moindou, Canala ; viennent ensuite le Diahot, Koué, Pouembout et Nessadiou, encore en voie de formation. La première impulsion est donnée communément par l'administration pénitentiaire, qui a un personnel complètement distinct, occupe les transportés et les pourvoit à l'expiration de leur peine. Les condamnés de toutes classes sont employés aux travaux publics, sous la garde de surveillants militaires. Quand ils ont été bien notés, ils sont mis à la disposition des colons comme ouvriers agricoles ; la main-d'œuvre ainsi fournie revient à 45 ou 50 francs par mois et par homme. A cette condition sans doute, et aussi aux dépenses d'installation faites par l'administration, il est juste d'attribuer l'exceptionnelle prospérité des centres mixtes, tels que la Foa, où les deux éléments, transportés et colons libres, ne sont séparés que par la rivière. Bourail, créé en 1867, a présentement 386 familles de concessionnaires ; Moindou, 150 familles.

OBSERVATIONS

« Je crois que c'est aux grandes dépenses de l'administration, et au nombre des surveillants militaires, que les centres mixtes de Bourail dont parle l'auteur, doivent la prospérité exceptionnelle qu'il signale aujourd'hui. La régénération par le travail est un mot théorique, bon pour les assemblées humanitaires, mais absolument faux dans la pratique. Je m'en rapporte aux faits et aux témoignages de tout le personnel de l'administration pénitentiaire, qui juge de visu et non d'après de platoniques élans de cœur. La présence du condamné et surtout celle du libéré, sera toujours l'obstacle le plus sûr, le plus infaillible, à toute colonisation honnête et sérieuse. L'Australie, qui ne se paye pas de phrases, l'a toujours reconnu et déclaré de la manière la plus énergique et n'a réalisé de progrès qu'au fur et à mesure de la disparition de ses convicts. Perth et Fremantle datent de 1833, Bunbury de 1838, et sont bien antérieurs à Brisbane, Rockhampton, Bowen, Townsville, Cardwell, Cooktown, et 20 autres villes du Queen's Land nées d'hier. Le Queen's Land marche activement sur les traces de la Nouvelle-Galles du Sud, qu'il tient de près sous bien des rapports déjà, mais l'Australie occidentale, capitale Perth, plus étendue que la France, en était toujours à 1833 lors d'un séjour de deux mois que j'y ai fait il y a peu de temps, par cette seule raison que les derniers pénitenciers y ont été relégués. Là seulement, sur tout cet immense littoral australien, vous voyez des casernes, des prisons, une administration pénitentiaire, et la conséquence brutale, la mort de la colonisation, ne peut plus être niée par vos yeux. Le libéré est à peu près aussi passionné pour l'agriculture que le récidiviste de Paris ; il travaillera de force, mais au prix d'un entretien et d'une surveillance qui coûteront beaucoup plus que ne rapportera son travail ; le condamné bien noté, placé chez le colon, quelquefois sera tenu en bride exclusivement par la peur d'être réintégré ; trop souvent, un jour d'ivresse, il commettra quelque crime qui le fera incorporer dans la 4^e classe. Et l'on ne met en scène que les meilleurs, triés avec soin sur le volet ! C'est un procédé au moins étrange de colonisation ! Est-il croyable que les dépenses de matériel, la solde du personnel relativement considérable, administratif, militaire et surveillant de ces centres mixtes soient couvertes par leurs produits, et en même temps que si tout ce personnel était enlevé, le centre mixte ne deviendrait pas instantanément un

affreux coupe-gorge? Il faudrait une foi robuste pour répondre au second point par la négative, comme pour voir de la colonisation libre et pratique dans l'étrange macédoine d'hommes qui compose la population desdits centres. Quel service sérieux, en rapport avec les frais, a jamais rendu Bourail aux colons et aux émigrants, que nous voulons amener maintenant en Calédonie? Où sont les bénéfices matériels et moraux? C'est une pépinière de criminels qui serait bien avantageusement, pour le trésor et pour le colon, remplacée par une pépinière d'arbres fruitiers. Je pourrais cependant citer un fait, très intéressant pour les colons, qui s'est passé depuis mon dernier départ : les condamnés, ou les libérés de Bourail, qui doivent leur pain, leur chemise et leur lit à l'administration, se sont constitués en syndicat et ont réclamé le monopole de la fourniture du maïs à ladite administration. Nous en sommes aux syndicats de forçats! contre le colon! »

Concessions de terre

Comptant sur la présence d'une population honnête et résolue, comme devant contribuer puissamment au progrès de la colonisation, l'administration n'a rien négligé pour la favoriser. Son moyen le plus efficace est la concession des terres.

Les biens qui dépendent du domaine de la colonie peuvent être concédés gratuitement, ou sous certaines conditions imposées au concessionnaire. Ces concessions sont faites :

1° Aux immigrants ;

2° Aux officiers et fonctionnaires, aux sous-officiers et agents assimilés, aux militaires et marins congédiés ou retraités dans la colonie ;

3° Aux enfants nés dans la colonie.

Un arrêté récent, celui du 27 mai 1884, règle les conditions dans lesquelles sont faites les concessions gratuites. En voici le texte :

ARTICLE PREMIER. — Les immigrants qui viendront en Nouvelle-Calédonie pour se livrer au travail de la terre, et par suite être mis en concession, seront l'objet des avantages énumérés ci-après :

- 1° Passage gratuit de Nouméa au lieu de la concession ;
- 2° Délivrance de vivres à titre gratuit ;
- 3° Concession de terre à titre gratuit ;
- 4° Délivrance d'outils et de graines.

ART. 2. — Le passage gratuit est dû à l'immigrant et à sa famille. Le transport des bagages et du matériel que chaque immigrant peut posséder est également gratuit.

ART. 3. — La ration entière de vivres est délivrée à l'immigrant et à sa femme, s'il est marié. Il est délivré une demi-ration aux enfants jusqu'à l'âge de quatorze ans. A partir de cet âge, la ration est entière.

Cette délivrance a lieu pendant six mois, à compter du jour de l'arrivée sur le lieu de la concession.

ART. 4. — Une concession gratuite est accordée à tout immigrant. Cette concession se compose d'un lot de village, d'un lot de culture et d'un lot de pâturage.

Le lot de village mesure 10 ares.

La concession rurale mesure une superficie totale de 24 hectares, dont 4 hectares de terres à culture et 20 hectares de terres à pâturage.

ART. 5. — Chaque enfant né dans la colonie d'immigrants concessionnaires a droit à une superficie de 2 hectares de bonnes terres.

ART. 6. — Il est délivré à chaque immigrant pour une somme de 150 francs d'outils, graines, semences et d'animaux.

Certains instruments aratoires, tels que charrues, herses, etc., etc., sont donnés par groupe de plusieurs immigrants.

ART. 7. — Les immigrants qui voudront jouir de ces avantages auront à satisfaire aux obligations ci-après :

1° La concession est provisoire pendant quatre années pour les immigrants mariés, six années pour les célibataires, à l'expiration desquelles elle devient définitive. Pendant cette période, la concession ne peut être vendue ;

2° Pendant ces quatre et six années, résidence obligatoire et culture de la terre par le concessionnaire ;

3° Obligation de clôturer la propriété par des haies vives ;

4° Mise en rapport de la moitié au moins de la concession pour les immigrants mariés, et des trois quarts pour les célibataires ;

5° Construction d'une maison habitable, soit sur le lot de ville, soit sur la concession.

Faute de remplir ces obligations, le concessionnaire peut être déchu de ses droits, et la concession fait alors retour au domaine.

ART. 8. — En cas de décès du concessionnaire marié avant l'expiration des quatre ans de résidence, la concession revient à la femme et aux enfants, s'ils résident dans la colonie, à la condition qu'ils se conforment aux obligations imposées. Ils deviennent alors propriétaires définitifs, quatre ans après l'installation du concessionnaire décédé.

ART. 9. — Les mêmes avantages seront accordés aux militaires et marins, qui voudront prendre leur congé dans la colonie. Ils recevront, en outre, une prime de 250 francs représentant le prix du voyage de France en Nouvelle-Calédonie.

Les mêmes obligations que ci-dessus sont imposées aux militaires et marins.

ART. 10. — Les immigrants possédant un métier, qui voudront s'établir dans les centres de l'intérieur, pour l'y exercer, auront droit à un lot de village de 20 ares.

Ce lot deviendra leur propriété au bout de cinq ans, ou dès qu'une construction habitable aura été élevée sur le terrain provisoirement concédé.

Dans le cas d'abandon et dans le cas de changement de domicile avant la délivrance des titres de propriété, ce lot fera retour au domaine.

Outre les avantages résultant de cet arrêté, l'administration construit une case sur le lot de village, pour abriter l'immigrant dès son arrivée.

Telles sont les concessions gratuites.

A côté de celles-ci prennent place celles que l'administration locale désigne sous le nom de concessions à titre onéreux ; le prix des terres du domaine concédées de cette manière est fixé à 24 francs l'hectare seulement, et il est payable en douze années par versements semestriels de 1 franc. Les actes de concession

de l'espèce confèrent la propriété immédiate des immeubles ; le concessionnaire peut aliéner tout ou partie des terres à lui concédées.

En dehors de ces conditions, les terres dépendant du domaine de la colonie, sont acquises de gré à gré, aux enchères publiques ou par voie d'échange.

Préalablement à toute aliénation, il est procédé par un géomètre de l'administration au levé et à la délimitation des terrains. Les demandeurs ou leurs représentants doivent toujours assister à cette opération.

OBSERVATIONS

« Qu'on me permette une remarque rétrospective, au sujet de l'indigène, aujourd'hui dénaturé et démoralisé. La première condition pour maintenir les bonnes relations entre colons et indigènes eût été, non de partager les terres arbitrairement et par la force, mais de s'entendre amiablement avec les chefs qui avaient sur leurs tribus une autorité absolue à laquelle aucun étranger ne pourrait prétendre. C'est par les chefs, remplis d'amour-propre toujours, de finesse et d'intelligence souvent, que nous aurions pu prendre les indigènes ; en les attirant à nous nous devenions maîtres absolus, sous bénéfice d'inventaire, d'une population brave, énergique, imbue de sentiments de justice et d'équité ; le contraste d'une telle politique avec les exactions qu'ils avaient subies pendant un demi-siècle, en eût fait très-probablement pour nous des auxiliaires précieux, et non d'irréconciliables ennemis. Mais malheureusement nous n'avons jamais compris qu'ils eussent une grande dignité personnelle, nous avons trop souvent tout fait, inconsciemment je le veux bien, pour amoindrir leur prestige, avilir leur autorité, discréditer leur pouvoir. Tant qu'il restera des indigènes en Calédonie (et des épidémies qui ne nous atteignent jamais éteignent la race avec rapidité), il sera toujours tenu de leur laisser au soleil la petite place dont ils ont besoin, mais nous avons à jamais désorganisé la puissante organisation sociale de la tribu, dont nous aurions pu tirer le plus grand parti dans l'intérêt de tous.

Commerce, Industrie, ouvriers d'art

Nouméa, chef-lieu de la colonie, et les principaux centres échelonnés sur les côtes est et ouest sont pourvus de magasins où se trouvent toutes les choses nécessaires à l'existence. Les prix, longtemps élevés, sont devenus normaux, grâce à la concurrence. On en peut juger par les chiffres suivants, appliqués aux effets d'habillement et aux objets de consommation.

Une chemise de travail coûte de 2 fr. 50 à 6 francs ; un pantalon de 4 francs à 6 francs ; un paletot de 5 francs à 8 francs ; une paire de souliers de 8 francs à 10 francs ; un chapeau de feutre de 8 francs à 12 francs ; une paire de chaussettes de 1 fr. 50 à 2 fr. 50.

Le pain se vend couramment 0 fr. 50 par kilogramme ; le bœuf 1 fr. 30 par kilog. ; le mouton 2 fr. 50 ; le porc 1 fr. 50 ; les pommes de terre 0 fr. 20, etc. On a du vin à 0 fr. 90 le litre : de l'huile à 3 fr. 50 ; du rhum à 1 fr. 25.

En réalité, le commerce de détail, dans les centres calédoniens, s'exerce aux mêmes conditions sensiblement que dans les villes et bourgs de la métropole ; il faut autant de patience et de prudence pour y réaliser un gain notable.

L'industrie est à l'état naissant et consiste surtout dans les exploitations minières dont il a été fait mention.

Les ouvriers d'art n'abondent point et leurs salaires sont relativement élevés. A Nouméa, un cordonnier gagne à la journée de 8 francs à 10 francs ; un sellier, un menuisier, un charpentier de 12 francs à 15 francs ; un mécanicien, un forgeron, un charron ou un ferblantier de 12 à 16 francs ; un maçon de 10 à 12 francs ; un boulanger de 5 à 10 francs.

Voies de communication

Les voies de communication laissent fort à désirer, et l'attention du gouvernement est appelée d'une façon spéciale sur la nécessité d'établir aussitôt que possible un vaste réseau qui, tant au point de vue stratégique que dans l'intérêt de la colonisation, doit relier entre eux et avec la mer les différents centres de population de la colonie. L'exécution de ce plan a commencé

par la construction d'une large route de ceinture qui, partant de Nouméa, d'un côté directement vers le nord en suivant la côte ouest, de l'autre côté vers le sud pour remonter au nord le long de la côte est, fera intégralement le tour de l'île. Plusieurs tronçons ont été livrés à la circulation ; mais le travail, assuré par la main-d'œuvre pénitentiaire, est loin d'être terminé.

Jusqu'à présent les exploitations agricoles et minières sont desservies par des bateaux à vapeur suffisamment confortables qui font régulièrement le tour de l'île et par de nombreux caboteurs à voile, qui transportent à volonté les voyageurs et les marchandises sur tous les points de la côte et dans les cours d'eau navigables. Les anciens marins munis de bons certificats trouvent sans peine à s'employer comme patrons de petits côtres avec une solde de 200 à 400 francs par mois suivant le tonnage du bateau.

A l'intérieur, le moyen de locomotion le plus usité, pour les voyageurs seuls, comme étant le plus rapide, est l'emploi du cheval de selle. Des auberges suffisamment rapprochées marquent les étapes. Malgré la présence des transportés et des Canaques, une sécurité parfaite règne de nuit comme de jour et les exemples d'attaques, même dans les lieux les moins fréquentés, sont excessivement rares.

Le service des postes comprend 26 bureaux, d'où la distribution est faite par des piétons. Nouméa est relié par des fils télégraphiques aux principaux centres agricoles et miniers. Un projet de câble entre Nouméa et Sydney (Australie) est à l'étude.

Administration — Ecoles — Hôpitaux

La Nouvelle-Calédonie est administrée par un gouverneur civil, en résidence à Nouméa. Le gouverneur est assisté d'un conseil privé où entrent les chefs d'administration et les notables habitants de la colonie.

Toutes les questions relatives à la colonisation ressortissent à la Direction de l'Intérieur. C'est elle qui distribue les terres aux émigrants et qui leur fait des avances en vivres, graines et outils.

La division en cinq arrondissements facilite son action à l'in-

térieur. Ils ont pour chefs-lieux Nouméa, Canala, Houailou, Touho et Ouégoa.

Dans chaque centre de population siège une commission municipale, composée de trois membres élus, qui administrent le budget local et règlent l'emploi des subventions. On en compte neuf, qui fonctionnent à la Dumbéa, Païta, Saint-Vincent, Bouloupari, la Foa, Moindou, Ouégoa, Houailou et Canala. Nouméa possède un conseil municipal élu.

Des écoles mixtes, pour garçons et filles, sont établies dans les villages d'une certaine importance.

Le service de santé est assuré, à Nouméa et dans l'intérieur, par les médecins de la marine qui donnent leurs soins aussi bien aux colons qu'au personnel administratif. Sur prescription du médecin, des médicaments sont fournis aux malades, à titre de cession remboursable, par les pharmacies que l'administration entretient dans les postes échelonnés sur la côte. L'hôpital militaire de Nouméa reçoit les colons malades ; les nécessiteux y sont admis gratuitement.

Emigration. — Traversée gratuite

Les avantages énormes faits aux colons à la Nouvelle-Calédonie sont complétés par l'extrême facilité que les émigrants trouveront à s'y rendre.

La Nouvelle-Calédonie est reliée directement à la France par une ligne de Messageries maritimes, celle de Marseille à Nouméa, passant par Port-Saïd, Suez, Aden, Mahé, Maurice, Réunion, Adélaïde, Melbourne et Sydney. De grands bateaux à vapeur de 5,000 à 6,000 tonnes partent deux fois par mois des deux points extrêmes et accomplissent le trajet en 43 ou 44 jours. En outre, de nombreux voiliers entreprennent la traversée, sans date fixe, il est vrai, pour le compte des maisons particulières. Des vapeurs anglais, dont le service est également bi-mensuel, font escale à Nouméa.

Mais on conçoit que le prix du passage puisse souvent être un obstacle. Aussi le gouvernement s'est-il efforcé de pourvoir aux difficultés de cette nature. Désireux de favoriser l'émigration volontaire vers notre possession transocéanique, il accorde des

passages gratuits aux cultivateurs et ouvriers des différents corps de métier, ainsi qu'à leurs familles. Trois fois par an la colonie reçoit des transports de l'Etat qui amènent, avec les transportés et les troupes, des immigrants dont le passage est gratuit. Ils sont astreints seulement au remboursement de la ration, qui est fixé à 155 francs pour la durée du voyage : sur ces navires, la traversée est en moyenne de quatre mois. La dépense est imputée, au crédit colonial sur le Chapitre : *Introduction de travailleurs aux colonies*.

Si les exigences du service de la marine ne permettent pas, faute de place, d'embarquer les émigrants sur des navires de guerre, il est dans les intentions du département des colonies de leur procurer le passage aux frais de l'Etat sur des bâtiments de commerce.

Il nous était donc bien permis d'affirmer, au début de cette notice, que la colonisation est mise à portée de tous les hommes d'énergie, sans objection matérielle. Ils peuvent partir, légers de bagage, sûrs de ne pas être abandonnés à mi-chemin. Le succès, qui évidemment ne s'offre pas sans effort, dépend du moins de leur honnêteté et de leur courage. Au regard de certaines situations particulières et de certains problèmes sociaux, l'émigration en des pays aussi hospitaliers que la Nouvelle-Calédonie est une ressource immense, on peut même dire un immense bienfait, et sans la vouloir donner pour une panacée universelle, beaucoup de sages esprits y ont entrevu une solution de la crise qui sévit sur les industries de la métropole.

Paul PELLEGRIN.

N.-B. — Aux personnes qui chercheraient des renseignements plus circonstanciés, nous recommandons la *Notice sur la Nouvelle-Calédonie*, rédigée par M. Gustave Gallet, et publiée par les soins de M. le capitaine de vaisseau Palu de la Barrière, ancien gouverneur. Elle nous a fourni un cadre tout tracé, et notre *Guide*, en plusieurs parties, n'en est que le résumé substantiel. On lira aussi avec profit le *Voyage à pied en Nouvelle-Calédonie* par M. Ch. Lémire.

P. P.

OBSERVATIONS.

« J'ignorais que depuis mon départ les sauterelles eussent diminué en Calédonie. Cette diminution n'aurait-elle pas pour cause une diminution correspondante dans la grande culture de la canne ? Autant qu'il m'en souvient du reste, l'abondance des sauterelles n'a rien de régulier. Elles étaient inconnues, dans le Sud au moins, quand j'y suis allé pour la première fois, et la première apparition aurait eu lieu à Kanala, en 1860 ou 1861, où l'on en a aperçu une après-midi un banc, venant du Nord.

» Je crois qu'en effet le café n'a pas été cultivé en grand depuis l'arrivée de M. Moncelon dans la colonie, mais quoique cette culture ait l'inconvénient de ne guère produire avant la 4^e année, je ne serai pas aussi exclusif que lui à ce sujet à cause d'un exemple que je puis citer. C'est celui d'un des premiers colons établis sur la côte Est, sans autres capitaux que sa femme, une excellente conduite et de l'ardeur au travail. Après avoir gagné peu de chose avec la petite culture ou l'huile de coco, il a planté exclusivement du café, a agrandi rapidement sa plantation. Je ne puis malheureusement pas dire de combien d'hectares elle se composait, mais après 12 ou 13 ans passés dans la colonie, effrayé à l'idée d'affronter les hivers de France, il est allé vivre très confortablement de ses rentes avec sa femme dans une ville de l'intérieur de l'Australie.

Lorient, 21 février 1885.

CHAMBEYRON,
Capitaine de Vaisseau.

RENSEIGNEMENTS & CONSEILS GÉNÉRAUX

*Lettre de M. Léon Moncelon, Membre de la
Commission d'études*

Le travail de M. Paul Pellegrin sur la Nouvelle-Calédonie est

un résumé judicieux des avantages offerts par cette colonie aux émigrants qui, tout en s'expatriant, prétendent travailler encore à l'extension et à la grandeur de la France.

En qualité de vieux colon de notre grande île du Pacifique, qu'il nous soit permis de donner ici à nos courageux compatriotes quelques conseils basés sur l'expérience.

Si nous avons à reprendre notre existence de pionnier à la Nouvelle-Calédonie, nous chercherions non à faire beaucoup, mais à faire bien.... Ce qui nuit à beaucoup d'émigrants, c'est qu'ils ne mettent pas assez d'ordre dans leur plan de campagne, et voulant tout essayer, arrivent à de minces résultats.

D'abord, les terres arables de la Nouvelle-Calédonie sont généralement compactes, à bases argileuses ; elles demandent à être remuées sérieusement et souvent ; elles accepteraient presque toutes avec reconnaissance des amendements en calcaire (chaux) et fumiers, terreaux, etc. ; nous disons avec reconnaissance, car le colon peut compter sur une brillante végétation, alors qu'il a le courage et les moyens de diviser et d'engraisser le sol qu'il cultive. Aussi, un hectare bien retourné à la charrue, à la bêche, etc., et dans lequel on pourra enfouir une quantité convenable d'un composé de chaux et de fumier ou de terreau léger, payera mieux son propriétaire que dix hectares ensemenés ou plantés après le simple grattage superficiel que l'on donne habituellement, aux colonies, aux terres volcaniques comme Bourbon, ou légères comme la plupart de nos autres colonies.

Aujourd'hui, le colon néo-calédonien doit surtout travailler en vue de l'exportation, tout en réservant une certaine surface aux plantes qui doivent pourvoir dès le début à l'entretien de sa famille et de ses animaux.

Les trois articles principaux d'exportation sont assurément, pour la Nouvelle-Calédonie, les oléagineux, tels que cocos, ricins, pignons et bancouls, les rhums et eaux-de-vie de canne et d'ananas, le café.

Nous ne conseillerons pas aux immigrants dépourvus de fortes ressources de se livrer en grand à la culture du café. Cette plante exige, à la colonie, des soins tout particuliers et n'y prospère que dans les parties les plus riches et les mieux abri-

tées. A notre avis, les petits propriétaires devraient se borner à une plantation d'un millier de pieds qui, bien entretenus et bien abrités, pourraient leur produire de 800 à 1,000 francs par an, somme qui baissera très probablement alors que la production dépassera la consommation locale et que l'on devra soutenir, sur le marché européen, la concurrence des Indes et surtout du Brésil qui peut livrer ses cafés à 1 fr. 25 et au-dessous le kilogramme.

Les cocos et autres oléagineux se vendent bien et se vendront toujours à l'exportation. Le ricin croît spontanément dans les basses vallées : avec peu de soins il donnerait d'abondants produits toujours utilisés par la médecine, pour le graissage des machines, pour les savonneries, etc. Le pignon d'Inde et le bancoul sont dans les mêmes conditions ; la pistache de terre ou arachide vient abondamment aussi dans les sols un peu légers ou bien remués, et chacun sait combien il s'en exporte chaque année de la côte d'Afrique à destination de Marseille et autres ports de la Méditerranée.

La troisième grande ressource est offerte par la distillation de la canne à sucre et de l'ananas. Depuis la diminution des banes de sauterelles qui ravageaient la grande terre, la canne à sucre peut être cultivée avec le plus grand succès, préparée sans en extraire le sucre, en vue de la distillation, elle fournit un rhum abondant, d'une qualité supérieure, qui rivalisera assurément, sur les marchés d'Europe, avec les meilleures sortes, dites de la Martinique et de la Jamaïque.

Quant à l'ananas, c'est une des plantes qui donnent les fruits les plus abondants et les meilleurs, avec le moins de soin peut-être. Sa culture convient tout spécialement aux centres de petits colons en voie de formation. Ils y pourront même consacrer une partie de leurs terres à pâturage ; une distillerie installée à frais communs ou exploitée par un entrepreneur spécial, pourrait extraire l'eau-de-vie dans chaque village.

Les émigrants qui voudraient se livrer à cette industrie, pourront obtenir auprès de M. Rouzaud, planteur à Nakéty, près Canala, tous les renseignements sur la culture de l'ananas et la manière de tirer parti de ses produits. M. Rouzaud a déjà obtenu les résultats les plus encourageants.

L'industrie de la tonnellerie suivra la précédente ; les fûts venus d'Europe sont piqués, hors de service.... mais la colonie a de bons bois, d'où pourront sortir d'excellents tonneaux. Il en a déjà été fabriqué avec certains acacias, et dont on a lieu d'être satisfait.

En résumé, nous engageons nos compatriotes qui voudront le plus vite possible tirer parti de leur concession, à chercher leur voie dans les cultures principales que nous venons de signaler ; ils pourront diviser leurs quatre hectares en carreaux principaux ; dans le plus humide, après un labour croisé, ils sèmeront du riz, en octobre et novembre, même en décembre, selon le temps ; dans le carreau le plus sain, ils planteront du manioc, qui au bout de douze à quinze mois fournira une nourriture saine et abondante aux hommes, à la volaille, aux porcs, etc.

Ils disposeront avec plus de soir, un demi-hectare environ, pour recevoir les plants de café ; avant les pluies, ils feront un semis de quelques milliers de grains frais, dans le cas où les voisins ne seraient pas en mesure de leur fournir des plants tout venus, et ils transplanteront dans des trous faits à l'avance, en février, mars, avril, mai et juin, époque à laquelle on a le plus de chance d'avoir des pluies persistantes. Mais, nous le répétons, il est sage de ne planter que ce que l'on pourra bien soigner et entretenir, le café étant fort délicat en Nouvelle-Calédonie.

Comme la terre plantée en caféiers sera bonne et bien préparée, il faudra tirer parti de l'espace laissé libre entre les arbres pendant les deux premières années. On y piquera des lignes de maïs et de haricots, en ayant soin de proscrire le manioc, les courges, les plantes envahissantes.

On disposera un carreau tout spécial pour les légumes ordinaires et surtout les haricots (flageolets jaunes dits Païtas) et haricots blancs nains, qui viennent bien depuis avril jusqu'en septembre et peuvent se vendre assez régulièrement à l'administration. Ce carreau aux légumes se trouvera, autant que possible, à proximité de l'eau d'arrosage, ainsi que le carreau destiné au tabac.

Le reste du terrain sera planté, le plus frais en canne et le surplus en ananas, dans le cas, bien entendu, où l'on pourrait

disposer d'une distillerie au moment opportun et des engins nécessaires pour loger les liquides.

M. Paul Pellegrin attire l'attention des émigrants sur les inondations subites auxquelles sont assujetties les basses vallées, à des époques difficiles à préciser à la colonie, mais surtout de février à juillet. En prévision de cette calamité, il ne faut jamais déboiser ni débrousser la zone qui avoisine directement le cours d'eau ; on doit, au contraire, y entasser les plantes les plus propres à fixer les terres et à barrer le passage aux troncs d'arbres que les torrents descendent des montagnes. Le bourao, quoique envahissant, est surtout propre à cet usage ; il croît très vite et s'enracine solidement. On placera derrière lui des lignes de cocotiers, qui donneront huit ans plus tard une grande valeur à la propriété.

Les terres soumises à ces inondations sont toujours les meilleures ; mais il faudra surveiller le mouvement des eaux pour éviter de graves déboires ; les parties sujettes à être entraînées ne devront jamais être labourées à l'époque des avalaisons, sous peine d'avoir la partie déprise enlevée par les courants.

La volaille croît bien, rapidement, mais elle est parfois ravagée par des épidémies qui lui causent de grands dommages.

Le porc est la principale ressource du petit propriétaire ; il est vigoureux, peut vivre dans la brousse et ne craint ni la chaleur ni la pluie ; il s'en fait un commerce considérable dans l'île. La graisse se vend de 1 fr. 50 à 2 fr. le kilogramme ; le porc sur pied de 55 à 75 c. pris chez les colons.

Nous dirons, en terminant, qu'un homme courageux et travailleur peut se tirer d'affaire en Nouvelle-Calédonie s'il a quatre hectares de bonne terre sous les pieds et si l'administration lui assure l'écoulement de ses produits ; à ces deux conditions, celui qui souffre en France du manque d'ouvrage peut aller s'installer à la colonie (aux termes de l'arrêté du 25 mai 1884) ; il y trouvera de braves compatriotes qui ont su triompher des premières difficultés et se créer une position, et une nouvelle patrie qui sera encore la France.

LÉON MONCELON.

Conclusion

Dans les quelques pages qu'on vient de lire, je mets l'émigrant en garde contre toutes les difficultés avec lesquelles il pourra se trouver aux prises. En situation, à diverses époques, de 1858 à 1882, de voir toutes choses avec assez d'impartialité puisque je n'ai été mêlé à aucune, je n'ai pas voulu, la première fois que je suis appelé à donner une opinion écrite, laisser ignorer aux intéressés un seul des obstacles contre lesquels ils auront à entrer en lutte. Partout et de tout temps, du reste, il faut lutter pour l'existence. Mais après avoir examiné ce point de vue de manière à ne pas pouvoir être accusé d'avoir fait un prospectus en faveur de la Calédonie, il faut mettre en parallèle les conditions de la vie matérielle, en France et en Calédonie, pour cette partie de la population qui peut alimenter l'émigration, c'est-à-dire pour les hommes qui, résolus d'arriver au bien-être par des moyens honnêtes, mais sans fortune, ou sans instruction suffisante, sont paralysés par l'encombrement de tous les métiers ou professions auxquels ils seraient aptes. Si je compare le sort matériel de tant de milliers de malheureux en France à celui de tous les colons que j'ai vus en Calédonie, même à des époques où il n'y avait ni routes ni communications, où ils étaient abandonnés à leurs propres ressources, je ne puis que conseiller bien sincèrement à ces malheureux l'émigration dans cette colonie, où la somme des avantages surpasse encore celle des inconvénients. Combien de fois ne me suis-je pas dit : « Si vieillesse pouvait, si jeunesse savait ! » en voyant tant de petits fermiers dans une gêne affreuse ou ruinés, malgré un labeur assidu, tant d'ouvriers des villes et des campagnes sans travail (je ne parle pas ici de ceux de la place de l'Opéra) par suite des chômages forcés, des maladies, de la concurrence, ou même d'une légère infériorité personnelle, et par suite tant de femmes et d'enfants souffrir toujours de la misère, et en plus du froid en hiver, sans espoir d'un avenir meilleur !

Dès son arrivée en Calédonie, l'émigrant sera aujourd'hui propriétaire, ce qu'il n'eût peut-être osé rêver en France. A la satisfaction de ne plus dépendre que de lui-même, se joindra celle de voir son existence matérielle et celle des siens assurée au-delà du temps nécessaire pour se créer des ressources. Plus d'encom-

brement, plus de concurrence à craindre. Pour l'agriculture, choix facile parmi un assez grand nombre de cultures reconnues d'un rapport certain, préconisées par MM. Pellegrin et Moncelon, certitude que l'on peut garantir exclusive à la Calédonie entre toutes nos colonies de n'avoir rien à craindre des insulations, même permanentes, auxquelles est exposé le cultivateur, climat toujours chaud, exceptionnellement sain, où presque toutes nos maladies sont inconnues, à part la seule fièvre typhoïde d'encombrement, fâcheux accompagnement en tout pays de l'agglomération de jeunes soldats dans les casernes, dont elle ne franchit pas l'enceinte; paye très élevée pour les bons ouvriers d'art, travail facile et assuré dans les mines pour les plus pauvres, ignorants de tout métier, tel est le sort qui attend le prolétaire dénué de ressources. Sobriété et travail, voilà tout ce qu'il faut, mais il le faut, pour réussir, arriver sûrement à l'aisance et au comfortable: l'indépendance est acquise du jour du débarquement. Mais telle est l'illusion populaire, que presque tous ne voient que la mort dans une île sauvage aussi éloignée, ne croient pas ceux qui ont vu, et vont chercher fortune à Paris. Jamais, à ma connaissance, travailleur (*) n'a craint ni connu la faim en Calédonie: combien en sont morts dans Paris où il se fait plus de pain en un jour que toute la population humaine de la Calédonie ne pourrait en consommer en trois mois? Ici excès de consommateurs, là-bas excès de ressources, et climat admirable. Si l'émigrant arrive avec seulement quelques centaines de francs devant lui, il n'aura même pas à attendre pour se faire un intérieur habitable, la seule chose que ne donne pas l'administration. La colonie est assez peuplée d'anciens aujourd'hui pour que le nouveau débarqué puisse être renseigné complètement, avec expériences à l'appui, sur tous les genres d'industrie auxquels on peut s'y livrer; il n'y aura pas d'imprévu pour lui, il trouvera les voies toutes tracées.

Il y a environ 25 ans, quelques soldats et matelots se firent congédier dans la colonie, et inaugurèrent, isolément, l'idée de s'y faire colons. Riches d'un pauvre décompte de solde mais sans outillage, sans expérience, sans vivres gratuits assurés, sans concession de terrain autre que celle cédée par quelque chef de tribu sur la côte, sous la réserve administrative de la sanction d'un futur cadastre, ce qui était une épée de Damoclès pour eux, leurs débuts ne furent pas roses. Celui-ci pêchait et faisait sécher

(*) Rien du travailleur des clubs, bien entendu.

ce qu'il ne vendait pas de suite, un deuxième élevait des cochons, un autre faisait de l'huile de coco selon la méthode indigène. Ceux qui suivaient la ligne de conduite que j'exigeais de mon équipage étaient toujours aidés par les féroces anthropophages, leurs voisins; les plus déterminés obtenaient du chef une épouse, légitime à la mode indigène, et comme là-bas le beau sexe fait en même temps fonction de bête de somme, leurs travaux s'en ressentaient. Connaissant un peu tout ce monde parce que je passais la meilleure partie de mon temps sur la côte, à chaque nouvelle campagne je constatais ici l'apparition d'une maison nouvelle peinte à la chaux, là d'une plantation beaucoup agrandie, ailleurs d'un troupeau, d'une bonne embarcation, etc.; partout le contentement de l'homme qui s'est fait lui-même son sort et voit ses économies s'augmenter. Que celui qui se mettra en route maintenant compare les conditions d'alors avec celles qu'il trouvera aujourd'hui: ses premiers devanciers ont réussi, toutes les difficultés qu'ils ont eu à surmonter sont désormais lettre morte pour lui, et des voies désormais sûres lui sont ouvertes.

Lorient, 21 février 1885.

CHAMBEYRON,
Capitaine de Vaisseau.

ERRATA

- PAGE 323, 9^e ligne. — Lire : il aurait une tout autre valeur, *une* tout autre notoriété.
- PAGE 328, 15^e ligne. — Lire : on *rentre* subitement dans les pentes, au lieu de on *rencontre*.
- PAGE 342, 8^e ligne. — Lire : *climat* au lieu de *clima*.
- PAGE 345, 33^e ligne. — Lire : *par suite de négligence* au lieu de *par suite de la négligence*.
- PAGE 353, 32^e ligne. — Lire : il sera toujours *temps* au lieu de il sera toujours *tenu*.

*ARCHIVES
OF THE
ARCHDIOCESE
OF NOUMEA*

*filmed for
ompa suva*

END